

ÉT

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



0 26079610 1981092 8

MORALE & DE SOCIOLOGIE

LA
C E MORALE
DES TEMPS NOUVEAUX

PAR

Paul BUREAU

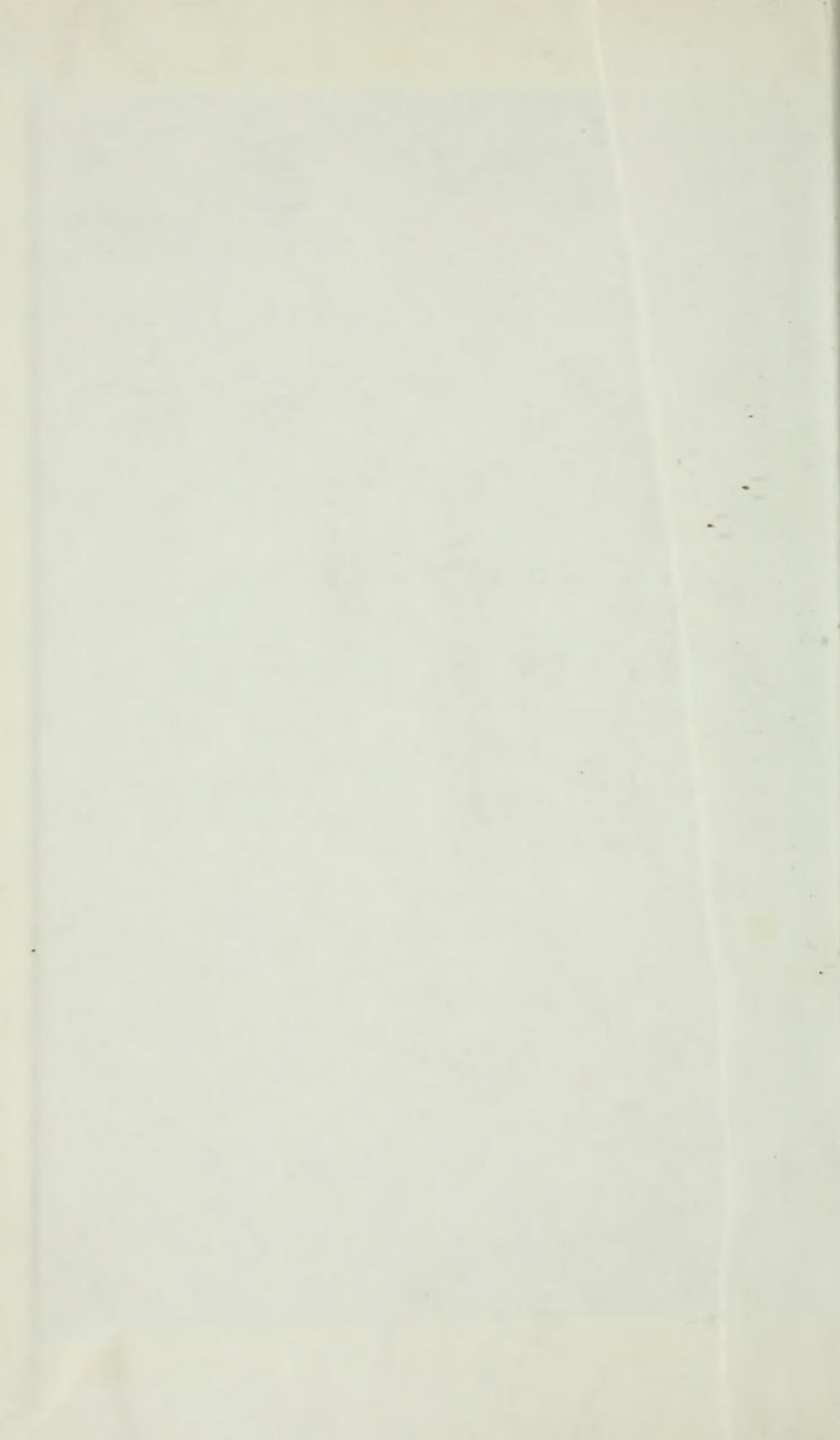
Préface

de M. Alfred CROISSET

Membre de l'Institut

Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

BLOUD ET C^{ie} ÉDITEURS A PARIS





LA

CRISE MORALE

DES TEMPS NOUVEAUX

DU MÊME AUTEUR

La diminution du revenu et la baisse du taux de l'intérêt, 1 vol. in-18 (FIRMIN-DIDOT).

Le homestead ou l'insaisissabilité de la petite propriété foncière. Mémoire couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, prix Rossi pour l'année 1894, 1 vol. in-8 (A. ROUSSEAU).

L'association de l'ouvrier aux profits du patron et la participation aux bénéfices. Ouvrage couronné par le *Musée social*, 1 vol. in-8 (A. ROUSSEAU).

Le conflit italo-colombien (affaire Cerruti), 1 vol. in-8 (A. ROUSSEAU).

Le contrat de travail, le rôle des Syndicats professionnels, 1 vol. in-8 carré (ALCAN, 1902).

Le paysan des Fjords de Norvège, 1 vol. in-8 (Bureaux de la *Science sociale*, 1905).

LA
CRISE MORALE
DES TEMPS NOUVEAUX

PAR

Paul BUREAU

Préface

de M. Alfred CROISSET

Membre de l'Institut,

Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris



25 avril 1907.

CHER MONSIEUR,

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de me demander quelques pages de préface pour votre ouvrage sur La Crise morale des temps nouveaux, vous n'ignoriez pas que nos opinions différaient sur la solution du problème religieux, et que vos conclusions, par conséquent, devaient provoquer de ma part certaines réserves. Cette difficulté, pourtant, n'a pas inquiété votre libéralisme. Vous avez pensé que, si nous étions d'accord sur nombre de points essentiels, cet accord aurait d'autant plus de prix qu'il n'était pas subordonné à une conformité complète de nos opinions philosophiques, et vous avez désiré que cette preuve d'entente et de sympathie fût donnée par des hommes appartenant, comme vous et moi, à ce qu'on appelle d'ordinaire, d'un terme trop belliqueux, des camps différents. Peut-être aussi vous êtes-vous souvenu, et je vous en

remercie, que nos efforts se sont plus d'une fois rencontrés, dans une complète indépendance réciproque, sur le terrain libéral et hospitalier de l'École des Hautes Études sociales. Quoiqu'il en soit, je réponds bien volontiers à votre appel amical, et je ne pense pas pouvoir vous mieux témoigner le vif intérêt que j'ai pris à la lecture de votre ouvrage et ma haute estime pour votre caractère, qu'en marquant avec sincérité mes objections et mes réserves aussi bien que les points sur lesquels mon assentiment vous est acquis.

Vous me permettez de ne pas m'arrêter longuement sur le tableau que vous présentez d'abord de notre état moral. Les couleurs sombres n'y manquent pas. Mais on y sent, pourtant, à toutes les pages, que vous aimez ce temps dont vous dites tant de mal, que vous entendez profondément les grandeurs aussi bien que les misères, et que, somme toute, vous êtes essentiellement un homme d'aujourd'hui, non d'hier ou d'avant-hier. Je n'ai pas la compétence qui serait nécessaire pour contrôler et discuter dans le détail toutes vos affirmations. Mais j'ai le sentiment profond que votre pessimisme, à supposer qu'il soit parfois excessif, est à coup sûr généreux et vivifiant, qu'il prêche l'action

et non le découragement, qu'il sera réfléchir ceux mêmes qu'il ne convaincra pas tout à fait, et qu'à ce titre il est viril et sain.

Je laisse également de côté, non sans regret, les deux belles études où vous essayez d'établir la part de responsabilité qui revient en tout ceci à chacun des deux grands partis entre lesquels se divise notre société française, et que vous appelez, de deux noms expressifs, « les enfants de la tradition » et « les enfants de l'esprit nouveau ». J'imagine que ces pages vigoureuses feront un peu crier les deux patients. Vous êtes un chirurgien redoutable. Vous portez le fer et le feu dans les plaies avec une décision qui n'a d'égale que votre impartialité. Ici encore, je m'abstiens de toute discussion. J'aime mieux admirer la franchise hardie avec laquelle vous dites leur fait, le cas échéant, aux « enfants de la tradition », et prendre modestement ma part des conseils, non moins énergiques, que vous adressez aux « enfants de l'esprit nouveau ».

J'arrive donc, sans autre préambule, à vos conclusions, ou, plus exactement, à l'idée générale de tout votre ouvrage, à celle qui vous inspire les solutions proposées dans vos derniers chapitres. Aussi bien, c'est là l'essentiel, puisqu'il s'agit ici des causes profondes du mal

que vous décrivez et du remède par lequel on peut le guérir. Car vous n'êtes pas de ces moralistes qui décrivent le mal pour le plaisir, en quelque sorte, de la spéculation théorique : vous êtes un homme d'action, un chirurgien (comme je le disais tout à l'heure), et vous aimez trop votre malade pour le laisser sans remède, après avoir savamment analysé les symptômes de son mal. Votre remède, c'est le développement de la moralité individuelle, dont vous voyez surtout la source et la condition dans le progrès religieux. Bien que les deux choses, progrès moral et progrès religieux, soient inséparables à vos yeux, permettez-moi de les distinguer provisoirement pour la netteté de la discussion.

Sur la nécessité du progrès moral, sur la liaison qui existe entre la moralité des individus et le bien général de la société, je suis tout à fait d'accord avec vous, et j'estime que c'est un des mérites éminents de votre livre d'avoir mis ce point en pleine lumière.

Trop souvent, je le crois, les moralistes et les politiques ont le tort de négliger cette liaison. Les uns ne voient que la vie privée de l'individu, les autres ne s'occupent que des lois et des institutions. Les premiers n'ont pas

assez ce que vous appelez très bien quelque part « le sens social » ; les autres ne songent pas que les lois et les institutions sont des cadres vides, qui valent exactement ce que valent les individus appelés à s'y mouvoir. Avec des individus débiles, on ne fera jamais une société forte. Et d'autre part, il y a trop de « braves gens », au sens courant du mot, qui n'ont pas une idée suffisamment précise du devoir social. La moralité n'est pas proprement chose individuelle : c'est chose sociale au premier chef. Et la politique, à son tour, entendue au sens large du mot, repose essentiellement sur la culture morale des individus. Une société politique n'est grande et forte que par le concours actif de tous ses membres, et ce concours suppose des qualités non seulement d'intelligence, mais aussi d'énergie, de désintéressement, une aptitude au sacrifice de soi-même, qui sont des qualités essentiellement morales. Que la plus nécessaire et la plus profonde des réformes politiques soit donc la réforme morale de l'individu, c'est ce que je crois comme vous, et je vous remercie pour ma part de l'avoir dit avec tant d'insistance et tant de force.

Mais sur quoi s'appuiera ce progrès moral ? Vous répondez avec non moins d'éner-

gie : sur le progrès de l'esprit religieux.

Ici encore, avant de faire les distinctions et les réserves qui s'imposent à mon intelligence, laissez-moi vous dire combien j'admire votre clairvoyant libéralisme. Car, cet esprit religieux, vous n'hésitez pas, vous, croyant, à le reconnaître sous des formes qui le dissimulent en général à la foule des fidèles de toutes les religions positives. Vous le découvrez dans toutes les grandes doctrines qui soulèvent aujourd'hui tant d'incroyants : dans le socialisme, dans le solidarisme, même dans le laïcisme. Partout où vous trouvez un idéal, une foi, un dévouement passionné à cet idéal, vous apercevez des germes d'esprit religieux. Par contre, là où des croyances figées et comme mortes ne recouvrent qu'un positivisme pratique assez mesquin, vous dénoncez un paganisme qui s'ignore. Combien vous avez raison !

Cependant, ce serait trahir votre pensée que de s'en tenir là. Pour vous, la plénitude de l'esprit religieux n'est pas dans ces formes imparfaites ou erronées d'un idéalisme vague. Elle est dans le catholicisme. La véritable vie religieuse est, à vos yeux, celle qui se fonde sur la croyance catholique : croyance largement

ouverte à l'esprit de la science, croyance dégagée des idées parasites et surannées, croyance intelligente et raisonnable, mais enfin croyance positive, qui maintienne l'individu en communion avec la vie traditionnelle de l'Église. C'est à cette vie religieuse que vous conviez les nouvelles générations, et c'est sur elle que vous fondez l'espoir du véritable progrès moral et social.

Mon objection est celle-ci : le progrès moral et social est-il indissolublement lié à l'hypothèse d'une pareille conversion religieuse ? Cette conversion est-elle probable ? Est-elle indispensable ?

Sur la probabilité d'un retour des esprits à l'idée religieuse traditionnelle, nous ne pouvons, vous et moi, faire que des hypothèses, car nous ne sommes pas prophètes. Cependant, à considérer les faits, selon la méthode scientifique qui est la vôtre comme la mienne, je dois dire que je n'en vois pas de symptômes apparents et que j'y vois au contraire de graves obstacles dans la disposition générale des esprits contemporains, disposition qui n'a cessé de se fortifier depuis longtemps et qui ne semble pas sur le point de s'affaiblir.

Les affirmations dogmatiques répugnent

étrangement aux esprits cultivés du vingtième siècle, formés aux méthodes de la science. Et je ne parle pas seulement des dogmes religieux : je parle aussi des dogmes métaphysiques ou même politiques. Nous ne pouvons plus accepter des formules qui dépassent si prodigieusement ce que nous pouvons y mettre de notions positives et précises, qu'elles nous semblent, à l'analyse, dénuées de signification intelligible. L'agnosticisme, à tort ou à raison, est aujourd'hui l'état de fait où vivent, à l'égard des problèmes transcendants, la majorité des hommes cultivés ou réfléchis. Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, le fait, je crois, n'est pas niable. Je n'aperçois aucun signe d'un changement général dans l'orientation des esprits. Je doute donc très fort que nous soyons près d'aborder au port que vous entrevoyez à l'horizon.

Faut-il donc désespérer de ce progrès moral dont vous avez si bien montré la nécessité ? Je ne le crois pas davantage. Je ne crois même pas qu'un certain esprit religieux, au sens large du mot, soit mis en péril par cette lente et régulière diffusion de l'esprit scientifique.

L'esprit religieux dont je parle consiste, pour l'individu, à se considérer non comme un

centre ou un tout, mais comme la très petite partie d'un tout qui nous dépasse infiniment, qui est capable de susciter en nous la notion d'un idéal, et par conséquent aussi le besoin raisonnable de se sacrifier, s'il le faut, à cet idéal, conçu par chacun de nous comme infiniment plus grand, plus beau, plus aimable que nos intérêts particuliers ou même que notre pauvre petite vie individuelle. Cet esprit-là, nulle science ne le combat ou ne le détruit, au contraire. Dans tous les ordres d'activité, la science nous montre combien l'individu est peu de chose en comparaison de l'immense Inconnu qui nous environne de toutes parts. Elle nous montre aussi l'efficacité lente de l'effort collectif qui, peu à peu, fait reculer les barrières de l'ignorance humaine. Elle exalte ainsi notre ardeur à connaître par la grandeur du but mystérieux qu'elle offre à nos recherches, et en même temps elle nous apprend la modestie individuelle, le concert indispensable des bonnes volontés, la soumission au fait dans la poursuite de l'idéal, le dévouement à une tâche dont nous ne verrons pas la fin. N'est-ce pas là une très noble forme d'esprit religieux ?

Et pourquoi ce même esprit n'agirait-il pas

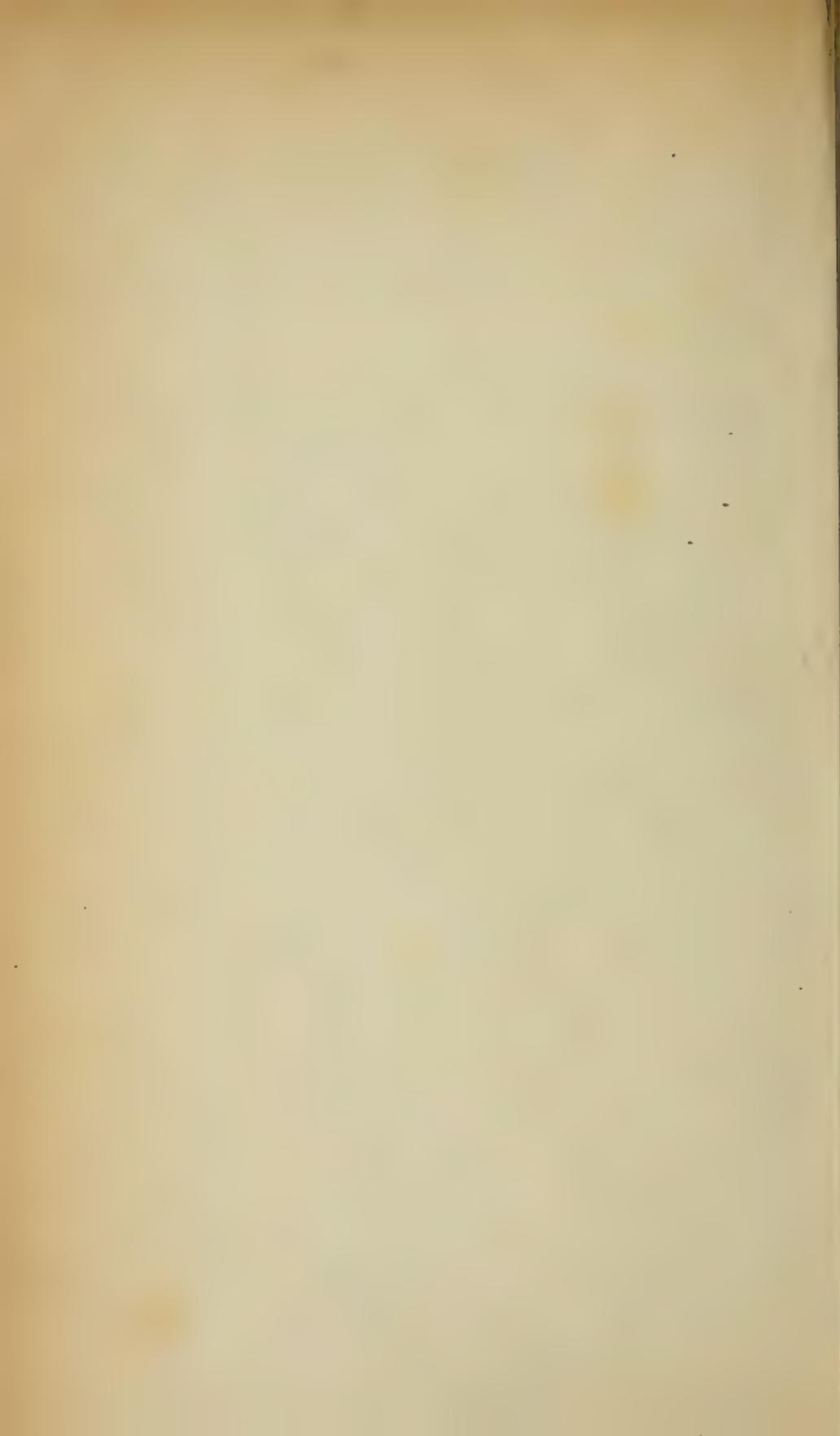
d'une façon analogue dans les choses sociales en particulier ? Ce qui est vrai de l'homme à l'égard de la nature est vrai aussi de l'individu à l'égard de la société. Chaque jour nous montre plus clairement les rapports réciproques de l'un et de l'autre. Pourquoi l'homme ne finirait-il pas par comprendre que la société lui est indispensable pour vivre, et que sa moralité personnelle, en revanche, est indispensable à la société pour lui permettre de prospérer ? Pourquoi cette intelligence des conditions de la vie collective, trop rare encore, ne susciterait-elle pas de plus en plus chez les individus une sorte de religion sociale qui les pousserait au dévouement et au sacrifice, comme la religion de la science y conduit tant de savants illustres ou obscurs ? Et quel besoin d'ajouter à cette évidence très claire des affirmations philosophiques toujours contestables ?

Je n'ignore pas que cette conception idéaliste de la vie sociale et du devoir, pour devenir une règle efficace de conduite, suppose chez celui qui s'en inspire une certaine hauteur d'intelligence et de cœur. Mais n'en est-il pas de même de la religion, et qui niera que les dogmes, quels qu'ils soient, n'agissent fort différemment sur les natures diverses qui les recueillent ?

Il y aura toujours des âmes hautes, des âmes médiocres et des âmes basses. Les premières sont seules capables de véritable religion, sous quelque forme que la religion se manifeste à elles.

Quoi qu'il en soit, cher Monsieur, de ces divergences théoriques que j'ai cru devoir vous exposer avec une franchise égale à la vôtre, permettez-moi, en terminant, d'applaudir une fois de plus à votre généreux effort en faveur du relèvement moral de notre société contemporaine. Votre livre, par le sens social profond, par l'intelligence du temps présent qui s'y révèle à toutes les pages, et aussi par la virile confiance qui s'y mêle à tant de gronderies énergiques, est à coup sûr une œuvre salutaire et qui mérite d'être goûtée à la fois par les « enfants de la tradition » et par les « enfants des temps nouveaux ».

ALFRED CROISSET.



PREMIÈRE PARTIE

LE BILAN DE L'IMMORALITÉ

CHAPITRE I^{er}

Une lacune au milieu de l'universel progrès.

Un jeune homme qui n'avait pas étouffé en lui le noble et naturel désir d'épanouir ses puissances de vie, demandait un jour à un des maîtres les plus justement réputés et aimés de nos Universités françaises : « Où trouverai-je, selon vous, le spectacle le plus beau que l'œil de l'homme puisse contempler, le drame le plus capable de m'élever au-dessus des vulgarités et de provoquer en mon âme de fortes et saines émotions ? »

Le maître, qu'éclairaient en même temps les lumières de la foi et celles d'une intelligence formée aux méthodes scientifiques, le maître le regarda longuement, comme avait fait le Christ pour le jeune homme de l'Évangile, et, comprenant qu'il était pur, qu'il était désintéressé, il lui répondit : « Vous n'avez pas de longs voyages à entreprendre. Jetez les yeux autour de vous. Examinez la vie des sociétés modernes. Contemplez avec attention leurs luttes contre l'ignorance et le mal, leurs efforts vers le mieux. Vous n'aurez pas besoin d'autre spectacle pour développer en vous au

suprême degré le sens bienfaisant de l'admiration. Quand vous connaîtrez mieux les péripéties de ce drame, vous vous sentirez plus fort pour réaliser le bien, votre ardeur sera plus généreuse au service de toutes les nobles causes. »

Parmi les hommes qui, à notre époque, font, à des titres divers, profession d'étudier la vie et les institutions sociales, plus d'un, j'aime à le croire, serait prêt à tenir un pareil langage. N'est-il pas vrai, en effet, qu'une « action » puissante est engagée, dont dépend l'avenir de l'humanité tout entière, et que nous nous sentons comme entraînés par le grand courant du large vers un état social où règneront plus de justice et plus de bonté ?

Au foyer, le chef de famille mieux rémunéré et moins écrasé par un travail trop pénible, peut faire bénéficier les siens d'une nourriture plus abondante et plus saine, d'une habitation plus salubre ; à la ville et aux champs, les membres de la famille ouvrière commencent à ne plus être considérés comme de simples machines à produire la richesse, et ils s'élèvent insensiblement à une condition plus conforme à la dignité humaine. La femme trouve plus de respect de sa personne et de ses intérêts, le mari n'est plus autorisé à la considérer comme une inférieure ou une servante, exposée parfois aux brutalités les plus odieuses et soumise toujours à une domination qui, pour être souvent protectrice, n'en est pas moins humiliante. Le droit de l'enfant au développement normal de ses énergies physiques et de ses facultés intellectuelles et morales est mieux défendu et contre la misère qui étiole la santé et anémie le corps, et contre les parents qui oublient parfois que la puissance paternelle est une charge et non pas une prérogative derrière laquelle se peuvent embusquer l'apathie ou l'égoïsme.

A l'atelier, le progrès des méthodes et de l'outillage a fait une réalité de ce qui semblait n'être qu'un paradoxe : avec une journée de travail abrégée et des salaires largement accrus, la grande industrie produit, à un prix moindre, des marchandises mieux appropriées à nos besoins. La machine docile et puissante dispense le travailleur manuel de cet effort musculaire intensif qui risque toujours, en se prolongeant, de ravalier celui qui le fournit au niveau de la bête de somme, et la meilleure hygiène des ateliers, la multiplication des organes protecteurs, la prohibition de certaines matières dangereuses ou insalubres témoignent d'une préoccupation plus vive de la santé des employés. Lorsque malgré toutes les précautions, un accident survient, la belle doctrine du risque professionnel, consacrée aujourd'hui par toutes les législations, ne permet plus qu'une famille ouvrière soit réduite à la mendicité par la maladie ou la mort de son chef; il est admis qu'un fonds de prévoyance doit être constitué pour l'entretien du capital humain comme pour la réparation des machines et des outils.

Parallèlement, l'admirable institution des syndicats professionnels, dont nous faisons encore en France un si mauvais usage, sauvegarde l'indépendance économique de l'employé vis-à-vis de la concurrence et de l'employeur, et à une époque où le régime de la grande industrie semblait condamner l'ouvrier au rôle humiliant d'un automate, voici que le groupement professionnel permet au contraire d'associer le travailleur manuel à la réglementation de l'atelier et aux délibérations les plus délicates que comportent les intérêts généraux de l'industrie.

De semblables progrès ont été réalisés dans l'aménagement de la vie collective et des pouvoirs publics. Nous sommes loin du temps où l'on pensait que le mo-

narque ou quelques grands dignitaires avaient la mission de combiner, de prévoir et de commander, pendant que plusieurs millions de sujets avaient le devoir d'obéir. Nous estimons au contraire que la vie collective ne doit être organisée que par le concours de tous les citoyens d'un pays, appelés sous leur responsabilité à prendre parti sur la direction des intérêts communs. Démocratique dans ses origines, le pouvoir collectif nous apparaît aussi comme devant être démocratique dans ses fins, c'est-à-dire qu'il doit tendre à diminuer l'inégalité des conditions, ne fût-ce qu'en mettant à la portée de ceux que le hasard de la naissance ou de la fortune n'a pas favorisés, des moyens de conserver ou de développer leurs forces physiques, d'accroître leur culture intellectuelle. Les subventions fournies aux mutualités, les innombrables établissements d'assistance publique, les lois sur la répartition des impôts, sur l'enseignement à tous les degrés, sur la médecine gratuite aux indigents et l'assistance aux vieillards, bientôt sur les retraites ouvrières attestent combien en cette matière notre effort est sincère et notre ambition étendue. Et pourtant ce ne sont là que les premières manifestations d'une volonté réfléchie : nous voulons que dans la cité moderne, les privilégiés de la fortune ou de la naissance aient plus de devoirs et de charges, et que les petits et les humbles soient mieux écoutés lorsqu'ils demandent que pour eux aussi la vie soit moins dure et la lutte moins inégale.

Le sentiment qui nous pousse à établir des relations plus étroites et plus équitables entre les concitoyens d'un même pays nous conduit encore à une connaissance plus exacte de ce que doivent être nos rapports avec les autres nations, membres comme nous de la grande famille humaine. La haine ou le mépris de l'étranger n'apparaissent plus comme des devoirs, et à

mesure que les doctrines d'isolement obtiennent moins de faveur, on se préoccupe d'instituer, à côté et au-dessus des pouvoirs autonomes de chaque nation, des conseils administratifs ou judiciaires internationaux, chargés d'assurer plus de justice dans les relations extérieures et de mieux sauvegarder les intérêts communs à tous les peuples. Le développement des moyens de communications ne permet plus qu'aucun intérêt primordial soit exclusivement national. La production des marchandises comme la recherche des sciences, la préservation de la santé comme celle de la moralité, tout devient objet d'entente internationale, et il n'est pas jusqu'aux organes par excellence de la vie séparée et distincte des nations, je veux dire les armées et les flottes de guerre, qui n'aient été utilisés dans ces dernières années, en Crète et en Chine, pour une œuvre de coopération internationale.

Enfin dans l'ordre religieux, des améliorations notoires ont été apportées. Qui oserait comparer nos prêtres et nos évêques aux « abbés » et aux « Eminences » de l'ancien régime, et quel cardinal voudrait aujourd'hui tenir le rôle du trop fameux cardinal de Rohan, surnommé la Belle Eminence, qui, à 22 ans (1), « beau prélat, fort peu dévot et fort adonné aux femmes, menait à Strasbourg un train de vie ruineux

(1) A cet âge, le prince de Rohan était coadjuteur de l'évêque de Strasbourg et membre de l'Académie française. — L'un de ses prédécesseurs, Armand-Gaston de Rohan Soubise, tenait sa cour à Saverne ; le palais comptait 700 lits et les écuries étaient construites pour 180 chevaux. L'oncle de la Belle Eminence recevait l'hommage de 69 seigneurs et était seigneur lui-même de cent vingt villes et villages, de plus de 100,000 âmes ; ses seuls revenus épiscopaux s'élevaient à la somme de 350,000 florins.

et invraisemblable à raconter. » Depuis vingt années, les progrès de l'exégèse, de l'histoire et de la philosophie religieuses ont été tels qu'ils se sont imposés à l'attention du plus prévenu d'entre les incroyants, et parallèlement le nombre s'accroît tous les jours des jeunes hommes qui, aussi éloignés des combinaisons politiciennes ou intéressées que sincèrement attachés aux institutions démocratiques, déclarent simplement vouloir instituer en leurs âmes une vie chrétienne plus intime, plus personnelle et plus profonde (1). Manifestement, nous assistons à un renouveau religieux, à un mouvement expansif du catholicisme. « non pas de ce fantôme de catholicisme, ou plutôt encore de cet anarchisme catholique, dont on ne trouve autour de soi, dans les journaux et dans la vie, que trop d'exemples, mais bien de ce catholicisme vrai, traditionnel et vivant tel qu'il apparaît à travers l'histoire de ses docteurs, de ses héros et de ses saints (2) ».

Ainsi, sous la poussée du progrès admirable des sciences et des moyens de production, les institutions sociales de famille et de travail, de pouvoirs publics et de religion, s'améliorent et se transforment ; ce progrès est si réel que plus on en analyse les éléments avec méthode et patience, plus aussi on en admire la magnificence et l'amplitude, et il faut plaindre les intelligences déformées que le spectacle de ce grand effort vers le mieux laisse indifférentes. Oui certes, un monde nouveau s'élabore, et aux heures orgueilleuses

(1) Cf à ce propos une très intéressante brochure, publiée par le Comité catholique pour la défense du Droit : *Abus dans la dévotion* ; Avis d'évêques français et étrangers, Paris, Lethielleux, 1902.

(2) *Anticléricalisme et Catholicisme*, par Victor Giraud, Paris, Bloud et Cie, p. 5.

où nous serions tentés d'oublier le labeur séculaire des générations qui nous ont précédés, et sans lequel nous ne serions rien, volontiers nous nous écrierions avec le poète :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Pourtant, à côté de ces vastes champs où le moissonneur récolte déjà les épis dorés et contemple avec joie les moissons plus belles encore de demain, il existe aussi des fourrés ténébreux où des masses innombrables d'êtres humains poussent sans trêve des cris d'angoisse et de douleur, livrées sans merci aux exploitations les plus odieuses de la force. Le désordre est si grand, la bataille est si âpre entre les anarchies déchaînées, qu'il semble, à certains moments, que *l'homme ait perdu l'aptitude à constituer la vie sociale*. Un malaise inexprimable s'empare de certains esprits dont les sympathies intellectuelles étaient tout acquises aux formes sociales nouvelles ; naguère confiants et fiers, ils se demandent maintenant si le progrès moderne n'a pas fait banqueroute et si ce qu'on a appelé de ce nom est autre chose que la forme inédite de l'éternelle torture infligée à une humanité qui, à travers tous les régimes économiques et politiques, serait du moins toujours assurée de beaucoup souffrir (1).

(1) Il est rare que ces désenchantements et ces désespérances s'expriment publiquement. M. Deherme, un des esprits les plus vigoureux du milieu démocratique, est un des rares hommes qui aient eu ce courage pourtant si indispensable au progrès social ; mais dans les conversations privées les aveux sont fréquents. Il y a quelque temps, un publiciste très connu pour son grand talent et la vigueur de ses convictions libres penseuses et matérialistes m'écrivait,

De fait, orateurs et publicistes ne cessent d'attester que nous subissons une crise sociale très grave, et cette crise générale se subdivise à son tour en d'innombrables crises de chaque institution et de chaque groupement social : la crise de la famille et du mariage, la crise de l'école primaire, la crise du capitalisme, la crise du salariat, la crise de la vie morale, la crise du parlementarisme, la crise du libéralisme, la crise des institutions militaires, la crise du socialisme, la crise de la franc-maçonnerie, la crise des établissements religieux, la crise de la Foi, la crise du protestantisme, etc., etc. : il n'est pas jusqu'à l'anticléricalisme, dont on croyait pourtant la condition prospère, au moins dans notre pays, qui, au dire de M. Ferdinand Buisson, ne soit menacé d'une crise, par l'effet, il est vrai, de son triomphe même (1).

On allègue que « le monde n'est dans le tremblement que parce qu'il est dans l'enfantement ». Il se peut — et l'auteur du présent ouvrage a trop de confiance dans les belles destinées de l'humanité pour n'en pas être persuadé. — que cette réponse contienne

en réponse à une lettre qui l'invitait à participer à une réunion dans laquelle la crise du libéralisme devait être étudiée : « Je vous avouerai que je ne suis pas du tout disposé à m'occuper des horreurs de notre temps. L'autre jour, je disais à M. X... que j'étais si écœuré que je sentais le besoin de me réfugier dans le passé le plus lointain... Pour moi, je suis persuadé que les sociétés modernes, et toutes sans exception, s'acheminent vers la désorganisation et la ruine... Le pis est que notre hypocrisie rend toute réforme impossible ; partout et dans tous les milieux le pharisaïsme est devenu le mot d'ordre essentiel ».

(1) *La Crise de l'Anticléricalisme*, par Ferdinand Buisson, brochure, Paris. Bureaux de la *Revue politique et parlementaire*, 1903.

une grande part de vérité, mais encore faut-il que cette formule commode ne serve pas d'excuse à notre égoïsme. La bonne santé des parents importe beaucoup à la santé des enfants à naître, et, en outre, il serait urgent d'apporter un remède à des maux qui affligent tant de vies humaines et qui sont un scandale pour notre raison.

D'où vient donc que des désordres si graves soient concomitants à des progrès si notoires, pourquoi tous les éléments matériels et moraux de notre vie sociale ne marchent-ils pas *pari passu* vers une condition meilleure ?

Jusqu'à la dernière décade du XIX^e siècle, il a été admis parmi les Français que cette question était susceptible de recevoir deux réponses très différentes et même nettement contradictoires (1) ; chacun, suivant ses opinions politiques ou philosophiques, donnait son suffrage à l'une ou à l'autre. Pendant les dernières années du XIX^e siècle, on s'est aperçu enfin qu'aucune des deux solutions n'était valable et, en dehors des politiciens de toute catégorie et de toute opinion qui répètent inlassablement que le refus d'accepter leur panacée constitutionnelle ou économique est la seule cause de tous les malheurs du pays, l'accord se fait de plus en plus parmi les esprits réfléchis sur le sens et même sur la teneur exacte de la réponse à donner. L'un des premiers, un des plus grands éducateurs d'intelligences de ce temps, Henri de Tourville (2),

(1) Sur la teneur de ces deux réponses, *vide infra*, deuxième partie.

(2) Ce penseur d'élite, doué d'une lucidité d'esprit incomparable, a doté les études sociales, d'un instrument précieux pour l'observation méthodique, la comparaison et la classification des phénomènes sociaux. Henri de Tourville

formulait, il y a douze années déjà, cette réponse, en une forte page que je demande la permission de citer intégralement.

« On s'est radicalement et abominablement trompé en France sur l'éducation de toutes les classes, et de l'ouvrier au bourgeois, et du bourgeois à l'homme des cultures intellectuelles, et de celui-là à l'homme de cultures plus élevées encore, il n'y a pas une classe qui ait échappé à cette incomparable erreur ; et c'est là qu'est, au fond, non plus seulement la question ouvrière, mais toute la question sociale. Ce qui est partout en cause, ce qui fait la difficulté, depuis la plus petite exploitation agricole jusqu'aux plus grandes entreprises de l'industrie et du commerce, jusqu'aux groupements qui régissent les intérêts politiques ou religieux, c'est ce qu'on appelle du terme le plus intelligible la question du personnel. Cette question n'a pris le nom de question sociale, que parce qu'elle s'étend aujourd'hui au personnel de toutes les fonctions : elle

fut dans toute l'acception du terme un *maître* et ses disciples auraient aimé à l'appeler de ce nom, s'ils ne s'étaient souvenus que, depuis dix-neuf siècles, l'humanité affranchie n'a plus le droit de faire usage de ce mot. (*Matth.*, xxiii, 10). — Admirable excitateur des intelligences et des énergies, Henri de Tourville fut vraiment un chef d'école. Cf sur son œuvre scientifique et religieuse, outre la brochure que j'ai publiée moi-même au lendemain de sa mort, deux excellentes études, récemment parues sous la signature de deux hommes dont on doit louer sans réserve la perfection du style et les bonnes méthodes intellectuelles : *Un prêtre continuateur de Le Play, Henri de Tourville 1842-1903*, par Claude Bouvier, Blond et Cie, et *Henri de Tourville et son œuvre sociale*, par G. Melin, chargé du cours de Science sociale à l'Université de Nancy. Berger, Levrault et Cie, Paris.

n'est pas cantonnée dans une classe seulement ou dans quelques-unes. Ce qui manque, ce n'est ni la science, ni l'outillage pour l'action matérielle, intellectuelle ou morale : ces deux instruments sont en progrès incessant ; ce qui manque, c'est l'homme, l'homme qu'il faut avec cette science et avec cet outillage : là est la vraie question moderne, là gît réellement le problème. C'est la question de l'homme qui vient à son tour, après celle du développement des autres puissances naturelles. Une grande œuvre a surgi, mais elle fonctionne mal, et après s'en être pris à toutes les forces de la nature, après y avoir fait appel, on s'aperçoit que ce qui fait défaut, c'est l'homme (1) ».

Oui, la question sociale est bien là, et si la prospérité des sociétés modernes est si gravement menacée, ce mal n'a d'autre cause que notre inaptitude personnelle à répondre par une formation sociale adéquate aux exigences d'un milieu soudainement transformé. Inopinément transplantés sur une terre nouvelle, mis en demeure par les forces toutes puissantes de la vie économique de nous servir d'un outillage industriel et administratif nouveau, nous n'avons pas su acquérir les capacités que requéraient les institutions modernes et qui devaient remplacer les capacités anciennes devenues tout à coup inutiles. Nous avons été victimes, dans notre vie sociale, d'un phénomène qui se renouvelle quotidiennement dans la vie économique, où les meilleurs artisans des anciens métiers, qui se sont aperçus trop tard des transformations des méthodes de travail, se voient brutalement éliminés par les inventions mécaniques dont ils n'ont pas compris la puissance.

(1) Préface de Henri de Tourville, page xvi, à l'ouvrage de M. Paul de Rousiers, *La question ouvrière en Angleterre*. Paris, Firmin Didot, 1895.

On dira plus loin comment une douloureuse expérience, qui dure depuis cent cinquante ans (1), a été nécessaire pour mettre en pleine lumière cette importante conclusion, à la fois humiliante et glorieuse pour nous ; il suffit à ce moment d'en prendre acte et de s'en réjouir sans réserve, car un avenir prochain démontrera que ce progrès était plus essentiel que tout autre et était même indispensable pour l'utilisation rationnelle de tous les autres.

Si l'on néglige les tares d'ordre physiologique dont l'étude rentre dans la compétence de la Faculté de médecine, l'observation révèle que les défaillances de l'homme moderne en face des exigences de la vie sociale contemporaine peuvent être réparties en deux catégories, suivant qu'elles se rattachent à l'ordre *économique* ou qu'elles relèvent de l'ordre *moral* (2).

(1) La durée de cette période n'est ici déterminée qu'approximativement : on peut placer aux environs de l'année 1755 le début du grand mouvement de diffusion de ce qu'on appelle communément les idées modernes. *L'Esprit des Lois* parut à Genève en 1748, la publication de l'Encyclopédie commença en 1751, le Contrat social est de 1762, et la Richesse des Nations, d'Adam Smith, fut publiée en 1776.

(2) On voit que si l'on tient compte de la nécessité d'un certain degré de vigueur physique, l'homme doit réunir en lui-même une triple capacité : la première d'ordre physiologique, la seconde d'ordre économique, la troisième d'ordre moral. Il est entendu que cette division est susceptible de subdivisions, et qu'il existe des relations étroites et trop souvent méconnues entre les trois ordres ; mais tel quel ce classement répond à une réalité que le sens vulgaire discerne bien. Chaque jour, nous entendons autour de nous

Tantôt la souffrance sociale provient de ce que l'homme s'est montré commercialement ou industriellement incapable et inférieur à sa tâche. Tel individu est laborieux et digne de confiance : sa bonne volonté est reconnue de tous, mais sa formation économique est insuffisante ; aussi il végète misérablement avec un maigre salaire, qui ne lui permet pas de fonder normalement une famille. En lui la vie sociale s'étiole et s'affaiblit, sa contribution à la vie collective n'est pas ce qu'elle devrait être ; quand on l'observe de près, on constate qu'il est de ceux que les capables devront remorquer et soutenir.

Tantôt, au contraire, c'est la valeur morale qui fait défaut : tel individu est capable et intelligent ; son habileté professionnelle lui assure des gains élevés, mais chez lui l'homme moral n'a pas été à la hauteur de l'homme économique. En lui aussi, *bien que les raisons soient très différentes*, la vie sociale s'étiole et s'épuise ;

des phrases du genre de celle-ci : « Un tel, un brave garçon, très sérieux, intelligent, actif, et qui avait toutes chances de faire son chemin ; malheureusement la santé lui a manqué et il laisse une veuve sans ressources, avec des enfants à qui il a probablement transmis une prédisposition à la tuberculose dont il est mort lui-même ; pauvres gens, c'est la misère en perspective !... » « Un tel, un très excellent homme ; une bonne nature, toujours désireuse de faire le bien et de rendre service ; malheureusement il n'a aucune capacité ; il était bon tout au plus à faire un rond de cuir, aux appointements de 175 francs par mois, et le voilà ruiné ; que va-t-il devenir avec sa femme et ses enfants !... » — « Un tel, un malin, intelligent jusqu'au bout des doigts ; il connaissait merveilleusement son métier ; il eut fait un excellent ouvrier (ou un industriel de premier ordre) ; malheureusement il a sombré dans la débauche, et le voilà perdu... »

son égoïsme, servi par son intelligence même, le détourne de fournir à la vie collective la part contributive sans laquelle celle-ci ne peut ni se développer, ni même s'entretenir. Il est un mauvais citoyen, un de ceux dont il faudra que les autres compensent les défaillances par un surcroît de vaillance morale et de générosité.

L'auteur du présent ouvrage se propose exclusivement d'étudier, *en se plaçant au point de vue social*, les défaillances de cette deuxième catégorie. Mais, à raison même de ce dessein limité, et parce que la suite de ces pages démontrera l'importance souveraine que prend, au regard de la prospérité sociale, l'observation de la loi morale, par tous les membres de la collectivité, il importe, au début de ce livre, d'éviter toute équivoque et de déterminer la position doctrinale que l'on entend ici défendre. On n'a point l'intention de soutenir que l'observation de la loi morale *suffit* à rendre les peuples prospères, ni même de prendre parti sur la délicate question de savoir si, dans l'ensemble des faits sociaux, la prospérité collective est plus intéressée à la bonne formation *morale* qu'à la bonne formation *économique*, ou inversement. Depuis quelques années, les questions d'éducation morale de la jeunesse préoccupent vivement, et à juste titre, les citoyens clairvoyants qui observent l'évolution de notre démocratie et qui ne se contentent pas de célébrer avec enthousiasme « l'émancipation intégrale de la raison humaine, l'épanouissement complet de l'être humain sous les chauds et lumineux rayons de la pensée libre » (1).

Quelques publicistes, qui ne sont pas tous des croyants, ont même professé que « la question sociale

(1) Programme de l'association *La Libre Pensée Universitaire*.

n'est qu'une question morale ». Cette formule, rédigée sans doute pour donner la réplique à ceux qui avaient affirmé que la question sociale n'est qu'une question d'estomacs, ne peut être considérée comme exacte ; il suffit, pour en discerner l'insuffisance, soit de remarquer qu'il existe un certain nombre de personnes notoirement vertueuses et que leurs infirmités sociales et économiques empêchent cependant de compter parmi les bons citoyens, soit, plus simplement encore, de ne pas oublier que la vie quotidienne nous met en présence de problèmes difficiles dont la solution ne se trouve pas dans les manuels d'éducation morale. En toute occasion, chacun de nous, en ses qualités diverses d'époux ou de père de famille, d'employeur ou d'employé, de ministre du culte ou d'éducateur, de citoyen ou d'homme politique, est mis en demeure de prendre un parti sur des questions concrètes, qui sont parfois infiniment complexes, et, quoiqu'on dise, lorsqu'il s'agit de savoir s'il vaut mieux donner à ses fils telle ou telle instruction, si le régime du salariat, appuyé sur le syndicat professionnel, est meilleur que la coopération, si le libre échange est plus favorable que le protectionnisme, si la séparation des Églises et de l'État doit être préférée au régime des concordats, ce n'est pas aux seuls préceptes de la loi morale qu'il faut demander la solution. Ceux-là embrouillent les faits, qui oublient que l'homme est un être complexe dont l'activité multiforme est soumise à d'innombrables lois physico-chimiques, biologiques, économiques, sociales, psychologiques, morales, et l'observation des lois de toutes ces catégories peut seule garantir le développement harmonique et intégral de notre nature.

C'est sous la réserve expresse de cette observation, qu'il y a lieu d'aborder l'étude sociale du problème moral, tel que la vie le pose devant les sociétés contem-

poraines. Afin de donner à cette étude une plus grande précision, notre analyse ne portera que sur l'état moral de la France contemporaine (1). Le problème de la vie morale agite actuellement tous les grands peuples qu'entraîne l'ensemble des forces puissantes que l'on désigne communément sous l'expression un peu vague de « civilisation moderne ». Aucune nation n'est séparée de l'univers. Toutefois la France semble, plus que tout autre peuple, participer aux difficultés, aux crises et aux agitations qu'engendre l'insertion dans la vie sociale des éléments nouveaux qui travaillent et transforment les esprits et les institutions. Il y a là pour elle un péril et un honneur; puisse-t-elle seulement montrer bientôt que sa clairvoyance et sa force de discipline morale sont, aux heures de danger, plus grandes encore que sa témérité !

(1) Cette spécialisation n'a d'autre cause que celle qui vient d'être indiquée. Dans les pages où j'exposerai les misères et les tares de l'état moral de notre patrie, on voudra bien ne pas me prêter l'intention secrète de décerner, par *a contrario*, un brevet de moralité aux autres nations, ni de vanter, par *a contrario* également, les perfections morales de la France aux époques antérieures. Ces appréciations de vertu comparée risquent toujours d'être partiales, et elles sont inévitablement vaines.

CHAPITRE II

Les défaillances morales dans la vie privée.

L'étude *sociale* de la crise morale d'un peuple se subdivise en trois parties : l'analyse des actes immoraux accomplis par les individus, l'interprétation de ces actes en fonction de la vie sociale, l'exposé de leur répercussion sur la prospérité collective. Essayons de conduire méthodiquement chacune de ces investigations.

Personne ne conteste que la moralité des Français ne soit aujourd'hui très inférieure à ce qu'elle devrait être ; l'expérience quotidienne révèle que, chez un très grand nombre d'individus, la vaillance morale est loin de répondre aux exigences d'une vie familiale bien organisée et d'une vie sociale prospère. « Derrière le brouillard de nos illusions philosophiques, écrit M. Gabriel Séailles, regardez la réalité : des politiciens corrompus qui n'interrogent le peuple que pour découvrir dans ses passions les plus sûrs moyens de le tromper ; la violence de l'appétit substituée à la revendication du droit ; l'art de gouverner ramené au relâchement général de l'autorité, au seul souci de durer * en ne se faisant pas d'affaires » ; une littérature détachée de la conscience populaire qui, dans l'angoisse de tant de problèmes posés, ne se lasse pas de conter les petits drames de l'entresol, l'avant, le pendant et l'après de l'adultère ; l'alcoolisme qui nous prépare un peuple de fous :

la pornographie encouragée, honorée par le gouvernement, dès que ses proxénètes daignent écrire en français ou à peu près : un malaise général dont on détourne l'explosion tous les dix ans par une foire qu'on annonce comme une fête de l'esprit, et dont on assure le succès par l'exhibition de toutes les variétés ethnographiques de la prostitution... (1) »

Voilà certes un portrait peu flatté et il faut remercier le courageux professeur de nous l'avoir donné. Cependant, l'énumération est incomplète ; elle omet les désordres les plus graves, ceux qui sont la source, la cause génératrice de tous les autres, ceux dont l'homme accepte le moins de se corriger et qui sont pourtant les premiers auxquels il faut porter remède, je veux dire, les désordres de la vie privée. Sans doute, le pharisaïsme et l'hyprocrisie qui, à la faveur de nos querelles politiques et religieuses, ont envahi nos mœurs et exercent leurs ravages dans tous les milieux, ont établi entre nos concitoyens une sorte de convention tacite d'après laquelle il est entendu que l'on gardera toujours le silence sur les actes immoraux de la vie familiale et privée. Le pacte est ingénieux : il procure aux lecteurs et aux auditeurs des diatribes morales les plus véhémentes la satisfaction de constater que, si l'état moral de la France est lamentable, du moins les « braves gens » qui sont encore assez honnêtes pour écouter des sermons ou des discours moraux, ou pour s'intéresser à des statistiques criminelles, n'ont aucun

(1) *Les Affirmations de la Conscience moderne*. Paris, Armand Colin, 1903, p. 150. Je ferai souvent appel au témoignage de cet ouvrage que l'on peut considérer comme l'expression suffisamment exacte des dispositions intellectuelles qui, dans l'ordre pratique, prévalent parmi les plus réfléchis des professeurs de notre enseignement public.

reproche à s'adresser. Cette agréable conclusion rallie naturellement tous les suffrages, et chacun peut vaquer à loisir à ses pratiques égoïstes les plus dangereuses pour la prospérité sociale (1). La probité scientifique ne saurait pactiser avec ces calculs, et, puisque l'observation sociale démontre que c'est la bonne organisation de la vie privée et familiale qui fait les peuples vigoureux

(1) Nous est-il permis de signaler le caractère déplorablement superficiel et pharisaïque d'un trop grand nombre de discours, de sermons ou d'écrits dans lesquels on déplore l'abaissement de notre moralité. On fustige vigoureusement... mais on a soin de ne fustiger que les désordres commis... par les autres, par ceux qui n'appartiennent pas au groupe d'élite qui a eu la bonne pensée de venir vous entendre ou de vous lire. Ainsi, suivant les cas, on vitupère les progrès de l'alcoolisme devant les hommes sobres, les abus odieux de la richesse devant ceux qui vivent de leur salaire, l'envie et les appétits « d'en bas » devant les personnes « bien élevées ». Les statistiques de la justice criminelle, surtout celles qui se réfèrent aux condamnations subies par les jeunes gens et au nombre des suicides, sont spécialement mises à contribution : les assassins, les voleurs et les criminels précoces fréquentent rarement les réunions où l'on évoque la majesté des prescriptions morales et les suicidés ont de bonnes raisons pour ne pas venir. En revanche, si on flagelle comme il convient la pornographie par la gravure, dans le roman et au théâtre, on glisse sur la débauche des jeunes gens et la mauvaise conduite des maris. Enfin on ne parle jamais du malthusianisme : ce serait faire preuve de « mauvaise éducation », puisqu'il est entendu que, quelle que soit la catégorie d'auditeurs ou de lecteurs, la proportion des fauteurs de ce désordre serait considérable. Ainsi le vice honteux, qui menace de beaucoup le plus l'avenir de notre race, continue ses ravages sans obstacle, cependant qu'il est démontré que M. X... est un publiciste, un orateur ou un prédicateur « bien élevé » !

et forts, et que, là où cette bonne organisation existe, les autres désordres n'ont qu'une importance secondaire et peuvent trouver facilement un remède, il importe de nous attacher avant tout, j'oserais presque dire exclusivement, à signaler les misères et les défaillances morales qui se manifestent soit dans nos mœurs privées, soit dans notre vie familiale.

Voici d'abord une première déformation morale qui, à la différence de toutes les autres, ne sévit pas également dans les diverses catégories de la population et atteint plus spécialement les milieux populaires des villes et des campagnes, je veux dire l'intempérance alcoolique.

Avant les lois récentes qui, en majorant les impôts sur les spiritueux, ont donné une prime nouvelle à la fraude, il était officiellement constaté que la consommation de l'alcool s'était accrue de 25 0.0 en vingt années et, pendant la même période, la consommation des absinthes et autres liqueurs, qui était en 1884 de 49.335 hectolitres, passait brusquement en 1894 au chiffre de 125.078 hectolitres pour s'élever en 1904 au chiffre de 207.929 hectolitres. Et afin qu'en aucune circonstance, le liquide meurtrier ne manque à l'homme de toute condition qui désire s'en abreuver, une armée de 473.593 débitants, et qui fait chaque année des recrues nouvelles (1), se tient toujours prête aux ordres du consommateur. Encore la progression de ces chiffres est-elle très loin de représenter la progression véritable de l'alcoolisme ; outre qu'il existe un com-

(1) L'augmentation de l'effectif a été de 5.159 débits, en 1906 : au 31 décembre 1904, le nombre des débitants était de 468.434.

merce clandestin considérable. M. Berteaux, dans son rapport général sur le budget de 1903, estime que le nombre des bouilleurs de crû qui, en 1873, ne dépassait pas 500.000, dépasse actuellement 1.500.000 (1).

Ces statistiques effroyables ne sauraient surprendre, quand on connaît l'espèce d'émulation satanique que mettent les paysans et les ouvriers des villes à satisfaire leur fatale passion : fileurs et tisseurs d'Elbeuf, de Rouen, de Reims, de Roubaix et de Tourcoing (2), matelots bretons ou provençaux, mineurs du Pas-de-Calais, du Nord ou de la Loire, verriers d'Albi ou porcelainiers de Limoges, paysans de Bretagne, de Normandie ou de la Mayenne, vigneronns du Midi ou de Bourgogne, forts de la halle de Paris, ouvriers divers des grandes villes, tous cèdent avec entrain à l'intempérance alcoolique. Puis, comme s'il fallait, en pareille matière, préparer l'avenir, des rapports médicaux nous apprennent qu'en certaines parties de la France, notamment en Bretagne et en Normandie, une quantité appréciable d'alcool est souvent mêlée aux biberons des nourrissons (3).

(1) *Documents parlementaires*, Chambre des députés, session extraordinaire de 1902, annexe au procès-verbal de la séance du 6 décembre 1902. — Je dois d'ailleurs ajouter que ce chiffre de 1.500.000 paraît exagéré. MM. Boucard et Jèze donnent le chiffre de 600.000 bouilleurs de crû, sans indiquer d'ailleurs l'origine de leur renseignement. En tous cas, il n'est pas douteux que le nombre de ces « privilégiés » n'ait beaucoup plus que doublé depuis 1873. Il doit dépasser maintenant 1.100.000.

(2) A Saint-Chamond et dans la vallée de la Saône, comme l'industrie de la soie préfère les doigts plus agiles des femmes à ceux des hommes, il n'est pas rare de voir des maris qui gardent la maison, font le ménage et... s'enivrent tout le long du jour, pendant que leurs femmes travaillent à l'usine.

(3) « Le nouveau né a à peine reçu le baptême religieux à

En de nombreux endroits la contagion a atteint les femmes mêmes, et maintes fois à Paris, nous avons vu des ouvrières des ateliers de typographie ou de brochage avaler un petit verre d'alcool. « servi sur le comptoir », avec une aisance empressée qui témoignait tristement de l'entraînement acquis.

Ces renseignements généraux visent l'ensemble de la France : si l'on voulait observer certaines communes ou certains départements en particulier, on devrait donner des détails plus attristants encore. « A Clécy, on estime que chaque personne adulte boit en moyenne un litre d'eau-de-vie par semaine ; à Evrecy, il en est de même. A May-sur-Orne, les hommes boivent en moyenne deux litres d'alcool par semaine, les femmes et les jeunes gens un demi-litre ; à Louvigny, à Cambremer, il est des ouvriers qui boivent jusqu'à un litre *par jour* ! » (1)

Dans une commune de la Mayenne que je pourrais citer, sur 432 habitants, 76, hommes ou femmes,

l'église qu'il reçoit le baptême de l'alcool au cabaret voisin, où le cortège fait halte avant d'entrer à la ferme .. Tasses de café, *petits pots et demoiselles* sont servis : on ouvre la bouche de l'enfant, on y glisse une cuillerée du breuvage normand. Il crie ou il fait la grimace. Quand par hasard, sa grimace a l'air d'un sourire, les commères qui se connaissent en diagnostics lui prédisent un glorieux avenir... Il n'est pas rare que, dès la fin de la première année, l'enfant partage presque complètement le régime des parents. Il boit alors du cidre et du café auquel on ajoute un peu d'eau-de-vie... Dès que l'enfant a atteint l'âge de quatre ou cinq ans, il reçoit une ration d'eau-de-vie, à la table des parents, chaque fois que l'occasion s'en présente. » Douarche, *Rapport sur l'état moral des populations de Normandie*, p. 73, cité dans la *Depopulation en Normandie*, par Jean Guillouard, *Réforme sociale*, 1^{er} novembre 1904.

(1) Douarche, *op. cit.*, *passim*.

achètent chaque jour de l'eau-de-vie ; il y a 4 débits dans la commune, et un seul d'entre eux vend en moyenne 200 pots, c'est-à-dire 400 litres d'eaux-de-vie par mois. A 13 ans, au sortir de l'école primaire, les garçons sont placés comme « petits valets » dans les fermes : là ils subissent l'influence des grands valets qui s'empressent de faire leur éducation, et à 15 ans ces petits valets sont régulièrement ivres chaque dimanche à partir de trois heures de l'après-midi. Le dimanche, avant neuf heures du matin, un grand nombre de valets de ferme avalent 15 à 16 *cafés*, accompagnés chacun, comme l'on sait, d'une très forte « rasade » d'eau-de-vie. Le nombre des bouilleurs de crû est considérable dans la commune et le commerce frauduleux des alcools est très actif. Les moissonneurs du mois d'août reçoivent chaque jour un demi-litre d'eau-de-vie et ils estiment que cet avantage mérite l'acceptation d'un salaire réduit.

Tels sont, dans notre pays, les exploits de l'intempérance alcoolique : faut-il ajouter que l'exploitation de ce vice est aux mains de certains industriels et de certains politiciens sans scrupules un moyen d'action et de gouvernement. Depuis longtemps, les économistes ont signalé la misérable condition des débardeurs des ports et des charretiers que leur désorganisation sociale livre souvent au pouvoir discrétionnaire de l'employeur ; celui-ci, tenancier lui-même d'un cabaret, n'embauche que les hommes qu'il sait devoir dépenser sur son « zinc » les quatre cinquièmes de leur solde. A côté de ces cas extrêmes, que d'exemples on pourrait citer d'employeurs, plus nombreux qu'on ne le croit, qui utilisent pour leurs relations avec leurs employés la désorganisation ouvrière entretenue par l'alcool : en un temps où la concurrence a rejeté tout frein moral, un patron ne néglige aucun avantage et, s'il répugne à encourager ouvertement l'alcoolisme, du moins il ne fait rien pour

en arrêter l'extension. Quant aux relations étroites qui, dans tous les partis, unissent les débitants et les bouilleurs de crû aux membres du Parlement, elles sont connues de tous, et les lecteurs qui désireraient apprécier jusqu'à quel degré de bassesse peut tomber la passion politicienne au service des plus vils intérêts devraient se référer au compte rendu des séances mémorables de février 1906, consacrées à la discussion du privilège des bouilleurs de crû. M. Gide a montré que cette attitude de nos députés est une tradition à la veille des élections générales (1); il semble que cette tradition a toutes chances de se maintenir. L'accueil nonchalant fait à la proposition de loi de M. Siegfried indique que pendant longtemps encore la France sera le seul pays d'Europe où la vente de l'alcool soit aussi libre que la vente du papier à lettre ou du coton à ravauder les bas (2).

Après l'intempérance, le second mal moral qu'il convient de signaler est celui de l'impureté des mœurs chez les jeunes gens des deux sexes, et spécialement

(1) *Revue politique et parlementaire*, août 1906.

(2) Ces actes multipliés et chaque année plus nombreux d'intempérance alcoolique me fournissent l'occasion de m'expliquer une fois pour toutes sur la valeur des statistiques criminelles. D'ordinaire, quand on étudie l'état moral de la France, on fait largement usage de ces statistiques, dont on tire d'ailleurs facilement les conclusions les plus contradictoires; j'ai déjà signalé une des raisons principales de cette coutume (*vide supra*, p. 49 note 4). Dans la présente étude, ces statistiques ne sont citées occasionnellement qu'à titre de renseignement accessoire: une bonne méthode d'observation exigeait en effet qu'il en fût ainsi, comme le démontre l'exemple de l'alcoolisme. D'après les tableaux de l'administration de la justice crimi-

chez ceux du sexe masculin. Sur ce point le mal est universel, en ce sens qu'il atteint tous les milieux et n'a le plus souvent d'autres limites que celles que lui impose la difficulté de trouver de l'argent ou de vaquer à un minimum de travail indispensable.

On ne peut essayer de donner ici, même sommairement, un exposé des exploits du démon de la luxure et de la prostitution. Pour traiter un si vaste sujet, il y faudrait consacrer un volume entier, et encore aurait-on la certitude de ne fournir que des renseignements très incomplets. Dans nos sociétés modernes, la débauche est

nelle, les chiffres moyens annuels des contraventions et des délits d'ivresse, pour les deux dernières décades du XIX^e siècle, auraient été les suivants (*Journal Officiel* 20 septembre 1902, p. 6264) :

1881-1885	67.155
1886-1890	59.420
1891-1895	62.154
1896-1900	58.979

Les statistiques attestent donc que pendant les années 1880-1900, la moyenne annuelle des méfaits d'ivrognerie scandaleuse aurait diminué, et ce renseignement est en contradiction directe avec d'autres renseignements, très dignes de foi, — parmi lesquels figurent, ô ironie, les statistiques de l'administration des Finances — qui attestent le développement progressif du vice d'intempérance. Cette contradiction est pourtant très logique, puisqu'il est avéré que la consultation des statistiques criminelles conduit très sûrement aux plus fâcheuses méprises ceux qui veulent connaître l'état moral d'un peuple. En effet une loi sociale trop peu connue, en dépit de son évidence et de son importance, exige que, *dans un milieu social donné, l'action répressive des tribunaux soit d'autant plus bénigne que le méfait à réprimer est plus fréquent* : ainsi le meurtre qui est beaucoup plus fréquent en Italie que dans la Grande-Bretagne est puni

devenue une vaste institution sociale, ayant à son service un immense personnel et un luxueux outillage industriel ; des méthodes perfectionnées assurent le recrutement de l'un et l'entretien de l'autre.

Les établissements, qui ont pignon sur rue, sont valablement reconnus par l'autorité publique, et, en France, on a même obtenu que le pouvoir social exerçât un certain contrôle sur la qualité de la marchandise fournie. Le commerce reçoit une sorte d'estampille officielle. Au surplus, là ne se borne pas l'intervention de l'administration : comme la pornographie a lié son sort

plus sévèrement dans le second pays que dans le premier, et de même, en France, la pénalité infligée au crime d'avortement et au délit d'adultère n'a cessé de fléchir à mesure que le nombre de ces méfaits s'est accru. Cette loi sociale ne paraîtra pas déconcertante à ceux qui voudront bien remarquer que la fréquence d'un délit atteste que l'opinion moyenne n'éprouve à son égard qu'une répulsion atténuée, et dès lors il est naturel que la punition soit légère, ou même disparaisse tout à fait, à l'égard d'un grand nombre de délinquants. Une réforme sérieuse de nos mœurs au sujet de l'alcoolisme aurait pour premier effet de faire apparaître une augmentation importante du nombre des délits ou contraventions d'ivrognerie, et, en sens contraire, ce nombre fléchirait et tendrait même vers zéro, si les habitudes d'intempérance devenaient encore plus répandues qu'elles ne le sont. Dans une société où tout le monde s'enivrerait, personne ne serait poursuivi devant les tribunaux pour usage immodéré de l'alcool.

Cette loi sociale comporte divers enseignements dont il importe au moins de retenir dès maintenant celui-ci : l'action répressive des tribunaux est radicalement impuissante à arrêter la progression d'un délit social, toutes les fois que cette action n'est pas vigoureusement soutenue par un groupe organisé et suffisamment nombreux de citoyens capables d'entraîner derrière eux l'opinion publique.

à celui de l'art et que des « personnalités éminentes » affirment qu'il faut avant tout respecter « la liberté de l'Art » et reconnaître sa présence partout où il se manifeste, aucune répression judiciaire ne punit les auteurs de gravures ou de romans obscènes.

M. le Ministre de l'Instruction publique décore même les romanciers et les auteurs dramatiques dont les œuvres empoisonnées ont, avec persévérance, souillé l'imagination de plusieurs générations de jeunes gens. Ainsi l'exploitation commerciale de la débauche est régulièrement organisée (1) ; toutes les ressources modernes de l'art et du confortable intérieur sont utilisées, et, avec une ingéniosité inlassable, les exploitants savent mettre leurs établissements à la portée de toutes les bourses (2), à la hauteur de tous les raffinements,

(1) Des statisticiens bien renseignés évaluent à 120.000 le nombre des femmes qui vivent à Paris de la prostitution : à ce chiffre il convient de joindre la masse immense de celles pour qui l'inconduite fournit une valeur d'appoint, comme disent les financiers. Cet appoint est si usuel et si normal qu'il entre régulièrement comme élément dans la fixation du salaire de beaucoup de jeunes employées de Paris ; dans certains magasins de modes, de confections et d'articles de Paris, les patrons, imitant en cela les directeurs de théâtre, ne paient qu'une rémunération dérisoire à des employées qui pourtant se disputent les places, parce qu'il est connu que, dans ces fonctions, le salaire normal s'accroît de gros revenus d'origine louche, comme le salaire du garçon de café s'accroît des pourboires versés par le consommateur.

(2) A Versailles, il existait il y a quelques années, dans le voisinage des casernes, un établissement où le consommateur avait droit, par dessus le marché, à une petite assiette de salade ; et pourtant le prix total ne dépassait pas quarante centimes.

à la convenance de tous les besoins. Parfois une importante mise de fonds est nécessaire : dans ce cas « d'honorables » commerçants de la ville apportent les capitaux, et les bénéfices annuels sont régulièrement partagés suivant les clauses prévues au contrat de commandite.

Après de pareils excès, on ose à peine mentionner ce qu'on pourrait appeler le dérèglement des mœurs en petit comité : avoir des relations plus ou moins fréquentes avec une femme non mariée, entretenir une maîtresse, ce sont là choses que l'opinion publique juge innocentes, qu'elle absout et qui, d'ailleurs, si elles ne sont pas assaisonnées d'autres plaisirs variés, ne peuvent convenir qu'aux natures somnolentes ou fatiguées, ou énervées, ou encore à ceux à qui manquent des occasions de mieux faire. « Les bonnes familles » font, aux « liaisons » de leurs fils une guerre opiniâtre et sans merci, mais de tous autres motifs que des raisons spécifiquement morales expliquent trop souvent cette attitude, puisqu'on voit aussitôt cette hostilité s'atténuer à l'égard d'autres formes, bien autrement graves cependant au point de vue moral, de l'inconduite de leurs fils. On redoute les écarts des jeunes gens, non pas parce qu'ils sont immoraux, mais parce qu'ils engendrent des conséquences sociales qui troublent le plan de vie bourgeoise que l'on avait conçu : l'important est que ce plan puisse être maintenu, et on croit que le reste doit s'arranger avec quelques billets de banque.

Telles sont les manifestations du dérèglement des mœurs parmi les jeunes gens des deux sexes : à des degrés divers, ce dérèglement est admis *dans tous les milieux* sans distinction d'opinion. Une notable majorité de parents estiment qu'il faut que « jeunesse se passe », et même il ne manque pas de pères et de mères de famille qui considèrent que certaines aventures passées

sont une marque de supériorité chez les candidats à la main de leurs filles. Parfois les intéressées ratifient la préférence de leurs parents, et on en rencontre même qui éprouvent un secret mépris pour un fiancé qui n'aurait pas à l'avance traversé certaines expériences, ou même hélas ! qui ne pourrait les initier au secret de certaines débauches.

Trouvera-t-on que ce tableau est trop poussé au noir ?

Il n'est certes pas dans mon intention de prétendre que la pureté des mœurs soit chose inconnue parmi les jeunes gens de France, et je sais, au contraire, combien est délicate et immaculée la pureté de tant de jeunes filles françaises, combien est belle aussi l'âme de certains jeunes hommes qui puisent dans leur foi religieuse ou philosophique le courage de résister aux tentations de la luxure.

Mais justement l'héroïsme de presque tous ces jeunes hommes et d'un certain nombre de ces jeunes filles (1) atteste le déplorable état de nos mœurs à cet égard : à la caserne comme aux écoles de droit, de médecine ou des beaux-arts, dans les ateliers de couture comme dans les grands magasins et les études de notaire ou d'avoué, aux champs et dans les usines, au *carré* de nos navires de guerre comme au *mess* de nos officiers, le même et unique sujet défraie toutes les conversations des jeunes gens, excitant sans trêve les imaginations, surexcitant les appétits grossiers. Les sarcasmes et les

(1) Heureusement, pour un grand nombre de jeunes filles, la protection de la vie familiale leur permet de considérer comme un fait naturel, et qui ne suppose aucun héroïsme spécial, la conservation d'une pureté parfaite. Mais il est vrai aussi que les modifications récentes apportées dans le mode d'instruction des jeunes filles tendent à abaisser sensiblement ces barrières protectrices.

taquineries que l'on multiplie à l'égard de « *certain* *imbéciles* » (1) qui restent purs correspondent aux éloges admiratifs que l'on décerne aux exploits de ceux qui ont poussé plus loin que leurs camarades les hardiesses de leur impudicité et qui ont eu la *bonne fortune* de séduire une jeune fille honnête ou de détourner une femme mariée de la fidélité conjugale. Il faut parcourir le samedi soir les quartiers où l'on s'amuse d'une grande ville, pour mesurer toute l'amplitude du mal, et je ne sache pas qu'il existe un spectacle plus humiliant pour nos contemporains, qui parlent si souvent de la dignité humaine, que celui offert par les innombrables cafés-concerts ou bals musettes de Paris.

Encore ces divertissements hebdomadaires sont-ils presque des distractions pudiques auprès des hontes du « Bal de l'Internat » ou du « Bal des Quat-z-Arts ».

Lorsque le dérèglement des relations charnelles entre les jeunes gens des deux sexes est poussé si loin, il entraîne nécessairement à sa suite trois méfaits spéciaux qui lui font cortège : le vice contre nature, l'avortement et l'infanticide. Sur le premier de ces méfaits, il est impossible de s'exprimer ; il faudrait, pour le faire, écrire en latin et emprunter à saint Paul quelques-unes des vigoureuses formules de son Epître aux

(1) Je demande aux lecteurs de remarquer qu'il n'est pas indiqué ici que *tous* les jeunes gens vertueux sont considérés comme imbéciles par les autres : il y aurait même grand profit, je crois, pour les éducateurs et les prêtres qui s'emploient à moraliser la jeunesse, à analyser méthodiquement les raisons qui font que certains jeunes hommes vertueux sont bafoués par leurs camarades, tandis que d'autres, également vertueux, sont universellement respectés et même admirés.

Corinthiens. Il suffit de savoir (et aucun de ceux qui sont en relations intimes avec les jeunes gens des écoles ou les employés des magasins ne le contestera) que le vice innomable auquel Sodome a attaché son nom contamine à Paris des milieux bien autrement étendus qu'on ne le suppose généralement. Le double scandale, survenu il y a peu de temps, dans la même année, a vivement ému l'opinion publique, qui ignore sans doute que pareil scandale se renouvelle chaque semaine, à plusieurs exemplaires, et la certitude où se trouve le parquet de compromettre des noms « honorablement » connus, l'impuissance de la loi, les interventions puissantes sont les seules causes de la rareté des poursuites.

Aussi, avec la complicité du pharisaïsme et de l'autorité publique, le mal poursuit ses ravages. Il ne se cache même plus : lui aussi a pignon sur rue, et il est tels cafés de la capitale où se tiennent chaque jour de petits cercles littéraires et artistiques au milieu desquels un causeur agréable, parfois décoré de la Légion d'honneur, expose les charmes exquis des sensations inconnues du vulgaire.

Le nombre des infanticides et des avortements constatés a très sensiblement augmenté pendant le dernier tiers du XIX^e siècle, et, conformément à la loi sociale déjà signalée, le fléchissement dans la répression et la difficulté de la preuve tendent à laisser ignorer un grand nombre de méfaits de ce genre. Le rapport sur l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie pour l'année 1900 est spécialement instructif, en ce qui concerne les infanticides : il donne le recensement que voici pour chaque période quinquennale :

1881-1885	879
1886-1890	866
1892-1895	722
1896-1900	535

soit un total de 3.002 infanticides en vingt années.

Ces chiffres progressivement décroissants seraient encourageants si on ne savait la cause purement administrative de cette décroissance apparente : aussi bien l'auteur du rapport a-t-il soin de consigner cette remarque dont il faut méditer longuement la portée ; « les magistrats en présence des verdicts systématiquement négatifs du jury se sont attachés à correctionnaliser de plus en plus les attentats dirigés contre la vie de l'enfant. On ne saurait donc conclure du nombre des affaires jugées par les cours d'assises à une amélioration réelle... » Bien plus, même après cette sélection opérée par le parquet, « l'indulgence du jury s'est affirmée de jour en jour. *On était cependant en droit d'espérer le contraire : il n'en a rien été*, car la proportion des acquittements est beaucoup plus forte aujourd'hui, 42 0/0, qu'elle ne l'était autrefois, 26 0/0 en 1876-1880 (1) ».

Subissant à son tour l'influence de l'opinion publique, le législateur a voté la loi du 21 novembre 1901 qui atténue la pénalité réservée au crime d'infanticide : cette réforme cherche à faire la part du feu et diminue la peine dans l'espoir que du moins elle atteindra plus régulièrement les criminels. L'administration de la justice criminelle n'a pas encore eu le temps de recueillir des renseignements qui permettent d'apprécier la légitimité de cet espoir, mais, sans être prophète, on peut une fois de plus prédire un échec. En maintes circonstances, les jurés participant naturellement à l'aveulissement moral de leurs concitoyens, ne voudront pas plus envoyer à la maison de force la mère criminelle qu'ils ne voulaient auparavant l'envoyer au bagne. Il y aurait un moyen, sinon de relever la moralité sur ce point, du moins de diminuer les occasions offertes à l'immoralité

(1) *Journal Officiel*, 20 septembre 1902, p. 6264.

de se manifester, ce serait de réformer le scandaleux article 340 de notre code civil et d'autoriser la recherche de la paternité. Mais ni l'aristocratie, ni la bourgeoisie ne veulent entendre parler de cette réforme, et, à maintes reprises, la proposition de loi présentée avec persévérance par M. Gustave Rivet, a été repoussée à une grosse majorité, avec l'appui empressé de certains députés qui, si le parti de l'ordre moral existait encore, en seraient les plus fermes soutiens.

Il existe en économie politique une loi très importante, que les spécialistes appellent la loi de substitution, et en vertu de laquelle, dans les échanges, une marchandise à peu près similaire tend à remplacer une autre marchandise dont le prix est sensiblement plus élevé. Cette loi, fondée sur le principe du moindre effort et du moindre risque, gouverne aussi les phénomènes de la vie morale, et c'est sous son influence que, de nos jours, l'infanticide tend à diminuer ou du moins ne bénéficie pas d'un accroissement correspondant à l'état des mœurs : on lui a trouvé un remplaçant avantageux, l'avortement. Cette pratique abominable est devenue, grâce au progrès de la science pharmaceutique et de la chirurgie, beaucoup moins dangereuse qu'autrefois (1), et ce progrès en a entraîné un autre, l'abaissement considérable des prix. Actuellement, dans les grandes villes, le tarif de l'opération ne peut faire reculer personne, si bien que les jeunes gens sans scrupules peuvent, à peu de frais, s'éviter les ennuis et la disgrâce de l'abandon d'une maîtresse qui va devenir mère ; l'intervention d'une sage femme ou

(1) Ce qui ne veut pas dire que la patiente ne soit encore exposée à payer de sa vie ou de sa santé l'audace qu'elle met au service de son immoralité.

d'un médecin complaisant assure une « heureuse délivrance ». Aussi l'avortement est-il devenu usuel dans certains milieux des grandes villes et des centres industriels, à tel point que, suivant la remarque profonde d'un moraliste, le nombre élevé des naissances d'enfants illégitimes ne se rencontre plus que parmi les populations restées probes et honnêtes. Dans une ville comme Paris, *le chiffre annuel des avortements dépasse tout ce que les inductions les plus pessimistes permettent de conjecturer*, et l'extension même du mal est devenue le meilleur garant de son impunité. Si, par suite de quelque malchance, la justice est saisie, les interventions politiciennes ou mondaines se produisent en hâte, et comme on découvre à l'instruction que les noms les plus honorablement connus seraient éclaboussés, on s'empresse d'étouffer l'affaire (1).

Enfin on a pu croire, il y a quelques années que l'immoralité, toujours empressée à utiliser les découvertes de la science, avait trouvé une ressource nouvelle qui dispenserait de recourir à l'infanticide et à l'avortement. Dans une thèse présentée à la Faculté de

(1) Les moyens d'arrêter une grossesse à ses débuts sont d'ailleurs nombreux : sans parler des drogues innombrables que l'on débite en certaines officines, hautement vantées à la quatrième page des journaux, ni des vertus curatives de l'équitation, très employée en certains milieux, les maladies professionnelles afférentes à certaines industries sont utilisées par des ouvrières qui spéculent sur leur collaboration. Ainsi, comme il est reconnu par les médecins que les femmes employées dans les manufactures de tabacs sont très spécialement exposées à des accidents, pendant les mois de la grossesse, ce renseignement est mis à contribution par des jeunes filles qui demandent à la nicotine un secours qu'elles n'oseraient encore attendre de l'habileté d'une « faiseuse d'anges ».

médecine de Paris en 1896, le docteur Canu assure que « l'ovariotomie a fait plus de mal à la France en dix ans que les balles en 1870. » Dans une interview publiée par *l'Éclair* au mois de juillet de la même année, ce docteur déclare « qu'on a ovarié à Paris depuis quinze ans trente à quarante mille femmes, et qu'il existe en France cinq cent mille femmes sans ovaires (1) ». Il est malaisé de déterminer quelle est dans ce nombre la proportion des opérations pratiquées dans un dessein immoral ; on sait seulement que cette proportion est très élevée, et dans le monde où l'on s'amuse on a tiré grand parti de cette découverte de la science chirurgicale.

Après de pareilles constatations, on n'est pas surpris d'apprendre que la famille et le mariage monogamique traversent une crise grave et en effet, depuis plusieurs années, les journaux et les revues, les réunions et les écoles d'études sociales multiplient à ce propos les enquêtes et les consultations. Cette crise est inévitable : le mariage et la famille supposent chez les parents un grand esprit de probité et de dévouement, une aptitude à exercer sur soi-même une discipline persévérante et exacte, notamment sur les appétits charnels de l'homme. Comment espérer qu'une société où des défaillances morales de la nature de celles qui ont été signalées se produisent en si grand nombre, et où, par conséquent, derrière ceux qui ne reculent devant aucune impudicité, il existe une masse profonde d'individus de moralité médiocre, ni franchement pervers, ni moins encore capables de véritables générosités morales, comment,

(1) Cité dans *Mariage et Union libre*, par George Fougère, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1904, p. 220.

dis-je, espérer que le mariage monogamique indissoluble et la famille trouveront, pour les fonder, les vaillances morales qui leur sont nécessaires ? Sans doute, cela peut arriver et cela même arrive, et je salue ici avec un grand respect les époux désintéressés et généreux qui se sont choisis dans toute la sincérité de leur cœur, poussés l'un vers l'autre par la séduction d'un amour que purifiait et qu'ennobliissait une conception élevée de la vie. Associés pour une mise en valeur plus intensive de leurs facultés, ils ont fondé de véritables familles, c'est-à-dire des familles dans lesquelles des enfants, aussi nombreux qu'il plaît à la nature de les faire naître, sont préparés au travail vigoureux, à la responsabilité, au mépris de la richesse qu'on n'a pas acquise soi-même, à la probité parfaite, en un mot à toutes les grandes vertus qui font les races robustes et saines.

Mais les renseignements les plus précis attestent que le nombre des ménages qui acceptent cette noble tâche diminue progressivement ; à juger par les conversations, par les sourires sceptiques qui les accompagnent ou les conseils odieux qui s'y mêlent, on dirait parfois que cet idéal de vie morale n'est plus fait pour notre temps. Peut-être convenait-il à un autre âge. Maintenant nous sommes trop vieux et nous savons trop de choses... !

Et pourtant s'il était vrai, *comme il est manifestement vrai en effet*, qu'un peuple ne peut être prospère et fort qu'autant qu'il existe parmi ses membres, un nombre suffisant d'individus qui conçoivent cet idéal, et qui, en dépit de leurs misères et de leurs défaillances, tendent vers lui de toutes les forces de leur être, dussent-ils lui sacrifier parfois les avantages les plus légitimes, auxquels un père et une mère de famille semblent en droit de prétendre !

Les nombreuses défaillances morales qui, à notre époque, atteignent la constitution familiale, se répartissent en deux catégories suivant les milieux sociaux qu'elles atteignent plus spécialement. Dans la première catégorie on doit ranger la tendance à préférer le célibat égoïste, l'adultère et le divorce ; la cupidité, la vanité, la répulsion pour le travail et la recherche immodérée du plaisir sans trêve forment la seconde ; enfin, au sommet, parce qu'il est un mal beaucoup plus grave que tous les autres, le malthusianisme doit être étudié séparément.

C'est d'abord un fait constaté et précis que les jeunes gens des deux sexes se montrent aujourd'hui moins empressés à contracter mariage, et tandis que le nombre des mariages s'élevait vers le milieu du siècle, en 1851 par exemple, au chiffre de 286.884 pour une population un peu inférieure à trente-six millions d'habitants, on n'a plus enregistré, pendant l'année 1890, que 269.332 mariages (1), malgré un petit accroissement de la popu-

(1) Voici quelques statistiques intéressantes :

1875	300.427	1901	303.469
1884	289.555	1902	294.786
1890	269.332	1903	295.996
1895	282.915	1904	278.721
1900	299.084	1905	302.623

Il semble donc qu'un progrès ait été réalisé et cependant d'autres témoignages attestent avec certitude la décadence de l'institution conjugale. L'apparente contradiction se résout aisément si l'on veut bien se souvenir des observations présentées à propos des délits d'ivrognerie. A mesure que l'opinion publique s'habitue à ne plus considérer le mariage que comme un contrat vulgaire, générateur de plaisirs variés et n'entraînant aucune charge sérieuse, n'obligeant ni à la fidélité conjugale, ni à la procréation d'enfants, il est normal que le nombre des mariages s'accroisse, et en

lation et l'introduction du divorce. Sans doute le sentiment plus exact des responsabilités morales et physiologiques qu'entraîne le mariage arrête certains individus, et il en est d'autres que leur impuissance à trouver une profession rémunératrice retient seule dans le célibat, mais on se duperait soi-même, si l'on considérait ces raisons comme les causes véritables de la régression constatée. La recherche immodérée du plaisir, la révolte anarchique de l'individu contre toute sujétion, même la plus saine et la plus normale, le désir de conserver son indépendance quitte à donner à ce mot le commentaire le plus irrationnel, le plus antisocial, voire le plus immoral, sont de beaucoup les causes les plus actives (1), et s'il en fallait une preuve il suffirait de signaler le grand nombre des jeunes hommes qui allèguent comme raison de leur célibat, leur pénurie financière, et qui gaspillent cependant en dépenses frivoles, et souvent déshonnêtes, une somme d'argent très supérieure à celle qu'exigerait l'entretien normal d'une famille.

On a vu plus haut combien est grave et multiforme le dérèglement des mœurs des jeunes gens des deux

même temps que la conception de l'institution conjugale s'avilit et s'abaisse, le nombre des célibataires doit diminuer. Le premier effet d'une régénération morale concernant le mariage et la famille serait de diminuer transitoirement le nombre des célébrations de mariage.

(1) Il m'a toujours paru que l'exposé fait par les célibataires, — il va sans dire que les célibataires qui ont prononcé des vœux religieux ne sont pas ici visés, bien que, à leur égard aussi, il convienne parfois de faire des réserves importantes, — des raisons qui leur ont fait préférer le célibat au mariage, était une des occasions les meilleures de mesurer l'étendue de l'égoïsme anarchique qui prévaut dans nos mœurs.

sexes. Aussi bien, comme il fallait s'y attendre, les mœurs des adultes mariés correspondent-elles à la préparation reçue ou recherchée pendant la jeunesse. Dire qu'elles correspondent n'est pas tout à fait exact : il y a plutôt un progrès très marqué et voici pourquoi : au milieu de l'immense effectif de jeunes hommes et de jeunes filles qui, à des degrés divers, participent au dérèglement des mœurs, il est fait, par la vie même, pendant les douze années qui séparent l'âge de 18 ans de l'âge de 30 ans, une très précieuse sélection. Les maladies issues de l'alcoolisme et de la débauche éliminent par la mort une proportion importante de ceux qui ont poussé le plus loin les excès de leur luxure, et les autres, définitivement réduits à la misère physique, morale ou économique, traînent péniblement dans quelque bas-fonds ou dans quelque emploi subalterne leur existence dégradée. Quant à ceux qui ont gardé plus de mesure dans leurs dérèglements ou que des circonstances favorables d'éducation, de milieu, servies par une robuste santé physique, ont permis de retirer du gouffre, ils arrivent en très grande majorité au mariage. Seulement on aperçoit en quelles dispositions morales ils abordent cette vie nouvelle ; la langue bourgeoise dit d'un jeune homme qu'il vient de se ranger et qu'il a enterré sa vie de garçon ; l'expérience démontre que malgré cet enterrement, le garçon survit très souvent dans le mari. En tous cas, personne n'a trouvé encore le moyen d'infuser soudain des sentiments moraux, purs, nobles et généreux à des individus qui, quelques semaines encore, avant leur comparution devant l'officier de l'état civil, donnaient des preuves répétées de leur vulgarité morale ou de la bassesse de leurs appétits.

Aussi, au milieu de cet immense groupement, le nombre s'accroît-il sans cesse des époux qui rejettent

délibérément le double principe de la fidélité conjugale et de l'indissolubilité du mariage.

Il faut renoncer à évaluer, même approximativement, le nombre des adultères commis chaque année dans notre pays : on peut seulement affirmer, sans témérité d'une part, que ce nombre dépasse de beaucoup le taux, qui paraît inévitable dans toute grande société normale, et d'autre part que ce chiffre est en hausse très sensible depuis cinquante ans (1).

(1) On sait qu'en cette matière les statistiques pénales ne fournissent aucun renseignement digne de foi, puisque le nombre des adultères *poursuivis* n'a aucun rapport avec celui des adultères *commis*, et personne ne s'avisera de penser que pendant les années 1896-1900, le nombre moyen annuel des adultères n'ait été que de 1.143. Aujourd'hui la procédure devant les tribunaux correctionnels n'est plus que le préliminaire d'une instance en divorce ou en séparation de corps, et cet acte de procédure ne s'explique que par le désir du conjoint d'invoquer à son profit les articles 229 et 230 du Code civil, lesquels assurent le succès péremptoire du demandeur en divorce ou en séparation de corps qui justifie de l'infidélité de son conjoint. Aussi les magistrats prononcent-ils toujours une peine très douce, et il y a peu d'années, on citait un juge au tribunal de la Seine qui prenait soin d'informer les délinquants qu'il leur appliquait « le tarif établi par la Chambre », c'est-à-dire 25 francs. Sous le bénéfice de ces observations, comme les statistiques peuvent cependant intéresser quelques lecteurs, voici le recensement des adultères poursuivis devant les tribunaux depuis 1845.

Années.	Nombre des affaires.	Années.	Nombre des affaires.
1846-1850	191	1876-1880	431
1851-1855	272	1881-1885	546
1856-1860	338	1886-1890	938
1861-1865	408	1891-1895	963
1866-1870	336	1896-1900	1143
1871-1875	378		

Il est notoire que l'adultère n'excite plus aujourd'hui, dans l'opinion publique, qu'un sentiment très atténué de réprobation : on constate que M. A. ou M^{me} B. a eu des relations très amicales avec une tierce personne, on se dit que le conjoint du coupable a dû avoir des torts ou au moins « manquer de psychologie » et c'est tout (1). D'ailleurs on se console, en pensant que l'infidélité conjugale est la matière inépuisable qui fournit à nos romanciers et à nos auteurs dramatiques leurs pages les plus captivantes ou leurs scènes les plus dramatiques.

Ce fléchissement du sentiment moral collectif, cette multiplication des atteintes portées à la fidélité conjugale sont parfaitement logiques, en harmonie avec l'état général de nos mœurs, avec la *série* des phénomènes du même ordre. Il a fallu naguère toute l'inexpérience sociale des défenseurs du divorce, pour annoncer que « le premier effet de la loi sur le divorce serait de diminuer le nombre des adultères ». Dans une société où la pratique du divorce est devenue courante et usuelle, un certain nombre d'époux doivent nécessairement considérer que l'adultère n'est autre chose qu'un divorce anticipé, un divorce avant la lettre, et en un temps où le formalisme rituel disparaît à juste titre de toutes les institutions, cette déduction est logique. Au surplus, il n'est pas rare d'entendre soutenir qu'une certaine liberté adultérine du mari présente plusieurs avantages,

(1) Dans certains compartiments spéciaux de l'aristocratie parisienne, une pratique raffinée s'est introduite depuis quelque temps : lorsqu'une invitation à un grand dîner est adressée à un ménage ami, la maîtresse de la maison a soin d'inviter également l'amant de Madame et de lui donner à table une place peu éloignée de celle de son amie.

notamment pour la santé de la femme, qui en compensent les inconvénients (1).

Tout comme l'adultère, et pour les mêmes raisons, le divorce a trompé l'attente des hommes qui, il y a trente années, ont mené dans notre pays la vigoureuse et habile campagne qui a abouti au vote de la loi de 1884. On annonçait alors avec assurance que « le nombre des divorces diminuerait rapidement quelques années après la promulgation de la loi, lorsque les anciennes querelles conjugales auraient été liquidées, et reprendrait ensuite la marche ascensionnelle que les séparations de corps avaient suivie depuis 1837 ». En réalité, le nombre des divorces n'a cessé de croître, et la rapidité de la progression est à ce point effrayante qu'elle émeut aujourd'hui un certain nombre de bons citoyens qui, il y a vingt années, saluèrent avec joie cet « affranchissement » de la personne humaine.

Voici le tableau des séparations de corps et des divorces depuis le milieu du XIX^e siècle :

(1) La revue *La Science Sociale* a signalé depuis longtemps le rapprochement que l'on peut faire entre les mœurs de certains de nos voyageurs de commerce et de nos grands industriels ou négociants qui, appelés périodiquement par leurs affaires dans diverses villes, ont des amies dans chacun des endroits où ils séjournent, et celles des Touaregs du désert qui, affectés au transport par caravane, ont aussi des amies dans les diverses oasis qu'ils traversent à chaque voyage. — Comme je n'ai pas l'intention de pousser au noir un tableau déjà suffisamment sombre, je ne signale que pour mémoire le cas bien connu, et heureusement assez rare, des maris qui trouvent dans les complaisances coupables de leurs femmes une ressource financière qui aide à rendre le foyer plus confortable et dispense de payer les notes de la couturière.

ANNÉES	SEPARATION	DIVORCES	TOTAUX
	de corps Affaires jugées	enregistrés à l'état civil	des divorces et séparations de corps
1850-55	1.529	»	»
1856-60	1.913	»	»
1861-65	2.395	»	»
1866-70	2.833	»	»
1871-75	2.647	»	»
1876-80	3.264	»	»
1884	»	1.657	»
1885	2.910	4.227	7.137
1886	3.017	2.950	5.967
1887	2.549	3.636	6.185
1888	2.170	4.708	6.878
1889	2.194	4.786	6.980
1890	2.041	5.457	7.498
1891	2.059	5.752	7.811
1892	2.094	5.772	7.866
1893	2.171	6.184	8.355
1894	2.405	6.419	8.824
1895	2.446	6.751	8.197
1896	2.586	7.051	9.637
1897	2.657	7.460	10.117
1898	2.859	7.238	10.097
1899	2.941	7.179	10.120
1900	2.994	7.157	10.151
1901	3.018	7.741	10.759
1902	2.281	8.431	10.712
1903	2.320	8.919	11.239
1904 (1)	»	9.860	»
1905	»	10.019	»

(1) Le nombre des séparations de corps n'a pas été relevé par l'Administration de la Justice depuis 1904.

Ce tableau se passe de tout commentaire, et il serait à souhaiter qu'il attirât les *loyales* méditations de tous les hommes qui ont le souci de l'avenir de notre race.

Quand on pense qu'en 1850, le chiffre moyen annuel des séparations de corps s'élevait seulement à 1.529, tandis que cinquante ans après, ce chiffre atteint 2.994 et que celui des divorces s'élève à 7.157 on ne peut pas ne pas déplorer l'abaissement de la moralité générale qui engendre des ruptures si nombreuses des unions conjugales. Pendant que certains politiciens de barrière bernent encore l'opinion publique avec les grands mots d'affranchissement et d'émancipation de la personnalité humaine, l'immoralité pousse toujours plus loin ses tranchées souterraines, la famille est ébranlée jusque dans ses fondements et on peut mesurer la portée de cette profonde parole d'Auguste Comte : « La seule possibilité du changement y provoque. » A beaucoup de gens, le mariage n'apparaît plus comme un contrat sérieux et grave, entraînant des obligations très lourdes : on fait une « expérience », un « essai », on escompte l'éventualité du divorce, dans le cas où l'autre époux aurait cessé de plaire. Ainsi derrière la duperie des mots qui restent, la chose qu'ils expriment disparaît (1) et parfois même, dans des cas plus nombreux qu'on ne pense, la cérémonie accomplie à la mairie et à l'église est simplement un moyen perfectionné de séduction au service d'un jeune homme vicieux qui n'eut pas obtenu autrement l'assentiment d'une jeune fille honnête.

(1) On commet un véritable abus de mots à décerner le nom de mariages à des accords qui n'ont rien de commun avec l'union légale et morale des sexes. Il y a peu d'années, les aventures matrimoniales d'un ministre des colonies défrayèrent toute la presse : cet étrange représentant de la démocratie fut marié une demi-soirée. Ce cas extrême n'est pas isolé : on cite souvent des mariages qui ont duré trois jours, ou six jours, ou dix jours !

Dans la pensée du législateur de 1884, qui répudiait la théorie du législateur révolutionnaire, le divorce ne devait être prononcé que pour motifs graves, et à la requête de l'époux victime des méfaits de son conjoint ; le divorce par consentement mutuel a été formellement proscrit. Mais, comme il eut été facile de le prévoir, si notre quiétisme bourgeois ne faisait de nous des aveugles volontaires, les ingénieuses combinaisons de l'égoïsme et de la luxure n'ont pas eu de peine à faire voler en éclats ces deux fragiles barrières. Le divorce par consentement mutuel est devenu une pratique courante à la portée de tous, et de même, l'époux *coupable* est toujours assuré d'obtenir la rupture du lien conjugal qui lui pèse : peut-être le jugement sera-t-il prononcé *contre* lui, mais ce détail a le plus souvent très peu d'importance pour qui estime que le principal est d'être enfin divorcé.

Voilà où nous en sommes, et encore ce nombre des divorces est-il très loin de correspondre au nombre réel des unions brisées ! Comme il est notoire que « les neuf dixièmes des divorces prononcés annuellement sont des divorces par consentement mutuel déguisé », une proportion toujours plus grande de ménages en vient à penser qu'il ne vaut plus la peine de se présenter devant l'officier de l'état civil, et au dire d'Arvède Barine, « en dehors même du peuple où les ménages irréguliers ne se comptent plus, bon nombre de gens, dont on ne se doute pas dans notre lanterne magique parisienne, en sont déjà arrivés à cette conclusion et suppriment les cérémonies officielles : le décollage peut ainsi se passer en douceur et de bonne amitié (1). »

(1) Le *Figaro*, 27 décembre 1902.

On doit rapprocher de la progression suivie par le nombre des divorces, celle des suicides, puisque suivant une loi sta-

En cet état des mœurs, il est logique que certains parents en viennent à répudier le devoir de l'éducation des enfants et les charges de l'autorité paternelle. Pour mettre un terme à des abus odieux, le législateur a dû promulguer la loi du 14 juillet 1889 sur la déchéance de la puissance paternelle et, comme le mal n'a cessé de grandir, une seconde loi a paru nécessaire pour réprimer les mauvais traitements infligés aux enfants : c'est la loi du 19 avril 1898 « sur la repression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants » (1).

istique *bien établie*, et énoncée pour la première fois en 1882 par M. Bertillon, *dans toute l'Europe le nombre des suicides varie en fonction de celui des divorces*. Voici les renseignements fournis par les plus récentes statistiques :

1884-1886	moyenne annuelle	{	7.339 soit 19 par 100.000 habitants.		
1886-1890			8.286	— 21	— —
1894-1895			9.237	— 24	— —
1896			9.260	— »	— —
1897	9.356	— »	— —		
1898	9.438	— 24	— —		
1899	9.952	— 25	— —		
1900	9.926	— »	— —		
1901	8.818	— 23	— —		

Pendant la période 1896-1900, le nombre moyen annuel des suicides a été de :

75	pour les individus de moins de 16 ans.
472	— 16 à 20 ans.
1.357	— 21 à 29 ans.

(1) L'article 1^{er} de la loi du 19 avril 1898 est ainsi conçu : Les dispositions suivantes sont ajoutées à l'article 312 du Code pénal : « Quiconque aura volontairement fait des blessures ou porté des coups à un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, ou qui l'aura volontairement privé d'aliments ou de soins au point de compromettre sa santé,

Ainsi, lorsqu'un organisme est atteint d'une maladie grave, le désordre se manifeste dans toutes les fonctions et voici que l'amour paternel et maternel qui semblait si foncièrement enraciné dans le cœur humain est susceptible à son tour de disparaître, à la suite des autres désordres qui ravagent l'institution conjugale et le foyer (1).

sera puni d'un emprisonnement de un an à trois ans et d'une amende de seize à mille francs. — S'il est résulté des blessures, des coups ou de la privation d'aliments ou de soins une maladie ou incapacité de travail de plus de vingt jours, ou s'il y a eu préméditation ou guet-apens, la peine sera de deux à cinq ans d'emprisonnement, et de seize à deux mille francs d'amende, et le coupable pourra être privé des droits mentionnés en l'article 42 du présent code pendant cinq ans au moins et dix ans au plus à compter du jour où il aura subi sa peine. — Si les coupables sont les père et mère légitimes, naturels ou adoptifs, ou autres ascendants légitimes ou toutes autres personnes ayant autorité sur l'enfant ou ayant sa garde, les peines seront celles portées au paragraphe précédent, s'il n'y a eu ni maladie ou incapacité de travail de plus de vingt jours, ni préméditation ou guet apens, et celle de la réclusion dans le cas contraire. — Si les blessures, les coups ou la privation d'aliments ou de soins ont été suivis de mutilation, d'amputation ou de privation de l'usage d'un membre, de cécité, perte d'un œil ou autres infirmités permanentes, ou s'ils ont occasionné la mort sans intention de la donner, la peine sera celle des travaux forcés à temps, et si les coupables sont les personnes désignées dans le paragraphe précédent, celle des travaux forcés à perpétuité. — Si des sévices ont été habituellement pratiqués avec intention de provoquer la mort, les auteurs seront punis comme coupables d'assassinat ou de tentative de ce crime. »

(1) Cf Rapport sur l'administration de la justice criminelle en 1900, *Journal Officiel*, 20 septembre 1902, p. 6264.

Plus graves et plus funestes encore, *au point de vue social*, sont d'autres défaillances morales qui affectent le mariage et la famille et que, pour répondre aux exigences d'une analyse méthodique, nous avons rangées dans une deuxième catégorie.

Il n'est pas besoin de longs discours pour démontrer à des Français que, dans leur pays, la cupidité et la vanité corrompent et souillent, dans leur origine même, dans l'acte qui les constitue, un grand nombre de ménages. Depuis le paysan de Normandie... et d'ailleurs qui, pour mieux arrondir son champ, veille à ne choisir son épouse que parmi les jeunes filles dont « le père a du bien dans la commune », jusqu'au bourgeois et au jeune aristocrate, la série est continue ; la même défaillance morale se manifeste, et il est admis que pour une masse immense de jeunes gens, la grande affaire, la grosse affaire est au moment du mariage de s'assurer l'apport d'une grosse dot ; une occasion *précieuse entre toutes, inestimable, unique surtout* leur est offerte et avant toutes choses, il importe de ne pas la laisser échapper (1).

(1) Il va sans dire, qu'en cette matière comme en toutes les autres, le pharisaïsme ne perd aucun de ses droits et comme si on mettait à nu la plaie qui nous ronge, on dépasserait la limite de laideur morale que les yeux du monde convenable et les siens propres peuvent supporter, on ne manque pas de légitimer sa conduite par des arguments séduisants : la vie est chère aujourd'hui et un ménage a besoin de ressources un peu larges... quand il n'y a plus de foin dans le râtelier les chevaux se battent... il faut de l'argent pour élever des enfants et leur donner une bonne éducation... et encore, comme je n'admets pas une minute qu'un mari n'aime pas tendrement sa femme, je ne veux pas accepter une situation dans laquelle je serais obligé de refuser à ma femme le confortable et le modeste

Aussi bien on ne la laisse pas échapper et même à voir la multiplicité et la variété des plans savamment aménagés, des combinaisons longuement et astucieusement ourdies, des dissimulations acceptées et longtemps soutenues, des concours rencontrés, on peut constater d'un seul coup combien est élastique la conscience de beaucoup d'honnêtes gens et combien la poursuite d'un grand dessein peut rendre... pour quelque temps, patients et ingénieux, des hommes ordinairement moins bien doués.

Le pis est que ces plans réussissent d'ordinaire et voici pourquoi : comme dans chaque milieu, dans chaque couche sociale, le dérèglement des mœurs élimine de manières diverses soit par la mort, soit par la ruine totale de la santé physique, soit par dégradation morale définitive, soit enfin par « liaison », un coefficient important de jeunes gens du sexe masculin, il se trouve que les jeunes filles, parvenues à l'âge matrimonial, sont loin de trouver en face d'elles un nombre de candidats au mariage égal à celui des jeunes garçons qui partageaient leurs jeux, pendant leur enfance. Dès lors, puisque le nombre des élues doit être sensiblement inférieur à celui des postulantes, une sélection est nécessaire dont le tarif des dots est la pierre de touche. Aussi, à moins d'ambitions notoirement abusives, le succès couronne presque toujours les efforts du jeune homme. Seuls les jeunes gens disgrâciés de la nature, ou les naïfs, ou les inconsidérés, ou les caractères exceptionnellement préoccupés de pureté et de noblesse morale laissent échapper l'occasion ; d'ailleurs dans ces trois derniers cas, il est rare qu'ils ne rencontrent pas l'hostilité de leurs propres

superflu qui peuvent lui rendre la vie plus douce et plus agréable... etc...

parents, et ce n'est pas certes un des moins vilains spectacles de notre bourgeoisie contemporaine, que la vigilance que certains pères, certaines mères surtout, apportent à maintenir en haleine la cupidité égoïste de leur fils. Lorsque, par accident, un jeune homme n'a pas monté autour de son propre cœur une garde assez vigilante et a eu la naïveté d'aimer une jeune fille honnête et pauvrement dotée, on considère que ce cas de péril extrême exige la concentration de toutes les forces familiales et même l'emploi des supercheries les plus déshonnêtes.

Il est pourtant une circonstance dans laquelle ce facile coup de filet ne devrait ramener sur le rivage aucune capture précieuse : après tout, la jeune fille elle-même et surtout ses parents n'ont aucune raison d'accueillir un candidat qui par définition n'a qu'un patrimoine très inférieur à celui dont il ambitionne la conquête, et dont la moralité médiocre, l'intelligence peu cultivée, la situation professionnelle modeste n'offrent aucune compensation au « sacrifice » pécuniaire que l'on sollicite de leur générosité. En dehors des cas « d'inclination » ou de « coup de foudre », une négociation matrimoniale n'a point de raison de s'ouvrir entre des parties dont les apports sont si disproportionnés, et qui ne peuvent pratiquer le système du *do ut des*. Ce principe d'égalité qui fonctionne dans son plein à l'égard des jeunes gens de la petite bourgeoisie risquerait d'être grandement dommageable à une catégorie très nombreuse de jeunes hommes, je veux dire à un grand nombre de jeunes gens de l'aristocratie. Dans ce milieu, la proportion n'est pas petite de ceux dont la jeunesse a été orageuse, et comme une propension très marquée à la paresse n'a favorisé ni la culture intellectuelle, ni la conquête d'une position avantageuse, on ne voit trop ce qui pourrait tenter une famille bourgeoise disposée

à doter richement sa fille. Mais ici la vanité entre en scène, et avec quel empressement elle répond aux avances de la cupidité ! Aussitôt les difficultés s'aplanissent, et l'on voit soudain tel honorable commerçant, que son long passé d'épargne et de labeur obstiné semblait mal préparer à de semblables décisions, donner avec joie la main de sa fille à un prétendant oisif et dépensier, tandis que de son côté tel gentilhomme qui n'eut pu sans déroger devenir filateur de coton, minotier, fabricant de sucre, médecin ou officier ministériel, trouve au contraire que la noblesse de son rang n'est pas entamée par l'alliance qu'il contracte avec la fille d'un parvenu enrichi dans l'une ou l'autre de ces professions ; et même l'enthousiasme des intéressés ne connaît plus de bornes, lorsque le malthusianisme des parents a concouru avec les bonnes affaires pour grossir encore le chiffre de la dot. Au surplus, il va sans dire qu'en ces négociations les deux parties se montrent conciliantes, et personne ne songe à contrôler avec soin l'authenticité du titre ou la pureté originelle de la fortune ; l'apparence de celui-là suffit, pourvu qu'on puisse palper la réalité de celle-ci.

S'il fallait à la jeune fille un autre argument pour la décider à une union qui paraît, malgré tout, si peu attirante, elle le trouverait dans la perspective des distractions incessantes et très variées que lui promet le milieu où elle va entrer. On s'amuse beaucoup à notre époque, ou du moins on désire beaucoup s'amuser : ce désir est naturel aux époques de fléchissement de la vie morale, puisque les individus, perdant de vue le grand idéal à atteindre, en viennent facilement à considérer la vie comme une comédie qui doit être aussi gaie que possible. Seulement dans la plupart des cas, la pénurie

des ressources ou les exigences du travail quotidien ne permettent pas de fournir à ce penchant les satisfactions qu'il réclame, et heureusement l'individu n'est pas en état de montrer ses capacités. Les membres de l'aristocratie fortunée et de la haute bourgeoisie échappent à cette double restriction, et il faut les en plaindre, puisque cet affranchissement les laisse désarmés en face de deux forces nouvelles de désorganisation, l'oisiveté et la recherche immodérée du plaisir.

On n'a pas l'intention de décrire ici la journée d'une de nos gracieuses mondaines, ni celle d'un adulte oisif, marié ou non, appartenant à ce milieu social qui s'appelle soi-même « la Société ». Les journaux spéciaux donnent sur ce point tous les renseignements désirables et ils énumèrent la série interminable des bals et des comédies, des concerts et des « grands succès », des *five o'clock* et des *garden parties*, des rallyes et des chasses, des excursions en auto ou en yacht, des « promenades au bois » et des concours hippiques qui, du 1^{er} janvier au 31 décembre, remplissent de niaiseries, de fadaises et souvent d'excentricités du plus mauvais goût, la vie d'un trop grand nombre d'hommes et de femmes d'un certain milieu. La France a le fâcheux privilège de posséder la ville du monde où l'on s'amuse le plus, et, comme en ces matières, la lassitude vient vite, de moelleux sleeping cars et de spacieux wagons salons sont toujours prêts, suivant les saisons, à transporter sur la Côte d'Azur ou à Trouville et à Dinard les personnes distinguées qui se conforment à l'étiquette et savent quitter Paris aux époques où il n'est plus de bon ton d'y demeurer.

Un vieux proverbe, que certaines oreilles n'aiment pas à entendre, dit que l'oisiveté est la mère de tous les vices : il faut croire que cette affirmation est exacte, à juger d'après les résultats. La plupart des plaisirs

recherchés par les mondains sont en eux-mêmes innocents, et ils eussent été *bienfaisants* si chacun d'eux était venu à son heure, après un travail régulier ; cependant leur accumulation et leur succession ininterrompue apportent dans la vie familiale des éléments nouveaux et très actifs de désorganisation. Avec quelle pénétration subtile, ils atrophiaient toutes les énergies morales, développent l'égoïsme et dessèchent le cœur, surexcitent les appétits grossiers et échauffent les imaginations. De temps à autre un scandale éclate et on apprend qu'une jeune fille a été séduite ou qu'une femme mariée s'est laissée choir dans l'adultère : l'émotion est vive, et pourtant l'événement n'est pas surprenant. En revanche, ce qui l'est beaucoup, c'est qu'un pareil milieu où prévaut une pareille médiocrité morale, associée d'ailleurs à une notoire vulgarité intellectuelle, se considère soi-même et soit considéré par beaucoup de braves gens comme un milieu *select* et distingué.

Enfin, au sommet de la hiérarchie *sociale* des infractions qui désorganisent la famille et en faussent les rouages, il faut sans hésiter placer les pratiques des honnêtes auxquelles le nom de Malthus a été attaché, bien indûment d'ailleurs, et qui tendent à restreindre la natalité. L'usage de ces pratiques est ancien dans notre race, mais on a le regret de constater que cet usage s'est beaucoup répandu dans le cours du XIX^e siècle, à mesure que s'accroissait dans les ménages le penchant à l'égoïsme et à la vie sans effort. Chaque année, on constate une baisse nouvelle dans le taux de la natalité française et on peut mesurer l'étendue du mal quand on pense que le chiffre des naissances est tombé en 1903 à 826.712, chiffre qui est lui-même inférieur de 18.666 au nombre correspondant de 1902

et de 24.332 unités à la moyenne annuelle de la décade 1893-1902. La marche de ce phénomène de régression est parfaitement méthodique, et elle se poursuit suivant des lois rigoureuses : ainsi, dans ces deux dernières années, la natalité n'a cessé de baisser encore, et elle est tombée à 807.291 en 1905, après 818.229 en 1904. La statistique de la dernière année connue est toujours plus faible que celle des précédentes années ; elle est même « la plus faible de toutes celles qu'on a relevées en France, depuis le début du XIX^e siècle », et la régression est si rapide que, dans la seule période septennale de 1883 à 1890, le nombre des naissances (1) a décliné de près de 100.000, passant de 937.944 à 838.059. Depuis 1890, les chiffres, loin de se relever, s'abaissent encore et nous en sommes venus à la certitude de ne plus revoir d'ici longtemps, à moins d'une modification profonde dans les mœurs, les chiffres qui parurent si effrayants en 1890.

Que nous soyons ici en présence d'une défaillance

(1) *Rapport de M. Jacques Bertillon.* — La diminution progressive et constante de la natalité française est bien mise en lumière par le tableau suivant :

Naissances sur 10,000 habitants :

1770-1780	380	1841-1850	274
1801-1810	325	1851-1860	267
1811-1820	316	1861-1870	264
1821-1830	308	1871-1880	245
1831-1840	289	1881-1889	240

Le nombre des enfants par famille ne cesse de décroître. Dans le Gers, la moyenne des enfants par famille est de 2,14 ; de 2,28 dans la Seine ; de 2,35 dans le Lot-et-Garonne ; de 2,40 en Normandie. En 1860, les décès dépassaient les naissances dans huit départements seulement ; en 1904, l'équilibre vital est rompu dans quarante-quatre départements.

morale spécifiquement française et à l'occasion de laquelle d'ailleurs notre pays s'est acquis à l'étranger une réputation que les Etats-Unis de l'Est peuvent seuls lui disputer, c'est ce qui résulte explicitement du tableau statistique suivant :

*Excédent annuel moyen des naissances sur les décès
par 10.000 habitants.*

PÉRIODES	FRANCE	ALLEMAGNE	AUTRICHE	HONGRIE	BELGIQUE	G ^{de} -BRETAGNE	HOLLANDE	ITALIE	NORVÈGE	SUÈDE
1821-1825.	67	»	»	»	»	»	»	»	150	137
1826-1830.	50	»	»	»	»	»	»	»	139	84
1831-1835.	36	»	»	»	69	»	»	»	111	93
1836-1840.	48	»	74	»	85	»	»	»	78	81
1841-1845.	54	106	96	»	94	»	105	»	130	111
1846-1850.	28	81	6	»	38	»	33	»	121	99
1851-1855.	20	74	23	»	70	»	89	»	152	102
1856-1860.	28	104	100	»	87	127	65	»	165	120
1861-1865.	38	109	89	»	90	126	106	»	133	134
1866-1870.	45	98	70	»	62	121	101	66	125	92
1871-1875.	5	107	67	»	92	134	106	64	127	124
1876-1880.	29	131	82	77	102	145	135	75	151	120
1881-1885.	25	113	79	116	102	141	134	106	140	119
1886-1890.	11	121	88	115	91	126	131	103	138	124
1891-1895.	1	130	95	98	88	117	133	105	135	108
1896-1900.	13	147	116	115	109	116	150	110	146	108
1901-1902.	21	153	125	121	116	119	153	109	150	108
1905	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Ces renseignements, pour fâcheux qu'ils soient, ne peuvent surprendre aucun de ceux qui savent combien chez nous est général et universel l'usage des pratiques malthusiennes (1) : on peut même dire que celles-ci,

(1) *Journal Officiel*, 29 octobre 1904. — De quelque côté qu'on envisage les statistiques, elles fournissent le même

sous réserves d'exceptions, que la plus grande bienveillance même n'autorise pas à croire très nombreuses, sont devenues une des rares choses sur lesquelles les Français, d'ordinaire si divisés, tombent aisément d'accord.

Paysans et ouvriers des villes, bourgeois et aristocrates, catholiques et juifs, protestants et libres-penseurs, s'empressent à l'envi de limiter au plus bas le nombre de leurs enfants. Et ce n'est pas assez dire que de remarquer que cette pratique est universelle ; il faut ajouter que pour cette masse immense de ménages, elle est *essentielle* et *primordiale*. Pour en donner une idée exacte, il faudrait à son sujet multiplier les comparaisons qui aident à faire ressortir le

témoignage. Voici le tableau comparatif de la progression de la population européenne depuis cinquante-cinq ans.

	1851	1906
	—	—
	(millions d'habitants)	
France.	35	39
Allemagne	35	60
Autriche-Hongrie.	30	48
Iles Britanniques.	27	43
Italie	24	33

Ainsi la France, qui était autrefois la première puissance occidentale, tend à devenir un pays de troisième ordre. D'autre part, l'accroissement de la population des villes françaises est, malgré la dépopulation notoire des campagnes, devenue à peu près insignifiante. D'après le dernier recensement, effectué à Paris le 4 mars 1906, la population y était de 2.736.728 habitants. L'augmentation, qui avait été de 148.930 de 1896 à 1901, n'a plus été de 1901 à 1906 que de 71.169.

Ce ralentissement est significatif ; les villes allemandes voient leur population augmenter rapidement. Le nombre

rôle indispensable d'un objet ou d'un élément, et on pourrait tour à tour la comparer à la ligne de faite d'un grand édifice, à la clef d'une voûte, au pilier central d'une nef circulaire, au carrefour principal où aboutissent et se rencontrent les grandes avenues d'une ville populeuse (1). Démontez à votre aise, et analysez

des villes de 100.000 âmes est passé de 33 en 1900 à 41 en 1905. Voici du reste, d'après *le Globus*, quelques chiffres :

	1900	1905
Berlin	1.888.848	2.033.900
Hambourg	705.738	800.582
Munich	499.932	538.393
Dresde.	396.146	514.283
Leipzig	455.124	502.605
Breslau	422.709	470.018
Cologne	372.529	425.944
Francfort-sur-le-Mein .	288.989	336.985
Nuremberg	261.081	293.868
Dusseldorf	213.711	252.630

L'Allemagne comptait, au 1^{er} décembre 1905, 60.605.183 habitants. La densité kilométrique s'élève présentement à 112,1, au lieu de 104,2 en 1900.

(1) Voici encore un extrait du rapport de M. le docteur Jacques Bertillon sur les phénomènes démographiques survenus en France, pendant l'année 1905.

« La diminution du nombre de naissances constitue un phénomène permanent, régulier, chaque année plus effrayant ! « Nous verrons pis ! », disions-nous, ici même, il y a un an : nous voyons pis en effet, et nous pouvons renouveler la terrible prédiction. Elle se réalisera.

« Au contraire, chaque année, tous les autres pays de l'Europe voient le nombre de leurs naissances s'accroître considérablement.

« De la diminution du nombre des naissances et de l'augmentation du nombre des décès résulte que la différence

avec méthode les vies de ce petit paysan normand qui arrondit son champ ; de cet employé de ministère, de ce garçon de bureau qui, malgré son faible salaire, boucle néanmoins régulièrement son budget ; de cet employé rangé qui est tout fier de l'éducation soignée qu'il donne à sa fille ; de ce petit commerçant laborieux, de ce fonctionnaire ; de ce médecin, de cet officier ministériel qui tiennent un certain rang et sont généralement estimés ; de cette charmante jeune femme, toujours pimpante en ses gracieuses toilettes, qui passe son temps en visites et en soirées, pendant que son mari est absorbé par les chasses, les courses et le cercle, vous aboutirez toujours à la même conclusion : à tous ces ménages, à tous ces hommes, à toutes ces femmes, le petit nombre d'enfants est essentiel, et si une heureuse disposition physiologique, *qui est très exceptionnelle*, ne l'assure pas, on recourt sans hésiter aux pratiques

des deux chiffres est en France insignifiante : elle est de 37.941, soit 1 pour 4.000 habitants. Dans les autres pays, l'accroissement de population est de plus en plus élevé, quoi qu'en disent quelques personnes mal informées. Il en est ainsi non seulement en Allemagne, mais dans tous les pays d'Europe :

« En 1904, les Iles Britanniques ont gagné 475.000 habitants, l'Autriche-Hongrie 562.000, l'Italie 387.000, l'Allemagne enfin 862.664 habitants, soit 15 pour 4.000 habitants ; c'est une population égale à celle de nos beaux départements du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, et en outre d'un morceau des Vosges. Jamais aucun de ces chiffres n'avait été atteint jusqu'à présent.

« Tous les peuples grandissent autour de nous ; nous seuls restons stationnaires, en attendant que nous rapetissions.

« Cela ne tardera pas. En 1904, il y avait 36 départements dans lesquels le nombre des décès l'emportait sur celui des

malthusiennes. Si les enfants sont nombreux au foyer, tout le plan de vie est à vau-l'eau ; ce paysan n'a plus d'intérêt à arrondir son champ, cet employé et ce commerçant doivent abandonner l'espoir de marier leur fille dans un milieu social réputé supérieur, ce bourgeois sera obligé de partager en fractions le minime patrimoine qui lui procure à lui-même et qui doit plus tard procurer à ses deux enfants une existence facile et agréable, ce gentilhomme n'a plus l'argent nécessaire à ses plaisirs, cette jeune femme enfin va être sevrée de ses frivolités qui l'amuse tant : elle a eu déjà deux enfants *qu'elle n'a pas allaités*, « et cela représente deux périodes de dix mois dont-elle a conservé le plus mauvais souvenir : il ne faut pas recommencer ! »

Ainsi tout concourt à faire des pratiques malthusiennes une sorte d'institution : aussi quelle prévoyance (1) on apporte à les préparer, à se documenter

naissances ; en 1905, il y en a 44. Dans certaines provinces, la différence est prodigieuse : ce sont surtout la Bourgogne et la Gascogne. Dans le Gers, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, etc., on trouve environ 3 décès pour 2 naissances ! C'est-à-dire que les deux parents meurent après avoir eu deux enfants (voilà nos deux naissances) dont l'un meurt avant de s'être reproduit (et voilà nos trois décès). Ces mœurs abominables tendent à se répandre. Comment un pays pourrait-il durer avec un pareil régime ! » (*Journal Officiel*, 16 novembre 1906.)

(1) Il n'est pas rare de trouver des jeunes gens de 22 ou 24 ans, qui ne se proposent pas de se marier avant la trentaine et qui pourtant ont déjà arrêté à deux le nombre d'enfants qu'ils veulent avoir. De même certains fiancés stipulent entre eux soit qu'il ne devra naître aucun enfant du mariage, soit du moins qu'aucun enfant ne devra naître avant un délai d'ores et déjà fixé ; il importe en effet que le jeune ménage se réserve au début un certain temps de liberté.

sur leur compte, et comme l'opinion commune est empressée à les couvrir ou à les absoudre ! Pour les excuser ou les voiler, des milliers de braves gens sentent en leur cœur des trésors infinis de bienveillance et de pharisaïsme (1). Au besoin, lorsque par accident, un

(1) Il faut renoncer à énumérer, même sommairement, les exploits de l'hypocrisie en cette matière. Un des moins divertissants est l'institution des commissions ou comités, privés ou officiels, parlementaires ou extraparlimentaires chargés de faire une enquête sur « les causes de la décroissance progressive de la natalité en France ». Enquêteurs et déposants ont les meilleures raisons de connaître parfaitement ces causes, mais cela n'empêche pas que de longues séances ne soient consacrées à écouter des dépositions ou à rédiger des rapports dans lesquels on signale que l'affaiblissement des santés, l'alcoolisme, la surcharge des impôts, le service militaire, la mortalité infantile contribuent très activement à la dépopulation de la France.

Il suffit pour démontrer l'inanité de ces agréables constatations de remarquer : 1^o que ces diverses causes ne sont pas, à l'exception des impôts, plus actives chez nous qu'en d'autres pays dont la population augmente considérablement, et plusieurs même, comme l'alcoolisme ou la mortalité infantile, le sont beaucoup moins : 2^o que la Bretagne alcoolique figure précisément parmi les rares provinces de France qui ont excédent de naissances : 3^o enfin que ce sont surtout la bourgeoisie et l'aristocratie qui ont le moins d'enfants. Mais à quoi bon insister, tout le monde sait bien quelle est la vraie raison, et on ne met tant d'empressement à en chercher d'autres, que parce que chacun connaît la cause réelle.

Le pharisaïsme en cette matière revêt parfois des formes un peu moins moroses : en voici deux par exemple dont la seconde pourrait paraître amusante, si, en une matière aussi grave, le rire était de mise. On sait que pendant les années 1872 et 1873, le chiffre des naissances s'accrut considéra-

ménage doué d'une vaillance morale spéciale ou deux très jeunes, époux avec cette loyale générosité qui est facilement l'apanage des adolescents vertueux, acceptent courageusement et simplement les petits êtres que la

blement ; or il paraît que cet accroissement atteste « l'admirable souplesse de la nature qui, toujours prévoyante, sut combler aussitôt les vides laissés par la guerre franco-allemande. » Hélas, la souplesse et la prévoyance de la nature ne sont pas en cause ici, mais seulement la volonté des parents qui ayant perdu, pendant l'année terrible, le fils unique en qui ils avaient mis toutes leurs espérances, cherchèrent ainsi une consolation à leur chagrin.

J'ai connu un ménage qui en une autre circonstance, ayant eu le malheur de perdre une fille unique, âgée de 15 ans, eût la joie de voir naître une autre petite fille, dans l'année qui suivit le décès de la première. Cette enfant, « que Dieu envoyait pour la consolation de ses parents » mourut aussi à l'âge de 13 ans et un troisième enfant naquit encore dans l'année du décès. Comme personne, dans la ville, ne croyait à l'héroïsme conjugal des époux, on trouva cette fois le stratagème trop crûment constatable et, au lieu d'admirer la fécondité prévoyante de la nature, on se contenta de mépriser les parents.

Le cas des « petits ravisés » est tout à fait intéressant : on sait qu'on désigne de ce nom les enfants qui naissent après un long intervalle, alors que leurs frères ou sœurs sont déjà parvenus à leur dixième ou douzième année. L'explication du phénomène n'est pas difficile à trouver et il atteste seulement que les gens les plus malins sont toujours exposés à se relâcher à quelque moment des précautions les plus habituelles. Seulement cette explication que tout le monde sait très bien être valable dans deux hypothèses sur trois est naturellement passée sous silence et on préfère parler des « bizarreries de la nature », en citant à l'appui divers exemples qui, on le sait bien aussi, ne prouvent rien. Et le pharisaïsme domine si bien en la matière que lorsque,

Providence leur envoie, les parents sont là qui donnent les conseils et rappellent les bonnes maximes (4).

Telles sont les défaillances morales qui menacent, dans notre pays, la famille et l'institution conjugale. En les signalant, on n'a pas le dessein de méconnaître les vertus privées, parfois poussées jusqu'à l'héroïsme, qui, dans tous les milieux, ornent encore un certain nombre de foyers français ; pourtant, il ne semble pas que la pratique de ces vertus tende, bien au contraire, à devenir plus générale. Fonder un véritable foyer où le père assure, par un travail courageux, la subsistance de la famille ; où la mère, heureuse de transmettre la vie et

dans un ménage où les lois de la morale ont été loyalement respectées, par hasard une naissance survient après un intervalle de dix ou douze ans, les époux ont en quelque sorte honte de leur candeur : on dirait que les malheureux ont quelque chose à se faire pardonner et de bonnes dames, qui ont toutes raisons d'être mieux renseignées, s'écrient, en jouant la comédie du scandale : « est-il possible qu'à cet âge, ces deux époux soient encore si peu sages ! »

(4) « Dieu bénit les nombreuses familles, mais ne les nourrit pas. » « Le couple vaut mieux que la douzaine », etc. J'avoue que j'ai toujours trouvé spécialement odieuses ces recommandations hypocrites. Vous, Madame, qui vous dites une personne respectable, et souvent une chrétienne, que voulez-vous dire quand vous donnez de pareils conseils ? Vous vous vantez d'avoir trouvé pour votre fille un jeune homme de bonne santé et à qui l'honnêteté de ses mœurs a conservé toute sa vigueur : votre fille n'est point malade et les deux époux s'aiment tendrement. Alors précisez un peu le sens de vos paroles : mais vous vous gardez bien de le faire, car en dehors de la solution héroïque, dont vous êtes la première, et pour cause, à connaître l'impossibilité pratique pour ce jeune ménage, vous savez que la solution que vous préconisez est si honteuse et si repoussante qu'un être humain souille ses lèvres en la conseillant.

d'allaiter ses enfants comprend la grandeur de sa tâche, et s'emploie à mettre dans le « home » plus de beauté, de paix et de bonté ; où enfin les enfants, habitués au travail et à la vie sérieuse, se préparent à l'effort, à l'acceptation des responsabilités, aux joies intimes et profondes qui ont leur source dans la dignité des actes plutôt que dans la conquête d'une belle dot ou d'une agréable sinécure, un pareil plan, il faut bien le dire, a cessé d'être un idéal pour un grand nombre de nos compatriotes. Parfois, en paroles, on témoigne encore une certaine estime pour les hommes qu'une semblable conception peut séduire, mais on se dit *in petto* que l'âge de ces beaux rêves est passé, et que le temps actuel requiert des méthodes « plus pratiques ».

CHAPITRE III

Les désordres de la vie collective.

Entraînées par les défaillances morales de la vie privée, trouvant en elles un aliment toujours renouvelé et des complices toujours fidèles, les défaillances de la vie collective ne peuvent manquer d'être nombreuses et graves. Puisque, dans toute société, la vie privée et familiale est la grande école où chaque individu doit faire l'apprentissage de la vertu et de l'abnégation, il est fatal que les désordres qui la troublent aient leur répercussion dans la vie collective et y manifestent leur action perturbatrice. En fait, l'observation démontre que les choses se passent ainsi, et l'expérience quotidienne, moins contrariée ici par la préoccupation sournoise de sauver les apparences, est même si riche qu'il suffira de rappeler sommairement quelques exemples.

D'abord, dans le domaine du travail, il faut renoncer à se faire une idée même approximative des fraudes commises par les commerçants et les industriels, en quête de clientèle et de gros bénéfices ; comme le désir du gain est ardent, on veut le satisfaire par tous les moyens et parfois on ne recule pas devant les actes les plus blâmables. Tromperies sur la qualité ou la quantité de la marchandise vendue, gratifications déshonnêtes clandestinement versées aux employés ou domestiques char-

gés des achats ou de la consommation (1), ententes fallacieuses entre producteurs pour fausser le mécanisme de la concurrence (2), divulgation de fausses nouvelles,

(1) Ces gratifications portent le nom de « ristournes » et le développement des sociétés anonymes et des grandes entreprises en a multiplié les applications. Une compagnie de gaz traite avec un camionneur pour le transport de la houille dans ses chantiers ; trop souvent le camionneur assure une assez forte ristourne au directeur qui lui accorde la préférence sur ses rivaux. Un marchand de charbon ou d'huile vend de la houille ou de l'huile à graisser à des usiniers, un fabricant de savon vend du savon à un tisseur d'étoffes ; très fréquemment un large pot de vin est versé au mécanicien qui consomme la houille ou l'huile, au décatisseur qui préside au lavage des étoffes. Le vendeur qui ne se soumet pas à ces conditions court le plus grand risque de ne pas obtenir une seconde commande : sa marchandise est déclarée mauvaise. Le sou du franc des cuisinières parisiennes, des valets de chambre et des cochers de grande maison est connu depuis longtemps. — Ces pratiques sont devenues tellement courantes que plusieurs d'entre elles ont cessé d'être considérées comme attentatoires à l'honnêteté : c'est ce qui est arrivé notamment pour « le sou du franc » qui, d'abord condamné et considéré par les théologiens comme un péché, a été ensuite admis. Seuls sont considérés comme commettant une faute morale ceux qui innovent ou accroissent à l'excès le taux communément admis des prélèvements. On aperçoit combien ces mesures sont délicates et combien les excès les plus condamnables peuvent se glisser facilement. Tel petit crémier donne 5 centimes à la cuisinière qui lui achète un litre de lait à 0 fr. 60 ; si la commande est de 2 litres, la gratification est de 15 centimes ; elle s'élève à 25 centimes pour 3 litres et à 40 pour 4 litres.

(2) Parmi ces ententes, il faut surtout signaler celles qui ont pour but de fausser les enchères dans les ventes publiques ou les rabais dans les adjudications de travaux ou de fournitures. On connaît depuis longtemps le pacte qui unit entre

usurpation de marques de fabrique et contrefaçon, grèves astucieusement suscitées dans l'atelier d'un concurrent pour ruiner ses affaires et drainer sa clientèle, parfois même corruption des fonctionnaires publics, afin de faire servir aux intérêts privés d'un individu ou d'un syndicat les pouvoirs qui devraient au contraire défendre contre leurs avidités les intérêts collectifs (1), tous ces procédés sont devenus d'usage courant, et leur utilité ou leur possibilité, bien plus que la moralité de ceux qui pourraient y recourir, fixent la limite de l'usage

eux les acheteurs professionnels des salles de vente et des objets vendus par les Monts de Piété ; ces ententes sont très anodines auprès de celles conclues entre les différents fabricants ou entrepreneurs qui participent aux adjudications de l'État, des départements et des grandes villes, notamment aux adjudications des ministères de la Guerre, de la Marine ou des Travaux publics. Les différents soumissionnaires se répartissent entre eux à l'avance les différents lots, et les enveloppes cachetées, les fameuses enveloppes cachetées que le public naïf considère comme la sauvegarde ingénieuse des intérêts de la collectivité, ne contiennent en réalité que les rabais concertés pour laisser à chacun un honnête profit.

(1) Quoique nous soyons sur ce point heureusement très en retard sur les mœurs américaines, on pourrait cependant écrire sur ce sujet un long chapitre qui ne manquerait pas d'intérêt. L'Affaire de Panama est demeurée célèbre ; à côté d'elle et à sa suite le régime de la marine marchande et des tramways, des compagnies d'assurances et des droits de douane donnent lieu à un grand nombre de petits marchés déshonnêtes. Maintes sociétés commerciales ou industrielles ont pris l'habitude de verser une pension annuelle élevée aux hommes politiques influents, sous prétexte de rémunérer les services qu'ils rendent comme avocats conseils. Récemment la liquidation des biens des congrégations a offert l'occasion de profitables affaires. De même le commerce des alcools donne lieu à d'innombrables compromis déshonnêtes.

qu'on en fait. Pour beaucoup cela s'appelle seulement faire le commerce et cette manière de faire le commerce est devenue si générale que c'est vraiment une question que de savoir si telles ou telles professions peuvent être exercées par un jeune homme qui veut rester parfaitement probe et loyal.

A côté des fraudes dirigées contre l'acheteur et le consommateur, d'autres visent les ouvriers employés au travail de production et paraissent plus blâmables, puisqu'elles atteignent des individus plus faibles et plus dépourvus de ressources. Salaires à la tâche abusivement fixés d'après un taux de production qui n'avait été obtenu que grâce à une gratification clandestinement promise à un ouvrier d'élite ; réduction arbitraire de salaire, sous prétexte de malfaçons en réalité inexistantes ; fondation d'économats, apparemment philanthropiques, et procurant en réalité à l'usinier un bénéfice considérable, parfois supérieur à celui qu'il retirait de l'exploitation même de son industrie ; entretien de « mouchards » parmi les membres d'un syndicat, afin d'être exactement renseigné sur les dispositions des ouvriers employés ; fondation de coopératives ou de syndicats apparents dont on dirige en réalité les délibérations au moyen d'un bureau habilement composé ; corruption du leader d'un syndicat, amenant soudainement la fin d'une grève ; mise à l'index d'un ouvrier que sa générosité morale avait poussé à prendre en main la défense des intérêts de ses camarades ; avancement scandaleux donné à certains ouvriers connus notoirement comme des traîtres et que leur flatterie ou leur bassesse d'âme recommandent seules à la bienveillance patronale, tous ces procédés et beaucoup d'autres sont d'un usage courant (1).

(1) Lorsque les travailleurs manuels employés se trouvent

Les employés de leur côté se gardent de montrer plus de scrupules dans l'emploi des moyens auxquels ils recourent pour lutter contre ce qu'ils appellent « l'insatiable voracité patronale ». Les innombrables grèves révolutionnaires qui ont éclaté depuis quatre années sur tous les points de la France (1) attestent que pour beaucoup de nos ouvriers, aussi bien à la campagne que dans les centres urbains, la formation morale est aussi défectueuse que la formation économique. On veut par tous les moyens, même parfois par la violence, l'incendie et le meurtre, obtenir prompt satisfaction aux réquisitions les plus exagérées. Ignorant la pression que la concurrence exerce sur les employeurs, on impute la résistance la plus légitime à l'avidité et à l'esprit de domination, et on viole, sans pudeur et par pur caprice,

être des indigènes de nos colonies, on va beaucoup plus loin encore. Une compagnie coloniale française, concessionnaire de terrains au Congo, donnait à ses employés deux sortes d'instructions très différentes : aux agents subalternes, elle écrivait, à propos des nègres : « Ce sont de grands enfants. Il faut les traiter avec douceur, avoir avec eux le mot pour rire. » Au directeur elle écrivait : « N'oubliez pas que nos agents doivent être comme des pirates au petit pied. » et, à propos de démêlés avec le sultan, on fait allusion au « service que peut rendre le joujou qu'on appelle la mitrailleuse Maxim. » *Le Temps*, 30 juin 1905. Cf le *Bulletin de la Société pour la protection des Indigènes*, fondée par un des hommes dont la générosité morale et la grande science honorent le plus notre pays, M. Paul Viollet.

(1) Je citerai seulement celles de Marseille, d'Halluin, de Dunkerque, de Lorient, d'Hennebont, de Toulon, de Brest, de Limoges, de Marennes, de Longwy, de Fressenneville, du Nord et du Pas-de-Calais ; on n'a pas oublié non plus les grèves des bûcherons de la Nièvre, ni celles des ouvriers agricoles du Midi.

les engagements de travail les plus régulièrement souscrits, à moins qu'on ne fasse pis encore, en recourant au sabotage et au gaspillage volontaire des matières premières.

Ainsi, un jeu de riposte s'établit entre les deux camps adverses, l'improbité et l'égoïsme des uns entretient et développe l'improbité et l'égoïsme des autres. Les grèves récentes, et notamment les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, en avril 1906, ont même montré avec quelle sauvage fermeté des ouvriers pourchassent parfois ceux qui peuvent être soupçonnés de pactiser avec l'ennemi. Lorsque le lieutenant Lautour fut mortellement blessé, les meneurs ne tolérèrent pas qu'aucune porte des corons s'ouvrit pour hospitaliser un « galonné » qu'on devait laisser « crever comme un chien », et on sait à quelles abominables vexations furent soumis les mineurs qui voulaient continuer à travailler ou seulement ne pas s'associer aux pires excès.

Ainsi les travailleurs manuels s'accoutument de plus en plus aux méthodes brutales et violentes qu'ils préférèrent à la discipline exacte et à la tactique patiente d'un syndicat stable, régulièrement organisé. Il n'est plus question d'utiliser les forces économiques, comme toutes les autres forces de la nature, en leur obéissant, « *parendo imperabis* ». On veut d'un coup d'épaule bousculer la grande machine, et on préfère la révolte tumultuaire qui pille, qui saccage et même parfois hélas massacre. La calomnie contre les personnes et l'imputation à tout propos et hors de propos des sentiments les plus vils dispensent de l'analyse méthodique des faits économiques, et comme s'il fallait attester que ces déviations sont au moins autant l'effet des défaillances de la vie morale que de l'insuffisance de l'éducation économique, on a vu trop souvent les ouvriers accepter comme collaborateurs de leurs revendications des

individus perdus de vices, qui ne se distinguaient ni par leur esprit de travail, ni par la probité ou l'honnêteté de leurs mœurs. Dans le même ordre d'idées, la Bourse du Travail de Paris s'est acquis une réputation des plus fâcheuses, et un rapport sensationnel au Conseil municipal (1) a démontré que ce temple de la démocratie laborieuse « était devenu un mauvais lieu, sorte d'école d'application pour apaches, où chaque jour des vols et des actes d'immoralité se commettaient. »

Si telle est l'œuvre de certains syndicats rouges et de leurs affiliés, l'œuvre de la plupart des syndicats jaunes n'est point meilleure au point de vue moral, et elle est peut-être pire encore, puisque, sous prétexte de défendre les institutions essentielles de la vie sociale, des employeurs ont noué avec des ouvriers des alliances étranges où la corruption des uns rémunère la trahison des autres. La roublardise exploiteuse se donne libre carrière ; on obtient par dessus le marché le suffrage d'un grand nombre de braves gens qui oublient qu'une très vilaine marchandise peut se glisser sous de très honorables pavillons, et que le bon cœur ne dispense personne de l'esprit critique (2).

(1) Rapport de M. Félix Roussel, *Bulletin municipal officiel*, 1904.

(2) Le mouvement jaune est, dans son ensemble, extrêmement intéressant à suivre pour tous ceux qui aiment les analyses morales et sociologiques. Le leader de ce mouvement, autrefois révolutionnaire notoire, a voulu, paraît-il, débarrasser les ouvriers de l'autoritarisme des politiciens ; aussi s'est-il lancé à corps perdu dans la politique, au point que certains journaux religieux ou réactionnaires, soudainement convertis aux doctrines démocratiques, proposent d'en faire un chef de parti. Le journal de ce leader, « démocrate, républicain et catholique », traite Marc Sangnier de

*
* *

Si, du groupement du travail, on passe au deuxième groupement de la vie collective, à celui qui s'adonne à la culture des intérêts moraux et religieux, il faut bien reconnaître que les grandes causes de l'instruction populaire et de la liberté, de la patrie et de la paix entre les nations, de l'amélioration du sort des travailleurs manuels et de la religion, ne trouvent pas toujours pour les servir des hommes parfaitement *probes* et *loyaux*, désintéressés dans les fins qu'ils poursuivent, honnêtes dans les moyens de combat qu'ils emploient. La vérité est bien plutôt que, sans parler des déviations politiciennes que nous retrouverons plus loin, la défense de ces intérêts supérieurs sert trop souvent d'abri ou de paravent à la défense des intérêts matériels et financiers. Derrière les grands mots et les belles formules, on sert sa cupidité ou son ambition, ou encore les préjugés et les rancunes de la petite coterie à laquelle on est rattaché. Tel qui fonde dans une commune rurale une société mutuelle contre la mortalité du bétail ne vise en réalité que la conquête d'un mandat électif ou l'occasion de tracasser soit le curé, soit l'instituteur. Tel conférencier, qui prétend vouloir initier son auditoire populaire aux conclusions les plus

« vieille catin », et les démocrates chrétiens de « coquins répugnants », pendant que lui-même recueille les éloges d'un représentant très qualifié de l'*Institut d'Action française*, qui déclare publiquement, après une violente diatribe très applaudie contre la République, « qu'une grande partie de son espérance immédiate repose sur ce vaillant Pierre Biétry !... »

récentes de la critique historique, veut surtout faire la guerre à ces « coquins de jésuites » ou à ces « maudits libres penseurs ». Ainsi les universités populaires, les conférences, les associations, les ligues surtout se multiplient, mais toutes ces entreprises ne servent pas la cause du bien social, de la probité intellectuelle, de l'harmonie entre les citoyens. Souvent on ne s'associe que pour mieux assaillir l'ennemi, et la sympathie qu'on se manifeste entre soi est simplement l'exploitation collective d'un patrimoine commun de haines et de rancunes. Chacun, suivant ses tendances personnelles, peut choisir entre le double vocabulaire que nos divisions actuelles mettent à la disposition des citoyens : tandis que les uns préfèrent parler au nom de la science, de la démocratie, du progrès, de la liberté, d'autres se font les porte-paroles de la famille, de la patrie, de l'ordre social et de la religion ; comme heureusement le nombre des braves gens est considérable, ces belles enseignes assurent souvent le succès, et, si la fortune sourit, on recueille par dessus le marché une décoration, une sinécure largement rétribuée, ou même, dans beaucoup plus précieux que tous les autres, le cœur d'une jeune fille richement dotée ou un mandat politique.

Parmi ces intérêts moraux, ceux de la patrie et de la religion ont le privilège de se prêter avec une plasticité spéciale aux combinaisons bizarres et aux utilisations perverses des mauvais citoyens. On n'en saurait être surpris, puisqu'aussi bien ces deux sentiments, l'amour de la patrie ou de l'humanité et le sentiment religieux, sous les formes les plus diverses, — même sous la forme qu'il revêt chez beaucoup d'hommes qui ne se croient irréligieux que parce qu'ils luttent contre une certaine religion, — sont aussi ceux qui sont le plus capables de soulever les hommes jusqu'à l'abnégation la plus sublime, jusqu'à l'héroïsme.

Tout le monde connaît l'âpreté et les violences du mouvement antimilitariste qui se manifeste chez nous depuis quelques années. Sans doute, il y aurait plus qu'une grossière injustice à attribuer à une défaillance morale la propagande pacifiste instituée en notre pays par quelques citoyens généreux et clairvoyants, qui ont eu raison de penser que les grandes nouveautés survenues dans la vie économique et morale des nations demandaient un perfectionnement parallèle du régime de leurs relations extérieures. D'autre part, l'affaire Dreyfus a montré que l'institution militaire de la troisième République, pour capable qu'elle fût d'assurer l'entraînement du soldat et de développer sa bravoure et son abnégation, présentait cependant des lacunes graves qui la rendaient suspecte à des hommes que rien n'autorise à considérer comme de mauvais Français. Mais ces deux considérations ne suffisent pas à expliquer la violence de certaines attaques, ni surtout le succès qu'elles ont obtenu auprès d'un grand nombre d'individus. Lorsque, par exemple, M. Gustave Hervé, non content de réserver au drapeau de Wagram la place que l'on sait, déclare à une réunion de Tivoli-Vaux-Hall, aux applaudissements de plusieurs milliers d'auditeurs, que ses amis et lui, « sans se préoccuper de savoir quel serait l'agresseur, répondraient à l'appel aux armes par la grève générale des réservistes », et qu'il ajoute, en insistant : « nous sommes bien décidés, dans l'Yonne, à répondre à un ordre de mobilisation par la grève générale des réservistes d'abord, par l'insurrection ensuite », on est obligé de reconnaître que ces applaudissements sont moins l'effet de l'amour supérieur auquel ces prolétaires se seraient élevés à l'égard de « toute créature », que de deux sentiments mauvais qui rongent notre démocratie : l'envie et la haine des disciplines morales qui brident l'égoïsme et

imposent le sacrifice. On rejette la discipline de l'armée comme on a rejeté celle du mariage indissoluble et fécond, comme on a rejeté celle du syndicat organique, stable et exigeant *chaque semaine* le paiement *régulier* d'une cotisation, comme on a rejeté la discipline des forces économiques. Toutes ces révoltes ont la même et unique origine, et, s'il en fallait donner une preuve, il suffirait de remarquer qu'elles se manifestent parallèlement dans les mêmes milieux, notamment dans trois milieux, qui, sous prétexte d'être à l'avant-garde du progrès moderne, semblent se mettre surtout à l'avant-garde de la désorganisation sociale : les ouvriers des arsenaux (1), les ouvriers de certains grands centres industriels, les instituteurs primaires.

Depuis deux ans l'opinion publique s'est vivement émue du succès de la propagande antipatriotique parmi les instituteurs, et il est bien vrai que ce symptôme de l'immoralisme contemporain est spécialement inquiétant. On avait cru pendant longtemps que cette gageure au bon sens et ce démenti donné aux exigences morales les plus certaines étaient impossibles, mais il a bien fallu se rendre à l'évidence. On a constaté que les articles antipatriotiques les plus violents se multipliaient à l'envi dans les cinq ou six principales revues péda-

(1) On connaît les exploits antimilitaristes des Pengam, des Goude, des Bertin, *leaders* des ouvriers de l'arsenal de Brest. A la veille du lancement du *Michelet*, Bertin engageait ses camarades à ne pas monter sur les tribunes construites. Et pourtant cet ouvrier eût été repris par la direction de l'arsenal s'il n'avait pas été surpris distribuant, à la porte, aux ouvriers, des écrits subversifs. L'un avait pour titre : *Crosse en l'air !* Dans cet écrit, on lit notamment ces mots : « Mourir pour mourir, il faut frapper les chefs avant d'arriver à la frontière ».

gogiques qui se disputent la clientèle des instituteurs, que la *Revue d'enseignement primaire*, dont M. Gustave Hervé était le rédacteur en chef, comptait 44.000 abonnés, enfin que certaines réunions d'Amicales, ouvertes au chant de l'Internationale, se terminaient aux accents de la Carmagnole (1); après ces constatations, le doute n'était plus possible.

(1) Cf *La Crise du patriotisme à l'école* par M. Boequillon et *L'école d'aujourd'hui* par George Goyau. D'innombrables témoignages attestent que le mal est ici beaucoup plus grave et plus étendu qu'on ne veut l'avouer. On sait que les instituteurs internationalistes ont éliminé du conseil supérieur et de plusieurs conseils départementaux les candidats qui avaient eu l'imprudence de faire profession de patriotisme. De même un éditeur, qui avait demandé à Mme Paul Bert l'autorisation de publier la vie de l'ancien ministre de l'Instruction publique, a dû s'excuser d'y avoir renoncé, à raison du chauvinisme montré par Paul Bert, dans son manuel, *l'Instruction civique à l'école*. « Il ne faut plus parler de patriotisme », disait cet éditeur. Dans son numéro du 11 mai 1905, *Le Temps* constate que « M. Hervé jouit d'une popularité sans réserve dans une partie de notre personnel d'instituteurs. La plupart des Revues pédagogiques et des Bulletins des sociétés amicales le citent et accueillent ses théories avec complaisance. Les ministres de l'Instruction publique et les hauts fonctionnaires de l'enseignement sont désarmés. Lorsque M. Chaumié blâma, à la Chambre des députés, les appels à la désertion et les conseils donnés aux jeunes gens de ne pas obéir à leurs devoirs militaires, plusieurs réunions d'instituteurs ripostèrent à ses déclarations en votant l'inscription parmi les livres classiques du livre de M. Hervé. » Des personnes, en situation d'être bien renseignées, affirment que 30 0/0 des instituteurs adhèrent explicitement aux doctrines antipatriotiques. Cette proportion ne cesse de croître, et encore faut-il ajouter que cette plaie de l'antipatriotisme

Ceux-là se feraient illusion qui penseraient trouver une compensation à ces désertions du devoir patriotique dans l'ardeur des sentiments militaristes d'un certain nombre de leurs concitoyens. Sans doute, il convient de rendre hommage à la pureté des sentiments patriotiques de certains hommes — et ils sont heureusement très nombreux, — qui aiment passionnément la France, et qui, remplis de cet amour et habitués à se discipliner à tous les devoirs, sauraient aux heures de danger renouveler à notre profit les exploits les plus héroïques des ancêtres. Mais ce patriotisme modeste et désintéressé a fort peu de rapport avec le patriotisme claironnant et politicien des *managers* amis des équivoques et habiles à spéculer sur tous les sentiments respectables. La différence des opinions sur une institution sociale déterminée ne suffit pas à garantir la différence réelle des sentiments moraux, et rien n'empêche, lorsque les conditions sociales sont dissemblables, qu'un même égoïsme ne trouve son compte à travers la contradiction apparente des doctrines. Les armées ne servent pas seulement à défendre les frontières, mais aussi à protéger les coffres-forts et les usines, voire à assurer les opérations spéciales de police qui s'appellent des révolutions ; en tous cas, *vues sous un certain angle*, elles représentent au plus haut degré le principe d'autorité incontrôlée et de hiérarchie purement extérieure que chérissent particulièrement un certain nombre d'individus, aussi désireux de commander que peu qualifiés pour le bien faire. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, qui ne sont pas plus désintéressées,

est loin d'être la seule qui ravage le personnel de l'enseignement primaire : à y bien réfléchir, elle est même moins grave que certaines propagandes en faveur du néo-malthusianisme et de l'union libre.

L'armée est chère à un grand nombre, mais l'ardeur de ces sympathies ne saurait être, tant s'en faut, portée à l'actif de la moralité ; s'il fallait le démontrer, il suffirait de rappeler à certains défenseurs attitrés de l'armée que la défense du territoire en temps de guerre n'est pas la seule manière de servir son pays et de contribuer à sa grandeur : on le sert aussi lorsqu'on veille à mettre dans sa vie la somme de travail et d'effort que la cité moderne réclame de tous ses enfants. D'ailleurs, la mollesse et l'oisiveté sont une mauvaise préparation à l'accomplissement intégral du devoir militaire.

Plus encore que les intérêts de la patrie, les intérêts de la religion ou de l'irréligion donnent lieu aux exploitations déshonnêtes. Depuis Voltaire, l'anticléricalisme est à la mode en France ; depuis trente années, il est devenu une carrière et une profession qui, d'ordinaire, fait vivre agréablement ceux qui l'embrassent et les conduit même aux honneurs et aux fonctions auxquels ils ne semblaient guère pouvoir prétendre. Il faut renoncer à évaluer le nombre des « nullités » auxquelles il a permis de faire un sort, des arrivistes aux instincts vulgaires ou grossiers qui ont pu dissimuler derrière lui l'âpreté de leurs rancunes ou de leur ambition. Les ministres embarrassés sont loin d'être les seuls à qui il ait fourni maintes diversions secourables. Sans doute, ici comme ailleurs, il convient d'éviter les généralisations injustes et de rendre hommage à la probité de certains hommes qui, frappés des abus trop réels qu'ils relevaient dans les institutions religieuses de notre pays, ont considéré comme un devoir de lutter contre elles, mais, quelque étendue que l'on croie devoir donner à cette réserve, on sera toujours obligé

de reconnaître que trop souvent des passions mauvaises ont été les premiers éléments de l'anticléricalisme (1).

Du côté de leurs adversaires, il s'en faut aussi de beaucoup que la probité morale, la générosité du cœur et le désintéressement aient seuls inspiré les défenseurs des intérêts religieux. Pendant tout le cours du XIX^e siècle, à l'exception des dix dernières années, la défense de leur religion n'a semblé possible à la plupart des catholiques que sous l'égide des vieux partis, aujourd'hui définitivement en déroute, qui, sous prétexte de sauvegarder la liberté religieuse, s'étaient fait une spécialité de condamner en son nom la République, la démocratie et toutes les aspirations les plus légitimes des sociétés nouvelles. Certes, parmi ces réactionnaires, il en est — et de très nombreux — qui sont des hommes honnêtes, vertueux et souverainement respectables. « Mais à côté de ceux-là, combien ne découvrons-nous pas de ces prétendus champions du Christ dont, à les voir agir, on dirait vraiment qu'ils ne défendent pas dans le catholicisme une religion de paix et d'amour, mais un amas de rancunes, de haines et d'ambi-

(1) « Un bas appétit du pouvoir, un désir effréné, et à peine déguisé, de participer à la grasse curée officielle des honneurs, des sinécures et des places, une soif inextinguible de jouissances matérielles, un désintéressement complet, absolu, de tout ce qui n'est pas la réélection prochaine, et l'espoir qu'en agitant sans cesse le « spectre clérical », on sera l'éternel grand homme et l'éternel élu de sa province, ce sont là les nobles sentiments qui s'agitent au fond de l'âme de la plupart de nos modernes terroristes, qui leur dictent leurs votes, et qui souvent percent à travers la phraséologie de leurs discours. » VICTOR GIRAUD, *Anticléricalisme et Catholicisme*, p. 39. — Paris, Bloud et Cie, opuscule, 1906.

tions (1). » Des personnalités sans mandat, à l'âme parfaitement païenne, dont l'agitation tumultueuse, les violences, les duels, parfois même les mœurs licencieuses, sont en contradiction directe avec les principes évangéliques, péorent au nom du groupe collectif. La direction est leur monopole, et comme ils ont à la fois la sympathie d'un grand nombre de chrétiens sincères que le mysticisme de leurs sentiments et l'inaltérable pureté de leurs intentions préparent mal à discerner d'aussi méprisables exploitations, et la faveur d'une immense clientèle de gens oisifs et jouisseurs, trop heureux d'emprunter au sanctuaire un voile de respectabilité que leur existence mise à nu serait impuissante à leur donner, il arrive que ces hommes paraissent représentatifs et importants; à leur vue, le populaire s'émeut, et parfois, chose infiniment plus grave, les ministres de Dieu fléchissent et entrent dans la voie des compromis.

De tout temps, les prêtres qui ont eu l'âme vraiment sacerdotale ont protesté contre ces étrangers dominateurs, et depuis M. Emery jusqu'au cardinal Guibert (2) et à M^{gr} d'Hulst, — pour ne parler que des morts, — la suite est ininterrompue des représentants autorisés de l'Église catholique qui ont élevé la voix contre ces trop zélés défenseurs. Récemment encore, un

(1) George Hoog, dans l'*Éveil démocratique* du 15 juillet 1906.

(2) « Ceux-là sont bien coupables envers la France et envers l'Église et ont assumé une lourde responsabilité qui ont contribué de quelque manière à rendre suspect cet asile sacré, et qui l'ont indignement profané, en y apportant leur haine insensée, leurs grandes et petites ambitions, leurs grands et petits intérêts de parti. » (Cardinal Guibert).

des membres les plus éminents du clergé français appréciait leur conduite en ces termes :

« Le nombre est grand, parmi les gens « bien pensants », de ceux qui pensent par convenance, qui parlent par consigne, et dont la vie privée, sinon les sentiments intimes, démentent les principes affichés. Ces principes affichés ne le sont souvent que pour la forme. Journalistes, parlementaires, hobereaux, bourgeois enrichis, véritables pharisiens de la loi nouvelle, ils cachent sous les dehors d'un zèle bruyant, la plus radicale insuffisance morale. D'autant plus dangereux qu'ils sont plus difficiles à discerner des vrais croyants auxquels ils s'imposent par la hauteur du verbe et par l'affectation d'une intransigeance aussi austère que sans péril ; ils comptent dans les rangs des catholiques militants, ils y donnent le ton et leur autorité y est souvent plus grande que celle des évêques et du pape lui-même. S'il est un fait évident dans l'histoire religieuse de ces vingt dernières années, c'est que les destinées de l'Église de France ont été dominées par l'influence de cette étrange coulisse, composée des éléments les plus disparates, et dont la pression s'imposait à ses chefs naturels eux-mêmes ; et ce fut la suprême imprévoyance du gouvernement de ne pas s'apercevoir qu'en amoindrissant l'épiscopat par une injuste défiance de son autorité, il paralysait en même temps son initiative, liait ses mains, rendait impossible l'orientation que son indépendance et son patriotisme lui eussent suggérée, et vouait fatalement l'Église de France à l'action prépondérante des forces obliques et des menées irresponsables. La situation présente est leur triomphe ; il est bien entendu que ces sépulchres blanchis ne peuvent abriter qu'un catholicisme mort, un catholicisme stérile comme eux, lié à la fortune du monde qu'ils représentent, voué avec eux à l'inatten-

tion et à l'oubli dont ils sont l'objet, à l'impuissance dont ils sont frappés (1). »

En dépit de ces protestations, l'ingérence de ces étranges fidèles (2) demeure toujours aussi dominante et leur autoritarisme est si brutal qu'il influence plus qu'on ne croit la parole et l'attitude de ceux-là mêmes qui sont par vocation les gardiens de l'intégrale doctrine du Christ (3). Ce n'est pas, je pense, offenser le clergé de France, aux vertus duquel tant d'incroyants eux-mêmes ont rendu hommage et dont Renan aimait à célébrer la simplicité, la pureté de mœurs et la bonté, que de dire que tous les prêtres, ni même tous les évêques ne sont pas des héros et que parfois ils acceptent trop facilement d'épouser les pré-

(1) Le Rôle de la Philosophie religieuse, par l'abbé L. Birot. *Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1905, page 121.

(2) Pour ces hommes, tout est une occasion d'intrigues et de combinaisons politiciennes et ils tirent parti aussi bien de la fermeture d'une école congréganiste que de l'inventaire d'une église. L'empressement qu'ils mettent à obéir aux ordres du Pape qui s'accordent avec leurs préférences est d'autant plus vif qu'ils croient trouver dans ces ordres la condamnation de quiconque ne partage pas leur égoïste et triste idéal : d'ailleurs quand les « directions » pontificales ou épiscopales ne leur plaisent pas, on sait avec quelle violence ils vitupèrent le pape, les évêques et les curés. On n'a pas oublié les étranges manifestations dont les curés de Saint-Sulpice et de Sainte-Clotilde furent l'objet.

(3) Il existe des textes du Nouveau Testament dont un certain groupe de fidèles ne tolère le commentaire ni en chaire, ni au catéchisme, et des prêtres qui n'ont pas voulu courber le front devant ces orgueilleuses exigences ont appris à leurs dépens ce que leur coûtait leur apostolique courage.

jugés et les rancunes d'un certain parti. Parfois on a pu faire un rapprochement pénible entre la condescendance témoignée à certains auteurs dont la théologie frelatée déshonore l'admirable doctrine chrétienne (1), et la rigueur avec laquelle on poursuit certains ouvrages, dans lesquels des hommes de grande foi, laïques ou ecclésiastiques, qui sont aussi de grands savants, recherchent en toute sincérité les alliances mystérieuses qui unissent l'esprit et la science modernes aux dogmes les plus profonds de la Révélation (2).

(1) Par exemple, ne pense-t-on pas qu'une brochure intitulée la *Royauté du Sacré-Cœur* eût trouvé un accueil moins bienveillant auprès des autorités diocésaines, si son auteur n'avait été un catholique de droite. Les hardiesses dogmatiques n'y manquent pourtant pas : comme échantillon, n'ayant aucun goût pour les dénonciations au Saint Office ou à l'Index, je citerai seulement cette perle : « c'est par la révélation de sa Croix et de son Eucharistie, en attendant celle de son Cœur, que le Christ a voulu régner sur le monde ; c'est par ces trois dévotions qu'il a conquis l'humanité. » On reconnaît bien là le modernisme de ces pseudo traditionnalistes qui aiment à pourfendre « les dangereuses innovations ».

(2) Que de fois on a accusé de scepticisme kantien, de protestantisme et de naturalisme des chrétiens dont l'abnégation égale le savoir et qui ont voulu seulement montrer les similitudes entre l'acte de connaissance et l'acte de foi, et scruter davantage le mode mystérieux et admirable de la pénétration réciproque des deux ordres naturel et surnaturel. — De même, dans le domaine de l'action sociale, la froideur ou même l'hostilité ouverte, témoignée aux sillonnistes et aux démocrates chrétiens, contrastent péniblement avec la bienveillance réservée à certains duellistes ou à certains politiciens retors. Les incidents survenus, au mois d'avril 1906, à l'occasion des candidatures de M. l'abbé Gayraud et de M. l'abbé Lemire, aux élections

Sans doute une insuffisante préparation intellectuelle et le souci de sauvegarder l'orthodoxie expliquent partiellement ces mesures; néanmoins l'accueil empressé fait à certaines dénonciations, le refus d'avertir l'intéressé ou d'entendre ses explications, la rapidité avec laquelle les décisions sont prises, parfois même hélas! la petite joie maligne avec laquelle on condamne, ne laissent pas que d'offenser la charité et la justice (1).

Comme il fallait s'y attendre, ces dispositions morales ont favorisé le développement d'autres dispositions plus fâcheuses encore. Des hommes que leurs affinités intellectuelles séparent comme par un fossé infranchissable de toutes les aspirations de l'esprit moderne, et dont la seule présence dans les rangs des chrétiens suffit à rejeter loin de l'Église un grand nombre d'âmes, se sont donné pour tâche de dénoncer leurs frères et d'appeler sur eux les sentences de l'autorité spirituelle. Inlassables chasseurs d'hérésies, ils flairent partout l'erreur et la trahison, et mettent autant d'âpreté à flétrir que d'inintelligence à comprendre, bien heureux encore lorsqu'ils ne vont pas jusqu'à insinuer que les erreurs qu'ils combattent ont probablement leur origine dans le dévergondage des mœurs (2). Parfois, lorsque « la doctrine

législatives, ont même démontré que, pour combattre un adversaire politique, des autorités diocésaines que nous aimerions à respecter sans réserve ne savaient pas toujours répudier les procédés équivoques.

(1) On connaît le mot prononcé à propos de la levée de boucliers dont certain petit livre de M. l'abbé Loisy fut l'occasion : « un évêque ne réfute pas, il condamne ».

(2) L'abbé Loisy et l'abbé Gayraud, pour ne citer que ces deux noms, furent ainsi en butte aux pires accusations, et pourtant il était facile de louer sans réserve les vertus sacer-

dangereuse » que l'on pourchasse n'est pas assez apparente, on n'hésite pas, pour lui donner plus d'éclat, à solliciter les textes, à rapprocher fallacieusement des phrases séparées par plusieurs dizaines de pages, voire même à mettre dans la bouche des héros d'un roman telles formules compromettantes qui n'ont jamais été prononcées (1).

dotales de ces deux prêtres, comme l'ont fait d'ailleurs tant de catholiques qui ne partageaient ni les doctrines exégétiques de l'un, ni les tendances démocratiques de l'autre.

(1) On peut lire à ce propos l'« étude critique » du Père Forbes sur le roman de Fogazzaro, *Il Santo*. A la suite de M. Melchior de Vogüé, qui a publié un cinglant article sur cette étrange brochure (*Le Figaro* du 27 juillet 1906), le *Bulletin de la Semaine* a signalé comme il convient « le faux orthodoxe » commis par ce religieux qui, tout préoccupé de combattre le néo-protestantisme, a oublié de se demander s'il ne déshonorait pas l'ancien catholicisme. On connaît aussi l'abominable campagne menée pendant les mois de novembre et décembre 1906 contre M^{gr} Péchenard, alors recteur de l'Institut catholique de Paris. Ce prêtre admirable, dont la probité parfaite égale le ferme courage et le dévouement modeste, fut accusé de tendances hérétiques : il avait une conception élevée de la fonction rectoriale dans un établissement d'enseignement supérieur ; cela suffit pour l'exposer aux plus étranges accusations, comme le fut son prédécesseur, M^{gr} d'Hulst, comme le sera son successeur, M. l'abbé Baudrillart.

De même, on lira avec intérêt la *Semaine religieuse* de Bourges du 22 décembre 1906. Au mois de novembre dernier, l'évêque de ce siège a obtenu de ses collègues dans le Conseil supérieur de l'Institut catholique de Paris l'interdiction pour les professeurs de cet établissement de collaborer à « Demain », revue « suspecte » qui est publiée à Lyon. Le désir était vif à Bourges de faire connaître à tous cette décision que l'on savait d'ailleurs n'être point destinée à la publi-

Le mal est si grand, qu'un prêtre dont on ne suspectera ni l'orthodoxie, ni le dévouement sincère envers l'Église, puisqu'il occupe aujourd'hui un des sièges épiscopaux de France, croyait, il y a quelques années, devoir le signaler en une forte page que je demande la permission de rapporter :

« Oh ! la race funeste des petits esprits avec leurs petites vertus et leurs petits personnages ! Ce n'est point pour eux que la doctrine a des points obscurs, ni la conduite de la vie des points délicats. Ils voient des dogmes partout, et ils seraient bien embarrassés d'en définir un seul. La limite qui sépare le précepte et le conseil leur étant inconnue, ils ont plus tôt fait de rendre l'un et l'autre également obligatoires pour tous. La mesure des temps leur échappe non moins que celle des choses, et ils croient pouvoir, aujourd'hui, agir d'autorité, commander et exiger, comme ils auraient fait il y a deux siècles. Si l'on résiste à leurs injonc-

tion. Aussi, avant de publier la décision, on insère le petit « chapeau » que voici : « Le Bulletin de l'Institut catholique de Paris vient de publier le procès-verbal de la séance tenue le 28 novembre dernier par NN. SS. les évêques de la région universitaire. Nous y lisons le passage suivant : » (suit la décision). On ne lit rien de pareil dans ledit Bulletin, qui ne fait aucune mention de la résolution adoptée. Mais qu'importe ! il faut frapper « les modernistes ».

Parfois ces passes d'armes en faveur de l'orthodoxie deviennent encore plus étranges : on a vu des arrivistes, que leurs écrits antérieurs avaient exposés au soupçon d'hérésie, profiter de l'occasion pour se refaire une virginité d'orthodoxie immaculée et, multipliant les *meâ culpâ* sur la poitrine du voisin, se voiler la face au spectacle des « monstruosités » exposées par tel ou tel écrivain qui n'avait guère fait que reproduire quelque une des doctrines professées naguère par le vigilant pourfendeur d'hérésies d'aujourd'hui.

tions, si l'on se dérobe à leurs menaces, ils ont leur manière d'excommunier les réfractaires, et ils savent se consoler en les assignant au tribunal des futures justices : l'éternité rétablira toutes choses ; ils y comptent bien. Sourire aux faibles, être patients envers les égarés, aller au-devant d'eux et les soustraire à leur propre malice en les désarmant par une bonne parole ou un bienfait, imiter enfin « le Père céleste qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants » ; ils ne savent ou ne veulent : la vraie bonté leur est étrangère comme la science. L'Église est divine, n'est-ce point assez ? Ils le disent, et c'est peut-être le dogme qu'ils mettent le plus à l'épreuve, le plus en relief, celui qui ressort le mieux dans les étrangetés de leur caractère et la stérilité de leur vie. Ce sont de braves gens.

« Voyez-les dans l'exercice de l'autorité, lorsqu'elle leur échoit par accident. On sent qu'en eux l'autorité réveille avant tout l'idée de commandement, et le commandement celle de suprématie et de domination. L'idée de service, le sentiment de la responsabilité, l'obligation de dévouement et de bonté, ces choses saintes dont Jésus-Christ pénétra l'autorité qu'il entendit déléguer à son Église (1), ils y répugnent tout à fait ; ils les mettent du moins au second plan et les considèrent comme choses de luxe, accessoires, bonnes tout au plus pour les « parfaits ». Aussi n'ont-ils ni l'autorité qui impose, ni celle qui persuade. Ils peuvent prendre de la hauteur et de l'importance, se faire craindre au besoin, obtenir l'obéissance qui s'incline et se tait ; mais ils manquent de dignité, ils n'inspirent ni confiance ni amour ; et quant à ce respect vrai, sincère, qui est une religion de l'âme, en présence d'une supé-

(1) Luc. xxii, 24-27.

riorité morale, ils n'en connaîtront jamais les hommages. Braves gens, peut-être ; mais, à coup sûr, petites gens (1). »

Ces défaillances morales, si regrettables qu'elles soient, ne sauraient surprendre : quand on connaît le niveau moral d'un grand nombre de fidèles qui font profession de se rattacher à la confession chrétienne, on ne pouvait espérer que tous les ministres du culte restassent intacts. Outre que des mobiles peu élevés peuvent inciter certains parents à diriger leur fils vers le petit séminaire, parfois aussi le désir de se soustraire au travail de la terre (2) et de fréquenter un château n'est pas sans exercer une certaine attirance sur la vocation du jeune lévite. Pourtant ces misères qui, comme toutes les autres, doivent être constatées dans une étude impartiale, ne doivent pas être exagérées et il a fallu toute l'outrance et toute l'injustice des passions politiques qui ravagent notre pays pour que, sans discernement et sous prétexte de châtier « des moines ligueurs et des moines d'affaires », on ait délibérément refusé de reconnaître les vertus admirables de pureté, d'abnégation, de délicatesse morale qui trouvent dans l'idée chrétienne leur fondement et leur appui.

(1) *Le Clergé français en 1890*, Paris, Berche et Tralin, 1890, p. 62-64. M. l'abbé Latty était l'auteur de cette brochure, qui fut publiée sous la protection de l'anonymat.

(2) Il faut même voir là l'origine de cette tendance, trop commune parmi les prêtres, à désertier le travail persévérant et à fuir l'effort laborieux, qui incline tant de curés de campagnes à l'acceptation d'une vie oisive : aux yeux de la foule irréfléchie, la fonction du curé perd ainsi sa raison d'être et sous le régime du Concordat, son traitement semblait moins bien gagné que celui du facteur ou du cantonnier. Cf l'excellente brochure de M. l'abbé Hemmer : *Politique religieuse et séparation*. Paris, Picard, 1905, p. 3.



Il est un troisième groupement de la vie collective, le groupement politique qui, à raison de son extension même, est plus exposé qu'aucun autre aux rébellions de l'indiscipline morale. Ici le nombre des associés liés ensemble en vue d'une même fin à réaliser est immense ; aussi chacun se peut-il persuader aisément que sa lâcheté personnelle ne cause à l'ensemble qu'un préjudice impondérable, et, dans un milieu moralement désorganisé, cet argument est accueilli avec joie. Sans doute l'excuse est misérable et au contraire le régime démocratique adresse un constant appel au bon vouloir, à la discipline spontanée et interne de chaque citoyen ; mais comme il est avéré que le sens social, la préoccupation des besoins moraux de la collectivité est ce qui manque le plus à un grand nombre de nos contemporains, on ne prête qu'une oreille distraite aux requêtes de la société politique, et les devoirs civiques se ressentent comme tous les autres du fléchissement des consciences et des caractères.

De fait, chez l'immense majorité des citoyens, l'égoïsme prévaut ici sans partage ; il semble à ce point établi dans les mœurs qu'à l'exception de quelques milliers d'individus isolés, qu'on considère volontiers comme des paladins d'un autre âge, ou des naïfs, personne n'a plus souci des relations qui doivent unir l'individu à la collectivité, ni de la connexité qui relie les charges qu'il devrait courageusement accepter aux droits publics ou politiques qu'il revendique. Le sens de la dignité et de la respectabilité civiques est atrophié. On envisage la chose publique comme une mine inépuisable qu'il est loisible d'exploiter sans mesure : tant mieux pour

les bénéficiaires qui réussissent à en tirer beaucoup ; ceux-là sont considérés comme des « malins », et leur entourage vante leur habileté et leurs succès. *A priori* et sans examen, la collectivité est mise en demeure de fournir un grand nombre d'avantages, répartis suivant les convenances de chacun (1). Mais presque personne ne songe à reconnaître à sa charge une dette compensatoire. On fraude le plus possible les lois fiscales et militaires, on demande sans cesse leur allègement, et, dans tous les partis, des hommes qui se croient nobles de naissance ou démocrates de tempérament, trouvent naturel de rejeter sur les épaules des autres le fardeau légitime qu'ils supportent ou devraient supporter.

En aucun temps, cet oubli des intérêts supérieurs du pays, ces revendications des égoïsmes débridés ne se manifestent avec autant d'inconscience que pendant les périodes électorales. On peut alors connaître la nature exacte du pacte qui unit entre eux les membres des trois ou quatre grands clans politiques et dont la première clause stipule pour le chef l'obligation de servir par tous les moyens les intérêts particuliers de ses amis, qui contractent en retour l'engagement de le maintenir à

(1) Pensions de retraites, assurances contre les accidents, indemnités aux récoltes grêlées, soins médicaux gratuits, entretien et instruction gratuits des enfants, construction de chemins de fer, creusement de bassins et de canaux, primes à la production, protection douanière de l'usine et du champ, droit de faire bouillir son crû, fonctions publiques peu absorbantes et bien rémunérées, décorations, garanties au placement des capitaux, larges commandes de travaux et de fournitures, etc., etc., tous ces menus profits sont considérés comme légalement dus aux membres de la collectivité qui ont la bonne fortune de se les pouvoir assurer ; on les perçoit légitimement, sans rétribution correspondante, et il suffit d'être citoyen français.

leur tête. Le nombre est immense des électeurs se souciant exclusivement des avantages qui pourront être assurés à leur milieu, à leur groupe, voire aux membres de leur propre famille, et le tempérament du candidat est au niveau de cet abaissement ; souvent même il descend beaucoup au-dessous, puisque la concurrence entre les candidats établit une surenchère de basses flatteries et d'attaques inqualifiables (1).

Il faut renoncer à décrire l'ensemble des procédés louches, des maquignonnages déshonnêtes, des trafics honteux, auxquels le parti victorieux recourt trop souvent, soit pour se hisser au pouvoir, soit pour s'y maintenir. Avancement scandaleux donné à certains amis (2), déplacements régressifs infligés à des fonctionnaires réputés trop tièdes, « débarquement » simulé de fonctionnaires compromis à qui on garantit de larges compensations, créations de postes nouveaux, concessions de bureaux de tabacs et de décorations, retraits de secours des bureaux de bienfaisance à des

(1) Au lendemain des élections municipales de mai 1904, un des rédacteurs du *Temps* exprimait la joie qu'il ressentait à la pensée que « les murs allaient enfin être débarrassés des hideux placards multicolores où s'exhalent périodiquement la fureur des partis, les convoitises et les rancunes des candidats !... La lecture des affiches électorales est si démoralisante qu'un père consciencieux se doit à lui-même de l'interdire à ses enfants. Car enfin il sied de retarder autant que possible le moment où nos fils se persuaderont que la politique est une simple émulation de violences et de mensonges, une surenchère de diffamations et d'injures. » (*Le Temps*, 13 mai 1904.)

(2) Au mois d'août 1905, les journaux ont signalé un fonctionnaire qui, à 34 ans, est trésorier payeur général et officier de la Légion d'honneur. On omet de dire quel rare mérite a justifié un avancement si rapide.

vieillards ou de nourrissons à des femmes dont les proches parents ont pu mal voter, suppression de poursuites pénales ou fiscales au profit des amis, refus de sursis ou de congés militaires pour moissons, etc., etc., tous les moyens paraissent bons, et il n'est pas jusqu'à la fermeture plus hâtive des écoles congréganistes ou des couvents qui ne soit un châtement dont on punit les électeurs qui ont élu un député modéré (1). Dans un pays aussi centralisé que le nôtre, et où la masse est innombrable des individus qui souhaitent accrocher leur vie à la remorque de l'État, les ressources du pouvoir central sont indéfinies pour molester ou récompenser, terroriser ou encourager : comme le caractère n'est pas la vertu la plus commune, le clan vainqueur n'a garde de négliger de pareils moyens d'action, et il en use trop souvent sans modération (2).

Le système est si bien admis par l'immense majorité des citoyens, partisans et adversaires du parti dominant, que l'on parle sans ambages du ministère qui sera chargé de « faire les élections », et, au lendemain de la formation de son cabinet, un président du Conseil a pu déclarer, sans soulever l'émotion des républicains,

(1) Dans maintes circonscriptions électorales représentées au Parlement par des radicaux, cette fermeture a été retardée, et de même la campagne si violente pour la fermeture de Lourdes a été une réplique au vote des électeurs de la circonscription d'Argelès qui, en 1906, ont remplacé un député radical par un député modéré.

(2) De temps à autre, à des intervalles lointains, le pouvoir tombe aux mains d'hommes plus probes et moins passionnés ; mais tout le monde sent aussitôt qu'il ne sont pas à la hauteur de la situation et ils déçoivent les espérances. Leur arrivée n'a été qu'un accident et leur présence n'est qu'un interrègne.

« qu'il comptait donner la justice à tous et réserver les faveurs à ses amis ». On comprit à demi mot et on vit bientôt que jamais l'exploitation méthodique et cynique du pouvoir n'avait été poussée aussi loin : cette fois, l'attente commune fut dépassée (1).

L'écueil pour un gouvernement centralisé est la difficulté de connaître, à distance, l'attitude de ceux qu'on pourrait récompenser ou punir, et à la faveur de l'ignorance, l'impartialité aurait autant de chances que la passion : à cela même on a mis bon ordre et le vice de la délation, qui rappelle les pires époques de l'Empire romain, vient renseigner les détenteurs du pouvoir. L'année 1905 a fait connaître le rôle des délégués et des fiches, et ce fut certes une humiliante période, puisque, à plusieurs reprises, on ne savait s'il fallait mépriser davantage la bassesse des dénonciateurs et de leurs tristes correspondants ou l'hypocrisie des bénéficiaires, les protestations étranges des citoyens qui prirent la défense des délateurs (2) ou le pharisaïsme

(1) On alla si loin qu'on avait organisé, pour mieux assurer la fidélité ministérielle des députés, un système perfectionné de chantage et de pression abominable qui reliait les couloirs du Palais Bourbon aux préfectures des départements : un jour M. Clémenceau et quelques autres républicains ministériels eux-mêmes ne purent se contenir et exprimèrent leur dégoût dans les colonnes des journaux.

(2) La question des fiches amena la zizanie au sein de la *Ligue des droits de l'homme et du citoyen* et au milieu d'innombrables groupements et comités de Paris et des départements. M. Péguy, qui dirige avec tant de vaillance et de talent *Les Cahiers de la Quinzaine*, a été fortement blâmé par ses amis de son empressement à condamner la délation et l'hypocrisie de ceux qui en profitent. On sait que le Convent de 1906 de la Franc-Maçonnerie a refusé de condamner ceux de ses membres qui avaient collaboré à la

de certains flétrisseurs enflammés qui n'ignoraient pas leur aptitude personnelle à faire usage des mêmes procédés.

Au milieu des ces compétitions âprement égoïstes, l'intérêt supérieur du pays est oublié. Sans doute la rivalité même des intérêts individuels ou régionaux peut parfois contribuer à l'adoption de mesures plus équitables, mais ces intérêts peuvent aussi bien s'unir que se heurter, et, pour s'en convaincre, il suffit d'assister au Palais-Bourbon aux discussions que soulèvent le privilège des bouilleurs de crû (1), la suppression ou le maintien des périodes de 13 et de 28 jours, ou encore l'examen des différents chapitres du budget des recettes et des dépenses.

Dans ces dispositions morales des électeurs et de leurs mandataires directs, on aurait tort d'escompter beaucoup le dévouement à la chose commune et l'ardeur au travail de ceux qui briguent une fonction publique. Sans doute le nombre est encore considérable des fonctionnaires modestes et appliqués qui pensent que leur mérite personnel doit être leur première recommandation, et qui sont heureux de mettre au service de leurs pays la belle activité des meilleures années de leur vie. Mais, à côté de cette élite, combien d'autres ne voient dans les fonctions publiques qu'une agréable sinécure et une garantie contre les aléas et les difficul-

délation et a même ouvertement manifesté ses sympathies à plusieurs d'entre eux.

(1) On a conservé le souvenir des séances humiliantes consacrées, au mois de février 1906, à la restauration complète du privilège des bouilleurs de crû : les députés des circonscriptions intéressées étaient assurés de ne pas être réélus s'ils votaient conformément aux intérêts supérieurs du pays : aussi aucun d'eux n'a violé la consigne.

tés de la vie (1) ! Combien d'autres même n'y cherchent qu'une occasion d'intrigues incessantes au service de leur ambition ou de leur cupidité !

Nulle part ces défaillances morales ne sont plus notoires — parce que nulle part elles ne compromettent plus gravement les intérêts supérieurs de notre démocratie — que dans les trois services qui requièrent une spéciale élévation de sentiments chez ceux qui en sont chargés, je veux dire l'instruction primaire, l'armée et la magistrature.

En dépit de la conspiration du silence strictement gardé autour du problème primaire, « pour ne pas compromettre la République », on n'ignore plus que le personnel des instituteurs est très loin de se recruter parmi des hommes doués d'une grande élévation de sentiments et d'une ardente générosité morale (2). L'orgueil de la demi-science, le mépris du travail manuel, la joie

(1) On connaît l'empressement de la bourgeoisie française à charger l'État de procurer à ses fils et à ses gendres des situations de tout repos. Cela constitue avec le malthusianisme et la recherche d'une grosse dot le triple article du programme de vie d'un grand nombre de ménages. Le plus bizarre est que, malgré cet engouement, on se croit autorisé à lutter contre les doctrines socialistes et collectivistes, et on s'étonne des succès électoraux des partis modérés. On croirait, à voir certaines attitudes, que les plus faibles et les moins fortunés doivent être les seuls à affronter les aléas de la vie !

(2) On voudra ne pas me prêter ici, plus qu'ailleurs, l'intention de me livrer à des généralisations qui seraient aussi injustes que contraires aux constatations d'une observation méthodique. Je n'ai l'intention ni de nier l'élan et la foi démocratique des principaux promoteurs de l'œuvre scolaire de la troisième République, ni la valeur des sentiments moraux et patriotiques d'un certain nombre — que

mauvaise que l'on éprouve à commander et à recevoir l'encens des flagorneries politiciennes, enfin et surtout la rébellion contre les disciplines les plus nécessaires, aussi bien celles des mœurs que celle du devoir militaire, ces maladies de la vie morale font de terribles ravages dans nos écoles primaires de garçons et même de filles. Naguère on aimait, dans un certain milieu, à signaler les mobiles intéressés qui poussaient vers le séminaire les fils de nos petits paysans. La critique était trop souvent justifiée, mais il faut prendre garde que le mal subsiste toujours ; en changeant de direction, il s'est même singulièrement accru, puisque le nombre des instituteurs est beaucoup plus considérable que celui des ecclésiastiques et que la formation morale des écoles normales est trop souvent rudimentaire.

Ces observations pourraient presque être reproduites à l'égard d'un grand nombre de sous-officiers dont les mœurs licencieuses et intempérantes déshonorent nos casernes, et les innombrables divertissements, innocents ou plus souvent déshonnêtes, qui occupent la vie d'une portion notable de nos officiers, ne sont pas de nature à corriger le mal.

Enfin il n'est pas jusqu'à la magistrature dont l'impartialité même ne puisse parfois être suspectée ; sans doute elle est très loin d'être prête à toutes les besognes, comme l'en accusent injustement des adversaires politiques implacables, et il faut honorer la probité et la modestie d'un grand nombre de nos magistrats..... qui d'ailleurs végètent souvent dans des postes secondaires. Mais, à côté de ceux-là, d'autres intriguent et rendent des services ; ils laissent fléchir leur cons-

je suis incompetent pour déterminer exactement — de nos instituteurs publics. Je signale le mal là où je crois le rencontrer, et voilà tout.

cience, et il est avéré que devant les tribunaux répressifs et parfois devant les tribunaux civils, des influences politiques suspendent ou modifient le cours de la justice (1).

(1) Les *bons* agents électoraux jouissent devant les tribunaux correctionnels d'une protection notoire qui les garantit aussi contre les rigueurs des employés des contributions indirectes, justement désireux de réprimer les fraudes commises en matières d'impôts sur les boissons. De même, M. le procureur général Bulot plaida un jour la légitimité du « fait du prince ». — Dans le discours prononcé à la rentrée des tribunaux, le 15 octobre 1904, M. le procureur général Baudoin, faisant l'éloge de feu M. Boyer, autrefois chef du cabinet et directeur du personnel au ministère de la justice, s'est exprimé ainsi : « Placé d'une part entre le ministre qui, pressé par les nécessités quotidiennes de la politique, *doit forcément chercher* à satisfaire toutes les influences parlementaires dont *il a besoin* et dont, dit-on, la discrétion ne limite pas toujours l'intervention, et, d'autre part les exigences de la bonne administration de la justice, qui réclame de bons choix, *souvent en désaccord avec les recommandations pressantes dont il est assailli sans relâche*, le directeur du personnel... » Le journal *Le Temps*, commentant ce discours, remarque que M. le procureur général n'a pas tout dit et que les influences politiciennes, non seulement vicient le recrutement de la magistrature, mais encore s'exercent par l'intimidation ou les promesses d'avancement sur les sentences mêmes. Une commission parlementaire a été nommée pour étudier la réforme de nos institutions judiciaires : les membres qui la composent donnent toute garantie à ceux qui espèrent que cette réforme n'aboutira pas, et d'ailleurs, fussent-ils animés de sentiments différents, le résultat serait le même. Une loi sociale très précise interdit toute réforme de ce genre limitée à une section déterminée de l'organisme collectif. Dans tous les compartiments de l'administration, on constate l'envahissement progressif des politiciens : pour quoi

Ainsi, du haut en bas de la hiérarchie administrative et dans tous les services, l'arrivisme des uns répond aux passions politiques des autres, et les deux causes ensemble avilissent les caractères et multiplient les compromissions.

veut-on que ceux-ci renoncent à influencer un de ceux qu'ils ont le plus d'intérêt à maintenir sous leur dépendance !

CHAPITRE IV

Les Doctrines immorales.

Ainsi se trouve esquissé, dans ses grandes lignes et en négligeant de nombreux détails, le tableau des principales infirmités morales que l'on relève dans les groupements de la vie privée et de la vie collective d'une société moderne. Cependant pour pouvoir mesurer avec précision la signification sociale et la gravité réelle des défaillances, il faut ajouter encore quelques traits à cette peinture. En un sens, les défaites de la vie morale n'ont d'autre signification que celles qu'on leur donne. Lorsqu'un voyageur, en route vers les sommets d'une montagne, tombe dans une fondrière, sa chute n'a point nécessairement de conséquences fâcheuses, aussi longtemps qu'il conserve la ferme volonté de continuer son ascension. S'il se hâte de secouer la boue de ses vêtements et de reprendre avec un courage nouveau sa marche interrompue, son aventure ne fait que lui procurer pour l'avenir une plus exacte appréciation des difficultés du chemin. Au contraire son accident se convertit en désastre, s'il vient à penser que la vallée est aussi intéressante à explorer que le sommet, que la fleur commune de la prairie est aussi précieuse que l'edelweiss, et que sa chute prouve simplement qu'il n'était pas fait pour gravir les pentes difficiles. Ainsi en est-il des défaillances de notre conduite : la valeur sociale d'une faute s'apprécie en raison des dispositions morales qu'elle

engendre chez le coupable. Aux uns elle sert à mesurer leur misère et leur faiblesse, et comme ils veillent à entretenir en eux-mêmes la claire vision du bien et le souhait d'une vie meilleure, elle leur est une occasion de s'exciter à plus de vaillance et à plus de générosité. D'autres, au contraire, désertent la lutte, recherchent les excuses et les arguments débilissants : puis, peu à peu, l'accoutumance produit en eux comme une seconde nature, faite de perversité et de bassesse. Ce n'est même plus le courage qui leur fait défaut, ils ont perdu la conscience de leur misère ; ils ne désirent plus le bien et ils en viennent à construire je ne sais quelles doctrines avilissantes qui légitiment leurs actes et semblent leur donner un fondement rationnel.

Or, les plus sincères amis de nos démocraties modernes doivent avoir le courage de reconnaître que cette dernière situation est en train de devenir la nôtre, sinon pour l'ensemble des actes immoraux qui ont été signalés, du moins à l'égard de quelques-uns d'entre eux, de ceux-là même qui affectent le plus gravement la prospérité sociale. Aussi bien, cette constatation ne saurait-elle surprendre, puisque l'expérience démontre que les infirmités morales qui affectent un grand nombre d'individus trouvent toujours des théoriciens et des doctrinaires pour anesthésier leur sensibilité morale : l'extension du mal suscite les doctrines perverses, et celles-ci, à leur tour, entretiennent et développent le mal.

Je n'insisterai pas sur les doctrines par lesquelles des écrivains ingénieux se sont efforcés de justifier et même de glorifier les misères morales que nous avons relevées dans l'étude des trois groupements de la vie collective : la lecture de certaines feuilles quotidiennes et des revues suffit à renseigner sur leur teneur. S'il fallait citer des exemples, je rappellerais qu'un ancien

ministre de la guerre a entrepris de faire l'apologie de la délation et du système des fiches. D'autre part, personne n'ignore combien est puissante chez nous l'organisation des groupements de doctrine et d'action qui se sont donné pour tâche de développer l'esprit révolutionnaire chez les travailleurs manuels des villes et des campagnes, ou de détruire le sentiment du devoir envers la patrie chez les jeunes gens. Ainsi la délation, la violence brutale et l'antipatriotisme ne sont pas seulement des faits, des actes que l'on commet aux heures mauvaises où la volonté endormie n'exerce plus son magistère ; ce sont aussi des doctrines ayant pignon sur rue et s'exposant avec sérénité sous le clair soleil de la liberté des doctrines et de la science (1).

Il faut, au contraire, à propos de la vie privée, insis-

(1) L'Association internationale antimilitariste des travailleurs, fondée en 1904, se propose la destruction complète de l'armée. « Son but est très précis et ses moyens bien définis, écrit M. Méric, son président. En temps de paix, elle œuvrera parmi les conscrits et les soldats, provoquera une agitation incessante, propagandera par la brochure, le journal et le meeting. Mais survienne la guerre, sa tactique changera. Elle est fermement résolue à s'opposer par la violence à toute tentative de guerre et, selon la formule de Guesde, « à jeter l'insurrection dans les jambes des gouvernements... » Il s'agit d'une armée antimilitariste qui grossira de jour en jour de tous les travailleurs devenus conscients, et qui dressera contre la force armée que détiennent les maîtres la force au service d'idées justes. » On connaît la puissance de la propagande antimilitariste et antipatriotique instituée par la Confédération générale du Travail : malgré sa diffusion énorme, l'organe officiel de cette association révolutionnaire, la *Voix du Peuple*, ne suffit pas encore, et de temps à autre, plusieurs milliers d'affiches vont directement, sur tout le territoire, provo-

ter sur les doctrines qui, chaque jour, viennent justifier les désordres les plus notoires, si ce n'est même les pires dévergondages. Pour les raisons déjà énoncées,

quer l'attention populaire et exciter les masses à la révolte contre « les galonnés ».

La guerre déclarée au régime capitaliste et au patronat n'est pas moins ardente : on recommande le « sabotage ». « Il serait nécessaire, dit la *Voix du Peuple*, que l'outillage soit réduit à la grève, c'est-à-dire au non fonctionnement... Se mettre en grève et laisser en l'état normal les machines et les outils est du temps perdu pour une lutte efficace. »

Quelques citations feront comprendre ce que doit être le sabotage :

« Désir de grève dans l'alimentation ?... Quelques litres de pétrole ou autre matière grasse et odorante répandus sur la sole du four... et renégats ou soldats peuvent venir faire du pain... Ce pain sera immangeable, car les carreaux (au moins pendant trois mois) garderont l'odeur de la matière et l'inculqueront au pain. Résultat : four inutilisable et à démolir.

« Désir de grève dans la métallurgie ?... Du sable ou de l'émeri dans les engrenages de ces machines qui, monstres fabuleux, marquent l'exploitation du prolétariat ; ce sable fera grincer ces machines encore plus fort que le patron ou le contremaître, et le colosse de fer, le pondeur de travail, sera réduit à l'impuissance et les renégats aussi.

« Désir de grève parmi les limonadiers, garçons marchands de vin ?... Que le garçon serve double ration au client et, à la fin du mois, le patron fera le total de ses « bénéfices ».

« Que le sommelier, qui travaille à la cave, quand on l'appelle en haut, « oublie » quelques robinets ouverts et les barriques pourront faire fonction d'arches de Noé.

« Je pourrais citer des exemples à l'infini. Cela n'est point utile.

« Ce qu'il faut, c'est nous pénétrer qu'on ne peut pas être révolutionnaire à demi ; on doit l'être complètement. »

ces étranges théories, ou du moins la plupart d'entre elles, suscitent une moindre indignation chez ceux qui s'intitulent les honnêtes gens ; on craint d'avoir à réformer sa propre conduite et on trouve un refuge commode dans le silence. Cependant elles mettent, plus que toutes autres, en péril la prospérité sociale, puisqu'elles atteignent dans ses œuvres vives l'institution familiale, c'est-à-dire l'atelier indispensable où s'élabore et se prépare la grande vie collective.

Si l'on excepte l'alcoolisme contre lequel une campagne encore très insuffisante a été entreprise, il n'est aucun désordre de la vie privée, fût-il le plus abominable, qui n'ait aujourd'hui ses apologistes et ses théoriciens. Philosophes et poètes, romanciers et auteurs dramatiques s'emploient avec entrain, non pas à excuser, mais bien plus à justifier, à légitimer, à *fonder en raison et en droit* les simples caprices ou les plus étranges excès de la luxure. La complaisance que l'on met à célébrer les joies et les vertus des amants, le droit de l'homme aux jouissances charnelles, n'a d'égale que celle avec laquelle on étale les conséquences fâcheuses du célibat continent ou de la chasteté, les souffrances et les méfaits du mariage indissoluble et fécond.

Naguère, pour défendre le divorce, Diderot invoquait « la nature » et, après lui, George Sand et Victor Hugo se sont attachés, pendant un demi-siècle, à célébrer l'amour, la passion, divinité suprême devant laquelle toutes les lois morales et sociales doivent s'incliner. L'argument tiré de « la nature » nous semble aujourd'hui moins simple et moins probant que ne le pensaient les encyclopédistes, et depuis que les Flaubert et les Zola ont dépouillé l'amour de ses parures romantiques, nous

ne reconnaissons plus aussi volontiers les droits de la passion. Mais les théoriciens de l'immoralisme n'ont pas eu de peine à trouver d'autres positions, et d'innombrables « moralistes » et « psychologues » accommodent au goût du jour la défense des thèses chères à leurs concitoyens.

Au nom des droits sacrés de la personne humaine, de l'inaliénabilité de la liberté individuelle, du droit au bonheur, on proclame avec insistance que le mariage indissoluble est une « cause de dégénérescence de l'espèce », une « institution génératrice de vice, de misère et de mort (1) ».

« Le lien sexuel, dit M. Novicow (2), est contracté *uniquement* pour le bonheur des époux » et, M. Fournière, un des doctrinaires du néo-socialisme n'hésite pas à libérer des liens du mariage tous les époux que l'indissolubilité empêcherait de « travailler à leur propre développement » (3).

Dans l'*Elargissement du divorce*, MM. Paul et Victor Margueritte écrivent :

« C'est parce que ce principe du droit moderne, proclamé par la Révolution : *La personne humaine est inaliénable*; c'est parce que ce principe essentiel, expression d'une morale nouvelle, est méconnu dans le mariage et le divorce actuels, que nous voulons l'y introduire. L'esclavage est aboli, les vœux éternels sont interdits ; que le mariage malheureux ne soit pas une condamnation à perpétuité, cesse de pouvoir être un bagne !

(1) Naquet, *Religion, Propriété, Famille*, p. 244 et suiv. Paris, 1869.

(2) *L'Affranchissement de la Femme*. Paris, Alcan, 1903, p. 145.

(3) *L'idéalisme social*. Paris, Alcan, 1898.

« Union libre ? Non, puisque tant de gens n'y voient encore que la satisfaction changeante de l'instinct, un assouvissement d'égoïsme, et que la protection des enfants n'y est pas légalisée ; mais mariage libre, tenant de son esprit de liberté même, avec la beauté de sa durée, sa valeur sociale (1). »

Dans une pétition déposée sur le bureau de la Chambre des Députés, le 18 octobre 1903, les deux publicistes demandent que le divorce soit désormais possible par consentement mutuel et qu'il soit également autorisé au bout de trois ans, sur la demande d'un seul-époux, lorsque la volonté de divorcer aura été exprimée trois fois à une année d'intervalle. « En effet, le consentement mutuel est insuffisant. Il peut arriver que de deux êtres liés ensemble, l'un par bassesse d'âme, vengeance, cupidité, haine, veuille garder l'autre, poursuivre l'exécution d'un contrat désormais privé de toute noblesse, ravalé à on ne sait quoi de sordide, de despotique. Admettrons-nous qu'au vingtième siècle, alors que la loi abolit l'esclavage, interdit les vœux éternels, une autre loi permette qu'un être reste asservi à un être jusqu'à sa mort ou à celle de son bourreau ? »

Ainsi une logique implacable impose, paraît-il, l'élargissement du divorce, et les défenseurs du mariage et de la famille auraient tort de se plaindre, puisqu'on leur répondrait que ces deux institutions traversent une crise très grave et que cet élargissement est précisément le seul moyen d'en sauver les derniers débris.

D'ailleurs ces raisons ne sont pas les seules que l'on puisse alléguer ; aux intelligences plus réfléchies et plus nobles, que ne persuade pas la théorie du droit au bonheur, la Nora d'Ibsen offre des arguments plus sévères, presque ascétiques :

(1) *L'Élargissement du divorce*, p. 6.

« Notre maison, dit-elle, n'a pas été autre chose qu'une salle de récréation. J'ai été poupée femme chez toi, comme j'avais été poupée enfant chez papa. Et nos enfants à leur tour ont été mes poupées à moi. Je trouvais drôle quand tu jouais avec moi, comme ils trouvaient drôle quand je jouais avec eux. Voilà ce qu'a été notre maison, Forvald. Il me faut être seule pour me rendre compte de moi-même et de tout ce qui m'entoure.

HELMER. — Ah, c'est révoltant ! Ainsi tu trahirais les devoirs les plus sacrés !

NORA. — Que considères-tu comme mes devoirs les plus sacrés ?

HELMER. — Ai-je besoin de te le dire ? Ne sont-ce pas tes devoirs envers ton mari et tes enfants !

NORA. — J'en ai d'autres tout aussi sacrés.

HELMER. — Tu n'en a pas ! Quels seraient ces devoirs ?

NORA. — Mes devoirs envers moi-même.

HELMER. — Avant tout, tu es épouse et mère

NORA. — Je ne crois plus à cela. Je crois qu'avant tout, je suis un être humain au même titre que toi... ou au moins que je dois essayer de le devenir. Je sais que la plupart des hommes te donneront raison, Forvald, et que ces idées-là sont imprimées dans les livres, mais je n'ai plus le moyen de songer à ce que disent les hommes et à ce qu'on imprime dans les livres. Il faut que je me fasse moi-même des idées là dessus, et que j'essaie de me rendre compte de tout. »

Autant vaudrait supprimer totalement le mariage, et c'est ce que propose M. Joseph Renaud qui constate d'ores et déjà « la faillite du mariage désormais remplacé par l'union libre » (1).

(1) *La faillite du mariage et l'union future*, par Joseph Renaud.

A voir l'accueil souriant que l'opinion publique a réservé à ces raisonnements, on peut juger combien est grave et profonde la désorganisation des intelligences et des mœurs dans notre pays. Messieurs Paul et Victor Margueritte avaient eu soin de communiquer à toute la presse le texte de leur pétition ; or, en dehors de quelques journaux religieux dont le zèle confessionnel est d'ailleurs plus notoire que la compétence sociale, aucun journal important ne réfuta nettement les sophismes accumulés par les deux littérateurs ; au fumoir, de graves messieurs, négociants enrichis ou professeurs décorés, déclaraient à tout le plus que « la question méritait d'être étudiée » et « qu'il n'était pas impossible qu'il y eut quelque chose à faire dans ce sens ». Peu de personnes semblaient se douter que la société croulerait comme une vieille barque vermoulue le jour où de pareilles doctrines feraient partie intégrante de la mentalité française.

Quand l'opinion publique est si accueillante, on peut se permettre toutes les audaces et, comme il fallait s'y attendre, il s'est trouvé des publicistes pour penser que le moment était venu de proposer aux simples des innovations morales et sociales encore plus révolutionnaires. M. Joseph Renaud a écrit au nom de ses amis : « nous revendiquons, avec simplicité, le droit officiel à l'avortement » (1), lequel serait moins éloigné qu'on

(1) A l'automne 1906, un médecin, dont il est inutile de donner ici le nom, a fait paraître un ouvrage sous ce titre : *Le droit à l'avortement*. Des comptes rendus élogieux ont paru dans diverses revues et ont insisté sur le devoir qui nous incombe d'exercer toujours une critique sévère sur nos « préjugés ataviques ».

n'affecte de le croire, du droit officiel à l'infanticide. Bien avant lui, M. Paul Adam avait peint, il y a quelques années, dans un roman, le tableau de la Salente qu'il rêve : « c'est l'état de nature tout crû et tout simple où la femme se donne librement à l'homme qui lui plaît par cela seul qu'il lui plaît, tout de suite, sans autrement le connaître, à cause de sa moustache, de sa prestance, de son sourire, ou de son regard, et l'État, complaisant pour ces couples d'une heure ou de moins encore, a ménagé des réduits propices partout et jusque dans les trains de chemins de fer ».

En cet état « de chiennerie pure », comme le dit avec une brutalité si juste l'éminent moraliste auquel j'emprunte ces lignes, M. George Fonsegrive, il est manifeste que les grands devoirs qu'imposent la transmission de la vie et l'éducation des enfants ne sauraient plus être acceptés des prophètes des « temps nouveaux ». Dans une longue préface d'un roman ordurier dont il vaut mieux ne pas citer le titre, un de ceux-ci expose avec cynisme que le mouvement de la civilisation moderne ayant eu pour effet d'assurer la maîtrise de l'homme sur les forces de la nature, il est temps de faire bénéficier enfin de ce progrès une des formes de l'activité humaine qui échappe encore au contrôle de la volonté ; aussi il est bon et salutaire que l'homme prenne toutes les dispositions qui lui plaisent pour arrêter la transmission de la vie.

Ces « précautions » sont encore un peu tracassières, et avec la crainte de « l'avarie », elles contribuent à priver l'homme de « la plénitude » des plaisirs sensuels qu'il devrait goûter, mais on peut espérer que le progrès de la science permettra bientôt d'assurer cette émancipation. Chaque semaine des journaux et des revues socialistes ou libres penseurs rappellent aux médecins combien il serait urgent que leur science

connut enfin le moyen d'empêcher à volonté la fécondation ou de traiter efficacement la syphilis.

En attendant cet heureux jour, d'autres citoyens estiment qu'il importe de propager l'usage des moyens actuellement connus d'arrêter la transmission de la vie, et, pour rendre plus active une diffusion qui se faisait pourtant par d'innombrables brochures, M. Paul Robin a fondé en 1903, la *Ligue de la Régénération humaine*, qui doit renseigner les ignorants et les naïfs sur les pratiques malthusiennes et sur leur légitimité (1).

« Le point essentiel de la véritable émancipation de la femme, dit M. Robin dans un appel qu'il adresse aux femmes, et par suite de toute la race, c'est à court terme le remplacement de l'humanité de hasard qui souffre partout aujourd'hui, par une population voulue, née et élevée dans de bonnes conditions. Les couples que l'amour a unis doivent savoir que, pour que leur association dure, il faut se garder d'en augmenter par négligence les inévitables soucis... Si vous avez déjà des enfants, vous pourrez les nourrir, les élever beaucoup mieux qu'en augmentant imprudemment leur nombre.

« Si vous n'en avez pas encore, choisissez sagement,

(1) Dans l'*Émancipateur* du 15 février 1904, à la suite d'un article intitulé *Libre maternité*, je relève l'information que voici : Ligue de la Régénération humaine, 27, rue de la Duée, Paris, xx^e. — Moyen d'éviter les grandes familles, brochures à 0 fr. 30. — Brochures à 5 centimes : Libre amour, libre maternité ; Population, prudence procréatrice ; Contre la nature ; Le néo-malthusianisme et la prochaine humanité ; L'éducation intégrale. — Feuilles de propagande à 60 centimes le cent. — Régénération, organe mensuel, 0 fr. 10 le numéro. Abonnement, 4 fr. 50 par an.

pour en avoir, le temps où votre conjoint et vous serez dans de bonnes conditions probables de santé, de bien-être et de sécurité.

« Cela dépend absolument de vous ; vous êtes absolument maîtresses de votre destinée. Il ne faut pas que vous ignoriez, ni vous, ni vos compagnes de souffrances, que la science vous a émancipées de l'épouvantable fatalité d'être mères contre votre volonté ! »

Cette propagande est approuvée et encouragée par une masse immense d'hommes de toutes conditions. Au mois de mars 1904, le journal *l'Action* relatait l'initiative de son « éminent ami Paul Robin, qui eut le mérite de recevoir les injures de toute la cléricaille, alors qu'il était directeur de l'orphelinat de Cempuis, où il sut montrer ses qualités de novateur hardi et puissant « et il ajoutait simplement, après avoir reproduit les lignes que je viens de lui emprunter : « la besogne est ardue, mais l'œuvre est généreuse et la tentative mérite d'être signalée ».

Le rédacteur de *l'Action* a tort de penser que la besogne est ardue ; elle l'est incontestablement beaucoup moins qu'il ne le dit, et c'est un fait avéré que plusieurs syndicats ouvriers en France, qui ne font d'ailleurs que divulguer parmi leurs membres les recettes depuis longtemps pratiquées par la bourgeoisie, attachent une grande importance à la diffusion de ces doctrines malthusiennes, pour l'élévation du taux des salaires et l'amélioration de la condition des ouvriers. *L'Émancipateur*, « journal syndicaliste bi-mensuel, organe de la fédération nationale des travailleurs réunis de la marine de l'État », dans son numéro du 15 février 1904, était heureux de signaler avec éloges « le beau discours de la citoyenne Nelly Roussel » sur la liberté de la maternité, et le rédacteur terminait son article par cette phrase concise : « Aux camarades et compagnes

intéressées de lire, de méditer et surtout *d'agir* (1).
Ainsi, de tous côtés, par le roman comme au théâtre,
par les revues et les journaux comme par les brochures

(1) Voici un passage de ce discours où la citoyenne Rous-
sel voulut « parler simplement *en femme* à des citoyennes,
ses sœurs » : « En dehors de toutes considérations écono-
miques et philosophiques, nous avons d'autres raisons,
nous femmes, de ne point accepter le terrible fardeau d'une
fécondité sans limites. L'ouvrier mal payé refuse son travail;
le droit de grève n'est plus contesté aujourd'hui. Eh bien,
ne sommes-nous pas, nous les femmes, nous les mères,
nous qui, de notre chair meurtrie, pétrissons toutes les vies
humaines, sans jamais obtenir en échange autre chose
qu'une dédaigneuse indifférence, ne sommes-nous pas les
plus mal payés de tous les travailleurs ?... et quelle grève
serait plus légitime que la nôtre ?

« Aux religions infâmes qui nous disent : « Tu enfanteras
dans la douleur sans trêve, sans repos, sans gloire ! L'amour
profane est une souillure, et il faut tes souffrances de mère
pour châtier ton crime d'amante ! » et à la société féroce qui
nous crie : « Fais ta besogne, ô femme, il me faut des soldats, il
m'en faut des esclaves, il me faut des hommes à manger ! »...
à nos oppresseurs éternels, à tous les préjugés, dogmes et
conventions, à toutes les fausses morales, à toutes les doc-
trines de contrainte et de servitude, à tout ce qui nous écrase,
nous insulte et nous torture, nous répondrons par un cri de
guerre !... et nous nous dresserons, indignées, frémissantes,
en face de tous ceux qui osent nous parler de travail sans
salaires et de devoirs sans droits.

« Nous sommes lasses de donner notre vie goutte à goutte !
nous sommes lasses de porter en nos flancs douloureux des
fils qui, plus tard, apprennent à nous mépriser ou des filles
destinées à la même vie de sacrifice et d'humiliation ! Trop
longtemps, l'humanité, notre œuvre, a bafoué et renié son
auteur : l'auteur exaspéré abandonne son œuvre : l'Arbre
de Vie refuse des fruits à ses bourreaux !

« Allons toutes, ô sœurs, allons sans hésiter vers ceux qui

et les conférences, la propagande des doctrines immorales se poursuit et se développe, exaltant les droits de la passion et de la luxure (1).

nous apportent aujourd'hui la grande doctrine libératrice, la doctrine d'affranchissement de la chair, qui nous rendra maitresses de nos destinées ! là n'est pas seulement *la Sagesse*, c'est *la Révolte* qui nous y conduit. » (*L'Emancipateur*, loc. cit.)

On n'imagine pas la multiplicité des détails que l'on pourrait fournir sur cette propagande des doctrines néomalthusiennes poursuivie *avec le concours des syndicats ouvriers*. (Cf. *L'ouvrier syndiqué*, 13 mars 1906, 1^{er} septembre 1906, 4^{er} novembre 1906.) A Brest, au cours d'une perquisition faite naguère à la Bourse du travail, on découvrit des objets ayant pour but de fournir les moyens pratiques de faciliter la diminution des naissances, et, en pleine réunion publique, un des meneurs, ouvrier de l'arsenal, n'hésita pas à affirmer que ces objets se vendaient dans la Bourse du travail. (*Journal des Débats* du 2 juin 1906.)

(1) Par respect pour le lecteur, j'ometts de relater ici certaines doctrines relatives au vice contre nature. On sait qu'il existe aujourd'hui toute une école de littérateurs réputés qui s'attache au récit des sensations inconnues du vulgaire : Il paraît que ces actes cessent d'être immoraux pour les artistes marqués du sceau divin, qui ont su se débarrasser des préjugés.

Dans un autre ordre d'idées, il y aurait lieu de rapporter aussi les doctrines sur le suicide libérateur. Aux yeux de Carlyle, le suicide n'était pas seulement un moyen d'éviter le mal, il était encore une source d'inspirations bienfaisantes, grandioses et saintes. « L'éternelle négation avait dit : « Regarde, misérable bipède, tu es orphelin, pros-crit et l'univers est à moi ; à moi le mal. » A quoi tout mon moi répondit : « Je ne suis pas tien, je suis libre (par la facilité que j'ai de me suicider) et pour toujours je te hais ! » C'est de cette heure que j'incline à dater ma nouvelle naissance spirituelle, mon baptême de feu ; c'est alors peut-être que je commençais à être un homme. »

Je n'ignore pas qu'à la lecture de ces pages, plus d'une personne me reprochera de pousser au noir le tableau de l'immoralité, de généraliser abusivement des méfaits qui sont exceptionnels, en ajoutant qu'il n'est pas légitime de ranger dans le même compartiment le divorce et l'avortement, le malthusianisme et le vice de Sodome.

On allèguera pour le prouver que maintes personnes qui se déclarent partisans du divorce réprouvent au contraire avec indignation telles autres doctrines abominables qui viennent d'être rapportées. Mais on peut répliquer par deux observations sur lesquelles doit être appelée l'attention loyale des hommes que préoccupe l'avenir de notre race et de notre société.

D'une part, si l'on veut y regarder de près, on ne pourra manquer de voir que ces doctrines abominables que l'on repousse sont sœurs des autres doctrines que l'on admet ; elles ont les mêmes auteurs, elles s'alimentent aux mêmes sources et le temps est proche, quoiqu'on en ait, où le mouvement social, bousculant les dernières barrières du pharisaïsme ou des accoutumances ataviques, contraindra tous les esprits qui pensent à les condamner ou à les admettre toutes ensemble. De cette prémisse que le respect de la liberté individuelle forme la base de notre droit public, on a tiré cette conclusion que l'indissolubilité du mariage ne pouvait plus être acceptée, qu'elle imposait à l'homme une sujétion intolérable, « spécialement dans un ordre de choses où l'obligation de faire ou de ne pas faire peut devenir non seulement oppressive, mais encore répugnante et immorale » (1) ; sur cette donnée, on a établi le divorce pour motifs déterminés et judiciairement reconnus. On s'était vanté d'entre-

(1) Naquet. *Journal Officiel*, 22 juin 1876, p. 4400.

bailler seulement la porte de sortie, mais l'événement a démontré qu'une force irrésistible était capable de la pousser davantage et même de l'ouvrir toute grande.

Un des hommes dont la loyauté égale la vigueur intellectuelle, M. G. Deherme, témoin peu suspect en la matière, écrivait il y a trois ans : « Présentement, nous sommes dans l'impossibilité de remonter le courant qui nous entraîne. Ayant établi le divorce, nous sommes dans l'obligation de l'élargir. Et l'élargissant aujourd'hui jusqu'au divorce par consentement mutuel, nous devons l'élargir demain jusqu'au divorce par la volonté d'un seul, et après jusqu'à l'union libre. C'est fatal ! (1) »

Ces courageuses paroles sont parfaitement justes, mais il faut les compléter en reconnaissant que l'union libre n'est pas, tant s'en faut, le seul aboutissement de ces maximes, et les autres désordres moraux que nous avons signalés cheminent aux côtés de l'union libre. La même prémisses dont on a tiré la légitimité du divorce peut aussi bien servir d'appui aux protagonistes de l'avortement, du vice de Sodome ou de la chiennerie pure. N'est-ce pas une atteinte intolérable à la liberté que d'empêcher une femme de s'unir pour aussi peu de temps qu'elle le veut au mâle qu'elle agrée, et une femme enceinte n'est-elle pas également fondée à déclarer que sa liberté est supprimée dès là qu'on l'oblige à partager son sang et sa chair, parfois au prix de sa vie même, avec le petit être encore insoupçonné des autres, qui s'agite dans son sein ?

J'adjure le lecteur de réfléchir longuement sur ces graves pensées : s'il consent à le faire, *avec la loyauté d'une méthode impitoyable*, il sera bien obligé de reconnaître que ce qui manque encore à l'opinion

(1) *La Coopération des Idées*, 1^{er} mai 1904, p. 386.

publique pour franchir les étapes, c'est l'entraînement. Mais cette lacune ne peut manquer d'être bientôt comblée, car les entraîneurs ne font pas défaut. D'ailleurs, il n'est pas au pouvoir de l'homme de professer une doctrine et d'empêcher en même temps l'apparition progressive des conséquences qu'elle doit logiquement engendrer. Que chacun sonde ses reins et scrute son intelligence ! Les jeunes générations ne sont pas d'humeur à reculer devant les conséquences les plus extrêmes des doctrines que nous avons eu l'imprudence de leur vanter.

D'autre part, et en second lieu, lorsqu'il y a trente ans M. Naquet et M. Alexandre Dumas fils commencèrent en faveur du divorce leur vigoureuse campagne, ils annoncèrent et ils croyaient eux-mêmes, que ce mode légal de rupture du mariage resterait exceptionnel, et leurs adversaires pensaient du moins que certains milieux, attachés aux croyances religieuses, refuseraient toujours de se servir des facilités nouvelles que la loi concédait. Vingt-trois années se sont écoulées depuis que la législation du divorce a été promulguée, et on a vu plus haut avec quelle rapidité l'institution s'est acclimatée dans les mœurs. La rupture légale de l'union conjugale a cessé de paraître un fait anormal ou exceptionnel, ce mode de dissolution du mariage, à force d'être légal, est devenu régulier, si bien que les milieux qui, il y a quelques années encore, se tenaient sur la réserve à l'égard des divorcés en sont venus à penser que cette attitude était entachée d'une pudibonderie surannée et l'ont abandonnée. Or il est inutile de se leurrer soi-même ; un semblable travail d'acclimatation se poursuit sous nos yeux à l'égard des autres désordres moraux qui viennent d'être signalés, et pour ne prendre que deux exemples, je ne crois pas qu'aucun éducateur en contact avec les jeunes gens de vingt ou vingt cinq ans conteste

que, depuis quelques années, les méfaits d'avortement et de vice contre nature ne se soient beaucoup multipliés. Ces méfaits n'excitent plus chez un grand nombre qu'une répugnance très atténuée, et l'amplitude de cette atténuation dépasse tout ce que l'on pouvait augurer ; tel vice, que des jeunes gens n'eussent autrefois osé avouer entre eux, fait maintenant l'objet de conversations fréquentes.

Ainsi, la raison atteste que cette extension est logique et nécessaire, tandis que l'observation méthodique des faits démontre que les mœurs et l'opinion acceptent cette extension : « La démocratie bourgeoise, écrit dans l'*Action* le compagnon Malato, marche, c'est incontestable, à l'élargissement du mariage, à l'élargissement du divorce, et à une foule d'autres élargissements, sauf à celui des antimilitaristes ! Mais il existe dans le cadre même — se disloquant davantage chaque jour — de la société bourgeoise, le noyau grossissant d'une société nouvelle dans laquelle purement et simplement on se passera du mariage.

« La liberté, alors ? Ma foi, oui, toute la liberté. Liberté de s'aimer et de se le prouver, sans aller en demander la permission à autrui. Liberté de vivre ensemble, si les caractères se conviennent. Liberté de se séparer, si l'on ne peut se supporter.

« Que Tartufe en prenne son parti. Les tendances humaines sont dans cette direction, et cela sera. »

Indubitablement, on tend à restaurer dans la conduite des hommes, comme dans leurs doctrines, les principes du paganisme, et M. Brunetière a signalé avec raison les symptômes de cette « Renaissance du paganisme » dans la morale contemporaine. A l'envi, « on prêche l'épanouissement de toutes nos puissances... on découvre du divin dans tous nos vices.... on innocente, on glorifie, sous le nom de nature, tout ce qu'il y a de nature

en nous, oubliant le mot de saint Augustin : *vitium hominis, natura pecoris* ; or cette divinisation des énergies de la nature, y compris les passions les plus grossières de l'homme, qu'est-elle autre chose sinon le retour aux pires doctrines du paganisme décadent et l'abandon des conquêtes morales faites depuis dix-neuf siècles au prix des plus rudes efforts ? (1) »

Encore une fois — et il est indispensable de le répéter à satiété, pour éviter toute méprise — on n'a point l'intention de nier qu'à côté des grands désordres moraux qui viennent d'être signalés, il n'y ait dans notre pays, et en très grand nombre, des exemples admirables de vertu, de chasteté, de fidélité conjugale, de dévouement et d'abnégation, et on ne dira jamais assez qu'il existe encore chez nous une phalange nombreuse de pères de famille qui, en dépit des traverses de la vie, accomplissent virilement leur tâche quotidienne pour subvenir par le travail aux besoins de leurs enfants ; d'épouses et de mères qui acceptent courageusement les lourdes charges de la maternité et de l'aménagement intérieur d'un foyer où la pénurie des ressources impose à chacun un perpétuel contrôle de ses désirs ; de jeunes gens enfin qui, malgré les excitations de l'atelier ou les tentations que multiplie une belle fortune, résistent à l'entraînement commun, parce qu'ils savent que la loi morale défend d'y céder et que le service d'une telle souveraine mérite toutes les luttes et toutes les disciplines. Je le sais, et je sais aussi que ces beautés morales ne sont le monopole d'aucun milieu social, d'aucune croyance religieuse ou philosophique. En dépit de la crise morale que traverse actuellement l'humanité, celle-ci s'élèvera dans un avenir qui n'est pas très éloigné à une vertu plus haute, à une vie plus pure et

(1) Conférence prononcée le 10 juin 1903.

plus consciente et, pour cette raison, les sociétés dans lesquelles nous avons le bonheur de vivre méritent les sympathies ardentes de toutes les âmes éprises d'idéal. Mais la question visée au présent chapitre est tout autre. Il s'agit de savoir si, à notre époque, il n'y a pas une masse immense d'individus qui en sont venus à considérer comme licites et légitimes les pires actes immoraux, et si surtout il n'y a pas, derrière ce contingent, une masse bien autrement nombreuse encore, dont la veulerie morale et le demi-dévergondage sont les complices plus ou moins conscients des excès des autres et dont, en tout cas, les défaillances morales offrent déjà une gravité certaine que le pharisaïsme de nos mœurs et le mensonge de nos conventions sociales voilent seuls à nos yeux. A cette question ainsi délimitée, il ne paraît pas qu'on puisse donner plusieurs réponses contradictoires, et il est même certain que la légitimité de la réponse affirmative n'est que trop surabondamment et trop clairement démontrée.

*
* *

Après ce long exposé, il serait superflu de prouver que les différentes formes du mal moral, qui ont été signalées, nuisent au bien social, au progrès de la collectivité et constituent un péril dont la gravité est proportionnée à leur développement. Une nation est saine, forte et prospère, lorsque les membres qui la composent ont un corps robuste et vigoureux, une intelligence éclairée, formée à raisonner avec méthode et précision, une volonté vaillante, capable à la fois d'initiative hardie et de persévérance tenace ; lorsque les divers

compartiments de l'activité sociale, l'agriculture et le commerce, l'industrie et la politique, le service de la religion et celui des cultures intellectuelles, recrutent sans difficulté un personnel bien formé et apte à répondre adéquatement aux exigences de la profession et du milieu. Or, il n'est que trop évident que les déchéances morales signalées rendent impossible la réalisation de ces conditions, et il serait facile d'énumérer leurs pernicieuses répercussions sur les divers éléments de la prospérité d'un peuple. Laissant de côté les répercussions d'ordre physiologique sur lesquelles on peut se renseigner, soit en visitant les salles des asiles d'aliénés ou des hopitaux pour tuberculeux, soit en parcourant les innombrables rapports dans lesquels les médecins signalent les ravages causés dans la santé publique par l'alcoolisme et la luxure, soit enfin, et plus simplement, en écoutant le récit des mères qui pleurent un fils enlevé par la débauche (1), on se bornera ici à rappeler sommairement les répercussions spécifiquement *sociales* de ces infirmités sur le travail et la richesse, la famille, la religion et les pouvoirs publics.

On sait depuis longtemps qu'une des principales raisons qui empêchent l'industrie et le commerce français de lutter, comme ils le devraient, contre la concurrence

(1) Combien il serait à souhaiter que les relations, tantôt apparentes et manifestes, tantôt subtiles et mystérieuses qui existent entre le respect de la loi morale et la conservation ou le développement de la santé physique fussent mieux connues. *Les Annales antialcooliques*, que dirige avec autant de talent que de désintéressement le savant docteur Legrain, ont publié l'année dernière une étude fort curieuse sur l'influence de l'alcoolisme sur les accidents du travail. L'auteur prend tous les accidents de travail d'une année et les répartit suivant les jours de la semaine. Du vendredi au samedi, les

étrangère se trouve dans les désordres et l'apathie égoïste d'un trop grand nombre de fils de famille qui, au lieu de s'élaner du terme de l'étape franchie par leur père, à la conquête de débouchés nouveaux, préfèrent les divertissements d'une vie licencieuse ou la sinécure d'une fonction administrative, d'une carrière libérale, sans effort et sans responsabilité (1). De même,

risques augmentent tout d'un coup d'un tiers; ils se maintiennent au même niveau le lundi, puis décroissent durant les autres jours de la semaine. Ainsi la journée du mercredi ne fournit que 1,432 accidents, alors que celle du samedi en compte 1,876 et celle du lundi 1,997. Aussi certaines compagnies d'assurances conviennent-elles d'accorder une réduction sur la prime aux « abstinents ». De même, tous ceux qui se sont occupés de la réformation morale des jeunes détenus ou de l'enfance abandonnée ou coupable attestent que les progrès moraux de leurs pupilles entraînent toujours un accroissement de la vigueur physique.

(1) Qui pourrait nier la signification et l'importance des chiffres suivants, qui concernent le commerce extérieur comparé de la France et de l'Allemagne ?

	<i>France.</i>	<i>Allemagne.</i>
	—	—
En 1881.....fr.	8.424.000.000	7.332.000.000
En 1905	9.435.000.000	15.209.000.000
	<i>Augmentation</i>	
En 1905	1.011.000.000	7.877.000.000

Ainsi, tandis que nous avons augmenté notre commerce extérieur de 1 milliard 11 millions, les Allemands pendant la même période ont augmenté leur propre commerce de 7 milliards 877 millions de francs, c'est-à-dire plus de sept fois plus que nous.

Au total nous avons accru nos affaires commerciales de 1/8 de leur chiffre total de 1881, tandis que les Allemands ont plus que doublé les leurs.

quels dommages ne causent pas à notre agriculture ces propriétaires ruraux oisifs et inutiles, qui, au lieu de promouvoir le progrès agricole dans leur région, ne savent, avec le revenu des coupons ou des fermages qu'ils touchent, qu'entretenir des meutes et des équipages de luxe ou traîner leur ennui sur la Côte d'Azur et à travers les mondanités de la capitale ? Qui dira combien les abus de la richesse, les gaspillages d'argent qui se multiplient chaque jour dans les grandes villes, attisent les colères populaires et, plus que tous les pamphlets révolutionnaires, suscitent les violences prolétariennes ? A côté de ce méfait positif que de bien on omet de faire ! Des œuvres de culture et d'éducation démocratiques, dont le développement serait indispensable au progrès de la collectivité, périclitent faute de ressources.

De même, il n'est pas nécessaire de chercher longtemps les raisons qui retardent en France le progrès si nécessaire du mouvement syndical pacifique, des groupements professionnels organiques et stables : l'ivrognerie (1), la débauche, la veulerie morale sont là qui collaborent avec l'insuffisante formation économique pour détourner les ouvriers du petit sacrifice pécuniaire et de la discipline persévérante qu'impose la marche d'un véritable syndicat.

Chaque année, la licence des mœurs rend physiquement ou économiquement inutilisables des milliers de jeunes gens des deux sexes dont la société était en droit d'espérer la contribution au grand labour collectif, et.

(1) Le docteur Legrain, qui a maintes fois tracé le tableau des ruines sociales qui sont l'effet de l'alcoolisme, évalue à 47 milliards la perte infligée à la fortune publique française par l'intempérance alcoolique. (*Coopération des Idées*, mars 1906.)

pendant qu'elle poursuit son œuvre néfaste, le triple désordre de la chasse aux dots, du divorce et du malthusianisme désorganisent la famille et privent la race des indispensables ateliers où doit s'élaborer la génération future. « La France s'en va faute d'enfants, déclare avec angoisse M. Ferdinand Buisson, et la natalité diminue à mesure qu'augmente l'aisance. Continuons ainsi, et dans dix ans, le nombre des conscrits allemands sera juste le double de celui des nôtres : les nombres étaient égaux en 1860. Y a-t-il un remède ? S'il n'y en a pas, c'est la fin, et de toutes la plus honteuse, car c'est la fin par égoïsme, par indignité de vivre (1). »

De même, le mélange astucieux des intérêts matériels ou politiques et des intérêts religieux a causé à la religion un dommage considérable et, par là, privé la société du concours moralisateur si actif que doit fournir une institution religieuse sagement organisée. Derrière l'autel on a défendu le trône, et à l'abri du Mystère de la Sainte Trinité plusieurs ont voulu mettre en sûreté leurs coffres-forts et les intérêts de leur groupe : il se peut que cette tactique ait servi la cause d'un certain nombre d'individus ou de certains clans fermés ; en tous cas le préjudice infligé à la nation a été considérable. Qui dira aussi combien l'empressement à dénoncer ses frères et à accueillir les dénonciations, la surenchère méprisable dans la soumission obséquieuse ou la crédulité la plus dénuée de critique, indignes parodies de la foi traditionnelle et de la filiale

(1) *Morale sociale*, leçons professées au collège libre des Sciences sociales. Paris, Alcan, 1899. — On connaît la phrase de Guillaume II à notre adresse : « Peut-on craindre un peuple qui n'a plus la force d'avoir des enfants ? »

obéissance qui convient aux enfants de la Lumière, nuisent au crédit de la doctrine chrétienne (1) ?

D'autre part, il est impossible de ne pas reconnaître avec M. Faguet que « l'anticléricalisme a fait beaucoup de mal à la France et qu'il continuera à lui en faire un qui est difficilement calculable ».

Enfin, il est inutile d'insister sur la malfaisance des diverses maladies morales qui affectent notre vie publique et nos institutions politiques : le fonctionnarisme et l'exploitation du pouvoir, l'oubli des devoirs civiques les plus élémentaires, les passions qui accroissent les divisions entre les esprits, toutes ces infirmités morales et d'autres encore compromettent gravement le bon fonctionnement des services collectifs de la nation.

Ainsi, pendant qu'on vante le droit de l'individu au bonheur, le caractère inamissible de sa liberté, le droit pour chacun de vivre sa propre vie, un universel esprit d'indiscipline, d'anarchie et de révolte se répand dans l'ensemble du corps social et en trouble tous les organes. La collectivité souffre, mais cette souffrance

(1) Que de mélancolie dans ces quelques lignes adressées par un correspondant au directeur de *Demain* : « Il y a eu et il y a encore, Dieu merci, dans le personnel des Facultés de théologie, des savants sincères et fidèles à la méthode. Mais la guerre qu'on leur fait tantôt sourde, tantôt ouverte, lasse les vocations. Ils disparaîtront. Les prêtres qui étudieront, dans vingt ans, seront des entomologistes ou des mathématiciens ; ils feront n'importe quoi, comme avant 1870 : tout excepté la science religieuse. J'en ai connu un, mort depuis longtemps, qui cherchait le mouvement perpétuel : ce n'était pas un sot, il s'en fallait ! » (*Demain*, 7 septembre 1906.) — Cf aussi *Demain*, 16 novembre 1906, sur l'étrange révocation de M. l'abbé Calvet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

n'émeut plus les individus cantonnés dans leur égoïsme et, à certaines heures, le nombre des mauvais citoyens paraît si grand qu'il semble que l'édifice social tout entier chancelle sur sa base.

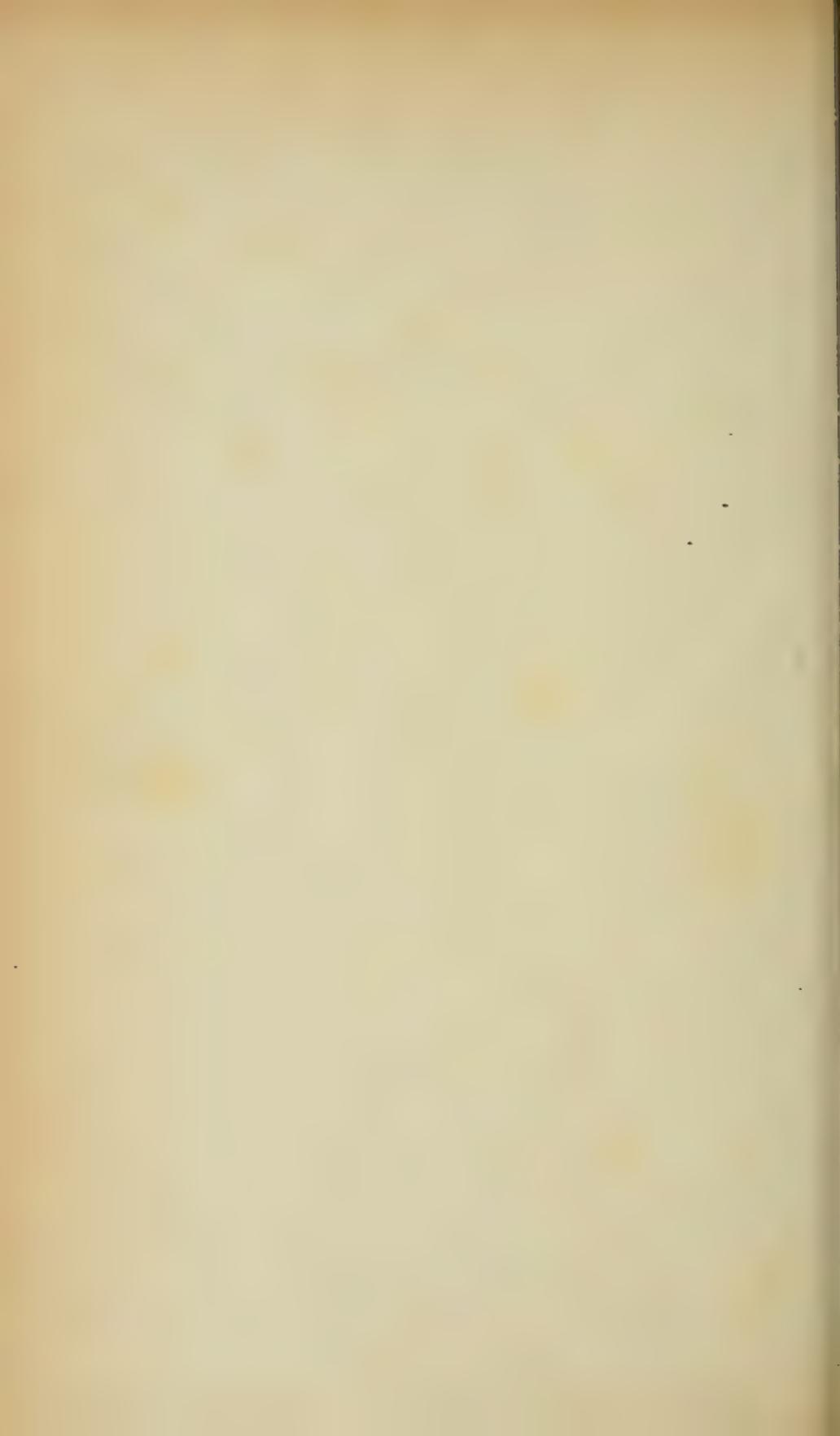
Toutefois, j'oserai dire que ce ne sont pas les heures de trouble civique qui sont les plus dangereuses, ni les pires excès du dévergondage des mœurs qui sont les plus nuisibles. Si nous leur attribuons une importance qu'ils n'ont pas dans la réalité, c'est d'abord à cause de notre inexpérience, c'est surtout par crainte d'être obligés de chercher dans notre propre conduite la véritable cause des maladies sociales. En matière d'hygiène, les médecins considèrent que ce qui est vraiment grave, ce n'est pas qu'il existe quelques milliers de tuberculeux à la troisième période qui vont mourir dans quelques semaines, ou quelques centaines de malades atteints de la fièvre typhoïde qui sont en grand danger de mort : ce qui est vraiment grave, c'est de savoir qu'il existe une multitude immense de personnes dont la santé est fragilée ou anémiée, dont la profession est insalubre, dont les mœurs irrégulières diminuent la vigueur ou qui vivent dans des conditions malsaines de nourriture et de logement. Ces personnes, toujours en état de réceptivité, cheminent au bord de l'abîme, exposées à y tomber elles-mêmes et à y entraîner leurs descendants ; là est le vrai danger, le vrai péril physiologique. Ainsi en est-il en matière sociale : les individus qui tombent au dernier degré de la déchéance morale et de la dégradation sont très vite éliminés : comme ils n'ont d'ordinaire que très peu ou point de descendants, l'espèce s'en éteindrait vite, s'il n'y avait à côté d'eux que des individus jouissant effectivement d'une bonne santé morale. Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi ; le nombre est immense des débiles, des anémiés, et pour cette raison les maladies morales

dont souffre la France contemporaine présentent une très réelle gravité sociale.

Paysans et ouvriers urbains, bourgeois et aristocrates, nous nous croyons d'honnêtes gens en dépit de la licence de nos mœurs durant notre jeunesse, en dépit de nos unions libres, de nos divorces et de nos pratiques malthusiennes, en dépit de notre ardeur à rechercher les grosses dots et de notre vie frivole et oisive : sachons du moins — sans qu'on veuille ici d'aucune manière ni scruter les consciences, ni juger les conduites — qu'au point de vue social, c'est notre action malfaisante qui compromet le plus gravement la prospérité de la race et l'avenir de ce pays. L'hypocrisie nous cache notre responsabilité, et la tradition atavique, la naturelle retenue de notre milieu, les exigences professionnelles nous inclinent à croire qu'il y a un abîme entre les pratiques que nous nous permettons et les désordres que nous condamnons (1). Mais prenons-y garde, la logique des doctrines et la marche progressive des faits nous interdisent les illusions. Quoi que nous en ayons, les actes que nous tolérons et ceux que nous proscrivons sont de même ordre ; il existe entre eux une différence de degré, qui assurément n'est

(1) Combien il serait à souhaiter qu'un moraliste, capable d'analyses rigoureuses, vint percer à jour les conventions mensongères sur lesquelles les honnêtes gens échafaudent trop souvent leur vie morale. Comment ne voit-on pas que le droit au divorce implique le droit à l'union la plus fugitive, que le malthusianisme postule le droit à l'avortement et au vice contre nature, que le droit pour les riches à la vie indéfiniment oisive et jouisseuse suppose le droit à la violence, et ainsi de suite ! On ne le voit pas ou, du moins, on se comporte comme si on ne le voyait pas. La clairvoyance ne fait pas défaut mais on préfère la pénombre des illusions demi consciences.

pas négligeable, mais qui n'empêche pas qu'il y ait au fond identité de nature. Ils ont même origine : la lâcheté, l'égoïsme anarchique et antisocial. Si nous en doutons, il nous suffit de regarder les faits : la vie quotidienne ne nous atteste-t-elle pas que c'est dans nos rangs que se recrutent les victimes de la dépravation et de l'immoralisme. Pour tomber si bas, elles n'ont pas eu besoin de changer de doctrine, il leur a suffi de glisser insensiblement !...



DEUXIÈME PARTIE

LES CAUSES DE LA CRISE MORALE

CHAPITRE V

La méprise des « enfants de l'esprit nouveau ».

La connaissance d'une maladie sociale est toujours incomplète tant qu'on n'en a pas déterminé les causes, tant qu'on n'a pas analysé les conditions physiologiques qui en ont favorisé le développement.

Puisque les infirmités de la vie morale des individus sont si multipliées et causent à la collectivité un dommage grave, il faut se demander comment il arrive que tant d'hommes, à notre époque, défont dans l'accomplissement de leurs devoirs. Pourquoi y a-t-il un défaut d'équilibre si inquiétant entre leur *capacité morale* et les *besoins de la vie sociale* ? Pourquoi, au milieu des admirables et universels progrès dont notre temps a été l'artisan et le bénéficiaire, y a-t-il un organe essentiel de la grande machine, *et un seul*, la valeur morale de l'individu, qui n'a point progressé, et qui même, selon toute vraisemblance, fonctionne moins bien qu'auparavant ?

Parfois on croit répondre à cette question, en signa-

lant l'attrait spécial de séduction que possède le mal, et on ajoute que cet attrait est inévitablement plus fort que celui du bien. L'explication est inadéquate : si elle était admissible, il y a longtemps que l'humanité serait tombée au dernier degré de la déchéance. Pour résister à l'attrait du mal, il existe en nous-mêmes une force motrice qui nous pousse à engager la lutte, et les hommes réfléchis sont unanimes à constater que nous ne tirons pas suffisamment parti de cette force. Sans doute, il serait vain d'espérer que tous les membres de la société devinssent un jour des héros. Encore est-il que nous sentons que nous *pourrions* être, que nous *devrions* être meilleurs que nous ne sommes. D'où vient donc que notre énergie morale est si lamentablement déficitaire ?

Pour répondre à cette question, il faut étudier successivement l'attitude qu'ont prise vis-à-vis de la loi morale les deux grands groupements qui, depuis cent cinquante ans, se disputent les suffrages des intelligences. A prendre les choses en gros, il apparaît que, pendant cette période d'un siècle et demi, les hommes se sont répartis en deux masses opposées, que, faute d'expression meilleure, j'appellerai le groupement des *enfants de l'esprit nouveau* et le groupement des *enfants de la tradition*. Dans chacun des groupes, on répète à satiété que c'est « l'autre » qui est seul responsable de tout le mal. Ces affirmations contradictoires n'ont rien d'inattendu. Il incombe à l'observation méthodique de les soumettre à un examen critique, qui fera peut-être apparaître que la responsabilité est partagée.

I

A vouloir condenser en une brève formule l'esprit d'une doctrine qui s'est développée au cours d'une longue période d'années, on s'expose au double reproche d'incertitude et d'injustice. Beaucoup d'ouvriers apportent leur pierre à l'édifice, sans se rendre compte de la physionomie de l'ensemble : beaucoup d'écrivains seraient surpris des conséquences lointaines de leurs théories sociales et morales. Toutefois, si l'on embrasse d'un même regard la masse immense des écrits et des doctrines des protagonistes de l'esprit nouveau, depuis les encyclopédistes et la Révolution française jusqu'aux représentants les plus qualifiés du laïcisme contemporain, il semble que la doctrine et l'attitude de ces hommes au regard de la loi morale peut être résumée en cette formule : dans une société *bien organisée*, c'est-à-dire *conforme à la nature et à la science*, fidèle à se servir de tous les éléments *naturels* et de toutes les acquisitions du *progrès* matériel et intellectuel, on peut et on doit n'attacher qu'une importance très secondaire, et même vraisemblablement nulle, aux concepts anciens de *devoir*, de *loi morale*, de *obligation morale* : ces concepts devront disparaître dans un avenir prochain, et le jeu naturel des autres facteurs *extra-naturels*, biologiques, économiques, politiques, psychologiques, suffira à procurer *spontanément* l'accomplissement des actes utiles à la collectivité et au bien général. Suivant les circonstances et les tempéraments intellectuels, suivant que l'auteur s'est plus ou moins ébarrassé des « préjugés » traditionnels ou que son analyse plus méthodique lui a mieux permis de descendre en soi-même et de se connaître, la doctrine est

plus ou moins précise, et la négation de la loi morale, en tant qu'objet de conscience *séparé et distinct*, est plus ou moins formelle. Cependant, au fond, à travers les prétérations, les hésitations ou les négations, le principe demeure constant : on estime que les notions de l'éthique sont des notions périmées, qui n'ont plus de rôle directeur à exercer dans l'économie de la conduite. La disparition de ces notions apparaît à la fois comme une précieuse simplification doctrinale et un inappréciable bienfait pratique, puisque, du même coup, on se débarrasse du bagage encombrant des concepts métaphysiques qu'elles traînaient derrière elles et sur lesquels les hommes n'avaient jamais réussi à se mettre d'accord.

Qu'on ne croie pas qu'aux yeux des adeptes de l'esprit nouveau, cette négation expresse ou virtuelle des principes moraux signifie que l'homme peut se livrer à son aise aux actes réputés jusqu'ici immoraux. On serait très injuste, si on imputait une conclusion aussi folle à des hommes qui ont, au contraire, la conviction que les actes immoraux et nuisibles au bien social vont devenir de plus en plus rares : plus que jamais, suivant eux, « la vertu sera à l'ordre du jour », et plus que jamais on s'emploiera à procurer une bonne éducation morale aux enfants et aux adolescents (1).

(1) On omet à dessein de viser ici les joyeux compagnons qui, tout heureux d'avoir affirmé que la loi morale n'existe pas, en concluaient que l'homme n'avait plus qu'à s'amuser le plus possible et par tous les moyens possibles. Toute doctrine est exposée aux déviations et aux « exploitations » les plus fâcheuses, et la doctrine des enfants de la tradition n'en a pas non plus été exempte. En réalité, ces « exploitants » ne se rattachent à aucun groupement, le dévergondage de leur vie les empêche de penser et de s'intéresser à aucune doctrine.

Mais (et c'est la différence capitale du concept nouveau), *ce sera désormais le régime rationnel des sociétés humaines qui mettra chaque individu dans la naturelle disposition à se conduire normalement* : la culture *exclusivement intellectuelle* de l'homme suffira à arrêter les caprices et à combattre les ignorances qui sont seuls capables de compromettre l'harmonie foncière des tendances individuelles et des besoins collectifs. Ainsi l'humanité réalise un double et immense gain : désormais elle obtiendra spontanément, et au milieu des allégresses de l'affranchissement, une conformité à ses propres besoins toujours plus grande et tendant à la perfection, alors que naguère, « les sombres doctrines » ne procuraient, par la contrainte interne ou externe, qu'une collaboration médiocre au développement de l'humanité. Durant les âges anciens, il y avait eu opposition entre les tendances innées de l'homme et les conditions extérieures au milieu desquelles son activité se manifestait, et cet antagonisme avait engendré toutes sortes de maux dont on avait par méprise rendu l'homme responsable. Cette méprise avait été bienfaisante et nécessaire, puisqu'elle avait amené la promulgation d'une catégorie spéciale de préceptes, appelés moraux, grâce auxquels on avait pu dresser « le gorille ». Mais l'heure est venue où l'humanité doit s'élever à un stade supérieur ; l'antagonisme séculaire va prendre fin, et l'homme, cessant de se contraindre et d'obéir, va s'épanouir au milieu d'institutions adéquates à ses tendances et à ses désirs.

Suivant les temps, les disciples de l'esprit nouveau ont mis leur confiance, pour remplacer le principe d'obligation morale, en des substituts différents.

À l'époque des encyclopédistes, la solution paraissait

simple : il suffisait de revenir à l'état de nature, de se dégager des sophistications sociales que les hommes, par ignorance, routine ou méchanceté, avaient introduites dans leurs combinaisons de vie individuelle ou collective : aussitôt on verrait de nouveau l'homme accomplir spontanément et avec joie les divers actes utiles au bien de tous. « Il n'y a pas de perversité originelle dans le cœur humain », disait Rousseau et, à son exemple, Diderot se plaisait à signaler les méfaits de la lutte entre l'homme de la nature et l'homme artificiel que la société avait si malencontreusement fabriqué. « Il existait un homme naturel, on a introduit dedans un homme artificiel... Tantôt l'homme naturel est le plus fort, tantôt il est terrassé par l'homme moral et artificiel... ». Pour se débarrasser de cet homme artificiel, il n'y a qu'à promulguer des lois qui instaurent un régime nouveau conforme à la nature. Au dire d'Helvétius, en effet, « c'est par de bonnes lois qu'on rend les hommes vertueux ». De même, c'est un des premiers penseurs de l'époque, Condorcet, qui écrivait, en 1779, cette phrase, qui nous fait aujourd'hui sourire :

« Si, dans aucun pays, il n'y a eu jusqu'ici de bonnes mœurs, c'est que, nulle part, il n'y a eu encore de bonnes lois. Pour détruire les mauvaises mœurs, il en faut ôter la cause. Et quelle est-elle ? Il n'y en a qu'une : les mauvaises lois (1). »

Dans l'*Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, le même philosophe promet solennellement de « rendre la justesse d'esprit une qualité presque universelle », en sorte que l'état habituel de l'homme, dans un peuple entier, sera « d'être conduit par la vérité » et « soumis dans sa

(1) Réponse à d'Eprenesnil.

conduite aux règles de la morale ». Lorsqu'il n'y aura plus ni rois, ni prêtres, « les travaux du génie et le progrès des lumières » conduiront « infailliblement » les générations futures « à une félicité dont on ne peut se faire une idée » (1). « Les connaissances humaines », pourvu qu'elles soient révolutionnaires « seront la base de la liberté » (2).

Avec quelle ardeur, pour appliquer ces principes, ne réforme-t-on pas toutes choses, les institutions de la vie privée comme l'organisation de la vie collective : *du 17 juin 1789 au 1^{er} octobre 1791, l'Assemblée constituante ne vote pas moins de 2,557 lois !* De toutes ces réformes, la plus logique aux yeux de ces hommes, mais aussi la plus grave par ses conséquences morales, est la loi qui autorise la rupture du lien conjugal. Le mariage indissoluble, proclamé contraire à la nature et à la raison (3), est condamné, et, après diverses me-

(1) Condorcet promet aussi à l'homme la prolongation indéfinie de son existence ici bas.

(2) Duhém, discours prononcé à la tribune de la Convention, le 8 brumaire An II.

(3) « Ces préceptes singuliers, écrit Diderot, (qui font qu'un homme et une femme, après le mariage, s'appartiennent l'un à l'autre exclusivement pour toute leur vie) je les trouve opposés à la nature et contraires à la raison : contraires à la nature parce qu'ils supposent qu'un être pensant, sentant et libre, peut être la propriété d'un être semblable à lui : sur quoi ce droit serait-il fondé ? Ne vois-tu pas qu'on a confondu dans ton pays la chose qui n'a ni sensibilité, ni pensée, ni désir, ni volonté ; qu'on quitte, qu'on prend, qu'on garde, qu'on échange, sans qu'elle souffre et qu'elle se plaigne avec la chose qui ne s'échange point, ne s'acquiert point ; qui a liberté, volonté, désir ; qui peut se donner ou se refuser pour un moment, se donner ou se refuser pour toujours ; qui se plaint et qui souffre et qui ne saurait devenir un effet

sures préparatoires votées d'acclamation par l'Assemblée nationale, on promulgue le décret du 20-25 septembre 1792, « qui détermine les causes, le mode et les effets du divorce » (1). Bientôt après, le décret du 12 brumaire an II assimile l'enfant naturel à l'enfant légitime et lui reconnaît les mêmes droits.

de commerce, sans qu'on oublie son caractère, ni qu'on fasse violence à la nature. Contraires à la loi générale des êtres ; rien, en effet, te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrie le changement qui est en nous, qui commande une constance qui n'y peut être, et qui viole la liberté du mâle et de la femelle, en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre ; qu'une fidélité qui borne la plus capricieuse des jouissances à un même individu ; qu'un serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel qui n'est pas un instant le même, sous des astres qui menacent ruine ; au pied d'un arbre qui se gerce ; sur une pierre qui s'ébranle.» (*Jacques le Fataliste*. Œuvres posthumes, édit. Brière, Paris 1821, t. II, § 3, p. 382, cité dans Fonsegrive, *op. cit.*, p. 100.)

(1) Voici le curieux préambule et les premiers articles de ce décret : « L'Assemblée nationale, considérant combien il importe de faire jouir les Français de la faculté du divorce qui résulte de la liberté individuelle, dont un engagement indissoluble serait la perte, considérant que déjà plusieurs époux n'ont pas attendu pour jouir des avantages de la disposition constitutionnelle, suivant laquelle le mariage n'est qu'un contrat civil, que la loi eût réglé le mode du divorce, décrète :

Art. 1^{er}. — Le mariage se dissout par le divorce.

Art. 2. — Le divorce a lieu par le consentement mutuel des époux.

Art. 3. — L'un des époux peut faire prononcer le divorce sur la simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère.

Art. 4. — Chacun des époux peut également faire prononcer le divorce sur des motifs déterminés, savoir.....

Les révolutionnaires votent sans hésiter ces réformes si graves, parce qu'ils savent que le règne de la vertu est désormais assuré : chacun est convaincu que le peuple français est par la Révolution, non pas seulement libéré, transformé, mais *recréé* (1). Le 16 prairial an II, l'abbé Grégoire s'écrie à la tribune de la Convention : « La probité, la vertu sont à l'ordre du jour, et cet ordre du jour doit être éternel » (2). « L'âme de la République est une vertu », déclare Robespierre, et Rabaud-Saint-Etienne proclame que l'instruction commune et obligatoire est « un moyen infailible de communiquer incessamment à tous les Français à la fois des impressions uniformes et communes dont l'effet soit de les rendre tous ensemble dignes de la Révolution, de la liberté, de l'égalité... de cette élévation simple et noble où l'espèce humaine a été portée depuis quatre ans ».

L'humiliante expérience morale, poursuivie pendant la Révolution française est venue montrer que la nature était moins digne d'éloges qu'on ne l'avait cru. Aussi, lorsque, après leur long silence du Premier Empire et de la Restauration, les disciples de l'esprit nouveau se reprirent à exposer leur doctrines, témoignèrent-ils moins de confiance dans la collaboration de la nature. En revanche, ils pensèrent que le développement extraordinaire de la *richesse matérielle* et le progrès de la *Science* autorisaient tous les espoirs et garantissaient le succès final.

L'événement ne démontrait-il pas combien avait

(1) Le mot est de Billaud-Varenne.

(2) Le soir même, le tribunal révolutionnaire livrait au bourreau 16 condamnés, et, le lendemain, il faisait tomber 32 têtes.

été clairvoyante l'affirmation des grands économistes de la fin du xviii^e siècle, des fondateurs de l'économie politique utilitaire ! Naguère, l'homme ne disposant que d'un outillage rudimentaire, réduit à ses seules forces et au secours que pouvait lui fournir le travail des animaux, était contraint de se soumettre à un effort pénible pour une maigre production ; aussi lui avait-on enseigné qu'il devrait gagner son pain à la sueur de son front. Le progrès mécanique était venu réviser cette impitoyable condamnation ; les forces de la nature, enfin connues et utilisées, permettaient de produire la richesse en quantité illimitée, de rendre le labeur de l'homme à la fois plus productif et moins pénible. Il n'y avait plus qu'à exploiter largement ces ressources. Ce qui importe essentiellement à l'homme dans les rapports sociaux, *c'est la recherche du bien-être matériel, la poursuite de la richesse en soi, dégagée de toute préoccupation morale et de tout sentiment d'altruisme.* Porté par sa nature à rechercher invinciblement le plaisir et à fuir la douleur, l'individu réalise, en obéissant à ses instincts, le maximum d'effet utile pour lui-même et pour les autres. Son intérêt personnel le guide sûrement dans la meilleure voie à suivre, et l'harmonie règne inévitablement entre les membres d'une même société, dès que chacun est laissé libre de régler à sa guise les actes qu'il exécute pour s'assurer la jouissance des biens indispensables à la satisfaction de ses besoins.

Pendant que les économistes libéraux et orthodoxes exposaient avec insistance cette identification des intérêts individuels et des intérêts collectifs, et que Bastiat publiait ses « Harmonies économiques », d'autres publicistes se chargeaient de montrer à leurs concitoyens comment l'instruction et la culture *exclusivement intellectuelle* de l'homme dirigeaient spontanément la volonté vers le bien et la vertu. Sur la spontanéité et

la valeur sociale de cette direction, les disciples de l'esprit nouveau ne conçoivent pas que l'on puisse hésiter : « Remplir l'école, s'écrie Victor Hugo, c'est vider la prison et l'hospice ». Cette formule devient, pour de longues années, le thème d'innombrables harangues, de maints articles de journaux et de revues. Elle est considérée comme énonçant une vérité si évidente qu'elle s'impose à tout esprit droit, et Jules Simon, dans la préface de *l'Ouvrière*, exprime son étonnement de ce qu'il soit si nécessaire de répéter tant de fois un aphorisme d'une justesse si manifeste.

Aussi, de tous côtés, et pendant que les savants travaillent dans les laboratoires, les apôtres de l'instruction populaire se multiplient. Vers la fin du Second Empire, Jean Macé entreprend de les grouper et d'accroître par l'association l'efficacité de leur action : il fonde, en 1867, la *Ligue de l'enseignement* et commence avec méthode sa vigoureuse propagande en faveur de l'école et des bibliothèques. « Nous sommes des faiseurs de lumière sans plus », aime-t-il à répéter. Le patrimoine béni, dit-il encore, où est le *salut* de l'humanité, c'est le livre qui le représente. Tout homme entre les mains duquel le livre n'arrive pas est donc frustré du meilleur de son héritage. Non seulement, la morale se développe à l'ombre des écoles et des bibliothèques, mais encore la force de ses préceptes se trouvera singulièrement accrue, puisque, désormais, « elle sera au-dessus de toute controverse dans le trésor des connaissances humaines ».

Développement de la richesse et progrès de la culture intellectuelle, tels sont donc les deux éléments sociaux sur lesquels, entre 1830 et 1870, les adeptes de l'esprit nouveau comptent exclusivement pour assurer la collaboration de l'individu au bien collectif.

Le succès paraît d'autant plus certain que ces deux

éléments fournissent exactement, à leurs yeux, le remède *adéquat* aux deux seuls maux sociaux, la misère et l'ignorance. En analysant la vie sociale, ne trouve-t-on pas toujours l'un ou l'autre de ces deux fléaux, parfois tous les deux, à l'origine de tous les vices, de toutes les tares et de toutes les déchéances ?

C'est le défaut de ressources suffisantes qui pousse à l'inconduite tant d'infortunées jeunes filles ; c'est la misère qui conduit à l'infanticide tant de filles-mères. Pourquoi les jeunes gens se détournent-ils du mariage, sinon parce qu'ils craignent de ne pouvoir subvenir par leurs gains aux charges qu'il entraîne ? Pourquoi l'alcoolisme fait-il de si grands ravages, sinon parce que les enfants ne sont pas, de bonne heure, instruits des funestes effets de l'alcool, même consommé en très petite quantité. D'autre part, le nombre des intempérants serait-il aussi considérable si l'alimentation du travailleur manuel était abondante et hygiénique, si son travail n'était pas excessif, si son foyer était mieux aménagé ? De même, lorsqu'on aura découvert une méthode plus rationnelle de distribuer les richesses entre les hommes, le respect de la propriété sera facile à tous, et la répression du vol deviendra superflue, comme aussi on n'aura plus besoin de prêcher aux hommes le devoir d'assistance, que, d'ailleurs, ils observent avec si peu d'empressement. Pareillement, le respect de l'autorité publique deviendra naturel à des hommes qui auront, par leur bulletin de vote, constitué cette autorité même : ainsi disparaîtront les révolutions violentes et les meurtres politiques, et, comme le suffrage universel est la seule puissance « qui doit engendrer l'autorité sous toutes ses formes, par la pratique de la liberté totale » (1), la corruption des fonctionnaires

(1) Jules Favre, aux électeurs de 1869.

deviendra presque impossible, puisque les électeurs porteront naturellement leurs suffrages sur les plus dignes et les plus capables.

Ainsi, à travers toute la série des phénomènes sociaux, *il n'est aucun mal* auquel la science, le développement de la richesse, le progrès des institutions n'apportent un efficace remède.

Au milieu de cet universel renouvellement, on aurait pu croire qu'une institution au moins, et de toutes la plus essentielle, la famille, devait rester soumise aux anciennes règles qui en avaient fixé la constitution : au contraire, c'est elle qui doit subir les transformations les plus profondes. Il est démontré en effet qu'il y faut introduire deux modifications essentielles : l'une consistera à utiliser plus largement les ressources indéfinies de l'amour entre les sexes, à reconnaître les « droits sacrés de la passion », l'autre à reprendre la réforme introduite dans la législation par la Révolution Française, répudiée par la Restauration, et à permettre le divorce.

La morale ancienne, fondée sur le culte de la douleur et de la restriction de l'être, voyait avec défiance, quand elle ne le maudissait pas, l'amour humain qui entraîne irrésistiblement deux êtres l'un vers l'autre et leur fait goûter les ivresses du bonheur. En un temps où des perspectives si larges de joies s'ouvrent pour l'humanité, il ne convient plus de maintenir cette défiance : il faut, pour la constitution des foyers et des familles, faire largement usage de cette grande force de l'amour, et l'on verra combien sont légers et doux des liens et des devoirs qui paraissaient naguère si pesants.

Pourtant comme la conception bourgeoise du mariage peut égarer parfois des jeunes gens dans le choix de

leur conjoint, ou que deux êtres élus peuvent ne se découvrir l'un l'autre qu'après que l'un d'eux est déjà engagé dans les liens d'une autre union, ou encore que l'un des deux conjoints peut, sous l'action de causes impossibles à prévoir, devenir indigne de tout amour comme de toute estime, il faut admettre le divorce, soit pour motifs déterminés, soit par consentement mutuel. Il faudra même ultérieurement, lorsque l'opinion publique mieux instruite sera moins effarouchée, autoriser le divorce, par la volonté d'un seul. Ce mode légal de rupture du lien conjugal sera un grand bienfait ; il tendra à faire disparaître l'adultère et il mettra fin aux tortures imméritées qu'infligent à des milliers d'époux leur choix erroné ou l'indignité de leur conjoint.

Pendant un demi siècle, l'amie d'Alfred de Musset, George Sand, qui ne faisait d'ailleurs que continuer l'œuvre de M^{me} de Staël, « s'emploie avec le succès que l'on sait à révéler à toutes les femmes incomprises de son temps les tyrannies et les horreurs du mariage indissoluble, en même temps qu'elle exalte les droits sacrés de la passion ». La déclaration suivante de *Jacques* semble résumer fidèlement les théories matrimoniales de George Sand : « Le mariage est toujours, selon moi, une des plus barbares institutions qu'elle (la société) ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il ne soit aboli, si l'espèce humaine fait quelque progrès vers la justice et la raison » (1). Pour elle, comme pour les roman-

(1) *Jacques*, l. iv.

Il y a barbarie à soumettre à une règle unique des caractères et des tempéraments si différents.

« A mesure que je vis, écrit Lélia à Sténio, je ne puis me refuser à reconnaître que les idées adoptées par la jeunesse sur l'exclusive ardeur de l'amour, sur la possession absolue qu'il réclame, sur les droits éternels qu'il reven-

tiques, l'amour a tous les droits : il autorise, il excuse tout, ou plutôt il embellit, il grandit, il glorifie tout. « Par l'amour Victor Hugo réhabilite Marion Delorme, et la purification amoureuse de la courtisane devient un lieu commun de toute la littérature. Qu'importent les horreurs et les impuretés d'une vie ? Pourvu qu'elle éprouve le sentiment passionné, pourvu qu'elle aime véritablement, cette vie est tout entière régénérée, capable des plus rares dévouements, des plus hautes vertus, du plus sublime héroïsme (1). »

Ainsi, dans toutes les manifestations de l'activité humaine, les enfants de l'esprit nouveau faisaient abstraction de la loi morale et professaient que l'unique

dique sont fausses ou tout au moins funestes. Toutes les théories devraient être admises et j'accorderais celle de la fidélité conjugale aux âmes d'exception. La majorité a d'autres besoins, d'autres puissances. A ceux-ci la liberté réciproque, la mutuelle tolérance, l'abjuration de tout égoïsme jaloux. — A ceux-là, de mystiques ardeurs, des feux longtemps couvés dans le silence, une longue et voluptueuse réserve. — A d'autres enfin le calme des anges, la chasteté fraternelle, une éternelle virginité. Toutes les âmes sont-elles semblables ? Tous les hommes ont-ils les mêmes facultés ? Les uns ne sont-ils pas nés pour l'austérité de la foi religieuse, les autres pour les langueurs de la volupté, d'autres pour les travaux et les luttes de la passion, d'autres enfin pour les rêveries vagues de la poésie ? Rien n'est plus arbitraire que le sens du véritable amour. Tous les amours sont vrais, qu'ils soient fougueux ou paisibles, sensuels ou ascétiques, durables ou passagers, qu'ils mènent les hommes au suicide ou au plaisir. » (*Lélia*, III^e partie, ch. xxxix.)

(1) Fonsegrive, *op. cit.*, p. 125.

tâche à accomplir consistait à combiner si habilement les organismes sociaux que le plaisir et l'intérêt de chacun, collaborant avec les forces de la nature, pussent suffire à maintenir dans l'ordre le meilleur toutes les institutions et tous les hommes. L'amour et l'accroissement des biens matériels, la liberté et le régime démocratique, la diffusion de l'instruction et les découvertes scientifiques, la concurrence et le machinisme, la biologie et l'économie politique, toutes ces forces, tous ces éléments et toutes ces connaissances, devaient, chacun à leur rang, concourir à la solution des problèmes que nos pères n'avaient pu résoudre qu'en faisant appel au dévouement, à la résignation, à la patience, parfois même à l'héroïsme du martyr.

A peine, dans l'ordre nouveau, verra-t-on quelques individus malavisés refuser de conformer leur conduite aux enseignements de la science et aux exigences de la dignité humaine. A ceux-là c'est la nature même qui infligera un dur châtement. Cette toute-puissante maîtresse de l'ordre humain dispose à la fois des sanctions physiologiques et des sanctions économiques. Grâce aux inventions mécaniques et aux moyens perfectionnés de transports, la concurrence acquiert chaque jour une action plus étendue, et elle est aussi apte à châtier les plus petites défaillances qu'à récompenser dignement les plus beaux exploits de la valeur. Inlassablement, elle accomplit son œuvre de sélection des plus capables et des meilleurs. Aucun méfait ne lui échappe : aussi peut-on l'identifier avec le bien social même, et, comme le dira plus tard M. Yves Guyot, « la morale, c'est la concurrence ».

Au terme de leur construction naturaliste, les enfants de l'esprit nouveau aboutissaient en définitive à dresser à la Science un glorieux autel : n'était-elle pas la divinité souveraine qui inspirait aux savants dans leurs

laboratoires des découvertes propres à renouveler le monde, et qui, dépouillant sa majesté, descendait jusque dans les écoles primaires et les bibliothèques populaires pour initier les petits et les humbles à la pratique joyeuse et facile des plus précieuses vertus civiques. Avec Elle et par Elle, rien n'était plus impossible : l'invention des anesthésiques venait de supprimer la douleur physique ; les médecins, en prolongeant la durée de la vie, faisaient reculer jusqu'à la mort même.

Dans leur culte pour la Science, les enfants de l'esprit nouveau ne visaient d'ailleurs que les sciences de la nature, les sciences opérant sur des éléments matériels, que l'on peut étudier au bout d'un scalpel ou d'un microscope, ou ramasser au fond d'une cornue (1). Ils se montraient indifférents ou hostiles aux croyances religieuses et prenaient la même attitude à l'égard des concepts de la métaphysique, toujours suspects d'avoir noué quelque alliance avec elles. A plus forte raison, l'idée d'un Dieu personnel et libre ne leur inspirait-elle que de la défiance. Naguère, les grands ancêtres de l'Encyclopédie et de la Révolution française, par l'effet du principe social inéluctable qui oblige les novateurs les plus hardis à accepter dans leurs doctrines et dans leurs actes un régime de transition, avaient encore professé la croyance à l'Être Suprême (2), mais bientôt

(1) Une formule, prononcée par Duhem le 8 brumaire, an II, à la tribune de la Convention, exprime bien cette pensée : « Je regarde, avait-il dit, les connaissances humaines comme la base de la liberté, mais je les veux *révolutionnaires*. »

(2) Cette croyance n'était d'ailleurs pas acceptée de tous. Voici par exemple la déclaration faite à la tribune par le conventionnel Jacob Dupont : « La nature et la raison, voilà

la pensée scientifique s'était affirmée plus ferme et plus précise. Laplace, l'illustre auteur de *La Mécanique céleste* et de *L'Exposition du système du monde*, interrogé sur le rôle qu'il réservait à Dieu dans ses spéculations, avait répondu « qu'il n'avait pas eu besoin de cette hypothèse ». Ses travaux ultérieurs avaient démontré qu'en effet cette hypothèse était inutile. Sous le Second Empire, un des docteurs les plus éminents de la pensée moderne avait écrit : « Quand l'homme, ayant déchiré le voile et pénétré tous les mystères, contempera face à face le Dieu auquel il aspire, ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'Humanité perfectionnée. » Un autre penseur, plus affirmatif, déclarait que « l'Infini n'existe que quand il revêt une forme finie. Hors cette forme finie, Dieu n'existe pas » (1).

Cependant, les docteurs les plus réfléchis de l'esprit nouveau ne se croyaient pas autorisés, par cela même qu'ils avaient supprimé Dieu, à déclarer que l'homme était déjà en possession de tous les secrets de la nature, et que la grande énigme de la vie et de l'univers était désormais déchiffrée. Ils pensaient au contraire que la raison première et le terme final des choses devaient

les dieux de l'homme, voilà mes dieux !... Hâtez-vous de propager ces principes... Il est plaisant en effet de voir préconiser une religion monarchique dans une République, de voir préconiser une religion dans laquelle on enseigne qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. . Je l'avouerai de bonne foi à la Convention : je suis athée. »

(1) On connaît la phrase souvent citée de Renan : « Dieu, Providence, Immortalité, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprétera dans un sens de plus en plus raffiné. »

plus que jamais préoccuper l'esprit humain ; ils affirmaient seulement que la Science (et nous savons comment ils la définissaient), donnerait un jour, avec ses méthodes et ses investigations, la solution du mystère, et que seule elle pourrait la donner. Dans *L'Avenir de la Science*, dont la composition date, on le sait, de 1847. Renan vitupère avec véhémence ceux qui n'envisagent la science que par ses résultats et qui ne voient en elle « qu'un petit procédé pour se former le bon sens, une façon de se bien poser dans la vie et d'acquérir d'utiles et curieuses connaissances ». « Misères que tout cela, s'écrie Renan. Pour moi, je ne connais qu'un seul résultat de la science : c'est de résoudre l'énigme, c'est de dire définitivement à l'homme le mot des choses, c'est de l'expliquer à lui-même, c'est de lui donner, au nom de la seule autorité légitime, qui est la nature humaine tout entière, le symbole que les religions lui donnaient tout fait et qu'il ne peut plus accepter. Vivre sans un système sur les choses, c'est ne pas vivre une vie d'homme... Je comprends la foi, je l'aime et la regrette peut-être. Mais ce qui me semble un monstre dans l'humanité, c'est l'indifférence et la légèreté. Spirituel tant qu'on voudra, celui qui en face de l'infini ne se voit pas entouré de mystères et de problèmes, celui-là n'est à mes yeux qu'un hébété (1). »

(1) C'est dans le même sens que M. Berthelot a écrit dans la préface d'un de ses ouvrages « qu'il n'y a plus de mystères ». Par cette phrase, que l'on a souvent mal interprétée, l'illustre auteur de *La Chimie organique fondée sur la synthèse* voulait dire qu'il n'y a rien d'inexplicable à l'intelligence humaine, d'inaccessible à sa méthode, d'irréductible à quelque loi commune de la forme de celles que nous connaissons. Cf Balfour, *Les Bases de la Croyance* et la préface de M. Brunetière, en tête de la traduction française.

Sans doute, en attendant que la science pût donner cette interprétation de l'univers, les esprits qu'on s'employait à détourner des anciennes croyances religieuses ou des doctrines métaphysiques traditionnelles, étaient exposés à souffrir, parfois même jusqu'à l'angoisse, de l'incertitude où on les laissait. Mais, comme le disait encore Renan, « on n'appauvrit pas un homme lorsqu'on retire de son portefeuille les mauvaises valeurs qu'il contient », on ne lui enlève que ses chimères, et cette perte des illusions était bienfaisante et nécessaire, ne fût-ce que pour exciter le zèle des chercheurs.

Ainsi parlaient et pensaient, entre 1835 et 1870, les enfants de l'esprit nouveau. Si la doctrine même qu'ils professaient rebutait les indolents et les paresseux, leur groupement, nombreux et puissant, se recrutait dans tous les milieux : savants de tous ordres, artistes et hommes de lettres, économistes, industriels et négociants capables, financiers clairvoyants, agriculteurs progressistes, ouvriers d'art et contremaîtres d'usines, bref la très grande majorité des hommes doués de vigueur d'esprit et de puissance de travail s'empresaient de grossir leurs rangs. Les uns, qui se sentaient peu enclins aux rudes batailles de la vie morale, étaient attirés par les perspectives d'une vie facile et commode ; d'autres (et ils étaient beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit communément) voulaient surtout se séparer du groupement adverse. Là, en effet, on leur avait surtout prêché la méfiance du sens propre, la vanité ou même le danger du développement des énergies vitales, d'une critique trop aiguisée, d'une culture intellectuelle trop développée. Or, au premier contact qu'ils avaient pris avec la vie, tout leur attestait la nécessité d'une activité sans cesse en éveil, d'une capacité de produire tou-

jours plus grande, d'une aptitude toujours plus développée à analyser et à critiquer. Dans la famille comme à l'atelier, dans la vie publique comme dans la science, il fallait surtout faire preuve de personnalité et de vigueur; dans tous les domaines de l'activité humaine, la victoire était réservée aux hommes dont le tempérament physique et intellectuel était le plus robuste. Entre les prescriptions morales qu'on leur avait enseignées « *de l'autre côté* » et les exigences certaines de la vie, ils n'étaient pas gens à hésiter : le succès était d'un côté, la défaite était de l'autre, on le voyait, on le touchait du doigt : le choix s'imposait.

Il apparut, sans doute, en maintes circonstances, qu'au milieu de ces nombreuses phalanges, la vertu n'était pas aussi souvent à l'ordre du jour qu'on eût pu le souhaiter. La pureté des mœurs privées et la pratique des vertus familiales semblaient, notamment, ne plus attirer que des sympathies médiocres. On ne s'alarmait point de ce déclin passager qui était conforme aux lois des transitions. Pendant la période intermédiaire, il était inévitable que, privés de l'appui des anciennes doctrines ou croyances qui avaient été jusqu'à ce temps les seuls ressorts de la vie morale, certains individus, encore insuffisamment imprégnés de la pensée nouvelle, fussent ballottés, sans pouvoir trouver le gouvernail capable de maintenir l'esquif dans la ligne droite. Ce phénomène, tout regrettable qu'il fût au point de vue de la prospérité sociale, ne pouvait émouvoir que les pusillanimes. L'invention des chemins de fer, à ses débuts, avait entraîné la ruine des entrepreneurs de roulage, sans satisfaire entièrement les besoins des transports. Pourquoi donc s'inquiéter d'un phénomène moral si conforme à la loi générale du progrès ? Aussi bien la concurrence était toujours là, prête à éliminer ceux qui répondraient le moins aux exigences morales du milieu. La société

n'aurait souffert que pendant peu de temps, et jouirait ensuite indéfiniment du progrès accompli (1).

Telle était, il y a quelque cinquante ans, la doctrine des Quinet, des Proudhon, des Ledru-Rollin, des Michelet, des Prévost Paradol, des Théophile Gautier et de tant d'autres hommes illustres qui se groupèrent naguère autour de M. Buloz et fréquentèrent au *Siècle*. On sait comment Gambetta et Jules Ferry, Paul Bert et Spuller, Challemeil-Lacour et Sully-Prud'homme, Burdeau et Ferdinand Buisson furent, sous la troisième République, les continuateurs de la même œuvre laïque et rationaliste. On sait aussi comment quelques hommes qui, comme Victor Hugo, Renan et Marcellin Bérthelot ont eu le privilège d'être, aux deux époques à la fois, les représentants de cette même doctrine ont attesté la fidélité des disciples à l'enseignement des maîtres. En ceux-là comme en ceux-ci, nous retrouvons la même confiance dans l'aptitude des forces biologiques et économiques à procurer spontanément en toutes choses le plus grand bien social, la même conviction qu'il suffit à l'homme de recevoir une culture intellectuelle pour devenir un bon citoyen, la même certitude qu'au bout des scalpels et des microscopes on découvrira un jour la réponse à l'énigme suprême de la vie (2).

(1) Le fléchissement des mœurs est d'ailleurs favorable au développement des beaux-arts, et cette compensation ne paraissait pas négligeable. « Il manquerait quelque chose à la fête de l'Univers, a dit Renan, si le monde n'était peuplé que de fanatiques iconoclastes et de lourdauds vertueux. »

(2) « Nous devons, déclare l'un d'eux, éliminer l'influence religieuse, sous quelque forme qu'elle se présente, même en dehors et au dessus du cléricanisme. Je vais plus loin encore : nous devons éliminer toutes les idées métaphysiques ou, pour mieux dire, toutes les croyances qui, ne relevant pas de la

Les événements politiques qui se sont déroulés en France depuis 1877 ont même mis à la disposition des conceptions physico-naturalistes de la vie sociale des moyens de propagande et de diffusion d'une singulière efficacité. Pour n'en citer qu'un, je rappelle qu'à l'heure actuelle, en cette année 1907, une somme de 212 millions et demi est inscrite au budget de l'instruction primaire et que plus de cent vingt mille instituteurs et institutrices sont spécialement chargés d'enseigner aux enfants de nos écoles populaires les doctrines libératrices. La culture intellectuelle, clament chaque jour des milliers de voix, là est le grand, l'unique besoin de l'homme ; « lorsque l'idée réelle et essentielle d'une institution a été nettement dégagée et comprise », l'individu tend spontanément à y conformer sa conduite, et, chaque année, d'innombrables ouvrages, manuels ou études approfondies s'attachent à dégager « l'idée essentielle » des institutions.

Pour éviter les redites, il ne sied pas de multiplier ici les citations, ni de rappeler des formules, d'ailleurs présentes à tous les esprits. Si l'on excepte les quinze dernières années pendant lesquelles une élite, très peu nombreuse, d'hommes plus réfléchis et plus disciplinés à la méthode d'observation, a manifesté quelque hésitation, ou même explicitement fait part de ses alarmes, on peut dire qu'à aucune époque les disciples de l'esprit nouveau n'eurent une confiance plus sereine en l'efficacité mécanique de leurs procédés, une assurance plus formelle du succès de leurs efforts à édifier la cité nouvelle. Je ne prélèverai que deux échantillons, empruntés à dessein aux écrits consacrés à la description d'un aménagement rationnel de la vie privée.

science, de l'observation des faits, de la seule et libre raison, échappent à toute vérification et à toute discussion. »

M^{me} Anna Lampérière, dont on connaît la participation active à l'œuvre scolaire de la troisième République a écrit sur le *Rôle social de la Femme* un petit livre d'où j'extrais cette définition du mariage : « Le mariage réel est le choix fait, l'accord établi sous l'empire de la loi de sélection ou d'amour, entre deux êtres qui voient l'un dans l'autre l'être vraiment digne de toute admiration, de toute confiance, de toute tendresse, de tout respect, parce qu'il accomplira en toute harmonie sa contribution à la vie individuelle et au progrès de l'espèce. » Puis M^{me} Lampérière expose scientifiquement le contenu de « l'idée réelle » du mariage, idée qui, suivant elle, « est chose parfaitement conforme aux lois biologiques », et, *pas une seule fois*, elle n'a besoin de faire appel aux concepts de loi morale, de devoir, d'obligation, de dévouement : elle ne s'adresse qu'à l'intelligence, car elle est persuadée « qu'il suffit d'éclairer à la lumière de la science des idées vaguement traditionnelles... » « Du savoir, de l'éducation, il n'en faut pas plus pour déterminer le mouvement général, si nécessaire en vérité, vers la lumière de la raison, de la justice (1). »

(1) *Le Rôle social de la Femme*. Paris, Alcan, 1898, p. 71 et 79. — M^{me} Lampérière professe que le divorce pourrait être non seulement demandé par un époux, mais encore imposé par la loi. « Le besoin de se défendre peut se faire sentir et s'affirmer ; il peut aller jusqu'à la désunion réelle ; en ce cas, le divorce ne doit plus être seulement permis, il doit être imposé... Il ne faut pas que l'idée de mariage soit ravalée au point où nous la voyons, telle qu'on accepte fort bien la préparation à la vie d'êtres nouveaux dans un milieu où la défiance réciproque est maîtresse, sinon l'injure, où celui qui donne la vie n'est point jugé digne de garder la bourse. » (p. 96.)

De même, quelques années auparavant, M. Benoit Malon écrivait :

« La pureté ou chasteté est destinée à croître dans le monde avec la diffusion des lumières, l'affinement des sentiments et le nombre croissant des situations indépendantes. Lorsque l'amour et l'estime présideront seuls à l'union des sexes, ce qu'on est convenu d'appeler la débauche disparaîtra rapidement (1). » M. Tarde partageait aussi cet espoir, car, disait-il, « la rebutante dureté des coutumes qui pèse si cruellement sur les plus faibles de l'humanité (femmes, enfants, pauvres) et sur les animaux, cette cruauté inconsciente est le fait de l'ignorance, elle s'adoucit dans les milieux cultivés (2). »

Ainsi la vie privée se trouvera transformée et purifiée, et on ne doute pas que les groupements de la vie collective ne marchent d'un pas égal vers des progrès similaires. Cette universelle ascension morale semble d'autant mieux garantie que la cause de la vertu a présentement la fortune de recevoir l'appui d'une doc-

(1) Benoit Malon, *Morale sociale*, Paris, Girard et Brière, 1887, p. 375.

(2) Dans ces lignes, M. Tarde escomptait plutôt les mouvements du cœur que la saine direction de l'esprit, car il ajoutait la curieuse note que voici : « Il n'est pas douteux, en effet, que la culture de l'esprit, poussée à un certain degré, ait pour effet direct d'étendre et de creuser le champ des impressionnabilités douloureuses et sympathiques, donc des généreuses affections. Et par là, elle est certainement moralisatrice, puisqu'après tout, à la base de l'idée morale, l'argument le plus solide et le plus convaincant, avouons-le, ô philosophes, c'est la pitié, c'est la bonté, c'est l'amour. » *Criminalité comparée*, Paris, Alcan.

trine économique, chaque jour plus puissante auprès de l'opinion publique, le socialisme. Entre les doctrines collectivistes et socialistes et les préceptes de la loi morale une singulière affinité existe, ou plutôt ces doctrines sont elles-mêmes une morale, et cette morale ne peut manquer d'exercer sur la conduite un pouvoir prestigieux de séduction et d'attrance, puisqu'elle plonge ses racines dans l'égoïsme même du cœur humain, qu'elle transmue en altruisme humanitaire.

« Le socialisme, dit M. Jaurès, dans son introduction à *La Morale sociale* de Benoit Malon (1), n'a pas besoin d'allumer sa lanterne pour aller à la recherche d'une morale, il est déjà en lui-même et par lui-même une morale. Il l'est théoriquement et pratiquement... Pratiquement il développe l'idée de solidarité. En effet, les militants socialistes combattent-ils pour eux-mêmes ou pour leurs camarades, ou pour leurs enfants, ou pour les enfants de leurs enfants, ils ne le savent point, et c'est dans cette noble incertitude qu'ils vont tous les jours à la bataille, affrontant ou les privations ou les périls... La solidarité sort de l'égoïsme même. Ils sont égoïstes, eux, les prolétaires, et brutalement ; ils veulent vivre et bien vivre, et ils ne le cachent point... Ils subissent l'énergique poussée des instincts élémentaires. La faim d'ailleurs n'est pas la mauvaise conseillère dont parle le poète, elle est au contraire la bonne conseillère, c'est-elle qui, tout le long de l'histoire préhumaine et humaine, a créé ou aidé à créer les espèces supérieures ou les civilisations supérieures... Le prolétariat avoue et proclame son égoïsme, et par là, au lieu de flotter comme un lierre sentimental, il s'enracine au sol et plonge dans la nature même, pour en

(1) Benoit Malon, *La Morale sociale*, introduction par Jaurès, Girard et Brière, 1887, p. iv.

convertir la sève en énergie de progrès. Seulement, par un vivant paradoxe, que réalise souvent la nature humaine, et que le socialisme favorise en liant le bien de l'individu à une organisation d'ensemble, cet égoïsme du prolétariat est un égoïsme impersonnel. »

Avec quelle pompe l'orateur socialiste ne célèbre-t-il pas cette transubstantiation magnifique de l'égoïsme individuel en dévouement sublime à la cause de l'humanité, et quel enthousiasme pourrait en effet paraître excessif, pour vanter une si admirable conquête ! « Comment l'égoïsme prolétarien, s'écrie l'éloquent leader, au lieu d'être l'égoïsme d'un individu ou même d'une classe, ne serait-il pas l'égoïsme sacré de l'humanité elle-même ? Ou plutôt comment ne serait-il pas, à la fois, en une palpitation indivisible : égoïsme individuel, égoïsme de classe, égoïsme humain ? Comment par suite, le mouvement socialiste n'aurait-il pas à la fois la solidité et la netteté de l'intérêt immédiat, l'âpre et noble passion des revendications de classe et la grandeur des aspirations humaines ? Oui, quand le prolétariat va ainsi à la bataille, il y a, en lui, à la fois, comme les trois rayons tordus par Vulcain en un seul éclair : appétit, passion, sacrifice. J'avais le droit de dire que le socialisme ne devait pas chercher hors de lui et au-dessus de lui une morale, qu'il était lui-même, pratiquement, une morale (1) ».

Puisque les actes immoraux et socialement nuisibles ont pour cause l'opposition qui existe entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, on ne peut douter que l'identification de ces deux intérêts n'assure en toutes choses le respect de la loi morale. « Dès que les conditions matérielles à réaliser pour atteindre le bien-être

(1) *Idem*, loc. cit., p. XIII.

individuel seront aussi les conditions du bien-être social, nous verrons surgir de cette concordance une morale basée sur la conscience acquise de la solidarité sociale et telle que l'action de l'individu aura non plus seulement pour résultat nécessairement atteint par ricochet, mais aussi pour mobile et pour but, l'intérêt social, le plus grand bien de tous (1). »

Cette convergence mathématique entre les deux intérêts, si souvent contradictoires jusqu'ici, de l'individu et de la société sera assurée sans effort et sans douleur. M. Anatole France prédit dans une conférence aux ouvriers de Grenelle, que « la religion de la souffrance va disparaître avec les sombres croyances du Moyen Age » et il ne nous restera plus « qu'à rire, à écouter de beaux vers et à danser des rondes fraternelles ».

Lors même que cette grande espérance collectiviste devrait être déçue, la perspective n'en reste pas moins très encourageante. Qu'ils acceptent ou qu'ils repudient les doctrines socialistes, les disciples de l'esprit nouveau s'accordent à penser que l'humanité est désormais en possession de la clé d'or qui doit ouvrir la porte du paradis, non pas de ce paradis chimérique que, dans son enfance, elle plaçait à ses origines et qu'elle croyait avoir perdu, mais de ce paradis réel et tangible, fait de notre terre transformée par le travail et par la science, et sur laquelle l'homme, désormais affranchi de toute lutte contre ses tendances naturelles, édifiera sans contrainte la cité de la justice, de la bonté et du bonheur.

(1) Gabriel Deville, *Principes socialistes*, p. 68. — On trouvera aussi dans le roman de M. Emile Zola, *Travail*, de très séduisantes descriptions de la société harmonique de l'avenir.

Telle est, dans ses grandes lignes et dans son fond, la doctrine des disciples de l'esprit nouveau au regard de la loi morale. La diversité des formules ne change rien au principe essentiel : partout se retrouvent la même négation des préceptes moraux, *en tant qu'ils constitueraient un ordre distinct de lois*, et la même conviction, que les *autres* normes qui conditionnent notre activité et la règlent, doivent désormais *absorber* les lois morales et se substituer à elles. Plus n'est besoin de s'attarder à méditer les anciens préceptes de la conduite : par leur convergence admirable, les *autres* lois du monde physique et social suffisent à assurer la prospérité collective.

Que vaut cette doctrine ? Quelle en est la valeur sociale ?

Pour répondre avec impartialité à cette question, il faut observer méthodiquement les faits sociaux et enregistrer avec fidélité le témoignage de l'expérience. Depuis bientôt cent vingt ans cette doctrine a reçu de nombreuses applications, dont plusieurs ont pu être faites non seulement en toute liberté, mais même avec le concours empressé de l'opinion publique et du pouvoir gouvernemental. L'épreuve est donc probante. On ne saurait alléguer la malveillance des témoins ou des expérimentateurs, ni tirer argument des éléments perturbateurs : il doit être *possible* et il est *légitime* de cueillir l'arbre à ses fruits.

II

Si l'on enregistre d'abord les réussites et les victoires des « enfants de l'esprit nouveau », il apparaît qu'ils ont remporté un admirable succès, dont ils peuvent

être justement fiers, puisqu'ils sont parvenus à donner à tous les éléments sociaux qui, *de l'extérieur*, encadrent et conditionnent la vie de l'homme, le magnifique développement et l'incomparable essor que nous devons admirer sans réserve.

Sans doute, il serait exagéré d'attribuer exclusivement aux hommes imprégnés de cette doctrine naturaliste, les étonnants progrès réalisés de toutes parts, aussi bien dans l'industrie que dans la science. Depuis Ampère jusqu'à Pasteur, la cohorte est nombreuse des savants illustres dont l'intelligence est demeurée attachée à une autre conception de la vie. De même, le nombre est grand des industriels progressistes qui ont su maintenir l'industrie française au rang qu'elle occupe encore, et qui auraient formellement refusé de souscrire à cette doctrine.

Néanmoins, et ces réserves faites aussi largement qu'il est légitime de les faire, comment peut-on méconnaître que, dans cet universel et magnifique essor, la part qui est, de beaucoup, la plus importante revient aux disciples de l'esprit nouveau. Avec quel entrain et quel enthousiasme ils ont perfectionné l'outillage des ateliers, construit des usines et des chemins de fer, percé des tunnels, creusé des canaux, renouvelé les méthodes agricoles, lancé sur les mers les grands bâtiments transporteurs de voyageurs et de marchandises ! Avec quelle ardeur ils ont multiplié les laboratoires et les établissements de haute culture, construit aussi les milliers d'écoles où les enfants du peuple devaient être initiés aux connaissances élémentaires ! Avec quelle activité enfin ils ont amélioré les institutions sociales : le régime démocratique et le suffrage universel, la liberté de la presse et des syndicats, l'allègement des charges militaires et la réforme de l'impôt, la liberté de réunion et la liberté d'association, tout cela est leur

œuvre exclusive, ou presque exclusive, et, en la considérant, on comprend que leur cœur se gonfle d'une légitime fierté.

Dans certains milieux, on répète volontiers que ces progrès étaient voulus par la force des choses, et qu'il ne dépendait de l'homme ni de les accélérer, ni de les ralentir. Mais on est bien vite renseigné sur la valeur de cette affirmation intéressée quand on sait quelle hostilité tenace, et trop souvent déloyale, plusieurs de ces progrès ont rencontrée, et aussi quand on se rappelle en quel état de misère matérielle et intellectuelle, en quelles institutions régressives et funestes languissaient ou languissent encore les peuples qui ont été privés de la propulsion énergique de ces robustes travailleurs (1). De plus, on ne saurait nier que la confiance ardente que les disciples de l'esprit nouveau ont eue dans la puissance sociale de leur doctrine, la *foi* enthousiaste qu'ils ont mise en son aptitude à aménager parfaitement la vie privée et la vie collective ont largement contribué à multiplier les recherches, à susciter les efforts, à accélérer les découvertes et les inventions.

Cet immense labour a réussi à rendre la vie de l'homme plus confortable et plus douce, mieux garantie contre les risques et les surprises; plus dégagée des atteintes des perturbations qui autrefois la dominaient et trop souvent l'écrasaient. A cet égard, les disciples de l'esprit nouveau sont même parvenus — et c'est la seule question qui soit en cause dans la présente étude — à résoudre, par une utilisation rationnelle des forces biologiques, physiques et économiques, un vaste

(1) Il suffit de rappeler la situation de tous les États de l'Italie, avant 1860, la situation actuelle de l'Espagne, de la Russie.

ensemble de problèmes pour la solution desquels on faisait autrefois appel aux sentiments vertueux de l'homme et à son esprit d'abnégation. Avant de le montrer, par quelques exemples précis, ne pourrait-on pas en condenser la formule en un apologue ?

Dans une gorge des Alpes existait jadis un passage très dangereux ; le chemin était escarpé et étroit, et les voyageurs couraient le risque soit de glisser dans les précipices, soit d'être entraînés par les avalanches qui descendaient des pentes en surplomb. Toutefois, comme cette route était la seule qu'on eût pu ouvrir dans ces parages, elle était très fréquentée ; les paysans la prenaient pour mener leurs bestiaux au pâturage ou aller au marché, et les touristes pour rejoindre leurs sites préférés. Chaque année, on signalait plusieurs accidents. Aussi, à un détour du chemin, un pieux religieux était venu habiter une petite cabane abandonnée, afin de se trouver toujours là, prêt à porter secours aux victimes. Sa vie était pauvre et son dévouement sans bornes : il recherchait les cadavres pour les ensevelir et il soignait les blessés qu'il exhortait à la patience, en leur montrant que la souffrance était le partage naturel de l'homme sur cette terre, qu'il aimait à appeler une vallée de larmes.

Un jour, un ingénieur anglais vint à passer ; tout en cheminant, il inspecta attentivement la gorge et les sinuosités de la route, puis calcula que des travaux d'art relativement peu coûteux et la construction d'une passerelle métallique suffiraient à supprimer tout danger. Il s'ouvrit de son projet à l'autorité cantonale qui l'accueillit avec empressement ; sous sa direction technique les travaux furent rapidement exécutés, et bientôt, en dépit d'un accroissement énorme de la circulation, on n'eut plus à déplorer aucun accident. L'ingénieur reçut une large rémunération pour ses

services précieux, cependant que le saint religieux, constatant qu'il n'y avait plus ni morts à ensevelir, ni blessés à soigner, se retirait ailleurs. La science de l'un avait rendu inutile le dévouement de l'autre.

Cet apologue ne met-il pas en relief une vérité constatée et éprouvée, à savoir que le meilleur aménagement des éléments *externes* de la vie humaine peut, sans le concours d'aucun perfectionnement moral interne, contribuer efficacement, *sur certains points*, à l'amélioration de la condition de l'homme, et même dispenser l'individu d'accomplir en de très nombreuses occasions, des actes vertueux, parfois même héroïques, jugés naguère indispensables au soulagement de l'humanité ?

Il est certain, par exemple, que la connaissance des lois de l'hygiène et du fonctionnement des organes de notre corps a permis d'éviter ou de guérir certaines maladies que le dévouement le plus empressé eut été incapable de prévoir ou de soulager. En 1898, le docteur Variot dirigeait, à l'ancien hôpital Trousseau, le service des maladies contagieuses, pour les enfants, qui était alors installé dans un bâtiment insalubre et tombant de vétusté. Les petits malades étaient décimés par la broncho-pneumonie et, sur 700 enfants traités pour la rougeole pendant l'année 1898, la mortalité avait été de 29 0/0. Cinq ans après, en 1903, dans le nouveau pavillon de l'hôpital des Enfants Malades, construit suivant toutes les règles de l'hygiène moderne, sur 601 enfants atteints de rougeole, on a enregistré 74 décès. Le taux de la mortalité s'est donc abaissé de 29 0/0 à 12,31 0/0, et le personnel médical était le même, les soins généraux étaient semblables, la méthode thérapeutique restait identique. Une meilleure hygiène a seule procuré cet immense bienfait ; à elle seule elle a suffi pour rendre les soins plus efficaces

et pour sauver plus de cent enfants (1). Chaque année, cet admirable résultat se renouvelle et se multiplie partout où la science peut éclairer. Quel dévouement, si admirable soit-il, quel personnel d'infirmières si ardente que soit sa charité chrétienne, pourrait se vanter d'obtenir de semblables résultats ! Plusieurs milliers de traits semblables pourraient être rapportés. Faut-il rappeler encore que les méthodes aseptiques ont permis, en évitant la fièvre puerpérale, de préserver des milliers de jeunes mères, qui, en d'autres temps, eussent été vouées à la mort ? ou que, chaque année, les progrès de la puériculture garantissent contre les maladies infantiles un nombre immense de petits êtres que le dévouement de leurs mères eût été impuissant à sauver ? (2)

Ces progrès de la médecine et de l'hygiène ont même été si grands qu'il est peut-être permis d'envisager dès

(1) Rapport du docteur Variot.

(2) Dans la commune d'Arques (Pas-de-Calais), dans les cinq années qui ont précédé l'établissement d'une consultation de nourrissons, la mortalité des enfants de moins d'un an était de 191 pour 1.000 naissances : le docteur Alexandre, maire de la ville d'Arques, ayant établi un service de puériculture, les décès sont devenus si peu nombreux parmi les enfants qui ont suivi les consultations de nourrissons que la mortalité *générale*, pour *toute* la ville, est tombée en 1903 et en 1904, à 112 et 101 pour 1.000, au lieu de 191 ; soit une différence de près de moitié. Dans les communes voisines, où il n'y a pas eu de consultation de nourrissons, la mortalité infantile de 1905 a été de 190 à 200 pour 1.000. (Communication du professeur Budin à l'Académie de Médecine, dans la séance du 15 février 1905). Cf aussi communication du même professeur sur les résultats obtenus par les services de puériculture établis à Liège et à Madrid.

maintenant un régime social dans lequel le soin des malades, sous réserve de quelques maladies spéciales et pendant les périodes d'épidémies meurtrières, deviendrait simplement, pour les infirmiers, un acte de la vie économique, que les hommes accompliraient sous l'empire des mêmes mobiles qui les poussent à tisser le coton ou à extraire de la houille. Il y aurait là une profession toute semblable aux autres, et la notion de l'utile suffirait à lui assurer le recrutement d'un personnel qualifié.

Qui dira aussi le nombre des familles ouvrières auxquelles la fondation de syndicats, de sociétés coopératives de consommation, de sociétés de secours mutuels contre la maladie, la vieillesse ou le chômage, d'associations pour le développement de la petite propriété ou la construction des habitations à bon marché, a procuré un accroissement de bien-être, sous la forme d'un supplément de recettes ou d'un meilleur emploi de l'argent dépensé. Si, au lieu de fonder ces utiles institutions, on se fût borné à exhorter les pauvres à la résignation, les riches à la charité, combien de souffrances individuelles n'auraient pas disparu ! combien de désordres sociaux auraient affligé l'humanité !

Une conception plus large et plus humaine des fonctions de l'autorité publique a permis de porter plus efficacement remède à beaucoup d'infortunes imméritées. Suivant la remarque de M. Ferdinand Buisson, le contribuable français verse aujourd'hui, sans contrainte et sans même s'en apercevoir, les sommes nécessaires à l'entretien et à l'éducation de ces petits abandonnés que l'incomparable charité d'un saint Vincent de Paul allait chercher naguère sur le parvis Notre-Dame.

Dans les pays comme la Grande-Bretagne et les États-Unis, où les familles riches, plus habituées à l'effort du travail professionnel, ont conservé davantage la cons-

cience de leur fonction sociale, la participation de la richesse aux œuvres de solidarité sociale ne se borne pas au paiement de l'impôt. Chaque année, de l'autre côté de l'Atlantique, non seulement les « rois » de l'acier, de la viande ou du pétrole, mais aussi les innombrables industriels, négociants ou hommes d'affaires, qui prennent modèle sur eux, versent cinq cents millions aux universités américaines. Certes, les mobiles qui poussent ces donateurs sont moins élevés et moins désintéressés que ceux qui, il y a cent cinquante ans, poussaient Jean-Baptiste de la Salle à fonder l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Cependant, grâce à leurs dollars, une jeunesse extraordinairement plus nombreuse que celle qu'eût jamais pu accueillir la charité du saint fondateur reçoit gratuitement, dans les plus somptueux bâtiments, les laboratoires les mieux outillés et les bibliothèques les plus complètes, un enseignement supérieur des belles-lettres, des sciences naturelles, de la philosophie et de la religion, qui laisse bien loin le modeste enseignement de « la lecture, de l'écriture et des quatre règles ».

Des profits d'une autre nature encore ont été assurés. L'emploi de la vapeur et de l'électricité, le perfectionnement des métiers mécaniques ont libéré l'humanité d'un labeur écrasant qui opprimait le corps et atrophiait l'intelligence ; d'autre part, on doit admettre que la satisfaction plus facile des premiers besoins matériels a contribué, dans certains milieux, à développer la moralité : la parole de Franklin est toujours vraie : « Il est difficile qu'un sac vide se tienne debout ».

De même, la diffusion de l'instruction a procuré à beaucoup d'hommes des moyens d'élévation sans lesquels ils fussent restés dans la médiocrité de leur condition première, et elle a aussi rendu plus facile l'acceptation de certaines prescriptions morales dont on a

mieux compris l'utilité. Les modifications apportées au régime politique ont été bienfaisantes, et personne n'accepterait le rétablissement d'une chambre des pairs ou du suffrage censitaire. La liberté de la presse a permis d'exercer sur les actes des gouvernants une surveillance qui a rendu plus difficiles et plus rares certains abus de pouvoir.

Ainsi, dans toute la série des institutions sociales, l'audacieuse prétention des enfants de l'esprit nouveau, en tant qu'elle s'attachait à résoudre un certain nombre des problèmes moraux d'un ancien état social, s'est trouvée justifiée, et, dans une large mesure, le succès a couronné leurs efforts (1). Il est permis de penser que d'interminables discussions et beaucoup de luttes intestines eussent été épargnées à notre pays, si on eût consenti à reconnaître tout ce que cette entreprise avait de *rationnel* et de *légitime*, disons mieux, tout ce qu'elle supposait de noblesse d'âme, de vaillance et de générosité. Mais l'esprit de parti veillait; il n'a pas toléré que cette constatation impartiale fût faite. Il faut plaindre la nombreuse cohorte des « braves gens » qui, après avoir proclamé, au nom de leur foi, la bonté infinie du Père céleste, ne sont pas parvenus à discerner dans les institutions de l'ordre naturel les manifesta-

(1) « Faire les lois, rendre la justice, administrer le pays, au besoin le défendre, instruire la jeunesse, secourir les victimes des accidents naturels et sociaux, prévenir par la prévoyance, la mutualité, la coopération, toutes les souffrances qui peuvent être écartées, et soulager les autres par l'assistance organisée au nom de la solidarité sociale, ce sont là les actes tout humains qui peuvent se faire par des motifs humains, dans les formes et suivant des règles exclusivement humaines. Et c'est là tout le crime d'une société laïque » (F. Buisson, article publié dans *Le Siècle*.)

tions admirables de cette même bonté. On eût dit, à les entendre, que les provisions infinies de la puissance et de la charité divines risquaient de s'épuiser, s'il leur fallait remplir du même amour les cadres de la vie naturelle aussi bien que ceux de la vie surnaturelle (1). Il fallait que le Dieu de la raison fût terrible afin que le Dieu de la foi eût l'occasion de manifester sa bonté. Les disciples de l'esprit nouveau ont eu confiance dans l'harmonie profonde de toutes les forces de la nature ; l'événement a démontré que cette confiance était justifiée, et la démonstration eût été plus éclatante et plus glorieuse encore, s'ils n'eussent pas méconnu une con-

(1) « La création n'est pas l'œuvre d'un génie mauvais et la Providence a mis dans les lois naturelles qui régissent le monde plus d'amour, de douceur et de bonté que toutes les tendresses du cœur n'en sauraient mettre ou même concevoir. Après tout, le médecin qui arrache à la mort une mère de famille fait en un sens une œuvre de charité plus complète que la femme qui recueille les jeunes orphelins, et celle-ci, à son tour, malgré son dévouement, ne donnera jamais que des caresses bien froides auprès de celles que leur mère leur eût prodiguées, par la *naturelle* expansion de sa tendresse. De même, les hommes qui ont inventé les métiers à filer et à tisser le coton et la laine ont permis de vêtir plus de pauvres que le dévouement le plus industrieux n'eût jamais pu le faire. » (Paul BUREAU, *Le Contrat de Travail ; Le Rôle des Syndicats professionnels*. Paris, Alcan, 1902. Introduction, p. 5).

Emerson exprimait la même pensée, dans une formule qu'on ne peut approuver sans réserve, lorsqu'il écrivait : « Que sont les services rendus par un Vincent de Paul, par un Pestalozzi, à côté des bienfaits involontaires répandus sur le monde par les capitalistes cupides qui ont sillonné l'Amérique de voies ferrées et soulevé l'énergie de millions d'hommes »

dition essentielle de cette collaboration qu'ils demandaient à la nature pour l'établissement d'une société parfaite.

Ce premier et admirable succès n'est pas le seul service que les disciples de l'esprit nouveau aient rendu à la cause du progrès social et moral de l'humanité. On doit encore porter à leur actif une forme de collaboration plus spécifiquement limitée aux intérêts de la loi morale. En dépit des prémisses posées, la construction *amoral*e de la vie sociale n'était possible que si, dans leurs relations, les hommes acceptaient d'observer certaines règles indispensables au fonctionnement rapide et simplifié des organes complexes de la vie économique. Ainsi l'on vit s'établir, dans les rapports commerciaux, de précieuses coutumes de sincérité, de loyauté, de fidélité aux engagements contractés, qui ne sont pas aussi anciennes qu'on pourrait le croire et qui, par extension, donnèrent à beaucoup d'autres relations extra-commerciales une allure plus franche et, si je puis ainsi parler, une rondeur de bon aloi. Sans doute, ces habitudes meilleures relevaient plutôt de l'analyse exacte d'un intérêt économique bien entendu que d'un véritable développement de la moralité interne. Mais l'habitude, une fois établie, pouvait à son tour réagir sur les sentiments intimes.

Aussi bien, il apparut, en plusieurs circonstances notoires, que l'esprit nouveau était capable d'entraîner ses enfants jusqu'aux sommets les plus élevés de la vie morale, jusqu'aux sacrifices les plus sublimes. Telle était l'ardeur de la confiance que ceux-ci avaient mise en leur doctrine, tel était l'enthousiasme qu'elle était parfois susceptible d'éveiller, qu'on vit, aux heures d'épreuves, cette confiance et cet enthousiasme revêtir

la forme d'une foi mystique capable de hausser l'homme jusqu'à l'héroïsme. Ce fut cette foi qui, il y a cent quinze ans, soulevait les « grand ancêtres » et les milliers de sans-culottes. Ceux-là versaient leur sang généreusement et, en dépit des conditions matérielles déplorable, ils surent montrer à l'Europe surprise que les formes renouvelées de la vie, toutes remplies de la sève nouvelle, étaient capables de l'emporter sur les formes anciennes que la routine et les transformations économiques avaient vidées de leur contenu. Ce fut encore cette foi qui, en 1852, au lendemain du Coup d'État, conduisit sur les chemins de l'exil les Quinet, les Deschanel, les Blanqui et tant d'autres avec eux, qui, au milieu des scandaleux applaudissements saluant le succès, firent entendre la fière protestation du droit et de la conscience. Cette croyance mystique était si puissante que toutes les nobles causes pouvaient indifféremment faire appel aux dévouements et aux générosités sublimes dont elle était la source. En 1870, elle mêlait sur les champs de bataille le sang des enfants de l'esprit nouveau à celui des enfants de la tradition, heureux les uns les autres de donner à la patrie cette preuve suprême de leur fidélité. Ce serait elle encore, demain, s'il était nécessaire, entraînerait vers la frontière, aux côtés des Lévy, des Lagardelle même et des Griffuelhes, tant de jeunes hommes, imprégnés de l'esprit laïque ; en dépit des propagandes impies, tous seraient prêts à affronter la mort pour défendre à la fois la patrie de la Révolution française et le patrimoine de la cité nouvelle.

Il faut évoquer le souvenir de ces exploits, si l'on veut juger équitablement les capacités de vie morale des disciples de l'esprit nouveau, et malheur à ceux qui ne savent pas les admirer, sous prétexte « qu'ils viennent de la maison d'en face ». Pourtant, les exi-

gences d'une analyse méthodique ne semblent pas permettre d'inscrire à l'actif d'une doctrine des actes d'héroïsme qui, s'ils honorent grandement la mémoire de ceux qui les ont accomplis, sont aussi, il faut le reconnaître, en très médiocre concordance avec les principes que ces hommes ont professés. En agissant comme ils l'ont fait, ces héros ont été meilleurs que leurs théories, et même ils se sont mis en contradiction directe avec elles. Quoi qu'ils en aient pensé, ils obéissaient alors aux poussées intérieures de la vie morale qui se manifestent en nous, en dépit de nos doctrines déformatrices de la réalité : ni l'économie politique utilitaire, ni les sciences biologiques ou naturelles, ni le progrès des institutions politiques ne suffisent à expliquer pourquoi un homme verse son sang pour le service d'une cause supérieure, ou accepte pour elle les pénibles sacrifices de l'exil et de la pauvreté (1).

*
* - *

Tels sont les succès, telles sont les victoires que les représentants de la pensée laïque peuvent inscrire au crédit de leur doctrine. Mais il s'en faut de beaucoup que la colonne du débit soit restée blanche et, à la suite des profits, il faut enregistrer les pertes, qui ont été nombreuses, et les échecs, qui ont été retentissants. Pour s'en convaincre, il suffit, après l'exposé, qui a été présenté dans la première partie, des graves dommages que cause à la vie sociale l'insuffisante valeur morale des individus, de rechercher le lien de filiation qui rattache

(1) *Vide infra*. Quatrième partie, chapitre XI.

les défaillances morales constatées aux erreurs et aux méprises commises depuis un siècle et demi par les adeptes de l'esprit nouveau. Or, cette liaison, cette relation de causalité et de dépendance n'apparaîtront malheureusement que trop évidentes aux esprits impartiaux, habitués à l'observation des faits sociaux. Les mêmes forces biologiques, économiques, politiques qui ont été capables d'assurer les magnifiques résultats qui viennent d'être signalés, se sont prêtées, avec la même souplesse et avec une fécondité aussi redoutable, aux utilisations perverses et aux usages immoraux, que n'a pas manqué de combiner la malice de hommes.

Au début de leur entreprise, les enfants de l'esprit nouveau se sont trouvés en présence d'une société dont ils ont observé, analysé les maux et les besoins. Ils se sont dit : grâce à la nature, au progrès des richesses et aux découvertes de la science, nous guérirons les maux, nous donnerons satisfaction aux besoins. Mais en cette audacieuse affirmation, ils méconnaissaient un facteur essentiel, le facteur *moral*, et, l'ayant méconnu, ils ont été obligés d'avouer qu'un certain nombre de problèmes *anciens* demeuraient sans solution, et surtout que l'aménagement nouveau donné à la vie sociale mettait soudain les hommes en présence de difficultés morales *nouvelles, inconnues de leurs ancêtres*. Puisqu'on ne voulait plus accorder qu'une attention distraite à la culture morale de l'homme, il était inévitable que l'incapacité de l'individu à fournir la somme de vertus indispensables pour la subsistance de l'ordre nouveau engendrât le malaise et la souffrance, et nous pouvons constater journellement combien ce malaise est profond, combien cette souffrance est aiguë.

La connaissance des lois de l'hygiène et de la biologie, en même temps qu'elle permet de sauver des milliers d'existences précieuses et d'éviter bien des

larmes, sert aussi à pratiquer sans danger et sans douleur l'avortement et l'ovariotomie, à éviter la fécondation, à décharger du devoir sacré de l'allaitement des mères emportées par leur soif insatiable de plaisir, en un mot à favoriser tous les excès de la mollesse et de la luxure.

De même, si les progrès de l'outillage industriel et le développement de la richesse ont été un grand bienfait pour l'humanité, il suffit de fréquenter les quartiers riches d'une grande ville, comme Paris ou New-York, pour savoir combien la fortune accumulée, en permettant de satisfaire tous les caprices de l'égoïsme et de l'oisiveté, favorise la grossièreté des mœurs et la bassesse des sentiments, l'une et l'autre mal dissimulées derrière les toilettes du meilleur tailleur pour dames ou les chapeaux de soie à huit reflets (1). Dans les milieux ouvriers, il n'est pas rare que les hauts salaires contribuent à la désorganisation sociale, et sans parler des dentelliers de Saint-Pierre-les-Calais qui depuis trois années profitent trop souvent de leur gain de cent cinquante à deux cents francs *par semaine* pour mener la vie que l'on devine, on peut bien dire, sans crainte d'être démenti par aucun économiste au courant de la condition des travailleurs manuels, que presque infailliblement la précocité et l'étendue du dérèglement des mœurs des apprentis et des jeunes ouvriers sont exactement proportionnelles aux taux de leurs gains (2).

(1) La phrase de Franklin, citée plus haut, n'est pas inexacte, mais l'Évangile dit aussi : il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille (MATT. XIX, 24).

(2) Il y a quelques années, un ancien déporté de la Commune, père de six enfants qu'il aurait voulu élever dans le

Enfin, parmi les paysans, la petite propriété rurale et le développement de la richesse sont les plus fermes appuis du malthusianisme et de l'égoïsme ; il est dûment constaté que sous réserve de quelques très rares exceptions la famille paysanne prolifique ne se trouve plus que dans les contrées demeurées pauvres et où la propriété foncière est encore restée aux mains des grands propriétaires.

Les chemins de fer, qui ont amené la disparition des famines et favorisé entre les peuples l'établissement de relations plus équitables et plus pacifiques, ont aussi fourni à une clientèle riche l'occasion de se rendre sans fatigue aux lieux où, à chaque moment, elle trouve le mieux de quoi satisfaire son incurable frivolité, et ce sont eux aussi qui chaque matin apportent jusqu'à la gare du plus petit village la feuille luxurieuse et malsaine qui collabore si activement à énerver les courages

respect du devoir, me racontait comment l'ainé de ses fils, âgé de 19 ans, venait de quitter la maison paternelle, au moment précis où son salaire de typographe lui assurait sept francs par jour : le malheureux communard, qui était d'ailleurs resté parfaitement fidèle à ses doctrines matérialistes et révolutionnaires, reconnaissait que l'école laïque ne réussissait pas à donner aux enfants l'éducation morale nécessaire, et il m'exprimait les angoisses qu'il éprouvait à relever chez ses autres enfants les indices précoces du même dévergondage probable.

Quelques semaines après cette conversation, il mourut subitement et, sur sa tombe, les camarades célébraient « le progrès des lumières qui avait permis à l'humanité, libérée enfin des superstitions anciennes, de s'élever à une vertu plus haute et à une vie plus joyeuse ! »

A côté des dangers moraux des hauts salaires, il conviendrait de mentionner ceux qui résultent de l'accroissement des loisirs.

et à corrompre les intelligences (1). Ce sont-eux encore qui ont permis la constitution de ces immenses cites modernes où l'entassement des hommes favorise toutes les entreprises qui spéculent sur le vice et la débauche, où les tentations sont plus nombreuses et plus vives, où le contrôle de l'opinion publique et du voisinage n'existe plus, où il faut enfin une santé plus robuste, une vertu plus haute, une volonté plus ferme pour rester un bon citoyen, constituer un foyer et élever dans le respect d'une discipline morale des enfants exposés, à chaque pas, à tous les pièges de la perversité.

Les statistiques et l'expérience commune ne permettent pas davantage de conserver des illusions sur l'efficacité *nécessaire et automatique* de la diffusion des connaissances.

En dépit du grand nombre d'écoles construites ou agrandies avec raison depuis vingt-cinq ans, il ne paraît pas que la France soit en voie de vider les hospices et les prisons. L'accroissement du nombre des lecteurs a plus spécialement profité aux écrivains pornographiques qui, par le journal quotidien ou hebdomadaire, la revue et le roman empoisonnent les intelligences. On est moins fier des « victoires remportées sur l'empire des ténèbres » quand on se souvient que la production contemporaine du roman est évaluée à trente cinq mille volumes « remplis d'histoires amoureuses, pathétiques, fantastiques, judiciaires, où s'emmêlent le viol, le faux, le meurtre, la suppression d'enfant, le duel, la trahison.

(1) Dans les localités qui ne sont pas très éloignées des grands centres, le service des chemins de fer est très apprécié des jeunes bourgeois et des officiers de la garnison qui peuvent aller chercher dans la grande ville voisine les « distractions » qu'ils souhaitent.

le mystère, le suicide, l'héroïsme, l'adultère, oh ! l'adultère surtout, la folie et l'inceste » (1).

La « légende du maître d'école » s'est dissipée comme tant d'autres, et il faudra bien qu'à un jour prochain, la conscience nationale accepte enfin de se poser la question que formulait déjà, il y a plus de douze années, un homme dont on ne contestera ni la clairvoyance, ni la sympathie pour les doctrines modernes. « Je me demande avec inquiétude, écrivait M. Pécaut, pour qui et pour quoi nous travaillons, pour qui et pour quoi nous exerçons ces enfants du peuple à lire, à comprendre, à se rendre compte, à prendre possession des choses et d'eux mêmes. Est-ce pour livrer ces âmes à peine débrouillées à de nouveaux et étranges éducateurs, à ces livraisons de romans à bon marché, à des feuilles corruptrices à un sou, parées des plus perfides attraites de l'image illustrée, de la nouvelle, de la chanson, et même, hélas ! de l'article doctrine qui envahissent nos bourgs et nos villages, à mesure que nous y semons les premiers sentiments du savoir ? Et tant de labour de notre part, tant de sacrifices de la part de l'État n'aboutiraient-ils, en accroissant la clientèle de cette honteuse littérature, qu'à accélérer et généraliser le mouvement de dissolution morale, déjà si marqué dans les classes supérieures et moyennes !... Nous sommes visiblement menacés de désorganisation morale et, par conséquent, de décadence politique (2). » Depuis que ces lignes ont

(1) Philibert Audebrand : *Cent ans de roman français*. Revue des Revues, 1^{er} et 15 février, 1^{er} mars 1901.

(2) Cité dans G. Fonsegrive, *Les Livres et les Idées*, p. 187. S'il était utile de joindre un témoignage à une parole si autorisée, voici un extrait du *Rapport sur l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1900* : « L'influence des progrès de l'instruction sur le nombre et

été écrites, les faits se sont chargés de prouver la légitimité de ces questions et de cette angoisse. L'heure est proche où le péril primaire apparaîtra si menaçant, où l'impuissance de l'école laïque, telle que l'ont conçue les disciples de l'esprit nouveau apparaîtra si notoire, si incontestable, qu'en dépit des formules sonores des politiciens, l'émotion publique éclatera et ne pourra plus être contenue.

L'établissement du régime démocratique et du suffrage universel a été un bienfait, mais il faudrait une bonne volonté que beaucoup sans doute trouveraient au-dessus de leurs forces pour affirmer que, d'une manière générale, le vote populaire s'est porté sur les citoyens les plus dignes et les plus capables. Ne faudrait-il

la nature des crimes commis reste un problème que les données de la statistique criminelle ne peuvent éclaircir. Il est permis de supposer que si le nombre des accusés ignorants a déchu depuis vingt ans de moitié, tandis que celui des accusés sachant lire et écrire s'est augmenté d'autant, c'est que les individus que leurs instincts conduisent au crime ont suivi, au point de vue de l'instruction, le même sort que la population tout entière : illettrés dans le passé, ils savent lire et écrire aujourd'hui. » *J. O.*, 20 septembre 1902, p. 6264. Les lignes concernent les crimes proprement dits, c'est-à-dire les méfaits justiciables de la cour d'assises. En ce qui concerne les délits, on sait que l'accroissement des délinquants lettrés a été considérable. Récemment M. Albanel, juge d'instruction à Paris, a, au nom de son expérience personnelle, signalé la coïncidence entre le progrès de l'école antireligieuse et l'augmentation de la criminalité dans la jeunesse. Cet acte de courage civique a suscité la colère de *La Lanterne* qui réclame un châtimeut contre un magistrat qui n'a pu « sans manquer gravement à ses devoirs, médire de l'enseignement de l'État dont il est le salarié ». (*La Lanterne*, du 13 septembre 1906).

pas plutôt dire, suivant l'expression de M. Anatole Leroy-Beaulieu, approuvée par M. Elisée Reclus, que « les politiciens contemporains à tous les degrés, depuis les conseillers municipaux jusqu'aux ministres, représentent, pris en masse et la part faite de quelques exceptions, une des classes les plus viles et les plus bornées de sycophantes et de courtisans qu'ait jamais connues l'humanité. Leur seul but est de flatter bassement et de développer tous les préjugés populaires, qu'ils partagent d'ailleurs vaguement pour la plupart, n'ayant jamais consacré un instant de leur vie à la réflexion et à l'observation (1). »

Enfin, quant à la concurrence, dont les sanctions automatiques devaient, paraît-il, dans la cité moderne récompenser les actes socialement bienfaisants et châtier les actes socialement nuisibles, qui donc ignore aujourd'hui que cette puissance redoutable, essentiellement amoral en son principe, rémunère avec le même empressement et l'industriel ingénieux qui découvre des procédés nouveaux de fabrication ou utilise des métiers perfectionnés, et l'employeur cupide qui tend tous les ressorts de son intelligence pour organiser dans son usine un système savant de surveillance, de primes et d'amendes, de telle manière qu'il n'y ait aucun ouvrier

(1) Elisée Reclus, *l'Évolution, la Révolution et l'Idéal anarchique*. Paris. Stock, 1902, p. 72. — De même M. Fouillée, répondant à une enquête de la *Revue Bleue*, sur l'Élite intellectuelle et la Démocratie, écrivait : « Le danger de nos démocraties est ce que Balzac appelait la « médiocratie ». Bien plus c'est l'aristocratie à rebours ou le gouvernement des pires, la « kakistocratie »... Le suffrage universel sacrifie les minorités, il écrase les élites, il tend à devenir le gouvernement nominal des foules, représentées par quelques meneurs et exploités qui ont seuls le gouvernement réel. »

dont on ne soit assuré d'extraire dans le minimum de temps le maximum de travail. N'est-ce pas la concurrence qui, en d'innombrables ateliers au XIX^e siècle, a soumis à un labeur écrasant, parfois pendant 14, 15 et 16 heures par jour, des hommes, des femmes et jusqu'à des enfants de huit ans, que leurs parents réveillaient à quatre heures du matin à coups de nerfs de bœuf ? N'est-ce pas elle qui, au moment même où ces lignes sont écrites, oblige encore de pauvres femmes à manier l'aiguille pendant douze ou treize heures chaque jour, dans leurs mansardes, pour un misérable salaire quotidien de vingt-cinq ou trente sous ?

Abandonnée à elle-même, la concurrence suppose deux principes essentiels : le premier que l'individu n'a à tenir compte que de son intérêt personnel, le second qu'il lui est loisible, pour parvenir à ses fins, d'user de tous les moyens, quels qu'ils soient, les plus propres à lui assurer le succès. Or, nous avons toutes raisons de savoir que ces deux principes menacent gravement la prospérité sociale et, en dépit de notre bon vouloir, nous ne pouvons plus croire à cette identité nécessaire de l'intérêt privé et de l'intérêt collectif, qui excitait l'enthousiasme d'un Ricardo ou d'un Bastiat. Sous la pression de la concurrence, on a vu s'établir dans la conduite des hommes des distinctions étranges entre les actes licites ou tolérés et ceux qui ne le sont pas. Ainsi, la règle des mœurs, la tempérance, la fidélité conjugale, les devoirs envers les enfants, la soumission loyale aux charges militaires, n'ayant pas pour effet d'assurer la suprématie économique de ceux qui les observent, ont été négligés ou méconnus. Bien plus, l'observance de ces règles a été souvent ouvertement répudiée, comme constituant une surcharge que les concurrents devaient éviter, sous peine de se trouver « handicapés ». Souvent cette méconnaissance ou cette

répudiation formelle ne se sont arrêtées qu'à la limite extrême où les méfaits de l'égoïsme risquaient d'avoir sur l'état physique ou intellectuel de l'individu une répercussion qui l'aurait mis en état d'infériorité pour affronter la lutte pour la vie. Il se peut qu'avec de pareilles doctrines, certains individus, qui se croient « malins », « tirent leur épingle du jeu ». Ce qui est certain, c'est que la prospérité sociale est compromise et que la vie collective est atteinte jusqu'en ses sources vives (1).

Ainsi (2), tout le long de la série des phénomènes sociaux et à travers toutes les institutions de famille, d'atelier et de pouvoirs publics, qu'il s'agisse des

(1) Comme les erreurs qui pactisent avec nos faiblesses morales sont toujours difficiles à déraciner, il n'est peut-être pas inutile de rappeler après tant d'autres que ce qui est dit ici des sanctions de la concurrence peut être répété dans les mêmes termes à l'égard des sanctions biologiques. Sans doute l'alcoolisme et le dévergondage des mœurs conduisent à la tuberculose, mais cette terrible maladie décime aussi les malheureuses ouvrières qui s'épuisent de travail pour nourrir leurs enfants, et s'il est vrai qu'on s'expose à une fluxion de poitrine lorsqu'on sort sans pardessus d'un mauvais lieu à trois heures du matin, il est vrai aussi que l'ouvrier qui au sortir de l'atelier se précipite dans la Seine pour sauver un homme qui se noie s'expose à un refroidissement qui peut avoir les plus graves conséquences. Puisque personne n'ignore que ces rapprochements, et mille autres encore, sont justifiés, ne pourrait-on pas obtenir que l'argument des sanctions naturelles, chargées d'assurer sur terre le règne de la morale, soit enfin laissé aux politiciens de profession ou de vocation ?

(2) Il va sans dire que beaucoup d'autres exemples pour-

inventions les plus minimes ou au contraire des découvertes les plus considérables, la constatation demeure la même : les forces biologiques, physiques, économiques, bien loin qu'elles soient par elles-mêmes capables de diriger mécaniquement l'activité de l'homme dans le sens socialement le meilleur, supposent au contraire chez celui qui en fait usage une *aptitude morale* à ne les employer que pour le progrès de la vie et le bien collectif. Lorsque cette aptitude morale fait défaut, ces forces, essentiellement *amorales* de leur nature, se prêtent *avec une égale souplesse* aux combinaisons du vice et des entreprises malsaines ; dans ce cas, leur fécondité même devient la source d'un mal social plus grave, puisque la productivité de l'effort humain, décuplée et centuplée par la collaboration de leurs énergies, peut atteindre une puissance de nocuité autrefois inconnue.

Ainsi, à l'extrémité du long chemin qu'ils ont parcouru, les disciples de l'esprit nouveau se sont trouvés en face du problème moral. Sans doute, pendant que l'on cheminait sur la route, la formule de ce problème s'est trouvée modifiée et les grandes transformations survenues dans le régime de la famille, de l'atelier et des pouvoirs publics et dans la représentation des intérêts moraux en ont changé les termes. Mais la difficulté

raient être joints à ceux qui viennent d'être rapportés ici, soit que l'on vise les progrès de l'habitation ou de l'industrie, tels que « le tout à l'égoût » les cartes postales illustrées ou l'automobilisme, soit que l'on considère les libertés de l'ordre moral, telles que la liberté de la presse ou de l'enseignement supérieur. On sait que « le système du tout à l'égoût » a singulièrement facilité les crimes d'avortement et d'infanticide et, d'autre part, le sous-secrétaire des Postes a dû, il y a quelque temps, prendre des mesures pour arrêter la circulation des cartes postales obscènes.

foncière demeure la même. Aujourd'hui comme hier et avant-hier, la société a besoin de trouver en chaque individu des dispositions généreuses à accepter le *sacrifice*, l'*effort* et la *discipline morale*, à ne placer en certaines circonstances, beaucoup plus nombreuses qu'on n'affecte de le croire, son intérêt personnel qu'après celui de la collectivité. Lorsque ces dispositions n'existent pas, il y a souffrance, malaise social : et, de même qu'un cœur généreux et dévoué, fût-il celui d'un pauvre breton ignorant ou d'un paysan de la Lozère, peut toujours, en dépit de la médiocrité de ses moyens, accomplir des actes singulièrement précieux pour le maintien et le développement de la prospérité collective, de même au contraire il n'est aucun individu, quels que soient la puissance de ses dons intellectuels et l'outillage économique ou scientifique qu'il exploite, qui puisse vraiment être considéré comme un bon citoyen, si ses sentiments sont vils et ses appétits grossiers, si aucune pensée noble ne vient soulever son cœur et refréner son égoïsme.

On s'est plu à répéter que les inventions modernes avaient en quelque manière mis sur une terre nouvelle un homme nouveau. La formule est partiellement exacte, mais encore faut-il reconnaître qu'en cet homme nouveau quelque chose subsiste de l'homme ancien, et c'est au moins la propension au mal et à la recherche immodérée de la jouissance. Dès lors la nécessité d'une forte éducation morale n'est pas moins pressante, elle le devient même davantage, puisque les inventions modernes, multipliant la puissance de l'action personnelle, exposent l'individu à plus de tentations et la société à plus de périls. On s'est vanté de résoudre par la science et une technique meilleure les problèmes moraux que nos pères devaient résoudre par la vertu : la prétention n'était pas totalement injustifiée, mais on n'avait pas songé que la

forme nouvelle de la vie sociale allait à son tour imposer des devoirs nouveaux. L'employeur de nos grandes usines n'a plus besoin des qualités que devait posséder naguère « le maître », au temps des corporations, et on ne demande plus au citoyen de nos démocraties la soumission respectueuse qui devait distinguer le loyal sujet de l'ancien régime. Toutefois, la vertu, sous une autre forme, est toujours nécessaire, pour être un bon employeur, un bon syndiqué, un bon citoyen, et rien ne démontre que les formes inédites sous lesquelles se présente pour nous le devoir, soient plus aptes que les anciennes à secouer notre mollesse ou à mettre en mouvement notre bonne volonté. Tant que cette bonne volonté n'est pas obtenue, le progrès des éléments internes qui encadrent la vie de l'homme n'apporte que des améliorations partielles qu'annihilent d'ailleurs d'autres utilisations malfaisantes. Pour emprunter un exemple à un ordre de recherches qui préoccupent vivement l'avant-garde du groupement laïque contemporain, on peut dire qu'en l'état actuel de l'humanité, ce serait un grand malheur pour elle si un médecin découvrait demain une méthode efficace de traitement de « l'avarie » ou un moyen rationnel soit d'empêcher à volonté la fécondation de la femme, soit de pratiquer l'avortement sans risque opératoire. Il est des progrès scientifiques que l'humanité n'est pas encore capable de supporter : ces progrès, loin de *produire* mécaniquement la moralité, la *postulent* au contraire et la *requièrent*.

Telles sont les vérités qui, en ces premières années du xx^e siècle, peuvent paraître difficilement contestables. De grands maux eussent été évités, si elles eussent été discernées plus tôt par les hommes qui, à l'époque moderne, ont eu, soit par la puissance de leurs

entreprises industrielles, soit par l'étendue de leur savoir, soit par l'importance de leurs fonctions politiques, une influence sur leurs contemporains. Puissent, du moins, tous les esprits loyaux entendre la dure leçon que les faits nous donnent avec une persistance et une régularité qui ne laissent place à aucune hésitation !

En face de cet enseignement si clair, il n'est même plus loisible aux disciples de l'esprit nouveau d'invoquer l'excuse des transitions nécessaires et des étapes que doit franchir l'humanité avant d'avoir trouvé l'aménagement de sa vie morale. Deux fois, en 145 années, la France a fait l'expérience de leur doctrine naturaliste et, chaque fois, les résultats ont déjoué les espérances des initiateurs. Sans insister sur les excès sanguinaires de la Terreur dont il serait peut-être injuste de tirer ici un argument, on peut du moins rappeler qu'en dépit de la prédiction de Condorcet et de la déclaration de Billaud-Varenne, la Révolution fut loin d'amener le progrès des mœurs qui avait été escompté : elle retrouva dans les citoyens affranchis l'humanité des anciens jours, avec ses abnégations et ses héroïsmes, mais aussi avec ses passions mauvaises, ses débauches et ses ambitions. Au milieu de ces hommes recréés conformément à la nature, la vertu fut moins à l'ordre du jour qu'on ne l'avait annoncé, et, dès l'année 1795, plusieurs députés, qui n'étaient pourtant pas des adversaires de l'esprit nouveau, demandaient la révision, dans un sens restrictif, de la loi de 1792 sur le divorce. Mailhe, jadis l'un des promoteurs de cette loi, la déclarait désastreuse ; « les parents, dit-il, abandonnent leurs enfants. Vous ne sauriez arrêter trop tôt le torrent d'immoralité que roulent ces lois désastreuses... La loi du divorce est plutôt un tarif d'agiotage qu'une loi » (1).

(1) Cité dans Fonsegrive, *op. cit.*, p. 115. Cf aussi Glas-

Un siècle plus tard, le même essai loyal a été recommencé avec plus de méthode et des visées moins utopiques. Ni la bonne volonté, ni la faveur de l'opinion, ni le concours des autorités et des finances publiques n'ont manqué, et pourtant on constate le même effritement de l'édifice national, la même impuissance à organiser la vie familiale et la vie collective.

Comme s'il fallait que l'épreuve fût parfaitement démonstrative, ce sont précisément les milieux qui ont reçu le plus abondamment la semence nouvelle, et dans lesquels des soins attentifs en ont le mieux assuré la germination, qui se distinguent aussi par les symptômes non équivoques de désorganisation sociale et d'anarchie. Ce sont les départements, les villes et les quartiers qui ont accueilli avec le plus d'empressement la doctrine amoralisée *proposée et qui ont le plus complètement éliminé de leur vie les pratiques et les croyances en opposition avec cette doctrine*, qui se signalent aussi par les excès du dévergondage précoce, le nombre des unions libres et des divorces, les atteintes à la fidélité conjugale, les recours à la violence, la répudiation bruyante des devoirs patriotiques les plus essentiels (1). Lorsque l'on passe de ces constatations gé-

son. *Le Mariage civil et le Divorce dans l'antiquité et dans les principales législations modernes de l'Europe.* —

Dans les vingt-sept mois qui suivirent la promulgation de la loi de 1792 sur le divorce, les tribunaux de Paris prononcèrent 3.994 divorces : dans les trois premiers mois de 1793, le nombre des divorces égala à Paris le nombre des mariages; dans le seul mois de pluviôse an III (janvier-février 1795), il y eut, à Paris, 223 divorces, et, durant l'an VI (septembre 1797-1798) le nombre des divorces dépassa le nombre des mariages.

(1) Pourtant ces départements, ces villes et ces quartiers

nérales à des observations particulières portant sur les individus et les familles, la même conclusion se dégage, et, s'il était permis de citer des noms de littérateurs renommés (4), de grands industriels ou négociants, d'hommes politiques investis des plus hautes fonctions, on montrerait aisément combien ces hommes qui ont été les représentants les plus notoires de l'esprit nouveau, qui ont pleinement écarté de leur foyer, de leur entourage et de leurs enfants les influences traditionalistes qu'ils réprouvaient, ont été impuissants à former en ces mêmes enfants des citoyens capables d'entretenir et de promouvoir la vie sociale. On aimait à redire que l'amour suffirait à fonder la famille, que le secours de la loi morale était inutile à des fiancés qui avaient la sagesse de suivre les raisons de leur cœur, et bientôt la logique implacable des faits donnait un démenti à ces téméraires affirmations. Cette union, à qui tant de joies terrestres paraissaient réserver

sont aussi ceux où le progrès du bien-être matériel a été le plus sensible, où le développement de l'instruction populaire a été le plus considérable, où l'ardeur du citoyen à user de son droit de suffrage politique a été la plus grande. Le développement de la richesse n'a pas rassasié les appétits, pas plus que l'usage du bulletin de vote n'a détourné de la violence. Cet ensemble de constatations est étrangement démonstratif.

(4) C'est une des raisons qui expliquent la persévérance de l'attention que nos littérateurs, principalement les *favoris* du public, apportent à la réforme du mariage. « Serait-ce un effet de leur condition ? Gens de lettres font souvent pauvre figure de maris. Les exemples foisonnent. On citerait difficilement, à Paris, six écrivains mariés sans *histoire*. Il font des romans « audacieux » que leurs femmes (et eux-mêmes) se chargent de vivre. » *Les cahiers de l'Université populaire*, 10 mai 1906, p. 207.

vées, était prématurément brisée par la discorde et le divorce ; cet amour, qu'on avait déclaré suffire à toutes les tâches, ne réussissait même pas à s'entretenir soi-même au delà de quelques mois, parfois même de quelques semaines !

Tels ont été les échecs et les insuccès des disciples de l'esprit nouveau.

Ces échecs et ces insuccès ont été si notoires et si graves qu'en dépit des admirables progrès réalisés dans l'aménagement des éléments extérieurs de la vie, la doctrine est apparue comme définitivement impuissante à constituer la vie sociale. Les mots de faillite et de banqueroute ont même été prononcés. Ce jugement paraîtra trop sévère à ceux qui n'oublieront pas le nombre et la magnificence des victoires remportées. Plus simplement, il faut dire qu'il y a eu méconnaissance d'un principe d'analyse, pourtant familier à tous les savants, et d'après lequel un phénomène ne se réalise qu'autant que les conditions *nécessaires et suffisantes* se trouvent réunies. L'exploitation ardente, intensive, vigoureuse de toutes les forces mises à jour par le travail moderne était *nécessaire* au progrès social, et on a eu raison d'avoir confiance en elle. Mais cette condition n'était pas *suffisante*. Puisqu'on entendait fonder la cité du progrès, on devait parallèlement, et avec la même ardeur, cultiver la formation morale des citoyens. Pour avoir négligé d'accomplir cette seconde tâche, l'on a échoué. Echec humiliant peut-être, mais qui nous grandit et nous élève, puisqu'il démontre que l'essor de l'industrie et du commerce, des sciences et des institutions politiques ne justifie pas les espérances qu'il éveille, s'il ne s'accompagne d'un progrès plus difficile et plus nécessaire : celui de notre

valeur personnelle, de la pureté de nos sentiments, de notre vaillance et de notre bonne volonté à respecter la loi morale.

CHAPITRE VI

La méprise des « enfants de la tradition. »

L'erreur commise par les enfants de l'esprit nouveau est si grave, elle suppose chez les hommes qui l'ont professée ou la professent encore une méconnaissance si singulière des témoignages précis de l'expérience commune aussi bien que de l'observation scientifique qu'il lui eût été à tout jamais impossible d'obtenir l'adhésion de la multitude innombrable des intelligences qu'elle a séduites, si elle n'eût rencontré la collaboration, certes bien involontaire, mais néanmoins très active, des enfants de la tradition. Ceux-ci sont tombés, en effet, de leur côté, dans une méprise *non moins grave et non moins funeste*.

I

Quelle était, au regard de la loi morale, la doctrine des enfants de la tradition ? Autant qu'on la peut résumer en quelques lignes, on dirait volontiers que les enfants de la tradition concevaient essentiellement la vertu comme une disposition primordiale de l'âme à accepter pleinement et loyalement l'état de fait que chacun trouve à sa naissance. Respecter ce qui est « établi », « constitué », concourir à sa « conservation », l'affermir, s'il vient à être ébranlé, le « restaurer, » s'il a été détruit par des mains orgueilleuses, telle est pour

eux la forme la plus haute de la vertu, ou plutôt cette disposition primordiale leur apparaît comme la modalité commune, comme le vêtement nécessaire que doit revêtir la pratique des diverses vertus. Partout et toujours, au foyer comme à l'atelier, dans la cité comme à l'église, cette disposition morale est déclarée essentielle ; celui qui la possède est jugé pouvoir se relever toujours de ses autres défaillances, et, au contraire, celui à qui elle fait défaut, si vertueux qu'il soit par ailleurs, est tenu en suspicion. Elle apparaît si bien à tous comme le *substratum* commun et indispensable de toutes les vertus que les mots, pour la désigner, se multiplient dans notre langue ; suivant les nuances, on l'appelle soumission, docilité, obéissance, douceur, respect, méfiance du sens propre, patience, confiance, abandon, humilité, résignation, mortification, et on aime à retrouver le parfum de l'une ou l'autre de ces vertus en chacun des actes de tous les hommes que l'on considère comme les exemplaires de la beauté morale. On se représente la vie morale beaucoup plutôt comme une minutieuse surveillance exercée sur soi-même, sur ses tendances mauvaises, que comme la culture et le développement des énergies productrices du bien. Aussi, dans l'éducation de la jeunesse, s'attache-t-on surtout à discipliner et à refréner, à rendre les enfants très sages et très obéissants, fort peu à les développer et à cultiver en eux les capacités de l'intelligence et de la volonté. Le développement de la personnalité risque d'être une tentation dangereuse pour celui qui doit avant tout être un continuateur révérencieux des institutions établies, et l'esprit critique, que le malin aime à exploiter, est trop exposé à faire mauvais ménage avec l'esprit de docilité et d'obéissance. Il est plus prudent de laisser dans l'ombre des qualités qu'on n'aurait guère l'occasion d'utiliser et qui, à la moindre déviation,

mettraient en danger l'épanouissement de la vertu estimée la plus nécessaire.

Il ne sert à rien de critiquer ou de vanter *a priori* cette conception de la vie morale, cette représentation de la vertu. Il est plus scientifique de constater que l'une et l'autre furent, il y a 450 ans, le nécessaire point d'aboutissement d'une longue évolution malheureusement suivie par la France depuis plusieurs siècles, et il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard sur les quatre institutions de famille, d'atelier, de pouvoirs publics, de religion qui encadraient alors la vie de l'individu et conditionnaient sa formation morale.

Pour la famille, les deux assises sur lesquelles elle repose sont l'autorité absolue du père, la soumission de la femme et des enfants. Le chef de famille désigne à chacun de ses fils la carrière qu'il doit embrasser ou la situation dont il doit se contenter ; il choisit pour ses filles, presque sans les consulter, les maris que sa sollicitude juge les meilleurs. La coutume des ancêtres règle la répartition du patrimoine, et ce règlement peut, par le régime des substitutions fidéi-commissaires, atteindre les générations les plus lointaines ; les couvents seront ouverts et les fonctions ecclésiastiques seront réservées à ceux des enfants que le chef de famille et la tradition destinent au célibat et qui ne doivent pas diminuer la part héréditaire de leurs frères.

Dans cette combinaison, à la fois savante et arbitraire, les choses et les personnes ne sont à leur place que si les enfants se montrent dociles et respectueux. On redoute plus que tout que le tempérament plus vigoureux des uns ne vienne, par la rébellion, troubler la vie des autres. Que le fils aîné du seigneur refuse de continuer au manoir la vie de son père, que le cadet refuse

de prendre la carrière des armes ou de vivre dans le célibat ecclésiastique, que la jeune fille refuse d'entrer au couvent, et l'édifice entier s'écroule. Il faut à tout prix éviter un pareil malheur. Aussi l'éducation a-t-elle pour première mission d'empêcher l'éclosion de ce mauvais esprit : sa première tâche est de persuader à chaque enfant qu'il n'est qu'un rouage au service d'une association dont la vie déborde sa propre existence, à savoir la famille.

D'innombrables traits empruntés à la vie familiale du dix-septième et du dix-huitième siècles pourraient être cités ici, pour prouver, s'il en était besoin, que telle était bien alors la méthode de vie familiale. Dans notre société contemporaine, cette méthode reçoit encore des applications partielles, dont l'une, survenue il y a quelque trente-cinq ans, s'est trouvée portée à ma connaissance personnelle et peut être rapportée ici, parce qu'elle paraît singulièrement topique. Il s'agit d'une famille aristocratique, dont le père, conseiller de la cour des comptes, avait six fils et une fille. Sa fortune, sans être considérable, lui assurait une large aisance. Un soir, alors que la jeune fille venait d'atteindre sa vingtième année, celle-ci entendit ses parents lui déclarer sans émotion qu'elle devait uniquement aménager sa vie au foyer paternel et ne jamais laisser son esprit évoquer aucune pensée de mariage. « Nous ne pouvons, lui dit-on, te donner une dot suffisante pour que tu te maries sans déchoir : tes frères, grâce à leur nom, se marieront aisément, mais il importe que tu saches dès maintenant que tu dois rester dans le célibat ». La jeune fille accepta avec sérénité cette décision paternelle qui lui parut très sage et ne lui causa aucune souffrance. Que l'on songe à l'éducation qui est nécessaire pour qu'une pareille communication, que beaucoup jugeraient aujourd'hui plus que singu-

lière, ait été possible, sans éveiller aucun sentiment de révolte ou de désespoir chez celle qui écoutait ce décret.

Si, du foyer on passe à l'atelier, on voit que, dans la conception traditionnelle, le régime du travail exige non moins impérieusement les mêmes qualités de docilité et de soumission. Pour le paysan, la démonstration n'a pas besoin d'être faite ; sa condition est ensermée dans des cadres si rigides qu'il lui est presque impossible de la modifier, et la permanence même des procédés traditionnels de culture développe en lui au suprême degré l'esprit de conservation et d'imitation, poussé jusqu'à la routine. Des impôts très lourds absorbent d'ailleurs le plus clair de son revenu net, et la misère qui l'accable trop souvent, diminue encore son énergie personnelle.

Dans l'industrie, les maîtrises et les jurandes, avec leurs règlements arbitraires et tracassiers requièrent les mêmes dispositions à l'obéissance. Au lendemain de la grande secousse du xv^e siècle, l'industrie faillit un moment s'émanciper. Mais bientôt Colbert survint, et, non content d'avoir établi le funeste système des manufactures royales (1), avec leur personnel d'ouvriers enrê-

(1) Les historiens nous racontent à l'envi non pas comment, sous Louis XIV, telle ou telle industrie s'est développée en France, grâce à l'initiative de tel ou tel chef de métier, ou d'artisans étrangers venus s'établir spontanément en France, mais « comment *Colbert dota la France*, tour à tour, de l'industrie des glaces de Venise, des dentelles de Venise, des étoffes de soie, crêpes, taffetas, velours, damas, brocarts d'Italie, des draps de Hollande, des bas d'estame et de laine tricotée d'Angleterre, de la trempe de l'acier, qui était un secret anglais, du fer blanc d'Allemagne, dont il n'y avait

gimentés, il entreprend de réglementer l'industrie entière, en portant au complet le système des corporations, tenues d'ailleurs dans la pleine dépendance du roi (1). Chaque corporation fixe, pour tous ses membres, les jours et heures de travail, les matières premières qui peuvent être employées, les outils et métiers dont on doit se servir. Continuer à faire ce qui se fait, ne pas chercher à drainer la clientèle par l'appât d'une marchandise de qualité supérieure ou de prix moins élevé, tels sont les devoirs du bon artisan ; celui qui travaille plus longtemps, ou

jusque là qu'un fabricant en France, etc., etc. C'est Colbert qui fait tout cela... Il n'a derrière lui que des ouvriers choisis par lui à l'étranger et achetés par les finances royales pour enseigner les méthodes de travail ; quand ils haussent leurs prétentions, ou deviennent inutiles, il les renvoie chez eux comme des gens à son service ». H. de Tourville, *Histoire de la Formation particulariste*, p. 473. Paris, Firmin-Didot, 1905.

(1) L'édit de 1673 porte que « ceux qui font profession de commerce, denrées et arts et qui ne sont d'aucune communauté seront établis en corps, communautés et jurandes et qu'il leur sera accordé des statuts ». Le règlement du 24 décembre 1670 décide que « les étoffes non conformes aux règlements seront coupées, déchirées, brûlées ou confisquées, suivant qu'il aura été ordonné. Et en cas de récidive pour la troisième fois, le marchand et l'ouvrier seront mis et attachés audit carcan avec des échantillons des marchandises sur eux confisquées, pendant deux heures. » On saisit ici sur le vif l'effet de l'autoritarisme gouvernemental contraignant de rétrograder vers la hiérarchie et la discipline, l'industrie que le sentiment éclairé de ses membres eût poussé dans les voies de la liberté et de la concurrence. Soixante ans auparavant, aux États généraux de 1614, le Tiers État avait demandé une réforme qui tendait directement à établir la liberté industrielle. Cf Henri de Tourville, *Histoire de la Formation particulariste*, p. 474.

qui invente une machine nouvelle, ou qui essaie de faire aussi bien, avec une matière première de moindre prix, celui-là est un perturbateur, un mauvais compagnon.

Après la famille et l'atelier, est-il nécessaire d'indiquer en quel sens s'exerce la pression de l'État ?

On sait comment la monarchie française, sous l'action des légistes, aboutit à l'absolutisme. « Les États généraux, les Parlements, les États provinciaux, les organismes locaux, tout a disparu ; l'assemblée des notables ne peut plus même être supportée et successivement le monarque a témoigné qu'il ne tolérera plus ni le contrôle, ni le conseil de ce corps, ni même le conseil d'un premier ministre. Le Prince est à lui seul l'État, et, le jour où Louis XIV déclara ouvertement : « l'État, c'est moi, » il n'énonça en ces trois mots qu'un fait très justement observé et très exactement formulé. » Ainsi il ne doit plus y avoir en France qu'une individualité dirigeante, toutes les autres doivent demeurer passives ; ce sont des sujets, *subjecti*. On estime que le bon et loyal sujet est celui qui se montre le plus empressé à obéir, le plus prompt à se confier à la sollicitude du Prince. Le roi n'est-il pas le père de tous, celui à qui « une sorte de sacrement », le sacre, dispense des lumières spéciales ? Tout homme qui n'est pas préparé à l'obéissance la plus exacte, dans tous les domaines, est un libertin, un perturbateur de l'ordre social.

Ainsi les trois grandes institutions de la vie sociale s'accordent ensemble pour développer chez l'individu les mêmes dispositions morales et leur effort combiné rencontre la collaboration empressée du quatrième groupement de la vie sociale, de celui qui peut agir sur les intelligences avec plus d'efficacité encore, la religion. Menacée au xv^e siècle, dans sa morale, par les débau-

ches de la Renaissance italienne, attaquée au xvi^e siècle, à la fois dans sa morale et dans ses dogmes par la révolte de Luther et de ses collègues (1), l'Église n'a pu faire front à l'assaut qu'en fortifiant son unité, en concentrant ses phalanges, en restaurant chez ses enfants l'esprit de hiérarchie et de discipline. Ignace de Loyola et sainte Thérèse furent les chefs écoutés de ce grand mouvement de concentration, et ce fut justice, puisque, avec plus de lucidité que personne, ils discernèrent que le seul moyen vraiment efficace de résister à l'envahissement de l'individualisme anarchique se trouvait dans la pratique intensive des vertus opposées. Malheureusement, il est difficile, dans l'ardeur de la mêlée, de garder la juste mesure. Au lendemain de la grande bataille, il eût été bon, en tout cas, que l'Église se

(1) Suivant le mot de Taine, la Renaissance italienne transforma l'Italie en un coupe-gorge et un mauvais lieu. D'autre part, le mouvement de la Réforme fut loin d'être aussi favorable à la restauration des bonnes mœurs qu'on le croit communément. Sans parler du divorce de Henri VIII d'Angleterre, on ne doit pas oublier la scandaleuse consultation donnée par Luther, Melancthon, Bucser et leurs collègues, au landgrave de Hesse : celui-ci relevait d'une grande maladie, qu'il devait à ses débordements, et, ne pouvant, ni ne voulant changer de vie, il demanda et obtint du patriarche de la Réforme l'autorisation d'épouser une seconde femme tout en gardant la première. « L'Évangile, dit en effet la consultation, n'a ni révoqué, ni défendu ce qui avait été permis par la loi de Moïse à l'égard du mariage, et la dispense de la monogamie peut être accordée pour conserver ou recouvrer la santé ». Le landgrave de Hesse s'empressa de profiter de la permission accordée, et, dans son acte de mariage polygamique, qui est un des plus beaux échantillons de pharisaïsme, il expose que « pour vivre selon Dieu », il a résolu « d'ajouter une seconde femme à la première ».

mandât si l'effort fait par le chrétien pour comprimer en lui la vie, pour ressembler à un cadavre, *perin-e ac cadaver*, ou à un bâton dans la main du voyageur, représentait vraiment la meilleure manière de répondre au souhait de Celui qui avait dit : *Ego veni et vitam habeant et abundantius habeant*, et qui s'était lui-même défini un jour en ces termes : *Ego sum via, veritas et vita*. Pratiquement, on omit de se poser cette question ; le souvenir du grand danger couru et des pertes éprouvées, la crainte de nouveaux assauts engagèrent le catholicisme à se constituer à l'état de « contre-réformation perpétuelle », et, *plus encore que* *et encouragement*, les besoins et les impulsions des trois autres groupements de la vie sociale poussèrent l'Église à persévérer dans la voie où elle s'était dirigée au xvi^e siècle (1). On continua de regarder avec mé-

(1) Les croyants et les incroyants trouveraient grand avantage, quand ils dissertent sur le tempérament moral du fidèle, soit pour le critiquer, soit pour le vanter, soit pour efforcer de l'infléchir dans une direction déterminée, à ne pas oublier que ce fidèle n'est pas une entité métaphysique, suspendue en l'air et venue comme une *pâte molle* d'un *milieu social amorphe*, mais qu'au contraire ce fidèle est un être vivant en un temps donné et dans un milieu social donné, et qui apporte nécessairement dans le sanctuaire les dispositions intellectuelles et morales dont le simple groupement de la famille, du travail et de la vie publique a imposé ou favorisé le développement. C'est la mission de toute religion de purifier et de moraliser ces dispositions intellectuelles et morales, mais elle ne réussit jamais (et aussi bien ce n'est jamais sa fonction) à les concurrencer dans leur nature foncière : elle n'agit sur elles qu'en respectant en elles tout ce qui n'est pas nécessairement immoral ou injuste. Ce principe élémentaire, qui pourtant, s'il était compris, épargner bien des efforts inutiles à

fiance toute affirmation quelque peu vigoureuse de la personnalité humaine : volontiers on considéra cette affirmation comme une manifestation de l'orgueil, on s'habitua à flairer « le libertinage » dans les essais même les plus modérés et les plus légitimes de l'esprit critique. Le chrétien idéal est celui qui brille surtout

certains hommes présentement chargés de l'orientation spirituelle du groupement religieux, devrait aussi ne pas être méconnu par ceux qui imputent à l'Église romaine, et à elle seule, la recrudescence si funeste et si dangereuse d'autoritarisme, qui, à partir du ^{xvi}e et du ^{xvii}e siècles, est venu pervertir toutes les institutions sociales des nations latines. L'Église a été là bien moins une instigatrice qu'une collaboratrice réquisitionnée par les autorités sociales. Pour le démontrer, il suffit de signaler la part si importante de l'Espagne dans ce mouvement autoritariste et centralisateur. Si la thèse opposée était juste, il faudrait prouver que l'Espagne était le pays catholique par excellence, et personne n'est en mesure de fournir cette preuve. Il apparaît au contraire que ce pays était, plus que tout autre, par l'effet de l'immigration mauresque et arabe, sous l'influence des pratiques et des doctrines de l'autoritarisme oriental, et cette influence était d'autant plus prépondérante que l'Espagne pour son malheur, avait été soustraite à toute invasion germanique. Par là même, la péninsule ibérique présentait un terrain doublement préparé pour l'éclosion de ce redoutable fléau d'une monarchie autoritaire et militariste. Ce n'est que plus tard et sous l'influence espagnole (on connaît l'influence de l'Espagne sur la France au début du ^{xvii}e siècle), que la France évoluera dans le même sens sous la direction de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV. Or rien n'autorise à considérer ces trois hommes comme des types spécialement représentatifs de l'esprit chrétien : l'Église n'a jamais songé à canoniser les deux premiers, et elle a souvent d'avoir eu avec le troisième des démêlés retentissants.

par son esprit de soumission, de docilité, d'abandon de soi-même, de méfiance de l'esprit propre, de renoncement et de résignation ; on n'ose pas dire que ces vertus sont les seules qu'on prise en lui, mais du moins ce sont celles, et de beaucoup, qu'on prise le plus (1).

Ainsi toutes les institutions de la vie sociale traditionnelle travaillaient de concert à entretenir la conception de vie morale et de vertu qui a été résumée plus haut. Entre cette conception et la doctrine des disciples de l'esprit nouveau l'opposition était manifeste, l'antinomie irréductible, et, naturellement, les passions des hommes se chargèrent de l'accentuer encore, s'il était possible.

La première attitude des disciples de la tradition fut de se tenir éloignés de la contagion du siècle et de maintenir loin de tout contact impur les institutions et les doctrines philosophiques, économiques ou scientifiques dont la société civile et religieuse les avait constitués les gardiens. « Aussi extrême dans sa soumission

(1) Les âmes dociles qui s'efforcent de suivre le plus exactement les courants dominants dans l'Église vont s'enfermer dans les cloîtres, et c'est là aussi que l'on va, au soir de la vie, expier ses fautes. En ces lieux, l'œil ne contemple plus aucune chose qui vaille la peine d'être regardée, et l'oreille n'entend plus que des conseils salutaires sur la nécessité de se renoncer soi-même et de se mortifier. La nécessité où se trouve l'Église de maintenir ses défenseurs au milieu de la société laïque a seule atténué la règle du cloître pour les ordres religieux d'hommes. Mais le cloître reste universellement recommandé pour les femmes, et on sait au prix de quelles difficultés Saint Vincent de Paul est parvenu à fonder un ordre non cloîtré de femmes. Saint François de Sales avait, peu de temps auparavant, échoué dans cette entreprise.

au prince que dans son obéissance à Dieu, le chrétien se serait cru non moins coupable en improuvant l'administration du roi qu'en blasphémant contre la Providence, et, dépouillé par l'excès même de son dévouement de toute influence sur les affaires, il alla de lui-même s'enfermer sous les verrous de la gothique Sorbonne. Là, il se retrancha contre les attaques de l'incrédulité, et, bloqué par elle, il y resta sans se douter, ni même s'enquérir de ce qui se passait ailleurs(1) ».

Un semblable isolement, loin de nuire à l'expansion des doctrines nouvelles, les favorisa au contraire en leur laissant le champ libre. Comme les abus signalés par les partisans de ces doctrines n'étaient que trop réels, l'opinion publique ne pouvait se ranger du côté de ceux qui adoptaient une attitude simplement conservatrice. Aussi, lorsqu'une poussée irrésistible eut mis en déroute, sur tous les champs de bataille à la fois, les défenseurs des anciennes conceptions économiques, intellectuelles et politiques, les enfants de la tradition pensèrent qu'il ne suffisait plus de se tenir soi-même à l'abri de la contagion, mais qu'il fallait, pour sauver la vie sociale troublée jusqu'en ses sources, commencer contre les idées nouvelles une guerre opiniâtre et implacable. Puisque les disciples de l'esprit nouveau voulaient tout réformer à la fois, lois, gouvernement, mœurs, industrie, régime de propriété, relations civiles, relations internationales, rapports entre l'Église et l'État, philosophie, morale, religion, sciences : puisque, dans leur ardeur réformatrice, ils s'attaquaient également aux institutions sociales et aux doctrines morales, philosophiques ou religieuses qui en étaient le plus indépendantes, il apparut aux enfants de la tradition

(1) C. de Caux, *L'Avenir*, 29 décembre 1830.

que l'immense agitation dont ils étaient les témoins était tout entière mauvaise et funeste, en ses revendications comme en ses doctrines, et qu'il fallait, pour faire front à l'ennemi, opposer le bloc de la tradition au bloc de la nouveauté. « La Révolution française est satanique *en son essence* », proclame un jour Joseph de Maistre, et cette formule, qui devient un cri de ralliement, signifie que tout, dans le régime social et intellectuel nouveau, est pernicieux et malsain, non pas seulement ce qui paraît ouvertement tel, mais encore ce qui, à un esprit moins averti, pourrait à première vue sembler acceptable ou même bienfaisant : pour découvrir le venin, il suffit d'y regarder de près.

Quand on a posé une telle prémisse, il reste à tirer la conclusion ; les enfants de la tradition ne sont pas hommes à faillir à cette tâche. Pendant quarante années, on les vit s'y employer avec ardeur, souvent avec talent. Mais, comme ils ont pris l'engagement de démontrer, non pas que la doctrine de leurs adversaires contient des erreurs dangereuses, mais, ce qui est bien différent, qu'elle ne contient que cela, que *tout*, en elle, est mauvais et faux, il va leur falloir, pour tenir cette invraisemblable gageure, prendre exactement, en chaque hypothèse, le *contre-pied* de l'assertion adverse. Tactique périlleuse entre toutes, où l'on ne triomphera de l'ennemi qu'en sacrifiant, dans sa propre doctrine, non seulement la meilleure partie de ce qu'elle renferme de bonté, de miséricorde, de compassion pour l'humaine misère, mais même ses positions rationnelles et logiques. Malheureusement, la bataille est si vive que les enfants de la tradition ne croient pas pouvoir adopter d'autre plan, et c'est un spectacle souverainement douloureux que celui donné par des hommes qui, dans leur vie privée, se montrent bons, bienveillants et raison-

nables, et qui, dans leurs paroles ou leurs écrits, poussent leurs doctrines jusqu'aux conséquences les plus dures, j'allais dire les plus farouches, comme s'ils voulaient rendre à jamais impossible toute entente entre les deux groupements intellectuels de notre pays.

A leur tête marche Joseph de Maistre, cet homme extraordinaire, digne à la fois d'admiration et d'horreur, dont les ouvrages ont fourni aux enfants de la tradition un formulaire moral que pendant trois générations on ne se lassera pas de vanter, de méditer et de réimprimer. Écoutons l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* réfuter une à une chacune des thèses essentielles de l'adversaire.

Condorcet et ses amis ont posé le principe du progrès indéfini de l'espèce humaine et de la possibilité pour l'homme de monter sans fin vers plus de bonheur, de justice et de vérité. Joseph de Maistre pose à la base de sa doctrine morale et religieuse ce double principe : l'injustice est la loi du monde, loi voulue de Dieu, comme l'irrationnel est la loi de la vérité.

L'injustice d'abord, et sous sa forme la plus tragique et la plus odieuse, puisque l'effusion du sang innocent, du sang du juste est la loi primordiale qui préside à l'économie des sociétés humaines. Ce n'est pas seulement du sang du coupable (1), c'est aussi de sang inno-

(1) On connaît l'éloge du bourreau : « Toute grandeur, toute puissance, toute subordination repose sur l'exécuteur ; il est l'horreur et le lien de l'association humaine. Otez du monde cet agent incompréhensible, dans l'instant même l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abîment et la société disparaît. Dieu, qui est l'auteur de la souveraineté, l'est donc aussi du châtimement ; il a jeté notre terre sur ces deux pôles, car *Jehovah est le maître des deux pôles et sur eux il a fait*

cent que la terre a soif, et dont elle doit être abreuvée, jusqu'à la consommation des temps. Le philosophe célèbre avec enthousiasme la loi universelle du carnage. On sent, à la majesté et à la splendeur du style, que son horrible sujet l'inspire et l'enflamme (1).

tourner le monde ». (*Soirées de Saint-Petersbourg*, édition Garnier, t. I, p. 32.)

(1) Voici la page souvent citée : « Dans le vaste domaine de la nature vivante, il règne une violence manifeste, une espèce de rage prescrite qui arme tous les êtres *in mutua funera* ; dès que vous sortez du règne insensible, vous trouvez le décret de la mort violente écrit sur les frontières mêmes de la vie. Déjà dans le règne végétal, on commence à sentir la loi ; depuis l'immense catalpa jusqu'au plus humble graminée, combien de plantes *meurent* et combien sont *tuées* ! Mais dès que vous entrez dans le règne animal, la loi prend tout à coup une épouvantable évidence. Une force à la fois cachée et palpable se montre continuellement occupée à mettre à découvert le principe de la vie par des moyens violents. Dans chaque grande division de l'espèce animale, elle a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres : ainsi il y a des insectes de proie, des reptiles de proie, des oiseaux de proie, des poissons de proie, des quadrupèdes de proie. Il n'y a pas un instant de la durée où l'être vivant ne soit dévoré par un autre. Au dessus de ces nombreuses races d'animaux est placé l'homme, dont la main destructrice n'épargne rien de ce qui vit : il tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer : roi superbe et terrible, il a besoin de tout et rien ne lui résiste. Il sait combien la tête du requin ou du cachalot lui fournira de barriques d'huile ; son épingle déliée pique sur le carton des musées l'élégant papillon qu'il a saisi au vol sur le sommet du Mont-Blanc ou du Chimborazo ; il empaille le crocodile, il embaume le colibri ; à son ordre le serpent à son-

Il énumère, avec une singulière ardeur de conviction, avec une véritable allégresse, les sept raisons pour les-

nettes vient mourir dans la liqueur conservatrice qui doit le montrer intact aux yeux d'une longue suite d'observateurs. Le cheval qui porte son maître à la chasse du tigre se pavane sous la peau de ce même animal ; l'homme demande tout à la fois à l'agneau ses entrailles, pour faire résonner une harpe, à la baleine ses fanons, pour soutenir le corset de la jeune vierge, au loup sa dent la plus meurtrière pour polir les ouvrages légers de l'art, à l'éléphant ses défenses pour façonner le jouet d'un enfant ; ses tables sont couvertes de cadavres. Le philosophe peut même découvrir comment le carnage permanent est prévu et ordonné dans le grand tout. Mais cette loi s'arrêtera-t-elle à l'homme ? Non sans doute. Cependant quel être exterminera celui qui les exterminera tous ? Lui. C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme. Mais comment pourra-t-il accomplir la loi, lui qui est un être moral et miséricordieux ; lui qui est né pour aimer ; lui qui pleure sur les autres comme sur lui-même, qui trouve du plaisir à pleurer et qui finit par inventer des fictions pour se faire pleurer, lui enfin à qui il a été déclaré *qu'on redemandera jusqu'à la dernière goutte du sang qu'il aura versé injustement* ? C'est la guerre qui accomplira *le décret*. N'entendez-vous pas *la terre* qui crie et demande du sang ? Le sang des animaux ne lui suffit pas, ni celui des coupables versé par le glaive des lois... *La terre* n'a pas crié en vain : la guerre s'allume. L'homme saisi tout à coup d'une fureur *divine*, étrangère à la haine et à la colère, s'avance sur le champ de bataille sans savoir ce qu'il veut, ni même ce qu'il fait. Qu'est-ce donc que cette horrible énigme ? Rien n'est plus contraire à sa nature, et rien ne lui répugne moins : il fait avec enthousiasme ce qu'il a en horreur... *innocent* meurtrier, instrument passif d'une main redoutable...

« Ainsi s'accomplit sans cesse depuis le ciron jusqu'à l'homme, la grande loi de la destruction violente des êtres vivants. La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être

quelles la guerre est divine, et, comme cette loi de l'effusion du sang innocent lui paraît digne de longues et admiratives méditations, il y revient dans une étude spéciale sur les *Sacrifices humains* (1).

Quand on est si convaincu de la divinité de la guerre, on ne peut s'empêcher de qualifier d'antipatriotes dangereux et malfaisants les hommes qui rêvent de maintenir la paix entre les peuples et d'abaisser les frontières. Aussi bien les enfants de la tradition n'y manquent-ils pas, et les plus ardents sont heureux d'invoquer en faveur de leur thèse le texte du Deutéronome, « Quand le Très-Haut assigna aux nations leur héritage, quand il sépara les enfants des hommes, il fit les limites des peuples (2) ».

Qu'on n'espère pas qu'il puisse jamais être apporté aucun adoucissement à cette loi de l'effusion du sang humain, posée par le *décret divin* ; c'est bien plutôt le contraire qui est vrai, car nous devons : « songer qu'avec toute notre intelligence, notre morale, nos sciences, nos lettres et nos arts, nous sommes précisé-

immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort ». *Soirées de Saint-Petersbourg*, t. II., pp. 22-24. — Cf. aussi t. II, p. 46.

(1) A cette loi de l'effusion du sang innocent, Joseph de Maistre rattache « l'usage même de la circoncision, opération douloureuse et sanglante, faite sur les organes de la reproduction et qui signifie anathème sur les générations humaines et salut par le sang ». Idem, t. II., p. 413. — Pour l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, « ce qu'il y a de beau dans la Croix, c'est qu'un innocent, choisi comme tel et à titre d'innocent, est frappé et qu'il l'est en lieu et place d'un coupable, et pour expier la faute d'un coupable ». (Cf. Faguet sur Joseph de Maistre).

(2) xxxii, 8.

ment à l'homme primitif, c'est-à-dire aux saints, ce que le sauvage est à nous », et « dans un certain sens, l'état de civilisation et de science est l'état naturel et primitif de l'homme (1) ». Ainsi et du même coup est démontrée l'erreur profonde de ceux qui s'emploient à multiplier les découvertes de la science ou s'efforcent d'en assurer la diffusion dans les milieux populaires. Cette double entreprise sera funeste de tous points et pour trois raisons.

D'abord, l'individu fait une perte, non un gain, lorsqu'il substitue sa science à l'ignorance qui vient de Dieu : « Je remercie Dieu, dit l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, de mon ignorance encore plus que de ma science ; car ma science est de moi, du moins en partie et par conséquent je ne puis être sûr qu'elle est bonne ; mon ignorance, au contraire, du moins celle dont je parle, est de lui, partant j'ai toute la confiance possible en elle. Je n'irai point tenter follement d'escalader l'enceinte solitaire dont la sagesse divine nous a environnés..... (2) » En second lieu, la science est nuisible à la religion : « la croyance aux lois invariables de la nature mène droit à ne plus prier, c'est-à-dire à perdre la vie spirituelle (3) » et « la superstition est l'ouvrage avancé de la religion qu'il ne faut pas détruire, car il n'est pas bon qu'on puisse venir sans obstacle jusqu'au pied du mur, en mesurer la hauteur et planter les échelles (4) ». Enfin on aboutirait à donner

(1) Joseph de Maistre, *op. cit.*, t. 1, pp. 77 et 81.

(2) Idem, t. II, p. 180.

(3) Idem, t. I, p. 193.

(4) Idem, t. II, p. 185. — « Ce n'est point la lecture, c'est l'enseignement de l'Écriture sainte qui est utile : la douce colombe avalant d'abord et triturant à demi le grain qu'elle distribue ensuite à sa couvée est l'image naturelle de

aux savants, dans la société, une prépondérance très funeste au bien social. « De toutes parts les savants ont usurpé une influence sans bornes et pourtant s'il y a une chose sûre dans le monde, c'est à mon avis que ce n'est point à la science qu'il appartient de conduire les hommes. Il appartient aux prélats, aux nobles, aux grands officiers de l'État d'être les dépositaires et les gardiens des vérités conservatrices, d'apprendre aux nations ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est vrai et ce qui est faux dans l'ordre spirituel; les autres n'ont pas le droit de raisonner sur ces sortes de matières; ils ont les sciences naturelles pour s'amuser; de quoi pourraient-ils se plaindre? Quant à celui qui écrit pour ôter un dogme national au peuple, il doit être pendu comme voleur domestique. Rousseau lui-même en est convenu, sans songer à ce qu'il demandait pour lui. Pourquoi a-t-on commis l'imprudence d'accorder la parole à tout le monde? C'est ce qui nous a perdus (1). »

La morale et la vertu ont tout à craindre de cette diffusion des connaissances et il faut combattre sans relâche la curiosité dangereuse qui pousse les individus à vouloir se renseigner, à vouloir savoir, connaître, voir; ce sont là des dispositions funestes à la paix des familles et à l'ordre social. Les Jansénistes avaient raison de signaler la *passion de savoir* (*libido sciendi*) comme plus malfaisante encore que la passion de jouir (*libido sentiendi*); moins grossière et plus insinuante, d'où il résulte qu'on s'en défie moins, elle engendre plus sûrement l'orgueil.

Craint-on de se priver des bienfaits que procure le

l'Église expliquant aux fidèles cette parole écrite qu'elle a mise à leur portée. Lue sans notes et sans explication, l'Écriture sainte est un poison. » Idem, t. II, p. 241.

(1) Idem, t. II, p. 103.

progrès des sciences et des inventions mécaniques ? Le sacrifice est mince en vérité. Ce progrès matériel dont on est si fier n'a abouti qu'à accroître la misère de la famille ouvrière, et, pendant que les économistes supputent avec allégresse l'accroissement du nombre des broches dans les filatures et s'extasient devant les piles amoncelées d'étoffe de laine ou de coton, le machinisme poursuit son exploitation intensive et odieuse de la femme et de l'enfant. D'autre part, l'intérêt que l'on porte au développement de la richesse n'est propre qu'à détourner l'homme des trésors autrement précieux de la vertu et de la vie future ; la terre n'est qu'une vallée de larmes, et la vie présente n'est qu'un temps d'épreuve, pendant lequel l'homme est inévitablement voué à la souffrance et à la misère. Aussi toute tentative pour faire disparaître la pauvreté de ce monde est-elle chimérique et funeste : elle n'est qu'une révolte de l'orgueil, doublée d'un défi jeté à une parole de l'Évangile : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous ». Répudions de folles espérances, et revenons simplement à la pratique de la résignation et de la patience.

Ces vertus nous préserveront aussi d'un autre fléau directement issu de l'Encyclopédie et de la Révolution française, la liberté. « On s'en va partout répétant depuis Rousseau : « l'homme est naturellement libre ; or partout il est dans les fers ». On en conclut qu'il faut l'affranchir. Etrange raisonnement en vérité, tout à fait semblable à celui-ci : « les moutons sont nés carnivores, et partout ils mangent de l'herbe ». S'il est vrai que partout on trouve des hommes qui obéissent, c'est que, sans aucun doute, il est conforme à la nature de l'homme qu'il en soit ainsi (1). » Certains individus, en petit

(1) FAGUET, *Politiques et Moralistes au XIX^e siècle*. Joseph de Maistre.

nombre, ont été providentiellement établis pour commander, d'autres, beaucoup plus nombreux, ont pour devoir d'obéir. Que chacun accomplisse bien la tâche qui est la sienne, sans chercher à s'élever à un rang supérieur à celui qui lui est destiné. Que ceux qui doivent commander veillent à ne se servir de leur autorité que dans l'intérêt de ceux qui sont soumis à leurs ordres : que ceux qui doivent obéir se montrent dociles et confiants, et ainsi la prospérité de la société sera assurée.

Ces mêmes arguments ont une égale valeur contre le principe révolutionnaire de l'égalité. Où a-t-on vu l'égalité dans la nature ? et n'est-il pas évident au contraire que l'inégalité est une des lois primordiales de tous les organismes vivants ? La souveraineté du peuple en politique n'est donc encore qu'une chimère, et une chimère malfaisante. Suivant la remarque du P. Ventura, en 1830, « de la souveraineté des peuples en politique à la souveraineté des fidèles en religion, il n'y a qu'un pas bien glissant et bien facile à faire : ces deux principes marchent toujours ensemble *et conjurant amice* ».

Ainsi les enfants de la tradition s'attaquent successivement à toutes les idoles de l'esprit nouveau. Sans reculer devant les conséquences les plus extrêmes, ils affirment ce qu'ils croient être les principes de leur doctrine morale et religieuse, et ce qui n'en est en réalité que la caricature et la déformation. Mais la mêlée est si chaude, la polémique si ardente que la contradiction absolue opposée aux affirmations de l'adversaire semble le seul moyen de maintenir sa propre doctrine.

Pourtant une objection demeure, qui semble irrésistible. S'il est vrai que ce soient l'autoritarisme et non la liberté, la hiérarchie et non l'égalité, la guerre et non

la paix, la pauvreté et non la richesse, qui sont conformes à la nature humaine, comment expliquer que l'homme, dans sa conscience et dans sa raison, conçoive toujours comme le meilleur, comme l'idéal tout ce que l'on proclame funeste et mauvais ? L'homme redoute la pauvreté et cherche la richesse, il craint la servitude et aspire à la liberté.

Pour les enfants de la tradition, cette objection ne fait que justifier leur doctrine, et, de même que l'injustice est la loi de ce monde, de même l'irrationnel et le déraisonnable sont l'attribut de la vérité. L'économie de notre vie terrestre a été à jamais troublée et détruite par l'introduction du mal dans le monde ; donc la contradiction est la loi de notre nature. A chaque instant et en toutes choses, il doit y avoir et il y a antinomie entre nos souhaits et nos institutions, entre nos désirs et la réalité, entre nos pensées et les faits. Cette antinomie est fondamentale et si essentielle que c'est au moment même où nous cherchons à établir l'harmonie entre nos pensées et nos institutions, en élevant celles-ci au niveau de celles-là, que le conflit éclate avec le plus de brutalité et que les faits donnent le plus éclatant démenti à nos désirs. La Révolution française s'est faite, à l'intérieur, le champion de l'égalité et, à l'extérieur, le champion de la fraternité universelle et de la paix ; or, vit-on jamais plus brutal mépris des droits de l'individu, alors que quelques citoyens, réunis en Comité de salut public, faisaient sur l'heure arrêter quiconque leur déplaisait et, sans forme de procédure, l'envoyaient à l'échafaud ? D'autre part, quelle période fut plus féconde en guerres effroyables, au point d'ensanglanter toute l'Europe occidentale pendant vingt-trois années consécutives ? De même, on recherche avec passion la richesse et on se vante de la produire en quantités illimitées ; en réalité on n'a réussi qu'à appauvrir le plus grand

nombre et à aiguïser chez tous le désir immodéré de l'argent. Voilà les conséquences que les faits démontrent : Que ces conséquences soient irrationnelles et scandalisent la raison, personne ne le nie. Il suffit de savoir qu'elles sont *réelles* : elles sont un fait constaté, et elles ne laissent plus aux partisans des doctrines nouvelles le droit de prétendre que le vrai doit être raisonnable (1).

Il serait superflu de dresser la liste des institutions sociales que les enfants de la tradition appuient de

(1) On pourrait se demander comment, dans une pareille doctrine, il est possible de soutenir que Dieu est infiniment bon et miséricordieux, et de parler de la Providence divine. L'objection n'a rien qui embarrasse Joseph de Maistre et ses amis : Dieu est, en effet, infiniment bon et miséricordieux, seulement le péché du premier homme l'a contraint à établir sur cette terre un régime d'iniquité, d'injustice et de perpétuel défi à la raison. Dans l'autre vie, tout sera remis en ordre. Au surplus, à y regarder de près, ces étranges doctrinaires ont à ce point posé le principe de l'universelle injustice sur cette terre qu'il n'est pas très certain que Dieu ne soit pas atteint du même défaut : aux yeux de J. de Maistre la prière prouve au fond que l'homme croit à l'injustice de Dieu, et le farouche philosophe a écrit cette phrase inouïe : « En accordant même que Dieu est injuste, cruel, impitoyable, qu'il se plaît au malheur de ses créatures, c'est une raison de plus, et rien n'est plus évident, qu'il faut le prier et le servir avec beaucoup plus de zèle et d'amitié que si sa miséricorde était sans bornes, comme nous nous l'imaginons. » *Op. cit.*, t. II, p. 101. — La preuve que nous croyons que la terre est mauvaise et que Dieu le veut ainsi, « c'est que nous le prions. Qui s'avise d'adresser une prière à la loi ? personne, c'est qu'on la sait inflexible. On prie Dieu, c'est le supposer prévaricateur, et le lui dire. » Cf. Faguet, sur de Maistre.

leurs suffrages et patronnent de leur influence. Aucun doute n'est possible à leurs yeux : puisque l'arbre doit être jugé à ses fruits, le régime nouveau inauguré en 1789 est incontestablement mauvais, et, comme, d'autre part, sous l'ancien régime, on jouissait d'une prospérité aussi grande que le permet la vie terrestre, il faut « restaurer » les institutions de l'ancien régime et, avant tout, restaurer en chacun l'esprit de tradition et l'esprit d'obéissance, de hiérarchie, qui sont à la base de ces institutions. Dans la famille, il faut donc « restaurer » l'indissolubilité du mariage et l'autorité paternelle sur les enfants ; dans le régime du travail, il faut « restaurer » ou maintenir l'autorité du patron sur l'ouvrier ; dans la propriété, il faut « restaurer » la stabilité et la fixité ; dans l'organisation des pouvoirs publics, il faut « restaurer » le principe monarchique de droit divin ; en religion enfin, il faut, plus encore que partout, « restaurer » la soumission et la docilité, l'aversion pour les fausses doctrines d'indépendance et d'insubordination.

Plus que toutes les autres, car elle en doit être à la fois le premier auxiliaire et le fondement, cette restauration religieuse apparaît comme nécessaire aux enfants de la tradition. Ceux-là même, parmi eux, qui font des réserves sur les dogmes ou les préceptes moraux de la doctrine révélée, approuvent du moins hautement la merveilleuse puissance de discipline et d'ordre social que l'Église représente : ils comptent sur elle pour prêcher aux pauvres la résignation, aux riches la charité, à tous l'esprit de discipline et d'obéissance aux puissances établies

Lorsque les « sujets » seront revenus à ces heureuses dispositions morales, la société retrouvera le calme, la paix et l'ordre qui ont été compromis, et on s'apercevra alors que ces nouveautés, autour desquelles on a fait tant de bruit, la science et les inventions mécaniques,

la richesse et la liberté, ne changent rien à la donnée essentielle du problème de la vie : la morale est éternelle, et l'homme, enclin aux penchants mauvais, ne doit considérer que comme une épreuve le temps qu'il passe sur cette terre ingrate.

On s'emploie donc avec zèle à rétablir toutes choses en leur état ancien. A peine la charte de 1814 a-t-elle « spontanément octroyé » aux sujets une constitution, que *la Restauration* s'empresse, par de nombreuses lois et ordonnances, de replacer dans leur condition première le régime de la famille et des successions, de l'enseignement et de l'Église (1). En dépit de cet effort, on ne peut pas supprimer toutes les innovations. L'une d'elles notamment, et de toutes la plus redoutable, demeure menaçante : les imprimeries sont trop nombreuses et la presse, sous toutes ses formes, peut distiller le venin. On multiplie, du moins, les précautions

(1) Loi de 1816, sur l'abolition du divorce, loi du 17 mai 1826 sur les substitutions et les majorats, concordat de 1817, loi sur le sacrilège, etc., etc.

Sur un certain nombre de points d'ailleurs, notamment en ce qui concerne les ouvriers de l'industrie, la presse, l'Université et l'Église catholique, Louis XVIII et Charles X eurent peu de mesures nouvelles à prendre ; il leur a suffi de maintenir l'état de choses existant. Avant eux, la France avait eu pour maître un soldat de génie qui n'aimait ni les idéologues, ni les journalistes, ni les avocats, ni les ouvriers des villes, ni surtout les consciences religieuses fières et vaillantes. On sait comment il soumettait les ouvriers de l'industrie à un odieux régime de surveillance, semblable à ceux qu'on appliquait aux vagabonds et aux prostituées, comment il envoyait aux camps les jeunes prêtres dont le caractère manquait de souplesse. En toutes ces matières, la Restauration n'avait qu'à suivre les errements napoléoniens ; trop souvent elle le fit sans modération.

et les mesures de surveillance (1). Le pouvoir gouvernemental n'ignore aucun des dangers auxquels expose la lecture ; aussi n'inscrit-il encore au budget de 1828 qu'un misérable crédit de 400.000 francs au chapitre de l'instruction primaire, et lorsque, vers le même temps, on s'occupe de la réorganisation judiciaire, plusieurs demandent la réduction du personnel et la suppression de la moitié des cours et tribunaux, « lieux dangereux et dont il faut autant que possible éloigner le public ».

Mais quelque vigilance qu'on apporte à établir chez soi-même une police morale minutieuse, on ne demeure pas moins exposé aux infiltrations du dehors. Heureusement, par-delà les frontières, d'autres souverains, exposés au même péril, partagent les mêmes préoccupations. Le roi de France forme avec eux une vaste association de défense contre la propagande et les mouvements dangereux : c'est le fameux Traité de la *Sainte Alliance*. Dans leurs congrès annuels, les monarques alliés surveillent l'Europe et recherchent si en quelque endroit l'esprit d'orgueil a suscité la rébellion (2).

(1) L'article 8 de la Charte garantissait aux Français le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions. Néanmoins la loi du 21 octobre 1814 consacra la censure préalable de tous les ouvrages et la servitude absolue des journaux : le gouvernement est autorisé à retirer le brevet de tout imprimeur ou libraire qui aura subi une condamnation pour contravention à ses dispositions. Les quatre lois sur la presse des 9 novembre 1815, 28 février et 30 décembre 1817 allèrent plus loin encore : censure préalable, profusion d'amendes et de peines corporelles contre les imprimeurs et les auteurs, rien n'y était épargné. La loi de 1824 inaugura un régime plus libéral, mais elle ne fut qu'une « erreur », bientôt répudiée par les ordonnances de 1830.

(2) Cf. Le Manifeste de la Sainte Alliance (26 septembre

Ainsi ont parlé, pensé et agi, pendant les quarante dernières années du XVIII^e siècle et jusque vers 1840, les « enfants de la tradition ». A deux reprises, au cours du XIX^e siècle, il sembla que la double erreur, commise par ceux-ci et par leurs adversaires, allait être percée à jour et que la France allait enfin compter parmi ses enfants des hommes capables de mettre une égale ardeur au service de la vertu la plus haute et du progrès social le plus ambitieux. Mais cet espoir ne fut qu'une illusion. Ni en 1830, ni en 1848, le mouvement des Lamennais, des Lacordaire, des Montalembert, continué plus tard par le P. Gratry, ne put résister au

1815), document étrange et dans la composition duquel entrent, à doses difficilement appréciables, le mysticisme religieux et le sens des réalités pratiques, le dévouement sincère et l'égoïsme retors; on recommande aux princes la pratique des vertus divinement enseignées par le Sauveur Jésus, aux peuples la soumission, la confiance et la docilité aux avertissements de ceux qui se disent leurs pères. — Dans une dépêche, en date des 19/31 janvier 1821, au ministre russe à Naples, le comte de Nesselrode déclare que « les souverains sont définitivement déterminés à ne reconnaître jamais une révolution produite par le crime et qui, d'un moment à l'autre, pourrait troubler la paix du monde ». Dans le même temps, dans sa dépêche aux ministres près des trois cours, le grand président du conseil international, le prince de Metternich, déclare que « les souverains alliés n'ont pu être arrêtés par les vaines clameurs de l'ignorance ou de la malice, les accusant de condamner l'humanité à un état de stagnation et de torpeur, incompatible avec la marche naturelle et progressive et avec le perfectionnement des institutions sociales..... Les changements utiles ou nécessaires dans la législation ou l'administration des Etats ne doivent émaner que *de la volonté libre, de l'impulsion réfléchie et éclairée de ceux que Dieu a rendus responsables du pouvoir.* »

feu convergent des deux adversaires. Les enfants de la tradition ont réussi à maintenir leur doctrine morale et sociale, et celle-ci s'est perpétuée jusqu'aux dernières années du XIX^e siècle.

En un temps, où l'opinion publique porte sur eux un jugement si sévère et si injuste, il ne sied peut-être pas de multiplier les citations pour justifier cette assertion. Pourtant il est permis de rappeler que, naguère, Grégoire XVI déclarait malfaisante et funeste l'invention des chemins de fer et de la télégraphie, et proclamait qu'il ne tolérerait jamais, durant son pontificat, la pose d'aucun rail, ni d'aucun fil télégraphique dans les États de l'Église. De même, on ne connaît que trop l'empressement étrange que les enfants de la tradition, toujours engoués d'autoritarisme, ont mis, en chaque occasion, à saluer un maître ou à demander « un sabre », à solliciter une discipline *extérieure*, fût-ce celle d'un prince parjure, comme en 1851, ou d'un général d'aventure comme en 1889. Avec quelle ardeur n'a-t-on pas signalé l'orgueil de la science et la vanité de ses découvertes, que l'on condamnait au besoin et hors de tout propos, au nom de la Révélation, à l'instar de ce théologien étrange qui dénonçait naguère comme une hérésie la théorie des infiniment petits et osait écrire : « le calcul infinitésimal est fondé tout entier sur une erreur, et, qui pis est, une erreur contraire à la Révélation (1) ». On ne se lassait pas de commenter la célèbre phrase de saint Paul *Scientia inflat*, comme si le grand

(1) A. de Lapparent, *Science et Apologétique*, Paris, Bloud et Cie, 1906, p. 275. — Cet éminent professeur cite également (p. 286) l'exemple d'un apologiste qui s'étant fait à lui seul une théorie toute personnelle, et d'ailleurs parfaitement absurde, de la submersion générale du globe terrestre, sollicitait bruyamment l'anathème contre toute doc-

apôtre n'avait pas été aussi le premier à recommander la nécessité d'un *rationabile obsequium* (1).

Qui dira l'ardeur extraordinaire apportée pendant les années 1871 à 1890 à convaincre les Français qu'il existe une opposition essentielle entre les principes de la cité moderne, admis depuis le xviii^e siècle, et les doctrines morales et religieuses ? Dans un discours prononcé le 8 septembre 1878, devant les ouvriers des Cercles venus en pèlerinage à Chartres, M. le comte Albert de Mun déclare publiquement la guerre à la Révolution dont il signale « l'impuissance », « la banqueroute sociale » et

trine qui ne s'en inspirait pas exclusivement. L'ardent pourfendeur d'hérésies avait en effet cru trouver dans un chapitre des Saints Livres, sans aucun rapport avec la Genèse, la justification de sa théorie.

Dans un collège municipal de province, l'aumônier voulant mettre ses élèves du catéchisme en garde contre les arguments de la raison, leur disait : « Au surplus, Messieurs, vous savez que le mot français raison vient du latin *resonare*. »

(1). En 1872, un publiciste, dont l'indigeste traité en quatre volumes sur *la Révolution* jouit pendant un temps de quelque crédit, écrivait dans l'introduction de son ouvrage : « La Révolution est conduite par une intelligence bien plus vaste et plus puissante que celle qu'on pourrait rencontrer chez les révolutionnaires et même chez un homme quelconque..... Cette intelligence s'appelle Satan..... Aussi un des moyens les plus efficaces à opposer aux révolutionnaires serait de remettre en honneur les exorcismes dans l'Église. » *De la Révolution*, par Auguste Onclair. Bruxelles, Goermaère, 1872, t. I, p. xxi. La recommandation ne peut exciter aujourd'hui que l'hilarité. On est bien obligé de croire que l'étrange formule de l'auteur était acceptée alors par un grand nombre de ses coreligionnaires, quand on se rappelle l'étourdissant succès des écrits de Léo Taxil, après sa prétendue « conversion ».

« le mensonge ». « Non, non, s'écrie l'orateur, nous ne sommes pas et nous ne serons jamais des socialistes ! Le socialisme, c'est la Révolution logique, et nous sommes la contre-Révolution irréconciliable. Il n'y a rien de commun entre nous ; mais, entre ces deux termes, il n'y a plus de place pour le libéralisme (1). »

Dans une toute autre note, n'était-ce pas un écho des sanguinaires doctrines de Joseph de Maistre que le P. Ollivier faisait entendre le 8 mai 1897 dans la chaire de Notre-Dame de Paris. L'incendie du Bazar de la Charité venait d'unir pour quelques jours dans un même sentiment de tristesse les Français d'ordinaire si divisés, et cependant l'orateur sacré ne songeait qu'à évoquer le souvenir des méfaits et des crimes commis par certains enfants de la France contre les traditions nationales et la patrie. Il ne pensait qu'à l'expiation, et en quels termes ! « Sans doute, ô Maître souverain des hommes et des sociétés, vous avez voulu donner une leçon terrible à l'orgueil de ce siècle, où l'homme parle sans cesse de son triomphe contre vous. Vous avez retourné contre lui les conquêtes de sa science, si vaine quand elle n'est pas associée à la vôtre, et, de la flamme qu'il prétend avoir arrachée de vos mains, comme le Prométhée antique, vous avez fait l'instrument de vos représailles..... Il semble qu'on entend l'écho de la parole biblique : « Par les morts couchés sur votre route, vous saurez que je suis le Seigneur. » L'horrible catastrophe était « une vengeance » de Dieu, dans laquelle le Créateur « alliait les exigences de sa gloire et celles de sa miséricorde plus pressantes encore, puisqu'il est avant tout l'éternel amour ».

Ce farouche langage n'était pas celui d'un isolé ; il

(1) Comp. : *L'Eglise de France sous la troisième République*, par E. Lecanuet. Paris, 1907.

interprétait au contraire fidèlement la pensée d'un grand nombre. « A entendre certains prêcheurs, écrivait récemment M. George Fonsegrive, l'homme n'aurait dû avoir pour la vie que défiance et que dédain ; toutes les eaux de la terre sont souillées et toutes les fleurs sont impures. L'ombre du mal est sur tout. Les plus saintes affections, dès qu'elles sont naturelles, doivent être tenues pour suspectes, et on nous vantait le tout jeune saint qui ne voulait pas regarder sa mère. L'intelligence, la science, le progrès humain devenaient des sources dangereuses, d'où on ne pouvait guère attendre que la peste et l'erreur (1). »

M. l'abbé Hemmer constatait aussi les mêmes tendances, lorsqu'il notait en ces termes les traits principaux de l'esprit « dit réactionnaire » : « goût de l'autoritarisme au-delà de ce qui est nécessaire au maintien de l'autorité ; prévention contre le suffrage universel et contre les phénomènes sociaux qui travaillent à l'élévation rapide des classes inférieures et au remplacement des aristocraties de naissance par l'aristocratie des capacités ; méfiance contre la liberté et contre les fortes initiatives individuelles ; lenteur à s'ouvrir aux transformations sociales commandées par la rapidité des changements économiques ; penchant à confondre avec le vice de l'orgueil, la joyeuse confiance et l'heureuse audace de l'humanité en présence des progrès de la civilisation matérielle ; recherche par le clergé pour son apostolat des conditions anciennes de privilège exclusif ou tout au moins de protection partielle plutôt que des conditions nouvelles de concurrence et de lutte par les idées ; espoir mis dans l'action politique pour assurer l'efficacité de l'action religieuse ou même pour

(1) *Le Peuple Français*, George Fonsegrive, 19 octobre 1906.

peser sur la conscience religieuse des individus, sinon pour la contraindre. Tels sont, en raccourci, les caractères les plus apparents de l'esprit réactionnaire, les traits les plus avérés et les plus fâcheux de sa physionomie morale » (1).

II

Telle fut, jusque dans les dernières années du XIX^e siècle, la doctrine morale de la majorité des enfants de la tradition. Pour rechercher quelles ont été les *conséquences pratiques* de cette doctrine sur l'état moral de notre pays, il faut, suivant la méthode déjà employée pour analyser l'œuvre sociale de leurs adversaires, dresser successivement les comptes actifs et passifs du « bilan » des enfants de la tradition.

Il serait injuste de ne pas d'abord reconnaître *haute-ment* les très précieux et très importants services que les enfants de la tradition ont rendus à la cause de la vertu et du bien moral. Il est démontré que le progrès des éléments extérieurs ne suffit pas à détruire les mauvaises inclinations de l'homme et que même il peut leur fournir des occasions plus nombreuses de satisfaction et de développement. On ne saurait donc louer trop hautement l'active collaboration des citoyens qui, opiniâtement et indéfectiblement, ont affirmé l'obliga-

(1) *Politique Religieuse et Séparation*, Paris, Picard, 1905, p. 69. — Cf. le livre si finement écrit de M. l'abbé Klein, *La découverte du Vieux Monde par un étudiant de Chicago*.

tion étroite où nous sommes de lutter contre nos passions perverses et de nous entraîner sans relâche aux batailles, parfois si rudes, de la vie morale. Si admirable qu'ait été l'accroissement de la richesse, on ne peut pas oublier que la masse est immense et le sera longtemps encore, des familles ouvrières, paysannes et urbaines, que les circonstances économiques, soudées ensemble comme en un cercle d'acier, condamnent à un pénible labeur et enchainent à la pauvreté, voire parfois à la misère. Or, le mécontentement et la protestation vigoureuse contre la souffrance sont bien des auxiliaires indispensables du relèvement, mais ils peuvent engendrer la révolte et la haine, lorsqu'un sentiment plus doux de résignation, de patience et de bonté n'en apaise pas les ardeurs, et nombreux sont les pauvres dont les souffrances ont été exaspérées sans qu'on ait pu y porter remède. Le nombre est grand également des travailleurs de toutes catégories qui, en dépit des hauts salaires, restent toujours aigris, inquiets et envieux, parce que leurs mœurs désordonnées ou l'immodération de leurs désirs empêchent qu'il y ait équilibre entre leurs gains et les dépenses qu'ils font ou souhaitent de faire ! On doit donc témoigner de la reconnaissance aux hommes modestes et désintéressés, patients et modérés dans leurs ambitions, qui ont rappelé à leurs frères que, dans les temps nouveaux plus encore que dans les temps anciens, ces vertus étaient à l'ordre du jour. La contribution de ces hommes au maintien de la paix sociale n'apparaîtra pas petite à ceux qui voudront bien se demander ce que serait devenue notre société, si l'impétuosité des réclamations avait été plus grande encore et si les citoyens plus pacifiques étaient venus grossir les rangs des assaillants. Sans doute les exagérations des uns ont parfois poussé les autres aux excès les plus notoires, mais

cependant nul ne peut nier non plus qu'elles n'aient contribué à maintenir de nécessaires et bienfaisantes résistances.

A un autre point de vue, on doit aussi signaler l'admirable floraison d'œuvres d'assistances et d'entreprises charitables de toutes natures (crèches, orphelinats, dispensaires, asiles de nuit, hospices, hopitaux, colonies agricoles, visites à domicile, etc., etc.) qui, pendant le cours du XIX^e siècle, se sont employées à secourir les malheureux et les abandonnés. Au temps où l'économie politique orthodoxe régnait, on a beaucoup médité de la charité, et, de nos jours encore, notre société est avec raison, plus soucieuse de faire régner la justice que de multiplier les secours gratuits. Cependant, il ne semble pas que les critiques aient gardé leur âpreté d'antan, et les lois de solidarité sociale dont on vante si naïvement les mérites, sont elles-mêmes un emprunt à des doctrines naguère répudiées. En tout cas, en attendant la promulgation de ces lois, les entreprises privées d'assistance et de secours ont rendu de précieux services à des malheureux qui, opprimés par la concurrence et la redoutable loi des salaires, étaient trop souvent réduits au plus extrême dénuement (1). Même, pour l'avenir, il faudrait beaucoup de présomp-

(1) La soudaineté et l'étendue des transformations économiques ont été telles que l'homme, formé pour un autre milieu social et brutalement jeté dans un monde qu'il ne connaissait pas, s'est trouvé souvent désarmé et impuissant. Les œuvres d'assistance privée ont amorti les chocs et, en un sens, facilité les transitions. La loi des salaires n'est connue que depuis cinquante ans (encore beaucoup de personnes l'ignorent-elles actuellement), et les moyens normaux d'en paralyser les effets funestes ne sont connus que depuis moins de temps encore.

tion pour garantir la complète inutilité de ces œuvres d'assistance.

De même, le reproche trop souvent adressé à l'orgueil de la science n'est pas toujours mal fondé. On a entendu des savants affirmer que leurs microscopes et leurs cornues les dispensaient de s'incliner devant aucun mystère : ils déclaraient que l'énigme de l'univers était déchiffrée, ce pendant qu'ils professaient aussi un souverain mépris pour le peuple même qui les encensait. On voit encore des demi-savants qui regardent avec dédain les travaux manuels et les « êtres inférieurs » qui s'y livrent, Il a été bon et salutaire que des hommes se soient trouvés qui aient affirmé que l'humilité était une vertu toujours nécessaire, et que la confiance excessive en ses propres lumières était un danger. Enfin, à l'égard de tous les devoirs qui concernent la règle des mœurs, la pureté, le mariage, la fidélité conjugale, le service rendu par les enfants de la tradition a été plus précieux encore, et on doit même dire qu'il l'a été infiniment. Quand on songe qu'une propagande de quelques années a suffi, au xviii^e siècle, aux enfants de l'esprit nouveau pour annuler l'effort moral de plusieurs siècles, pour désorganiser la famille et pour multiplier à ce point les divorces que les auteurs même de la législation nouvelle furent, moins de deux ans après, saisis d'effroi à la vue de leur œuvre et demandèrent avec instance la réforme des lois ; quand on constate qu'un siècle plus tard, sous la troisième république, la prédominance de la même doctrine a engendré les mêmes ferments de désorganisation et de dissolution, il paraît impossible de traiter avec légèreté la contribution de ceux qui, serrés en phalanges compactes, ont proclamé en toute occasion que la charité, la pureté des mœurs, la fidélité conjugale, les devoirs envers les enfants étaient à leurs yeux des biens plus

précieux que la connaissance des microbes ou l'accroissement de la puissance des locomotives. Quand on voit, même aujourd'hui, même au milieu des préoccupations morales qui assiègent les meilleurs citoyens, combien est encore indécise et molle l'action moralisatrice du laïcisme contemporain, combien sa morale, sous prétexte de se faire plus « humaine » et de ne point paraître pactiser avec l'ascétisme religieux, est peu exigeante pour tout ce qui concerne la sensualité et les relations entre les sexes, on est obligé de reconnaître que ce sont les enfants de la tradition qui ont sauvé du naufrage ce qui reste de contrôle sur les appétits charnels et de régime familial. En le constatant, on n'a pas le dessein de suspecter ici les intentions des « enfants de l'esprit nouveau ». Beaucoup de ceux-ci pensaient au contraire, que la vertu fleurirait plus que jamais sur la terre de France, et cette honnête pensée remplissait leurs cœurs d'allégresse. Mais les faits ne tiennent pas compte de nos illusions et de nos intentions ; ils découlent logiquement des prémisses qui les engendrent. *Or la constatation ne laisse place à aucun doute, et s'il est vrai, comme il faut le répéter sans cesse, que les vertus qui entretiennent le bon fonctionnement de la vie privée et familiale ont, au regard de la prospérité collective, une importance primordiale, il devient manifeste que le service rendu ici a été immense, et que la violence de l'assaut n'a rendu que plus difficile et plus méritoire la tâche des défenseurs.*

Ainsi les enfants de tradition ont largement et efficacement contribué au progrès moral et au bonheur des individus, et par là même au bonheur de la société tout entière. Il y a quelques années encore, alors que dominait dans la science le naturalisme matérialiste, on aurait couru le risque de ne pas apprécier cette contribution à sa véritable valeur. Il n'en peut plus être ainsi,

aujourd'hui, après les innombrables observations récentes qui ont prouvé la puissance des réactifs moraux sur les éléments sociaux et économiques, et même sur le régime physiologique de l'organisme. Pendant que les Américains enregistrent méthodiquement les extraordinaires résultats de la *mind cure*, nous constatons aussi, de ce côté de l'Atlantique, les vertus curatives d'un meilleur tempérament moral sur la santé physique et sur la capacité économique et intellectuelle. « Les tares physiologiques, écrit un jeune sociologue, loin d'être toujours les causes de la criminalité, en sont très souvent les conséquences. Ce ne sont pas seulement les sentiments d'un enfant que flétrit une précoce débauche, c'est aussi sa physionomie qu'elle déforme, sa santé qu'elle use. Il est intéressant à ce sujet de comparer, au Patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés du département de la Seine, les photographies que l'on prend des enfants à leur entrée au patronage, et celles qu'on prend à leur sortie. Leur front s'est redressé, leur physionomie s'est éclairée, l'air parfois souffreteux et inquiet est devenu sain et calme, une vraie modification physiologique s'est produite pendant l'intervalle (1). »

Ainsi, et par une voie beaucoup moins indirecte qu'on ne serait enclin à le croire, une collaboration très active a été fournie au progrès même des éléments matériels, physiques, économiques de la vie sociale, et, tandis que les docteurs qui faisaient profession de ne s'attacher qu'à ces éléments échouaient parfois si lamentablement, leurs adversaires ont pu, en maintes circonstances, enregistrer les répercussions heureuses et lointaines de leur action spécifiquement morale.

(1) *L'Etude de la Jeunesse coupable*, par Paul-Olivier Lacroye, dans *Demain*, 27 avril 1906.

Toutefois, si large qu'on veuille faire dans les divers compartiments de la vie sociale, la participation des enfants de la tradition à la prospérité collective, il faut avoir le courage de le dire, leur contribution à été beaucoup moins grande qu'ils ne la souhaitaient et même qu'elle n'aurait dû être.

Ils ont, eux aussi, commis une *erreur essentielle* et cette méprise a trop souvent stérilisé leurs efforts.

La première et la plus apparente des défaillances consiste en ce qu'en d'innombrables circonstances les jeunes gens des deux sexes, qui avaient été le plus entièrement soumis au mode de formation morale préconisé par les traditionalistes, n'ont pas opposé aux séductions du mal la résistance qu'on avait escomptée.

Souvent, au premier contact avec la vie et la société modernes, on a pu constater la déplorable faiblesse d'un grand nombre, qui renonçaient aussitôt à la lutte, et passaient sans vergogne au camp du désordre et de la désorganisation sociale. Certes, quand on connaît les immenses ressources dont dispose à notre époque l'esprit d'immoralité, il n'est aucune formation morale, si excellente soit-elle, qui garantisse contre les défaillances tous les sujets qui l'ont reçue, et bien présomptueux serait l'éducateur qui n'escompterait pas une proportion déterminée d'insuccès. Mais l'expérience atteste aussi que cette proportion varie avec les *méthodes de formation* suivies et avec la *nature* du tempérament moral que l'on a cherché à développer chez l'enfant. Pourquoi les jeunes hommes sortis de collèges chrétiens, pourquoi les jeunes domestiques, venues de leurs provinces chrétiennes, ont-ils parfois des modalités de vie morale si différentes ? Dans leur milieu d'origine, leur vertu paraissait sem-

blable, et pourtant la transplantation a été, pour les uns, l'occasion d'une chute que les autres ont évitée. L'explication n'en est-elle pas dans les méthodes d'éducation suivies ? Or, il ne semble pas que les enfants de la tradition aient su le plus souvent choisir les meilleures. S'il est vrai qu'on doit juger l'arbre à ses fruits, l'on doit présumer que ces méthodes recèlent un vice interne et que les éducateurs qui s'en sont inspirés ont trop souvent préparé, sans le savoir, des victimes à l'immoralité.

En fait, le mode de formation préconisé par les traditionnalistes était emprunté à une époque où les hommes, solidement encadrés dans les armatures rigides de la famille ou de l'atelier, des institutions politiques et des institutions religieuses, trouvaient à chaque moment de leur vie un appui pour les soutenir, un conseil pour les éclairer, ou même parfois une barrière presque infranchissable pour les arrêter, autant de sauvegardes dont chacune ne cessait son action protectrice qu'au moment où une autre venait la remplacer. Dès lors, cette éducation ne pouvait que se trouver impuissante et inadéquate à une époque où les jeunes gens, jetés de bonne heure au grand carrefour de la vie, devaient, sans appui *extérieur* et sans guide, affronter seuls tous les dangers. La vie sociale de ces deux époques ne se ressemble guère. Dès l'âge de 16 ou 17 ans, les jeunes gens vont seuls, dans les grandes villes, suivre les cours des Facultés ou des Ecoles. Les enfants des familles ouvrières entrent, plus jeunes encore, à l'usine, à l'atelier de couture, au magasin ou dans les bureaux des télégraphes ou des téléphones (1). L'universel renouvellement

(1) Dès la période scolaire même, les enfants sont exposés aux influences les plus malsaines : dans les grandes

des institutions de la vie économique semble prendre à tâche de multiplier pour tous les épreuves morales et les tentations, et ceux-là même qui échappent aux dangers de l'atelier ou du magasin affrontent souvent des périls plus redoutables encore. Les innombrables filles des champs qui viennent, sans transition préparatoire, s'exposer aux pièges inconnus des grandes villes, apprennent trop souvent, à leurs dépens, que la cloison d'une mansarde parisienne est un rempart bien fragile pour protéger la vertu d'une jeune fille de dix-huit ans ! (1)

Dans ces situations diverses, la vigueur du tempérament moral, l'énergie de la volonté, la perspicacité du jugement sont des auxiliaires indispensables.

Or, ce ne sont pas ces qualités que les enfants de la tradition jugent le plus nécessaire de développer. On sait même qu'ils sont plutôt enclins à s'en défier. Poursuivant sans relâche, et en dépit de l'enseignement réitéré des faits, leur conception idéale de vie hiérarchisée, soumise, moralement et socialement, à des disciplines extérieures, ils continuent de chercher dans la docilité, la soumission, la méfiance vis-à-vis du jugement personnel, la première assise de la moralité : ils s'attachent plutôt à discipliner des volontés qu'à former des consciences libres, à enseigner l'obéissance qu'à tremper les caractères.

viles, on ne cesse de se plaindre des dangers de la rue, et dans les campagnes, pour d'autres raisons, la situation est à peine meilleure.

(1) Pour la période 1878-1887, — le travail de statistique n'a pas été continué depuis cette époque, — le médecin en chef du dispensaire de la préfecture de la Seine avait constaté que, sur 6,842 filles soumises, reconnues malades, 2.700, soit plus du tiers, étaient des domestiques.

Lorsque la mêlée est ardente, les fautes de tactique se paient chèrement. Aussi les défaillances furent-elles nombreuses et, tandis que les uns, à l'intelligence plus bornée et naturellement confiants, trouvaient, par une amère dérision, dans la fidélité même qu'ils avaient apportée à suivre certaines recommandations de leurs maîtres la première raison de leur déchéance, d'autres, de tempérament plus vigoureux, passaient sans transition de la soumission la plus docile à la rébellion la plus violente. On les voyait alors au premier rang des ennemis qui portaient à leurs anciens maîtres les plus rudes coups, et les excès de leur jacobinisme autoritaire pouvaient suggérer de pénibles réflexions aux théoriciens qui avaient eu l'imprudence de mettre toutes leurs espérances de paix et de prospérité sociale dans la fidélité du grand nombre à obéir docilement aux ordres d'une minorité supposée capable de commander (1).

Ainsi les chutes ont été fréquentes et les désertions innombrables. Le nombre en a même été si grand qu'on n'en pourrait comprendre ni la fréquence, ni surtout la régularité mécanique, si on ne savait que d'une seconde manière encore les enfants de la tradition contribuèrent à décourager la fidélité de leurs partisans et

(1) On sait que plusieurs des principaux *leaders* de l'anticléricisme contemporain ont reçu une éducation chrétienne, et c'est simplement constater un fait que de rappeler, après beaucoup d'autres auteurs, que la génération de 1830, élevée au contact de « l'autre jeunesse », nous a donné le mouvement de 1848, si ouvert à toutes les généreuses initiatives et à toutes les bonnes volontés, tandis que les générations élevées sous le régime de la séparation des deux jeunesse nous ont dotés de l'anticléricisme et se sont embrigadées dans les coalitions les plus étranges au service de l'autoritarisme agressif.

à donner du retentissement aux succès remportés par leurs adversaires.

On sait comment le *xix^e* siècle a développé dans des proportions indéfinies la puissance de l'homme. Cet être dont les jambes ne peuvent qu'avec peine supporter une marche journalière de quinze ou vingt kilomètres, dont les bras ne peuvent soulever que quelques kilogrammes, dont la voix ne porte qu'à une faible distance, dont les forces sont si fragiles et si peu alertes, que le moindre travail les épuise ou que le moindre obstacle les paralyse, devenait soudainement capable de franchir l'espace avec une vitesse de quatre-vingts kilomètres à l'heure, de soulever des poids de cent tonnes, de faire résonner le son de sa voix à des centaines de kilomètres et de produire en quantités indéfinies toutes les choses nécessaires à l'entretien de sa vie.

La science opérait tous ces miracles, et ces grands changements dans le domaine matériel n'étaient que le prélude et l'origine de changements plus grands encore dans l'ordre intellectuel, économique et social. Dans le même temps, les sciences anciennement connues étaient renouvelées et de nouvelles se constituaient à l'envi.

Or, il se trouva que cet immense et merveilleux mouvement, dont ceux qui croient en Dieu ne célébreront jamais assez les splendeurs, fut très loin de susciter l'enthousiasme d'un grand nombre des défenseurs de la loi morale. Ils semblaient être si profondément pénétrés de la faiblesse humaine qu'ils refusèrent de croire à l'orthodoxie de cette extraordinaire expansion de puissance ; comment ce « ver de terre » pouvait-il avoir de pareilles audaces et quelle place serait réservée à la vertu de résignation, si l'homme réussissait si bien à lutter contre la douleur et la pauvreté ? On vit alors, spectacle étrange et pénible entre tous, les enfants du

Dieu de miséricorde se défier des améliorations matérielles apportées à la destinée des pauvres et des petits, et les enfants du Dieu de lumière ne marcher que les derniers à la poursuite des découvertes scientifiques ; ils se complurent, tâche facile, à montrer les insuffisances et les dangers des nouveautés introduites, ne discernant pas que leur collaboration même était le moyen le plus efficace de corriger les unes et de conjurer les autres. Ils s'obstinèrent à ne voir dans le progrès des inventions mécaniques et le développement de la richesse que l'effet de la révolte contre la loi du travail ou la manifestation d'un désir insatiable de jouissance ; suivant la parole d'un évêque américain, « le siècle devint pour eux le monde ténébreux contre lequel le Christ mettait autrefois en garde ses disciples. » (1)

Ainsi l'opinion publique s'habitua à ce jugement, que d'innombrables faits confirmaient chaque jour, qu'il existait dans la cité des hommes qui étaient des propulseurs énergiques du progrès matériel, de la science et de la richesse, et qu'à côté de ces hommes, d'autres, qui n'étaient point leurs amis, étaient indifférents à ces progrès ou même leur étaient délibérément hostiles. Or, par l'effet d'une coïncidence, d'abord incomprise, mais néanmoins dûment constatée, il arrivait presque toujours que les premiers ne réservaient aux préoccupations de la vie morale qu'une place très secondaire ou même en niaient ouvertement l'utilité, tandis que les seconds ne cessaient de « prêcher », et, se désintéressant de tous les autres progrès, déclaraient tout attendre de la seule discipline aux préceptes moraux.

Cette première constatation, déjà si dangereuse pour la cause du bien, fut encore appuyée d'une autre, non

(1) *L'Église et le Siècle*, conférences et discours de M^r Ireland. Paris, Lecoffre, 1894, p. 31.

moins démonstrative. Les changements survenus dans le régime de l'atelier et dans l'ordre des connaissances intellectuelles, entraînaient naturellement la modification des relations sociales et politiques ; de nouvelles lois devinrent nécessaires, et là encore on remarqua que le même déclenchement automatique semblait répartir les hommes en deux groupes. Les défenseurs de la morale, toujours attachés à « restaurer » ou à « conserver », sous prétexte de maintenir l'ordre social, furent conduits par leur doctrine même à ne discerner que les derniers l'utilité des réformes proposées. La clairvoyance fut leur moindre défaut ; ils se montrèrent hostiles ou indifférents à des mesures progressistes et bienfaisantes, laissant ainsi à leurs adversaires la peine de les avoir défendues et le fructueux honneur de les avoir fait accepter. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, les heureux changements apportés à la forme du gouvernement et aux institutions politiques, les efforts accomplis pour assurer une plus large diffusion de l'enseignement primaire, les lois sur la presse et sur la nomination des maires, sur les syndicats professionnels et la réduction à trois années du service militaire quinquennal, sur les clauses des cahiers de charges imposés aux adjudicataires de travaux publics et sur les accidents du travail, toutes ces mesures, et beaucoup d'autres encore, furent préparées et votées, sans leur concours et souvent malgré leur résistance (1).

(1) Ce thème est si connu qu'il défraie les conversations et remplit les colonnes de certains journaux conservateurs ou religieux qui ne cessent de vanter l'habileté, l'esprit pratique, l'ardeur au travail de leurs adversaires et déplorent au contraire la mollesse, la désunion et les erreurs de tactique de leurs partisans. Seulement, comme l'esprit sophistiqué ne

Il apparaissait donc que, dans la politique et les affaires de la vie publique, comme dans les inventions industrielles et les découvertes de la science, les représentants de la vertu étaient décidément moins clairvoyants, moins instruits, moins capables de promouvoir le progrès.

On comprend sans peine combien cette situation a été funeste à la cause du bien et de la morale. Elle lui a été funeste d'une double manière. D'abord elle a jeté

perd jamais ses droits, plusieurs se risquent à démontrer que cette infériorité des enfants de la lumière vis-à-vis des enfants du siècle est textuellement annoncée et constatée dans le Nouveau Testament. (Luc, xvi. 8)

A propos de la loi de 1884 sur les syndicats, comme il arrive parfois qu'on attribue à l'Œuvre des Cercles et à ses deux initiateurs, MM. le comte de Mun et de la Tour-du-Pin, une participation directe à son élaboration, je fais remarquer que cette assertion est en contradiction directe avec les faits, et il existe une opposition *radicale* entre le mouvement syndical de nos grandes sociétés industrielles et le régime corporatif rétrograde qu'une école catholique, qui a d'ailleurs rendu sur d'autres points quelques services, voulait « rétablir ». Le témoignage de M. de Mun lui-même est d'ailleurs parfaitement clair : « Nous voulons reconquérir le droit de réunion professionnelle. Mais persuadés que ce droit est nécessairement stérile, s'il est exercé par les ouvriers à l'exclusion des patrons et qu'il conduit alors fatalement à la guerre et à la répression violente, nous appelons les uns et les autres à s'unir ensemble dans une commune pensée de concorde et de devoir accompli. C'est l'association professionnelle, c'est la coopération catholique, *qui n'est pas un syndicat*, ni un tribunal d'arbitrage, mais un foyer d'activité chrétienne, où l'intérêt professionnel est au-dessus de l'intérêt particulier, où l'antagonisme du maître et de l'ouvrier fait place *au patronage chrétiennement exercé et librement accepté* » (Discours du 8 septembre 1878).

sur elle le discrédit et lui a retiré la confiance et la faveur de l'opinion publique. Comme le progrès des inventions mécaniques, des sciences et des institutions sociales s'avancait toujours d'un pas plus accéléré, il s'est trouvé que ceux qui avaient lié leur cause à ce progrès, qui s'en étaient faits les hérauts enthousiastes, ont remporté chaque jour de nouvelles victoires. L'opinion publique les a acclamés et on les a vus remplir les Académies et les grandes revues, fournir à la haute banque et à l'industrie, au négoce et aux arts un personnel d'élite ; au contraire leurs adversaires, obligés trop souvent d'abandonner le lendemain la position qu'ils croyaient imprenable la veille, étaient réduits « à prendre leurs quartiers d'hiver dans leurs petits cénacles où, entourés d'une petite troupe de fidèles, ils pouvaient se préserver, eux et leurs amis, de la contagion envahissante (1) ». Cette attitude humiliée contrastait péniblement avec l'attitude triomphante des adversaires ; on *sentait*, on *voyait* que ceux-ci « avaient le vent en poupe », et comme, suivant le mot connu, rien ne réussit comme le succès, chaque nouvelle victoire attirait encore de nouvelles recrues (2).

Bien plus, à côté des indécis et des médiocres, tou-

(1) Ireland, *op. cit.*, p. 32. — On a parlé souvent, dans notre pays, des émigrés à l'intérieur.

(2) On connaît cette phrase souvent citée, de M. Anatole Leroy-Beaulieu : « Par ses malédictions chagrines, l'Église semblait elle-même se réléguer de ce monde qui se retirait d'elle. Prétendait-elle encore s'adresser à eux, les peuples ne la comprenaient plus. Nombre même de ses enfants ne lui prêtaient qu'une oreille inattentive. C'est qu'elle les fatiguait de ses doléances sur le malheur des temps, ne cessant de vanter le passé à des générations qui n'avaient d'yeux que pour l'avenir. » (*La Papauté, le Socialisme et la Démocratie*).

jours empressés à suivre le char du triomphateur, d'autres transfuges, de tempérament plus vigoureux, alléguaient pour légitimer leur désertion des raisons diverses plus dignes d'attention. Par suite de la fâcheuse tactique des enfants de la tradition, la vie honnête et vertueuse ne s'offrait plus seulement comme une vie dans laquelle l'individu peut être appelé à sacrifier son intérêt apparent ou personnel à l'intérêt plus élevé de ses facultés supérieures ou de la collectivité. On aimait aussi à répéter qu'elle requérait dès maintenant, et uniquement à raison de simples dangers éventuels, le sacrifice d'aspirations plus profondes qui comptent parmi les plus légitimes et les plus nobles de l'esprit humain : l'amour de la liberté et de la science, la haine des fausses idoles, la recherche du bonheur et de l'égalité entre les hommes. On avait eu l'imprudence de laisser naître un conflit entre ces sentiments élevés et le sentiment du devoir, et on ne s'apercevait pas qu'on avait introduit ainsi, *au fond et dans l'intérieur de chaque être humain*, un antagonisme redoutable entre des forces qui, loin d'être hostiles, devraient au contraire se prêter un mutuel secours. On ne fut pas longtemps à connaître les résultats de cette grave méprise ; tandis que les uns, les plus héroïques, se réjouissaient follement de ce nouveau sacrifice fait à la vertu, les autres, les plus nombreux, se révoltaient contre la possibilité même de cette opposition (1) ; ils concluaient qu'une

(1) En 1831. M. de Coux écrivait ce qui suit, à propos d'une situation voisine : « L'économie politique n'a point attaqué d'une manière directe les dogmes des nations catholiques, mais elle a accusé ces dogmes de la prétendue misère de ceux qui les professaient ; elle a affirmé que leurs doctrines étaient incompatibles avec ses principes ; enfin, elle a répété tant de fois que leur attachement aux trésors

loi morale que son auteur, quel qu'il fût, n'avait pas été capable de rendre harmonique avec la marche de l'humanité ne méritait pas d'être obéie, et que vraisemblablement ses prescriptions étaient différentes de celles qu'on lui prêtait. En tout cas, les lois économiques et les vérités scientifiques exigeaient aussi impérieusement l'adhésion de l'activité et de l'intelligence ; dès lors, l'hésitation n'était plus raisonnable, puisqu'en prenant un certain parti, on avait au moins la certitude de respecter la plus prochaine et la plus apparente des deux obligations.

Pour beaucoup, le choix fut bientôt fait et on sait en quel sens ils le firent : le nombre des transfuges fut immense et, chose plus douloureuse à dire que tout le reste, ces transfuges, arrivés au camp ennemi, éprouvaient je ne sais quelle joie mi-partie malsaine et mauvaise, mi-partie bonne et justifiée que leur procurait la certitude d'être désormais initiés à une vie plus large et plus puissante, à des pensées plus fécondes et plus généreuses, loin de tout un ramassis baroque d'idées surannées, vieillottes, de préjugés erronés, de jugements sans fondement (1). Et là, dans ce milieu

de l'éternité les privait de trésors plus prochains, qu'eux-mêmes ont fini par le croire. Les uns, les plus fervents, les moins nombreux, s'en sont réjouis comme d'un nouveau sacrifice fait à notre Dieu ; mais les autres, les plus nombreux, les masses se sont indignées du prix attribué à leur salut. Avant de cesser de croire, ils ont désiré ne plus croire, et la philosophie qui leur offrait en perspective le bienfait promis par l'économie politique, est aisément parvenue à vaincre des consciences qui soupiraient après leur propre défaite. » *L'Avenir* du 10 janvier 1831.

(1) Je n'oublierai jamais, pour ma part, la conversation que j'eus, il y a quelques années, avec un jeune homme qui venait de désertier la pureté des mœurs qu'il avait gardée jusqu'alors :

nouveau, ils gardaient encore parfois aux jours de deuil, d'épreuve ou de maladie, l'habitude de s'adresser à leurs anciens alliés, qu'ils savaient plus dévoués et plus aptes à les consoler, à les soutenir ou à les soigner : mais ils se gardaient bien de se confier à eux dans toutes les entreprises de la vie saine, normale et puissante, qu'il s'agît de l'instruction de leurs enfants, de la fondation des grandes entreprises industrielles ou commerciales ou de la gestion des affaires publiques (1).

Ainsi s'établissait dans les consciences et dans les mœurs une sorte de partage étrange d'attributions, et nombreux étaient ceux qui en venaient à penser que le respect de la loi morale était à la fois la fonction et

il m'expliquait sa vie nouvelle, dans un milieu nouveau, et il insistait surtout sur l'impression qu'il avait ressentie d'un agrandissement d'être, d'une expansion de capacité et de puissance. Et pendant que je l'écoutais, ma conscience m'interdisait de lui répondre que *tout* dans cette joie était malsain et mauvais, et cette concession partielle que je devais lui faire était pénible. Aussi cette rencontre acheva de me résoudre à écrire le présent ouvrage.

(1) Ainsi des religieuses ont été souvent appelées à soigner des malades dont les fils étaient instruits dans des doctrines matérialistes et athées, et on sait que les ouvriers urbains aiment à vanter le dévouement inépuisable des membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, à qui d'ailleurs ils se garderaient bien de confier la gestion des intérêts municipaux. De même le Parlement a récemment proscrit les congrégations enseignantes et autorisé les congrégations hospitalières. On a coutume, dans certains milieux, d'insister sur l'inconséquence des hommes qui admettent cet étrange partage de leurs sympathies, mais il y aurait lieu de faire à ce sujet des réflexions bien autrement graves sur la signification de ce choix à l'égard des adversaires qui en sont l'objet.

le soutien des veuves et des orphelins, des religieux qui soignent les tuberculeux et les vieillards, des mères de famille abandonnées par un mari ivrogne ou débauché. Mais l'ouvrier vigoureux et habile, le mécanicien prospère, le négociant et l'industriel qui gagnent de l'argent, le savant qui conquiert la réputation, presque tous les hommes en un mot qui avaient besoin de plus de force et de plus d'expansion ne pouvaient accepter ces ligatures et ces rétrécissements. Les événements semblaient attester qu'il existait à notre époque une mésintelligence secrète et tenace entre la force et la loi morale, entre la production intensive et le décalogue; entre l'esprit critique et la vertu; le mieux semblait être d'en prendre son parti, d'utiliser chacun suivant sa compétence. Les uns, habitués à l'obéissance passive qui convient aux *sujets* d'une monarchie, seraient tenus à l'écart des affaires de l'État: on les laisserait soigner les malades et fonder des asiles de nuit, et ce serait leur fonction de maintenir au niveau nécessaire les vertus privées et publiques indispensables. Les autres, les *citoyens*, fonderaient des syndicats et des coopératives, étendraient les débouchés du commerce et de l'industrie, pousseraient plus loin les découvertes de la science et dirigerait la république (1).

(1) « Si nous avons quelque part dans tous ces mouvements de la science, c'est une part qui passe bien inaperçue. Quoi que l'on discute, et quoi que l'on conclue, on n'attend point notre sentiment; on ne nous le demande point; on ne s'inquiète nullement de ce que nous dirons, ni si nous dirons quelque chose; il semble que nous ne soyons pas pris au sérieux.

« On veut bien nous laisser prêcher la morale et nous reconnaître certaine qualité pour faire le bien parmi la foule des humbles et des petits. Mais d'écouter notre avis

Certes, je suis loin de prétendre qu'il faille rendre les enfants de la tradition seuls responsables de ce bizarre jugement porté sur la répartition des tâches au sein de la collectivité : je constate seulement que cette manière de voir est encore admise plus ou moins consciemment par un grand nombre d'individus et je ne crois pas qu'on puisse nier que l'attitude des enfants de la tradition a contribué activement à en favoriser l'adoption. Aussi bien n'était-ce pas un méfait de ce genre que signalaient chacun en leur temps deux témoins peu suspects : Montalembert d'abord qui, s'adressant naguère aux catholiques, leur disait : « Soyez seulement un fait, au lieu d'être une ombre, un bruit ou une ruine », et trente-cinq ans plus tard, M^{sr} d'Hulst, qui se plaignant un jour des *méthodes* d'éducation suivies par des maîtres dévoués, s'écriait : « Nous leur demandons des hommes, ils nous envoient des enfants de chœur (1) ! »

sur une question scientifique comme on écoute l'avis d'une Université anglaise ou allemande ; de craindre notre contrôle et nos démentis ; de citer nos livres et nos travaux ; on y songe peu ou pas du tout. Nous n'avons pas voix aux délibérations et aux arrêts de la science. » *Le Clergé français en 1890*, Berche et Tralin, Paris, 1890, p. 26.

(1) Que d'erreurs et de désastres eussent été évités, si l'on eût voulu se rappeler, dans certains milieux, que la force est un don du Saint-Esprit et que l'étymologie même du mot vertu, *virtus*, indique que le respect de la loi morale n'exclut pas l'énergie vigoureuse des volontés. Il est fâcheux qu'on ait ainsi parfois donné à la loi morale l'aspect d'une vieille dame renfrognée qui n'aime plus la force parce qu'elle est faible et qui traite volontiers d'orgueilleux ses enfants, déjà parvenus à un âge avancé, lorsqu'ils manifestent simplement le désir de diriger eux-mêmes et sous leur responsabilité leurs propres affaires.

Ces déviations du sens moral et religieux ont causé de

Enfin, la doctrine des enfants de la tradition a nui, d'une troisième manière encore, aux intérêts de la morale en acheminant trop facilement vers la frivolité ou l'impuissance un grand nombre de ceux-là mêmes qui, parmi ses disciples, faisaient ouvertement profession de lui rester fidèles.

Dopuis quelques années, on s'efforce de mieux connaître la nature des liens étroits de solidarité qui unissent ensemble les membres de la grande famille humaine. Or, cette solidarité qui établit une incessante communication entre tous les frères de cette famille, produit en matière morale des effets qui mériteraient d'attirer l'attention des éducateurs ; notamment elle est assez étroite pour qu'il ne soit permis à aucun de nous de s'élever à une vie morale vraiment puissante et féconde, s'il ne communique d'abord à la vie sociale profonde de son pays et de son temps.

Tous ceux qui ont l'habitude des enquêtes sociales dans les centres industriels se souviennent certainement de l'impression étrange et pénible que leur ont laissée les quelques rares visites qu'ils ont eu l'occasion de faire à de petits manufacturiers dont les bâtiments mal entretenus et tombant en ruines sont en harmonie avec le matériel vieillot et suranné qu'ils abritent. Lorsqu'on interroge le patron sur ses rapports avec la clientèle et avec les ouvriers, celui-ci ne manque jamais de répondre que ses clients sont de fidèles amis qui

graves dommages et, en petit comité, tout le monde les signale, mais officiellement chacun parle et agit comme s'il les ignorait. « Nul n'ose parler, ô Église qui sus donner à ta parole tant de franchise et tant d'éclat ! On craint de troubler ta paix ; on a peur de scandaliser les petits ; on ne veut pas offenser les puissants. » *Le Clergé français en 1890*, p. 1v.

le connaissent depuis longtemps et que ses *vieux ouvriers* sont pour lui comme des enfants sincèrement attachés à leur père, par la longue accoutumance d'un travail commun. Et pourtant, il suffit de pousser un peu l'enquête pour découvrir que ces anciens clients fidèles ne sont pour la plupart que de petits commerçants gênés et mauvais payeurs, que ces ouvriers sont surtout de braves gens, pas méchants sans doute, mais aussi peu capables et indolents, qui fournissent en échange d'un maigre salaire un travail de mauvaise qualité. L'usine ne recrute plus ni ouvriers, ni clientèle, et, en la quittant, on éprouve l'impression qu'on vient de visiter une ruine ; la vie se retire à la fois des hommes et des choses et une même décrépitude atteint simultanément le patron et les ouvriers, le matériel et les acheteurs, les bâtiments et les méthodes. Quand on cherche la cause première de cette déchéance générale, on n'en trouve pas d'autre que celle-ci : le patron n'a pas été capable ou a refusé d'adopter les méthodes nouvelles et progressistes de fabrication et de commerce. Il a cru pouvoir conserver ses procédés et son outillage anciens, et laissant à d'autres le soin de suivre le progrès, il a pensé que lui, moins ambitieux, pouvait se contenter de fabriquer son « article classique » : et voici que sa spécialité même lui échappe, parce qu'il n'est pas permis à l'homme de séparer son travail, si modeste soit-il, du grand labeur collectif qui s'accomplit chaque jour autour de lui...

Ainsi en est-il de la vie morale. Quoique nous en ayons, notre vie morale doit toujours être en fonction de la vie économique, sociale et intellectuelle du temps et du milieu où nous vivons, et à aucun de nous il n'est donné d'assurer en notre âme la végétation puissante du petit arbre qui doit porter les fruits savoureux d'une vertu agissante, si cet arbre ne plonge d'abord ses ra-

eines dans les terres profondes du milieu qui nous entoure. A cette condition seulement, les rameaux peuvent trouver les sucres vigoureux sans lesquels l'effort de notre bonne volonté serait inefficace.

Il n'était pas au pouvoir des enfants de la tradition de se soustraire à cette grande loi de la vie, et l'expérience ne démontre que trop qu'ils ont été soumis à son empire. Aussi, pendant qu'une petite minorité d'hommes d'élite, pour lesquels on n'aura jamais assez de respect et de vénération, réussissaient à maintenir en leur cœur la flamme de la générosité morale, beaucoup d'autres, qui restaient encore dans les rangs des défenseurs de la vertu dont ils se disaient prêts à soutenir la cause, se signalaient surtout par leur inaptitude à réaliser les bons desseins qu'ils formulaient.

Les uns, les plus nombreux, s'abandonnaient aux étreintes d'une frivolité incurable qui, à travers des divertissements sans fin et dont la multiplicité même accroissait la niaiserie et la malfaisance, consumait peu à peu leur provision de vaillance morale. On les trouve inertes, également incapables de bien et de mal, semblables à ces poupées innocentes qui prononcent les mots sacrés de « papa » et de « maman », et n'attachent aucun sens aux sons qu'elles émettent, ne tirent aucune vie des pensées sublimes dont elles évoquent le souvenir. Il semble à les voir que les préceptes moraux se ramènent pour eux à un formulaire de pratiques et de gestes, ordonnés à l'avance, et dont les rites extérieurs, ne correspondant jamais à des sentiments internes, sont incapables d'entretenir dans les profondeurs de la conscience une véritable vie morale (1).

(1) « Nous avons connu ce type du jeune homme, tel qu'il sortait de nos collèges réputés les plus chrétiens. D'une cul-

Les autres, qui évitent cet écueil, paraissent cependant impuissants à développer en eux-mêmes cette ardeur généreuse qui est nécessaire pour combattre l'iniquité et produire le bien. Habités à considérer la loi morale surtout comme une limite, comme un arrêt, et la vertu surtout comme un incessant travail de surveillance minutieuse sur soi-même (1), ils sont plus aptes à gémir et à se résigner qu'à agir (2).

ture d'esprit soignée, de manières distinguées. il était docile et respectueux, pieux même, il fréquentait l'église et les sacrements, mais, le plus souvent, passif, sans virilité ni initiative, peu de curiosité intellectuelle, peu d'ouverture sur les besoins du temps, peu de souci des classes populaires ; il se préoccupait surtout de couler doucement une vie qu'il dépensait inutilement. » Mgr Péchenard, *L'Université catholique foyer d'action*, discours prononcé à la messe du Saint-Esprit de l'Institut catholique de Paris, le 5 novembre 1906.

(1) Ceux qui ont contribué à répandre parmi les hommes cette manière commune aujourd'hui de se représenter la loi morale ne se douteront jamais du mal qu'ils ont fait. Oui, certes, la vie morale suppose l'étroite et infatigable surveillance exercée sur nos penchants mauvais, mais elle est aussi, et essentiellement, la mise en valeur de nos énergies, la libération joyeuse du meilleur des deux hommes, que nous portons en nous, des servitudes humiliantes et *douloureuses* que l'autre, le mauvais, fait peser sur lui. Comme la vérité, la vertu est un affranchissement et non un enchaînement, et elle ne limite en apparence que pour mieux faire épanouir les activités profondes de notre être.

(2) Dans une lettre pastorale écrite au mois de septembre 1906, Mgr Gibier, évêque de Versailles, déclare : « Nous avons perdu trente ans à gémir, à maudire... et à nous abstenir. » — Dans une conférence faite à la III^e Semaine Sociale de Dijon, M. P. Imbart de la Tour parlait aussi « de ces fils dociles, mais impuissants, qui n'ont su que pleurer sur nos défaites, sans les prévenir et les réparer ». *Les Condi-*

Sous prétexte de résignation, ils acceptent trop facilement... surtout pour les autres, le règne de l'injustice, ne s'apercevant pas que la résignation « quand ce n'est pas à l'inévitable qu'elle se soumet, n'est que lâcheté, et que le sacrifice, quand il perpétue l'iniquité parmi les hommes, est le complice de cette iniquité (1) ». Quand ils se résolvaient à agir, on eût dit, à voir l'exclusivisme de leurs procédés, qu'ils tenaient moins au résultat moral qu'au moyen employé pour le produire. Le plus souvent, ils se vantaient de n'employer que des moyens strictement confessionnels (2) et ainsi, au milieu d'un peuple devenu chaque année plus étranger à la foi chrétienne, leur action morale demeurait comme

tions de la Renaissance religieuse en France, Paris, Bloud, 1906, broch. Ces deux témoignages, que je cite parce qu'ils sont récents, ne font que signaler un mal depuis longtemps reconnu.

(1) Benoit Malon, *Morale sociale*, introduction par M. Jaurès, p. III. — De même la belle vertu de charité paraît trop souvent avoir perdu son antique saveur, et ce beau mot de charité qui exprimait autrefois l'amour du prochain et le don joyeux de l'activité au service d'autrui, n'éveille plus que l'idée d'une aumône, d'un don en argent. « La charité, s'il vous plaît ; en entendant ces mots, remarque M. Gide, qui de nous traduit : aimez-moi comme vous-même, s'il vous plaît. On se contente de jeter une petite pièce d'argent, et au lieu d'amour, on n'a pour le mendiant que dédain ou indifférence. »

(2) Je signalerai, après beaucoup d'autres, la déconcertante attitude d'abstention et de réserve méfiante gardée par tant d'honnêtes gens à l'égard des nombreuses ligues et associations qui se proposent de relever le niveau moral de notre société, ligues contre l'alcoolisme, contre la licence des rues, contre la traite des blanches, ligues pour le repos du dimanche, associations pour le développement de l'arbitrage international, etc., etc.

suspendue en l'air, sans contact avec le milieu même sur lequel ils souhaitaient exercer une influence.

Encore n'était-ce pas là le dommage le plus grave infligé à leur vie morale par l'isolement social dans lequel ils se renfermaient ; parfois ils semblaient moins aptes que leurs adversaires, les enfants de l'esprit nouveau, à la pratique de certaines vertus naturelles et sociales que notre démocratie tient à juste titre en haute estime et que naguère l'illustre Père Hecker signalait à l'attention des catholiques américains. La probité dans les affaires, la fidélité à garder la parole donnée, l'ardeur au travail, la rectitude dans le paiement des impôts ou l'acquiescement des dettes, l'honnêteté parfaite pendant les périodes électorales, toutes ces vertus, et quelques autres encore, ne trouvaient pas, parmi les enfants de la tradition l'accueil empressé qu'on eût pu souhaiter, et ainsi s'accréditait l'opinion que ceux-là aussi qui se donnaient comme les représentants de la vertu et de l'ordre moral n'étaient pas meilleurs que les autres. On en venait à penser que leur doctrine était loin d'avoir l'efficacité morale qu'ils lui attribuaient, puisque ceux-là mêmes qui faisaient ouvertement profession de l'admettre ne savaient se préserver des défaillances communes que d'autres, qui affichaient moins bruyamment leurs prétentions à la vertu, réussissaient aussi bien à éviter.

Telles furent, au cours du XIX^e siècle, les conséquences, heureuses ou funestes, de l'attitude adoptée par les enfants de la tradition à l'égard de la loi morale. Si l'on fait la balance des comptes actifs et passifs, il faut reconnaître que « le solde » est loin de répondre aux espérances, et cependant la gravité de l'erreur initiale ne permettait pas qu'il fût plus élevé. Cette erreur a consisté à poser en axiome que les changements surve-

nus dans le régime économique et intellectuel d'une société ne devaient exercer aucune influence sur les *formes* de l'activité morale des individus, et que ceux-ci, sans tenir compte de ces changements, devaient simplement s'attacher à pratiquer dans la perfection les *formes* de vertus que les générations précédentes avaient prisées et recherchées. Or, il s'en faut de beaucoup que cette prémisse soit justifiée, et bien plutôt devrait-on dire que les traductions et les interprétations que chacun de nous doit faire, pendant sa courte existence, de la même beauté morale que nous concevons sont essentiellement relatives et contingentes. Ici comme ailleurs, la pérennité et l'unité de la trame n'excluent pas la variabilité indéfinie des broderies, et, au contraire, elles la supposent et la postulent, puisque sans elle, les vies des hommes et des sociétés ne seraient que la répétition indéfinie du même modèle. Notre torpeur voudrait empêcher les renouvellements, « le pharisaïsme est une loi de la nature humaine. On le trouve dans les bureaux, dans les académies, comme dans les églises : il exprime notre inertie, notre tendance à enfermer pour jamais la vie dans les formes qu'elle a une fois réalisées. Respect de ce qui est convenu, aveuglement volontaire à toute idée nouvelle ; idolatrie de ce qui est, il détruit la morale dans son principe intérieur ; il substitue à la réflexion l'habitude, à la liberté l'automatisme, à la conscience le scrupule ; il cherche ce qui doit être dans ce qui n'est plus ; faisant ce que d'autres ont pensé, ont voulu, il détache les actes des raisons qui ont pu les justifier ; il confond la vertu avec le supplice d'habiter un corps dont l'âme s'est retirée (1). »

(1) *Les affirmations de la conscience moderne*, Colin, p. 122-

Heureusement notre paresse et notre somnolence ne fixent pas la norme des choses ; la nature, inépuisablement féconde, poursuit toujours sa marche vers des combinaisons et des formes inédites. Vainement, lorsque nous avons trouvé un modèle à la taille de notre petitesse, assez commode pour ne pas gêner nos aises, assez décent pour faire bonne figure devant nos contemporains, nous voudrions en faire le mode uniforme de toutes les activités et déclarer que celles-là seulement sont honnêtes qui prennent mesure sur lui. La vie a tôt fait de renverser nos misérables constructions ; elle passe majestueuse, comme les corps ressuscités, à travers les murailles de nos ombrageuses précautions.

*
* *

Il serait puéril, à la fin de cette analyse, de rechercher si l'erreur commise par les traditionalistes a été plus grave et plus funeste que celle dans laquelle sont tombés leurs adversaires ; ou si au contraire c'est la méprise de ces derniers qui a eu sur l'état de nos mœurs les plus graves répercussions. Ces dosages subtils des responsabilités n'offrent aucun intérêt. Au contraire, il n'est pas sans importance de remarquer que ce furent les excès et les exagérations des uns qui engendrèrent les excès et les exagérations des autres. L'âpreté des luttes politiques et sociales engagées dans notre pays depuis le milieu du xviii^e siècle n'a guère permis d'atténuer par l'esprit d'équité et de modération les oppositions et les divergences des deux doctrines, et, d'autre part, l'égale impuissance des deux groupements à organiser la vie sociale, leurs

échecs réitérés se sont chargés de fournir aux deux adversaires une provision toujours renouvelée d'exemples à citer, d'arguments à présenter. « Voyez, s'écriait-on d'un côté, comme ces hommes sont incapables de fonder des familles stables et prospères, de maintenir les bonnes mœurs et de réfréner l'égoïsme ; sous leur direction, la vie privée se dissout dans la débauche et les institutions publiques les plus essentielles sont menacées. » — « N'apercevez-vous pas, clamaient dans l'autre camp des milliers de voix, combien ceux-là sont inhabiles et inexpérimentés dans la gestion des intérêts économiques et politiques ; ils ont peur de la science, peur du progrès, peur de la richesse et de la liberté ; en quelle déchéance irrémédiable ne tomberait pas notre pays, si jamais leur doctrine pouvait y prévaloir ! Et puis, ils affectent la vertu, sans en avoir plus que nous la réalité ! »

Ainsi, chaque jour, sous le feu roulant des affirmations et des ripostes, des contradictions et des répliques, l'animosité des combattants s'excitait ; chacun, pour être plus sûr de ne pas pactiser avec l'ennemi, s'empressait d'exagérer sa doctrine jusqu'aux conséquences les plus extrêmes, jusqu'aux conclusions les plus folles.

La mêlée était si chaude qu'on en venait à penser que toutes les institutions sociales et toutes les inventions mécaniques, même celles dont la neutralité morale était le plus évidente, devaient être une arme pour mieux atteindre l'ennemi ; et de même que j'ai pu signaler plus haut qu'au service d'un esprit pervers tout, jusqu'au système du tout-à-l'égoût et des cartes postales illustrées, peut devenir un instrument de perversion et de désordre, de même on pourrait signaler ici que les chemins de fer et la houille, la crémation et la tour Eiffel, la chimie alimentaire et les anesthési-

ques, le calcul infinitésimal et les microbes (1) ont servi tour à tour d'argument pour harceler l'adversaire et au besoin, joie suprême, pour le « terrasser ». Suivant les circonstances, on les employait à démontrer qu'on pouvait enfin se passer « des niaiseries des cléricaux et des jésuites », ou à prouver « l'orgueil inouï des libres penseurs et des francs-maçons ». Ainsi on aboutissait au burlesque et on serait parfois tenté de rire au souvenir des scènes comiques qu'alimentaient l'ignorance et la passion d'un grand nombre, si on pouvait oublier que toutes ces batailles tragiques ou comiques compromettaient, au point de le supprimer presque, le grand œuvre de l'éducation morale des générations nouvelles.

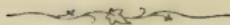
(1) Pour le calcul infinitésimal, *vide supra*, p. 212. — Lorsque les anesthésiques furent inventés, vers le milieu du XIX^e siècle, cette admirable découverte fut déclarée contraire à la Bible par plusieurs pasteurs protestants anglais qui y virent une rébellion intolérable contre la loi de la douleur, et sans franchir la Manche, ni remonter à 1860, il ne manque pas aujourd'hui de personnes « très bonnes » qui seraient désolées de voir les médecins découvrir enfin le moyen de procurer aux mères leur délivrance sans douleur. Ce serait là un défi jeté par l'incrédulité à la parole biblique : « Tu enfanteras dans la douleur ». On connaît les polémiques, aussi enfantines des deux côtés, auxquelles la crémation a fourni un aliment. Plus que toutes les autres, l'histoire de la tour Eiffel a procuré quelque gaieté aux tempéraments hypocondriaques. Plusieurs oracles de la libre-pensée déclarèrent alors qu'on allait enfin prendre la revanche de l'échec de la tour de Babel, « maintes fois célébré par les calotins », et de leur côté, des journalistes, plus pieux que bien avisés, prophétisèrent l'insuccès d'une entreprise qui n'avait d'autre dessein que « d'humilier la religion ».

Quelles que fussent, en effet, leurs divergences, les deux groupements aboutissaient du moins à un même résultat, à priver le pays de la robuste et saine formation morale que les transformations de la vie rendaient chaque jour plus indispensable. Sans doute, les raisons de cette lacune n'étaient pas semblables pour les deux groupements : les enfants de l'esprit nouveau ne donnaient point de formation morale, parce qu'ils jugeaient inutile d'en donner et n'avaient d'ailleurs aucune doctrine qui leur permit de le faire ; les enfants de la tradition, au contraire, jugeaient cette formation morale essentielle, mais le défaut de mise au point de leur méthode, leur attachement obstiné à des concepts surannés et à des institutions vieilles empêchaient que leur bonne volonté fût efficace. Ainsi l'une et l'autre voie conduisaient au même carrefour des individus également inhabiles à vouloir sincèrement le bien, également désarmés en face des assauts multipliés de l'immoralité. Cette absence d'éducation morale ou, ce qui revient pratiquement au même, de toute éducation morale adéquate, est à ce point complète, qu'il m'a toujours paru que la désorganisation des mœurs dans la France contemporaine, *loin de surprendre ceux qui en rechercheront méthodiquement les causes, ne peut au contraire manquer de leur apparaître comme beaucoup moins avancée que ne le comporteraient les doctrines couramment admises.* En fait, il faut avoir le courage de le dire, la France moderne depuis un siècle ne reçoit plus d'éducation morale : parmi les grands services d'utilité publique, le plus grand et le plus essentiel de tous ne fonctionne plus et, dans ces conditions, la désorganisation des mœurs privées et publiques devrait être beaucoup plus grande qu'elle ne l'est. Seul l'élan que nous avons reçu de nos pères nous

maintient en mouvement : nous respirons encore « le parfum d'un vase vide » et nous ressemblons à ces fils de famille insoucians qui réussissent, pendant une ou deux générations, à vivre du capital accumulé par l'effort persévérant de leurs grands-parents. Mais ces exploits de l'imprévoyance ne peuvent durer longtemps : la vie moderne n'est pas tendre aux institutions qui n'ont pour elles que l'accoutumance, et voici que, depuis vingt-cinq années, nous assistons à l'épanouissement logique des conséquences contenues dans les prémisses et que notre mollesse se refusait à reconnaître. Chaque année, le groupement de ceux qui ne veulent être que des enfants de la tradition se dissout davantage et devient moins capable d'exercer une influence sur la vie sociale ; d'autre part, il suffit de se donner la peine d'analyser les différences profondes qui séparent, à vingt années de distance, la doctrine laïque des Paul Bert, des Gambetta, des Jules Ferry et des Spuller de la doctrine non moins laïque des Jaurès, des Buisson, des Clémenceau, des Pelletan et des Hervé pour ne plus pouvoir garder aucune illusion sur le sens de l'évolution accomplie et sur la direction du mouvement (1). Des germes, dont les propriétés nocives étaient ignorées ou délibérément méconnues, commencent à porter leurs fruits, et, de l'aveu de tous, ces fruits sont malsains. Ainsi l'œuvre de désagrégation de la vie sociale se poursuit ; chaque année des semences plus mauvaises sont déposées dans les terres profondes qui pourraient fournir à notre démocratie des moissons si belles de justice et de beauté. Après avoir vécu d'une ombre, on peut vivre quelques

(1) J'ai esquissé cette comparaison dans un article publié dans *Demain*, numéro du 2 mars 1906, sous ce titre : « Vingt-cinq années de laïcisme ».

années « de l'ombre d'une ombre », mais un jour vient où la réalité toute nue apparaît ; alors on s'aperçoit, trop tard peut-être, que la magnificence extérieure du décor de la vie économique ne fait que donner plus d'éclat à la laideur des âmes et rendre plus tragiques les colères et les désespérances des malheureux qu'on a trompés, en se trompant soi-même.



TROISIÈME PARTIE

LES ÉTAPES FRANCHIES DEUX FAUSSES PISTES

CHAPITRE VII

La position nouvelle du problème moral.

En 1858, Proudhon écrivait, dans le discours préliminaire d'un de ses ouvrages, cette profonde parole : « La France a perdu ses mœurs » et le pamphlétaire de génie signalait « cette perte de l'intelligence et de la conscience morale », cet envahissement du scepticisme moral comme le grand mal, comme le mal unique auquel il était urgent de porter remède. « Par le scepticisme, disait-il, l'attrait purement moral du mariage, de la génération, de la famille, l'attrait du travail et de la cité étant perdu, l'être social se dissout, la population même tend à s'éteindre. Là est le côté grave de l'immoralité actuelle..... Nous nous sentons déçus de notre dignité, ce qui veut dire de notre virtualité sociale (1). »

Près de quarante années devaient s'écouler avant que l'avertissement du penseur, au regard prophétique, ne

(1) *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, nouvelle édition, Marpon et Flammarion, t. 1, p. 73.

fût entendu. Pourtant un jour vint, et ce fut si je ne me trompe aux environs de 1890 (1), où il fallut constater

(1) Il semble que lorsqu'on écrira, plus tard, l'histoire des idées morales de ce temps, on devra considérer les années 1890 à 1892 comme ayant été celles pendant lesquelles le mouvement nouveau a pris naissance. A la vérité, Edmond Schérer avait publié, dès 1884, une étude intitulée : *la Crise de la Morale* ; mais, en dépit du grand talent de l'auteur, cette étude passa presque inaperçue. Le 1^{er} janvier 1890, M. Melchior de Vogüé, dans un article adressé « *A ceux qui ont vingt ans* » et publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, signalait ces « arrivants » qui croient sur toutes choses qu'il faut resserrer le lien social. L'illustre écrivain n'avait passé une vision imaginaire. A la fin de 1891, M. Paul Desjardins publiait, avec le succès que l'on sait, son excellent ouvrage, le *Devoir présent*, et simultanément M. Lagneau inscrivait, au début de ses *Simple notes pour un programme d'union et d'action*, cette déclaration précise : « Nous nous unissons pour lutter par notre initiative contre l'affaiblissement chaque jour plus visible et plus menaçant du lien social. » (*Revue Bleue*, 13 août 1892). Le 26 octobre 1892, le *Bulletin de l'Union pour l'action morale* était fondé. Aux yeux des bons citoyens qui fondaient cette association, il apparaissait comme « manifeste » qu'il existe un « écart excessif entre l'idéal moral que notre conscience est parvenue à dégager et notre moralité effective.... Notre civilisation, en excitant les appétits vers de faux biens, et en ne comptant pour les régler que sur la contrainte légale et le jeu des lois économiques, de la concurrence, de l'offre et de la demande, etc., a semé un esprit de non acceptation, de révolte vaine et douloureuse. Et ce qui la condamne, c'est qu'ayant ainsi aggravé la douleur inévitable, elle n'a proposé aucun principe qui rendit celle-ci intelligible et la fit apparaître comme autre chose qu'un accident fortuit, irrationnel. » (*Notre esprit, Bulletin de l'Union pour l'action morale*, 1^{er} novembre 1893.)

D'autre part, M^{gr} Lavigé² prononçait le 11 novembre 1890,

que ni le progrès des richesses, ni le perfectionnement des institutions politiques, ni les découvertes de la science n'avaient été capables d'éliminer ou de résoudre le problème moral. Au début, une petite cohorte d'hommes clairvoyants et dévoués au bien public se risqua seule à diverses tentatives d'éducation morale, et l'opinion resta indifférente. Toutefois cette insouciance dura peu ; l'évolution rapide et parfaitement logique du laïcisme contemporain s'accroissait chaque jour, les symptômes précis d'une désorganisation sociale progressive apparaissaient : aussi il devint impossible de fermer les yeux plus longtemps (1). Depuis quelques

le fameux toast qui préparait la voie aux directions pontificales ultérieures. L'encyclique *Rerum novarum* est du 16 mai 1891 ; la lettre du même pape aux Français, bientôt commentée par la lettre à M^{gr} Fava, est du 16 février 1892. Le 3 mars 1894, M. Spuller prononçait son grand discours sur l'esprit nouveau. « Nous avons le devoir rigoureux, disait-il, d'observer la marche des choses, de tenir compte de ce que les événements comportent avec eux de changement, de modification..... Cet esprit nouveau doit être un esprit haut et large de tolérance, de rénovation intellectuelle et morale, tout différent de celui qui a prévalu jusqu'à présent ». *J. O.*, documents parlementaires, 1894, p. 387.

Quelques mois plus tard, le capitaine Dreyfus était condamné et l'*Affaire* commençait. Les hommes habitués à ne juger la vie intellectuelle et sociale que par ses manifestations dans l'ordre politique, pensent que cette *Affaire* a clos le débat et que le mouvement de 1890 a avorté. S'ils n'oubliaient pas que la vie politique n'est qu'une petite fraction de la vie intégrale d'une nation, ils discerneraient combien leur erreur est profonde. Le mouvement est beaucoup plus puissant en 1907 qu'en 1890, et il n'est au pouvoir de personne de l'arrêter.

(1) On trouvera, sur le développement progressif des révélations concernant l'inefficacité de l'enseignement moral à

années, le problème de la vie morale à reconstituer dans la France contemporaine préoccupe très vivement l'opinion publique : l'émoi est grand et même, à certaines heures, il semble dégénérer en panique. Dans les milieux scientifiques, la question morale est au premier rang des préoccupations : les revues philosophiques et pédagogiques publient avec persévérance de longues séries d'articles sur le fondement de la morale ou l'éducation morale de la jeunesse (1), et de leur côté les professeurs de l'enseignement secondaire, ou supérieur s'unissent aux instituteurs les plus éclairés pour rechercher ensemble les méthodes les plus propres à développer chez les enfants et chez les jeunes gens les énergies vigoureuses qu'une volonté disciplinée doit mettre au service du devoir (2).

l'école primaire, des renseignements intéressants dans un ouvrage de M. Eugène Tavernier, *La Morale et l'esprit laïque*, Paris, Lethielleux, notamment aux pages 83 et suivantes.

(1) Cf. notamment le *Volume*, la *Revue pédagogique*, la *Revue de l'enseignement primaire*, la *Revue philosophique*, la *Revue de métaphysique et de morale*.

(2) Cf. spécialement le compte rendu du Congrès international de l'éducation sociale et *L'Éducation morale dans l'Université* enseignement secondaire, conférences et discussions présidées par M. Alfred Croiset, 1900-1901. — La seule énumération des ouvrages relatifs à la morale publiés dans ces dernières années remplirait plusieurs pages. Je me borne à signaler : *Science et morale*, de M. Berthelot ; *l'Éducation de la démocratie et le Cours de morale* de M. Payot ; *Solidarité* de M. Léon Bourgeois ; *Discours de combat* de M. Brunetière et les articles du même auteur publiés dans la *Revue des deux Mondes* sur *L'utilisation du positivisme* ; *Leçons de morale* de M. Henri Marion ; *la Conception morale et civique de l'enseignement* de M. Fouillée ; *l'École d'aujourd'hui*, de M. Goyau ; *la Religion, la*

Soit dit en passant, l'acuité et la persistance de ces préoccupations ne laissent pas de déconcerter beaucoup d'esprits, au déclin d'un siècle qui croyait avoir à jamais délivré l'humanité de semblables soucis, et au moment même où la science, « poursuivant ses démonstrations si humiliantes pour notre orgueil, achève de nous écraser sous le poids des mondes. (1) »

Morale et la Science : leur conflit dans l'éducation contemporaine, de M. Ferdinand Buisson ; *l'Idéal socialiste*, de M. Fournière ; *Essai d'une philosophie de la Solidarité*, conférences et discussions présidées par MM. Léon Bourgeois et Alfred Croiset, Paris, Alcan, 1902 ; *la Crise morale et le positivisme*, par M. P. Grimanelli, in-8°, Paris, Société positive, 1904, et surtout trois ouvrages, publiés simultanément, au commencement de cette année même, par des moralistes et des philosophes attachés à des doctrines très différentes, mais chez qui on admire également la pénétration de l'analyse, la vigueur de l'intelligence et la grande érudition ; *Etudes de morale positive*, par M. Gustave Belot, Alcan, 1907 ; *Morale et Société*, par M. George Fonsegrive, Bloud et Cie, 1907 ; *L'individu, l'association et l'État*, par M. Fournière, Alcan, 1907.

D'autre part, il est difficile de se faire une idée du nombre des sociétés d'éducation morale qui ont été constituées depuis quinze années. Citons parmi les plus importantes, à côté et à la suite de *l'Union pour l'Action morale*, — qui porte désormais le titre d'Union pour la vérité — la Société libre pour l'Étude psychologique de l'enfant, la Ligue contre la licence des rues, la Société pour l'éducation sociale, l'Union démocratique pour l'éducation sociale, l'Union des Parents éducateurs, la Ligue Française de la Moralité Publique, qui publie une revue mensuelle, *Le Relèvement social*, etc., etc.

(1) « Notre monde, que nous imaginons si grand, est perdu, isolé dans un coin de l'espace ; les étoiles les plus rapprochées de nous sont un million de fois plus éloignées que le

Au milieu de cet univers, dont l'immensité fait ressortir notre petitesse, au milieu des générations indéfinies de la chétive famille humaine dont nous ignorons chaque jour davantage la lointaine histoire, à mesure que nos connaissances se développent, une société est peu de chose et un individu n'est plus rien, et, cependant voici que plusieurs sections de cette même science, unissant ensemble leur témoignage à celui de l'expérience commune, viennent attester la souveraine importance de la conduite morale de l'individu. Preuves en mains, elles démontrent que, suivant la pression de ce petit grain de sable que nous sommes, la société souffre ou progresse, se désagrège et se dissout, ou, au contraire, ramasse ses forces accrues pour de nouvelles ascensions.

soleil ; les étoiles de seizième grandeur, limite actuelle du pouvoir de pénétration de nos lunettes, seraient 965 fois plus éloignées que celles de première ; la lumière, qui parcourt 75.000 lieues par seconde et qui vient du soleil à nous en huit minutes, emploierait 30.000 ans à parcourir la distance qui nous en sépare ». (Faye, *l'Origine du Monde*, p. 182.)

« Que dire maintenant de la Terre, le séjour de celui qui se croyait le roi de la Création ? Elle n'est plus le centre du monde et elle est déchuë de sa place privilégiée : « ce n'est plus par rapport à elle que s'accomplissent tous les mouvements des corps célestes dont le rythme se répercuterait dans les mouvements qui produisent à sa surface les qualités des choses, la chaleur, la lumière, la vie et la beauté ; elle est un point dans l'espace, un astre subalterne circulant à son rang entre Vénus et Mars ». (G. Séailles, *op. cit.*, p. 29.)

Pendant que l'astronomie fait ces vertigineuses démonstrations, l'anthropologie, la géologie, la biologie et les sciences historiques apportent à la barre les assertions que l'on sait.

Ce jeune homme qui est là devant vous, à qui ses parents ont transmis vingt mille francs de rente et qui en gagne huit mille autres dans un grand établissement industriel, va-t-il rester dans son célibat égoïste et licencieux, va-t-il centraliser pour sa seule satisfaction personnelle les ressources combinées de sa fortune et de la grande ville qu'il habite, ou au contraire va-t-il accepter la salutaire discipline du mariage, va-t-il choisir une vaillante compagne et tous deux, solidement appuyés sur la fidélité conjugale, fonderont-ils ensemble une véritable famille ? Cet ouvrier ajusteur intelligent, actif, habile dans son métier, qui haranguait si ardemment, il y a huit jours, ses camarades réunis en un meeting de grève, va-t-il aujourd'hui accepter les 6.000 francs qu'un employeur déshonorable lui offre pour assurer la reprise du travail ? Ce magistrat, qui sait qu'en ce moment le prévenu assis sur le banc du tribunal correctionnel est un électeur influent et grand ami du député de la circonscription, va-t-il transiger avec sa conscience et acquiescer à une pénalité mitigée qui lui vaudrait la fructueuse compensation d'un avancement plus rapide ? Quel parti vont prendre ces hommes ?

La question morale prend à nos yeux ces précisions étranges, elle descend à ces spécialisations, à ces individualisations. Les sciences s'accordent à démontrer que notre vie est liée à d'innombrables réactions et combinaisons, le moindre écart dans la gravitation d'une de ces étoiles qui, à des millions de lieues de nous, gravitent, depuis des centaines de siècles, dans l'espace infini, suffirait à bouleverser l'univers et à causer notre perte, et pourtant voici qu'en quelque manière il nous apparaît que notre conscience est aussi un centre d'énergies motrices dont la société ne peut se passer. Nous ne sommes qu'un grain de sable, mais le

refus de ces grains de sable de supporter pour leur part le poids de la vie sociale suffit à faire chanceler l'immense char, et la prospérité collective est suspendue à la contribution de cette misérable cellule vivante que nous sommes.

Insondable mystère sur lequel aucun homme ne saurait, sans déchoir, s'abstenir de méditer suivant ses lumières et suivant ses moyens !

En tous cas, comme l'action ne supprime pas la méditation, mais au contraire la rend plus saine et plus féconde, et que le péril immédiat devient chaque jour plus menaçant, il importe dès maintenant de rechercher les remèdes. De quel outillage et de quels moyens la société dispose-t-elle pour procéder à une reconstruction morale que tous s'accordent à déclarer urgente et nécessaire ?

La tâche à accomplir est difficile, mais tout ne reste plus à faire. Depuis quinze années, quelques principes ont obtenu l'assentiment unanime de tous les hommes judicieux ; on peut donc les considérer comme acquis et solidement fondés.

En premier lieu, il est dûment établi, à l'issue des douloureuses expériences du xix^e siècle, que l'ordre des phénomènes de la vie morale est un ordre distinct, séparé des autres, irréductible à aucun ordre des phénomènes biologiques ou économiques. Les notions de devoir, de loi morale, d'obligation morale ont leur originalité propre et répondent à des réalités mystérieuses sans doute, mais à des réalités certaines et objectives. Personne n'est plus autorisé à dire que ces notions ont été insérées dans les intelligences par « les sombres doctrines du Moyen Age » et que l'humanité affranchie doit désormais se borner à la culture *exclu-*

sirement intellectuelle (1) des individus. Ces affirmations, naguère très répandues, sont aujourd'hui répudiées, bien qu'elles soient encore acceptées de quelques politiciens de faubourg, peut-être même de quelques membres attardés de la Ligue de l'Enseignement. Nous sommes très loin des doctrines sociales purement intellectualistes qui paraissaient évidentes à Victor Hugo, à Jules Simon, à Jean Macé : nous savons ce qu'elles nous ont coûté et nous n'y reviendrons plus.

A l'envi, philosophes et professeurs, économistes et historiens reprennent à leur compte la belle formule de Proudhon. Il y a quelques années, M. Durkheim donnait à son étude sur la *Division du travail* cette conclusion significative : « Notre premier devoir actuellement est de nous faire une morale » et certes M. Buisson et M. Séailles ne me contrediront pas, si je dis que ces

(1) Cf. le dernier ouvrage de M. Ribot : *Essai sur les passions*. Analysant ce livre, M. J. Bourdeau écrit, dans le *Journal des Débats* : « Il n'est rien de plus dangereux, disons de plus absurde, que le préjugé rationaliste et intellectualiste, si répandu en France, depuis le xviii^e siècle et qui domine aujourd'hui notre pédagogie officielle, préjugé d'après lequel il suffit d'éclairer les hommes, pour les rendre maîtres d'eux-mêmes. « La raison, écrit Herbert Spencer, dans une page du *Social Statics*, qu'on ne saurait assez méditer, n'est pas un pouvoir, c'est un instrument ; ce n'est pas une chose qui meut, mais une chose qui est mise en œuvre (worked) par des forces qui agissent derrière elle. Soutenir que l'homme est gouverné par la raison est aussi absurde que de dire que l'homme est gouverné par ses yeux. » La raison n'est que la lanterne, au moyen de laquelle la passion cherche la voie la meilleure pour atteindre son but... Aussi toute éducation purement intellectuelle, purement rationaliste est-elle nécessairement une éducation dépravée. »

deux éminents professeurs ne cessent aussi de renouveler le même avertissement (1). Les socialistes de leur côté sont très loin de demeurer inactifs ; à maintes reprises mon savant collègue, M. George Renard, a combattu avec force les théories matérialistes et ennemies de la morale, mises en circulation par Marx, et, en 1904, au congrès de la Libre Pensée tenu à Rome, il acceptait de rédiger une déclaration morale de la Libre Pensée, dans laquelle il proclamait explicitement « qu'une morale est essentielle à toute société humaine ». M. Fournière s'est attaché à montrer l'harmonie de la morale et du régime socialiste, et M. George-Sorel a affirmé avec insistance que « le facteur juridique et moral reste essentiel à la solution du problème social ».

Encore une fois, il se peut que ces obligations morales soient pour nous un mystère, mais une intuition qui ne trompe pas et à laquelle de récentes études philosophiques ont, à juste titre, accordé une valeur rationnelle si grande, nous avertit que ces réalités-là sont pour nous plus réelles et plus essentielles que toutes les autres. Bien plus, c'est la constatation précise de ce drame intime qui se déroule au dedans de nous

(1) Le congrès de la Ligue de l'Enseignement, tenu à Amiens au mois de septembre 1904, a été presque exclusivement consacré à l'étude du problème moral ; aussi nous nous référerons de préférence à ce congrès, toutes les fois qu'il s'agira de rechercher la doctrine morale de cette puissante association. — Les hommes politiques eux-mêmes, tiennent à témoigner qu'ils s'associent à ces préoccupations : « L'école primaire, déclare M. Leygues dans un discours prononcé au mois de juin 1906, doit enseigner non seulement la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, mais encore la patrie, la liberté, la justice, la solidarité et la République. »

et dont nous connaissons à la fois et les péripéties angoissantes et l'ineffable grandeur, qui restaure en nous, et sur des bases indestructibles, le sentiment de la dignité humaine (1).

En second lieu, l'accord existe aussi sur le contenu de la loi morale, sur la liste des préceptes auxquels il convient de reconnaître le droit de commander à la conscience. Sans doute, les partisans de la morale laïque aiment à répéter, avec les Congrès de la Ligue de l'Enseignement, que « la morale est le produit de l'Évolution humaine » (2), et au Congrès international de la Libre Pensée tenu à Rome en 1904, M. George Renard invitait ses collègues, et en particulier les philosophes et les savants, « à élaborer, perfectionner, propager et dresser fièrement en face des morales religieuses qui sont les morales du passé, cette morale laïque qui est la morale de l'avenir ». Mais, derrière les formules sonores, il est aisé de découvrir que ce grand travail d'élaboration doit s'appliquer beaucoup plus au fondement de la morale qu'au contenu de ses préceptes. Personne n'a l'intention de soutenir que l'adultère est licite, que le vol mérite des éloges et que la séduction d'une jeune fille ne doit plus être considérée comme une faute ; dès lors, il n'y a aucune raison de déclarer

(1) « D'où vient-il ce sentiment qu'un Taine, qu'un Renan trouvent ridicule et dangereux, et qui peut-être, en effet, n'est pas fondé en raison ? Peu importe, c'est une force, c'est une force morale, c'est une faculté nouvelle de l'âme humaine, un sens de l'humanité et de la justice, une exigence impérieuse, et qu'on n'éludera pas, de la conscience contemporaine ». *Revue de Métaphysique et de morale* année 1900, p. 272. *La Morale chrétienne et la conscience contemporaine*, par M. Darlu.

(2) Cf. notamment le Congrès de 1904.

que les préceptes moraux anciens de l'humanité, du moins ceux qui ont été enseignés et admis depuis l'ère chrétienne, ne conviennent plus à nos consciences modernes. Déjà, dans l'antiquité, les stoïciens et les épicuriens, irréductibles adversaires dans le domaine des principes, s'accordaient à prescrire les mêmes règles de conduite (1); de nos jours, la même unanimité se retrouve dès qu'il s'agit de formuler les préceptes pratiques (2). Prenons acte de cet heureux accord contre lequel ne s'élève aucune protestation (3).

(1) On sait que Sénèque se plaît à emprunter indifféremment ses formules tantôt à Epicure et tantôt à Zénon.

(2) « Il est difficile, disait Schopenhauer, de fonder la morale; il est aisé de la prêcher ». John Stuart Mill, de son côté, remarque que la règle suprême de son utilitarisme se confond avec le précepte de l'Évangile : « Aime ton prochain comme toi-même ». Enfin, plus récemment, M. Lévy Bruhl constate, après tant d'autres, que les différentes morales, kantienne ou criticiste, utilitaire, pessimiste, positive, évolutionniste, spiritualiste, théologique se ressemblent toutes, dès qu'il s'agit de formuler les règles directrices de la conduite, les préceptes concrets de la justice et de la charité. *La Morale et la Science des Mœurs*, Paris, Alcan, 1905, p. 36

(3) Il est entendu que cette fixité des préceptes moraux n'exclut pas le progrès dans le discernement des applications pratiques dont ils sont susceptibles, ni moins encore la variabilité de ces applications, *vide supra*, chapitre vi et surtout *infra*, chapitre x. — Il est entendu aussi que, si l'on voulait se livrer à un examen analytique détaillé, on trouverait quelques divergences, et parmi celles-ci plusieurs ne sont pas sans importance : sans parler des cheveu-légers de l'avant-garde dont les doctrines étranges ont été signalées plus haut, on doit remarquer que les partisans de la morale indépendante ne sont pas tous d'accord sur le jugement qu'il convient de porter sur le suicide. De même un

En troisième lieu, personne aussi ne conteste — et au surplus cette troisième conclusion n'est que le développement de la première — que le seul moyen efficace d'obtenir l'observance exacte de ces préceptes soit de s'adresser à la raison et à la conscience de l'homme, de faire prévaloir en chacun des membres de la cité, sans distinction de milieu ou de rang, une volonté assez ferme, une conscience assez droite pour qu'en chaque circonstance le décret souverain du devoir soit entendu et obéi. Puisque la vie moderne accroît tous les jours les pouvoirs et la liberté de l'individu, et que parallèlement l'action des contrôles extérieurs — autorité familiale ou patronale, surveillance du voisinage, souci de l'opinion publique, répression des lois, — va diminuant sans cesse, il devient manifeste que la vie morale ne peut être considérée comme vraiment instituée dans l'individu et dans la société qu'autant qu'elle pénètre les consciences et reçoit son développement du libre concours des volontés. M. Gabriel Séailles a écrit sur ce devoir personnel et toujours inachevé de notre libération individuelle une très belle page qui veut être citée tout entière :

« Que l'individu réclame d'abord la liberté comme un pouvoir, comme l'absence de contrainte, comme le droit de disposer de lui-même, c'est bien, mais libéré des tyrannies du dehors, il n'est pas au terme de son œuvre, il la commence, il lui reste tout à faire, tout ce qui ne dépend que de lui, la tâche que l'on ne réalise pas dans un élan de colère, la tâche de courage, de

fléchissement manifeste s'est, comme l'a remarqué M. Anatole Leroy-Beaulieu, produit parmi eux relativement à la morale sexuelle. Mais il serait probablement illégitime de considérer ces « hésitations » comme conformes à la véritable doctrine de la morale indépendante.

patience qu'il faut toujours reprendre, pour ne l'achever jamais tout entière. C'est en nous que nous trouvons la menace de la pire servitude, c'est de nous seuls que nous pouvons attendre la vraie liberté.

« Nous voulons être des hommes, le mot est bientôt dit, mais le droit se retourne en devoir, devoir rude auquel il n'est personne, qui plus ou moins ne défaille. Nous voulons être libres, nous le proclamons d'un air de menace ; si nous appelons liberté le bon plaisir, la servitude de l'instinct, ne faisons pas tant les fiers ; si nous parlons de la vraie liberté, ceignons nos reins et préparons-nous à la lutte qui ne doit plus finir. Dès que nous disons *je, moi*, dès que nous nous opposons au monde et aux autres hommes, nous nous imaginons que nous existons d'une existence réelle, nous parlons de notre unité, de notre identité, de notre liberté, et nous en concluons superbement que nous sommes immortels et fils de Dieu. Hélas ! si nous essayons seulement de saisir ce *moi*, d'en prendre la claire conscience, il se dérobe à nos prises ; si nous l'analysons, il se résout en une multiplicité d'êtres incohérents qui se nient l'un l'autre ; il se divise par les désirs contradictoires qui tour à tour le constituent ; il est tout, excepté lui-même, les préjugés qu'il subit, les objets qui le tentent ; sa prétendue liberté n'est que l'esclavage qu'il ne sent pas, pour n'y point résister. Si nous voulons être hommes, et pour être hommes, être libres, si là est la première exigence de la conscience moderne, ne nous berçons pas d'une illusion vaine, sachons que le droit que nous revendiquons à juste titre n'est que le droit à un devoir qu'il dépend de nous seuls d'accomplir (1). »

(1) *Op. cit.*, p. 134. — On trouvera une pensée analogue exprimée sous une forme différente dans un intéressant

Que nous voilà loin des formules de Condorcet et des encyclopédistes. Certes là aussi un grand progrès a été réalisé et on ne saurait en exagérer l'importance.

Sans doute, comme le remarque encore le même professeur dans un autre ouvrage, « il y aurait un pharisaïsme odieux à proclamer cette éducation nécessaire et à la rendre impossible, en laissant subsister un milieu social qui exclut de la vie humaine la grande majorité des hommes. Mais l'esclavage renaîtra toujours de la servilité, la tyrannie de la lâcheté de ceux qui la subissent et vont au-devant d'elle (1). » Un socialiste belge, qui nous offre souvent l'occasion d'admirer la vigueur de son intelligence, M. Vandervelde, est encore allé plus loin et a déclaré que « si les travailleurs triomphaient sans avoir accompli les évolutions morales qui sont indispensables, leur règne serait abominable, et le monde serait plongé dans des souffrances, des brutalités et des injustices aussi grandes que celles du présent (2). »

article publié par M. Jules Delvaille, dans la *Nouvelle Revue*, numéro de février 1904. L'auteur parle de la nécessité d'apprendre à l'individu à dégager en lui-même ce qu'est sa raison, ce qu'est sa liberté.

(1) *Education ou Révolution*, Paris, Colin, 1904, préface.

(2) Déjà il y a cinquante ans, Auguste Comte écrivait ces profondes paroles : « Il faut voir dans le communisme le progrès spontané, plutôt *affectif* que *rationnel*, du véritable esprit révolutionnaire, tendant aujourd'hui à se préoccuper surtout des questions morales, en rejetant au second plan les questions économiques proprement dites. Sans doute, la solution actuelle des communistes reste encore essentiellement politique, mais la question qu'ils ont posée exige tellement une solution morale, sa solution politique serait à la fois si insuffisante et si subversive qu'elle ne peut rester à l'ordre du jour sans faire bientôt préva-

Ainsi, faisons d'abondantes provisions de courage et de vaillance et ceignons nos reins pour affronter les rudes batailles de la vie morale. Ne prenons pas à tâche de nous cacher à nous-mêmes la vérité : quelque peu souriante que doive paraître cette perspective à un grand nombre qui essaieraient encore de garder ici une *très chère* illusion, cette réforme profonde de nos mœurs ne devra pas seulement atteindre notre vie publique et politique. On affecte souvent de croire qu'il suffirait de substituer un groupement de citoyens conscients et

loir l'issue décisive que le positivisme vient ouvrir à ce besoin fondamental, en présidant à la régénération finale des opinions et des mœurs. » *Système de Politique*, I, 152.

Des considérations du même ordre pourraient être exposées ici, pour démontrer la fragilité des méthodes techniques et externes au moyen desquelles on essaierait de suppléer aux défaillances de notre moralité. Ainsi, par exemple, on a pensé que l'on pouvait porter remède à la décroissance de la natalité, en diminuant le taux de la mortalité infantile. Loin de moi la pensée de décourager les bons citoyens qui ont fondé les « gouttes de lait » et les pouponnières. Il est permis cependant de leur rappeler qu'une race ne peut, et il faut s'en féliciter, être sauvée par de semblables moyens.

Depuis quelques années, en dépit du progrès de la puériculture, l'excédent des naissances sur les décès ne cesse de décroître. Les chutes de la moralité sont plus rapides que les progrès de la science. On pourrait aussi démontrer que les soins de la puériculture risquent en un sens de nuire à la race en conservant la vie à des êtres plus faibles ; si ceux-ci avaient été éliminés, d'autres, plus robustes peut-être, auraient été procréés, puisque la stérilité est systématique et volontaire. Rien n'est plus faux que de dire en face d'un enfant sauvé de la mort : « Ce sera toujours un Français de plus. » Neuf fois sur dix, on ferait mieux de dire : « Puisque celui-là vit, les parents vont désormais veiller à n'en pas avoir d'autre ». Il faut vraiment beaucoup d'inexpérience so-

moraux « à un troupeau d'électeurs ayant tout juste une conscience collective, une conscience de classe, qui assure l'unité de son bèlement et de son vote. » Si la réforme ne faisait que cela, elle ne ferait rien, ou plutôt le jour où on entreprendra vraiment de réaliser cette œuvre, on ne manquera pas de s'apercevoir qu'il nous faut au préalable accomplir une autre tâche, singulièrement plus ardue et plus importante, celle de la restauration véritable des mœurs de notre vie privée, des mœurs de nos jeunes gens et de nos jeunes filles, des mœurs de nos foyers et de nos familles (1).

ciale pour penser que, dans tout ménage bourgeois qui a eu le malheur de perdre successivement cinq enfants en bas-âge, il y aurait inévitablement cinq enfants assis à la table de famille, si l'on avait pu préserver ce foyer des terribles malheurs qui l'ont éprouvé. Trop souvent, s'il n'y avait pas eu de décès, il n'y aurait pas eu de nouvelles naissances : voilà tout.

De même les mutualistes et les « prévoyants » ont-ils réfléchi à ce que les régions de la France, Normandie et Anjou, où les institutions de prévoyance et d'assurance de toute sorte sont le plus développées, sont aussi celles où sévit le malthusianisme le plus cynique ? L'explication de la relation entre les deux phénomènes n'est que trop apparente.

(1) Ce n'est pas un des moindres méfaits des coalitions politiciennes qui nous divisent que d'entretenir dans l'opinion publique l'erreur séculaire qui nous porte à confondre la société tout entière avec ses organes administratifs et politiques, et qui nous voile la primordiale importance de la bonne organisation des mœurs privées. Mais un jour viendra, et on peut croire qu'il ne peut plus guère tarder, où les bons citoyens reconnaîtront enfin cette grande vérité et en feront le centre de la réforme morale à réaliser. Alors on aimera à méditer sur cet admirable agencement des éléments sociaux, en vertu duquel les manifestations les plus secrètes, les plus cachées, les plus autonomes de notre activité libre,

Vainement nous nous efforçons de nous convaincre que le travail urgent à accomplir peut n'être ni si étendu, ni si profond : la logique du fait saura contraindre les plus récalcitrants à reconnaître que là seulement est la grande réforme, la réforme profonde et efficace. Les actes de la vie privée échappent entièrement à l'action des lois : un tribunal correctionnel ne peut les punir, ni un répartiteur frapper leurs auteurs d'impôts supplémentaires, et pourtant malgré cela, que dis-je, à cause de cela même, ils sont les seuls qui intéressent vraiment la prospérité sociale, les seuls qui, suivant leur direction, donnent aux peuples la force et la vigueur expansives, ou au contraire les achèminent vers la dissolution et la ruine.

Enfin, l'accord subsiste encore sur un quatrième et dernier point, à savoir que l'éducation morale profonde des individus, en général, et des enfants en particulier, ne saurait être faite qu'en fonction de la vie économique et politique contemporaine. Quoiqu'on en

sont aussi les plus graves et les plus fécondes par leurs conséquences sociales, heureuses ou funestes ; comme si la Providence voulait nous témoigner le souverain respect qu'elle professe pour nous et nous montrer qu'elle a voulu confier la prospérité des nations à la seule bonne volonté des individus. Les lois pénales punissent le vol, le meurtre, l'incendie, mais elles ne punissent pas le dérèglement des mœurs : l'ivrognerie, l'adultère, l'abandon des enfants, la cupidité, le malthusianisme, et elles ne punissent plus qu'en théorie l'infanticide et l'avortement ; et pourtant ni le vol, ni l'incendie, ni le meurtre n'ont jamais fait périr aucune société, tandis qu'au contraire on ne compte plus celles dont les autres méfaits ont amené la ruine. Comme tout cela est beau, comme tout cela est magnifique, si seulement on a des yeux pour le voir et la probité intellectuelle pour le méditer !

ait, la houille et la machine à vapeur, l'électricité et la chimie, les grandes agglomérations urbaines et le journal quotidien, les syndicats et le régime démocratique sont des *faits* que personne ne peut heureusement plus ôter du patrimoine de l'humanité, et toute éducation morale qui voudrait les ignorer ou les contredire serait vouée à de lamentables échecs. Tout au plus, les individus qui l'auraient reçue ressembleraient-ils à des soldats, à qui une longue préparation militaire aurait enseigné l'art de se servir du fusil à pierre, et qui se trouveraient désarmés en face des armes modernes perfectionnées. Là encore, « nous avons appris notre leçon » à l'école expérimentale du XIX^e siècle, et l'expérience ne sera pas oubliée.

Si précieux que soit l'accord sur ces quatre principes, il demeure cependant à peu près stérile, faute d'une entente sur un cinquième et dernier point. Ici le désaccord est complet. Sans doute, le souvenir des étapes déjà franchies est encourageant, et on peut espérer que la seule difficulté qui arrête aujourd'hui tant de bonnes volontés sera résolue à son tour. Mais, en attendant cet heureux moment, qui peut-être est moins lointain que plusieurs ne le croient, on ne peut que constater la désunion et la regretter infiniment, puisque, tant qu'elle dure, elle rend pratiquement impossible la régénération morale de la France contemporaine.

Tous ceux qui ont quelque expérience de l'éducation des jeunes enfants et des adultes savent que l'efficacité de la formation morale dépend presque exclusivement de la valeur du fondement sur lequel on a fait reposer l'enseignement qui a été donné, et de l'appréciation de cette valeur par ceux qui ont reçu cet enseignement. Certes, il est bon et utile de démontrer que l'impureté

des mœurs ou la cupidité sont des vices funestes à la société, mais combien cette démonstration laisse indifférent ce jeune homme en chair et en os qui est là devant nous et qui a toutes sortes de raisons, dont beaucoup sont spécieuses. *et quelques-unes même sont valables*, de préférer son plaisir au bien de la collectivité. Aucune hésitation n'est possible : un enseignement moral est vicié dans son essence, une éducation est atteinte dans son principe, si l'éducateur ne peut *fonder* la morale qu'il enseigne, s'il ne peut trouver le principe moteur capable d'entraîner les volontés et de susciter les sentiments.

Il se peut qu'à une conscience droite et à un esprit loyal le bien se rende à soi-même son propre témoignage, et il est possible qu'à une époque d'harmonie des intelligences, ce témoignage soit plus fort que tous les arguments pour décider les hommes à accepter la salutaire discipline de la loi morale ; mais, ce qui est certain, c'est qu'à notre époque ce témoignage est pratiquement et théoriquement insuffisant. Chaque jour, des milliers de voix avertissent nos contemporains que la loi morale n'existe pas ; que les illusions dont nous sommes dupes n'ont d'autre origine que les suggestions intéressées, perfidement entretenues dans notre cerveau par la nature ou la société ; que nous n'avons aucune obligation de collaborer au plan de la nature, laquelle d'ailleurs, poursuivant égoïstement ses fins propres, s'empressera de nous mettre au rancart, comme une vieille défroque, lorsqu'elle aura obtenu de notre naïveté le concours qui lui est indispensable... etc., etc... Dès lors, un moment vient inévitablement où l'esprit met la morale en demeure de légitimer ses origines, de montrer ses titres au respect de l'humanité, et comme en cet examen critique notre chair et nos passions et notre égoïsme sont engagés, il est à crain-

dre que l'impartialité ne soit ici le moindre défaut de l'examineur.

Si personne ne songe à contester la légitimité de cette exigence (1), personne non plus ne niera qu'elle ne soit singulièrement embarrassante. Il est aisé de déterminer les devoirs, il est difficile de définir l'idée du bien, d'en exposer l'origine, d'en démontrer la légitimité rationnelle. Oui certes, comme le dit excellemment M. Fouillée, « habituer les citoyens de demain à mettre l'intérêt général au-dessus des égoïsmes individuels, à placer le souci de l'avenir national avant la préoccupation matérielle de l'heure présente, voilà le vrai besoin moderne laïque et démocratique. » Mais comment déterminer les hommes à répondre à ce besoin primordial, comment les détourner de l'anarchie des égoïsmes incontrôlés, comment les persuader qu'une même loi morale, spontanément acceptée par tous, doit ordonner leurs activités en un groupement harmonique ? Là est la question capitale, et même on peut dire l'unique problème moral du temps présent. S'il est vrai, suivant la belle formule d'un philosophe anglais, « qu'un terrible détroit sépare chaque homme du reste de l'univers, et que ce bras de mer est constitué par la

(1) Cette exigence est en parfaite harmonie avec les besoins essentiels de l'esprit moderne. Puisque j'ai le devoir et le droit d'appliquer à toutes les choses qui me concernent, fussent-elles les plus minimes ou les plus grandes, les procédés rigoureux d'une analyse méthodique, qui donc oserait soutenir que, parmi ces choses, il en est une et une seule qui doit jouir du privilège singulier d'échapper à la discussion de ses titres, à l'examen de ses exigences, et n'est-il pas évident au contraire que le droit de commandement souverain revendiqué par la loi morale implique chez celui qui doit obéir le droit corrélatif à l'examen des titres invoqués.

conscience « subjective » qu'à chaque homme de sa jouissance propre et de ses besoins propres, quelque lié qu'il soit aux autres par une solidarité objective », comment déterminer la volonté à franchir ce détroit ? Où trouver le pilote assez résolu pour lancer le navire, sans déviation, le long de la ligne droite tracée par la conscience ? Les éléments conjurés pour la perte du navire, les assauts de la tempête et les attaques des pirates sont moins à redouter que les insinuations caressantes des sirènes tentatrices qui, déjà sûres de notre complicité, ont commencé de mettre la main sur la barre du gouvernail.

La question à résoudre est si grave, le problème à étudier est si complexe qu'il semblerait logique de multiplier ici les précautions et de s'entourer de toutes les sauvegardes intellectuelles qu'une bonne méthode scientifique ménage aux hommes probes, soucieux de vérité. Suivant cette méthode, la seule attitude légitime consisterait à se mettre bien en face de la vie, non pas de cette vie inerte et factice qui n'est encore trop souvent que le type falsifié sur lequel on échafaude tous les jours dans les chaires, les tribunes ou les revues tant de raisonnements débiles, mais de cette vie réelle et brutale qui palpite, si j'ose dire, dans les ateliers et dans les villages de nos campagnes, aux carrefours de nos grandes villes et dans les prétoires de nos tribunaux. N'ayant d'autre crainte que de n'être jamais assez en contact avec les faits, on interrogerait la réalité sociale, on multiplierait les enquêtes et les monographies, et on se demanderait loyalement et en toute indépendance de l'esprit ce que la vie sociale témoigne d'elle-même, on rechercherait comment vivent les hommes privilégiés qui ont réussi à résoudre un pro-

blème que leurs frères sont d'ordinaire impuissants à résoudre. A chaque pas, on n'avancerait qu'en tremblant ; vingt fois, cent fois on recommencerait l'enquête, et chaque conclusion serait soumise à une critique serrée et vigilante.

Cette méthode parfaitement logique est manifestement la seule qui soit conforme aux exigences de l'esprit scientifique moderne. Nous connaissons trop la puissance des méthodes d'observation pour que rien, semble-t-il, puisse jamais nous détacher des salutaires disciplines qu'elle impose à notre esprit, et puisqu'on se vante de toutes parts d'avoir enfin « fait rentrer dans la nature la réalité sociale », il faut, sans hésiter, employer ici des procédés qui ont permis ailleurs d'arracher à la nature tant de secrets et conduit à de si admirables découvertes.

Cependant il n'en va pas ainsi. Comme le remarquait déjà Leibnitz, la question ici débattue nous touche et nous émeut à ce point que notre coutumière impartialité scientifique est aussitôt mise en déroute. Nous savons, nous sentons que notre vie même, et si j'ose dire, notre chair et notre pensée tout entière sont engagées dans le débat, nous redoutons le résultat de l'enquête, et aussitôt, sans même que nous en prenions conscience, nous répudions les règles les plus essentielles de la recherche rationnelle. Tandis que la plupart des enfants de la tradition persistent, en dépit de tous les échecs et de toutes les déroutes, à poursuivre un idéal de vertu irréalisable, en la forme qu'ils veulent lui donner, et contradictoire aux réquisitions de la vie économique, les docteurs du laïcisme posent, au seuil de leur enquête morale, une prémisse étrange, inouïe, inexplicable, qui, en toute autre matière, semblerait un défi jeté à la raison et une violation patente de la méthode. *A l'avance et antérieurement à toute*

observation, ils déclarent que le fondement de la morale à trouver doit être essentiellement laïque, c'est-à-dire indépendant de toute religion, et même, ajoutent plusieurs, de toute métaphysique.

Il n'entre pas dans le plan de cette étude, qui veut rester exclusivement sociale, d'insister sur le caractère nettement antiscientifique de ce procédé, ni sur la gratuité d'un postulat mis bénévolement au seuil des études morales. Certes, ce n'est pas une des moindres surprises de notre temps que de voir de prétendus positivistes, ennemis de tout dogme religieux, s'incliner, sans examen critique préalable, devant des affirmations dont la nature dogmatique est évidente. On est si persuadé parmi les « laïcs » qu'il suffit de répudier les dogmes spécifiquement religieux, pour être assuré de se tenir dans le domaine des investigations purement rationnelles, qu'on ne s'aperçoit même plus du caractère tendancieux des prémisses posées. On adhère à des dogmes sans le savoir, ne remarquant même pas que ceux-ci ont au moins sur les autres, les religieux, une infériorité certaine, puisqu'ils trompent leurs croyants sur leur véritable nature et se donnent à eux comme des conclusions méthodiquement démontrées.

Au lieu de condamner aigrement les partisans de la morale laïque, il est plus raisonnable d'observer que l'incorrection scientifique commise n'est après tout que le dernier vestige des erreurs autrefois professées et aujourd'hui rejetées. Si l'on a conservé le souvenir de l'âpre persévérance avec laquelle, il y a un siècle et demi, les initiateurs du laïcisme contemporain, les encyclopédistes, s'employaient à séparer la morale de la religion, on n'est pas surpris de constater que les disciples de ces maîtres illustres apportent encore de nos jours tant d'ardeur à maintenir une doctrine qui, sur d'autres champs

de batailles, a remporté de si éclatantes victoires. Puisqu'on a déjà répudié des erreurs graves, on doit penser que cette défaillance de méthode sera reconnue à son tour. Il faut savoir attendre l'œuvre du temps ; une mise en demeure hautaine et acariâtre ne servirait à rien, et elle serait injuste. Les grandes évolutions doctrinales ne peuvent être que lentes et progressives ; il est naturel que la dernière partie du chemin, sur lequel on a déjà parcouru plusieurs étapes importantes, semble spécialement rebutante à un grand nombre. Aussi importe-t-il que chacun ait le loisir de se livrer à un examen minutieux et ne se décide qu'en connaissance de cause.

Quoiqu'il en soit, la prémisse est aujourd'hui fermement maintenue par les adeptes de la morale laïque, et voici la déclaration très nette que formulait en leur nom un de leurs chefs les plus justement écoutés : « Quelles que soient nos divergences sur le fondement de la morale, nous avons du moins reconnu qu'il y a un principe nouveau qui nous est commun et qui fait l'originalité de la morale laïque. La morale religieuse et confessionnelle, telle du moins que l'Eglise en tant de siècles l'a façonnée dans notre Occident, a pour trait caractéristique de lier étroitement, rigoureusement le salut dans l'autre monde, et, dans celui-ci tous les droits, tous les devoirs, au fait d'adhérer à un certain *credo*, de soumettre une fois pour toute sa raison à une autorité doctrinale prétendue surnaturelle. Voilà le véritable poison théologique et théocratique.

« Le mal, le danger, ce que Gambetta appelait l'ennemi, ce n'est pas telle croyance, telle ou telle doctrine religieuse ou politique, c'est la prétention d'attacher la morale à un dogme, quel qu'il soit, c'est le dogmatisme autoritaire qui plie à son joug la raison et la conscience des hommes.

« Rejeter ce joug, pour la société et pour l'individu, tel est l'effort essentiel de l'esprit laïque (1) ».

Bien plus, comme en pareille matière, on ne saurait prendre trop de précautions et qu'une expérience séculaire témoigne qu'il existe une affinité secrète entre la métaphysique et la religion, toujours empressées à conclure ensemble de sournoises alliances, un grand nombre de « laïcs » vont plus loin encore et ils déclarent que « la morale est absolument indépendante de toute métaphysique » (2).

Fermeement attachés à cette conclusion préjudicielle, considérée comme irréfragable, les penseurs se sont mis à l'œuvre et, nouveaux Diogène, suivant l'expression

(1) Discours prononcé par M. Ferdinand Buisson à la séance de clôture du Congrès de la Ligue de l'enseignement, tenu à Amiens au mois de septembre 1904.

(2) Voici le texte de la déclaration votée d'acclamation à ce même congrès d'Amiens par les membres de la Ligue de l'Enseignement : on remarquera que la formule va beaucoup plus loin que le discours du président ; on sait en effet que sur ce point, et sur plusieurs autres, M. Ferdinand Buisson, est considéré comme sensiblement « en retard ».

« Le Congrès, considérant qu'il importe au développement de la morale laïque que ses fondements, c'est-à-dire son origine et son objet, soient nettement précisés et complètement dégagés de toute influence métaphysique ou religieuse,

Emet le vœu que la question du « fondement de la morale laïque » figure dans les programmes officiels et que l'exposé de l'origine et de l'objet de la morale mette en lumière les principes suivants :

« 1^o La morale a une origine naturelle ; elle est le produit de l'évolution humaine ; son perfectionnement méthodique lui donnera sans cesse davantage les caractères d'une véritable science ; elle est donc absolument indépendante de toute religion et de toute métaphysique et essentiellement laïque.

de M. Jaurès, ils s'en sont allés une lanterne à la main à la recherche du fondement « humain » de la morale. Depuis l'effondrement définitif de la morale de l'intérêt, qui n'était en réalité que la négation de la morale même, leurs investigations minutieuses ont abouti à la mise à jour de deux doctrines morales qu'il convient d'analyser, et dont il importe de connaître la valeur éducative, en vue de la formation morale de nos démocraties : la *morale évolutionniste* et la *morale de la solidarité*.

2^o La morale a pour objet la prospérité terrestre, tant matérielle que spirituelle de l'homme, le progrès social, le bonheur humain. »

CHAPITRE VIII

La morale de l'évolution.

« Suivant l'école de l'évolution, dit M. Fouillée, l'idée morale, l'idée de loi, d'obligation morale ont leur origine dans la lutte de deux instincts qui se trouvent également en nous, l'instinct égoïste et l'instinct altruiste ». Il y a en nous comme une force collective emmagasinée ; quand elle se manifeste, nous éprouvons l'instinct moral. Quand donc nous voulons opposer la force de notre intérêt individuel et égoïste à cette sorte de puissance sociale qui réside en nous, nous éprouvons une résistance et un sentiment de contrainte ; ce sentiment de contrainte devient le remords, lorsque nous avons refusé de soumettre l'instinct égoïste à l'instinct altruiste.

Le sentiment de contrainte que nous éprouvons est d'ailleurs accompagné d'un acte rationnel, et tout en subissant l'action de cette puissance sociale qui est en nous, nous en comprenons la raison, parce que les conditions de la société se justifient aisément à nos yeux. Quand les êtres vivants forment une société, il y a des conditions d'existence collective et de jouissance collective qui s'imposent nécessairement aux individus, et ainsi la société, collaborant avec la nature, finit, grâce aux lois de l'hérédité et de la sélection naturelle, par imprimer dans l'organisme individuel ses propres lois d'existence et de bien-être ; toutes deux, par l'entassement des siècles, façonnent peu à peu l'homme à leur

image et reproduisent la constitution collective dans la constitution individuelle. L'individu naît avec l'intuition instinctive des lois qui le dominent, comme il naît avec l'intuition de l'espace.

Pendant longtemps, le caractère moral de ces lois ne lui apparaît pas, et Herbert Spencer signale avec finesse l'action des trois contrôles politique, social (réprobation sociale), religieux qui d'abord sont seuls efficaces pour régler la conduite. Au temps où la société ne peut être régie que par un pouvoir fort, la repression pénale vient la première défendre les actes nuisibles à la collectivité. Ultérieurement la réprobation de l'opinion publique devient une barrière suffisante pour arrêter l'accomplissement de ces actes. Enfin « lorsque le pouvoir politique est devenu stable et que les esprits des chefs défunts, considérés comme plus puissants et plus impitoyables que les autres esprits, sont l'objet d'une crainte spéciale, alors commence à se dessiner la forme de retenue que l'on nomme religieuse ». Après cette triple étape, apparaît le frein proprement moral, c'est-à-dire tiré de la considération des effets dommageables ou profitables qu'un acte entraîne. « Ni la pensée de l'emprisonnement, ni celle d'une punition divine, ni celle de la défaveur publique ne constituent la véritable raison morale pour ne pas voler, mais bien la pensée du dommage fait à la personne dépouillée avec une vague conscience des maux généraux produits par le mépris du droit de propriété ».

Telle est en l'homme la genèse de l'idée morale, et « c'est seulement par ces sentiments et ces freins d'un ordre inférieur que pouvaient être maintenues les conditions dans lesquelles les sentiments et les freins plus élevés se développent..... C'est seulement après que des freins politiques, religieux et sociaux ont produit une communauté stable qu'il peut y avoir une expérience

assez grande des peines positives et négatives, sensationnelles et émotionnelles que causent les agressions criminelles, pour engendrer contre elles l'aversion morale constituée par la conscience de leurs mauvais résultats intrinsèques » (1).

Ainsi l'idée du bien moral et de l'obligation n'est que la conscience réfléchie des empreintes déposées peu à peu en nous par le milieu social ; elle est un intermédiaire entre l'instinct encore imparfait du passé et l'instinct plus parfait qui résultera, dans l'avenir, du progrès même des sociétés (2). Quand cet instinct se sera formé, la réflexion deviendra inutile, la moralité sera alors organique, c'est-à-dire inhérente à notre cerveau même, comme l'instinct de faire un nid est inhérent au cerveau de l'oiseau, l'instinct de bâtir une cabane au cerveau des castors. « Un jour viendra, dit Spencer, où l'instinct altruiste sera devenu si puissant, si exclusif, si bien incarné dans notre organisme même que les hommes se disputeront l'occasion de l'exercer, les occasions de sacrifice et de mort. » Ainsi dans un naufrage, un incendie, une calamité publique quelconque — autre que la guerre toutefois, car il va sans dire qu'à cette époque, les guerres auront disparu depuis longtemps — une compétition s'établira entre les témoins de ce désastre pour se disputer le poste où la mort est la plus certaine, et seul le sentiment du plaisir que les autres éprouveraient aussi à exposer leur vie pour leurs frères arrêtera les égoïstes altruistes qui seraient tentés d'accaparer pour eux-mêmes ce plaisir. Lorsque, comme l'implique l'hypothèse, les plaisirs altruistes auront atteint une plus grande intensité que celle qu'ils ont maintenant, « chacun sera détourné de les poursuivre

(1) Herbert Spencer, *La morale évolutionniste*, p. 407.

(2) Cf. Feuillée, *La morale d'après M. Guyau*, p. 83.

d'une manière excessive par la conscience de ce fait que les autres personnes aussi désirent ce plaisir, et qu'il faut leur laisser l'occasion d'en jouir. Même aujourd'hui, on peut observer dans des groupes d'amis où il y a comme une rivalité d'amabilité, que les uns renoncent pour les laisser aux autres, à profiter des occasions qu'ils auraient de montrer leur dévouement : « laissez-le renoncer à cet avantage, vous lui ferez plaisir ; laissez-le prendre ce souci, il en sera content » ; ce sont des conseils qui, de temps à autre, témoignent de cette disposition d'esprit. La sympathie la plus développée veillera aux plaisirs sympathiques des autres, aussi bien qu'à leurs plaisirs intéressés. Ce qu'on peut appeler une équité supérieure empêchera d'empiéter sur le domaine des activités altruistes de nos semblables, comme la sympathie inférieure défend d'empiéter sur le domaine de leurs activités inférieures, et par la retenue imposée à ce qu'on peut appeler un altruisme égoïste, seront empêchés des sacrifices excessifs de la part de chacun. »

La nature fixe elle-même à chaque moment le point d'équilibre convenable entre les sentiments altruistes et les sentiments égoïstes. Un régulateur automatique empêche que les progrès des premiers soient trop rapides ou trop lents, et la manière dont s'impose l'altruisme n'est pas autre en réalité que la manière dont s'impose l'égoïsme. « Tandis que, d'un côté, en manquant à accomplir des actes d'égoïsme normal, on s'expose à l'affaiblissement ou à la perte de la vie, et par suite à l'incapacité d'accomplir des actes altruistes, d'un autre côté, un pareil défaut d'actes altruistes, de même qu'il cause la mort des descendants ou leur développement incomplet, implique dans les générations futures la disparition de la nature qui n'est pas assez altruiste, par suite la diminution de la moyenne de l'égoïsme. En un mot, chaque espèce se débarrasse con-

tinuellement des individus qui ne sont pas égoïstes comme il convient, tandis que les individus qui ne sont pas convenablement altruistes sont perdus pour elle. »

Ainsi la même nécessité contraignante, qui pousse en avant l'évolution des espèces vivantes promeut aussi le progrès moral, et « loin d'être le produit de l'art, la moralité est une phase de la nature, comme le développement de l'embryon ou l'éclosion de la fleur » (1).

La doctrine de la morale évolutionniste, et spécialement la doctrine du philosophe et du moraliste de génie, Herbert Spencer, qui, par la richesse de sa documentation et la vigueur nerveuse de ses formules en a été le représentant le plus autorisé, compte en France de très nombreux partisans. Dans ces dernières années, MM. Durkheim et Lévy Brühl se sont employés à en mieux asseoir la justification doctrinale.

« L'exégèse, écrit M. Lévy Brühl, fait voir avec la froide impartialité de la science comment telle croyance ou telle pratique est apparue, dans une société donnée, à un certain moment, et par l'effet d'un ensemble de circonstances déterminées. Comment ce qui est ainsi « situé », incorporé à la réalité historique, conserverait-il son caractère surnaturel et transcendant, et resterait-il l'objet d'une vénération presque religieuse ? En cherchant dans l'histoire la justification de ce qui est traditionnel, on n'a pas pris garde que cette justification même en entraînait la relativité.....

« Insensiblement, l'histoire a ainsi dépossédé la métaphysique. Ce n'est plus seulement des empires qu'elle recherche les conditions de naissance, de développement et de mort, c'est aussi des civilisations, des espèces, des mondes : et dans notre monde, des reli-

(1) *Idem*, p. 176.

gions et des institutions : par exemple des différentes formes de la propriété et de la famille. Un siècle qui a commencé par l'histoire comparée des langues et qui a fini par l'histoire comparée des religions, soumettait déjà à l'idée de la relativité universelle tous les objets des « sciences morales ». C'est dire qu'il préparait la science positive de la réalité morale et qu'il continuait sans le vouloir l'œuvre du xviii^e siècle, alors même qu'il s'en déclarait l'adversaire ».

Les socialistes de leur côté se sont empressés de faire servir à leurs desseins les conclusions de la morale évolutionniste. Pour eux, la conscience morale n'est autre chose que le plaisir instinctif que nous causent les formes d'action propres à faire avancer les sociétés humaines vers une communauté idéale. « Dès que les conditions matérielles à réaliser pour atteindre le bien-être individuel seront aussi les conditions du bien-être social, nous verrons surgir de cette concordance une morale basée sur la conscience acquise de la solidarité sociale et telle que l'action de l'individu aura non plus seulement pour résultat nécessairement atteint par ricochet, mais aussi pour mobile et pour but, l'intérêt social, le plus grand bien de tous (1). »

(1) *Morale et Science des Mœurs*, 2^e édition, Paris Alcan 1904, p. 180.

On aimerait à louer sans réserve la méthode excellente avec laquelle sont écrites la plupart des pages de cet ouvrage, dont la lecture s'impose à tous ceux qui désirent connaître les conclusions les plus récentes de « la physique des mœurs ». Mais l'auteur n'a discerné qu'une section du phénomène moral. « Etant donné le passé d'une certaine population, sa religion, ses sciences, ses arts, ses relations avec les populations voisines, son état économique général, sa morale est déterminée par cet ensemble de faits dont elle est fonction. A un état social entièrement défini correspond un système

Le jugement par lequel nous reconnaissons que la société de laquelle nous sommes solidaires exige telle conduite conforme à son bien général constitue *tout* le sentiment *d'obligation*, et ce jugement n'a d'autre cause que la poussée altruiste qui tend vers l'idéal de bonheur social, c'est-à-dire vers l'idéal collectiviste (1).

Le caractère exclusivement *social* de cette étude ne comporte pas un examen critique de la morale évolutionniste. Si on voulait l'entreprendre, il serait équitable de reconnaître d'abord la haute valeur de la contribution fournie par cette doctrine à la plus complexe de toutes les sciences morales. Sur ce point, il y aurait accord unanime, depuis longtemps déjà, si, d'une part, les partisans de la morale évolutionniste avaient apporté moins de persévérance à maintenir leur conception matérialiste des idées de devoir, de loi morale, d'obligation morale, et si, d'autre part, leurs adversaires avaient mis moins de ténacité à s'enfermer dans des formules dont ils négligeaient de scruter le sens. On déclare que « la morale est absolue et éternelle », et on atteste que cette profession de foi est dictée par la conscience, mais la réalité sociale est singulièrement plus complexe.

Sans examiner ici la valeur d'une maxime en laquelle

(plus ou moins harmonique) de règles morales entièrement définies, et un seul... La morale d'une société est toujours provisoire. Mais elle n'est pas sentie comme telle. Au contraire elle s'impose avec un caractère absolu qui ne tolère ni la désobéissance, ni l'indifférence, ni même la réflexion critique. Son autorité est donc toujours assurée *tant qu'elle est réelle* », (p. 145).

(1) Gabriel Deville, *Principes socialistes*, p. 69.

tant d'hommes ont mis leur confiance, du moins peut-on signaler qu'elle est exposée aux interprétations les plus erronées, si on n'en détermine pas exactement la portée, si on oublie qu'un principe ne dispense point de l'obligation d'étudier et d'analyser méthodiquement les faits concrets.

M. Lévy Brühl a raison de dire que « la sociologie fait voir par contraste combien l'idée de « l'homme » en général, dont la psychologie et la morale théorique se sont contentées jusqu'à présent est artificielle et pauvre » (1). Les anathèmes et les déclarations de prétendus docteurs en philosophie scolastique ne changent rien à la réalité des constatations. Affirmer que l'ancienneté de certaines maximes morales démontre la pérennité des préceptes moraux, c'est user d'un argument misérable, qui prouve simplement qu'on peut-être un dialecticien habile et ne point savoir se soustraire, par l'observation méthodique des faits, à la piperie des formules. De ce que, « depuis une antiquité très reculée, le langage a permis une expression abstraite des rapports moraux essentiels », il ne suit pas, bien loin de là, que ces normes doctrinales de la conduite aient eu de tout temps la même signification, et au contraire, « les préceptes positifs sont l'expression d'un ordre social donné, applicables seulement dans cet ordre social, impraticables et même inintelligibles pour les contemporains qui appartiennent à une civilisation différente » (2).

Les moralistes empiriques exagèrent, qui affirment sans réserve que « partout et toujours il se forme parmi les hommes une théorie conforme à leur pratique ». Mais leurs adversaires, quand ils soutiennent

(1) Lévy Brühl, *op. cit.*, p. 81.

(2) *Idem*, p. 278. Cf. notamment pp. 217 et s.

que les hommes ont toujours entendu la voix de leur conscience leur édicter les mêmes devoirs et les mêmes prescriptions morales (1), réussissent seulement à

(1) On peut emprunter quelques exemples à l'ouvrage d'Herbert Spencer. « Avec la soumission à un pouvoir despotique assez sévère dans la répression pour discipliner des natures barbares, se produit la théorie d'un gouvernement de droit divin et la croyance au devoir d'une soumission absolue. Là où l'existence de voisins belliqueux fait regarder la guerre comme la principale affaire de la vie, les vertus requises pour la guerre sont bientôt considérées comme les vertus suprêmes : au contraire, lorsque l'industrie est devenue dominante, la violence et les actes de pillage dont les gens de guerre se glorifient ne tardent pas à passer pour des crimes. C'est ainsi que la théorie du devoir réellement acceptée (et non celle qui l'est nominalemeut) s'accommode au genre de vie que l'on mène chaque jour. Si cette vie rend nécessaire la privation habituelle de plaisirs et l'acceptation fréquente de souffrances, il se forme bientôt un système moral d'après lequel la recherche du plaisir est tacitement désapprouvée, et la souffrance ouvertement approuvée. On insiste sur les mauvais effets des plaisirs excessifs et l'on passe sous silence les avantages que procurent des plaisirs modérés ; on fait valoir avec force les bons résultats obtenus en se soumettant à la douleur et l'on néglige les maux qui la suivent.

« Tant que les antagonismes sociaux sont habituels et tant que, pour rendre efficace l'action contre d'autres sociétés, une grande soumission à ceux qui commandent est nécessaire, il faut pratiquer surtout la vertu de fidélité et le devoir d'une obéissance implicite : le mépris de la volonté du chef est puni de mort. Mais lorsque la guerre cesse d'être chronique, et lorsque les progrès de l'industrie habituent les hommes à défendre leurs propres droits tout en respectant les droits d'autrui, la fidélité devient moins profonde, l'autorité du chef est mise en question ou même niée par rapport à diverses actions, à diverses croyances privées. Les

démontrer combien ils ignorent les différences profondes qui séparent les institutions des différents peuples.

Ces constatations ne suffisent pas, cependant, à prouver que l'utilité sociale crée de toutes pièces le principe du devoir correspondant. Une analyse plus attentive révèle, semble-t-il, que les différents devoirs, qui apparaissent successivement à mesure que les utilités sociales se transforment et se différencient, ne sont que *les formes, les vêtements, les modalités* d'une constante préexistante, à savoir la notion du devoir (1).

On prend les diverses techniques morales des civilisations passées et on dit que les hommes de ce temps-là croyaient n'obéir qu'à leur conscience en accomplissant tel ou tel acte. Nous qui voyons à la fois et l'acte et les conditions sociales qui le déterminent, nous en

lois de l'État sont bravées avec succès dans plusieurs directions, et l'indépendance politique des citoyens est bientôt regardée comme un droit qu'il est vertueux de défendre et honteux d'abandonner. Il arrive nécessairement que, dans la transition, ces sentiments opposés se mêlent d'une manière peu harmonieuse.

« Il en est encore de même pour les institutions domestiques, sous les deux régimes... » (*Les bases de la morale évolutionniste*, p. 83).

Comment contester que le penseur qui a écrit des pages comme celle-ci ait puissamment contribué à l'avancement de l'étude de la morale !

(1) « J'étais, dit Darwin lui-même, continuellement frappé de surprise, en voyant combien les trois natifs Fuégiens, qui avaient vécu quelques années en Angleterre et pouvaient parler un peu d'anglais, nous ressemblaient étroitement en *dispositions*, et pour la plupart de nos facultés mentales. » Cité, dans Fouillée, *La Morale socialiste*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1901, p. 386.

jugeons mieux. Nous savons quel rapport unit les consciences individuelles à la conscience sociale qu'elles expriment. Mais ce raisonnement n'est légitime qu'autant qu'on n'oublie pas que ces conditions sociales sont très loin d'exprimer l'acte moral tout entier. Sinon, on ressemblerait à un homme qui, visitant une antique cathédrale, croirait avoir la compréhension totale des pensées qu'elle exprime, parce qu'il est capable d'évaluer exactement le poids et la composition chimique des matériaux utilisés et d'indiquer les raisons qui ont fait préférer l'ogive au plein cintre, ou tel dessin d'architecture à telle autre ligne. Ce visiteur pourrait expliquer ainsi des relations qui échappaient peut-être à la conscience même des constructeurs. Il n'en resterait pas moins que ceux-ci avaient l'intention d'exprimer des pensées *profondes* et *puissantes*, que l'analyse incomplète de ce savant ne signale pas. Sans doute, quand on veut sculpter une statue, le marbre et le ciseau dont on se sert, les traits du visage, le geste et l'attitude sont conditionnés par le milieu social, mais ces éléments régulateurs ne sont pas la statue tout entière, ils n'en sont même que l'accessoire, simples outils appropriés à l'expression de la beauté idéale aperçue par l'artiste. Ainsi en est-il de l'acte moral : on a voulu réagir contre ceux qui, pour mieux affirmer sa filiation céleste, se refusaient à le *localiser*, à le *situer* dans le temps et dans l'espace ; utile et très bienfaisante dans son principe, cette réaction a fait tomber, par son exagération, dans une erreur non moins grave. La vigilance qu'on a apportée à situer l'acte moral est à ce point excessive qu'elle aboutit en réalité à vider celui-ci de son contenu moral, à ne le considérer que comme un *acte de physique sociale* dans lequel ses auteurs ne reconnaîtraient certes ni les ardeurs de leur dévouement, ni les générosités de leur foi religieuse, ni les

sacrifices de leur patriotisme. Poursuivant le dessein de constituer une science des mœurs, on a commencé en réalité par fausser la nature de l'acte vertueux, et cette déformation a été, si j'ose dire, le châtement d'une violation première du principe initial de toutes les sciences, qui oblige à aller du connu à l'inconnu, du présent au passé, de ce qui est facilement saisissable à ce qui est difficilement saisissable.

Rien n'autorise à affirmer que le contenu total de l'idée morale peut être ramené à l'utilité sociale et aux injonctions des pouvoirs publics. On devrait voir au contraire que la déférence modérée avec laquelle nous acceptons les règlements édictés par le pouvoir central ou les pouvoirs locaux n'a rien de commun avec le respect souverain qu'éveillent dans les consciences délicates les prescriptions majestueuses de la loi morale. S'il est vrai que toutes les obligations morales aient en même temps pour effet d'assurer la prospérité sociale, la considération de cette utilité sociale ne produit, pour les raisons qui seront expliquées plus loin, à propos de la solidarité, qu'une très faible impression sur l'esprit de l'homme et, tout au contraire, *l'inefficacité sociale du sacrifice, parfois héroïque, qui lui est demandé par sa conscience est le meilleur argument dont il se sert, au jour des défaillances, pour excuser sa lâcheté.*

Vainement, pour expliquer l'autorité qui s'attache à la conscience, on soutient que nous voulons « imiter l'autorité extérieure. Nous ne nous conformons pas seulement au milieu social, nous le reproduisons en nous. Nous ne nous contentons pas de répondre au commandement du dehors par une sorte d'obéissance passive, nous finissons par nous commander à nous-mêmes. L'individu est un petit état où se retrouvent le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judi-

ciaire. La nécessité extérieure sociale prend ainsi la forme d'obligation sociale ou de commandement intérieur ». Cette explication est inadéquate.

Loin de nous borner à imiter l'autorité extérieure, nous sentons au contraire en nous l'action d'une puissance plus haute qui la domine et la juge, et parfois, aux heures tragiques, le conflit entre les deux souverains nous apparaît si brutal et si aigu que nous croyons devoir affronter la persécution, les supplices et la mort même plutôt que d'obéir à la loi mauvaise des hommes. Les annales de l'humanité sont toutes remplies du récit de ces drames et notre expérience même des faits contemporains atteste que cette opposition entre « le moral et le social » sera longtemps encore une réalité douloureuse. Naguère Antigone, opposant à la loi inique de Créon, la loi divine immortelle, s'écriait : « Je ne pensais pas que vos arrêts dussent avoir tant de force que de faire prévaloir les volontés d'un homme sur celles des immortels, sur ces lois qui ne sont point écrites et qui ne sauraient être effacées (1) », et Cicéron en appelait aussi à ce Tribunal suprême, lorsqu'il déclarait « qu'il y a dans les codes des peuples des propositions funestes, pernicieuses, qui ne méritent pas plus le nom de lois que des conventions faites entre des malfaiteurs ». Ces fières paroles ne formulent rien autre chose que la protestation de la conscience individuelle opprimée, et ceux qui les prononçaient ne songeaient guère aux souffrances sociales infligées à la collectivité par l'injustice d'une législature tyrannique.

Ainsi la doctrine de la morale évolutionniste dénature l'acte moral, sous prétexte de l'expliquer (2), et elle

(1) Sophocle.

(2) « Il est bien vrai, écrit judicieusement M. Fouillée, que nos croyances morales ont, dans les sociétés humaines, leurs

ne rend compte ni de la majesté impérative de la loi morale, que Kant a si magnifiquement exprimée, ni de la souveraine et harmonique beauté de l'acte vertueux (1).

Quoiqu'il en soit de ces observations, et pour revenir aux considérations proprement sociales, on doit reconnaître que la doctrine de la morale évolutionniste est radicalement impuissante à entraîner vers la vaillance et le sacrifice délibérément accepté la volonté de l'homme aux prises avec les passions et les excitations immorales. Puisque la nature et la société savent si bien régler le développement progressif des sentiments altruistes, l'individu n'a pas à se préoccuper d'apporter son petit grain de sable à la construction du grand édifice que les forces physico-économiques élèvent dans l'entassement des siècles. Si la moralité est une phase de la nature comme le développement de l'embryon ou l'éclosion de la fleur, laissons la nature assurer elle-même la succession de ses phases avec la même eurhythmie qu'elle apporte au développement de l'embryon ou à l'éclosion de la fleur, et ne commettons pas

conditions de développement ; mais, en revanche, ni les évolutionnistes, ni les socialistes n'ont montré : 1^o que la conscience morale, en son origine, soit *tout entière* l'effet de la société sur l'individu, sans action propre de l'individu même ; 2^o que la moralité, en son essence, s'épuise *tout entière* dans les relations sociales et qu'il ne s'y mêle aucune idée soit de la valeur de l'individu pensant, en *lui-même*, soit de la valeur du monde entier, soit du but que peuvent poursuivre l'humanité et l'univers. » La Morale socialiste, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1901, p. 384.

(1) Ignore-t-on qu'il existe des hommes dont la conscience délicate et affinée goûte supérieurement la beauté et l'eurhythmie de ces belles œuvres d'art que sont les actes de vertu supérieure.

la maladresse, doublée d'une outrecuidance, de nous immiscer dans les œuvres de son fécond labeur.

C'est là une première raison de nous abstenir ; mais il y en a d'autres encore, ne fût-ce que l'incertitude où nous sommes toujours sur le point de savoir, si, *à un moment donné, dans telles circonstances données*, notre dévouement servirait mieux le progrès évolutif de la société que notre égoïsme. Comme le remarque M. Balfour, « dans le système biologique, nous sommes forcés de regarder les appétits les plus grossiers, l'égoïsme le plus mesquin et le plus noble héroïsme, comme issus tous de causes analogues et tous évoluant vers des buts similaires ». De plus, « nous ne pouvons guère douter que les augustes sentiments étroitement unis aux idées de devoir et de sacrifice ne soient autre chose en somme qu'un piège tendu par la nature pour nous pousser à l'accomplissement d'actions altruistes. La fourmi ouvrière consume sa vie à travailler, avec un dévouement plus que maternel au profit d'une prospérité qui n'est pas la sienne ; et pour ce qui concerne la race des fourmis, elle agit certes utilement. L'instinct, le penchant héréditaire à suivre une certaine ligne de conduite, sans conscience nettement accusée de son but final, est ici l'instrument choisi par la nature pour arriver à ses fins. Pour l'homme, des méthodes moins sûres, mais plus flexibles ont dû être suivies » (1), mais l'exploitation est la même, et il y aurait plus que de la naïveté de notre part à y donner notre concours bénévole. Il est possible que ce refus de concours retarde de quelques siècles le moment où « la constitution humaine sera parfaitement adaptée aux formes de vie sociale ». Mais il est aisé de se consoler de ce retard, puisque les perspectives ouvertes par

(1) Balfour, *Les Bases de la Croissance*, p. 6.

l'évolutionnisme moral ne sont susceptibles d'exciter en nos âmes qu'un enthousiasme mitigé. Aussi bien ne doit-on pas oublier que « le même genre de causes qui rendent la conscience superflue nous délivrera de la nécessité de l'effort intellectuel, et qu'à l'époque où nous serons tous parfaitement bons, nous serons tous aussi parfaitement idiots » (1).

L'histoire sociale est très loin, d'ailleurs, de vérifier la fixation dans la race, sous l'empire de l'hérédité, des prétendus instincts moraux dont on fait tant de cas. Guyau a démontré au contraire que « tout instinct tend à se détruire en devenant conscient » (2), et le progrès de la civilisation, en élargissant le domaine des actes réfléchis et délibérés, au détriment des actes instinctifs ou automatiques, tend à mettre en péril l'accomplissement d'un grand nombre d'actions socialement bien-faisantes. Ainsi « l'instinct de l'allaitement, si important chez les mammifères, tend de nos jours à disparaître chez beaucoup de femmes ». On peut faire la même remarque à l'égard de l'instinct de la génération, et ce que nous savons des mœurs des Indiens Peaux Rouges de l'Amérique du Nord ou des nègres de l'Afrique centrale, atteste que ces tribus pratiquent certaines vertus que nous sommes réduits à leur envier (3). Le progrès moral que l'on constate dans les sociétés humaines, spécialement chez celles qui ont bénéficié, il y a dix-neuf siècles, de la grande poussée morale du christianisme, ne se maintient que grâce à la persévérante bonne volonté des hommes vertueux. Loin de

(1) *Idem*, p. 54.

(2) Cf. notamment *Esquisse d'une Morale sans obligation, ni sanction*. Paris, Alcan, 1885, p. 56.

(3) Bagehot remarque aussi qu'en raisonnant à l'excès sur la pudeur, on peut l'affaiblir et graduellement la perdre.

constituer un gain définitivement réalisé par l'humanité qui n'aurait plus à se préoccuper de l'entretenir, il est toujours menacé de décroissance ou même de disparition, aussitôt que l'effort moral des individus se relâche, que la tension des volontés diminue. Taine, en une page célèbre et souvent citée, a constaté la lamentable facilité avec laquelle l'humanité, privée un instant de la « paire d'ailes » que lui fournit le christianisme, retombe dans la sensualité grossière et l'égoïsme brutal (1). Notre expérience contemporaine ne démontre que trop la fragilité de certaines conquêtes morales que nous avons l'illusion de croire mieux assurées, simplement parce qu'elles étaient plus anciennes.

S'il est vrai qu'aucun code de morale ne peut être efficace qu'à la condition d'inspirer à ceux dont il réclame l'obéissance des sentiments de souverain respect et de souverain amour, on doit dire que ce système

(1) « Aujourd'hui, après dix-huit siècles, sur les deux Continents, le christianisme opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même façon, afin de substituer à l'amour de soi l'amour des autres.

« Il est encore la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité : pour l'emporter, par delà la tempérance, la pureté, la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice.

« Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défont ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent ; l'égoïsme brutal et calculateur reprend l'ascendant, la cruauté et la sensualité s'étalent ; la société devient un coupe-gorge et un mauvais lieu.

« Il n'y a que le christianisme pour maintenir dans la société la douceur et l'humanité, l'humilité, la bonne foi et la justice. »

purement biologique et mécaniste, est sans prise sur la volonté de l'homme, être moral et doué du sentiment de la justice. Un esprit qui en serait vraiment imprégné et qui voudrait sincèrement en traduire dans sa vie les conséquences logiques, se désintéresserait de toute préoccupation éthique ; il serait d'abord complètement *amoral*, pour s'abandonner bientôt aux séductions de la perversité.

Aucune illusion n'est possible ; cette conception biologique des normes de la conduite, *amoral* par sa nature doctrinale, est proprement et foncièrement *immorale* dans ses conséquences pratiques, dans son application vécue, et ce caractère lui est commun avec toutes les doctrines qui, non contentes de rattacher l'activité humaine à l'ensemble de l'univers, font de l'être humain une simple pièce de l'immense mécanique universelle. Qu'il le voulût ou non, Taine formulait une doctrine à la fois pessimiste et immorale, lorsqu'il écrivait :

« Au suprême sommet des choses, au plus haut de l'éther lumineux et inaccessible, se prononce l'axiome éternel, et le retentissement prolongé de cette formule créatrice compose par ses ondulations inépuisables l'immensité de l'univers (1)..... Nos actions, nos volitions ont, comme tout le reste des phénomènes naturels, été prononcés par avance dans cet axiome, dont elles sont le retentissement et l'on peut dire de l'homme qu'il « est un théorème qui marche » (2).

(1) Taine, *Les Philosophes contemporains*, ch. XIV, p. 361.

(2) *Ibid.*, p. 354. — Taine, dans sa jeunesse, aimait à célébrer, comme Eschyle ou Sophocle, l'universelle nécessité, « l'indifférente, l'immobile, l'éternelle, la toute puissante, la créatrice..... Quand elle dévoile sa face sereine et sublime,

Qu'elle soit purement matérialiste ou évolutionniste, cette conception qu'on peut appeler *cosmique* de l'homme aboutit inévitablement au dilettantisme intellectuel et à l'indifférence morale.

« La constante habitude de regarder les choses humaines du point de vue de l'univers a pour conséquence de leur enlever à la fin leur caractère tragique et irréparable. Le contemplateur s'aperçoit qu'à une certaine distance les volontés les plus fortes et les plus faibles se confondent, et que les unes et les autres se trouvent en définitive avoir collaboré pour une œuvre antérieure à elles, dont, la plupart du temps, elles ne se doutaient même pas. Chaque génération apparaît tôt ou tard au philosophe de cette école un peu comme une fournée de voyageurs entassés dans un train de chemin de fer. Parmi ces voyageurs, les uns dorment, les autres causent, d'autres jouent aux cartes, d'autres lisent. Cependant le train roule et, à quelque emploi qu'ils aient dépensé les heures du trajet, paresseux ou actifs, tristes ou gais, ces voyageurs arrivent également. C'était là toute l'affaire. On est bien tenté, quand on raisonne ainsi, de dire aux prisonniers du train en marche ; « Passez donc le temps comme vous voudrez. » Voilà l'indulgence du sage qui ne peut s'empêcher de sourire devant l'inutile agitation des hommes (1). »

Ces considérations méritent de retenir l'attention des esprits que préoccupe la régénération morale de notre pays. Aussi est-il permis de trouver étrange que ceux qui se donnent pour mission d'être aussi bien les éducateurs moraux qu'intellectuels de notre démocratie commencent par accepter les théories naturalistes sur

il n'est point d'esprit d'homme qui ne ploie consterné d'admiration et d'horreur ».

(1) BOURGET. *Œuvres complètes*, t. I, p. 92.

l'origine de la morale. Comment ne voient-ils pas ce que j'ai personnellement constaté en maintes circonstances, que leur enseignement fournit des excuses à toutes les lâchetés, accorde le bénéfice des circonstances atténuantes à toutes les désertions ? Où les disciples qu'il aura formés puiseront-ils les éléments de ce généreux enthousiasme du bien, de cette vaillance morale, de ce courage sans lequel, dans les circonstances présentes, un jeune homme ou une jeune fille ne sauraient remonter le courant, ni se préserver des contacts impurs ? Au milieu de l'universelle veulerie, quelle raison auraient-ils d'affirmer, dans leur vie vécue et dans leur pensée réfléchie, la suprême autorité des commandements moraux ? Renan, qui connaissait mieux que personne les ravages que peut faire dans une âme « l'esprit cosmique », et qui poussa si loin les deux conséquences signalées plus haut, le dilettantisme intellectuel et l'indifférentisme moral, Renan savait aussi combien cette doctrine était socialement malfaisante et corruptrice ; à certaines heures de plus claire vision des choses, il remerciait ses aïeux, avec émotion, de lui avoir par une existence pure et une conviction ardente, « conservé la vigueur de l'âme en un pays éteint, en un siècle sans espérance ».

S'il est vrai, comme on tend de plus en plus à l'admettre, que, dans tous les ordres de connaissances, l'aptitude d'une formule à procurer à l'individu plus de puissance et d'énergie, à la société plus de force et d'harmonie, soit le meilleur témoignage de sa valeur scientifique, s'il est vrai que la maxime : « de la vie, encore de la vie, toujours plus de vie », soit le critère dont toute doctrine doit affronter l'épreuve, on ne peut s'empêcher de concevoir les plus grandes méfiances à l'égard de la morale évolutionniste. Appréciée à ce point de vue, cette doctrine apparaît nettement

comme un agent de *régression* et de *rétrécissement* de la vie individuelle et de la vie sociale. Semblable, à cet égard, à beaucoup d'autres formules en circulation à notre époque, elle ne réussit à se faire accepter de certains esprits, peu habitués à l'analyse exacte des phénomènes sociaux, que parce que, à côté d'elle et malgré elle, des doctrines opposées combattent ses effets nocifs et atténuent ses conséquences. La complexité des phénomènes économiques collaborant avec la désorganisation intellectuelle favorise ces méprises. Qui de nous n'a rencontré de ces esthètes voluptueux qui passent leur temps à ridiculiser la vertu et les lourdauds qui la pratiquent ? les malheureux ne sont même plus capables de discerner que leur vie s'effondrerait à l'instant, dans sa honte et ses désordres, si ces « lourdauds » ne continuaient pas à être chastes, à se marier et à avoir des enfants (1). Il en est de même de la morale évolutionniste. Comme un petit nombre d'esprits l'admettent théoriquement, et que, parmi ceux-là, la plupart se comportent comme s'ils la répudiaient, on en discerne mal les funestes effets pratiques ; mais c'est cette inconséquence seule qui sauve la doctrine et lui permet encore de recruter des adhérents.

Manifestement impuissante à influencer efficacement la conduite, la morale évolutionniste pourrait, du moins, se débarrasser enfin des conceptions matérialistes auxquelles on l'a si arbitrairement soudée ; elle pourrait cesser de se donner et d'être considérée

(1) Les membres des associations de cambrioleurs et de brigands sont d'ordinaire plus clairvoyants : ils savent qu'ils ne peuvent poursuivre leurs opérations que dans une société où le droit de propriété est fermement établi et respecté. Un pacte tacite interdit aussi le vol entre associés.

comme antagoniste aux notions anciennes de devoir, de loi morale et d'obligation morale, telles que les définissent la philosophie spiritualiste et les croyances religieuses. Le jour où ce progrès serait réalisé, il n'y aurait qu'une voix pour reconnaître les immenses services rendus par la morale de l'évolution à l'avancement de la science des mœurs (1).

(1) Le temps est proche, et même il est déjà venu, où l'on reconnaîtra que la morale de l'évolution n'est pas plus contraire à la morale traditionnelle que l'évolution biologique n'est en opposition avec les doctrines créationnistes. Nous retrouvons ici une des innombrables manifestations de la grande équivoque qui, depuis 150 ans, fait dégénérer tant d'efforts et tant de doctrines ; tout atteste d'ailleurs qu'en dépit des concours très actifs qui, à droite comme à gauche, s'emploient à entretenir cette équivoque, celle-ci est près de se dissiper.

CHAPITRE IX

La morale de la solidarité.

L'insuffisance doctrinale et pratique de la morale évolutionniste est si notoire, son inaptitude à fournir aux consciences le point d'appui qu'elles requièrent est si apparente que ses partisans les plus avérés se sont de tout temps gardés de la présenter comme une morale complète et n'ont revendiqué pour elle d'autre honneur que celui d'une explication des origines des préceptes régulateurs. L'esprit laïque contemporain a donc poursuivi ses recherches. Malgré le nombre, le talent, l'ardeur des chercheurs, ces recherches restaient infructueuses, lorsqu'un jour vint, au cours de l'année 1896, où on entendit un cri de triomphe : on venait enfin de trouver le fondement de la morale, et ce fondement réunissait toutes les qualités requises, étant purement « humain » et parfaitement vérifiable par l'expérience. L'analyse la plus minutieuse n'avait révélé en lui aucune trace de concepts métaphysiques ou religieux. Ce fondement, c'était la solidarité, et la découverte était due à un homme politique, à M. Léon Bourgeois.

Ce n'est pas diminuer le mérite de l'inventeur que de remarquer que l'idée de rattacher la morale à la notion de solidarité n'était que le développement nouveau d'une pensée très ancienne. Sans parler du dogme catholique de la communion des saints, qu'il n'est que juste de mentionner, et auprès duquel le concept laïque de solidarité paraît assez incolore, on doit rappeler que les économistes avaient, dès le xviii^e siècle, signalé les

connexités qui relient la vie de chaque individu à celles des autres et les avantages de la division du travail, de la coopération et des échanges (1).

Plus tard, les biologistes, avec Milne Edwards, s'étaient aussi attachés à retrouver dans l'organisme la loi de la division du travail et de la solidarité des fonctions. Mais on avait à peine tiré parti de ces constatations : les biologistes s'étaient arrêtés aux relations entre les diverses parties d'un même organisme animal ; quant aux économistes, ils s'étaient montrés le plus souvent anarchiquement individualistes.

On peut croire que le grand philosophe dont on retrouve l'empreinte sur tant de doctrines chères à la pensée contemporaine, Auguste Comte, eût attaché son nom à la morale laïque de la solidarité, si ce penseur qui fut l'irréconciliable ennemi des théologiens n'avait à son tour fondé une religion. « Nul en effet n'a, plus vigoureusement que le fondateur du positivisme, nié le droit de l'individu qui n'est qu'un mythe et à qui il n'est pas permis d'avoir des fins propres. » « Nous naissons, dit-il, chargés d'obligations de toute sorte envers la société. » Suivant lui, l'idée de droit est une entité métaphysique : seule l'idée de devoir est positive, chaque homme ayant par le fait de l'organisation sociale une fonction à remplir. Devoir et fonction sont synonymes, il y a corrélation, la différence n'étant que du point de vue objectif au point de vue subjectif, entre la morale et l'organisation sociale (2) ». A séculariser cette con-

(1) En fait, le développement des moyens de transport et de la spécialisation professionnelle devaient rendre toujours plus sensible le perpétuel échange d'actions et de réactions qui s'opère entre les activités individuelles.

(2) Ferdinand Brunetière, *Sur les chemins de la Croyance*, 1^{re} partie, l'Utilisation du positivisme, Paris, Perrin, 1904,

clusion du positivisme se sont employés les partisans modernes de la morale de la solidarité.

Comme la morale de la solidarité est connue de tous, il suffit d'en résumer brièvement les conclusions principales, en les empruntant à M. Léon Bourgeois lui-même.

I

Par nature, l'homme est grevé d'innombrables dettes, vis-à-vis de ceux qui vivent à côté de lui et de ceux qui l'ont précédé dans le temps. « Les aptitudes de notre corps, les instruments et les produits de notre travail, les instincts qui veillent en nous, les mots dont nous nous servons, les idées qui nous guident, la connaissance que nous avons du monde qui nous entoure, qui nous presse et que cependant nous dominons, tout cela est l'œuvre lente du passé ; tout cela, depuis le jour de notre naissance, est sans cesse mis par ce passé à notre disposition, à notre portée, et, pour la plus grande part, s'incorpore à nous-mêmes.

« Dès que l'enfant, après l'allaitement, se sépare définitivement de la mère, et devient un être distinct, recevant du dehors les aliments nécessaires à son existence, il est un débiteur ; il ne fera point un pas, un geste ; il ne se procurera point la satisfaction d'un besoin, il n'exercera point une de ses facultés naissantes, sans puiser dans l'immense réservoir des utilités accumulées par l'humanité.

« Dette, sa nourriture : chacun des aliments qu'il consommera est le fruit de la longue culture qui a,

et Cantecor, *l'Idée commune de solidarité*, dans Revue de Métaphysique et de Morale, 1901, p. 377.

depuis des siècles, reproduit, multiplié, amélioré les espèces végétales ou animales dont il va faire sa chair et son sang. Dette, son langage encore imparfait ; chacun des mots qui naîtra sur ses lèvres, il le recueillera des lèvres de parents ou de maîtres qui l'ont appris comme lui, et chacun de ces mots contient et exprime une somme d'idées que d'innombrables ancêtres y ont accumulée et fixée..... Dettes, et de quelle valeur, le livre et l'outil que l'école et l'atelier lui vont offrir : il ne pourra jamais savoir ce que ces deux objets qui lui sembleront si maniables et de si peu de poids ont exigé d'efforts antérieurs ; combien de mains lourdes et maladroitement ont tenu, manié, soulevé, pétri et souvent laissé tomber de lassitude et de désespoir cette forme de l'outil avant qu'elle soit devenue l'instrument léger et puissant qui l'aide à vaincre la matière ; combien d'yeux se sont ouverts et longuement fixés sur les choses, combien de lèvres ont balbutié, combien de pensées se sont éveillées, efforcées et tendues, combien de souffrances ont été subies, de sacrifices acceptés, de vies offertes pour mettre à sa disposition ces caractères d'imprimerie, ces petits morceaux de plomb qui, en quelques heures, répandent sur le monde, par milliers d'exemplaires, l'innombrable essaim des idées, ces vingt-quatre petites lettres noires où l'homme réduit et représente le système du monde ? Et plus il avancera dans la vie, plus il verra croître sa dette : dette à chaque pas sur la route ; dette, à chaque tour de roue de la voiture ou du wagon, à chaque tour d'hélice du navire ; dette, à chaque consommation d'un produit de l'agriculture, de l'industrie ou de la science ; dette envers tous les morts qui ont laissé cet héritage..... (1) ».

(1) Léon Bourgeois, *Solidarité*, Paris. Armand Colin. 1896, p. 118 et suivantes.

Cette dette si lourde, que nous contractons à l'égard des ancêtres, entre les mains de qui pourrons-nous l'acquitter ? Ce ne peut être qu'entre les mains de nos descendants, et la seule manière de le faire consistera à disposer notre vie et notre activité en fonction de la grande vie collective, afin d'accroître à notre tour le patrimoine que nous avons reçu en dépôt. « A moins de faillir à la loi d'évolution qui est la loi même de sa vie personnelle et de la vie de son espèce, chaque homme contracte à sa naissance l'obligation de concourir, par son propre effort, non seulement au maintien de la civilisation dont il va prendre sa part, mais encore au développement ultérieur de cette civilisation » (1).

La situation est si nette, l'existence de la dette si manifeste, l'obligation de la payer est si inéluctable, qu'un être doué de raison ne peut pas ne pas comprendre son devoir social, et qu'un être doué de sensibilité ne peut pas ne pas éprouver un sentiment de sympathie pour la société dont il est membre. On emprunte aux jurisconsultes leur notion traditionnelle du quasi-contrat, et grâce à cet emprunt toutes les obligations de la vie sociale se trouvent fondées et légitimées. Ainsi se trouve fondée, en dehors de toutes les conceptions et de tous les systèmes philosophiques et religieux, la théorie du *devoir social*, c'est-à-dire la morale même, puisque d'une manière directe ou indirecte les différents devoirs se ramènent à obliger l'homme à coordonner son activité en vue des fins collectives. L'esprit laïque a donc enfin résolu le grave problème qui se posait devant lui : il est démontré qu'il existe, en dehors de toute métaphysique et de tout dogme confessionnel, un *fondement de la morale* ; ce fondement est une *vérité de fait*, aisément vérifiable par chacun de nous, et « sur elle la morale

(1) *Idem*, p. 129.

sociale est bâtie comme sur un indestructible lit de rochers » (1).

Telle est la morale de la solidarité. Entre tous les disciples de la pensée laïque, ce fut spécialement parmi les hommes politiques et les instituteurs que son apparition suscita un très vif enthousiasme. Un jeune professeur de l'enseignement supérieur alla, dans l'excès de son allégresse, jusqu'à déclarer qu'il venait de se produire un fait « assimilable, si l'on en prend conscience, aux plus profondes révolutions qui aient eu lieu dans le droit ; ce fait, c'est la disparition de toute différence entre droit public et droit privé, le droit public se ramenant à un ensemble de relations privées, de contrats et de quasi contrats entre telles et telles personnes (2) ».

Les faits et l'expérience justifient-ils ces éloges ? Et quel jugement doit on porter sur la valeur sociale de la morale solidariste ?

II

La reconnaissance, par la science moderne, des liens de solidarité étroite et illimitée qui relie chaque membre de l'humanité à tous les autres constitue un progrès réel et très appréciable de la pensée sur les doctrines étroitement individualistes que nous avait léguées le XVIII^e siècle. Sans doute, la doctrine de la solidarité est, comme toutes les autres, exposée aux déviations et aux déformations, et on en signalera

(1) Jules Payot. *Cours de morale*. Paris, Armand Colin et Cie, p. 31.

(2) *Revue de métaphysique et de morale*, année 1897, p. 521.

quelques-unes dans les pages qui vont suivre. Mais, puisque la solidarité est un fait, et même un fait considérable, il est bon que ce fait soit désormais moins ignoré de nous.

Jadis, les encyclopédistes, frappés des dommages infligés à l'individu par une organisation sociale surannée, dans laquelle des entraves multiples arrêtaient à chaque pas l'expansion des activités et des intelligences, ont été conduits à revendiquer hautement les prérogatives inviolables de la personne humaine, et ils ont affirmé les droits de l'homme et du citoyen. A être moins exclusif, cet effort eût été probablement moins efficace, et, dans son ensemble, l'œuvre a été bienfaisante. Pourtant, la réforme accomplie fut très loin de tenir un compte suffisant des exigences de la vie collective, et même, elle aboutit directement à des conclusions proprement anarchiques. Sous prétexte de laisser à chacun « la liberté d'aller à ses fins selon ses aptitudes » et sous sa responsabilité, la société se borna à une organisation sommaire de la police qui laissait « les autres » exposés aux entreprises les plus intolérables des activités égoïstes. Il faut donc se féliciter de voir que l'expérience d'un siècle a ramené les esprits vers une représentation plus juste du mécanisme de la vie.

Dans tous les ordres, nous sommes solidaires les uns des autres, et il existe entre nos activités, quelles qu'en soient les formes, une interdépendance et une connexité étroites qui ne permettent jamais, même au plus petit de nos actes, de n'intéresser que nous mêmes et nous seuls.

Dans l'ordre biologique, la solidarité a pour collaborateurs le microbe et le bacille. Par eux, le crachat d'un tuberculeux ou le ferment de la fièvre jaune, emportés dans une balle de laine ou collés aux parois d'une

planche de bois, vont porter la mort à plusieurs milliers de lieues. De même, les déjections d'un malade, en contaminant les eaux, vont semer au loin les germes de la fièvre typhoïde.

Dans l'ordre économique, les manifestations de la solidarité sont, s'il se peut, à la fois plus amples et plus redoutables encore. Les employeurs et les employés de la grande industrie la connaissent depuis longtemps. C'est elle qui élève parfois à une fortune inouïe les industriels aux capacités éminentes. C'est elle aussi qui oblige à réunir des diplomates en conférence internationale pour qu'il soit enfin permis de ne plus soumettre les femmes au travail de nuit et de ne plus condamner à l'horrible nécrose les ouvriers des fabriques d'allumettes. C'est elle qui rend le salaire des fileurs du Lancashire ou de Normandie partiellement dépendant du salaire des fileurs japonais ou hindous, et qui lie la destinée des mineurs de la Ruhr ou de Pensylvanie au sort de leurs frères du pays de Galles ou du Pas-de-Calais. Qu'il le veuille ou non, cet ouvrier qui, au nom de la liberté du travail, refuse de se joindre au syndicat de sa profession et accepte d'accomplir pour cinq francs par jour un travail pour lequel ses camarades en grève demandent cinq francs trente centimes, compromet, peut-être injustement, la condition de plusieurs milliers de travailleurs manuels.

Dans l'ordre moral et social, la solidarité emploie des moyens de transmission plus subtils et plus mystérieux encore, mais la multiplicité et l'importance des effets révèlent la puissance de la force qui les engendre. Quoi qu'il en ait, le jeune homme qui, par ses subsides, procure à l'ouvrière qu'il a séduite la possibilité de se contenter d'un salaire moindre, accroît l'énergie des tentations qui assiègent des milliers d'autres ouvrières et contribue à la diminution du prix de leur travail.

L'homme marié qui, bien décidé à amasser une belle dot pour sa fille, arrête délibérément à deux ou à trois le nombre des enfants qu'il veut élever, rend incomparablement plus difficile et plus lourde la tâche de cet autre ménage qui accepte généreusement les charges d'une famille nombreuse. Vainement ce religieux prétend-il n'obéir qu'aux rigoureuses injonctions de sa conscience, et peut-être ne fait-il point autre chose, lorsque, inlassable chasseur d'hérésies, il dénonce avec ardeur les doctrines naturistes ou kantiennes de tel écrivain catholique dont les ouvrages ont déjà ramené à la foi plusieurs intelligences d'élite ; le prolongement de son acte est indéfini dans le temps et dans l'espace ; s'il se trompe, sa dénonciation aura contribué pour sa part à arrêter les travaux de beaucoup d'autres ouvriers de la vigne du Seigneur et à rendre plus tenaces encore de très funestes erreurs.

C'est la même loi de solidarité qui multiplie à l'infini les effets nocifs de la conduite de ce politicien, qui entend gérer comme il lui plaît les affaires de *son* élection, de *sa* circonscription, de *ses* électeurs. Volontiers il affecte de croire que le petit fief où il trafique de tout, depuis les décorations et les bureaux de tabacs jusqu'aux congés militaires et aux fonctions de « médecin surveillant des nourrissons de l'Assistance publique » est un vase clos, séparé des autres circonscriptions électorales. En fait, le rayonnement de ses mauvaises actions est autrement vaste qu'il ne le pense, il s'étend à la France entière, même au-delà, et il suffit de voir avec quelle ardeur les différents partis politiques se livrent au pillage du budget, avec quelle indifférence ils accueillent les réformes les plus manifestement urgentes, pour connaître l'étendue de cette solidarité redoutable qui unit entre eux les membres d'un même parti et même les membres des partis adverses.

Ainsi, dans toute la série des phénomènes sociaux, une connexité étroite nous relie à chaque instant à tous nos frères, et chacun des actes de notre vie biologique, économique, sociale, morale, produit, à une distance que nous ne pourrions jamais mesurer, des répercussions, heureuses ou funestes, sur la destinée de nos semblables. Dans l'espace sociologique comme dans l'espace physique, circulent sans relâche des ondes vibratoires au regard desquelles nous sommes à la fois des émetteurs puissants et des récepteurs admirablement sensibles : ces ondes traversent les multiples cloisons que notre ignorance ou notre égoïsme voudraient leur opposer. Tour à tour nous invoquons notre liberté, notre autonomie, les droits sacrés de notre intelligence ou de notre conscience, de notre foi religieuse ou de nos convictions philosophiques, notre droit au travail, notre droit au célibat ou au mariage, le « mur de la vie privée », le secret du lit conjugal : la solidarité ne respecte rien, et nous reculons terrifiés à la vue des conséquences indéfinies de nos actes les plus cachés, du rayonnement redoutable de nos énergies les plus personnelles, de celles qui semblaient le plus ne concerner que nous seuls. Une immense association coopérative, formée pour le mal comme pour le bien, relie en un ensemble organique les actes, prétendument isolés, de tous les membres de cette grande ruche que forment en réalité les sociétés humaines. Vainement nous demandons à ne répondre que de nous-mêmes et nous réclamons le droit d'organiser sous notre seule responsabilité notre vie de famille ou de travail : des courroies invisibles relient notre métier au grand arbre de couche auquel sont rattachés les plus minuscules moteurs et qui, à son tour, entraîne les plus petites machines. Si notre métier ne produit que de l'ouvrage de mauvaise qualité, s'il reste inactif aux heures où il

devrait œuvrer, si les rouages en fonctionnent mal, le dommage affecte tous les travailleurs du grand atelier collectif ; que nous le voulions ou non, notre paresse rend plus lourde la tâche de l'homme laborieux, notre égoïsme rend plus difficile l'effort des âmes vaillantes et généreuses.

A l'envisager ainsi, le problème de la liberté individuelle apparaît beaucoup moins simple que ne le croyaient nos pères du XVIII^e siècle. La célèbre formule, consignée en 1791, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et d'après laquelle « la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », semble, non plus lumineuse, mais au contraire très obscure, puisqu'il n'est aucun de nos actes qui ne puisse, en certaines circonstances, causer à autrui le plus grand dommage. De quel droit, cependant, nous plaindrions-nous de la complexité croissante de nos pensées et de nos analyses, s'il est avéré qu'à ce prix seulement, les unes et les autres sont plus conformes aux réalités objectives et les serrent de plus près ? N'oublions pas que la solidarité agit aussi efficacement dans le bien que dans le mal ; semblable au glaive antique, elle guérit les blessures qu'elle fait et elle intervient avec la même efficacité dans toutes les directions favorables à nos intérêts généraux. Grâce à elle, il n'est aucun acte vraiment profitable à l'individu qui ne soit en même temps un bienfait pour la collectivité. Ainsi, pour ne rappeler qu'un exemple justement cher à M. Carnegie et que les socialistes devraient méditer, aucun industriel, vraiment digne de sa belle fonction, ne réussit à s'élever à une grande richesse, sans avoir procuré simultanément à ses collaborateurs en particulier, à la société en général (1),

(1) M. Carnegie n'estime d'ailleurs pas que ce profit réa-

un enrichissement cent ou mille fois plus considérable que le sien propre. Les profits retirés par les « rois » des chemins de fer ne sont rien en comparaison des avantages recueillis par la collectivité. De même, aucun acte de vertu ne reste sans retentissement sur la vie morale des autres : si secret ou si obscur qu'il soit, il fait sentir au loin son efficacité, il rend plus choquante et plus difficile à prolonger la conduite des hommes immoraux, il allège la tâche de ceux qui s'efforcent de mieux respecter les prescriptions de la loi morale.

Aucune partie de nous-mêmes n'est donc uniquement *nôtre*, et aucun de nos actes ne s'achève en nous seuls « Tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons est un don et doit être donné de nouveau ». La vie sociale ne nous apparaît plus seulement comme un arrangement utile et avantageux au bien de chaque individu, mais comme un élément essentiel qui, se combinant avec les rudimentaires éléments de notre organisme personnel, nous fait ce que nous sommes. « Si l'homme est intelligent et moral, c'est moins en vertu de sa constitution organique, qu'à titre d'être social. »

Ainsi « selon l'idée de solidarité, la conscience exige que la société soit fondée, elle n'intervient pas seulement *après* pour la régler, mais d'abord elle en inspire

lisé par la collectivité soit suffisant ; il pense au contraire que la fortune même du grand industriel enrichi doit retourner à la société sous forme de subventions aux institutions de bien public. Quel que soit le génie commercial d'un homme, jamais il n'aurait pu amasser les millions que parfois certains industriels ont acquis, si l'organisation sociale *préexistante* n'avait favorisé le développement indéfini de leur négoce.

l'établissement comme un devoir. On n'est pas tenu seulement d'être juste, si l'on fait partie d'une société ; mais on est tenu d'abord de faire partie d'une société » (1). Arrière donc la prétention de ceux qui soutiennent que leur ascension ou leur déchéance ne regardent qu'eux-mêmes et eux seuls : la vérité est que personne ne monte et ne progresse, sans entraîner aussi les autres vers le mieux et que personne ne déchoit sans infliger à la collectivité une déchéance.

Telle est la solidarité, dans l'ordre des phénomènes moraux. Si l'on s'était borné à la considérer comme un *adjuvant* de la loi morale, comme un auxiliaire fournissant à la science l'occasion de commenter les impératifs inconditionnés de la conscience, on devrait se féliciter de la faveur accordée aux doctrines solidaristes. Notre volonté est si lente à accepter les disciplines les plus nécessaires, qu'on ne nous donnera jamais trop de raisons de faire le bien. Comment un esprit droit et élevé, *qui trouve ailleurs le fondement de sa vie morale*, n'aimerait-il pas à méditer sur ce prolongement lointain et comme indéfini de nos actes bons ou mauvais ? On doit même espérer que l'opinion publique, comprenant toujours mieux cette belle notion de la solidarité, trouvera par elle le moyen de mieux discerner les véritables malfaiteurs sociaux. La masse est immense des déserteurs de la vie qui échappent aux sanctions des tribunaux répressifs, mais qui, du moins, loin de trouver faveur auprès de leurs co-associés, ne devraient pas échapper aux sanctions de l'indifférence, du blâme ou de la mésestime ; ils stérilisent pour des fins égoïstes les dons qu'ils ont reçus et commettent, au

(1) Cantecor, *loc. cit.*, p. 373.

détriment de la société, des méfaits singulièrement plus graves que le vol ou la contrefaçon.

Mais il n'entrait pas dans les desseins des docteurs du laïcisme contemporain de s'en tenir là, et c'est un tout autre service qu'ils ont demandé à l'idée de solidarité. Ils ont voulu la présenter comme un fait positif aisément vérifiable, sur lequel on pouvait et on devait *fonder* la morale. Ils ont affirmé que, sur ce fait, sans qu'il soit besoin de faire appel à aucun concept métaphysique, ni à aucun dogme religieux, il était possible de construire la morale comme « sur un lit de rochers ». Ainsi envisagée, la question de la solidarité morale change totalement d'aspect, et, sans être un adversaire de la *conception solidariste*, on peut trouver des raisons nombreuses et très graves qui ne permettent point à la morale de la solidarité de tenir le rôle éminent dont on a voulu la charger.

III

Préalablement à toute discussion, on devrait peut-être noter que l'habileté avec laquelle on identifie l'idée d'avantage reçu, de profit retiré à la notion de dette, d'obligation morale ressemble beaucoup plus à un tour de prestidigitation qu'à une démonstration scientifiquement conduite. A-t-on pris garde que l'insistance mise à nous faire reconnaître, à nous les descendants, nos dettes, tend aussi à démontrer que nos pères étaient des avares, très peu dignes d'estime ? Que nos ancêtres aient travaillé et que nous retirions de leur immense effort un bénéfice qui ne se peut évaluer, en quoi cela fait-il naître à proprement parler une dette à notre charge ? Pour qu'une personne devienne créan-

cière d'une autre, à l'occasion d'un travail accompli, il faut que ce travail ait été exécuté dans le dessein spécial de procurer à autrui un avantage d'un ordre quelconque. Si l'auteur du travail a surtout visé son profit personnel, (et personne ne contestera que ce fut le cas en notre hypothèse), l'accroissement de jouissance procuré à des étrangers ne fait naître aucune créance, il est abandonné gratuitement. Jusqu'ici l'opinion a toujours manifesté le sentiment de réprobation que lui inspire la conduite des individus « trop malins », qui veulent faire payer aux autres des efforts que l'altruisme n'avait pas inspirés. Depuis soixante ans, les grandes nations progressistes ont construit beaucoup d'usines et de chemins de fer, percé les isthmes et les montagnes, aménagé les grandes villes et multiplié de tous côtés les travaux d'art ; de tout ce labeur, nos descendants profiteront peut-être. Mais il faut vraiment avoir l'esprit bien peu disposé à la générosité pour estimer que nous devenons ainsi créanciers de ceux qui viendront après nous, même créanciers d'une dette de reconnaissance. Le dévouement aux intérêts ultérieurs de l'humanité semble très loin d'être une préoccupation obsédante de notre époque, et, puisque nous agissons en considération de nos intérêts actuels et personnels, ayons au moins la probité de ne pas requérir de nos petits-neveux une gratitude que nous ne méritons guère. Or le même raisonnement vaut approximativement à l'égard de nos ancêtres. Pour ne prendre qu'un exemple, lorsque Gutenberg inventa l'imprimerie, il semble bien qu'il songeait beaucoup plus à l'avantage immédiat, que cette invention devait procurer à ses contemporains et à lui-même, qu'aux profits ultérieurs et lointains de la postérité.

Si on insistait pour soutenir que nous sommes débiteurs des générations qui nous ont précédés, on devrait

du moins reconnaître que les créanciers ne sont plus là pour toucher ce qui leur est dû. Sans doute, les belles âmes ne s'embarrassent pas pour si peu : « Par un acte de bonne volonté, dit M. Andler, admettons que nous sommes obligés aux générations futures de tout ce que nous devons au passé. » La formule est très séduisante. Mais quelle ne doit pas être la puissance de l'illusion chez les hommes qui s'imaginent que des raisonnements si fragiles peuvent avoir quelque prise sur les intelligences façonnées aux méthodes critiques. Les débiteurs n'ont pas coutume d'être aussi accommodants et ils veillent avec raison à ne se libérer qu'entre les mains d'une personne vraiment qualifiée pour leur donner quittance ; lorsque cette personne fait défaut, on se garde de payer. Les solidaristes doivent reconnaître qu'en notre matière, le caissier n'est pas moins absent, et pour cause, que le créancier lui-même.

N'oublions pas, d'ailleurs, que l'empressement que nous pourrions apporter à acquitter notre prétendue dette vis-à-vis de nos ancêtres n'aurait d'autre effet que de nous instituer créanciers vis-à-vis de nos descendants, et dès lors on peut se demander s'il y a quelque utilité à prolonger un jeu qui n'est pas dépourvu de graves conséquences. A voir l'ardeur modérée que mettent les générations actuelles à s'acquitter de leur dette sociale, il est permis de penser qu'il serait plus simple et plus *humain* (1) de ne faire naître à la charge de nos successeurs aucune obligation nouvelle. Arrêtons ici les comptes et fermons le grand livre.

Si ces observations préliminaires méritent de retenir

(1) Dans le présent ouvrage, cet adjectif est souvent employé dans le sens spécial que lui donnent M. Ferdinand Buisson et ses amis.

l'attention, la doctrine laïque de la solidarité morale se heurte à des objections plus précises, dont le caractère décisif ne laisse aucune incertitude sur l'issue du débat.

En premier lieu, on peut accuser les protagonistes de la morale de la solidarité de commettre une double pédition de principe, en donnant *a priori* et sans justification préalable une valeur essentielle à la vie de l'individu et à celle de la société. Dès que l'on répudie toute notion métaphysique ou religieuse, il n'est nullement évident que le don de la vie soit *a priori* et pour tout être humain un don précieux et qui oblige à la reconnaissance. « En somme, je suis juge, étant le résumé de tout ce que je résume, et selon le jugement que je porterai sur moi, sur les conditions qui me sont faites, je bénirai ou je maudirai les lois naturelles qui ont décidé de ma destinée (1) ». Or il n'est que trop démontré qu'un grand nombre d'hommes ont le droit de ne pas bénir leur sort, et il y a quelque cruauté à les inviter encore à la reconnaissance.

A côté de la très petite cohorte de ceux qui peuvent être satisfaits de leur destinée, politiciens devenus *leaders* de la majorité, professeurs en possession d'une chaire à la Sorbonne, industriels dont les affaires procurent beaucoup de profits et peu de soucis, la masse est innombrable des êtres humains qui, *par centaines de millions*, sont condamnés à une vie grossière, pénible, sans joies et sans espérances. A quoi bon refaire, une fois de plus, le tableau poignant des douleurs humaines ? Du moins, on oublie trop et il ne faut pas se lasser de rappeler que les cinq ou six grandes nations progressistes du monde ne constituent pas, à elles

(1) Séailles, *op. cit.*, p. 182.

seules, toute l'humanité (1), et que, même parmi ces nations, même aux endroits où la richesse et les cultures intellectuelles sont le mieux concentrées et agglomérées, l'entassement est immense des misères atroces, des iniquités révoltantes, des souffrances imméritées (2).

(1) La crise russe vient de révéler l'étendue et l'acuité des souffrances et des injustices endurées par un peuple de 120 millions d'hommes. Quel ne doit pas être le désespoir de ces milliers de révolutionnaires qui affrontent la mort avec un pareil courage ! De même songe-t-on à la vie des Chinois et des Hindous que déciment par milliers et parfois par millions les pestes, les famines, les épidémies, les fléaux de toute nature ? Pendant l'année 1904 seule, plus de 21.000 personnes sont mortes aux Indes de la piqure des vipères ! Une doctrine morale n'a le droit de revendiquer ce beau titre qu'autant qu'elle est capable de donner une formule de vie à ces millions d'êtres humains qui peinent, qui souffrent et qui meurent.

(2) Comment lire sans mélancolie ces quelques lignes si vraies que j'emprunte, entre mille autres, à un roman contemporain : « L'artisan honnête, régulier, intelligent, sobre, qui entretient soigneusement une nombreuse famille. C'est lui qui, avec ses douze heures de travail et ses six francs par jour, vous fournit les jolis trottins, les délicieuses modistes, les minois affriolants sans lesquels Paris ne serait pas Paris. Il part le matin à l'atelier, rentre se coucher, repart, donne son argent ; on lui raconte n'importe quoi, lorsque les filles sont en retard ; quand il a usé sa vie à les élever jusqu'à 18 ans, un soir, elles disparaissent. Peu après, c'est un vieux triste, qui retombe aux salaires d'apprenti ; il a cinquante ans, c'est un vieux d'hôpital. » *La Maternelle*, par Léon Frapié, Paris, 1904, p. 297. — Cf. aussi un tableau intéressant de l'état social contemporain dans *l'Evolution, la Révolution et l'Idéal anarchique*, par Elisée Reclus, Paris, Stock, 1902, aux pages 86 et suivantes. « Le pauvre qui souffre de la faim, risque de mourir dans la rue, et l'étranger peut se

Pourtant la société ne peut fonctionner normalement, elle est atteinte dans ses œuvres vives, si ces myriades d'êtres humains qui souffrent et sont broyés sous les grandes meules de la vie refusent de pratiquer la vertu et de respecter les préceptes de la loi morale !

On vante à tous les échos cette « morale sociale selon laquelle l'humanité organisée en un tout solidaire devient à la fois le principe et la fin de la conduite morale ». Il eût été rationnel de définir préalablement cette « humanité » à laquelle on reconnaît tant de droits. Qu'est-elle, en définitive, aux yeux des adeptes de la morale solidariste ? Peu de chose en vérité, tout au plus un certain agglomérat d'éléments chimiques qui ne sont eux-mêmes que des forces se combinant dans un champ électro-magnétique. Dès lors, puisque nos descendants doivent rejoindre nos ancêtres dans un commun néant, cessons de nous duper au bruit de notre phraséologie creuse, et laissons chacun agir à sa guise (1). Si chaque homme considéré isolément n'est

trouver seul, complètement seul, sans un ami, dans une grande cité où pourtant les hommes, de prétendus frères, grouillent par myriades.....

« Connaitre la souffrance, tel est le précepte initial de la loi bouddhique. Nous connaissons la souffrance ! Nous la connaissons même si bien que, dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, la maladie a reçu le nom de *play* : se sentir le corps torturé par le mal n'est qu'un jeu pour l'esclave accoutumé au travail forcé de l'usine !... »

Enfin, M. Brunetière a signalé quelque part que dans les villes allemandes où s'est développée l'industrie textile, la mortalité infantile diminue très sensiblement pendant les grèves, parce que les mères peuvent alors soigner et allaiter normalement leurs enfants, et la même remarque est vraie pour tous les pays où fleurit la grande industrie.

(1) Quand on a l'esprit fatigué des sonorités grandi-

qu'un composé chimique, pourquoi l'humanité serait-elle quelque chose de respectable et de grand? Les majuscules n'ajoutent rien à la misère des réalités. « Un bulle isolé ne nous paraît pas sacré, une bande de bulles pas davantage ». De quel droit proclame-t-on que le bonheur des autres, parce qu'il est celui des autres, a une valeur qu'il n'a pas en moi, et, si mon bonheur ne mérite pas que je m'en occupe moi-même, pourquoi veut-on qu'un autre en prenne soin?

On insiste parfois en signalant que l'humanité à son tour n'est qu'une partie d'un ensemble plus large qui la déborde et la dépasse, et de même que l'individu doit ordonner ses facultés en fonction de l'humanité, de même celle-ci n'existe qu'en fonction de l'univers. M^{me} Anna Lampérière, dans une conférence contradictoire, parlait un jour avec émotion de ce macrocosme au milieu duquel les petits grains de sable que nous sommes sont appelés à l'éminente dignité d'une collaboration consciente au plan universel. Ici encore, il apparaît que les grands mots remplacent les réalités objectives, et un petit grain de mil ferait bien mieux notre affaire. L'évocation des espaces et des immensités ne change rien au problème, pas plus que l'accu-

loquentes de la morale solidariste, on aime à relire quelques lignes de M. Deherme, dont les formules sincères et vigoureuses dispersent en un instant les brouillards accumulés par la veulerie des intelligences et des volontés : « Augmenter les satisfactions matérielles ou les satisfactions intellectuelles, sacrifier l'individu à l'espèce, pour faire une humanité plus belle, plus puissante, ce n'est, si l'on réussit, que rendre la mort plus horrible et plus incompréhensible. L'humanité disparaîtra comme l'individu, et l'effort des siècles sera anéanti. Le bouddhisme seul est philosophique, parce qu'il réduit la vie, tue le désir, prépare le nirvâna. » *Coopération des Idées*, décembre 1904.

mulation des siècles dans le passé n'a aidé les évolutionnistes à expliquer l'origine de la matière et de la vie. S'il est vrai que la nature n'a plus de but et n'est qu'une mécanique, cette mécanique, quelles qu'en soient les dimensions, quel que soit l'infini des espaces et des temps qu'elle emplisse de ses mouvements, est sans titre pour « commander à des êtres dont l'originalité est de se proposer des fins ». Si tout ce qui est humain lui est étranger, que peut-elle encore conseiller aux hommes? « D'une réalité qui n'a plus aucune espèce de parenté avec l'intelligence et la volonté, peut-on encore, demande M. Boutroux, extraire de la morale? »

Il ne faut pas se lasser de le répéter, parce qu'il est impossible que les esprits réfléchis n'apprécient pas la valeur de cet argument, « d'un fait, on ne peut conclure un devoir qu'à la condition de supposer au préalable une volonté ou une obligation antécédente à qui le fait fournit un point d'application ou un moyen de satisfaction ». Si le fait est brutal et directement mal-faisant pour l'individu, celui-ci s'incline et conforme ses actes aux renseignements qu'il possède ; je ne mets pas mon doigt dans la flamme d'une lampe, pas plus que je ne vais me placer sous un bloc de pierre qui menace de s'écrouler, mais dans ces hypothèses, il n'est pas besoin de préceptes. Si au contraire la nature lance des injonctions qui requièrent l'acquiescement libre de ma volonté, on est qualifié à lui demander de quel droit elle est autorisée à commander à un être moral. On suppose toujours l'obligation préalable, pour l'homme, « de faire des desseins de la nature, en tant qu'il les comprend, des préceptes pour sa volonté en tant qu'elle est libre (1) » ; mais c'est cette obligation même qu'il faut démontrer.

(1) Cantecor, *loc. cit.*, p. 382. — Cet auteur remarque

Certes, si l'homme refuse de placer l'intérêt social à côté et souvent au-dessus de son intérêt propre, la société subit un dommage ; la multiplication de ces dommages peut engendrer la désorganisation, et ultérieurement la disparition totale. Mais cette perspective même ne peut émouvoir que ceux qui donnent à l'individu une fin qui ne se réalise pas tout entière pendant cette vie terrestre, et on ne voit pas quelle raison pourrait persuader aux autres de se laisser toucher. Pour mon compte, j'avoue que, me plaçant à leur point de vue, je ne verrais aucun inconvénient à la disparition des sociétés humaines et au fameux suicide cosmique. Cet événement serait fâcheux pour les joyeux compagnons que la vie amuse et aussi pour quelques douzaines de penseurs éminents qui, favorisés par le sage équilibre de leurs facultés et la modération de leurs désirs, trouvent leurs meilleures joies dans le labeur austère de leurs études, agrémentées de quelques avantages matériels et moraux. Mais cette perte, si sensible fût-elle, ne serait-elle pas compensée par de très réels profits, comme la disparition des centaines de millions d'êtres humains qui sont voués à la misère, et aussi la disparition de quelques milliers d'oisifs ? Dans le monde présent, ceux-ci traînent leur ennui à travers toutes les distractions, et usent leur vie dans le dérèglement des mœurs, la paresse et les excès de table, — à moins qu'ils ne se

qu'Auguste Comte avait entrevu cette difficulté et l'illégitimité de l'identification qu'il avait établie entre la fonction et le devoir ; de là certains efforts qu'il fit pour éliminer de sa doctrine l'idée de devoir, toujours suspecte de sous-entendus métaphysiques, comme celle de droit ; on la remplacerait par un fait, rien qu'un fait, la sympathie ou l'altruisme.

tuent en même temps qu'ils écrasent les autres, dans leurs stupides accidents d'automobile. — pendant que les premiers meurent épuisés par le travail, l'insuffisance alimentaire (1), la débauche ou l'ivrognerie.

La seule perspective que les solidaristes peuvent faire entrevoir à l'homme vertueux de notre temps est celle d'une humanité, enfin affranchie dans le lointain des âges, des tares et des déchéances qui nous humilient et nous désorganisent. « Semez, disent-ils, semez sans compter la pureté, le dévouement, la bonté et la justice, et ces germes que vous aurez confiés à un sol en apparence infertile ne seront pas perdus; plus tard, grâce à vous, l'humanité recueillera les belles moissons de ces vertus. » Avec de pareilles formules, on peut produire un bel effet oratoire sur un auditoire dans lequel chacun charge son voisin de se conformer le premier à d'aussi généreux conseils, mais on n'influence en réalité la conduite de personne. Et c'est justice. Comment ne voit-on pas en effet qu'on viole le principe primordial de la conscience moderne, qui interdit de considérer aucun homme comme un *moyen*? De quel droit me demande-t-on d'apporter ma goutte d'eau au grand océan de la vie universelle, puisque cette vie universelle n'est qu'une addition de vies semblables à la mienne? Pour les autres, cette goutte est insignifiante; pour moi elle est mon sang même, ma chair palpitante et souffrante. On réédite sous une autre

(1) *Vide infra*, p. 321, la note. — « Si l'on arrache à la mort les enfants des riches, que la nature avait condamnés, on y précipite par millions les enfants des pauvres que d'excellentes conditions de naissance avaient destinés à vivre. A Naples, dans un hospice des enfants trouvés, le rapport officiel des curateurs nous dit d'un style dégagé que, sur 950 enfants, il en reste 3 en vie. »

apparence, l'odieuse formule *humanum paucis vixit genus*. Depuis plusieurs centaines de siècles, toutes les formes de la douleur ont été ressenties par des milliards d'êtres humains; qu'importent leurs supplices, il a dû leur suffire de savoir que leurs larmes et leur sang cimentaient la route sur laquelle s'avancera à la fin des temps le cortège magnifique de l'humanité, enfin parvenue au plein épanouissement de ses énergies et de ses capacités (1).....

(1) Auguste Comte, en observateur positif, avait saisi que les doctrines solidaristes rencontrent dans les tendances les plus profondes de l'homme et dans sa raison même une résistance opiniâtre, et c'est pour les vaincre qu'il avait inventé sa religion de l'humanité. L'observation des phénomènes sociaux lui avait, en effet, appris que la religion, par ses pratiques, ses cérémonies, ses symboles et son enseignement, habitue l'homme à ordonner sa vie en fonction de l'être supérieur dont la religion a précisément pour dessein de lui faire sentir, dans ses expériences d'âme personnelles, la réalité inscrite à côté de la sienne, et le grand positiviste n'avait gardé de négliger une collaboration aussi précieuse. Aussi avec quel soin minutieux n'avait-il pas aménagé le *culte de l'humanité*, dont les rites et les cérémonies devaient être un constant rappel du devoir de « vivre pour autrui! » On sait ce qu'il est advenu de la religion de l'humanité : l'homme est heureusement moins bon enfant que ne le supposait Comte et pour l'« entraîner » à la vertu, c'est trop peu de quelques rites bizarres groupés autour d'une théologie mythique. Au fond, et, si l'on excepte quelques mystiques du genre de M. Deherme, la doctrine de la morale solidariste, avec ses apparences généreuses, est imprégnée d'esprit bourgeois, et aurait ravi un Augustin Thierry. A-t-on réfléchi à la signification cyniquement égoïste des principes que cette doctrine nous propose ? On constate que depuis plusieurs milliers d'années des hommes et des femmes ont souffert et gémi pour promouvoir le pro-

IV

Ces premières objections, qui sont graves, sont loin d'être les seules. Comme il arrive toujours lorsqu'on se trouve en face des doctrines qui méconnaissent radicalement les réalités vitales, beaucoup d'autres objections se pressent en foule pour apporter à leur tou

grès humain : les rigueurs des saisons, les pestes et les tremblements de terre, les famines et les épidémies, les guerres et les violences ont fait périr plusieurs centaines de millions d'êtres humains, et ceux-là mêmes qui ont échappé à cette épouvantable boucherie et qui sont morts dans leur lit ont vu les joies trop courtes de leur vie se mêler aux plus douloureuses épreuves, à la misère, aux privations, aux angoisses et aux maladies. Cependant, depuis l'origine de ce temps, ces milliards de créatures opprimées et souffrantes si elles avaient pu être conscientes du rôle qui leur était imparti et entendre les prophètes du culte de l'Humanité de la Solidarité, du Progrès, de la Science, de l'Evolution auraient dû se contenter d'une réponse du genre de celle-ci : « Peinez et souffrez, acceptez le travail et acceptez la mort parce que, grâce à vos efforts et par vos angoisses, une humanité meilleure apparaîtra dans le lointain avenir de ce siècle. Travailleurs anonymes dans l'immense atelier de la vie, restez chacun à votre poste et accomplissez bien votre tâche; votre fidélité est nécessaire au plan de la nature. Parce que vous aurez souffert, d'autres seront heureux, et un jour viendra où l'homme ne craindra plus ni les pestes ni les famines, ni les tremblements de terre, ni la maladie où il ne souffrira plus ni du travail qui épuise, ni de la nourriture malsaine ou insuffisante qui étiole. Amis, supportez vaillamment tous les fardeaux et toutes les servitudes, car en un jour lointain viendront l'universel affranchissement et la joyeuse libération. » Ainsi, de siècle en siècle, la même

leur témoignage. Ainsi on a depuis longtemps fait remarquer que la solidarité est un pur fait d'ordre mécanique qui, par lui-même, n'a aucun caractère

réponse aurait été adressée aux générations souffrantes, et c'est cette réponse qui nous est encore donnée aujourd'hui. Ceux qui nous la donnent ne laissent pas d'ailleurs d'ajouter que, peut-être, il existe parmi les sociétés humaines, comme parmi les espèces animales, « une prodigalité énorme, une dépense injustifiable de souffrances, de misères, de douleurs physiques et morales, un sacrifice, qui se renouvelle à chaque génération, de l'immense majorité des individus au fonctionnement de l'ensemble social » (Lévy Brühl, *op. cit.*, p. 200). Leurs amis ajoutent que la mortalité annuelle de l'Europe étant d'environ 12 millions d'hommes, on peut affirmer que 6 millions d'entre eux ont été tués par les conditions sociales qui règnent dans notre milieu barbare; 6 millions ont péri par manque d'air pur, de nourriture saine, d'hygiène convenable, de travail harmonique. (*L'Evolution, la Révolution et l'idéal anarchique* par Elisée Reclus, p. 134.) Mais ces « détails » ne doivent pas nous émouvoir, ni nous ébranler dans notre fidélité au devoir.

Faut-il insister sur le caractère *irrationnel* et véritablement *féroce* de cette doctrine morale? Que ne découvrirait-on pas si on analysait la mentalité, si l'on faisait la psychologie de la petite compagnie de privilégiés — tout le monde admet que le nombre de ces générations ultimes sera très restreint, puisque le chaos universel reprendra bientôt son empire sur notre centre cosmique — qui seront enfin, après tant de larmes et de sang versés, assis à la table somptueuse du festin. S'ils se livrent sans remords à la joie, il faut avouer qu'ils se montreront plus cruels que le plus cruel des petits princes de l'Afrique. La question est d'autant plus digne de réponse que ceux-là mêmes à qui nous la posons ici sont les premiers à reprocher à l'Eglise catholique sa conception brutale et même sauvage du Ciel et de l'Enfer. (Cf. Séailles, *op. cit.*)

moral ; à chaque moment, elle se trouve également susceptible de deux interprétations divergentes. Réalité essentiellement *amoral*, elle exprime l'interdépendance de nos actions et de celles de nos frères, mais, en quelque sens que nous agissions, de quelque manière que nous nous résolvions, elle subsiste toujours et relie notre destinée à celle des autres. Elle est une loi de notre nature qui se manifeste dans le mal comme dans le bien, et, dès lors, elle n'a, par soi-même, aucune vertu morale.

« Ce n'est pas du tout un fait positif — c'est-à-dire un fait au-delà duquel il n'y ait rien à chercher — que les hommes sur cette terre soient obligés par la nature de vivre dans une étroite association ; il s'agit de savoir de quel genre sera cette association. Il y a celle de l'homme et du cheval, du nègre et du planteur, du Soudanais avec la compagne dont il fait à la fois sa femme, sa servante et son bétail (1). »

« Un fait n'est ni un droit, ni un devoir. La haine, la tyrannie, la persécution, la guerre, la lutte des classes sont des formes de la solidarité comme la concorde et l'amour (2). » Aussi la morale de la pure solidarité peut-elle aboutir indifféremment à la pratique de l'égoïsme ou du désintéressement. « Puisque nous sommes solidaires, dévouons-nous pour les autres, diront les altruistes ; puisque nous sommes solidaires, employons les autres à notre propre bien, répondront les égoïstes. — Liés, faisons servir la chaîne à tous. — Liés, tirons à nous la chaîne, si nous sommes les plus forts et s'il y va de notre intérêt ou de notre vie (3). »

(1) Ferdinand Brunetière, *op. cit.*

(2) Séailles, *op. cit.*, p. 182.

(3) Fouillée, *La Morale socialiste*, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1901, p. 393.

Ainsi, la solidarité, impassible dans sa neutralité amoral, se prête également aux combinaisons ingénieuses du dévouement et de l'amour ou aux calculs cyniques de l'égoïsme ; elle vaut ce que valent les êtres solidaires.

Aussi, loin de pouvoir être pour la vie morale des faibles un moteur énergique, capable d'entraîner leurs volontés défaillantes vers la générosité et l'oubli de soi-même, la solidarité est-elle au contraire le boulet pesant qui fait tomber plus bas encore ceux que la veulerie du caractère et leurs instincts vulgaires prédisposent déjà à toutes les chutes et à toutes les compromissions. Partout où il y a un méfait ou une lâcheté à commettre, une mauvaise action à encourager, une désertion à absoudre, un courant funeste à suivre, un poste d'honneur à abandonner, elle est là qui montre sa figure grimaçante et sarcastique, et qui chuchote à l'oreille : « A quoi bon se conduire en homme vertueux, en héros ? Fais comme les autres ; tu vois bien qu'ils en tirent plaisir et profit, et toi, tu restes seul, victime inutile, comme si ton acte isolé pouvait influencer l'immense collectivité ! » Toujours agissante et persuasive, elle nous harcèle sans relâche, en face des plus insignifiantes actions comme des plus importantes, et toutes les pages de ce volume ne suffiraient pas à énumérer les funestes effets de son intervention, dans une société dont les ressources morales sont insuffisantes.

Considérez ce bourgeois qui chemine sans hâte à travers les belles voies des grands quartiers parisiens, à l'heure où les trottoirs sont parfaitement propres et où les employés de la ville, armés de longs balais de brindilles, étalent la belle eau claire sur le pavé de bois de la chaussée. Comme tous les autres passants à pareille heure, il se délecte à la vue de cette propreté parfaite qui lui procure je ne sais quelle sensation physique de

salubrité et de douceur des choses. Cependant il vient de jeter, d'un geste négligent, le prospectus qu'un distributeur lui a glissé dans la main. Il n'y a qu'un moment, il eût été fâché de constater qu'un papier, oublié par le balayeur, maculait encore une surface si nette ; et, cependant, comme le trottoir n'est pas son bien, mais le bien de tous, il commet le premier une petite négligence égoïste. Peut-être, dans un instant, quelqu'un, passant après lui, sera-t-il incité par la vue même du prospectus souillé, à contribuer à son tour à défaire l'œuvre éphémère du balayeur municipal. Il n'importe. Le promeneur n'a pas eu l'énergie de mettre dans sa poche la feuille qui l'embarrassait, il l'a jetée, *parce qu'il sait que, de toutes manières, le trottoir sera, dans une heure, couvert de petites feuilles semblables et pareillement malpropres.*

Puisque *sûrement* les autres ne se gêneront pas, à quoi bon se gêner soi-même (1)!

Pourquoi, à ce grand enterrement, à ce mariage mondain, ce gentleman, arrivé tardivement à l'église, quelques minutes seulement avant le moment où les assistants allaient quitter leurs places pour le défilé, s'empresse-t-il d'avancer dans la nef, alors que la cérémonie religieuse n'est point encore achevée ? Son initiative, qui trouve aussitôt des imitateurs, est l'origine d'un grand désordre. Instantanément, beaucoup d'autres personnes, *qui ne veulent pas être dupes*, quittent leur place et se précipitent à l'envi, et le résultat est, si l'on peut dire, nettement irrationnel et antiscientifique ; tout le monde est debout, on se serre dans le plus

(1) Pareille est la conduite de ceux qui dégradent les jardins ou les promenades publiques, souillent le gazon des reliefs de leurs picks-nicks, inscrivent leurs noms sur les pierres des vieux monuments, etc., etc.

fâcheux entassement, alors qu'il eût été si simple, pour chacun, de ne se lever qu'au moment opportun. Mais chacun est là qui, par sa vigilance même à occuper le moindre pouce de terrain laissé libre, accroît la gêne universelle. Personne ne songe à ne s'engager dans le défilé qu'au rang déterminé par le moment de son arrivée dans l'église. On sait que cette conduite n'aurait d'autre résultat que de servir admirablement les calculs des égoïstes et des malins. Aussi chacun se hâte; pour ne pas être victime, on opprime les autres. *De cette manière se trouvent contraints à une conduite égoïste ceux-là mêmes qui étaient le plus enclins à respecter le bon ordre et les droits acquis* (1).

Pourquoi ce citoyen, qui apporte en ville quelques denrées et victuailles soumises aux taxes d'octroi, cherche-t-il à esquiver le paiement de cet impôt? Il est d'ordinaire un contribuable exact et il sait que les revenus de l'octroi servent, comme les autres, à l'entretien des services municipaux. Sans doute, il n'ignore rien de tout cela, mais il sait aussi qu'avant lui, à côté de lui et après lui, beaucoup d'autres contribuables seront soumis à une semblable réquisition, et, sur ce nombre, quelques-uns se soustrairont de manières diverses au

(1) On rapprochera de cet exempté l'attitude des fidèles qui se pressent autour des confessionnaux la veille des grandes fêtes religieuses, la manière dont se comporte dans un tramway un groupe, même peu nombreux, de personnes « qui n'ont pas de numéros », et surtout les bousculades qui accompagnent toutes les distributions gratuites de friandises, de vêtements ou de breuvages faites à des enfants ou à des adultes, lorsque des mesures d'ordre n'ont pas été prises. — Dans les naufrages des navires affectés au transport des voyageurs et les incendies des théâtres, le phénomène de solidarité contribue beaucoup à pousser les individus aux pires actes de brutalité et de sauvagerie.

paiement : il ne recherche pas quelle sera la proportion de ces fraudeurs, il lui suffit de savoir qu'il en existe. Aussi il s'emploie de son mieux à esquiver l'acquiescement de la taxe ; il ne veut pas être dupe, et son acte mauvais devient à son tour un exemple, une incitation à d'autres fraudes (1).

Pourquoi cet ouvrier, assuré à une société de secours mutuels, et qui a remarqué que la combinaison des diverses clauses des statuts permet aisément à l'assuré de se procurer, en touchant un demi-salaire, un repos de quatre jours, ne manque-t-il jamais de s'offrir chaque année un congé, fallacieusement qualifié de « repos de maladie ? » Il n'ignore pas que son acte est reprehensible et que ces stratagèmes obligeront la société coopérative à majorer ses tarifs. Mais, comme un grand nombre de ses camarades en font autant, il juge plus simple de bénéficier à son tour d'une pratique dont il ne ressentirait, autrement, que les inconvénients. Il cède, il ne veut pas être dupe, et sa faiblesse contribue à la défaillance de plusieurs autres camarades, dont l'abstention devient chaque année plus héroïque et qui, *las enfin d'être inutilement victimes, fléchissent à leur tour* (2).

(1) Il n'est pas besoin de rappeler les innombrables fraudes commises en matière fiscale et toutes celles commises au détriment des institutions militaires, (absorption de fortes doses de caféine, au moment où on doit paraître devant le conseil de révision, simulation d'infirmités diverses, recommandations, etc.). C'est en vertu du même principe que tel ou tel député, qui n'est pas foncièrement malhonnête, use de son influence pour obtenir la grâce d'un électeur condamné pour vol au détriment d'un particulier ou pour commerce illicite de boissons spiritueuses.

(2) On rapprochera de cet exemple les innombrables cas de « fricotage » qui transforment si souvent les casernes en

Pourquoi cet autre ouvrier, célibataire encore et exempt de charges familiales, qui pourrait si aisément acquitter la cotisation mensuelle, lamentablement réduite, que les syndicats français réclament de leurs membres, refuse-t-il d'adhérer au groupement professionnel dont l'intervention peut seule lutter contre la pression de la concurrence et assurer aux travailleurs des conditions normales de travail ? Sans doute, l'égoïsme est pour quelque chose dans son abstention. Mais combien la solidarité vient appuyer sa fâcheuse décision, et comme on discerne clairement ici les deux interprétations dont elle est susceptible ! La connexité des intérêts, qui relie entre eux les ouvriers d'une même profession, ne permet pas que la condition de quelques employés soit améliorée sans que le même avantage ne soit aussitôt assuré à tous leurs camarades. Cette considération, qui est un argument si puissant pour décider les ouvriers dévoués, en dépit des difficultés les plus certaines, à fonder un syndicat, est, au contraire pour « les malins », pour les égoïstes, une raison de s'abstenir. L'ouvrier non syndiqué n'a aucune cotisation à payer, il ne s'expose à aucune des représailles patronales et même, sous prétexte de liberté du travail, il peut, aux jours de grève, trahir plus librement ses

une école de paresse, chaque soldat ayant personnellement l'occasion de constater que « les plus rossards », ceux qui « coupent à toutes les corvées » vivent beaucoup plus heureux que les autres. C'est en vertu du même principe que les frais de bureau, d'éclairage et de chauffage atteignent dans tous les ministères et parfois dans les grandes administrations des proportions si exagérées ; à la fin de l'année, « on gâche » au besoin les fournitures et on s'empresse de dépenser les sommes allouées, afin de ne fournir aucune justification aux diminutions de crédits.

camarades. Quand on est suffisamment lâche, une grève est une occasion de supplanter un compagnon dans un emploi lucratif ; bien plus, à la reprise du travail, on bénéficie par surcroît de la hausse de salaire que les privations du camarade supplanté ont seules permis d'obtenir. Telle est l'œuvre de la solidarité ouvrière au service des mauvais compagnons ; grâce à elle et par elle, de larges profits peuvent être assurés à ceux qui poussent le plus loin l'égoïsme et la lâcheté (1).

Pourquoi ce fabricant de savon, de chocolat ou de pâtes alimentaires cherche-t-il à accroître encore la quantité déjà considérable de matières lourdes, inutiles, peut-être malfaisantes, que ses concurrents et lui-même mêlent au produit fabriqué ? Pourquoi ce fabricant d'étoffes de laine ou de soie mélange-t-il dans ses tissus, une si grande proportion de coton ? Aucun d'eux n'ignore les très fâcheux effets de cette tactique qui,

(1) Le lecteur est instamment prié de méditer cet enchaînement diabolique des forces qui agissent sur le contrat de travail. Elles sont très peu connues et je ne sais rien de plus douloureux que l'ardeur avec laquelle certaines personnes, qui sont de braves gens, soutiennent, sous prétexte de liberté du travail, les pires exploits de la lâcheté, de la bassesse des sentiments et de la flagornerie honteuse. On voudra bien d'ailleurs ne point me prêter l'intention d'excuser les excès des syndicats révolutionnaires, ni les violences odieuses dont ils se rendent coupables à l'égard d'ouvriers probes et honnêtes. J'entends simplement affirmer, en premier lieu, que la liberté du travail n'est pas *toujours* aussi sacrée qu'on le dit ; en second lieu que, dans une circonscription industrielle, les ouvriers qui prennent l'initiative d'un *véritable* syndicat indépendant, (il n'est donc pas question d'un syndicat jaune), sont *nécessairement et à coup sûr* des hommes généreux, dévoués et doués de vaillance morale.

alléchant le client par l'appât des bas prix, le trompe souvent et, en tous cas, le déshabitude des marchandises de bon aloi, vendues à un prix normal. Mais ils savent aussi que *sûrement*, parmi les concurrents, il s'en trouvera un ou plusieurs pour prendre cette détestable initiative et, afin de ne pas être en retard, afin de ne pas être victimes de leur droiture, ils se sont décidés à frayer la voie, accélérant ainsi à leur tour le mouvement général des fraudes et des concurrences déloyales (1).

Pourquoi ce grand industriel qui maintient encore l'horrible travail de nuit, déclarait-il, avant la loi Millebrand-Colliard — ces deux noms sont ceux de deux « enfants de l'esprit nouveau » — qu'il lui était impossible de ne pas faire travailler douze heures par jour des jeunes filles et des mères de famille, que les travaux du ménage, après le rude labeur de l'atelier, achevaient d'épuiser ? A ce régime, la famille ouvrière, atrophiée et désorganisée, s'effondre inévitablement dans l'ivrognerie et la débauche. Mais la solidarité était là, toujours en éveil, prête à châtier de la faillite l'employeur assez téméraire pour inaugurer des méthodes de travail plus respectueuses de la morale et de la dignité humaine. Et, comme aucun méfait social ne demeure stationnaire, comme il s'amplifie nécessairement s'il ne recule pas, voici qu'à son tour tel grand manufacturier de Roubaix ou des Vosges se voit contraint de suivre une pratique funeste à laquelle il avait héroïquement résisté jusqu'alors (2).

(1) On pourrait énumérer ici d'innombrables cas de concurrence déloyale et de contrefaçon.

(2) Sait-on que sur 49.500.000 françaises, il y a 6.400.000 travailleuses ? Que de foyers désorganisés, que de forces épuisées, que de salaires de famine représente cette redoutable statistique ? — On rapprochera de l'exemple cité ici,

Pourquoi ce constructeur mécanicien, qui vient de « s'établir » dans un port et qui ne prétendait concurrencer ses rivaux que par la qualité et le bon marché

les innombrables exploits de la concurrence en ces matières; sous la pression de cette force redoutable, on emploie encore dans les travaux de peinture la céruse dont on connaît les funestes effets depuis 125 ans, et, dans la fabrication des allumettes, le phosphore blanc qui donne la nécrose. C'est la solidarité des intérêts économiques qui, en 1835, contraignait les patrons de la région de Mulhouse, dont on connaît le dévouement sincère aux intérêts de leurs ouvriers, à faire travailler quatorze et quinze heures par jour des enfants de huit ans dont quelques-uns devaient encore franchir chaque matin et chaque soir une distance de cinq kilomètres pour se rendre à l'usine ou en revenir! Les effets de cette solidarité économique étaient alors si effroyables, qu'en 1844, l'archevêque de Rouen ne pouvait s'empêcher de déclarer à la tribune même de la Chambre des Députés, « qu'en ces jours de progrès et de découvertes, il faut une loi de fer pour empêcher de tuer les enfants par le travail ».

Qui dénombrera les victimes d'accidents du travail dont les blessures ou la mort n'ont eu d'autre cause que le défaut d'appareils protecteurs abritant les courroies ou les engrenages des machines et l'étroitesse excessive des passages ménagés entre les rangées de métiers. Mais le terrain et les bâtiments coûtent cher, les appareils protecteurs augmentent les frais généraux : un employeur est enclin à éviter ces dépenses. La concurrence est si âpre qu'aucune économie n'est négligeable.

Avant la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, dix pharmaciens d'une petite ville qui compte onze pharmacies ne pouvaient fermer leur magasin le dimanche : ils savaient que cette fermeture, qui ne lèserait personne, accroîtrait à la fois les loisirs et les profits de chacun. Mais la résistance d'un seul de leurs concurrents suffisait pour les river tous à la chaîne.

de son travail, se trouve-t-il soudain aux prises avec les problèmes moraux les plus graves qui angoissent sa conscience ? Après quelques mois, il a constaté que la réparation des navires et des machines qui les actionnent est la meilleure source des bénéfices de sa profession et que, sans cette clientèle, il ne pourrait « boucler son bilan ». Mais l'usage de la place veut que les factures présentées aux capitaines soient *majorées de trente-cinq à quarante pour cent* et que la différence soit « équitablement » partagée entre le constructeur, le capitaine et le consul étranger *qui certifie de sa signature la réalité des travaux exécutés*. L'épreuve est redoutable, puisqu'elle ne laisse d'autre alternative que la capitulation ou la faillite. Si l'employeur n'est pas un héros, il choisit la première solution, et la solidarité, qui récompense sa défaillance, se vante d'avoir mâté, après tant d'autres, cette victime de choix (1).

(1) Le problème moral visé à ce paragraphe est parmi les plus douloureux et les plus angoissants, et il serait urgent qu'on pût en entreprendre une étude détaillée et méthodique. On ne saurait se faire une idée de la multiplicité et de la variété des procédés indéliçats ou même notoirement déshonnêtes qui, sous l'empire de la loi de solidarité, se sont glissés parmi les usages commerciaux et ont réussi à se faire accepter d'un grand nombre de commerçants et d'industriels : pots de vin, commissions illicites, ristournes, mensualités, participations diverses, tout un arsenal savant d'armes appropriées à toutes les circonstances est utilisé pour assurer la capitulation des consciences et réduire à la famine ceux qui sont trop fiers pour s'incliner. Le Parlement britannique a voté en 1906 une loi qui punit ces manœuvres déloyales, et qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1907. Notre Parlement devrait suivre sans retard cet excellent exemple.

Pourquoi cette famille ouvrière, dont le père et la mère travaillent dans un atelier textile d'Elbeuf ou de Tourcoing, est-elle réduite à la plus extrême misère ? Le ménage ne fait aucune dépense inutile et jamais on ne chôme volontairement. Mais aussi pourquoi ces époux jeunes et vigoureux ont-ils eu la fâcheuse pensée de respecter la loi morale et d'accueillir à leur foyer les enfants que la Providence leur envoyait ? Les salaires sont calculés pour subvenir aux besoins d'une famille de quatre personnes, *le père et la mère travaillant à la manufacture*. Tant pis pour les ménages qui ont huit bouches à nourrir ! Si X..... avait eu soin de faire comme son camarade Y..... qui est un « malin » et qui a une liaison avec une jeune « rattacheuse », il vivrait heureux comme lui et n'aurait pas d'enfants. Si ce genre de vie lui répugnait, que n'a-t-il du moins veillé à n'avoir qu'un ou deux enfants ! Avec beaucoup d'économie, à force de privations, il eût pu acquérir peu à peu une des petites maisonnettes que la Société des habitations à bon marché vend par mensualités aux ménages rangés et laborieux. Z..... a fait ainsi, et, l'autre jour, dans une réunion de notables, on a célébré sa vertu (1). Mais X..... qui n'a voulu suivre aucun de ces deux exemples, connaîtra, pendant de longues années, peut-être toute sa vie, le dénuement, l'habitation malsaine et malpropre, la nourriture insuffisante. La solidarité n'aime pas les « fortes têtes » qui sortent du rang et se rebellent contre les disciplines. Que

(1) Ici, comme partout ailleurs, le lecteur voudra bien ne pas donner à une formule une généralité excessive. L'auteur n'a point ici l'intention de soutenir que *tous* les affiliés des sociétés d'habitation à bon marché et de prévoyance en général sont dans ce cas : il veut dire seulement qu'il y en a, et même beaucoup plus qu'on ne le pense généralement.

deviendrait l'employeur qui majorerait *adéquatement aux besoins* le salaire des ouvriers qui ont une famille nombreuse (1) !

Pourquoi, désireux de s'attacher la clientèle des jeunes gens, ce directeur de journal fait-il une place si large aux contes grivois ou simplement grossiers ? Pourquoi multiplie-t-il les récits des actes les plus dégradants, des séductions, des adultères et des avortements ? Sans doute le désir du lucre et du succès, obtenus par tous les moyens, dirige surtout sa conduite. Mais combien aussi la solidarité appuie et renforce ce désir, dont elle voile la bassesse ! Un concurrent ne manquerait pas, dit-il, d'exploiter cette veine littéraire, et les bonnes mœurs ne gagneraient rien à notre vertu ! (2)

(1) Les lecteurs qui désirent étudier ce fait social si douloureux doivent ne pas se laisser décevoir par les exemples toujours cités des grandes entreprises manufacturières qui, appuyées sur la fortune accumulée par les générations successives d'une même famille ou sur un monopole de fait, comme le Creusot ou la chocolaterie Menier, ont pu assurer un sursalaire, d'ailleurs assez minime généralement, à ceux de leurs employés qui ont de nombreux enfants. L'empressement que l'on met à citer ces exemples intéressants ne doit pas faire sur leur nombre plus d'illusion que la longueur des défilés sur les scènes théâtrales ne suffit à témoigner de la multitude réelle des figurants. Si on y regarde de près, on verra que ces interventions bienveillantes comptent à peine comme une goutte d'eau dans le grand océan de la production industrielle.

(2) Tout semblable est le cas, si douloureux, de la séduction d'une jeune fille honnête. Le séducteur eût parfois reculé devant ce méfait si grave et dont les conséquences sociales sont d'ordinaire si funestes, s'il ne savait, (et trop souvent il a raison,) que la chute de sa victime serait à peine reculée de quelques semaines ou de quelques mois.....

Pourquoi ce bourgeois apporte-t-il tant de vigilance à limiter à deux ou à trois le nombre de ses enfants et destine-t-il à la Cour des Comptes ou à une administration de l'État le seul fils qu'il ait accepté d'élever ? Pourquoi ce gentilhomme persiste-t-il à mener une vie oisive et vicieuse qui est une calamité sociale et fait plus pour la diffusion des doctrines collectivistes ou anarchistes que les propagandes les plus actives ? L'un et l'autre connaissent la gravité du méfait social dont ils se rendent coupables. Maintes fois, ils ont lu ou entendu le récit des déperditions de force que cause à la race qu'elle étiole le triple fléau du fonctionnarisme, du malthusianisme et du mésusage de la fortune acquise. Ils persistent cependant tous deux dans leurs pratiques malfaisantes ; ils sont *solidaires* de leur milieu et de la société tout entière ! Un sacrifice isolé serait héroïque et servirait à si peu de chose ! Le mieux n'est-il pas encore de tirer un profit personnel d'une situation collective qu'on ne peut espérer modifier seul ?

Pourquoi, depuis un demi-siècle, des catholiques éclairés, évêques, orateurs, écrivains, ont-ils exprimé d'une façon si timide leurs convictions et leurs réserves à l'égard du pouvoir temporel des Papes qu'ils sentaient condamné par la logique des événements et qu'ils reconnaissaient faire obstacle à la rénovation de l'Eglise ? Pourquoi est-ce seulement de nos jours que s'élèvent, timidement aussi, les réclamations les plus fondées en ce qui concerne les réformes souhaitables dans la discipline ecclésiastique : dispense de la loi du jeûne eucharistique, pour les messes tardives ou les églises trop éloignées de la demeure des fidèles ; suppression du port du costume ecclésiastique ; modifications à apporter à la procédure de l'Index ; pratiques de l'abstinence et du jeûne insuffisamment adaptées aux formes actuelles du travail, etc ? Sur tous ces points, le

nombre est grand des évêques, des prêtres, des laïcs, qui constatent les lacunes d'un régime qui n'est plus en harmonie avec notre état social, et qui estiment que des réformes seraient bienfaisantes. Ils gardent, cependant, le silence, ou, s'ils parlent, ils ne le font qu'en petit comité. Ils sont *solidaires* du groupement ; si d'autres prenaient la parole, ils feraient entendre leurs voix. Mais ils ne veulent pas commencer : l'initiative serait mal vue (1).

(1) Sur la solidarité dans le groupement religieux, voici une anecdote dont on ferait bien de méditer l'enseignement, au moment où on institue les caisses diocésaines du culte. Sous le régime du concordat, les évêques percevaient déjà, pour l'entretien des séminaires ou de l'administration générale du diocèse, un pourcentage sur le prix de location des chaises. Cette règle donnait lieu à la création de caisses noires, constituées en vue de diminuer le versement proportionnel à faire à l'évêché. Dans un diocèse où cette pratique était devenue universelle, un jeune curé, dont la paroisse comptait parmi les plus pauvres du canton, eut la candeur de mentionner, au compte soumis à l'évêché, la recette exacte des chaises. Peu de temps après, il demanda, suivant la coutume, un léger subside à l'administration diocésaine, pour l'achat d'un ornement : il fallait remplacer sans retard une chasuble qui n'était plus qu'une ruine. Sa requête fut repoussée : comment, lui répondit-on, de toutes les paroisses de votre canton, c'est la vôtre où le revenu des chaises est le plus élevé, et vous ne trouvez pas le moyen d'acheter avec vos seules ressources les ornements nécessaires ! Nos disponibilités sont très restreintes, et nous devons les réserver pour vos confrères voisins plus pauvres que vous. Plus tard, ce desservant fut nommé à une cure plus importante : la leçon ne fut pas perdue. Il fit sur les revenus des chaises les déductions coutumières, et sa paroisse fut classée parmi celles auxquelles des secours devaient éventuellement être réservés. La *solidarité* l'avait mâté.

Pourquoi enfin ce député vote-t-il « la mort dans l'âme » avec une majorité qui rabaisse la plupart des questions qu'elle aborde et pratique-t-il tous les maquignonnages de la politique alimentaire ? Un réseau serré de forces multiples le relie à la fois à ses amis et à ses adversaires, il dépend des uns et des autres. S'il restait fidèle aux injonctions de sa conscience, il ferait le jeu de ses adversaires et consternerait les membres de son groupe ! Quel avantage y aurait-il à déplacer une voix, et à diminuer d'une unité, le chiffre de la majorité ! La responsabilité personnelle de chacun est si minime qu'on peut se demander si même elle existe : le plus simple est de tirer profit d'une méthode gouvernementale que l'on est impuissant à réformer. Voilà les suggestions odieuses de la solidarité politique. Encore celle-ci ne s'arrête-elle pas aux frontières d'un pays ; au sein de la grande famille humaine, elle lie entre eux les gouvernements comme les industries et les individus. Au xviii^e siècle, nous l'avons vue seconder les exploits les plus abominables des monarques sans scrupules ; depuis 1870, nous savons comment elle peut couvrir les agissements d'un diplomate falsificateur de dépêches. L'abaissement d'un rival peut être avantageux à un peuple, l'accroissement de puissance d'une nation concurrente peut porter préjudice à ses voisins.

Ainsi, tout le long de la série des phénomènes sociaux, dans la vie privée comme dans la vie collective, à l'atelier comme derrière les comptoirs, dans les laboratoires scientifiques comme dans les sacristies ou les salons des ministères, la solidarité intervient. *Dans un milieu où régnerait une moralité élevée, elle serait un adjuvant précieux de cette moralité même, elle concourrait à l'entretenir et à châtier les défaillants.* Au contraire, dans une société dont la vie morale

s'affaïsse et s'atrophie, elle devient une *collaboratrice très active de toutes les forces mauvaises* qui, en nous et autour de nous, nous entraînent au mal (1). Quel n'est pas son empressement à énerver les courages, à amollir les caractères, à excuser les lâchetés et les désertions ! Parfois, les hommes vaillants font vigoureusement effort pour se soustraire à ses conseils perfides ; trop souvent, après plusieurs années de lutte héroïque, ils s'avouent vaincus à leur tour. La lourde main s'appesantit sur eux, et ils fléchissent : la conduite des « autres » rend le sacrifice trop dur, et l'isolement même de ce sacrifice semble le rendre inutile ! Ainsi les forts eux-mêmes finissent par être décimés, tandis que les timides sont aussitôt mis en déroute, et que les égoïstes trouvent à leur perversité une excuse et un encouragement.

M. Renouvier avait donc raison de signaler que le principe de solidarité explique les altérations que chacun, dans sa conduite, est obligé d'imposer à la moralité idéale pour la concilier avec les exigences de la pratique. « La morale concrète est moins une application qu'une dégradation de la morale abstraite » dégradation produite par ce fait que les hommes, solidaires dans le mal comme dans le bien, ne peuvent pas compter sur une bonne volonté mutuelle et sur une mutuelle observation des règles de morale. Ils doivent au contraire s'attendre, de la part d'autrui, à des déviations de la loi idéale, et *faire entrer en ligne de compte ces déviations dans leur règle concrète de conduite*. « La solidarité sociale, ajoute M. Renouvier, engendre donc de tous côtés une injustice de récipro-

(1) Sans doute, de graves méprises eussent été évitées, si l'on avait voulu faire la distinction très simple qui est marquée dans cette phrase.

cité et fait de la justice sociale une œuvre ardue et à la rigueur impossible (1) ».

Cette très fine observation nous éloigne étrangement du tableau idyllique que présentent les tenants de la morale de la solidarité. Aussi nos oreilles restent-elles fermées aux conseils vertueux de cette étrange éducatrice : « Comme homme, partie de l'humanité, *sa* prospérité est ta prospérité, *sa* souffrance est ta souffrance. Si, par conséquent, tu fais ce qui est bien *pour elle*, tu te rends service à toi-même ; si tu fais ce qui est mauvais *pour elle*, tu te nuis à toi-même. L'humanité florissante est ton paradis, l'humanité périssante est ton enfer. » On ne peut accumuler en moins de mots plus d'erreurs et de puérités, puisque la difficulté que l'on éprouve à faire le bien provient précisément de l'opposition actuelle et radicale qui s'établit entre notre prospérité immédiate et celle de la société. En maintes hypothèses, toutes deux s'opposent et se contredisent ; la vie morale consiste justement à incliner la première devant la seconde.

V

Si l'on ne craignait d'abuser ici de la patience du lecteur, il serait facile d'aller chercher dans le passé la confirmation des conclusions qui se tirent de l'observation des phénomènes sociaux contemporains et de montrer par l'histoire comment le progrès des sociétés

(1) *Nouvelle Monadologie*, Paris, Colin, 1899.— M. Renouvier signale aussi que l'individu qui s'estime juste est porté aux mauvais sentiments et aux passions haineuses par les réactions mentales que provoque chez lui « l'injustice d'autrui ».

humaines ne s'est accompli qu'en brisant, *au prix des sacrifices héroïques et du martyre*, les chaînes des solidarités préexistantes, auxquelles il fallait substituer des solidarités moins brutales, plus douces et plus librement acceptées. La *désolidarisation* de l'individu des institutions rigides qui l'oppriment est le fait historique le plus constant que nous présentent les annales de l'humanité.

Dans sa double marche à travers le temps et à travers l'espace, l'humanité, à mesure qu'elle s'avance de l'Orient vers l'Occident, tend vers une autonomie plus grande de la personne humaine; des occasions sont offertes à chacun de mettre en valeur, sous sa responsabilité, ses facultés personnelles, et on voit diminuer les entraves que la tribu, le clan, la caste, la famille patriarcale pouvaient apporter à l'épanouissement de ces facultés. En Chine et dans l'Inde, l'enfant, écrasé sous l'autorité paternelle, n'a point de personnalité propre : il n'est que la continuation de la tradition des ancêtres, instrument anonyme au service de l'association familiale qui seule est une réalité sociale. Son père le rejette à son gré de la famille à sa naissance, et, plus tard, il le mariera sans le consulter (1). Quelle distance ne sépare pas ces institutions familiales de celles que nous connaissons en France, ou mieux encore en Angleterre et aux États-Unis ! Dans ces sociétés, on songe à peine aux droits de la famille, l'autorité paternelle n'apparaît plus que comme un service à rendre à celui sur lequel elle s'exerce : on ne la consacre que pour rendre plus efficace ce service paternel et pour mieux sauvegarder ainsi le droit de l'enfant.

(1) On sait qu'en Chine le fiancé ne voit pour la première fois le visage de celle qui doit être son épouse que le matin même du mariage.

Une libération semblable s'est produite dans le domaine du travail, comme en témoigne l'opposition si marquée qui sépare le régime des castes hindoues, avec leurs professions héréditairement et obligatoirement réparties entre les individus, et la méthode moderne du libre choix des industries et de la concurrence ouverte.

Le même mouvement individualiste a transformé les institutions politiques et religieuses, et la distance est si grande que la comparaison devient impossible entre le citoyen électeur de Paris ou de Chicago et l'Oriental que domine le pouvoir autocratique de ses princes, entre le catholique romain ou le protestant et le disciple de Bouddha ou le Brahmane, instrument passif aux mains du lama et de l'initié qui l'oppriment de leurs exigences rituelles ou de leurs formules cabalistiques. A d'autres points de vue encore, on pourrait dire que le progrès des inventions mécaniques n'a d'autre résultat que de rendre l'individu plus indépendant des forces de la nature, que les transformations morales ont été un perpétuel affranchissement, à mesure que la responsabilité individuelle a été substituée à la responsabilité collective et que la vertu personnelle et intérieure a été substituée aux rites extérieurs et aux pratiques exclusivement sociales. De même « l'évolution psychologique de l'humanité s'est faite dans le sens de la réflexion où l'esprit se reprenant et se jouant au-dessus des matériaux qui lui viennent du dehors, les juge et les ordonne suivant ses exigences propres », et il n'est pas jusqu'à « l'évolution littéraire et artistique qui ne se soit faite dans le sens de l'inspiration personnelle et subjective substituée à l'expression objective des idées communes et des sentiments collectifs (1) ».

(1) Cantecor, l'idée commune de solidarité, *Revue de Métaphysique*, 1901, p. 380.

Ainsi, au cours de l'histoire, on constate un universel mouvement d'affranchissement de l'individu, un perpétuel effort pour briser les solidarités qui l'étreignent et l'oppriment; la solidarité est toujours là, qui barre la route au progrès, et « toujours ou presque toujours elle n'a servi qu'à entretenir, perpétuer et justifier les plus impitoyables des traditions conservatrices (1) ». Pour en briser les liens, il faut des héros et des martyrs. Ceux-là seuls poussent l'humanité en avant qui, prêts à tous les sacrifices, affirment les droits inviolables de leur raison ou de leur conscience. « C'était un hérétique de la religion de la Cité que les Athéniens condamnaient dans la personne de Socrate, et c'en fut un autre que les Juifs ont crucifié sur le Golgotha. » Quelle vaillance morale ne fallait-il pas aux premiers chrétiens pour adhérer à la Bonne Nouvelle! Par cette seule adhésion, ils brisaient avec leur famille et leurs amis, se faisaient haïr des êtres qui leur étaient le plus chers, s'exposaient aux persécutions d'un pouvoir qui les accusait, à juste titre en un sens, d'ébranler jusque dans leurs fondements toutes les institutions de la cité, la famille et le mariage, le régime du travail et de la propriété, l'organisation des pouvoirs publics. Plus tard ce fut aussi la solidarité catholique qui alluma en Espagne les bûchers de l'Inquisition, pendant que la solidarité protestante déterminait les plus sauvages répressions en Angleterre et en Allemagne, en Suisse et en Norvège, contre ceux qui tardaient à adhérer à la Réforme.

Les annales du parlement britannique et du parlement français pendant le xix^e siècle fourniraient aussi, au besoin, beaucoup d'autres exemples. La plupart des

(1) Brunetière, *Sur les chemins de la croyance* : l'Équation fondamentale.

mesures protectrices du travail ont rencontré devant elles l'opposition ardente des employeurs coalisés. Alors même qu'il s'agissait de supprimer les abus les plus criants, dont le seul souvenir est un opprobre pour nos sociétés soi-disant civilisées, la solidarité économique était invoquée, et on assurait que, si ces abus disparaissaient, les ateliers devraient fermer leurs portes. Il y a cinquante ans, les planteurs de l'Alabama et du Mississipi se portaient garants de l'impossibilité où ils se trouvaient de continuer avec profit la culture du coton, si on ne maintenait l'esclavage (1). Souvent la résistance offerte par ces solidarités coalisées est si puissante, que la guerre civile et la révolution sont nécessaires pour en triompher; sans elles on ne parviendrait pas à « désolidariser » ce que jusqu'à elles on avait considéré « comme évidemment, étroitement, nécessairement solidaire, la royauté d'avec le droit divin, l'autel d'avec le trône, la religion d'avec la politique, le régime du travail ou de la propriété d'avec la stabilité de la société ».

Ainsi le passé confirme hautement et douloureusement le témoignage du présent, et tous deux attestent que la solidarité, loin d'être pour la volonté débile un moteur qui la pousse vers le dévouement, la générosité du cœur, les sentiments élevés, est au contraire le complice de tous les égoïsmes, la collaboratrice de toutes les indolences, le rempart et la sauvegarde de toutes les apathies. Cette aptitude à soutenir sournoi-

(1) « De même on pourrait soutenir que la prospérité des médecins est solidaire de la fréquence et de la gravité des maladies, celle des avocats du nombre des plaideurs et de la complication des procédures, et pourquoi pas celle des politiciens solidaire de l'ignorance ou de l'aveuglement du corps électoral. » Ferdinand Brunetière, *op. cit.*

vement les intérêts privés au détriment des intérêts collectifs est même la seule raison qui explique le succès étrange de la doctrine solidariste, en un temps où les égoïsmes anarchiques sont si violemment déchaînés. Si l'on excepte la petite cohorte des hommes généreux et probes pour qui la solidarité est devenue comme une forme nouvelle de religion, on ne peut méconnaître que la grande masse des adhérents n'aient été attirés par l'agréable perspective des avantages personnels à retirer. La solidarité implique que l'on doit assister les autres, mais elle implique aussi que les autres doivent nous assister, et cette conclusion est fort séduisante (1). Depuis plusieurs années, les politiciens font, dans leurs discours, un fréquent appel à la notion de solidarité. Or, il ne semble pas que ce milieu soit spécialement propice à l'éclosion des bacilles du désintéressement et de l'altruisme, et ce ne sont pas les pensées altruistes qui assiègent le plus l'esprit des électeurs qui participent aux réunions électorales ou se rendent aux urnes.

(1) On ne saurait trop recommander la lecture du chapitre que M. Edmond Demolins a consacré à la solidarité dans son ouvrage. *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* (Paris, Firmin Didot.) M. Demolius remarque que la solidarité est une forme de l'égoïsme, la forme de l'égoïsme honteux. — On constate que les doctrines solidaristes sont accueillies avec une égale faveur *et pour des motifs inverses* dans les milieux préoccupés d'atteindre les plus hauts degrés de la vertu et dans ceux où sévit l'égoïsme. Les premiers chrétiens eurent de la solidarité une conception si puissante et si réaliste que les doctrines solidaristes modernes les plus accentuées semblent bien pâles en comparaison, mais les mobiles qui nous poussent à nous attacher à l'idée qui leur était si chère ne sont pas tous du même ordre que ceux qui enflammaient jadis les ardeurs de leur charité.

Pour les esprits disciplinés à la méthode d'observation, la chose est donc entendue : l'idée de solidarité *seule* ne peut d'aucune manière être le fondement de la morale. Dans une société où les infractions à la loi morale sont graves et multipliées, la pratique de la vertu, non pas de ces petites vertus bourgeoises qui suffisent au pharisaïsme universel, mais de ces vertus profondes et puissantes qui font les familles saines et les peuples prospères, suppose au contraire que l'individu s'isole, par la vaillance, du milieu ambiant qui l'entraîne et que, secouant les lourdes chaînes d'une solidarité qui rabaisse, il institue une *solidarité nouvelle* dont la justice et la bonté forment les liens. Ainsi, on se trompe du tout au tout quand on avance que la solidarité aurait « cet avantage de ne rien avoir de métaphysique, ni de confessionnel, et que toutes les croyances, toutes les opinions philosophiques pourraient s'en accommoder », car ces croyances et ces opinions « ne sauraient s'en accommoder que dans la mesure où elles sont précisément confessionnelles et métaphysiques (1) ». La solidarité ne vaut que par le principe *extérieur* à elle-même qui la juge, la conduit et la règle, et ce principe ne peut être que celui de la justice et du bien moral. Mais alors que devient la prétention de l'esprit laïque de trouver à la morale un fondement rationnel en dehors de tout concept métaphysique ? Pour la seconde fois, ce grand effort n'aboutit qu'à rendre plus notoire l'impuissance des hommes qui l'ont tenté, et déjà la morale de la solidarité, qui n'avait jamais pu se faire accepter des véritables philosophes, est disqualifiée auprès des sociologues et des moralistes que l'ex-

(1) Ferdinand Brunetière, L'Equation fondamentale, *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1903, p. 345.

périence et le contact des faits préservent de l'idéologie (1).



Après ce double et lamentable échec, l'esprit laïque n'a plus rien à offrir à ceux qui lui demandent sur quoi peut se fonder l'obligation morale. Impuissant à définir l'origine de la morale, il ne l'est pas moins à définir son objet et sa fin. Cependant la vie sociale s'unit au sens intime de la conscience pour réclamer l'obéissance aux injonctions d'une loi supérieure. Mais alors combien étrange et douloureuse est notre situation ? Des millions d'êtres sont là qui lèvent vers leurs chefs intellectuels des regards anxieux ; ils demandent qu'on leur donne des raisons profondes de vivre et de travailler, de ne pas tomber dans les désordres, de se marier et d'avoir des enfants, de se dévouer pour leurs frères et d'accepter le sacrifice, de poursuivre en un mot sous toutes ses formes et avec des forces toujours nouvelles cet idéal moral qu'on n'atteint jamais. Mais la demande reste sans réponse. Les docteurs de l'esprit laïque, ceux-là mêmes qui ont si magnifiquement contribué à éveiller dans les intelligences l'esprit critique et le désir de la recherche, restent silencieux.

Aussi, pendant que les politiciens et « les orateurs » continuent à colporter en tous lieux leurs refrains de triomphe, les hommes plus réfléchis s'alarment et

(1) M. Buisson et M. Séailles, M. Deherme et M. Fournière — pour ne citer que ces quatre noms — ont en maintes circonstances signalé l'inaptitude de la solidarité à fournir à la morale le fondement qu'elle exige.

constatent une lacune dont ils connaissent les graves conséquences.

« Sans Dieu, écrit M. Deherme, nous n'avons pas encore su concevoir de morale efficace..... Nous nous trouvons aujourd'hui avec des cœurs vidés par la critique philosophique,.... Tout ce qu'on a pu nous présenter encore comme morale indépendante, scientifique, rationnelle ou positiviste, n'est qu'une parodie, une déformation de la morale religieuse (1). »

De son côté, M. le recteur Payot a écrit dans *Le Volume* : « L'école laïque subit le contre-coup de la crise morale qui désoriente la pensée française depuis un quart de siècle. Les hommes qui devaient éclairer la route n'éclairent rien, ils sont eux-mêmes désemparés. Rien de si curieux que de causer morale avec des hommes instruits de 35 à 50 ans. Ils ont abandonné le catholicisme, mais il ne faut qu'une heure d'horloge pour s'apercevoir qu'ils ne l'ont pas remplacé et que leur vie ne va plus que dirigée par les habitudes de sentir et de penser d'autrefois ; plus de cocher, ce sont les chevaux qui conduisent la voiture.

« Dans le secondaire, que nous a-t-on enseigné ? Le Kantisme ! C'est-à-dire une morale théologique dont on a supprimé Dieu,..... quitte à le rétablir par un tour de passe-passe. Le devoir ! Ça ne vient ni de la terre, ni du ciel, mais c'est bien commode, parce que cela permet de réintégrer Dieu et l'immortalité, chassés par la Raison. Comment voulez-vous que des générations élevées sous ce régime de profonde insincérité puissent prendre la direction d'une régénération morale. Aussi n'y a-t-il pas un livre de morale écrit depuis un quart de siècle dont la lecture soit supportable (2). »

(1) *La Coopération des Idées*, 1^{er} juillet 1903.

(2) *Le Volume*. — On trouverait des aveux semblables dans

En cet état, beaucoup se bornent à répéter l'ancienne formule : il faut faire le bien parce qu'il est le bien, et il arrive en effet que cette maxime, appuyée sur les témoignages de beauté, de majesté souveraine et d'utilité sociale manifeste, que le bien se rend à soi-même, suffit encore à un grand nombre d'hommes qui ont subi dans leur enfance la persuasive influence d'une éducation religieuse. Mais l'expérience quotidienne de la vie risque de soumettre à une trop rude épreuve une maxime qui n'est plus qu'un aphorisme, et combien sont impuissants, n'ayant plus la même croyance religieuse, à transmettre à leurs enfants l'énergie morale qu'ils

la *Revue Universitaire*. — A l'époque où M. Payot écrivait ces lignes, il n'avait pas, il est vrai, publié encore son *Cours de Morale* ; mais comme ce livre pédagogique se borne à exposer la morale de la solidarité en des formules agréables qui charment le lecteur..... sans le convaincre, on peut supposer qu'à cette différence près la conclusion générale demeure ; d'ailleurs il pourrait difficilement en être autrement, puisque la découverte de M. Léon Bourgeois était déjà connue depuis quelques années au moment où paraissait, dans la revue de M. Payot, la sentence rapportée au texte. — Puisque l'occasion s'offre, serait-il indiscret de demander à M. Payot en particulier et aux divers auteurs des *Manuels de Morale laïque* en général pourquoi leurs ouvrages gardent si obstinément le silence sur la morale sexuelle, sur la règle des mœurs hors mariage et dans le mariage ? On recommande chaudement l'usage du savon et de l'eau et on prescrit de « nettoyer les oreilles avec grande précaution », sans oublier « les replis du pavillon, ni les sillons disséminés par derrière », et on ne dit rien de la chasteté, ni de la pureté ! La lacune est aussi étrange que grave, d'autant plus qu'il s'agit d'un « livre du Maître », dédié « aux maîtres de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, aux étudiants et aux pères de famille ».

avaient reçue de leurs parents, tout imprégnée de foi et de sentiments chrétiens. Ainsi le nombre s'accroît sans cesse des âmes désemparées, des intelligences que n'éclaire plus aucun principe moral et que ruine au contraire le criticisme pseudo-scientifique de notre époque. Naguère M. Melchior de Vogué faisait entendre en leur nom cette plainte désolée : « Dans le monde adonné aux travaux de la pensée, on trouve un grand nombre d'esprits détachés, indifférents par habitude ou sceptiques par raisonnement, qui ont vu s'effondrer les bases purement rationnelles sur lesquelles ils avaient assis leurs certitudes rationnelles. Le grand travail critique de notre temps et l'application expérimentale ont montré la vanité de tous les principes sociaux, esthétiques, pseudo-scientifiques dont nos pères s'étaient engoués. Il en reste moins que rien, sinon ce qu'un écrivain a nommé les mensonges conventionnels de notre civilisation. Vis-à-vis de cette banqueroute, l'homme intérieur s'inquiète de se sentir abandonné sans gouvernail, le citoyen s'épouvante de voir la machine politique, cette machine qui est la patrie, fonctionner à vide et produire du néant, alimentée qu'elle est par le néant. »

Le malaise gagne de proche en proche et, à part quelques demi-savants qui gardent une douce confiance en leurs formules stéréotypées, personne ne songe à dissimuler ses préoccupations. Pour la galerie on convient entre soi de garder dans les discours publics une attitude impassible et même triomphale, mais les aveux des conversations intimes démentent cette sérénité officielle. Parfois l'angoisse devient si vive qu'elle s'exhale en des cris de douleur que rend plus affreuse la magnificence extérieure du décor de notre civilisation. Écoutez cette déclaration de M. Deherme : « Combien d'athées, — je veux dire d'athées convaincus, pour

lesquels l'athéisme n'est point un moyen de se pousser dans les carrières, mais un déchirement de tout l'être, — combien ont songé à ce couvent laïque, imaginé par l'auteur, où des sages grouperaient leurs désespérances pour se défendre contre la vie ?

« Ceux-là ne peuvent calmer leurs angoisses, ni se duper sur la valeur de cette vie et la mystification formidable qu'est l'Univers. Pour eux, il n'y a que néant, et la suprême sagesse est de s'anéantir, dans ses désirs et ses volontés. La science ne satisfait provisoirement que ceux qui ne lui demandent que les apparences. Les métaphysiques se nient elles-mêmes, le stoïcisme n'est qu'une pose. Les religions sont absurdes. La recherche des plaisirs est la pire des duperies. Le mieux serait peut-être la tempérance en tout, un égoïsme organisé, réglé. Mais combien de temps le monde vivra-t-il sur ce compromis ! (1) ».

Nous en sommes là, et nous ne pouvons même plus

(1) *La Coopération des Idées*, décembre 1904. — Beaucoup d'autres citations aussi précises, et empruntées à des écrivains peu suspects d'hostilité à l'égard des institutions modernes, pourraient être rapportées ici : la constatation est aussi désolante que certaine. Lorsque la vigueur du tempérament intellectuel se joint à la vaillance morale de l'observateur, la netteté de la déclaration tombe comme un couperet aiguisé sur les chimères de notre phraséologie coutumière. Quoi de plus net, par exemple, que cette attestation de M. Benoît Malon : « On compterait les âmes qu'a ennoblies la philosophie ; on ferait en quatre pages l'histoire de la petite aristocratie qui s'est groupée sous ce nom ; le reste, livré au torrent de ses rêves, de ses terreurs, de ses enchantements a roulé pêle-mêle dans les hasardeuses vallées de l'instinct et du délire, ne cherchant sa raison d'agir et de croire que dans les éblouissements de son cerveau et les palpitations de son cœur ». (*La Morale sociale*, p. 207.)

avoir l'illusion de croire que les sciences de la nature viendront à notre secours ; celles-ci, comme essoufflées de l'immense effort d'un siècle qui a transformé les éléments matériels de la vie, semblent soudain devenues timides et apeurées.

Déjà, il y a près de vingt années, Renan faisait cet aveu mélancolique : « Par l'incessant travail du XIX^e siècle, la connaissance des faits s'est singulièrement augmentée, la destinée humaine est devenue plus obscure que jamais. Ce qu'il y a de grave, c'est que nous n'entrevoions pas pour l'avenir, à moins d'un retour à la crédulité, le moyen de donner à l'humanité un catéchisme désormais acceptable. Il est donc possible que la ruine des croyances idéalistes soit destinée à suivre la ruine des croyances surnaturelles et qu'un abaissement réel du moral de l'humanité date du jour où elle a vu la réalité des choses (1) ».

Depuis le jour où ces lignes ont été écrites, l'impuissance de la science à résoudre le problème de la vie morale est devenue si manifeste qu'elle n'est plus contestée par aucun homme averti. Seul, M. Berthelot, que l'on pouvait excuser de conserver dans la vieillesse les illusions de l'adolescence, maintenait encore les audacieuses prétentions d'antan. « De quelque côté que nous nous tournions, écrit M. Benjamin Kidd, l'attitude de la science en face des problèmes sociaux est aussi peu satisfaisante. Elle n'a pas de réponse à donner aux problèmes de notre temps. (2) » N'est-ce pas sous la plume d'un des représentants officiels du laïcisme contemporain que nous trouvons cette affirmation si précise : « Ma science n'empêche point mon ignorance de la réalité d'être

(1) *L'Avenir de la Science*, préface, p. xviii.

(2) *L'Evolution sociale*, traduction Lemonnier, Paris, Guillaumin, 1896.

absolue.... Langage symbolique, admirable système de signes, plus la science progresse, plus elle s'éloigne de la réalité pour s'enfermer dans l'abstraction (1) ».

Langage symbolique, représentation élégante et féconde des phénomènes de la nature, instrument merveilleux pour l'utilisation des forces élémentaires et l'aménagement avantageux de notre habitat terrestre, la science ne peut pas être autre chose, et la critique des sciences a démontré qu'elle était confinée par sa constitution même dans la recherche du *comment* des relations phénoménales (2).

Parfois le savant se hausse à formuler une doctrine sur le *pourquoi* des choses, mais son affirmation n'est plus alors appuyée sur les observations de son laboratoire : il usurpe, il ne fait plus œuvre de savant. Sa fonction même lui interdit de juger l'objet qu'il se donne, de lui appliquer les idées de bien ou de mal, de beau et de laid, et la fermeté qu'il apporte à respecter cette interdiction est la condition première de l'efficacité de son labeur. Aussi doit-il renoncer à tirer jamais des faits qu'il étudie aucune doctrine de vie.

Ainsi nous restons en face du néant, et, s'il est vrai, selon la remarque de M. Gabriel Séailles, « qu'une morale ne sort de l'enceinte des écoles et ne devient un principe réel d'action pour des hommes vivants que dans la mesure où elle cesse d'être une pure théorie qui s'adresse à la seule raison », et que « l'idée ne devient efficace que quand elle se mêle au sentiment, jusqu'à

(1) Jules Payot, *De la Croissance*, Paris, Alean, 1896.

(2) Je ne puis ici que renvoyer le lecteur aux ouvrages si connus dans lesquels MM. Boutroux, Bergson, Poincaré, Maurice Blondel, Laberthonnière, Edouard Le Roy, ont exposé leur critique si pénétrante des « vérités » scientifiques.

ne s'en plus distinguer (1) », combien nous sommes loin de posséder une telle morale ! Les intelligences sont enténébrées, rares sont les émotions généreuses qui soulèvent les cœurs, et, pendant que le matérialisme athée dessèche les âmes de nos jeunes gens, la vie sociale s'effrite, se désagrège et se dissout.....

(1) Séailles. *op. cit.*, p. 78.



QUATRIÈME PARTIE

EN MARCHÉ VERS LA SOLUTION

CHAPITRE X

Le bon citoyen de la cité moderne.

Pendant que les traditionalistes étroits voient diminuer rapidement leur influence et le nombre de leurs partisans, et se vider de leur contenu vital des formules et des doctrines qu'ils ont négligé d'enrichir aux trésors toujours surabondants de la vie sociale, pendant que les docteurs du laïcisme, emprisonnés dans l'étrange postulat, qu'ils ont eu l'imprudence de poser au seuil de leurs recherches d'une morale purement *humaine* et terrestre, assistent impassibles ou mélancoliques à la désorganisation d'une société qu'ils avaient rêvé de faire si belle et si heureuse, la vie poursuit infatigablement sa marche progressive. Egalemeut insouciant des cristallisations que les deux groupements intellectuels de notre pays ont eu la puérile prétention de lui imposer, elle avance sans interruption, et en même temps qu'elle élimine les institutions et les doctrines qui ne sont pas en harmonie avec ses besoins, elle élabore les institutions et les doctrines qui doivent supporter et promouvoir les formes d'activité qu'elle requiert pour son déve-

loppement. Les hommes de bonne volonté ne doivent pas se lasser d'aller à son école, ni d'écouter d'une oreille docile les leçons à la fois si subtiles et si fortes de cette incomparable maîtresse.

Au lieu de chercher *in abstracto* ou d'imaginer *a priori* une doctrine morale qui serait capable, en échauffant nos cœurs, d'éclairer nos intelligences et d'entraîner nos volontés, il faut donc se borner à interroger une fois encore ce milieu social qui nous entoure, et dans lequel nous sommes comme immergés. Regardons si d'aventure la vie ne ferait pas éclore, de ci, de là, à l'état sporadique, quelques échantillons supérieurs qui seraient comme la concrétisation vivante et tangible de la solution cherchée. Puisque personne ne croit, même parmi ceux qui le répètent chaque matin, que les trois cents millions d'hommes qui composent les sociétés progressives de notre temps, s'acheminent définitivement vers la dissolution sociale et la ruine, puisque la société moderne *est un fait* et que l'observation de la loi morale est pour elle une nécessité *scientifiquement constatée*, il doit exister quelque part, au sein de ces sociétés, des individus dont la haute vertu morale soit aussi certaine que le modernisme supérieur de leurs aptitudes et de leurs pensées.

CES HOMMES EXISTENT. Il n'est aucun d'entre nous à qui il n'ait été donné d'en rencontrer quelques-uns. A leur vue, nous avons aussitôt tressailli; d'instinct, nous avons senti que la forme de leur vie morale répondait au souhait le plus intime de nos cœurs. Bien des fois auparavant, nous avons rencontré des hommes dont la haute vertu était également sincère et profonde, mais leur attachement à des institutions sociales périmées nous avait désenchantés et découragés. Notre admiration demeurait froide, ternie d'un peu de tristesse, à la pensée que ces exemplaires de la beauté

morale appartenaient au passé, qu'ils ne pouvaient plus, ne devaient plus rencontrer de disciples (1).

Combien les autres nous ont laissé une impression différente ! Ils nous ont attirés et gagnés dès les premières rencontres. Nous avons désiré entrer en relations plus intimes avec eux et nous avons souhaité communier étroitement avec leur âme.

Faut-il l'avouer, les hommes doués de ce tempérament moral sont encore extrêmement rares en France, et on n'en saurait être surpris, puisque, jusqu'en ces dernières années, de déplorables méprises ont séparé chez nous deux amours si bien faits pour s'unir et se soutenir : l'amour du bien moral et l'amour du progrès social. On les rencontre plus nombreux — bien qu'ils n'y soient aussi qu'une petite minorité, relativement à la masse totale — de l'autre côté de la Manche ou de l'Atlantique, dans ces pays anglo-saxons, où l'opinion

(1) Qui de nous, rencontrant dans ses relations d'affaires ou d'agrément une personne dont l'honorabilité et la moralité parfaite lui étaient connues, ne s'est pris parfois à dire : « Voici un excellent homme ; ses intentions sont très bonnes, il n'est point inintelligent, il veut le bien avec sincérité, et cependant je me sens pour lui plus d'admiration que de sympathie. En affaires, il se fera « rouler », il dirigera maladroitement les intérêts matériels ou moraux qui lui seront confiés, il n'exercera aucune influence moralisatrice profonde sur les hommes plus actifs ou plus instruits, et les gens malhonnêtes prendront facilement sur lui l'avantage. » En le quittant, nous sentions que cet homme ne réalisait pas le type d'humanité que nous souhaitions, et nous souhaitions même qu'on ne lui ressemblât pas ; et à mesure que nous réfléchissions davantage, il nous apparaissait que la formation morale qu'il avait reçue et qu'il chérissait avait contribué à son impuissance et avait déformé ou amoindri sa nature.

publique, mieux formée, ne voit aucune opposition entre l'accueil joyeux, fait à toutes les transformations, à tous les progrès, et l'observance fidèle des antiques vertus familiales et civiques des générations antérieures. Ils sont les dignes héritiers de ces ancêtres lointains qui alliaient si naturellement les croyances chrétiennes à la forte indépendance de la vie privée et de la vie politique, de ces hommes profondément religieux qui, au moment où nos encyclopédistes travaillaient avec ardeur au divorce de la morale d'avec la religion, pensaient au contraire avec Washington et ses illustres compagnons que l'ancienne loi morale, appuyée sur la vieille foi chrétienne, était le ciment indispensable pour relier ensemble (*religio, religare*) des citoyens plus libres et plus égaux devant « les occasions » de la vie (1).

Tout le long du XIX^e siècle la lignée de cette race d'élite s'est perpétuée. Parfois, aux heures mauvaises, la petite cohorte semblait si réduite et la violence des assauts convergents que lui livraient à droite et à gauche les deux groupements adverses était telle qu'on pouvait croire qu'elle allait être anéantie. Mais au milieu des périls les plus extrêmes, elle réussissait toujours à se maintenir. C'était à elle qu'on allait demander les initiateurs vigoureux des rénovations morales ou religieuses, les philanthropes progressifs, les hommes d'État qui, aux périodes critiques, savaient être les manieurs d'hommes et les réformateurs néces-

(1) C'étaient les descendants directs des Quakers et des Pilgrims Fathers du Mayflower qui, en 1783, proclamaient, en tête de la Constitution américaine, qu'ils venaient de fonder une Union, « afin de promouvoir la prospérité générale et d'assurer le bienfait (*blessing*, bénédiction) de la liberté à eux mêmes et à leur postérité ».

saires. Robert Peel, Peabody, Newmann, Pusey, Manning, Abraham Lincoln, Gladstone — pour ne citer que des morts — sont sortis de leurs rangs.

Un moment on a pu croire que, sur notre sol de France aussi, ce type d'hommes nouveaux allait enfin s'acclimater ; c'était l'époque où le double mouvement de l'*Avenir* et du Saint Simonisme exerçait sur les intelligences d'élite le pouvoir d'attraction que l'on sait. Mais l'espoir fut déçu, et jusqu'à la dernière décade du XIX^e siècle, nous sommes restés attachés aux anciennes antinomies artificielles. Depuis une quinzaine d'années, un mouvement très puissant se dessine chez nous et déjà des résultats importants ont été obtenus. Cependant nos heureux rivaux de Grande Bretagne et des États-Unis ont encore, sur ce point, une notable avance sur nous. En ces pays prospères, l'influence de ces hommes d'élite est si grande, qu'il n'est aucun milieu social qui ne bénéficie de leur action. On les coudoie dans les comptoirs et dans les usines ; quelques-uns dirigent des entreprises industrielles considérables ou les affaires politiques de leur pays (1). D'autres sont attachés au service religieux, soit dans les églises protestantes, anglicanes ou non conformistes, soit dans les églises catholiques (2). Nulle part, semble-t-il, ils ne sont proportionnellement plus nombreux que, parmi les leaders du Trade Unionisme américain ou surtout britannique, où les John Burns, les Ely Bloor, les Thomas Burt, les Keir Hardie, les Albert Stanley et leurs admirables émules, utilisant toutes les ressources de

(1) Tels sont les Carneggie, les Roosevelt, les John Morley, les Campbell Bannerman.

(2) Qui ne connaît les noms des Gibbons, des Ireland, des Keane, des Spalding et de tant d'autres clergymen catholiques ou protestants ?

nos sociétés démocratiques, apportent un zèle également vigilant à améliorer la condition économique de leurs camarades et à les exhorter à la pratique générale de tous les devoirs.

De l'aveu de tous, ces hommes sont des hommes représentatifs de leur temps, et comme on prouvait jadis le mouvement en marchant, ceux-là démontrent par leur vie même, la possibilité de cette alliance entre la moralité la plus élevée et l'attachement le plus sincère à toutes les institutions nouvelles. Il convient d'analyser méthodiquement les traits de leur caractère. Les médecins apprennent à connaître les conditions de la santé physique, en observant le fonctionnement de ces organes chez les personnes saines ; imitons-les dans l'étude de la santé morale. Ce procédé ne paraîtra illégitime à personne à une époque où le pragmatisme et la philosophie de l'action ont obtenu si rapidement un succès de bon aloi (1), où la vérité d'une doctrine se juge à ses fruits, aux services qu'elle rend, aux progrès qu'elle suscite, en un mot à la vigueur de la poussée vitale qu'elle engendre chez ceux qui la professent.

Ces hommes supérieurement vertueux et supérieurement modernes se distinguent d'abord par l'harmonie parfaite qui existe entre leurs pensées et leurs désirs, entre leurs actes et les possibilités au milieu desquelles

(1) Cf. notamment les ouvrages de M. Bergson, l'*Action* de M. Maurice Blondel et les *Essais de philosophie religieuse* de M. l'abbé Laberthonnière. Cf. aussi la conférence de M. Edouard le Roy sur *La notion de vérité*, publiée en 1906 dans la correspondance de l'*Union pour la vérité*.

ils agissent, entre leur vie morale et leur vie économique et sociale. Instruits par le contact avec la vie pratique et par la naturelle clairvoyance de leur esprit de la double nécessité de vivre conformément aux exigences de la société moderne et aux prescriptions de la loi morale, ils apportent tous leurs soins à les mieux connaître toutes deux et à cultiver en leur cœur l'amour qu'ils ont pour elles ; rien ne les peut détacher de leur inébranlable résolution de ne faire aucun acte qui ne soit pleinement et loyalement conforme aux réquisitions de l'une et de l'autre. Si l'observance exacte de ce double principe présente parfois des difficultés, elle réussit toujours du moins à maintenir en leur âme la paix, la douceur et l'harmonie. A l'heure où tant d'autres gémissent, se lamentent et se représentent faussement, comme s'attaquant à leurs doctrines morales et religieuses, une hostilité qui ne vise le plus souvent que les conceptions périmées auxquelles ils les ont associées, ces bons citoyens constatent au contraire que leur double loyalisme fait évanouir les préjugés des hommes, aplanit les difficultés des choses, rend droites et lumineuses les voies si facilement réputées tortueuses et enténébrées. Aussi, ils s'avancent dans la vie confiants et joyeux. Comment ne le seraient-ils pas ! Ils éprouvent chaque jour que leur meilleure adaptation à la vie moderne les pousse à une moralité plus haute et qu'une moralité plus élevée les porte à mieux répondre aux exigences de leur temps.

Bien loin de croire que les principes des sociétés modernes sont « sataniques en leur essence », ils estiment que les rapides transformations des institutions sociales sont un bienfait, dont les meilleurs citoyens doivent se réjouir, puisqu'elles fourniront à des préceptes moraux et religieux, longtemps énervés, tra-

vestis ou méconnus, une occasion nouvelle de se mieux traduire en actes et en réalités concrètes. Profondément humains dans leurs tendances et dans leur vie intellectuelle, ils s'intéressent à tout ce qui est humain, saluant avec allégresse les améliorations et les progrès, d'où qu'ils viennent et quels qu'en soient les auteurs. Cet « humanisme » de bon aloi, en même temps qu'il accroît leur influence, leur procure cet avantage précieux de les outiller supérieurement pour la lutte économique et pour les conquêtes de la vie morale. La vie contemporaine réclame la robuste vigueur des forces physiques, l'énergie de la volonté, l'activité dans le travail, la perspicacité et la sagacité. Avec quel zèle ils s'emploient à acquérir et à développer en eux-mêmes ces qualités précieuses, qu'ils savent être les premiers et nécessaires adjuvants de leur vie morale, et qui doivent multiplier au centuple l'efficacité sociale des vertus plus hautes vers lesquelles ils aspirent.

Il arrive souvent que ces hommes sont accusés de quelque tiédeur à l'égard des vertus d'obéissance et de soumission ; on s'en va répétant qu'ils négligent un peu trop la pratique de la résignation, du détachement, de la mortification. Si l'on était plus clairvoyant, on devrait plutôt dire que leur manière de pratiquer ces sublimes vertus est mieux adaptée à des institutions nouvelles et que, surtout, elle est devenue plus large et plus féconde, au contact des forces puissantes que la vie moderne met à leur disposition.

Ainsi on les voit s'employer moins à soigner les maladies physiques et morales de leurs semblables qu'à entretenir, à développer, à fortifier la vie saine et robuste de leurs frères bien portants. Ils ne s'occupent pas de savoir s'il y aura toujours des pauvres parmi nous, ils travaillent à en réduire progressivement le nombre. Ecoles du dimanche, patronages, sociétés de

tempérance, associations innombrables et infiniment variées se proposant de maintenir le corps en bonne santé, de procurer à la famille ouvrière une alimentation plus saine, une habitation plus hygiénique, un salaire plus élevé, des loisirs plus prolongés, une culture intellectuelle ou morale plus étendue, toutes ces entreprises de bien public sont d'avance assurées de leur plus actif concours.

Comment pourraient-ils ignorer que la fondation d'un syndicat professionnel ou d'une société coopérative peut être souvent infiniment plus précieuse que l'établissement d'un hôpital ou d'un orphelinat ? Au surplus, en chacune de ces associations, ces hommes recherchent non les honneurs ou les apparences de la collaboration, mais les fonctions *actives* et *modestes* où s'accomplit le travail utile, et ils demeureraient toujours en ces postes subalternes, si leur capacité éminente ne les appelait souvent aux premiers rangs. Mais alors avec quelle joyeuse confiance on suit la direction de pareils chefs et comme il fait bon peiner à leurs côtés ! Ceux-là n'oublient point que l'autorité n'est qu'un service, et que le premier devoir de ceux qui la détiennent est d'aider les autres à se libérer d'eux-mêmes et des oppressions extérieures. Avec quelle douce et ferme persévérance ils rappellent leurs frères au sentiment de la dignité humaine ; jamais, à leurs yeux, on n'est tombé si bas qu'on ne mérite encore un souverain respect. Telle est, pour ces bons citoyens, la manière de pratiquer la charité et de témoigner leur amour.

Souvent les charges de famille imposent à ces hommes une participation moins active aux entreprises désintéressées de la vie collective. Mais leur contribution est si large encore qu'elle semblerait trop lourde à plus d'un célibataire. En tous cas, on peut à leur

exemple apprécier l'importance des réserves de vie puissante que devraient être, pour une société sagement constituée, des familles vigoureuses et fortes. On devine que ces chefs de ménage se refusent à donner le beau nom de famille à ces étranges agrégats de trois ou quatre personnes dans lesquels on étend à un ou deux enfants le bénéfice de l'égoïsme à deux qui avilit les caractères et atrophie les races. Ils considèrent comme une mauvaise action, suffisante pour entacher l'honneur et diminuer la vie morale, toute combinaison qui aurait pour résultat de restreindre le nombre des enfants ou de préparer à un fils unique une existence sans responsabilité et sans effort ; ils acceptent avec vaillance la charge d'une famille nombreuse. Opiniâtrément laborieux, ils s'efforcent de gagner de l'argent, mais ils ne deviennent les prisonniers ni de leurs affaires, ni de leur fortune, et s'ils répudient les dépenses somptuaires qui amollissent, ils aiment au contraire à faire circuler la richesse, afin qu'elle aille en tous lieux promouvoir la force physique, la vigueur des volontés et des intelligences. Aucune dépense ne leur paraît trop lourde dès qu'elle est productive de beauté, de science ou de vertu, dès qu'elle entretient dans la cité une vie toujours plus pleine et plus abondante. Telle est leur manière de pratiquer le *renoncement* et le *détachement*.

En toutes circonstances, au foyer et en dehors du foyer, ces hommes se montrent remplis d'énergies puissantes ; entraîneurs des volontés défaillantes et des courages fatigués, ils excellent à tirer en toutes choses le bien du mal. Leurs adversaires, qui ne les comprennent pas, les jugent volontiers indisciplinés et peu enclins à l'obéissance, et de fait ils sont tels, s'il est vrai que l'obéissance consiste à se réjouir de ne plus avoir à prendre de résolution personnelle et à admirer

les décisions des chefs avec un empressement d'autant plus spontané qu'on est devenu soi-même moins capable de discerner les faits et de critiquer les doctrines. Mais ces hommes ont une autre conception de la *discipline* et de la *soumission* ; ils estiment que dans tous les groupements, chaque membre a le devoir d'analyser, d'observer et de réfléchir. Avec vaillance ils luttent, le cas échéant, pour faire prévaloir parmi leurs compagnons les idées qu'ils croient les meilleures, les tactiques qu'ils croient les plus habiles.

S'ils n'y réussissent pas, ils ne maugréent pas contre leur défaite et ils observent une exacte consigne ; mais on ne les voit pas non plus flatter le succès par une volte-face humiliante, ni s'employer à contredire leurs affirmations de la veille. Comme ils savent que l'homme ne réussit jamais à embrasser dans sa plénitude aucune question, même la plus simple, ils soumettent sans cesse à de nouvelles révisions leurs enquêtes et leurs conclusions ; si leur conviction persiste, ils saisissent la première occasion favorable de recommencer une lutte loyale et une propagande active. Telle est leur manière à eux de pratiquer *l'obéissance*.

De même lorsque l'adversité les éprouve, ils commencent par ramasser toutes les énergies de leur robuste nature pour lutter contre elle et pour la dominer ; le plus souvent, ils réussissent à s'y soustraire. S'ils échouent, ils acceptent la souffrance avec sérénité, et les ressources de leur vie morale intérieure leur permettent de conserver cette aménité de caractère qui doit toujours être la parure d'un homme de bien. Telle est leur manière de pratiquer *la résignation*.

Faut-il ajouter que les injustices et les iniquités sociales qui oppriment un si grand nombre de leurs frères trouvent en eux des adversaires toujours actifs et jamais satisfaits des améliorations acquises ? Ils

connaissent les crédits indéfinis de bonté, de justice et de bonheur que la nature, fécondée par la science et par la vertu, ouvre à nos aspirations les plus ambitieuses. Aussi leur ardeur est-elle insatiable à promouvoir toujours cette exploitation plus intensive, afin que les rêves d'aujourd'hui deviennent les réalités de demain et qu'il y ait moins de larmes aux yeux des abandonnés, des veuves et des orphelins.

Dans cet appel universel qu'ils adressent à tous leurs concitoyens pour les inviter à une vie plus haute, plus consciente et plus morale, ils ne font aucune distinction et aucune catégorie ; ils savent que, dans la cité future, l'empressement spontané de chaque membre à accepter sa tâche, parfois très lourde, est la seule garantie vraiment efficace de la prospérité collective. L'histoire leur montre avec quelle facilité tombent dans la prévarication et les abus les autorités extérieures, chargées de commander du dehors à d'autres hommes ; aussi obéissent-ils avec joie à la mise en demeure que les sociétés modernes, dociles à l'évolution sociale, adressent à chaque citoyen de se constituer une discipline intérieure. Certes, l'œuvre éducatrice à accomplir est immense, et on peut même se demander si des sociétés impuissantes à la mener à bien, ne sont point par là même condamnées à une irrémédiable déchéance. Mais comme elle est belle aussi et digne d'enflammer les courages, et comme ces hommes qui se rendent compte de sa bienfaisante nécessité, l'abordent avec confiance et amour !

Ils multiplient les conférences et les tracts, les brochures et les livres, ils concourent à la fondation des écoles, des Universités et des bibliothèques. Il ne leur semble jamais que les moyens de diffusion de la lumière et de la culture intellectuelle sont assez abondants, ils ont confiance dans l'aptitude de toute intelligence humaine

à connaître, à discerner personnellement la vérité ; ils se refusent à croire que les masses prolétariennes soient juste capables de la recevoir d'autres mains en petits paquets soigneusement ficelés et étiquetés.

Ils n'ignorent pas que la forme de culture morale qu'ils préconisent est exposée à des déviations, et que l'éveil du sens critique, du sentiment de la dignité humaine et du respect de soi-même, risque de dégénérer en une confiance exagérée en ses propres lumières et d'engendrer l'orgueil. Mais ces déformations possibles, contre lesquelles ils multiplient d'ailleurs les précautions, ne les découragent pas. Tout en ce monde demeure exposé aux abus et aux fausses interprétations : la science, qui peut engendrer l'orgueil, peut être aussi une admirable école d'humilité. L'ignorance ne suffit pas à garantir contre l'estime exagérée de soi-même (1) ; elle favorise en tous cas le développement de la crédulité et de la jobarderie, ces deux fléaux qui expliquent comment les entreprises politiques les plus louches, les plus malfaisantes, rencontrent parmi *les honnêtes gens* d'innombrables soutiens.

Ainsi, dans tous leurs actes, ces hommes nouveaux respectent souverainement l'autonomie et la personnalité de ceux qu'ils veulent influencer et entraîner à une vie meilleure. Peu soucieux de gouverner, d'encadrer et de réglementer, ils veulent surtout éclairer intérieurement les intelligences, rendre plus fortes les volontés, exciter dans les cœurs des sentiments profonds d'attachement à tout ce qui est généreux et noble. Ils n'oublient point que les vertus, même les plus subli-

(1) Il suffirait pour le prouver, s'il en était besoin, de rappeler que le nombre des personnes orgueilleuses est beaucoup plus considérable que celui des personnes instruites.

mes, de ceux qui nous ont précédés, sont inévitablement marquées de la contingence des temps et des lieux : derrière la loi morale immuable en ses préceptes primordiaux, ils discernent les applications toujours nouvelles et progressives que les forces vitales nous invitent à en faire, et la vertu leur apparaît moins comme un nivellement des énergies individuelles sous une discipline uniforme que comme l'expansion vigoureuse des dons particuliers et propres que chacun de nous a reçus.

Après ce long portrait, il est superflu d'ajouter que ces hommes considèrent comme une erreur qualifiée, démontrée par la moindre expérience de la vie, toute doctrine qui tendrait à affirmer que le progrès des institutions économiques ou politiques délivre désormais l'humanité de toute préoccupation morale élevée : ils ne sont point de ceux qui pensent qu'une « correction moyenne » suffira dans l'avenir.

Cette conception bourgeoise de la vie morale leur semble odieuse et malfaisante : ils ne cessent de rappeler aux citoyens d'une démocratie qui veut se réaliser elle-même leur obligation étroite d'accepter généreusement les devoirs et les sacrifices.

Ils sont très loin de croire que l'esprit d'abnégation et de dévouement a fait son temps ; leur sens pratique si sûr, leur éloignement naturel de toute idéologie les préservent de ces illusions puériles, et ils déclarent au contraire que tous les progrès scientifiques ou industriels ne mériteraient même pas qu'on les nommât, s'ils ne devaient tendre à rendre les corps plus vigoureux, les intelligences plus saines, les volontés plus capables de nobles désirs et de générosité morale (1). Ces

(1) Je n'oublierai jamais une réunion à laquelle j'assistai, il y a une dizaine d'années, à Londres. Plusieurs milliers

hommes sont vraiment supérieurs : les Américains, qui savent que la valeur humaine est plus précieuse que toutes les autres, les acclament comme des modèles accomplis de la vie sociale et civique ; ils les appellent des hommes splendides, *splendid men*, et en effet ils le sont. Le rayonnement de leurs énergies morales est si grand qu'il semble qu'il se dégage de leur personne comme une effluve de sincérité, de pureté et de force : à leur contact on se sent meilleur et plus vigoureux, plus doux et plus énergique. Chacun comprend que ces hommes ont résolu magnifiquement le problème de la vie privée et de la vie sociale, et qu'on se

de *dockers* étaient là et Ben Tillett, leur *leader*, les haranguait en un langage dont je ne saurais reproduire ici la vigoureuse crudité. « Pensez-vous, leur disait-il, que si nous luttons avec l'ardeur que vous connaissez, si nous faisons de tels efforts pour vous grouper, si nous livrons contre les employeurs de telles batailles, ce soit uniquement pour vous faire gagner trois ou quatre pence (30 ou 40 centimes) de plus par jour. À quoi cela servirait-il si vous continuez à parier aux courses, à vous enivrer dans les *public-houses*, à vous dégrader dans la débauche ? Beau résultat de nos efforts en vérité ! Non, mes amis, sachez le bien, ce que nous voulons, ce qu'il nous faut obtenir, c'est que vous vous éleviez à une vie meilleure, à une vie plus conforme à la dignité de l'espèce humaine, *dignity of mankind, dignity of human being* ». Pendant une demi-heure, le secrétaire des dockers développa avec une grande richesse d'arguments et d'images ce thème favori qu'il traitait pour la millième fois peut-être. La plupart des *leaders* des Trade Unions britanniques agissent de même. Comme nous sommes loin, en France, de ces initiatives morales ! Pourtant cette infériorité, qui ne nous préoccupe guère, est autrement grave que celle qu'enregistrent nos statistiques relatives aux tonnes de houille extraites ou au nombre des broches de nos filatures de coton.

doit à soi-même de suivre leur exemple. En vérité, comme les sociétés modernes seraient belles et heureuses, si un plus grand nombre d'individus pouvaient leur ressembler !

Une dernière question se pose qui est capitale : d'où vient le ressort de cette vie morale si haute ? quel est le point d'appui de ce modernisme si généreux, de ces initiatives morales si fécondes ? Ces hommes, qui agissent mieux que les autres, parlent et écrivent aussi autrement que les autres. A les entendre, on s'aperçoit aussitôt qu'ils ne sont pas de ceux qui se bornent à un exposé disert et académique des principes abstraits qui devraient régir la conduite. Leur parole est déjà une action, et sur leurs lèvres les formules deviennent de la chair, du sang et de la vie, leur verbe d'apôtre pénètre les profondeurs de l'être et va, appuyé sur les réalités palpitantes de l'expérience quotidienne, remuer les cœurs et secouer les volontés défaillantes. Quel est le foyer où s'alimente cette flamme sacrée ?

La réponse à faire à cette question suprême est si grave, elle doit si manifestement résumer la solution tout entière du *seul* problème moral qui se pose devant les sociétés contemporaines, que les esprits sincèrement attachés à la méthode d'observation, et dont la probité ne se résoud jamais, quand ils font une analyse, à rien affirmer au-delà de ce qu'ils croient avoir constaté, devraient, semble-t-il, se déclarer incompetents. L'auteur de cet ouvrage prendrait ce parti et se refuserait à conclure, si quelque doute pouvait subsister dans son esprit. Heureusement, le fait social se dégage ici en un relief si puissant, le témoignage des choses est si précis que la réponse jaillit d'elle-même des lèvres de l'observateur impartial. A quelque opinion scientifique ou philosophique que cet observateur se rattache, la

conclusion finale de l'enquête est toujours la même : les doctrines morales et sociales de ces hommes supérieurs, de ces citoyens d'élite sont *étroitement rattachées à un sentiment religieux profond, à des convictions religieuses intenses et puissantes.*

Quelque objection syllogistique ou *a priori* que l'on puisse élever contre cette conclusion, qui heurte de front le postulat essentiel du laïcisme français contemporain, force est de se rendre à l'évidence et de reconnaître que ces hommes nouveaux sont avant tout et par dessus tout des hommes profondément religieux. Chez l'immense majorité de ceux que l'on rencontre en Angleterre et aux États-Unis, ce sentiment religieux, qui reconnaît expressément Dieu comme son objet, revêt une forme explicitement confessionnelle, et il va jusqu'à l'adhésion à des dogmes précis, tout au moins jusqu'à la croyance à l'inspiration divine des livres bibliques et à la divinité du Christ Rédempteur (1).

(1) On aimerait à pouvoir insister sur le tempérament si foncièrement religieux et même mystique de tous ces hommes, prêtres ou laïcs, qui, en Angleterre, aux États-Unis et en France même, ont multiplié les entreprises de régénération et de culture morale et religieuse : sociétés de tempérance, écoles du dimanche, *christian young men's associations*, *people's societies*, sociétés de jeunes gens pour le maintien de la chasteté, *salvation army*, *labour churches*, prédications en plein air, etc., etc. La participation des ouvriers urbains à cette activité religieuse est spécialement digne d'attention et un Français éprouve quelque surprise quand il assiste en Angleterre aux réunions si pieuses et si simples des « églises du travail ». D'autre part, les chefs du Trade Unionisme britannique sont en grande majorité des chrétiens convaincus qui demandent à leur foi religieuse l'appui et le soutien de leur vie morale. Voici le témoignage de M. Paul de Rousiers : « Chez beaucoup d'entre

Mais, même chez les autres, même chez ceux qui répudient toute adhésion à une doctrine qui se donne comme révélée de Dieu, bien plus, même chez ceux

eux, chez la plupart, je crois, l'élévation morale se lie étroitement à de fortes convictions religieuses. Le fait est particulièrement marqué chez les mineurs, dont presque tous les chefs connus appartiennent à la secte méthodiste et se livrent à la prédication volontaire ; Pickard, S. Woods, Albert Stanley, etc.. sont tous des *local preachers*, habitués depuis leur jeunesse à prêcher dans les maisons particulières d'abord, dans les églises ensuite. Chez plusieurs d'entre eux, c'est même une tradition de famille qui se perpétue : on est *local preacher* de père en fils, malgré des situations assez différentes, le père simple ouvrier mineur, le fils secrétaire d'une fédération puissante ou membre du Parlement. Le père de Thomas Burt, Peter Burt, un *primitive methodist* fervent, avait enseigné toute sa vie « le Christ et ses douze apôtres » à ses voisins des différents villages du Northumberland...

« La conviction religieuse qui se manifeste avec tant d'éclat dans les sermons des ouvriers prédicateurs n'agit pas ainsi chez tous les chefs unionistes. Tous ne prennent pas une part active à la vie religieuse de leur secte. Quelques-uns même n'appartiennent d'une façon nette à aucune secte déterminée. On sait d'ailleurs que cette sorte d'indifférence n'implique aucunement l'absence complète de foi, et la croyance à la révélation des Livres Saints paraît générale chez eux. Ceux qui sont moins inspirés par l'idée religieuse paraissent trouver le germe de leur énergie dans un certain idéal moral qui se résume d'un seul mot : le caractère. Le caractère, c'est à la fois le courage, la persévérance, la loyauté, la fermeté, le sérieux de la vie... On peut avoir de la peine à définir le mot, mais on sent chez l'homme qui l'emploie *la puissance d'un principe supérieur, quelque chose de grand et de haut qui domine la pensée* ». *Le Trade Unionisme en Angleterre*, Paris, Colin et Cie, 1897, pages 32 et 36.

qui refusent de reconnaître l'existence de Dieu, le caractère nettement *religieux* de leur tempérament moral n'est pas moins apparent, ni moins saisissable. S'il est vrai que le sens religieux se doit définir, en son élément essentiel, le sens intime et vécu du lien infiniment doux et fort qui nous rattache à une activité supérieure, la conviction profonde de la nécessité où nous sommes, sous peine de nous renier nous-mêmes, de répondre aux appels de cette activité supérieure et d'y conformer notre conduite, on est bien obligé de dire que ces hommes aussi ont le sentiment religieux, et, en le disant, on ne fait en somme que se conformer à leur propre témoignage. Ces hommes ont effectivement conscience d'être rattachés à une puissance transcendante qu'ils supposent capable de toute justice, de toute sagesse, de toute bonté et de tout amour, et parce que, suivant la remarque si exacte de M. Séailles, déjà rapportée, cette conviction ne demeure pas confinée dans le domaine de leur intelligence, mais qu'au contraire elle emplit tout leur être, échauffe leur cœur, émeut leur volonté, elle est vraiment le fondement sur lequel ils ont établi leur vie morale (1). C'est sous l'irrésistible poussée de cette conviction qu'ils renouvellent chaque jour le don de leur activité pour le service du bien collectif, et c'est aussi cette conviction qui, débordant en tous leurs actes et en toutes leurs paroles, éveille au dehors les sympathies et les enthousiasmes. Réserve inépuisable d'énergie et de vaillance, elle seule fait de ces hommes nouveaux les propulseurs de la vie morale collective, et dans la mesure où ils communient avec elle, ils sentent grandir leur vie morale personnelle et croître leur action sur leurs semblables.

Encore une fois, on n'ignore pas que cette constata-

(1) *Vide infra*, chap. XI, deuxième partie.

tion si grave est en opposition directe et radicale avec le *dogme* primordial, posé au seuil de leurs recherches morales, par tant d'hommes qui croient ne plus adhérer à aucun dogme. Pourtant aucune doctrine *a priori* n'est de taille à résister longtemps au témoignage persévérant des observations impartiales, et il semble démontré que la constatation dont il s'agit ici s'appuie sur un témoignage de ce genre. Elle est à la fois confirmée par l'expérience commune et vulgaire, et par les analyses méthodiques. Si scandalisante qu'elle puisse paraître à plusieurs, *elle est un fait qui s'impose aux esprits positifs.*

Faut-il ajouter que ce fait, loin de surprendre personne, doit au contraire être considéré comme le point de rencontre logique et nécessaire du double mouvement moral et intellectuel qui, depuis quatre siècles, entraîne les sociétés progressives de l'Occident? Pendant la première période on s'est préoccupé surtout, on pourrait presque dire exclusivement, de mieux consacrer le droit individuel de la personne humaine, de donner des garanties plus sérieuses à son autonomie, à la liberté de son travail, de ses doctrines et de sa conscience. L'état social rendait alors cet effort nécessaire, et au prix de sacrifices, parfois héroïques, une grande œuvre a été réalisée qui, en libérant l'individu des entraves apportées à l'expansion de ses énergies personnelles, a procuré du même coup d'immenses bienfaits à la vie collective. Mais nous pouvons aujourd'hui discerner, au contact de l'expérience, en quoi cette œuvre était pourtant incomplète, et même en quoi elle conduisait les sociétés au régime de la pulvérisation, du désordre et de l'anarchie. Pendant longtemps les fortes traditions familiales, la rigidité des cadres extérieurs, surtout le contrôle puissant que le voisinage exerce sur la conduite dans les milieux ruraux ou les

petites villes, et la très faible participation des travailleurs manuels — qui forment l'immense masse de la nation — à des doctrines nouvelles dont la propagande n'avait aucun moyen de les atteindre, toutes ces causes ont contribué à dissimuler le danger. On a pu ignorer le péril auquel un enseignement exclusivement individualiste exposait la société. Un jour est venu où ces institutions sociales progressivement désagrégées par cet enseignement même n'ont plus été capables de maintenir le contre-poids nécessaire, et comme le progrès de l'outillage mécanique, le développement de la vie urbaine et des transports, la diffusion de l'instruction primaire et de la presse accroissaient à chaque moment les facultés pour l'individu d'agir et de penser à sa guise, même de la manière la plus malfaisante, il a fallu se préoccuper de mettre un terme à l'anarchie progressive des esprits et des actions. On a éprouvé le besoin de rassembler en un groupement organique et stable des énergies qui ne semblaient plus être soumises qu'à des forces centrifuges. De là l'effort moderne, si curieux et si inattendu qu'il est presque un scandale pour les hommes qui en sont restés aux doctrines individualistes du xviii^e siècle, en vue *de relier ensemble, de coordonner, de discipliner* des volontés dont on croyait naguère ne pouvoir assez affirmer la séparation et le droit à l'action isolée et distincte.

Rien n'atteste que ce second mouvement doive annuler les effets du premier et en faire disparaître les précieuses conquêtes; il vient seulement le compléter, l'enrichir et en éliminer les excès. Aujourd'hui comme hier, nous sommes prêts à répéter la belle formule de Kant : « Agis de telle sorte que tu traites toujours l'humanité soit dans ta personne, soit dans la personne d'autrui comme une fin et que tu ne t'en serves jamais comme d'un moyen », mais nous y ajoutons cette autre

formule : Agis de telle sorte que tu ne te considères jamais comme le point de convergence des actions et des jouissances, et que grâce à toi et par toi, la vie collective s'enrichisse et progresse (1).

Or le sens *intime, profond* et *vécu* de la relation qui nous unit à un Être supérieur et infini, du rattachement de notre activité contingente à son activité à la fois transcendante et immanente, peut seul exercer sur nous la pression qui est nécessaire pour l'établissement d'une discipline intérieure, vraiment féconde pour le bien collectif. Puisque nous ne devons être ni une fin pour nous mêmes, au mépris de la société, ni un moyen pour la société, au mépris de nous mêmes, il faut que le sentiment religieux vienne rétablir dans nos âmes l'harmonie entre deux tendances que nous sentons également primordiales, et il apparaît clairement que lui seul peut accomplir cette tâche. Le besoin social se joint aux intuitions profondes de notre conscience pour nous attester « qu'il faut vivre dangereusement » et que « l'homme est un être qui est fait pour se surpasser (2) » ; mais comment consentirions-nous à vivre dangereusement, si nous ne nous sentions associés à cette Essence supérieure qui nous conditionne et nous soutient ? Channing avait aperçu la nécessité de cette condition, lorsqu'il remarquait naguère que « l'objet de

(1) Il serait facile de montrer comment *en thèse* les deux maximes se rejoignent, mais l'homme est si exposé à ne voir en chaque question que l'aspect qui s'accorde avec ses préférences qu'il n'est pas superflu de mettre la seconde formule à la suite de la première. D'ailleurs, *dans l'hypothèse*, les deux maximes se font opposition et c'est justement de cette opposition que surgit le difficile problème de la vie morale.

(2) Corneille.

la religion est de donner à l'homme des idées sublimes de la morale », et plus tard Auguste Comte apportait aussi son témoignage autorisé, lorsqu'il écrivait ces lignes dont le réalisme si juste devrait être médité par tous les esprits libres : « Quand même notre constitution cérébrale permettrait la prépondérance de nos meilleurs instincts, leur empire habituel n'établirait aucune véritable unité, surtout active, sans une base objective que l'intelligence peut seule fournir. Lorsque la croyance à une puissance supérieure est incomplète ou chancelante, les plus purs sentiments n'empêchent jamais d'immenses divagations, ni de profondes dissidences. Que serait-ce donc si on supposait l'existence humaine entièrement indépendante du dehors !

« La religion doit donc avant tout nous subordonner à une puissance extérieure dont l'irrésistible suprématie ne nous laisse aucune incertitude... Au début du siècle actuel, cette intime dépendance restait encore profondément inconnue par les plus éminents penseurs. Son appréciation graduelle constitue la principale acquisition scientifique de notre temps (1). »

(1) *Système de politique positive*, pages 11, 12, 13. Dans la 34^e leçon de son *Cours de philosophie positive*, Comte a beaucoup insisté sur « le génie éminemment social du christianisme »..... sur « l'admirable modification de l'organisme social », dont l'action catholique a été dans l'histoire l'infatigable ouvrière... « sur la grande destination sociale » du pouvoir catholique. Aussi reproche-t-il au protestantisme d'avoir fait de la religion « une affaire individuelle » et d'avoir par là-même ruiné la notion de religion. Cf. sur tous ces points la *Religion comme sociologie*, Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1903, p. 859. L'éminent écrivain montre très fortement comment toute religion est avant tout un motif de rassemblement et comment on n'a jamais vu une religion qui fût celle d'un seul homme. Guyau, dans

Depuis cinquante ans, cette « appréciation graduelle » est devenue plus évidente encore, et spécialement dans ces quinze dernières années, de longues étapes ont été franchies qui doivent assurer bientôt une reconnaissance universelle. La vie sociale s'est chargée de nous donner à la fois l'épreuve et la contre-épreuve. Si elle ne nous a pas démontré que tous les hommes doués de l'esprit religieux soient nécessairement de bons citoyens, du moins nous a-t-elle prouvé que ceux-là seulement pouvaient être de grands et de « beaux citoyens » (*fine citizens*), des « hommes splendides » qui étaient capables d'éprouver le tressaillement sacré des transcendantes sollicitations. Seuls ceux-là sont individuellement et socialement des hommes qui ont commencé de vivre en relation avec le divin, seuls ils sont de taille à réaliser la belle maxime d'un ouvrier anglais, Albert Stanley : « Il faut qu'après nous, après notre mort, le monde soit un peu meilleur parce que nous avons vécu(1) ».

l'introduction de son ouvrage *l'Irreligion de l'Avenir*, avait aussi remarqué que « la religion est une extension universelle et imaginative de toutes les relations de la vie sociale, elle est un « socio-morphisme universel ».

(1) Albert Stanley, chef d'une importante association de mineurs, est un des *leaders* les plus respectés du Trade-Unionisme britannique ; l'élévation de son caractère et la noblesse de ses sentiments méritent une égale admiration. Il connut de bonne heure la rude épreuve de la vie. Comme il était l'aîné d'une famille de quatorze enfants, ses parents l'envoyèrent au travail dès l'âge de 12 ans. « Au fond de la mine, il emportait un morceau de craie et employait ses moments libres à tracer sur la face noire du charbon des lettres et des chiffres, demandant à de petits camarades presque aussi ignorants que lui de l'aider dans ses essais rudimentaires d'écriture et de calcul. Plus tard, à 22 ans, ayant été grièvement blessé par un éboulement, il dût passer

huit mois sans descendre à la mine. Il mit à profit ce repos forcé pour se faire enseigner par sa jeune femme tout ce qu'elle savait » (de Rousiers, *op. cit.*, p. 37). Aujourd'hui, il consacre ses rares moments inoccupés à s'instruire ou à se délasser, en lisant les ouvrages d'Herbert Spencer, de Ruskin, de Carlyle, de Longfellow ou de Tennyson. Le père d'Albert Stanley avait prêché dans le Cannock Chase ; son fils s'empressa de suivre la belle tradition paternelle. A 14 ans, il s'essaya, dans une maison amie, à l'exercice de ce ministère, et comme il commençait à parler, on entendit un vieil ouvrier, qui fumait sa pipe dans un coin de la salle, s'écrier plaisamment : « Voyez donc, ce garçon choisit précisément le même texte que j'ai entendu développer ici-même à son père, il y a vingt-cinq ans ! » Depuis plus de vingt années, Albert Stanley poursuit toujours le même ministère ; chacun des jours ouvrables de la semaine est consacré à la défense vigilante, ardente et parfaitement consciente des intérêts de ses camarades contre les employeurs, le soir et le dimanche à leur éducation morale et religieuse. « Tous les dimanches, me disait-il, je consacre une notable partie de ma journée à prêcher et quand, par extraordinaire, je ne puis le faire je suis fort mécontent de ma journée ; mais je n'y manque que fort rarement, à peine trois ou quatre fois par an ». L'Angleterre possède plusieurs douzaines d'hommes de cette taille, parmi les *leaders* unionistes, et plusieurs centaines en approchent. Pourquoi notre pays n'en possède-t-il pas un seul ? La lacune est grave, et c'est en vain que nous chercherons à résoudre beaucoup d'autres problèmes, tant que nous n'aurons pas donné satisfaction à ce besoin primordial.

CHAPITRE XI

Les symptômes de rénovation.

Puisque la France nous a servi « d'échantillon social » pour l'étude du problème moral, une dernière question reste à examiner : notre pays peut-il et veut-il accepter la solution du problème moral que la vie lui propose, et dans quelle mesure avons-nous chance de voir se multiplier parmi nous les hommes également attachés aux institutions modernes les plus progressistes et aux plus délicates exigences d'une moralité supérieure ? Pour répondre à cette question, il est indispensable d'observer successivement chacun des deux groupements entre lesquels se répartissent nos concitoyens.

I

Que depuis quinze années il se produise parmi les catholiques, qui forment à eux seuls la portion de beaucoup la plus importante du groupement des enfants de la tradition, un travail de *transformation interne* qui, selon toute vraisemblance, est appelé à exercer sur le tempérament moral de notre pays une influence considérable, c'est d'abord un fait manifeste et que peu de personnes songeront à contester. Ce travail interne, qui est peut-être entravé et secondé à la fois par l'action brutale d'un gouvernement ardemment hostile à l'Église

romaine, se poursuit très activement de nos jours, sinon dans le secret, du moins sans bruit, dans le silence qui convient aux rénovations profondes de la vie morale et aux recherches méthodiques de la science. Aussi un grand nombre d'hommes, habitués à n'attacher d'importance qu'aux exploits retentissants de l'intervention gouvernementale ou aux déclarations publiques des « personnages décoratifs », n'ont-ils pas encore eu le temps d'en discerner ni l'étendue, ni la profondeur. Mais cette inattention, qui d'ailleurs n'a pas laissé que de servir les intérêts du mouvement à promouvoir, n'empêche point que la tâche dès maintenant accomplie ne soit considérable. Pendant que des orateurs diserts ou de doctes écrivains continuent à affirmer l'incompatibilité essentielle de la Science et de la Foi, la contradiction irréductible entre la grâce et l'autonomie de la personne humaine, l'opposition entre les affinités monarchiques et réactionnaires du christianisme et les institutions modernes, et beaucoup d'autres oppositions encore, on voit se former au sein de la société chrétienne un groupe chaque jour plus nombreux d'hommes qui honorent à la fois l'Église et la société laïque par la liberté de leur esprit, l'étendue de leur science, l'indépendance de leur caractère, leur attachement sincère aux institutions démocratiques et républicaines.

Sans doute la formation de ce groupement, dont la seule existence dérange les routines et les classifications usuelles, n'a pas laissé de causer quelque surprise et même quelque scandale. A droite et à gauche, de nombreux polémistes avaient pris l'habitude de signaler chaque matin les antinomies tenues par eux pour vérités acquises et définitives. Au besoin ils tiraient de ces constatations un très appréciable profit. Des deux côtés, on était assuré d'avoir indéfiniment un ennemi à pourfendre, et cette assurance était précieuse si

qu'on n'avait jamais la pensée d'en contrôler la légitimité.

Un jour pourtant, une mauvaise nouvelle se répandit dans la cité : des hommes s'étaient trouvés pour affirmer que ces antinomies prétendues évidentes n'étaient qu'une illusion, un conte de bonne femme. Dans l'un des deux camps « ennemis », de jeunes recrues venaient de commettre un forfait plus épouvantable que tous les autres, en déclarant qu'il suffisait de se connaître et de s'aimer, et que, sans le savoir, les deux adversaires professaient des doctrines naturellement destinées à se fondre ensemble, pour se compléter et s'épanouir pleinement. L'affirmation parut audacieuse. Elle le parut d'autant plus que ces jeunes recrues ne se donnaient pas comme réclamant une entente et une réconciliation, ce qui eût été à leurs yeux faire œuvre impuissante ; elles allaient beaucoup plus loin. Elles soutenaient qu'il existait entre les deux doctrines une harmonie *essentielle*, à ce point que chacune réclamait, postulait l'autre.

L'émoi causé par ces déclarations fût extrême ; personne ne voulut d'abord admettre que ces catholiques nouveaux, ces « jeunes catholiques », ces « catholiques de gauche », comme on les appela dans la suite, fussent autorisés à revendiquer le double titre qu'ils réclamaient. « Méfiez-vous, s'écriait-on en les dénonçant, ces hommes sont des rationalistes, des protestants, ou pour le moins des fidèles tièdes, qui, plus ou moins consciemment, trahissent l'Église et la livrent aux franc-maçons ». A ces voix d'autres faisaient écho qui formulaient d'aussi graves insinuations : « Prenez garde, clamait-on à gauche, ceux-là ne sont que de faux frères, qui ne viennent à nous que pour mieux nous trahir et nous livrer aux jésuites ! Ils sortent des sacristies et ne seront jamais que des sacristains ! ». Ainsi les pires accusations se succédaient contre les audacieux qui

avaient eu le tort de briser des cadres trop rigides. Tout au plus, quand on respectait leur loyauté, suspectait-on leur clairvoyance ; le plus souvent on les considérait comme des naïfs ou des illuminés, qui voulaient tenter d'impossibles conciliations, et les plus bienveillants leur prédisaient la nécessité prochaine de choisir et de prendre parti, de clore définitivement l'une ou l'autre des deux comptabilités qu'ils avaient eu le tort d'ouvrir au double crédit de leur foi religieuse et de la science moderne.

En dépit de ces accusations et de ces sombres présages, la petite cohorte n'a cessé d'avancer, et chaque année ses rangs grossissent par l'arrivée de nouvelles recrues. Devant elle, l'aristocratique association des gens vertueux et orthodoxes a fermé ses rangs, et pourtant on ne suspecte plus guère l'attachement filial de ses membres à tous les enseignements de l'Église. De même, le groupement populaire des « laïcs », défenseurs de la pensée libre et de l'esprit moderne, les a frappés souvent d'ostracisme, et cependant on ne met plus en doute ni leur modernisme, ni la rigueur de leurs méthodes scientifiques. Le fait *positif* et *tangible* a été plus fort que tous les syllogismes, et parce que ces hommes, suivant le conseil d'un de leurs aînés, Montalembert, ont voulu avant tout être un fait, une réalité vivante et laborieuse, parce qu'ils ont préféré construire plutôt que de discuter ou de réfuter, ils ont conquis leur place au soleil. Parfois, mais très rarement, quelques déserteurs ont abandonné la colonne ; tantôt parce qu'ils avaient insuffisamment compris que la plénitude du christianisme ne se trouve que dans le catholicisme, « l'Église n'étant au fond que l'Évangile continué à travers les siècles (1) » ; tantôt parce que, faute

(1) Loisy.

d'avoir pleinement discerné les causes profondes qui engendrent le mouvement social moderne, ils étaient mal préparés à tolérer les excès et les désordres qui accompagnent inévitablement les grandes crises de transformation. Leur défection, qui a attristé leurs amis, a, au contraire, réjoui à droite et à gauche les hommes intéressés au maintien des anciennes divisions. Avec ardeur, ceux-ci se sont empressés d'exploiter des « cas » aussi probants. Mais leur triomphe a été éphémère et, de ce côté encore, la démonstration est faite : l'immense majorité des recrues demeure fidèle et ne se laisse point entamer. Comment pourrait-il en être autrement, puisque la petite étoile, qu'ils ont naguère aperçue à l'horizon, brille chaque jour d'un éclat plus vif ? Déjà son rayonnement est tel qu'il vient frapper les yeux de ceux-là mêmes qui étaient habitués à tourner leurs regards d'un autre côté, et plusieurs commencent à se demander anxieusement si cet astre nouveau n'est pas pour le siècle qui commence le soleil qui se lève...

« Il y a vingt-cinq années, un des initiateurs de ce mouvement de rénovation disait à un prêtre, qui est devenu depuis un des meilleurs ouvriers de la vigne du Seigneur : « L'éducation des catholiques et du clergé en France est à refaire; vous verrez de grands malheurs, de grands changements et de grands efforts ! » Il a dit vrai. La quantité d'idées et de choses qui ont été insensiblement renouvelées et ravivées en quelques années, presque sans secousse et par le seul effet d'un persévérant labeur, est incalculable (1) ». Quelques hommes,

(1) *Le rôle de la philosophie religieuse au temps présent*, par M. l'abbé Birot, dans *Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1905, p. 129.

hommes d'étude et hommes d'action, dont la mémoire sera sacrée, mais dont il serait prématuré de prononcer les noms, ont été les instigateurs de cette rénovation. A leurs côtés, d'innombrables disciples qui, suivant le mot de M. Paul Sabatier, prennent leur foi chrétienne au sérieux et même au tragique, travaillent sans relâche. Dans toutes les sciences, même dans celles dont l'objet touche indirectement les institutions religieuses, comme l'exégèse, l'histoire de l'Église ou de la pensée chrétienne, la philosophie et la sociologie, ils revendiquent les droits de la libre recherche scientifique, suivant ses méthodes autonomes et ses procédés propres d'investigation. On redoutait le résultat de leur intervention, et voici qu'au contraire, à mesure que leur travail progresse, on constate avec joie la merveilleuse aptitude de la pensée chrétienne à transformer en nourriture pour les intelligences et pour les volontés des conclusions rationnelles auxquelles le matérialisme athée avait enlevé toute valeur vitale (1).

(1) Pour des raisons diverses, il ne convient pas de citer ici les ouvrages et les entreprises qui ont été à la fois la manifestation et la force motrice de cette rénovation intellectuelle. Aussi bien cette rénovation est-elle connue de tous ceux qu'elle intéresse, de tous ceux qui ont le désir de la connaître. Les incroyants n'ont pas été les derniers à en signaler l'importance et l'étendue. Cf. *Les cahiers de la Quinzaine*, publiés sous la direction de M. Charles Péguy, et *Pages libres*, spécialement dans le numéro du 15 février 1904, un article de M. Charles Guigesse, intitulé *Vers la renaissance religieuse catholique*. M. George Sorel, qui discerne toujours avec tant de clairvoyance, de loyauté et d'indépendance les nuances nouvelles de la pensée ou de l'action sociale, a signalé, un des premiers, aux rationalistes, un mouvement dont ils devraient tenir compte (*La crise de la pensée catholique*. Paris, 1903,

Comme il fallait s'y attendre, les tendances de ces études n'ont pas laissé que de différer sensiblement de celles qu'une tradition séculaire avait habitué à faire prévaloir, pour la seule raison que plusieurs siècles s'étaient écoulés sans que le progrès des sciences eût imposé à l'Église la nécessité de les modifier. Aussi l'émotion a-t-elle été vive parmi les fidèles, dont l'immense majorité ne pouvait comprendre qu'on écrivit un ouvrage de géologie sans parler du déluge, ni qu'on eût la prétention de rechercher le texte original des écrits bibliques, d'après les méthodes appliquées à la critique d'un texte de Cicéron ou d'un cartulaire (1).

Cependant, en dépit de cette opposition, l'œuvre de rénovation se poursuit et s'accélère chaque jour. Parfois on apprend qu'une mesure disciplinaire a été prise contre un soldat d'avant-garde ; mais ces pénalités qui peuvent faire souffrir les hommes ne font que vivifier et purifier les doctrines (2). Ainsi, il est mieux démon-

Jacques, éditeur). Aujourd'hui, le mouvement est si puissant qu'il lui a fallu, pour répondre à ses besoins croissants d'expansion, créer de nombreuses revues, dont le succès contraste singulièrement avec la décrépitude qui atteint certains périodiques ou certains journaux dits religieux.

(1) « Ce mouvement de rénovation intellectuelle et sociale n'a eu que très rarement les faveurs de la majorité des fidèles et l'appui de la hiérarchie ecclésiastique.... Il faut le reconnaître, pour ceux qui, de très bonne foi, avaient identifié l'idée religieuse avec l'immobilité et la résistance, le développement croissant d'un esprit tout contraire ne pouvait qu'être inquiétant ». L. Birot, *Annales de philosophie chrétienne*, novembre 1905, p. 130.

(2) Ce n'est point parce que certains esprits, tant à droite qu'à gauche, ne semblent pouvoir « concevoir l'autorité religieuse comme autre chose qu'un césarisme spirituel » qu'il convient de méconnaître le rôle bienfaisant et même indis-

tré que ce mouvement de rénovation intellectuelle ne doit le succès croissant qu'il obtient qu'à sa fécondité et à sa valeur intrinsèques, et seuls les hommes qui ignorent l'histoire peuvent s'étonner ou feindre de s'étonner d'une défaveur officielle qui n'est pas plus grande que celle qui, en d'autres temps, a accueilli toutes les réformes que l'Église s'est ensuite appropriées pour son plus grand profit (1). Ce n'est pas une des moindres

pensable de l'autorité dans les groupements religieux comme dans tous les groupements. Avec M. l'abbé Loisy, qui a écrit sur l'Église des pages qui comptent parmi les plus belles que ce sujet ait jamais inspirées, on doit croire que l'autorité romaine « est nécessaire au maintien de la vérité chrétienne dans le monde », et les destinées du protestantisme confirment cette croyance. De même que nous devons agir socialement, nous devons penser socialement et, quoi qu'on en dise, on tombe dans la contradiction dès que l'on nie le rapport entre ces deux nécessités. Cf. sur le rôle de l'autorité « productrice de consentements », et concourant à produire, *au-dedans* des âmes, une lumière plus vive, un admirable article de M. l'abbé Laberthonnière, dans *Annales de philosophie chrétienne*, Décembre 1905, p. 223.

(1) Aussi bien, quoi qu'on en dise, personne ne se méprend ni à droite, ni à gauche sur l'efficacité réelle de ces mesures : elles n'ont d'autre dessein que de modérer l'allure d'un mouvement dont la rapidité sans cesse accélérée pourrait n'être pas sans inconvénient. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la récente décision de la commission biblique sur le Pentateuque est considérée par un grand nombre de prêtres comme une solution transitoire qui, au surplus, a vivement mécontenté les représentants du traditionalisme intransigeant. Un membre du clergé séculier me disait récemment : « il y a dix ans, on n'eût jamais osé faire de pareilles concessions : dans dix ans, on n'osera plus ne concéder que si peu ». L'aventure dont « le verset des trois témoins » a été l'occasion n'a pas été oubliée.

forces des « catholiques de gauche » que d'avoir clairement discerné que « pour une société comme pour un individu, il n'y a de réforme possible que par le dedans. Sur l'une comme sur l'autre, on ne peut agir efficacement que de l'intérieur. Il faut accepter humblement et bravement de prendre en quelque façon à sa charge les misères qu'on veut travailler à guérir (1) ».

Les jeunes catholiques n'ont garde d'oublier cette primordiale vérité. Ils laissent couler les jours sans émotion, sachant que si l'on peut se demander au prix de combien de larmes et de souffrances individuelles devra encore être acheté ce développement du dogme traditionnel au contact de la pensée moderne, du moins l'heure est déjà lointaine où les meilleurs de leurs aînés s'interrogeaient avec angoisse sur la possibilité même de ce développement. Celui-ci progresse normalement, et les épreuves infligées aux hommes qui y concourent ou le dirigent ne sauraient émouvoir que les irréfléchis ou les pusillanimes, puisqu'il est avéré que rien de puissant, rien de fécond ne peut se faire en ce monde sans la collaboration du dévouement et du sacrifice.

Il importe donc que chacun accepte loyalement, comme un fait douloureux, mais nécessaire, les divisions et les divergences qui, en matière scientifique, aussi bien que dans le domaine de l'action sociale, séparent les deux fractions du groupement catholique. Puisque les dissimilitudes de tendances, d'affinités, de sentiments sont à la fois profondes et notoires, il est puéril de vouloir les dissimuler, et tous les efforts qu'on a faits ou qu'on fera pour y substituer en apparence une

(1) Lire dans *Demain*, numéro du 26 octobre 1906, une lettre de M. Edouard le Roy qui correspond parfaitement aux sentiments intimes des catholiques progressistes.

trompeuse unité ne peuvent aboutir qu'à de réciproques duperies et à une accentuation plus vive des oppositions préexistantes. Ces divergences ne mettent en cause ni l'union parfaite sur toutes les matières relatives à la foi ou à la morale, ni la soumission docile au légitime magistère de l'Église. Dès lors, personne n'est autorisé, en s'appuyant sur l'enseignement doctrinal de l'Église, à mettre en demeure les catholiques de s'unir sur des doctrines sociales, politiques ou scientifiques, artificiellement présentées comme nécessaires(1).

Les fidèles qui, après un examen attentif, estiment que sur beaucoup de points, abandonnés aux discussions des hommes, un changement d'attitude est inévitable, ne peuvent pas revenir aux errements anciens, et, d'autre part, ceux qui n'ont pas encore compris la nécessité d'une transformation ne peuvent s'associer à un mouvement nouveau qu'ils réprouvent. L'union

(1) M'est-il permis de dire que, parmi les groupements d'action sociale qui auraient le plus de titres à bénéficier de ce mutuel respect, la très vaillante association des Sillonistes mérite d'être citée au premier rang. Ces jeunes gens ont eu la grande sagesse de discerner la vanité des « savantes » combinaisons politiques et, au contraire, l'admirable fécondité des réformes morales réalisées par chaque citoyen sur soi-même. Ils veulent sincèrement fonder la démocratie et le bien qu'ils ont déjà accompli ne se peut évaluer. Je ne sais si quelques-uns des reproches qu'on leur adresse ont quelque fondement ; en tous cas, je sais aussi que nulle part en France un conférencier catholique ne peut aller exposer l'accord admirable de la doctrine chrétienne la plus orthodoxe et des aspirations démocratiques de notre société, sans qu'aussitôt les auditeurs ne se disent : « certainement, ce conférencier est silloniste ou grand ami du Sillon. » Heureuse l'association à qui l'opinion populaire donne un si précieux témoignage !

n'est point par elle même un bien certain, puisqu'elle peut se faire dans une erreur commune ; des divisions temporaires peuvent, au contraire, être indispensables pour préparer une union nouvelle plus féconde et plus puissante. En attendant l'heure où celle-ci sera devenue une réalité, il faut que tous respectent en chacun de leurs frères les droits de la conscience et de la probité intellectuelle, *in dubiis libertas, in omnibus caritas*, et peut-être le jour est-il moins éloigné qu'on ne le croit où tous les enfants de l'Église seront unanimes à constater le merveilleux enrichissement de la pensée chrétienne au contact de la science et des institutions sociales du XIX^e et du XX^e siècle.

II

Quelles que soient la fécondité et la profondeur de la rénovation qui s'accomplit si heureusement au sein de la fraction la plus nombreuse des enfants de la tradition, on peut penser qu'elle serait, pendant longtemps encore, impuissante à procurer à la société française la proportion d'hommes nouveaux dont nous avons reconnu la collaboration indispensable au progrès de la collectivité. Heureusement, le témoignage de la vie sociale est si fort et si probant que, dans tous les groupements, des hommes clairvoyants et probes peuvent l'entendre, et, du côté des enfants de l'esprit nouveau aussi, un mouvement symétrique s'est dessiné sous nos yeux.

Certes, il faut éviter de rien exagérer, et il y aurait plus que de la naïveté, au moment où le matérialisme athée, appuyé sur le suffrage populaire, remporte de si éclatantes victoires, à présenter comme déjà arrivé à un

certain degré d'avancement un travail de retour vers les conceptions religieuses de la vie, qui s'ébauche à peine en ce moment. Toutefois, pourquoi n'aurait-on pas le droit de signaler ici un mouvement qui a déjà été signalé maintes fois, et par des hommes qui ne se rattachaient à aucune doctrine confessionnelle ?

Ce retour offensif du sentiment religieux se manifeste en France sous deux formes différentes, dont l'une, inconsciente et naïve, peut être considérée comme frayant la voie à la seconde, plus consciente et plus réfléchie.

Pendant la première étape, on se contente de rattacher la vie individuelle et la vie sociale à une entité supérieure à laquelle, sans le savoir, on donne précisément toutes les qualités qui sont les attributs de la Divinité. Suivant les tendances de chacun, la nature de cette entité varie et prend un nom différent, mais il n'est pas difficile de reconnaître la similitude des concepts derrière la diversité apparente des formules. Cet instinct *religieux*, ce sens *religieux* est si actif qu'il a déjà chez nous restauré un grand nombre de dieux. Beaucoup de nos concitoyens se croient athées, parce qu'ils repoussent un Dieu qu'ils se représentent en effet sous des espèces souverainement repoussantes. En réalité, ils devraient s'apercevoir qu'ils vivent au milieu de tout un Olympe de divinités nouvelles. La Révolution de 1789 et celle de 1848, l'Humanité et la Science, l'Ascension des classes populaires et le Progrès, la Solidarité, le Socialisme et la Démocratie, toutes ces divinités ont eu ou ont encore leurs adorateurs, et il n'est pas jusqu'au Laïcisme lui-même qui ne soit l'objet d'un culte *religieux*. Le mot foi est un de ceux qui reviennent le plus souvent sur les lèvres des conférenciers « laïques ».

Naguère, M. Renouvier signalait, à propos du positivisme, que « la religion positiviste est la partie la plus intéressante de l'ensemble du positivisme ; aussi, tandis que la philosophie positiviste n'a plus guère d'existence propre, au contraire, la religion positiviste ne s'est pas éteinte avec son fondateur, mais elle conserve encore quelques adhérents en France et de plus nombreux en Angleterre (1) ». Débarrassée des cérémonies rituelles un peu ridicules dont l'avait chargée son prophète, la religion de l'Humanité est devenue la religion de la Solidarité, et celle-ci a, en peu d'années, recruté, dans les quartiers populaires des grandes villes, un nombre considérable de fidèles convaincus. Si le culte n'a plus de prêtres, il possède des apôtres, dont l'âme généreuse et enthousiaste exerce sur leurs camarades une influence profonde. Quand on s'entretient avec ces vaillants prosélytes, il arrive, à certains moments, qu'on se sent comme soulevé de terre et emporté vers les régions supérieures où réside la Divinité que ces hommes vénèrent. Ils se croient irréligieux et ils le sont à la manière d'un des plus vigoureux penseurs qui aient honoré leur phalange, M. Deherme, qui s'écriait un jour, au moment où il fondait son admirable Université populaire du faubourg Saint-Antoine, la *Coopération des Idées* : « Il faut que nous prenions la folie de la Solidarité, comme les martyrs eurent la folie du Christ. »

En formulant ce précepte, M. Deherme ne faisait d'ailleurs qu'obéir à la logique impulsion des choses, puisque, suivant la remarque de M. Brunetière, « il ne saurait y avoir de solidarité sans subordination à une « puissance extérieure » qui nous dépasse, nous et nos institutions, dans l'espace comme dans la durée.

(1) *Philosophie de l'Histoire*, t. iv, p. 245.

Quelque nom que l'on donne à cette puissance extérieure, c'est un commencement de religion que d'y croire, et, ainsi, quelque effort que fasse la morale de la solidarité pour rompre le lien qui l'attache à la religion, cet effort même l'y rengage, de la manière ou à peu près qu'en essayant de le dénouer, on ne réussissait, dit la légende, qu'à resserrer le nœud gordien. La solidarité ne devient morale qu'en se faisant religieuse » (1).

Ces religions de l'Humanité et de la Solidarité sont loin d'être les seules, et, à côté d'elles, d'autres temples ouvrent leurs portes aux fidèles dont elles ne peuvent satisfaire les besoins religieux. Avec sa coutumière perspicacité, M. Séailles a très justement remarqué que le dogme du Progrès était, à son tour, devenu un mystère religieux.

« La croyance au progrès, dit-il, n'a pas laissé que d'être, chez certains penseurs de ce siècle (le XIX^e), une forme nouvelle de la superstition. Pour les uns, le monde obéit à une pensée immanente qui le dirige vers le bien et qu'ils retrouvent dans la suite des faits, en y opérant les simplifications nécessaires dont l'art est de négliger ce qui ne concorde pas avec cette dialectique optimiste. Pour d'autres, un hasard qui ressemble, à s'y méprendre, à la Providence, par les lois d'un mécanisme aveugle, conduit l'évolution cosmique de l'affinité à la vie, de la vie à la conscience, de la conscience individuelle à la conscience collective, et, de plus en plus, en dépit que nous en ayons, accordant les intérêts contraires, prépare le règne de la paix et de l'amour » (2).

(1) L'Equation fondamentale, *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1903, p. 345.

(2) *Op. cit.*, p. 59.

Il est superflu de noter ici que la Science a eu pendant de longues années d'innombrables adorateurs, et c'est même le caractère spécifiquement *religieux* du culte dont elle était l'objet qui explique *partiellement* l'âpreté des luttes qu'elle a engagées contre la religion catholique. Les guerres de religion sont les plus implacables, et le combat que se livraient la Science et la Foi était souvent, — on ne l'a pas assez remarqué, — une rivalité *entre deux religions*. De nos jours, le dieu a quelque peine à maintenir ses titres devant la critique aiguisée des philosophes, et ses temples seront bientôt désaffectés. Mais l'esprit religieux, laïque et anticonfessionnel, ne risque pas pour cela d'avoir à chercher un autre objet susceptible de recevoir dignement ses hommages. Une autre divinité est là, toute prête, dont le crédit va sans cesse grandissant, et qui, elle aussi, peut se vanter de compter parmi ses fidèles des hommes de toute condition, de tout rang; des riches et des pauvres, des savants et des ignorants : j'ai nommé le Socialisme.

Déjà, il y a dix années, M. Guillaume Ferrero signalait, un des premiers, le caractère notoirement *religieux* des sentiments éveillés par la propagande socialiste. « Quand la critique moderne, écrivait-il, parle de la Renaissance religieuse qui serait en train de s'accomplir de nos jours, on songe au Tolstoïsme, à l'Armée du salut, à la foule des sectes néo-chrétiennes qui pullulent en Europe autant qu'en Amérique, et personne ne s'avise que la vraie forme, la forme vraiment moderne de la religion est le socialisme allemand. » Quelques pages plus loin, le perspicace écrivain ajoutait : « Dans le socialisme comme dans le christianisme, le sentiment fondamental est la foi... Rien ne justifie le socialiste de manquer de foi, ni les considérations d'utilité pratique, ni même l'avantage de la propagande immédiate,

ni la peur des persécutions. Si les mouvements religieux ne se distinguent en rien tant des autres mouvements sociaux qu'en ce qu'ils ne sont pas actionnés par l'impulsion des intérêts matériels, du moins immédiats et tangibles, et s'ils consistent essentiellement dans le culte passionné d'une idée, le plus manifeste des mouvements religieux du temps présent est celui de ce socialisme qui, dans l'attente de la rédemption finale, ne travaille uniquement qu'à la propagande de son principe (1) ».

On ne conteste plus aujourd'hui la parfaite exactitude de ces observations. Certes, il est encore d'usage parmi les « bourgeois » qui ne voient le socialisme que du fond de leur fauteuil, à travers les renseignements falsifiés de journaux intéressés à servir les préjugés de leur clientèle, de flétrir le collectivisme comme un groupement d'appétits bassement égoïstes, sous la direction de quelques leaders politiques qui ont trouvé une carrière dans l'exploitation consciente des passions mauvaises de leurs commettants. Quelques faits isolés, habilement mis en relief, peuvent appuyer ce jugement, et on ne peut contester que le groupement socialiste n'ait servi, comme tous les autres, de champ d'opération à certains hommes, aux instincts vils, impuissants à servir jamais aucune cause et capables seulement de rabaisser tout ce qu'ils touchent. Mais ceux-là connaissent bien mal la nature humaine qui croient que ce sont ces hommes qui ont fait la grandeur et le succès du socialisme. Si cette doctrine a pu remporter ses victoires et exercer un tel prestige, c'est parce qu'à côté de ces recrues qui sont pour elles une charge et une

(1) Guillaume Ferrero, *l'Europa Giovane*. Milan, 1897. p. 90 et suivantes, cité dans Brunetière, *la Religion comme sociologie*, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1903, p. 573.

cause de faiblesse, elle a aussi rencontré des hommes capables, non pas de vivre en l'exploitant, mais bien plutôt de souffrir et de mourir en la servant. Elle est devenue ou, pour mieux dire, elle a toujours été une *religion*, et c'est parce qu'elle a suscité dans quelques âmes d'élite un *mouvement de l'intelligence, du cœur et de la volonté*, auquel une observation loyale est obligée de reconnaître le caractère spécifiquement religieux, qu'elle a entraîné sous sa bannière les innombrables phalanges qui marchent aujourd'hui au chant de ses hymnes et de ses cantiques. Les sacrifices et parfois le martyre, *religieusement acceptés*, ont été les instruments de son extraordinaire diffusion.

N'était-ce pas cette divinité nouvelle qu'adoraient, en même temps que le Dieu de leurs pères, les ouvriers de Lyon qui, en 1831, parcouraient les rues de la grande cité laborieuse, en déclarant qu'ils voulaient « vivre en travaillant ou mourir en combattant ». Semblablement, comment ne pas reconnaître l'impulsion supra-terrestre chez ces hommes qui, en 1848, après avoir acclamé la révolution et l'Émancipation des travailleurs, assistaient à la bénédiction des arbres de la liberté et affrontaient si généreusement la mort aux « journées de juin ? ». Le représentant du peuple qui, en 1851, marchait vers la barricade en s'écriant : « Eh bien, venez voir comment on se fait tuer pour vingt-cinq francs par jour (1) », concevait aussi le socialisme comme une religion. Malheur à nous-mêmes, si, après plus de trente-six ans écoulés, nous n'avions pas le cœur assez haut placé et l'intelligence assez probe pour reconnaître que parmi les insurgés qui, en 1871, subirent avec tant de courage la sanglante répression de la

(1) Sur l'authenticité de ce propos, Cf. *L'Intermédiaire*, 10 octobre 1894, p. 377.

Commune, la proportion était grande de ceux qui pensaient que le service de la « Cause prolétarienne » valait tous les sacrifices et le don de la vie même !

De nos jours, le socialisme conserve les mêmes tendances essentiellement religieuses et mystiques. C'est surtout d'elles qu'il tire sa puissance de pénétration dans les masses ; ce sont elles qui engendrent, aujourd'hui comme hier, le même esprit de dévouement, de sacrifice, d'abnégation, poussé parfois jusqu'à l'héroïsme. Les leaders des groupements socialistes, syndicalistes ou révolutionnaires, sont, beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, de grands idéalistes et des sentimentaux ; ils marchent vers l'étoile, soutenus par l'idéalisme religieux de leur doctrine et le mysticisme de leurs sentiments. Pendant que quelques camarades « plus malins » se font élire au Parlement, on les voit parfois, eux, les victimes de la Cause, errer de ville en ville à la recherche d'un emploi qu'ils ne trouvent pas : leur nom figure sur la liste noire, et le boycottage patronal tient les portes des usines fermées devant eux. Ils ont l'âme trop probe pour ouvrir un débit de boissons qui les ferait vivre : ils préfèrent rester des parias, eux, leurs femmes et leurs enfants, et ils acceptent en silence l'épreuve de la misère. La destinée mauvaise qui s'acharne après eux les a persuadés qu'ils étaient essentiellement irréligieux et, quand ils rencontrent un prêtre, ils rêvent parfois de pendaison au reverbère et de guillotine. Les malheureux ont émigré depuis longtemps au pays du rêve, et leur inaptitude aux analyses méthodiques est si grande qu'ils ne sont plus capables de percer à jour les sophismes des docteurs en laïcisme qui, dérision suprême, font croire à ces grands amants de l'idéal que le jour est enfin venu d'organiser la vie sur des données « purement humaines, laïques et terrestres ! »

La vérité est bien plutôt que la doctrine à laquelle ces hommes adhèrent est tout imprégnée de la pensée religieuse et même du dogme chrétien. L'idée de fraternité humaine, de justice sociale reposant sur le mépris des richesses et la méfiance à l'égard de la propriété privée, l'idéal de vie communiste ne font-ils pas partie de la tradition profonde du christianisme, et spécialement du catholicisme ? N'est-ce pas pour le socialisme un véritable dogme de vie paradisiaque que cette foi dans une société nouvelle, exempte des rivalités méchantes, toute faite de justice et de bonheur ? et le moyen pour la réaliser, que ce soit l'idée catastrophique de Marx ou la panacée de la grève générale, chère aux syndicalistes révolutionnaires, n'est-il pas à son tour en affinité visible avec le dogme chrétien de la Rédemption ? (1).

Ces convergences sont si manifestes qu'elles ne sont plus contestées par aucun esprit indépendant, et, au lendemain du Congrès socialiste de Bourges, M. Lagardelle demeurait simplement fidèle à la méthode d'observation, lorsqu'il écrivait dans le *Mouvement socialiste* :

« Il faut une rare énergie morale, *une puissance d'idéalisme surprenante*, une conscience prolétarienne parvenue à un degré supérieur de développement, pour que des travailleurs, à la vie précaire et instable, adhèrent à la conception révolutionnaire du syndicalisme. Grouper les producteurs, non seulement pour conclure des contrats collectifs avantageux et créer de fructueuses

(1) *L'impuissance religieuse du Socialisme*, par Charles Lefebvre, dans le *Bulletin de la Semaine*, du 19 septembre 1906. Cf. aussi l'article de M. E. Dolléans, paru dans le numéro de juin 1906 de la *Revue d'Economie Politique*, sous le titre : *Le caractère religieux du Socialisme*.

mutualités, mais pour organiser la révolte de tous les exploités... ; pousser le sentiment de la solidarité jusqu'à accepter joyeusement tous les sacrifices que comporte la lutte ; ne concevoir de trêve et d'arrêt avant le renversement total de l'État et du patronat : quelle force intérieure cette conduite ne suppose-t-elle pas au cœur du prolétariat révolutionnaire ? »

Ainsi l'esprit *religieux* s'insère dans tous les mouvements sociaux puissants : il les imprègne et les pénètre ; ceux-ci ne sont féconds et excitateurs d'énergie que dans la mesure où ils se sont laissés remplir par lui, et cette condition est à ce point essentielle et organique qu'elle s'impose à ceux-là mêmes qui se donnent pour mission d'affranchir l'esprit humain de tout dogme confessionnel et de toute attache religieuse.

Le Laïcisme et la Franc-Maçonnerie n'ont pu échapper à cette loi : ils sont devenus à leur tour des religions. A ce titre, ils ont aujourd'hui leurs pontifes, leurs cérémonies rituelles, leurs pèlerinages, leurs dogmes, leurs hérétiques et même leurs commissions de l'Index (1). La poussée est si énergique que les porte-

(1) On trouvera dans les différents numéros du *Bulletin de la Semaine*, de très curieuses références sur tous ces points, notamment sur les efforts tentés depuis deux années pour donner une solennité religieuse aux cérémonies des baptêmes et des mariages civils. Cf. aussi l'ouvrage si documenté de M. Eugène Tavernier, *la Religion nouvelle*.

On ne peut se faire une idée des « trouvailles » que cette mine inépuisable réserve aux chercheurs patients. Ainsi je relève au hasard dans le catalogue d'une librairie qui vante une brochure nouvelle sur « *la morale religieuse et métaphysique et la morale laïque* » une phrase comme celle-ci : « l'auteur termine par un acte de foi dans le progrès indéfini des sociétés par l'avènement d'une morale uniquement

paroles attitrés de ces groupements « humains » la subissent et témoignent de sa puissance. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple entre cent, le député Lafferre, au banquet du vendredi saint, tenu le 1^{er} avril 1904, au Grand Orient, ne se contentait pas de déclarer que les trois cents convives réunis « étaient là pour affirmer leur foi » : quelques jours après, il écrivait dans l'*Action* : « C'est nous qui sommes vraiment religieux (1). »

Ce sont là résultats parfaitement normaux, parfaitement conformes aux exigences profondes de la nature humaine. Le sens religieux, le besoin de rattacher à un être supérieur notre misère, qui pourtant se sent appelée à toutes les richesses et à toutes les générosités,

fondée sur les sciences positives et *laïques*, sur la raison et sur la solidarité ». La contradiction de la formule est évidente ; mais elle est si conforme à l'éducation que le matérialisme pseudo-scientifique donne à la France contemporaine que les lecteurs ont perdu l'aptitude à s'apercevoir de ces contradictions.

(1) Il y a longtemps qu'on a remarqué le caractère nettement religieux des congrès de la Libre-Pensée. Lors du congrès international de Rome, tenu au mois de septembre 1904, ce caractère fut si apparent qu'il fut signalé par toute la presse. Dans le compte rendu donné par un journal peu suspect d'attaches cléricales, on peut relever les phrases suivantes : « Cette fièvre réformatrice, cette bonne volonté, ont quelque chose de touchant. Tous ces hommes, toutes ces femmes — elles sont nombreuses — ont la foi : l'atmosphère que l'on respire là est une atmosphère religieuse. J'écris le mot sans ironie. Mais cette foule cherche ses dogmes : elle les trouvera, elle les formulera sans doute, et il y aura dans le monde une religion de plus. C'est dans le but de l'établir que l'on discute tant, sans parvenir à s'entendre sur une définition définitive du mot « libre-pensée ». *Le Journal*, du 22 septembre 1904.

est à ce point organique en nous et immanent en notre âme qu'il lui faut à tout prix, même au prix des contradictions les plus évidentes, se créer des divinités nouvelles, le jour où de fatales équivoques, compliquées de trahisons et d'exploitations inexpiables, ont persuadé aux hommes que le Dieu de leurs pères n'était plus là pour répondre à leurs appels. On croit alors, suivant la formule d'un politicien doué d'une faconde algérienne, avoir « éteint au ciel des lumières qui ne se rallumeront plus » et on dit même que le geste fut magnifique. Si on prenait le temps nécessaire et si on avait la vigueur intellectuelle suffisante pour réfléchir *sur les faits*, on s'apercevrait au contraire que jamais on ne mit tant d'ardeur à allumer au ciel de pâles lumignons, salués ensuite comme des étoiles. En ces périodes, les dieux se multiplient et il faut répéter le mot de Bossuet : « Tout est Dieu, excepté Dieu lui-même. » L'incompressible force qui agit sur nos âmes ne permettra jamais qu'il en soit autrement. Comment pourrions-nous vivre, s'il nous était interdit de rattacher notre conduite à un Absolu qui la règle, la légitime et la soutienne ? L'avenir donnera raison, contre M. Viviani, à M. Benjamin Kidd, qui a écrit : « Les croyances religieuses ne sont pas simplement des phénomènes particuliers à l'enfance de la race. Elles sont des éléments caractéristiques de notre évolution sociale... Elles sont les compléments naturels et nécessaires de notre raison, et, loin d'être menacées d'une dissolution éventuelle, elles sont probablement destinées à croître et à se développer en même temps que la société, conservant comme élément immuable et commun la sanction supra-rationnelle qu'elles offrent à la conduite humaine (1). »

(1) *L'évolution sociale*, p. 112 et 113.

Telles sont les manifestations de l'esprit religieux qu'on peut appeler *inconscientes* et *naïves* : elles méritent ce titre, parce que les entités auxquelles elles s'adressent n'ont d'autre transcendance que celle que leur concède la bonne volonté de leurs adorateurs. Pour peu qu'il veuille s'exercer, l'esprit critique a promptement fait descendre de leur piédestal les idoles vénérées, et il n'est pas indifférent de signaler que les philosophes ont toujours refusé de se ranger parmi les fidèles de ces religions nouvelles. Aussi, depuis quelques années, le nombre va-t-il croissant des incroyants que travaille ce même besoin religieux et qui, mieux habitués aux analyses méthodiques, en sont venus à se demander s'il ne conviendrait pas de rendre à l'idée de Dieu une place dans la vie intellectuelle et sociale de notre pays. S'il fallait indiquer les motifs qui ont favorisé ce changement d'attitude, il semble qu'on en devrait surtout signaler trois : l'importance du sentiment religieux, attestée par les études historiques et par les observations contemporaines se référant aux manifestations qui viennent d'être relatées ; les conclusions récentes de la psychologie, qui attestent la réalité des expériences religieuses : enfin, et spécialement, les constatations des observateurs impartiaux de la vie sociale, qui s'accordent tous à témoigner de l'impuissance des doctrines laïques à développer chez les individus le sens social, le sentiment de l'abnégation et du devoir. Quoiqu'il en soit de ces causes, la question est posée, et le nombre est plus grand qu'on ne croit des *libres penseurs* qui estiment que leur titre doit être autre chose qu'une étiquette et les obligent à étudier avec une entière loyauté un problème aussi grave.

Ce n'est un mystère pour personne que l'attitude des rationalistes s'est grandement modifiée à l'égard de

dogmes enseignés par l'Église catholique. Nous sommes loin des négations péremptoires, des « questions préalables » opposées naguère à toute allégation d'une action surnaturelle se manifestant par la grâce ou le miracle. Les uns, avec MM. Emile Boulroux et Sully Prudhomme, essaient de concilier la religion et la raison, en retrouvant dans la seconde le principe de la première. D'autres, se bornant à constater le besoin de réorganiser la vie sociale et l'impossibilité de le faire sans l'aide de la croyance en Dieu, courent au plus pressé, et, après avoir réintégré l'idée de Dieu, remettent à d'autres temps le soin de chercher comment on peut la concilier avec des conclusions rationnelles. En tout cas, une attitude nouvelle prévaut. La réserve ou même l'accueil sympathique se sont substitués à l'hostilité catégorique d'antan, et il est avéré que les livres ou les articles de revue traitant des sujets religieux sont ceux qui intéressent le plus les lecteurs, de même que les conférences réservées à l'examen d'une question religieuse sont celles qui attirent les plus nombreux auditoires. Il y a quelques années, l'inscription du nom d'un prêtre parmi les conférenciers d'une université populaire parisienne suscita une vive émotion et parut un défi à la libre pensée ; une grande manifestation ayant été organisée, le conférencier ne put se faire écouter. On n'en est plus là aujourd'hui. La clientèle des U. P. apporte aux études religieuses une attention persévérante, et elle ne fait d'ailleurs en cela que suivre d'illustres exemples. Les membres de la *Société de philosophie* ne se croient plus obligés de dissimuler l'importance qu'ils attachent à l'examen des problèmes religieux, et parfois ils écoutent avec intérêt l'exposé des doctrines expressément empruntées à la théologie chrétienne. « On ne se doute pas, — écrit M. Edouard Le Roy, — quand on n'a pas fréquenté les milieux

intellectuels incroyants, du succès et de l'influence qu'on aurait, si l'on se mettait à discuter en langage moderne et selon les méthodes modernes, les grands problèmes de la théologie traditionnelle. » Récemment, la psychologie des mystiques a été l'objet, de la part des incroyants, d'observations et de travaux dont le ton et les conclusions contrastent singulièrement avec les procédés de forclusion coutumiers aux docteurs de la « pensée libre » sous le Second Empire.

Ainsi, dans les divers milieux rationalistes, les préoccupations *religieuses* hantent les esprits des hommes indépendants qui ont eu la sagesse de ne point lier leur action aux destinées d'une coterie politique. Il est inutile d'ajouter que le seul fait de s'associer à ces préoccupations, de manifester l'intérêt qu'elles éveillent suffit parfois à attirer les suspicions et le blâme ; on est vite accusé de « trahison » et soupçonné de « pactiser avec l'ennemi. » Ces formules consacrées flétrissent, à toutes les époques et dans tous les groupements, les initiateurs des mouvements progressistes. Les incroyants à qui on les applique aujourd'hui ne sont pas exposés à s'en laisser émouvoir ; ils savent que la probité intellectuelle et la dignité du caractère sont des forces contre lesquelles les méfiances injustifiées ne peuvent prévaloir. C'est pourquoi rien ne trouble la sérénité loyale de leur enquête.

Déjà plusieurs d'entre eux sont parvenus au terme de cette évolution et ont professé publiquement leur croyance en Dieu. L'observation méthodique des phénomènes sociaux ne nous autorise pas à juger leur démarche, car la science se borne à la constatation des relations phénoménales et s'abstient de porter un jugement sur les qualités. Cependant, la gravité des intérêts engagés est telle que le lecteur nous permettra d'examiner maintenant si cet aboutissement n'est pas le terme

nécessaire des préoccupations religieuses dont nous avons reconnu l'existence chez le bon citoyen de la cité moderne.

CHAPITRE XII

Le terme des préoccupations morales.

Nous sommes persuadé, pour notre part, et nous espérons avoir démontré que l'analyse méthodique des phénomènes sociaux constate la présence du sentiment religieux dans l'homme et atteste sa nécessité pour coordonner les activités individuelles en vue d'une fin commune. Afin de rester dans le domaine proprement scientifique, cette analyse doit se déclarer incompétente dès qu'on l'interroge sur l'objet de ce sentiment : *elle ne permet point d'affirmer l'existence de Dieu.*

Sous le bénéfice de cette réserve formelle, il est cependant licite de remarquer qu'en ces premières années du xx^e siècle, le problème de l'existence d'un Être infini et transcendant se pose devant nous sous un aspect différent. Chaque jour le nombre s'accroît des savants qui n'admettent plus que le sens religieux ne constitue qu'un attribut de l'humanité dans son enfance ou une déformation intellectuelle survenue au cours des âges. Ces savants *constatent* que le sentiment religieux, naturel à l'enfance de la race, persiste dans les sociétés plus cultivées et, dans ce milieu supérieur, loin de s'atrophier, comme on devrait s'y attendre, s'il était incompatible avec un état de civilisation progressive, il se développe au contraire, se purifie, s'élève ; les progrès des institutions sociales et des sciences concourent à le fortifier et il se nourrit du meilleur de leur substance.

Ces constatations sont graves.

Aussi, dans un livre où l'auteur a voulu essentiellement rester en contact avec la vie, il a paru légitime de consacrer quelques pages à l'examen d'un problème qui inquiète aujourd'hui un si grand nombre d'hommes loyaux et désintéressés. En un temps où la philosophie nouvelle, la philosophie de l'action, paraît démontrer, avec l'assentiment d'un grand nombre de savants mêmes, que la science n'est point le seul mode légitime de recherche de la vérité, cette attitude ne peut surprendre personne, dès là que le lecteur est explicitement informé que l'analyse de chimie sociale à laquelle on a voulu procéder n'est plus en cause au présent chapitre.

Derrière les voyageurs parvenus au terme des pérégrinations, d'autres sont « en route » et cheminent au milieu des incertitudes et des angoisses vers l'Être infini qui les attend et qui, déjà, se révèle à eux par les besoins incompréhensibles de vie morale supérieure, de générosité et d'amour qu'ils sentent surgir des profondeurs de leur âme. Ils connaissent le néant des divinités trompeuses que leurs frères moins éclairés acceptent d'adorer, et pourtant ils n'osent prononcer le nom de Celui qui peut seul répondre adéquatement aux exigences de leur nature. Puissent-ils à leur tour franchir l'étape finale et connaître la joie, la paix et la force que procure l'élévation consciente de l'âme vers Lui ! Souveraine Intelligence, souveraine Justice et souveraine Bonté, seul il est qualifié pour fonder la loi morale et solliciter l'obéissance d'un être intelligent et libre qui n'aurait aucune raison d'incliner sa liberté devant une force dénuée de personnalité. A la fois transcendant et immanent, il est l'Absolu Vivant auquel nous pouvons rattacher les petits êtres contingents que nous sommes.

et il est aussi le seul à qui nous puissions obéir tout en trouvant *en nous-mêmes* cette règle supérieure de conduite, dont le principe, au témoignage de la philosophie moderne, ne doit pas être cherché en dehors de notre conscience. Lui seul enfin est capable de conduire l'humanité dans son ensemble, et chaque individu en particulier, à leur terme rationnel, de constituer chacun de nous en cet état parfait de bonheur et de vie vers lequel nous tendons de toute la force de nos aspirations. En Lui et par Lui, nous ne courons plus le risque de n'être que des *moyens* au service d'une humanité exploiteuse ou d'une nature cyniquement calculatrice, et Lui seul aussi est autorisé à nous interdire de nous considérer nous-mêmes comme une *fin*, en regardant les autres hommes comme des instruments à notre service. Immergés dans la grande famille humaine dont nous partageons à la fois les fautes et les mérites, nous avons le devoir de vivre *socialement*, mais notre autonomie demeure, puisque chacune de nos personnes, unie à Dieu, acquiert une valeur infinie. Ainsi, la double condition posée par la conscience contemporaine se trouve respectée, et une harmonieuse synthèse s'établit entre le droit de la société et le droit de l'individu.

S'il suffisait pour démontrer l'existence de Dieu de prouver que cette croyance est seule capable d'établir entre nos activités égoïstes le lien indispensable au progrès de la vie sociale, on peut croire que l'athéisme ne compterait plus guère de disciples, et lorsque, dans un entretien particulier ou une conférence publique, on montre les chemins qui conduisent vers Dieu, il est rare que des protestations s'élèvent contre

l'efficacité sociale de la croyance en un Être Infini et Providence souveraine. Rarement aussi on conteste les admirables harmonies qui existent entre cette croyance et les besoins profonds de notre conscience.

Volontiers, l'interlocuteur concède tout cela ; il ajoute que, seul, le point de départ l'inquiète et que l'Être suprême risque de ressembler à la jument de Roland, qui, elle aussi, se distinguait par toutes ses qualités éminentes, mais était affligée d'un seul défaut, celui de n'avoir jamais existé.

Certes, il n'entre dans ma pensée ni d'entreprendre ici une démonstration de l'existence de Dieu, ni surtout de nier la valeur scientifique des objections dirigées contre certaines preuves traditionnelles dont le développement ne semble pas avoir marché de pair avec les progrès d'une critique chaque jour plus sagace, plus pénétrante et plus documentée. Jadis on répétait souvent que, seuls, les petits esprits, dont l'ignorance et la mauvaise foi étaient notoires, pouvaient nier l'existence de Dieu. Cette manière commode d'esquiver la difficulté fait sourire aujourd'hui, et le problème apparaît sensiblement plus complexe, même à plus d'un catholique convaincu dont la foi soutient et éclaire la raison.

Sans songer à ouvrir ici sur une question si grave (1) un débat philosophique, on voudrait simplement réunir quelques réflexions sur trois objections d'ordre pratique qui, d'après une expérience personnelle déjà longue, arrêtent un grand nombre d'hommes de bonne volonté. Le nombre est grand, en effet, de ceux qui constatent avec angoisse l'antinomie radicale qui les met en désaccord avec eux-mêmes : l'observation attentive de

(1) Cf. sur cette question un article de M. Edouard Le Roy, dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, 15 mars 1907.

la vie sociale les a convaincus de la nécessité de l'idée religieuse, pour relier en un tout organique des activités individuelles qui tendent naturellement à l'égoïsme et à l'anarchie, et cependant, ils estiment ne pouvoir ni nier, ni affirmer l'existence de Dieu. Quand on cherche les causes de cette impossibilité psychologique qu'ils attestent, on remarque qu'elles dérivent beaucoup moins de considérations métaphysiques ou scientifiques, que de la constatation de certaines tendances fâcheuses qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme répandues parmi les croyants, et que, pour ce motif, ils envisagent comme le prolongement et la conséquence naturelle de la croyance en Dieu.

La première objection que, dans leurs universités populaires, les conférenciers libres penseurs ne cessent de développer, aux applaudissements de leur auditoire, et qui touche à la fois l'ordre philosophique et l'ordre sociologique, invoque ce que l'on appelle depuis Kant le *principe de l'autonomie de la personne humaine*. « Par l'autonomie de la volonté, écrivent MM. Janet et Séailles, l'homme a ce privilège de participer à la législation universelle et de n'obéir qu'à des lois universelles, mais portées par lui-même, qui seul donne à la créature raisonnable une valeur intrinsèque et absolue. Ce caractère de la loi morale s'exprime par cette formule : « Agis de telle sorte que ta volonté puisse se considérer elle-même comme dictant par ses maximes des lois universelles (1). » En un autre passage d'un de ses ouvrages, M. Gabriel Séailles formulait avec force la même objection, lorsqu'il écrivait : « Nous n'admettons plus que la loi morale soit une consigne imposée du dehors, un décret arbitraire promulgué par un être

(1) *Histoire de la Philosophie*. Paris, Delagrave, 1899, p. 466.

qui n'a pas à se justifier devant nous, que nous pouvons ne pas comprendre, auquel nous sommes contraints d'obéir. Une main rude qui abat qui lui résiste ne nous paraît pas un symbole suffisant du devoir. Tant que la loi nous reste extérieure, elle a le caractère d'une contrainte matérielle, nous la subissons, nous ne nous y soumettons pas. Il n'y a de bien moral que celui qui est accepté par l'individu, reconnu par son intelligence, identifié avec sa volonté vraie. Nous portons nous-mêmes la loi à laquelle nous sommes tenus d'obéir : l'obligation se confond avec ce que les philosophes ont appelé l'autonomie ; la loi n'est que la raison même devenue personnelle, sans perdre sa valeur universelle et son impérieuse autorité (1). »

M. Ferdinand Buisson, en d'innombrable discours ou articles de revues et de journaux, a mis au service de la même thèse les ressources variées de sa dialectique aiguisée : « L'État sans Dieu, dit-il, l'école sans Dieu, la mairie sans Dieu, le tribunal sans Dieu, comme aussi la science et la morale sans Dieu, c'est tout simplement la conception d'une société *humaine* qui veut se fonder exclusivement sur la nature *humaine*, sur ses phénomènes et sur ses lois.

« Détacher de l'Église la nation, la famille, les individus, — la démocratie, poussée par son merveilleux instinct de ses besoins et de ses devoirs prochains, s'y prépare. »

(1) Gabriel Séailles, *op. cit.*, p. 120. — Auguste Comte à qui l'observation positive avait montré la nécessité de coordonner l'action de l'individu avec le progrès de la société, transposait cette même doctrine au profit de l'humanité. Il avait posé le principe de l'Autonomie de l'Humanité. « Aucun être, disait-il, ne peut dignement travailler pour lui-même, sauf l'Humanité. »

Une des plus actives collaboratrices du savant professeur, dans son œuvre de laïcisation scolaire, M^{me} Anna Lampérière, exprimait naguère la même idée ; dans une conférence contradictoire à laquelle il a été déjà fait allusion, après avoir été obligée de reconnaître que sa doctrine de la solidarité, prise comme fondement de la morale, était essentiellement religieuse en son principe, elle ajoutait, à la suite de quelques phrases dans lesquelles elle avait exposé, en un langage presque mystique, sa conception de « l'univers microcosme, dont chaque atome est une composante dans une résultante infinie » :

« Cette conception, dira-t-on, est voisine des conceptions religieuses : *je ne le nie pas. Seulement elle en diffère en ce qu'elle ne fait pas, comme elle, appel à une autorité qui commande et qui opprime.* »

L'*oppression* de Dieu, la *servitude* de l'homme, voilà la grande objection ! Il suffit de l'évoquer, en compagnie d'une autre qui va être signalée, pour que l'auditoire tressaille et acclame de ses bravos frénétiques le conférencier qui possède quelque don de la parole. Pour mon compte, je ne l'ai jamais entendu exposer sans qu'un sentiment de colère, mêlé d'infinie tristesse, montât malgré moi des profondeurs de ma conscience contre les hommes qui avaient contribué à donner au peuple cette idée atroce du Père, si respectueux de la dignité de ses enfants, qui est aux Cieux. Ma foi chrétienne voulait supposer que, du moins, des chrétiens n'étaient pour rien dans la diffusion de cette conception odieuse, et pourtant ma conscience de chercheur, inflexiblement attaché à la méthode d'observation, m'interdisait, sans réplique, d'admettre cette conclusion. A mes oreilles résonnait l'écho des formules fatales que des prédicateurs et des publicistes, formés à l'école de Joseph de Maistre et de ses amis, s'étaient

complu depuis un siècle, à employer, pour représenter Dieu comme une sorte de despote oriental qui commande, qui brise et qui condamne. Assoiffés d'obéissance, j'oserais dire de servilité, ils paraissaient craindre qu'aucune formule ne fût assez forte pour exprimer la majesté farouche de leur Dieu barbare.

On eût dit, à les entendre, que l'Être Infini éprouvait je ne sais quelles jouissances inavouables à contempler l'abaissement de sa créature déçue. Jusqu'à la fin des temps, nous étions condamnés, nous autres « les vers de terre, » « les bipèdes raisonneurs, » à nous débattre au milieu des affres de notre humiliation consciente et révoltée : le désir de l'afranchissement et de la liberté semblait n'avoir été déposé dans nos âmes que pour nous mieux faire sentir le poids des lourdes chaînes qui meurtrissaient notre chair. La doctrine était dure, mais on la déclarait nécessaire pour sauvegarder la transcendance de l'acte divin : cette transcendance eût été compromise, s'il n'était surabondamment établi que le Dieu terrible, retiré dans son lointain paradis, avait surtout le droit d'abaisser et d'humilier sa créature, en soumettant sa raison et sa conscience aux épreuves les plus dures de l'irrationnel et de « l'inhumain ». La moindre demande d'explications, le moindre désir de comprendre était un signe infailible de cet orgueil toujours condamné et jamais vaincu qui avait entraîné la chute des Anges et de nos premiers parents.

D'autres orateurs ou écrivains, qui évitaient ces excès, laissaient du moins entendre que Dieu était pour eux une sorte de *Deus ex machina*, extérieur à l'économie de la vie naturelle et venant arbitrairement se juxtaposer à elle, se plaquer sur elle, comme pour faire à son œuvre on ne sait quelle retouche étrange, imprévue au temps de la création.

A mesure que les réminiscences de cet ordre revien-

ment à la mémoire, la gigantesque et douloureuse équivoque sur laquelle un si grand nombre de nos compatriotes vivent encore, ou plutôt dont la France du xx^e siècle souffre si douloureusement, apparaît en un relief plus puissant, et on se demande par quelle série lugubre de déviations, de malentendus et de travestissements, des hommes, croyants ou incroyants, en sont venus à se représenter ainsi le Dieu des chrétiens !

Si, en fait, les conséquences de cette fatale méprise sont exceptionnellement graves, la méprise elle-même n'a même point l'apparence d'une objection valable, et l'énormité de ces déformations doctrinales aurait dû les rendre à tout jamais impossibles. De quel droit s'attache-t-on exclusivement à des écarts théologiques que l'Église n'a jamais sanctionnés de son suffrage et qui ont été le monopole de quelques publicistes ou prédicateurs du xix^e siècle, alors qu'on néglige de faire état de l'enseignement authentique du « Catholicisme vrai, traditionnel et vivant », celui des Pères, des Docteurs et des Saints ?

Ignore-t-on que cet enseignement nous montre au contraire un Père infiniment aimant, qui respecte toujours notre liberté et notre raison ? Il ne veut obtenir de nous que la seule discipline qui soit digne à la fois et de Lui et de nous, c'est-à-dire l'obéissance filiale et tendre que des enfants donnent avec joie à Celui dont ils connaissent toutes les tendresses ; *si scires donum Dei !* Il y a dix-neuf siècles, pendant sa vie mortelle, le divin Galiléen a multiplié les miracles pour soulager toutes les misères et guérir toutes les plaies de l'âme et du corps, et c'est lui qui le premier a recommandé à ses disciples de ne point imiter « les rois des nations » et les potentats, de ne concevoir l'autorité que comme un service à rendre à celui sur lequel elle s'exerce. Le salut même de l'humanité n'a pas été opéré du dehors,

la Rédemption ne se fit que par l'Incarnation : Jésus, dit l'Apôtre, s'est revêtu de notre infirmité, hormis la ressemblance du péché.

Ainsi les incroyants qui ont formulé l'objection ont trop facilement fait confiance à des formules abominablement outrancières. Cette objection ne garderait quelque valeur que si ses partisans voulaient soutenir que l'autonomie humaine comporte le droit à toutes les fantaisies et à tous les caprices. Mais personne ne s'avise de prendre à son compte une si dangereuse prétention. L'*autonomie* individuelle n'est pas l'*anomie* individuelle, et l'expérience a démontré que l'individualisme farouche d'un Stirner ou d'un Nietzsche aboutissent à l'égoïsme cynique et à l'anarchie sociale, c'est-à-dire en définitive à la pire servitude.

« Le libre examen n'est pas le droit de décréter son opinion, de proclamer sa propre infaillibilité, il est le devoir de douter où il faut, d'éviter la précipitation, de contenir ses passions et ses préjugés, il est l'effort méritoire pour obéir à Dieu en retrouvant sa pensée.

« Mais, en obéissant à Dieu, nous nous soumettons à notre propre raison, car notre raison est unie à la pensée divine, et ce n'est pas du dehors que la vérité nous est imposée, c'est en nous-mêmes que nous la découvrons comme notre loi, comme notre bien, comme ce qui nous réalise, nous achève, nous donne l'être véritable (1). »

Après cette déclaration d'un éminent rationaliste, l'entente est facile, ou plutôt elle est déjà réalisée, sans réticence, ni réserve. En reliant notre vie morale à Dieu, loin de nous avilir dans l'esclavage, nous nous affranchissons, communiant à l'Amour infini et à la Bonté infinie. En Le cherchant, nous nous trouvons nous-

(1) Séailles, *op. cit.*, p. 183.

mêmes, plus libres et plus forts. Comment en pourrait-il être autrement. « puisqu'il nous est plus intérieur à nous-mêmes que nous-mêmes? »

A côté de cette première objection, il en est une seconde que, depuis trente années, les porte-paroles du laïcisme contemporain colportent dans tous les milieux populaires des villes et des campagnes. Pour la mieux répandre, on n'omet aucun moyen de diffusion : le théâtre et la conférence, le journal et la brochure sont mis à contribution, et, en chaque circonstance, la semence habilement jetée trouve un sol favorable à sa germination. La formule usuelle sous laquelle cette objection est présentée, est à peu près la suivante : l'idée de Dieu, à supposer que l'existence de cet Etre infini puisse être démontrée, est en tous cas pour les sociétés humaines souverainement *funeste et mal-faisante*. Lorsque les citoyens qui la professent sont réellement sincères et bons, il arrive infailliblement que la pensée de Dieu, du Ciel et de la vie future les détache de la vie terrestre et les détourne de toute participation active au progrès de la société. Ce détachement des intérêts temporels n'est pas simplement un accident, il est au contraire organique et inévitable, l'idée de Dieu étant trop importante pour qu'on lui fasse sa part : si on lui concède une place dans la Cité, elle accapare nécessairement tout. La cité des hommes est fort peu de chose auprès de la cité de Dieu, et, quand on est si certain d'un rétablissement ultérieur de la justice et de la bonté, on ne se soucie plus guère de faire régner la justice ici-bas ; on laisse faire, on se désintéresse et on qualifie même de vertu cette indifférence, on y voit de la patience et de la résignation. Si la société souffre ainsi grandement de l'inertie des hommes qui devraient

être de bons citoyens, ce dommage est encore le moindre. A côté de ceux qui croient sincèrement en Dieu, il en est d'autres, en effet, qui ne se demandent même pas s'ils ont la foi, mais s'empressent d'utiliser une croyance si favorable à leurs calculs égoïstes. On les voit s'employer avec ardeur à maintenir une doctrine qu'ils exploitent : pendant que le peuple adore son Dieu qui lui promet de le récompenser là-haut des tortures et des injustices endurées ici-bas, les monarques sont tranquilles et les courtisans s'amuseut : « la vieille chanson » endort les douleurs des uns, tandis que les autres calment leur conscience en se souvenant de la divine parole : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » (1). Lorsqu'on a quarante mille francs de rentes, on trouve cette prophétie toute naturelle et on aime à en faire entendre l'écho à ceux qui souffrent.

Voilà le dilemme. Le maître rationaliste, dont j'ai déjà si souvent invoqué le témoignage, en exposait fortement la seconde alternative, lorsqu'il écrivait :

« On subordonne la religion aux intérêts terrestres, on vante son utilité politique, on la réduit sans l'avouer à une sorte de gendarmerie spirituelle qui contient le peuple par la crainte des enfers chimériques. Mais le

(1) Je signale, en passant, que ce texte fameux, que d'innombrables prédicateurs, au XIX^e siècle, ont longuement commenté, en le considérant comme une prophétie divine, annonçant la pérennité de la pauvreté parmi les hommes, est un échantillon symptomatique des contre-sens commis dans la traduction des textes sacrés, et de la direction uniforme de ces contre-sens. Voici le texte grec de Marc, XIV, 7. Πάντοτε γὰρ τοὺς πτωχοὺς ἔχετε μεθ' ἑαυτῶν, καὶ ὅταν θέλησθε δύνασθε αὐτοῖς εὖ ποιῆσαι· ἐγὼ δὲ οὐ πάντοτε ἔχω. Car vous avez toujours les pauvres avec vous, et, toutes les fois que vous voulez, vous pouvez leur faire du bien, mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Cf. *Matth.* xxvi, 11, et *Jean* xii, 8.

peuple n'est pas dupe, sa défiance s'éveille et sa haine irraisonnée remonte jusqu'à Dieu lui-même. Il n'y voit plus l'être en qui la conscience humaine se regarde elle-même, dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus pur, il y voit un policier géant, le plus haut des fonctionnaires de la bourgeoisie, le symbole de la puissance capitaliste, et il est telle assemblée populaire où le nom de Dieu ne peut plus être prononcé sans qu'il soit couvert par les huées (1) ».

L'objection est grave, et ceux qui la présentent ne sont jamais embarrassés pour justifier par des exemples empruntés à l'histoire du XIX^e siècle les accusations qu'ils formulent contre l'idée de Dieu. En ce qui concerne le premier point, c'est-à-dire l'orientation de vie des croyants sincères, les constatations consignées dans la deuxième partie du présent ouvrage suffisent à montrer que l'allégation n'est point dénuée de quelque fondement. Quant au second point, il faudrait beaucoup d'ignorance ou passablement de parti pris pour nier que l'idée de Dieu n'ait été souvent exploitée par les *possidentes* comme un moyen de gouvernement. Le soldat de génie qui, sous le Consulat, a entrepris de rétablir en France l'ordre social troublé n'a eu garde de négliger un moyen si efficace d'action sur le peuple : un de ses premiers soins fut de négocier avec la Papauté, et le préambule du Concordat de 1801 porte expressément que la convention est conclue « tant pour le bien de la religion *que pour le maintien de la tranquillité intérieure* (2) ».

(1) Gabriel Séailles, *op. cit.*, p. 68.

(2) Sous la plume du futur empereur, ces termes prennent un sens spécial, et on peut croire que dans son esprit le souci de la religion était moindre que celui de la tranquillité intérieure. « Quant à moi, déclare-t-il, je ne vois pas

Plût au Ciel que les méthodes religieuses de Napoléon I^{er} eussent disparu avec son gouvernement ! On sait qu'il n'en fut rien : la Restauration suivit les mêmes errements. La « manière » s'adoucit ; mais cet adoucissement qui rendit le procédé moins odieux ne le fit pas moins funeste. La collaboration devint plus active de ceux-là mêmes dont on employait le ministère à des fins temporelles. « Aussi, trouvant la servitude près de

dans le christianisme le mystère de l'Incarnation, mais le mystère de l'ordre social, la religion rattache au Ciel une idée d'égalité qui empêche le riche d'être massacré par le pauvre. » Aussi Napoléon, maître incomparable dans l'art d'exploiter, pour le service de ses desseins orgueilleux, les sentiments nobles ou vils de ceux qui l'approchaient, saura-t-il utiliser avec habileté toutes les nuances du sentiment religieux. Sous sa direction, le clergé, qu'il veut « assagi », c'est-à-dire maniable et ayant donné des « preuves » d'assouplissement politique, devient une « gendarmerie sacrée », qu'il fait manœuvrer de concert avec l'autre, « la gendarmerie temporelle, en bottes fortes ». M. Bignon, interprète officiel et spécial de Napoléon pour les livres diplomatiques, écrit, à propos du serment imposé par le Concordat : « Ce serment faisait du clergé une sorte de gendarmerie sacrée. » On connaît les formules du catéchisme impérial : les évêques sont chargés d'en commenter avec zèle les préceptes qui rappellent les devoirs vis-à-vis de l'Empereur. Ils doivent soumettre à la censure toutes leurs lettres pastorales et instructions publiques : non seulement, en manière de précaution, on leur a défendu de rien imprimer, sauf par les presses de la préfecture, mais encore, pour plus de sûreté, la direction des cultes les informe incessamment de ce qu'ils doivent dire. « Il faut, disait Réal, préfet de police, à un nouvel évêque, il faut dans vos mandements louer l'Empereur davantage. — Donnez-moi la mesure. — Je ne la sais pas. » (Taine, *op. cit.*). Cf. aussi Welschinger, *le Pape et l'Empereur*, Paris, Plon, 1905.

l'autel, les hommes s'effrayèrent de Dieu (1) ». Leur frayeur fut telle qu'elle dégénéra en haine et qu'ils pillèrent en 1831 Saint-Germain-l'Auxerrois. En ce temps-là, on pourchassait comme des malfaiteurs les prêtres qui passaient dans les rues ! Au contraire, pendant les dix-huit années que dura « un gouvernement qui ne se confessait pas », des apôtres admirables purent, loin de toute compromission politique, montrer aux travailleurs et aux déshérités que le Dieu des chrétiens n'était point nécessairement inféodé aux intérêts d'une classe riche : leur propagande prépara la magnifique éclosion de 1848. Mais bientôt Napoléon III et plus tard les préfets de l'ordre moral reprirent la vieille tactique utilitaire (2) : et, s'il fallait douter de la per-

(1) On connaît la belle page de Lamennais. « Lorsqu'après les tumultes de la Fronde, dernier et noble essai de résistance à un pouvoir qui ne voulait plus reconnaître de bornes, tout plia sous la volonté arbitraire d'un seul, la religion elle-même asservie perdit sa dignité en perdant son indépendance, et le clergé français, malgré les condamnations de Rome, recevant à genoux les doctrines serviles que le despotisme lui imposait insolemment, corrompit dans son propre sein l'esprit du catholicisme et le rendit aux yeux des peuples complice du pouvoir qui avait planté sa tente sur les derniers débris de la liberté chrétienne. Trouvant la servitude près de l'autel, les hommes s'effrayèrent de Dieu. » *L'Avenir*, 16 octobre 1830.

(2) Voir à ce sujet l'ouvrage de M. l'abbé Lecanuet, *l'Eglise de France sous la troisième République*, 1870-1878. Paris, Poussielgue, 1907, notamment les pages consacrées à l'organisation des innombrables pèlerinages qui se multiplièrent pendant l'année 1873. On va surtout prier à Chartres, dans la cathédrale où fut sacré Henri IV. « Le cri de *Vive le roi* ne sort pas des lèvres, il est du moins dans tous les cœurs » (p. 203). Au pèlerinage de Notre-Dame de la Pitié (Vendée),

sistance d'intentions qui n'attendent pour se réaliser que le retour de circonstances favorables, il suffirait de se rappeler les incidents du boulangisme ou du nationalisme et les instructives révélations des « papiers Montagnini ». Récemment encore les débats parlementaires sur la séparation des Églises et de l'État ont offert de nouvelles occasions de manifester leurs tendances à des hommes qui veulent à tout prix faire servir le mystère de la Rédemption à la défense de leurs conceptions politiques ou sociales.

Après tous ces exploits et d'autres qui se préparent, on serait mal fondé à contester la valeur pratique de l'objection soulevée. Cependant les faits allégués sont très loin de suffire à justifier la thèse *doctrinale* avancée. Il est facile de formuler deux réponses.

D'abord il serait inconcevable que l'idée de Dieu eût le privilège d'échapper aux déformations et aux exploitations que l'égoïsme et la bassesse imposent successivement à toutes les idées nobles. On n'en est plus à compter les combinaisons louches auxquelles la démocratie et la liberté, l'amélioration du sort des travailleurs manuels et la diffusion de l'enseignement ont servi de décor et de cortège. Que de réformes prétendues, que de propositions malfaisantes, que d'hommes

où il a conduit 40.000 pèlerins, M^{gr} Pie supplie la sainte Vierge « de replacer au front de la France et à celui de l'Église le diadème qu'on lui a ravi » (p. 205). Trois années plus tard, la campagne électorale de 1876 remet plus que jamais en honneur les mêmes équivoques et les mêmes confusions entre la religion et la politique. M. de Mun, à Pontivy, se réclame à la fois du *Syllabus* et du principe monarchique. « Si je suis élu, écrit-il à M^{gr} Pie, ma première pensée sera d'aller chercher vos conseils et votre direction, dont j'aurai plus besoin que jamais » (p. 495).

incapables ou immoraux auxquels on a fait un sort depuis trente années, pour l'unique raison qu'ils s'abritaient sous le manteau des divinités du jour. La science elle-même a servi à assurer à des « camarades » assez petits des profits qui étaient parfois très grands, et on a vu des nominations à plus d'une chaire d'enseignement supérieur qui, sous prétexte de « sauver la République, » compromettaient le respect de la morale. M^{me} Roland, marchant à l'échafaud, s'écriait : « Liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » La liberté n'est pas la seule exploitée. Suivant le groupement en cause, le premier mot de la formule doit varier et le vocabulaire auquel on l'emprunte change, mais l'exploitation demi-consciente ou cynique reste la même. Aucune doctrine, aucune institution, aucune force ne sont garanties contre ces utilisations avilissantes ; aucune d'entre elles n'est responsable des excès commis en son nom. Sans doute, plus l'idée est élevée et pure, plus la manœuvre nous révolte ; mais en quoi cet abus peut-il nous détacher de la doctrine exploitée ? Ne devrait-il pas plutôt raviver notre sympathie pour elle et nous engager à compenser, par notre dévouement plus actif, par notre générosité plus vaillante, la pernicieuse influence des méfaits dont elle est la victime ? (1).

(1) Quelques auteurs ecclésiastiques, apparemment étrangers aux préoccupations de l'esprit moderne, semblent s'employer à donner à cette objection une valeur doctrinale qui, heureusement, lui est à tout jamais refusée. Que penser, par exemple, de la savoureuse déclaration que je relève dans un ouvrage publié à Rome en 1899 ? « Les avantages que les gouvernements retirent des nonciatures ne sont pas moindres. En effet, c'est par le moyen des nonces que les gouvernements obtiennent du Saint-Père de très spéciales concessions. Par leurs interventions, ils peuvent obtenir de leurs sujets ce qu'ils espéreraient en vain par les voies ordi-

Pour qu'une doctrine soit théoriquement et *socialement* respectable, deux conditions sont nécessaires et suffisantes : la première que l'idée elle-même soit noble et grande, susceptible d'applications désintéressées et capable d'attirer les âmes généreuses : la seconde qu'elle ait continué *en fait* à trouver de tels disciples et à recevoir de pareilles applications. Or l'idée de Dieu satisfait pleinement à cette double condition. Si grande qu'on veuille faire la part des exploitations dont elle a été la collaboratrice et la victime depuis cent cinquante ans et plus, personne n'est autorisé à méconnaître qu'elle a été aussi l'inspiratrice de mouvements admirables de dévouement, de générosité, de pureté et de vaillance morale. Taine le constatait naguère éloquemment avec la robuste franchise de pensée et de style qui lui était coutumière, et, de nos jours, l'école psychologique américaine, par l'organe de son illustre chef, M. William James, formule la même conclusion. Le sentiment religieux, écrit le professeur d'Harvard, produit « sans contredit une excitation joyeuse, une expansion « dynamogénique » qui tonifie et ranime la puissance vitale... C'est un état biologique aussi bien que psychologique. Tolstoï exprime une vérité rigoureuse quand il appelle la foi *ce qui fait vivre les hommes* (1). » On peut penser que la direction donnée, à l'époque contemporaine, aux désintéressements et aux élans de générosité morale

naires ; surtout dans les gouvernements constitutionnels, où le Parlement est omnipotent, le nonce peut s'employer à procurer la majorité à un gouvernement qui peut-être serait démoli sans cela. Les rapports de la nonciature avec l'épiscopat peuvent produire ces surprises, c'est-à-dire procurer la victoire à un gouvernement vaincu. » (M^{gr} GIOBBIO, *Cours de diplomatie ecclésiastique*, p. 216).

(1) *L'expérience religieuse*, conclusion, p. 421.

qui s'appuient sur l'idée de Dieu, n'a pas été toujours celle qui était socialement le plus souhaitable, et que, à maintes reprises, l'application pratique était inférieure à la valeur des forces utilisées. Cela est affaire à débattre et, après tout, secondaire au regard de la question présentement examinée. Il suffit de constater que l'idée de Dieu n'a cessé, de notre temps, de féconder des vies morales admirables de générosité et d'élévation, et je ne pense pas qu'il existe un sociologue assez peu averti pour méconnaître l'*apport effectif de profits sociaux parfaitement tangibles* que la croyance en Dieu a fournis et fournit encore quotidiennement. Pour ne citer qu'un exemple, sur lequel on est revenu sans cesse dans cette étude, — parce que la répugnance que les docteurs de la morale laïque éprouvent à se mettre *intégralement* en face des redoutables problèmes que la matière soulève n'empêche pas que ces *questions ne soient les plus importantes pour le progrès social*, — qui donc oserait nier que l'idée de Dieu ne soit de nos jours le vrai, le seul rempart derrière lequel on défend encore le triple principe de la pureté des mœurs chez les jeunes gens, de la fidélité conjugale et de la fécondité du mariage ? Si le sentiment religieux n'était plus là pour maintenir, sur ces trois points, à la fois une barrière doctrinale infranchissable et un principe d'action en vue de batailles morales que la désorganisation croissante des mœurs rend chaque jour plus héroïques, qui donc oserait dire en quels sentiers fangeux nous nous engagerions ! Nous tomberions si bas, que la vue de nos dégradations soulèverait l'horreur de ceux-là mêmes qui commettent aujourd'hui l'inexpiable légèreté de vanter à nos contemporains les mœurs païennes du Bas-Empire.

D'autre part, et plus généralement, aucun homme informé ne peut méconnaître que le livre qui, depuis

dix-neuf siècles, maintient toujours vivante et agissante l'idée de Dieu dans le monde et en fait l'objet non pas d'un intellectualisme stérile, mais d'une religion *motrice des volontés et génératrice d'action*, ne soit justement en contradiction directe avec les conceptions « d'ordre social » contre lesquelles on proteste. De quelque manière qu'on interroge l'Évangile, on ne peut pas ne pas être frappé de la violence avec laquelle il se dresse contre toute doctrine aristocratique, autoritaire ou militariste de l'ordre social. Ses formules si rudes non seulement sur le mauvais riche, mais sur le riche en général, ses textes si nets sur la séparation des deux pouvoirs, sur la non-résistance au mal et sur l'excellence de la douceur et du pardon sans limites, sa répulsion contre tout emploi de la force, même répressive, son animadversion latente contre tout pouvoir fort, toute domination, tout régime comprimant et rigide : voilà autant de traits qui répondent admirablement aux tendances et aux besoins de l'esprit moderne progressiste. Ils y répondent si pleinement que, depuis longtemps, les philosophes incrédules se sont attachés à signaler le caractère nettement *antisocial* du christianisme : de Bayle à Herbert Spencer, la série est ininterrompue de ceux qui ont vu en Jésus un maître de l'anarchie, « tantôt comme Tolstoï, pour le saluer comme un libérateur, tantôt comme Hobbes, pour détester en lui le semeur de toutes les dissolutions sociales » (1). Ce témoignage est indirectement, mais formellement, appuyé de celui des théologiens qui, parfois très embarrassés en face de textes d'une clarté gênante, se sont livrés à des commentaires plus ingénieux que satisfaisants, pour concilier la doctrine évangélique et le régime aristocratique ou autoritaire de leur milieu social.

(1) Brunetière.

Qu'on cesse donc de reprocher à la doctrine catholique de n'être que le rempart d'un régime autoritaire, d'une organisation sociale périmée, et qu'on reconnaisse bien plutôt que s'il était possible de traduire en textes législatifs l'idéal social évangélique, on aboutirait à une société dans laquelle il n'y aurait plus ni riches, ni pauvres, ni armées, ni désirs de conquête brutale sur l'étranger, ni tribunaux, ni gendarmes, ni prisons, c'est-à-dire un régime exactement opposé à celui que l'on reproche à la Bonne Nouvelle de contribuer à maintenir, et également opposé, il faut le dire, au régime dans lequel nous enfonce davantage chaque jour le matérialisme athée.

Répliquera-t-on que cet esprit ancien de l'Évangile importe peu et qu'on ne doit s'attacher qu'au *fait vivant actuel et contemporain*, aux altérations qui ont peu à peu corrompu la doctrine primitive, au point de lui en substituer *définitivement* une autre ? Cet argument ne peut pas être mieux accueilli que les autres. En admettant même, ce qui n'est pas exact, que ces corruptions soient aussi graves qu'on le prétend, on ne devrait pas ignorer qu'une doctrine qui exprime fortement des idées progressives et fécondes est toujours capable de les retrouver sous les bandellettes ou derrière les oripeaux dont on l'a maladroitement ou coupablement recouverte. Tôt ou tard, des hommes surgissent, qui, obéissant à la poussée irrésistible des forces sociales, s'aperçoivent des méprises commises et vont rechercher au milieu des scories le trésor caché. *Verbum Dei non est alligatum...* Il suffit d'un peu de clairvoyance pour discerner que la doctrine chrétienne bénéficie en ce moment d'un semblable travail. Plus haut ont été signalés très sommairement quelques résultats déjà acquis, et ceux-ci sont peu de chose auprès des fructifications de demain.

On a coutume d'élever contre l'idée de Dieu une troisième objection : elle consiste à alléguer que les citoyens qui croient en Dieu ne sont pas *socialement* et *moralement* meilleurs que les autres, mais qu'au contraire certains individus existent dont l'athéisme doctrinal est avéré et qui cependant se sont manifestement élevés à un niveau moral supérieur.

En supposant même comme démontrées les constatations de vie morale comparée, sur lesquelles s'appuie cette objection, on peut faire remarquer qu'il faudrait, en bonne méthode, procéder au préalable à une répartition précise des individus observés, dans la catégorie exacte qui leur convient. Suivant l'expression d'Ibsen, il peut arriver que les gardiens de l'idéal ne soient en réalité que des « soutiens de la société », et tel qui passe pour un homme religieux peut être complètement étranger au véritable esprit religieux ; de même, en sens inverse, il est possible qu'un homme qui se croit athée parce qu'il repousse une certaine représentation, effectivement odieuse, de la Divinité, ait au contraire l'esprit profondément mystique. Si l'on voulait procéder à ce tri préliminaire, on verrait indubitablement s'évanouir un grand nombre des exemples cités. Sur ceux qui resteraient et dans lesquels on se trouverait en face d'athées authentiques, — et il en resterait en effet quelques-uns, — on ne réussirait à fonder aucune démonstration valable. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir si exceptionnellement un homme peut réussir à vivre moralement en répudiant toute idée religieuse : cette possibilité n'est pas plus niée que celle de vivre exceptionnellement dans des conditions biologiques ou économiques qui, par elles-mêmes, devraient engendrer la déchéance et la mort. Grâce à la solidarité qui nous relie tous les uns aux autres, nous participons sur ces trois points à la vie générale

qui anime le corps social. et si un individu, qui ne croit pas à l'idée de Dieu et qui d'ailleurs quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent aura été élevé par des parents sincèrement religieux, peut s'élever à une vie morale régulière ou même supérieure, c'est parce qu'il bénéficie de l'élan reçu et de l'entraînement universel ; l'impuissance même où il se trouve presque infailliblement de transmettre à ses propres enfants le capital de moralité qu'il a reçu témoigne du caractère très exceptionnel et très anormal de sa situation. Une observation méthodique du fait social est donc loin de vérifier les inductions qu'une analyse superficielle a pu sembler légitimer, et il paraît même que l'objection alléguée n'est point autre chose qu'un sophisme dont il importerait de débarrasser une discussion qu'encombrent déjà tant de préjugés.

L'idée de Dieu a fourni au développement de l'humanité une contribution dont il est difficile d'exagérer l'importance et sans laquelle le progrès moral eût été impossible. Dira-t-on que la continuation du service n'est plus nécessaire, que d'autres forces sont prêtes aujourd'hui à remplir la même fonction ? Encore faudrait-il justifier cette affirmation, et l'expérience atteste, au contraire, que s'il existe, au sein de la société, des entraîneurs et des entraînés, des « remorqueurs » et des « remorqués », ce sont les citoyens qui croient en Dieu, qui remplissent auprès des autres le rôle d'excitateurs des énergies morales, ce sont eux qui réveillent les consciences et suscitent les volontés.

Leurs « compagnons de route », bien qu'ils n'adhèrent point aux mêmes doctrines, participent au mouvement général. La provision commune d'énergie morale se répartit très inégalement entre les membres de la cohorte ; la générosité du cœur, la pureté des intentions, plus que la nature des doctrines acceptées par

chacun, fixent l'importance de ces répartitions individuelles, et il peut arriver — on en voit de nombreux exemples — que les adeptes de la doctrine collective ne soient pas toujours ceux qui en retirent le profil moral le plus grand pour leur moralité personnelle. Mais l'analyse méthodique du phénomène collectif ne tarde pas à révéler l'importance de ces doctrines mêmes. *Parce* que la croyance en Dieu a été maintenue dans le groupe, tous les membres en ont bénéficié, même ceux qui n'y adhéraient pas explicitement ou la rejetaient; dès lors il n'est permis à personne de la dédaigner. Les citoyens qui le feraient ressembleraient à ces inconséquents qui ne voient aucune utilité à ce que les rues soient éclairées le soir, parce qu'ils ne sortent jamais après la chute du jour; et ils ne soupçonnent pas les innombrables et graves répercussions, sur leur propre vie, de toute mesure qui répondrait à leur désir d'économie. Les profits réels que nous retirons d'une doctrine sociale peuvent être beaucoup plus grands que ne le donnent à penser la mesure des emprunts directs que nous lui faisons.

*
* * *

Puisqu'il est ainsi démontré que la vie sociale vécue, le fait social contemporain ne fournissent contre l'idée de Dieu aucune objection valable, rien ne s'oppose à ce que le mouvement religieux qui s'est si heureusement manifesté depuis quelques années, parmi des hommes naguère exclusivement attachés aux doctrines du rationalisme ou de la libre-pensée, poursuive sa marche progressive. Effectivement, on voit chaque année s'accélérer et s'étendre ce mouvement. On n'en saurait être

surpris. Ceux qui le suivent ne font après tout que conformer leur conduite aux conclusions positives de deux sciences nouvelles qui se sont constituées pendant le XIX^e siècle.

Deux sciences ont entrepris d'étudier directement l'homme : l'une dans sa vie sociale et extérieure, l'autre dans sa vie intime et psychologique, et voici que toutes deux, après avoir observé des phénomènes différents, aboutissent à une même conclusion, la nécessité de faire une place à la croyance à une Activité suprême et transcendante, supposée capable d'agir sur notre conscience et d'entraîner notre volonté à coordonner nos actes en fonction de la prospérité collective. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'insister sur les travaux, indiscutablement scientifiques, de l'école psychologique moderne, dont M. William James est le chef. Il suffit de constater que la conclusion de la *science sociale* n'est pas moins précise que celle que formule le savant professeur de l'Université d'Harvard. A mesure que les passions qui troublent d'une manière si fâcheuse l'examen des questions complexes de la vie morale et sociale exerceront moins d'empire sur les intelligences, on discernera mieux le résidu essentiellement *religieux* que le sociologue impartial retrouve toujours au terme de ses plus minutieuses enquêtes. Il n'est point de médiocre importance que les trois grands esprits qui ont poussé le plus loin l'étude méthodique et objective des sociétés humaines et ont contribué à fonder la science sociale, Frédéric Le Play, Auguste Comte et Taine, se soient accordés à constater la nécessité sociale d'une doctrine religieuse et d'une croyance en une divinité (1).

(1) On pourrait citer l'exemple similaire de M. Ferdinand Brunetière.

Comment se fait-il que des hommes aussi avertis que

Tous trois professaient, au début de leurs recherches, une doctrine opposée, et tous trois cependant ont dû s'incliner devant l'irrésistible démonstration du fait social.

MM. Durkheim et Lévy Brühl n'aient jamais eu l'occasion de méditer sur cette coïncidence si frappante pour un esprit positif. On écrit des passages comme celui-ci : « D'une part, Auguste Comte fonde la sociologie, qu'il appelle aussi « physique sociale », il réintègre la réalité sociale dans la nature, il montre que les lois statiques et dynamiques sont solidaires des autres lois naturelles. Mais, d'autre part, en tant que le régime positif constitue une religion, l'Humanité devient le Grand Être sur qui se reportent tous les sentiments qui s'adressaient auparavant à Dieu. Auguste Comte — et c'est là un des traits les plus caractéristiques de sa doctrine — n'a pas vu de difficulté à garder en même temps les deux attitudes, l'une scientifique, l'autre religieuse, en présence d'une même réalité. Mais la divergence qui est immédiatement apparue entre ses successeurs a bien montré qu'elles ne pouvaient se concilier. Car les adeptes de sa religion n'ont pas pris grand souci des progrès de la sociologie, et inversement, les sociologues actuels, héritiers de sa pensée scientifique, sont fort indifférents à la religion de l'humanité » (Lévy Brühl, *La morale et la science des mœurs*, p. 253.) Comment ne voit-on pas que c'est Auguste Comte qui a raison contre ses disciples ? Ceux-ci n'ont pu, sans grand dommage, séparer ce que le maître avait uni. Les uns ont cessé d'être des scientifiques et les autres ne sont restés scientifiques qu'en apparence ; le précieux métal de leurs doctrines s'évanouit en vapeurs impondérables, au moindre contact avec les fournaies de notre vie démocratique et tumultueuse. On n'en est plus à compter les âmes d'élite qui ont puisé dans la religion de l'Humanité d'Auguste Comte un principe de vie morale supérieure. Sans doute, le recrutement des catéchumènes ne se fait plus, parce que le fondateur a commis une telle méprise sur l'objet réel de son

On voit ainsi combien est grande l'erreur des penseurs libres qui, pour mieux fonder la constitution purement *humaine* de la société, refusent de considérer le sentiment religieux comme un facteur social. Leur tactique aboutira, selon toute apparence, à un résultat directement opposé à celui qu'ils ambitionnent ; plus nous voudrions être pleinement, vraiment *humains*, plus aussi nous reconnâtrons l'importance souveraine du sentiment religieux dans l'économie de notre double vie interne et sociale. Puisqu'un être supérieur et transcendant agit sur notre conscience, puisque la pensée de son existence est indispensable pour nous déterminer à vivre socialement, nous ne pouvons être des hommes qu'à condition de faire à cet élément divin la place qu'il doit obtenir, et la violation de cette loi ne peut qu'engendrer la souffrance, l'amointrissement

culte qu'on ne pouvait espérer une durée plus longue pour la religion qu'il a inaugurée. Mais, pendant cinquante ans, des milliers d'hommes ont trouvé là, pour leur vie morale, un aliment que, sans doute, vu leurs dispositions intellectuelles, ils n'eussent pu trouver ailleurs. Au contraire, nous sommes encore à attendre le premier échantillon de vie morale supérieure qui ait puisé sa sève dans les doctrines de nos modernes moralistes naturalistes. Le nombre est immense des jeunes gens dont on dessèche l'âme et dont on stérilise l'activité morale. Les plus vaillants, s'ils sont en même temps doués d'esprit critique, s'éloignent avec tristesse, et, lorsque leur torture d'âme est trop forte, ils vont frapper à d'autres portes. Quelques autres, moins habitués aux analyses méthodiques, se laissent prendre à la sonorité des formules et en restent là. L'immense majorité a tôt fait, au contact redoutable de l'expérience vitale, de discerner le néant doctrinal et roule aussi loin que le veulent ou le permettent les circonstances de santé physique, de profession ou de fortune.

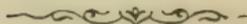
de la vie, ultérieurement même la décrépitude et la mort (1).

Progressivement ces vérités se font mieux accepter et ainsi, tandis que les esprits religieux prennent mieux conscience de la puissance et de la beauté des institutions économiques et sociales modernes, les esprits attachés à la science et aux institutions contemporaines commencent de leur côté à s'intéresser aux doctrines religieuses et à reconnaître le facteur religieux comme un élément dynamogénique essentiel. Déjà de

(1) Je ne conseillerais pas de faire des études sociales, *prises sur le vif de la réalité palpitante*, si l'on veut me permettre cette formule, à ceux qui pensent que l'athéisme et l'attitude irréligieuse doivent être des dogmes intangibles. Le contact persévérant et intime avec le fait social ne manque pas de soumettre ces dogmes à une rude épreuve dont ils risquent de sortir vaincus. Il n'y a qu'un moyen d'éviter cette conséquence, c'est de faire de la sociologie *en chambre*, et notamment, pour prendre un exemple, de ne jamais aborder le chapitre de la morale sexuelle, d'écrire de belles pages sur le divorce, en ne se mettant jamais en face de deux époux de chair, et qui veulent divorcer. Dans ce cas, le heurt est évité, mais aussi combien l'enseignement est superficiel, en dépit de ses apparences scientifiques ! Puisque je viens de nommer M. Durkheim, m'est-il permis de dire à ce savant professeur en Sorbonne, en tout respect pour son grand talent et sa documentation si étendue, qu'il est vraiment douloureux de le voir admettre le principe du divorce et répudier en même temps le divorce par consentement mutuel. N'a-t-il jamais fréquenté les prétoires de tous les pays où le divorce est *vraiment entré dans les mœurs* ? et ne sait-il pas que dans ces pays de purs artifices de procédure, *impossibles à réprimer*, aboutissent inévitablement au divorce par consentement mutuel ? La vie moderne n'en est plus à se laisser contenir par ces barrières-là !

nombreuses rencontres se sont opérées entre deux milieux qu'on avait pu croire naguère définitivement irréconciliables, et à mesure qu'elles se multiplient, chacun constate avec joie combien la pensée de l'adversaire, de celui qu'on appelait autrefois « l'ennemi », enrichit, purifie et féconde sa propre pensée. Ce serait nuire à ce rapprochement que de donner ici les noms des hommes probes et clairvoyants qui s'emploient avec ardeur à le favoriser. Il suffit de signaler que la solidarité des forces, qui naguère travaillait à accroître la désunion, collabore maintenant à rendre l'entente plus facile.

En 1780 ou en 1860, les excès des uns poussaient les autres à de nouveaux excès, en sorte qu'une surenchère indéfinie et lamentable était ouverte entre les deux camps. Aujourd'hui la mutuelle bonne volonté, en ouvrant à tous des horizons jusque là inaperçus, montre que l'accord peut se faire sans dommage pour personne ; les progrès de chacun rendent simplement plus facile et plus joyeuse la marche en avant de tous les autres.



CONCLUSION

Dans toutes les sciences, l'étude méthodique des phénomènes exige une détermination exacte et une limitation précise de l'objet observé. Désirant faire une étude sociale du problème moral, tel qu'il se pose devant les sociétés contemporaines qui participent à la civilisation occidentale, nous avons dû borner notre examen à la description de l'état moral d'une société déterminée, et nous avons choisi celle que les circonstances nous permettaient de mieux connaître. Mais, au terme de cette analyse, il semble qu'il soit possible de dégager diverses conclusions dont les unes s'appliquent à l'ensemble des sociétés similaires, tandis que d'autres concernent plus particulièrement la France.

*
* *

Il apparaît d'abord que les grandes nations progressives du monde traversent à notre époque une crise morale spécialement grave. Si l'acuité de cette crise n'est point la même pour toutes ces nations, toutes y participent et en ressentent le trouble à des degrés divers. Quelle que soit la relation que l'on croie devoir établir entre cette perturbation et le fléchissement des

croyances religieuses dans les milieux populaires, il est certain que nous sommes aujourd'hui les témoins d'une indiscipline morale qui déconcerte les meilleurs amis des institutions modernes. L'individu ne refuse pas seulement de soumettre sa conduite à des règles jadis communément pratiquées. On en est même venu à mettre en question la légitimité de préceptes qui semblaient faire partie du patrimoine moral inamissible de l'humanité : suivant la remarque de M. Fouillée, notre expérience personnelle nous permet de constater *comment les dogmes moraux disparaissent*.

De cette disparition, maints sociologues prendraient aisément leur parti, s'ils pouvaient penser qu'elle ne lèse que les droits supérieurs d'une règle métaphysique, à laquelle il incomberait de veiller elle-même à la sauvegarde de ses intérêts. Mais l'observation méthodique des phénomènes sociaux démontre que ce désintéressement nous est interdit : au même titre que l'obéissance aux règles de l'hygiène, de la biologie, de la physique, de l'économie politique ou de la psychologie, l'observance des lois morales intéresse *le bon fonctionnement de notre vie sociale* ; la violation de ces lois entraîne une souffrance aiguë, un malaise profond, et même, lorsque les violations sont trop nombreuses et trop graves, la société périclite et s'achemine vers la déchéance et la ruine. Ainsi se manifeste l'étroite connexité qui existe entre notre prospérité « humaine » et sociale et un code de préceptes qu'il nous est interdit désormais de nous représenter comme tombés d'en haut d'un monde extérieur au nôtre, issus d'une volonté arbitraire et juxtaposés bénévolement à notre vie. De quelque manière qu'on veuille expliquer son origine première, la loi morale est étroitement unie à ce qu'il y a de plus intime en notre être : elle contribue, pour sa part, *en collaboration avec d'autres normes de la*

conduite, à régler notre activité et à la diriger vers l'épanouissement vital, le succès et le bonheur.

Ces constatations s'imposent à nous, mais ne sont généralement admises qu'avec répugnance. Nous acceptons, quoique sans enthousiasme, la mise en demeure que le régime moderne nous adressait de développer en nous la vigueur physique et la souplesse de nos facultés intellectuelles, d'accroître la valeur de notre documentation et, d'une manière générale, notre aptitude à cultiver la science et à produire la richesse ; non point certes que la conquête de ces précieuses qualités se puisse faire sans efforts, mais du moins la connaissance des rémunérations prochaines soutenait notre bonne volonté. Or, voici qu'une obligation plus lourde nous est imposée, il nous faut encore conquérir une moralité plus haute. Sans doute, là aussi, en de multiples circonstances, le profit retiré sera la rétribution directe de notre effort ; cependant la relation n'est point constante, souvent l'acte moral exigera de nous un véritable esprit de dévouement, de sacrifice, poussé parfois jusqu'à l'héroïsme.

L'analyse méthodique du fait social est là pour prouver que, si nous refusons de donner dans notre vie une place suffisante aux préoccupations du bien collectif, si nous n'avons pas un souci suffisant du bon fonctionnement des services généraux, le milieu social s'appauvrit, la vie universelle languit. Il ne suffit pas que nous tirions personnellement notre épingle du jeu, il ne suffit pas que nos affaires soient prospères, il faut qu'en nous et par nous la prospérité de notre pays, et, par celle-ci, la prospérité de l'humanité tout entière soient appuyées et promues.

Pour ce rôle supérieur, nous ne trouverons aucun remplaçant, aucune force naturelle capable de se substituer à nous. On avait pensé naguère que le dévelop-

pement de la richesse matérielle ou le progrès de la science concouraient si efficacement au bien social que leur action automatique nous dispensait d'intervenir et que le seul essor de l'une et de l'autre pouvait être considéré comme la fin de l'activité sociale même. Là encore, l'expérience a dissipé les illusions ; nous ne savons que trop comment l'acquisition d'une richesse matérielle inouïe n'exclut ni la misère imméritée d'un grand nombre d'individus, ni les injustices sociales ; quant à la science, son domaine est trop limité, elle est beaucoup trop le résultat même de notre propre activité intellectuelle, pour que nous l'investissions d'une mission qu'elle est inapte à remplir.

Ainsi, dans quelque direction que nous orientions nos recherches, nous sommes invariablement ramenés à la même conclusion, la nécessité primordiale de notre *progrès moral*. Aucune faculté de virement ne nous est laissée, et nous ne réussirions à compenser les défaillances de notre vie morale ni par l'excédent des crédits portés au compte des autres sections de notre activité, ni par l'appoint des autres forces de la nature. Sans être à lui seul *suffisant*, puisque la prospérité sociale est faite de beaucoup d'autres éléments encore, le progrès moral est *nécessaire*, et, en un temps où des agents nombreux se chargent d'assurer le développement régulier des autres éléments de l'activité humaine, on ne risque guère de tomber dans l'exagération en attachant à ce progrès moral une importance capitale, et tout à fait primordiale.

A quelles conditions peut se faire la rénovation morale de l'individu ? C'est la question à laquelle on a essayé de répondre dans la dernière partie du présent ouvrage. Le dissentiment est grave sur la nature de la doctrine qui doit présider à cette œuvre d'éducation.

On s'accorde, toutefois, à reconnaître que seule une doctrine morale, parfaitement adaptée aux besoins réels de notre vie sociale nouvelle, et capable d'exercer une sollicitation active sur l'homme tout entier, par conséquent sur chacune de ses facultés, peut mettre l'humanité en mesure de mener à bien cette grande tâche.

Nul ne peut dire combien de temps encore il faudra attendre le moment où l'immense majorité des citoyens des sociétés progressives adhéreront ensemble à une même doctrine morale et rétabliront entre eux cette harmonie des intelligences que d'autres époques ont connue. On doit souhaiter seulement que ce moment ne soit pas très lointain, car, jusqu'à sa venue, la moralité des individus ne peut que décliner encore. Comme le remarquait Renan, ce sont les austères traditions de nos pères, continuées pendant des siècles, qui ont accumulé les économies intellectuelles et morales que nous dépensons. Chaque année ce capital diminue et il n'est point inépuisable.

En tout cas, il semble permis d'espérer que l'établissement de cet accord assurerait un relèvement *relative-ment rapide* de la moralité et que les défaillances morales déclarées incurables par certains pessimistes de tempérament ou de profession diminueraient aussitôt en nombre et en gravité. De ce que les citoyens des sociétés progressives du xix^e et du xx^e siècle commettent plus facilement que ne le faisaient les hommes des générations qui les ont immédiatement précédés certains actes immoraux qui mettent en péril la prospérité sociale, on a conclu trop vite à l'immoralité croissante des auteurs de ces actes. Cette conclusion ne semble pas fondée, le degré d'observation pratique du précepte moral étant en fonction non seulement de la valeur morale des individus, mais aussi de la puissance des

contrôles extérieurs auxquels ces individus demeurent soumis. Or, ces contrôles extérieurs ont grandement fléchi à l'époque moderne ; la surveillance du voisinage et de l'opinion publique ne s'exerce plus dans nos cités populeuses, et, à mesure que la personne humaine est mieux affranchie dans les trois groupements de la famille, du travail et des pouvoirs publics, la volonté, si elle est débile, est plus exposée à céder aux sollicitations perverses. L'immense bienfait que représentent ces grandes transformations sociales ne peut être assuré qu'aux sociétés qui acceptent de traverser les phases d'une transition, inévitablement pénible, et, comme, en cette période même, pendant laquelle les intelligences auraient eu besoin de la nourriture plus substantielle d'une doctrine morale plus forte, il est arrivé qu'au contraire toute doctrine morale a fait défaut à un grand nombre, les actes immoraux se sont multipliés. S'il est naturel qu'un tel accroissement d'immoralité déconcerte les personnes peu renseignées sur le fonctionnement des sociétés, et fournisse même des armes aux adversaires des modernes transformations sociales, il doit au contraire être accepté avec calme par les hommes plus habitués aux analyses exactes des régimes sociaux qui caractérisent les périodes de transition.

Sans doute, pour ne citer que deux exemples, il nous eût été agréable de voir, dans le domaine du travail, les « compagnons » et les « maîtres » du petit atelier corporatif ancien évoluer sans secousse vers le régime moderne du double groupement syndical que requiert la fabrication en grand atelier, et, de même, notre amour de la quiétude se fût complu à constater que le « sujet » de Louis XIV ou de Napoléon 1^{er} devenait sans effort le « citoyen » responsable et éclairé de nos démocraties du xx^e siècle. Mais ce n'est là qu'un rêve, et il n'est même pas démontré qu'il soit beau, puisque

la réalité vivante est singulièrement plus riche et plus respectu use de notre dignité. En exigeant que chaque progrès soit effectivement *notre* œuvre, qu'il soit obtenu par *nos* efforts persévérants, cette réalité nous *élève* et nous *grandit*.

Si, d'ailleurs, il ne faut pas être surpris des difficultés rencontrées, il ne faut pas davantage exagérer la gravité de ces difficultés. Les mauvais citoyens dont l'égoïsme anarchique cause à la société un si fâcheux dommage ne sont pas tous, tant s'en faut, des individus foncièrement pervers. La plupart n'ont connu dans leur jeunesse ou leur adolescence aucune doctrine morale capable d'entraîner leur énergie et de répondre adéquatement aux besoins de vie pleine et puissante qu'ils sentaient en eux-mêmes. Sans guide et sans doctrine de vie, ils ont écouté les conseils malsains de la rue ou de l'atelier, du régiment ou de l'école supérieure. Les préceptes moraux, auxquels ils croyaient adhérer encore, ne leur sont apparus, dès les premières passes d'armes, que comme des préjugés, et, de fait, loin de faire vraiment corps avec leur intelligence, ces préceptes n'étaient que suspendus au-dessus d'elle. Aussi ont-ils succombé sans même engager sérieusement la bataille et leur défaite était logique. Mais rien ne démontre que, le jour où les sociétés modernes seraient rentrées en possession d'une doctrine morale *appropriée à leurs cultures intellectuelles et à leurs besoins vitaux*, l'œuvre de régénération dont les esprits réfléchis constatent l'urgence serait aussi ardue qu'on le répète sans cesse. Puisque nous aspirons tous à la vie, et à une vie plus pleine et plus puissante, pourquoi n'accepterions-nous pas de nous discipliner à des normes de conduite dont nous aurions cessé de contester le fondement et dont nous connaîtrions l'inépuisable fécondité ?

Quant aux *conséquences sociales* de ce progrès moral, il serait évidemment vain d'entreprendre de les énumérer, et il faut se borner à dire qu'elles seraient à la fois si nombreuses et si importantes que les plus ambitieux de nos souhaits de bonheur individuel et de paix sociale seraient aussitôt réalisés et même dépassés.

Merveilleux sont les progrès de nos sciences et de notre outillage, de notre richesse et de nos institutions politiques, et nous sommes justement fiers de cet accroissement inouï de notre pouvoir sur la nature. Mais songeons-nous, comme nous le devrions, à la disproportion douloureuse qui existe entre la magnificence de ces progrès et la modicité relative des améliorations qu'ils nous ont procurées? Nous filons et nous tissons les textiles avec un effort *mille fois* moins considérable qu'autrefois, nous savons doubler et tripler le rendement de nos champs cultivés, et la sélection des races animales dans nos exploitations agricoles a donné des résultats extraordinaires. Cependant la masse est innombrable de nos frères, nos propres concitoyens, dont le vêtement est malpropre ou loqueteux, dont la nourriture est malsaine et insuffisante. Ce fer dont la production et cette houille dont l'extraction ont entraîné de si prodigieuses transformations se signalent surtout à l'attention des travailleurs manuels par la masse innombrable des accidents du travail qu'ils multiplient, des vies qu'ils écrasent ou qu'ils détruisent. Et, à côté de ces accidents du travail, que d'accidents du plaisir, que de riches oisifs qui s'ennuient au milieu des « distractions » qui les débilitent ou les dégradent !

De cette disproportion énorme et douloureuse entre les progrès matériels réalisés et le bienfait perçu par l'humanité, la principale cause est justement notre inaptitude présente à assurer un développement paral-

lèle de notre moralité individuelle, et il est impossible que cette disproportion s'atténue dans l'avenir tant que cette inaptitude persistera.

Au contraire, le progrès de notre moralité, de notre *valeur humaine et civique* procurerait aux sociétés progressives de ce temps un accroissement de joie, de bonheur et de paix, dont nous ne pouvons nous faire une idée et qui serait incomparablement supérieur à celui que nous pourrions retirer du seul perfectionnement de nos sciences ou de notre outillage économique. Alors, *mais alors seulement*, nous saurions le bienfait réel que représentent la machine à vapeur et l'électricité, les mines de houille et les chemins de fer, bienfait *qui est beaucoup plus grand que nous ne le supposons*, et notre ardeur à rechercher des progrès nouveaux s'accroîtrait encore, lorsque nous serions préservés, par notre moralité même, du danger de trouver à des découvertes nouvelles des applications perverses.

Simultanément nous deviendrions moins enclins à condamner notre régime économique et à critiquer nos institutions sociales et politiques, parce que nous prendrions conscience des ressources inépuisables que leur plasticité merveilleuse met à notre disposition, pour le meilleur aménagement de notre vie privée et de notre vie collective.

Enfin, les mesures législatives, déjà votées ou en préparation, qui tendent à porter remède aux misères individuelles, comme aussi les innombrables entreprises privées d'assistance et de mutualité, ne pourront être réellement bienfaitantes que si elles rencontrent la collaboration d'une moralité individuelle plus développée. Si cette collaboration leur faisait défaut, on verrait, en dépit de tous les efforts, s'accroître démesurément le mal même que l'on déplore; les institutions et les lois de solidarité sociale ne serviraient en réalité

qu'à favoriser l'égoïsme, l'empressement des mauvais citoyens à les exploiter multiplierait à l'infini des souffrances auxquelles elles seraient impuissantes à porter remède. Ce qui importe, c'est beaucoup moins le vote de quelques centaines de députés ou la fondation de quelques asiles que la direction donnée par chacun de nous à nos activités, notre bonne volonté à les faire concourir à la prospérité générale. Nous tomberions dans une dangereuse méprise si, après avoir donné satisfaction à notre sentimentalité, en applaudissant les déclarations solidaristes de nos orateurs politiques, nous nous croyions en règle avec les exigences de la vie sociale.

*
* *

Si, d'autre part, on voulait tirer de la présente étude quelques conclusions concernant plus spécialement la France, on devrait signaler d'abord que la crise morale dont on a essayé de donner une analyse sévit dans ce pays avec une rigueur particulière. Cette constatation ne saurait surprendre personne, puisque nulle part la division n'a été plus tranchée entre les deux groupements intellectuels qui, depuis le xviii^e siècle, se disputent les suffrages des hommes. Aussi la prospérité sociale subit-elle de ce chef des atteintes graves, qui deviennent plus inquiétantes à mesure que les années s'écoulent.

Sans doute, on aime à répéter que la France s'est relevée depuis 1870, et, si la force expansive d'un peuple devait se mesurer à la cote de ses fonds d'État, au chiffre des dépôts en banque ou à la facilité avec laquelle ses nationaux répondent aux appels que les

gouvernements étrangers adressent à son crédit, on n'aurait aucune raison de douter de la prospérité de la France. Mais, s'il est plutôt vrai que la force et l'expansion d'un peuple sont proportionnées à l'énergie vitale des individus qui le composent, à la vaillance avec laquelle ceux-ci acceptent, dans le quadruple groupement de la famille et du travail, des intérêts moraux ou religieux et des pouvoirs publics, les disciplines et les sacrifices sans lesquels la vie collective s'atrophie et se débilité, on est bien obligé de conclure que la puissance de la France subit depuis déjà plus d'un siècle de redoutables atteintes.

De ce fléchissement de notre puissance nationale, ni le régime économique, ni les conditions de notre sol, ni l'état de nos cultures intellectuelles, ni nos institutions politiques ne sont responsables ; ces divers éléments sont aussi favorables chez nous qu'en d'autres pays, et quelques-uns même nous assureraient plutôt un sensible avantage. Ce qui fait défaut, c'est notre *valeur humaine*, notre *valeur civique*, et la cause de cette lacune est *principalement* une défaillance morale. A des degrés divers et sans que nous en prenions conscience, nous professons tous une doctrine anarchique de la vie individuelle ; nous avons perdu le *sens social*, le sens de la contribution que notre vie personnelle doit fournir à l'entretien de la vie et de la prospérité commune.

En France, plus qu'en aucun autre pays, l'immoralité des jeunes gens s'accroît, les divorces se multiplient, la natalité s'abaisse, la chasse aux dots et aux sinécures administratives est en honneur, l'individu se rebelle contre le devoir militaire. Ces symptômes ont été, dans tous les temps, les signes les plus marqués de la désorganisation sociale des peuples en décadence. L'observation méthodique des phénomènes sociaux

atteste que les sociétés ne peuvent vivre sans l'existence, chez les individus, de l'esprit de sacrifice, sans la pratique du dévouement, qui est à la fois la disposition *persévérante* à tenir compte dans sa vie privée, des intérêts supérieurs de la collectivité, et, au cas où des circonstances exceptionnelles l'exigent, le don de sa vie même à une grande cause. Les hommes irréligieux feignent d'oublier la nécessité sociale, le caractère irremplaçable de ces vertus, parce que rien ne les embarrasse davantage. Mais la réalité des faits ne s'accommode pas de ces oublis, et la société décline, aussitôt que l'individu ne lui fournit plus les éléments indispensables à sa prospérité et à son développement.

Ceux de nos concitoyens qui combattent les croyances confessionnelles et ont décidé d'éliminer des intelligences toutes les conceptions religieuses de la vie, ont donc le devoir de soumettre leurs conclusions à une vérification nouvelle, et il est permis de croire que, s'ils procédaient à cette révision dans un esprit de parfaite loyauté intellectuelle et avec méthode, loin du trouble qu'entretiennent avec tant de vigilance nos divisions politiques, ils discerneraient à leur tour une vérité qui est de plus en plus reconnue, au-delà des frontières, par les esprits réfléchis. Quoiqu'on en ait, il n'est donné à aucun peuple, pas plus qu'à aucun individu, d'orienter vers la force expansive et le progrès vital sa vie personnelle, s'il ne participe d'abord au grand mouvement de la vie universelle : or, il s'en faut de beaucoup que les peuples prospères de notre temps, notamment les grandes démocraties anglo-saxonnes, s'associent aux conclusions irréligieuses qui ont été posées en France.

En même temps que les incroyants se livreraient à ces investigations, leurs adversaires auraient le devoir de soumettre leurs doctrines et leur con-

duite à un examen minutieux. On a tôt fait de dire que les erreurs funestes répandues par les sectes ennemies ont seules mis en péril la prospérité nationale. On oublie, quand on raisonne ainsi, que jamais ces erreurs n'eussent obtenu tant de crédit auprès de nos concitoyens, si trop souvent les actes et l'attitude de ceux-là mêmes qui les répudiaient n'avaient fourni en abondance des exemples à citer, des témoignages à produire. Toute institution sociale, vraiment respectable, trouve dans le fait social lui-même, dans le service quotidien qu'elle rend, dans le développement de vie saine et puissante qu'elle assure, la meilleure des justifications, et si, de nos jours, on a pu attaquer, avec tant de vigueur et de succès, la famille et le mariage, la patrie, la religion, la propriété privée et l'organisation politique qui nous régit, c'est parce que derrière ces institutions et ces organisations, l'apathie et l'égoïsme, le désir immodéré de la jouissance et l'ambition calculatrice se sont embusqués. De très honorables pavillons couvrent parfois de très médiocres marchandises, et, aux heures de dépression morale, le nombre est grand des individus qui se servent des nobles causes au lieu de les servir.

Si l'on voulait ainsi, de part et d'autre, se livrer en toute probité à un examen méthodique des doctrines et des actes, de grandes nouveautés en ressortiraient aussitôt. La première serait la dissolution rapide des groupements artificiels au milieu desquels les Français acceptent trop volontiers de se laisser parquer : les vaines apparences s'évanouiraient. Tels individus reconnus pour leur attachement aux dogmes confessionnels ne pourraient plus dissimuler la nature explicitement païenne de leurs sentiments, et tels hommes, classés parmi les incroyants, montreraient les tendances profondément religieuses de leur âme : on s'apercevrait

des affinités proprement césariennes et autoritaires d'un grand nombre d'hommes qui se disent ou se croient républicains, tandis qu'en sens inverse, on verrait quel précieux concours peuvent apporter aux institutions progressives de notre démocratie des citoyens que l'on a coutume de ranger parmi les partisans, désormais inutilisables, des régimes déchus. Ainsi se formeraient des groupements nouveaux, plus actifs et plus féconds, et en même temps disparaîtraient une foule de divisions, de malentendus et de haines.

Ce premier service, pour précieux qu'il soit, ne serait encore que le moindre. Tandis qu'on analyserait exactement le fait social, on serait amené à mieux reconnaître la souveraine importance du bon aménagement de la vie familiale et privée ; on s'acharnerait moins à réformer « les autres » et la société tout entière, par je ne sais quelles opérations d'ensemble, dont l'amplitude apparente dissimule mal la manifeste vanité, et on apporterait d'abord tous ses soins à constituer des familles robustes, laborieuses et prospères.

Si l'on accomplissait toutes ces tâches, on verrait bientôt la France reprendre son premier rang parmi les nations progressives du ^{xx}^e siècle. Son long passé ne l'empêcherait pas de trouver une nouvelle jeunesse, et on pourrait dire, pour notre pays aussi, que la crise morale du ^{xix}^e siècle, n'a été qu'une crise passagère, préparatoire d'une ère meilleure, la crise morale des temps nouveaux.



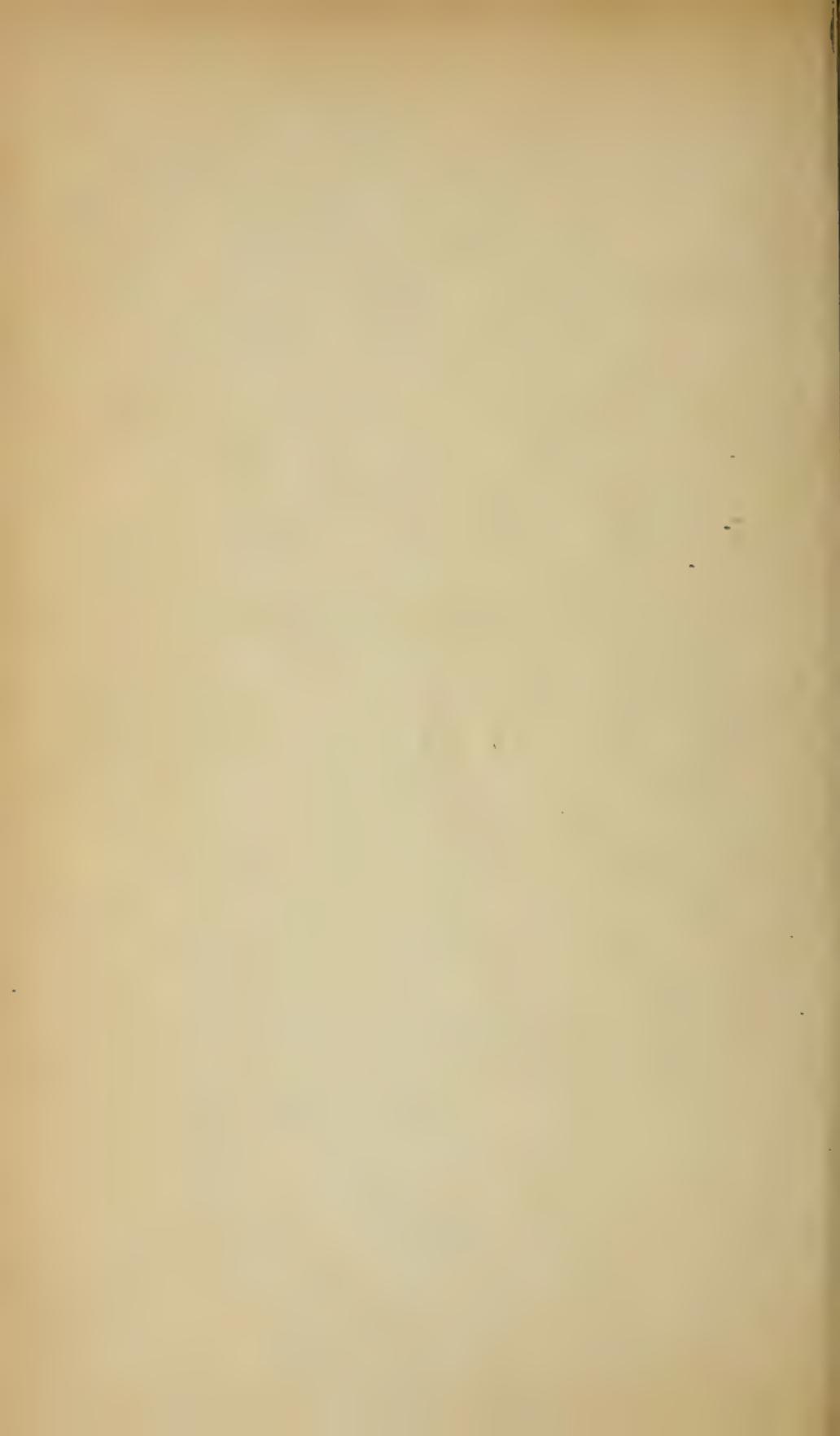


TABLE ANALYTIQUE

PRÉFACE DE M. ALFRED CROISSET

PREMIÈRE PARTIE

LE BILAN DE L'IMMORALITÉ

CHAPITRE PREMIER

Une lacune au milieu de l'universel progrès.

Magnificence du spectacle offert par les sociétés modernes aux yeux de l'observateur, p. 1 ; — admirables progrès réalisés dans la famille, p. 2 ; — dans le travail, p. 3 ; — dans le régime des pouvoirs publics, p. 4 ; — dans les institutions religieuses, p. 5 ; — cependant, à la vue des anarchies déchainées, on dirait parfois que l'homme a perdu l'aptitude à constituer la vie sociale, p. 7 ; — crise universelle des institutions et des groupements, p. 8 ; — raison de cette contradiction, p. 9 ; — notre valeur humaine n'a pas progressé, p. 11.

La société exige de chacun de nous une triple capacité, p. 12 ; — seule, la capacité morale sera étudiée dans le présent ouvrage, p. 14 ; — ce qui ne veut pas dire qu'elle soit suffisante, p. 15.

CHAPITRE II

Les défaillances morales dans la vie privée.

Un portrait peu flatté de notre société contemporaine, p. 17 ; — et pourtant incomplet, p. 18.

L'intempérance alcoolique, p. 20 ; — statistiques générales et observations particulières, p. 22 ; — pourquoi le sociologue moraliste doit toujours être en défiance vis à vis des statistiques criminelles, p. 24.

L'impureté des mœurs chez les jeunes gens des deux sexes, p. 25 ; — trois méfaits spéciaux lui font cortège : le vice contre nature, p. 30 ; — l'infanticide, p. 31 ; — l'avortement, p. 33.

Les défaillances morales qui concernent l'institution conjugale, p. 35 ; — la tendance à demeurer dans le célibat égoïste, p. 37 ; — l'adultère, p. 40 ; — le divorce, p. 42 ; — l'oubli des devoirs envers les enfants, p. 46. — Comment on se marie : la cupidité, p. 48, et la vanité, p. 50 ; — la recherche immodérée du plaisir, p. 51. — Le malthusianisme, p. 53 ; — les statistiques de la natalité, p. 55 ; — l'extension croissante des pratiques malthusiennes, p. 58.

CHAPITRE III

Les désordres de la vie collective.

Désordres dans le domaine du travail. Les fraudes dirigées contre la clientèle, p. 64, — et contre les ouvriers, p. 67 ; — l'attitude des ouvriers, p. 68 ; — la violence des syndicats rouges, p. 69 ; — la tactique déshonnête des syndicats jaunes, p. 70.

Désordres dans les groupements des intérêts moraux et religieux. L'exploitation des deux vocabulaires, p. 72 ; — l'antimilitarisme, p. 73 ; — le nationalisme, p. 76.

L'anticléricisme, p. 77 ; — l'exploitation du sentiment religieux, p. 78 ; — l'autoritarisme et les chasseurs d'hérésies, p. 83 ; — les procédés équivoques, p. 84 ; — une page de Mgr Latty, p. 85.

Désordres dans la gestion des intérêts politiques. L'affaiblissement du sentiment civique, p. 88 ; — le pacte entre les candidats et les électeurs, p. 89 ; — la délation, p. 92. — Le fonctionnarisme, p. 93. — Le péril primaire, p. 94 ; — l'armée et la magistrature, p. 95.

CHAPITRE IV

Les doctrines immorales.

Les doctrines sont au niveau des actes, p. 98 ; — les thèses sur la délation, la violence et l'antipatriotisme, p. 100. — Les doctrinaires de l'union libre, p. 102, — et de l'avortement, p. 106. — La propagande en faveur du néo-malthusianisme, p. 108. — Toutes ces doctrines sont étroitement liées les unes aux autres et les hommes qui admettent l'une d'elles ne peuvent rejeter les autres, p. 112 ; — en fait, l'évolution des mœurs est conforme à cet enchaînement logique, p. 114.

Les funestes effets sociaux des défaillances morales constatées, p. 117 ; — notre indiscipline et notre esprit de révolte mettent en péril la prospérité sociale, p. 121 ; — les pires excès que nous réprouvons ne sont pas d'une autre nature que ceux que nous tolérons dans notre propre conduite, p. 124.

DEUXIÈME PARTIE

LES CAUSES DE LA CRISE MORALE

—

CHAPITRE V

La méprise des « enfants de l'esprit nouveau ».

L'observation méthodique peut seule permettre de connaître les causes d'une crise morale si aiguë, p. 127.

I

La doctrine morale des enfants de l'esprit nouveau, p. 129 ; — les forces naturelles coordonnées par la science doivent assurer mécaniquement le règne de la vertu, p. 130. — Les encyclopédistes : leur confiance dans la nature et

dans l'action des lois, p. 132 ; — vers le milieu du XIX^e siècle, on met surtout sa confiance dans le développement de la richesse et les découvertes de la science, p. 136 ; — il faut aussi, dans la famille, utiliser davantage les ressources de l'amour et permettre le divorce, p. 141. — Au surplus, la concurrence est là pour sanctionner la morale, p. 142.

Conception de la science, p. 143 ; — sa mission est de déchiffrer pour nous l'énigme de l'univers et de la vie, p. 145. — En attendant cet heureux jour, il ne faut pas s'étonner d'un certain fléchissement de la moralité : théorie des transitions, p. 147.

Au déclin du XIX^e siècle, les enfants de l'esprit nouveau maintiennent la même doctrine, p. 149 ; — du savoir, de l'éducation, il n'en faut pas plus pour assurer le respect de la morale, p. 150. — Une force nouvelle au service de la conception naturaliste de la vie : le socialisme, p. 152 ; — la transmutation de l'égoïsme individuel en dévouement, p. 153.

Pourquoi il est possible et légitime de juger l'arbre à ses fruits, p. 55.

II

Les succès. Admirable succès remportés dans l'aménagement des éléments matériels de la vie, p. 155 ; — comment les enfants de l'esprit nouveau ont un droit spécial à revendiquer l'honneur de ces victoires, p. 156 ; — comment ces progrès matériels ont parfois dispensé les hommes de faire appel au dévouement et à la vertu. Apologue de l'ermite et de l'ingénieur, p. 158 ; — exemples de ces progrès : dans l'ordre médical, p. 159 ; — dans l'ordre économique et social, p. 161.

Ce premier succès n'est pas le seul : le développement de la vie économique exige de précieuses coutumes de sincérité, de loyauté, de fidélité aux engagements contractés, p. 165 ; — bien plus, cette confiance dans la valeur intrinsèque des éléments biologiques et économiques devint parfois une foi mystique, capable de hausser l'homme jusqu'aux plus sublimes dévouements, p. 166.

Les échecs. Ils sont graves et nombreux, p. 167 ; — les

forces naturelles exploitées, amORAles de leur nature, se sont prêtées avec une égale souplesse aux utilisations perverses, p. 468 ; aucune d'elles n'a eu l'efficacité automatique qu'on lui supposait, p. 470.

Ainsi, au bout du long chemin, on s'est trouvé en face d'un problème moral similaire, p. 476 ; — l'éducation morale est donc toujours nécessaire, et même il la faut plus forte qu'auparavant, p. 479. — Deux fois, en 115 années, on a fait l'expérience de la construction sociale naturaliste, et deux fois, l'expérience a abouti aux mêmes échecs et aux mêmes anarchies, p. 480 ; la cause profonde de l'échec, p. 483.

CHAPITRE VI

La méprise des « enfants de la tradition ».

I

La doctrine morale des enfants de la tradition, p. 485 ; — elle est le point d'aboutissement d'une longue évolution, p. 487 ; — comment on conçoit la vertu aux xvii^e et xviii^e siècles, dans la famille, p. 487 ; — dans le travail, p. 489 ; — dans le groupement de la vie politique, p. 491, — et des institutions religieuses, p. 492.

Première attitude des enfants de la tradition, en face du mouvement de la pensée moderne, p. 495 ; — l'hostilité radicale, p. 497. — La double loi de l'injustice et de l'irrationnel, p. 498 ; — la science, p. 202 ; — les prétendus principes de la liberté, p. 204, — et de l'égalité, p. 205. — Le déraisonnable est l'attribut de la vérité, p. 206. — Ainsi, une tâche unique s'impose : *restaurer*, p. 208. — Surveillance exercée sur la presse, p. 209 ; — la Sainte Alliance, p. 240.

Persistance des mêmes doctrines dans la seconde moitié du xix^e siècle, p. 212 ; — l'esprit réactionnaire, p. 215.

II

Les succès. On a rendu un très précieux service à la collectivité en atténuant l'âpreté des revendications et des

appétits, p. 216 ; — les services rendus par les œuvres d'assistance, p. 218 ; — surtout, on a défendu la famille et les principes de la morale sexuelle, p. 220. — Influence des éléments moraux sur la santé physique et le bien-être matériel, p. 221.

Les échecs. Le mode de formation morale préconisé ne répondait pas aux exigences d'un état social nouveau, p. 222 ; — le nombre immense des déserteurs, p. 224 — Le mépris des progrès matériels ; l'opinion s'accrédite que les hommes vertueux ne s'intéressent pas au développement de la richesse et de la science, p. 227 ; — danger de cette situation, p. 229. — On établit ainsi un antagonisme redoutable entre la cause du bien et la cause du progrès matériel, p. 231 ; — on s'habitue dans la cité à un étrange partage des attributions, p. 233 ; — les témoignages de Montalembert et de M^r d'Hulst, p. 235.

Diminution de vie morale en tout individu qui ne communie pas à la vie sociale de son milieu, p. 236 ; — comparaison du petit industriel paternaliste, p. 237. — Les uns tombent dans une frivolité incurable, p. 238 ; — les autres sont plus aptes à gémir qu'à agir, p. 239. — Parfois même ils semblent oublier la pratique de certaines vertus naturelles, p. 241.

La cause profonde des échecs, p. 242 ; — le pharisaïsme et l'inertie ; la fixité du précepte morale n'exclut pas le progrès indéfini des applications, p. 243.

*
* *

Ainsi les méprises et les excès des uns ont entretenu et développé les excès et les méprises des autres, p. 243 ; — tout devient une arme aux mains des combattants : la houille et la crémation, les anesthésiques et le calcul infinitésimal, p. 245.

En tous cas, les uns et les autres aboutissent à un même résultat : priver notre pays d'une éducation morale adéquate à ses besoins, p. 246 ; — aussi l'immoralité actuelle est-elle au-dessous de ce qu'elle devrait être, p. 246, — et de ce qu'elle sera prochainement, si on n'entreprend pas l'œuvre de régénération morale, p. 247.

TROISIÈME PARTIE
LES ÉTAPES FRANCHIES
DEUX FAUSSES PISTES

CHAPITRE VII

La position nouvelle du problème moral.

L'inquiétude morale croissante, p. 249; — les années 1890 à 1892, p. 250. — Un étrange retour des choses, p. 253; — la question morale prend à nos yeux des précisions étranges, p. 255.

Les étapes franchies : I. L'ordre des phénomènes moraux est irréductible à aucun ordre des phénomènes biologiques ou économiques, p. 256. — II. Il existe un accord suffisant sur le contenu de la loi morale, p. 259. — III. La régénération morale ne pourra se faire que par l'éducation profonde des individus, p. 261; — les remèdes purement externes seraient inutiles, p. 263; la vraie réforme consistera à nous réformer dans notre vie privée, p. 265. — IV. Cette éducation morale ne saurait être faite qu'en fonction de la vie économique et politique contemporaine, p. 266.

Si précieux que soit l'accord sur ces quatre points, il rend cependant peu de services, tant que dure le désaccord sur un cinquième et dernier point, le fondement de la morale, p. 267. — Une question capitale et unique demeure, qui est *tout* le problème moral du temps présent : l'origine et la légitimité du précepte moral, p. 269.

La méthode scientifique à suivre pour résoudre le problème, p. 270; par une bizarre anomalie, elle est répudiée par les traditionalistes étroits et par les docteurs du laïcisme contemporain, p. 271. — Un étrange postulat laïque, p. 272.

CHAPITRE VIII

La morale de l'évolution.

Exposé doctrinal, p. 276 ; — l'instinct parfait, p. 278 ; — l'égoïsme altruiste, p. 279. — L'histoire a dépossédé la métaphysique, p. 280.

Examen critique. Les représentants de cette doctrine ont largement contribué à l'avancement de la science des mœurs, p. 282. — Graves méprises de leurs adversaires sur la pérennité des préceptes moraux, p. 283 ; — la similitude des formules ne garantit pas du tout la similitude des pensées exprimées, p. 284.

Cependant, les adeptes de la morale évolutionniste sont aussi tombés, de leur côté, dans de graves erreurs, p. 285 ; — ils ont confondu la modalité externe de l'acte moral et l'acte moral même, p. 286 ; — le contenu total de l'idée morale ne peut être ramené à l'utilité sociale, p. 287 ; — nous sentons, au contraire, que l'autorité extérieure loin de *fonder* le précepte moral, lui est subordonnée, p. 288. — L'impuissance pratique de la morale évolutionniste, p. 289 ; — la prétendue fixation des instincts moraux, p. 291 ; — l'esprit cosmique favorise l'immoralité, p. 294.

CHAPITRE IX

La morale de la solidarité.

Les origines de cette morale, p. 298.

I. *Exposé doctrinal*, p. 300 ; — le quasi-contrat, p. 302 ; —

II. En quoi cette doctrine est exacte, p. 303 ; — les solidarités qui nous étreignent, p. 305 ; — la complexité croissante du problème de la liberté, p. 308. — La solidarité peut-elle être le fondement de la morale ? p. 310. —

III. Un tour de prestidigitation, p. 311 ; — une substitution bienveillante de créancier, p. 313. — Une double pétition de principes, p. 314 ; — l'indicible souffrance humaine, p. 315 ; — de quel droit l'humanité réclame-t-elle des sacrifices ?

p. 316 ; — le suicide cosmique, p. 319 ; — on réédite l'odieuse formule : *humanum paucis vivit genus*, p. 321.

IV. La solidarité, amoral de sa nature, est toujours susceptible de deux interprétations, p. 324. — Bien plus, elle est toujours là, pour encourager nos lâchetés et excuser nos désertions, p. 325 ; — une série ascendante d'exemples empruntés à *la réalité sociale*, p. 326 à 338. — Dans un milieu moral, la solidarité pousse à la vertu ; dans un milieu immoral, elle pousse à la désobéissance au devoir, p. 338 ; — l'injustice de réciprocité, p. 339.

V. L'étude du passé confirme le témoignage du présent, p. 340 ; — les victimes de la solidarité assurent, par leur martyre, le progrès de l'humanité, p. 341 ; — l'approbation donnée aux doctrines solidaristes est souvent une forme de l'égoïsme, p. 348.

*
*

Ainsi la doctrine laïque demeure impuissante à entreprendre la régénération morale, p. 347 ; — écho de quelques plaintes désolées, p. 349 ; — la science nous laisse sans réponse, p. 352.

QUATRIÈME PARTIE

EN MARCHE VERS LA SOLUTION

CHAPITRE X

Le bon citoyen de la cité moderne.

Il faut revenir à la méthode scientifique et observer la vie sociale, p. 355 ; — il existe des hommes dont nous connaissons la double supériorité, morale et économique, p. 357 ; — rares encore chez nous, ces hommes supérieurs

sont un peu plus nombreux dans les sociétés anglo-saxonnes, p. 358.

Analyse du tempérament moral de ces bons citoyens, p. 360 ; — leur manière de pratiquer la charité, p. 362 ; — le renoncement, p. 363 ; — l'obéissance, p. 364 ; — la résignation, p. 365 ; — comment ils s'emploient à assurer le développement intégral de l'homme, p. 366. — Le sentiment religieux profond est la source de cette vie morale si haute, p. 371 ; — pourquoi le mouvement moderne tend à restaurer ce sentiment, p. 374 ; — nous ne pouvons vivre *sociallement* sans le sentiment religieux, p. 376.

CHAPITRE XI

Les symptômes de rénovation.

Pouvons-nous et voulons-nous, en France, accepter cette solution du problème moral ? p. 380.

I. L'évolution doctrinale et pratique d'une fraction importante du groupement catholique, p. 381 ; — les catholiques de gauche, p. 383 ; — en dépit des suspensions et des oppositions, la cohorte, chaque jour plus nombreuse, poursuit sa marche, p. 385 ; — le devoir de mutuelle tolérance, p. 388.

II. L'évolution parallèle chez les enfants de l'esprit nouveau, p. 390.

Les manifestations inconscientes de l'esprit religieux : l'Olympe des divinités modernes, p. 391. — L'Humanité et la Solidarité, p. 392 ; — le Socialisme, p. 393 ; — la Religion laïque, p. 399 ; — les exigences profondes de notre nature, p. 400.

Les manifestations conscientes de l'esprit religieux : la croyance en Dieu, p. 402 ; — l'inquiétude religieuse, p. 403.

CHAPITRE XII

Le terme des préoccupations morales.

L'analyse méthodique du fait social ne suffit pas à démontrer l'existence de Dieu, p. 406 ; — cependant le problème de cette existence se présente à nous sous un aspect nouveau, p. 406 ; — comment en Dieu se trouve la conciliation de nos deux tendances primordiales, p. 408 ; — aussi, sans entrer dans un débat si grave, veut-on seulement examiner trois objections de l'ordre pratique souvent élevées contre la croyance en Dieu, p. 409.

Première objection : l'autonomie de l'homme et l'oppression de Dieu, p. 410 ; — les prédicateurs et les publicistes imprudents, p. 413.

Deuxième objection : la croyance en Dieu est funeste et malfaisante, p. 416 ; — les deux catégories de croyants, p. 417 ; — de Napoléon I^{er} aux papiers Montagnini, p. 418. — Deux réponses : aucune idée noble n'échappe aux exploitations perverses, p. 421 ; — l'idée de Dieu continue à être l'aliment de vies morales admirables, p. 423 ; — les tendances sociales de l'Évangile, p. 425.

Troisième objection : il existe des athées qui se sont élevés à une vie morale supérieure, p. 427 ; un tri nécessaire, p. 427 ; — pourquoi la démonstration n'est pas valable : la solidarité, p. 428.

*
* *

Rien ne s'oppose donc à ce que le double mouvement parallèle se poursuive, p. 429 ; — les conclusions des études psychologiques et des études sociales, p. 430 ; — nous ne pouvons être « humains » que si nous sommes religieux, p. 432.

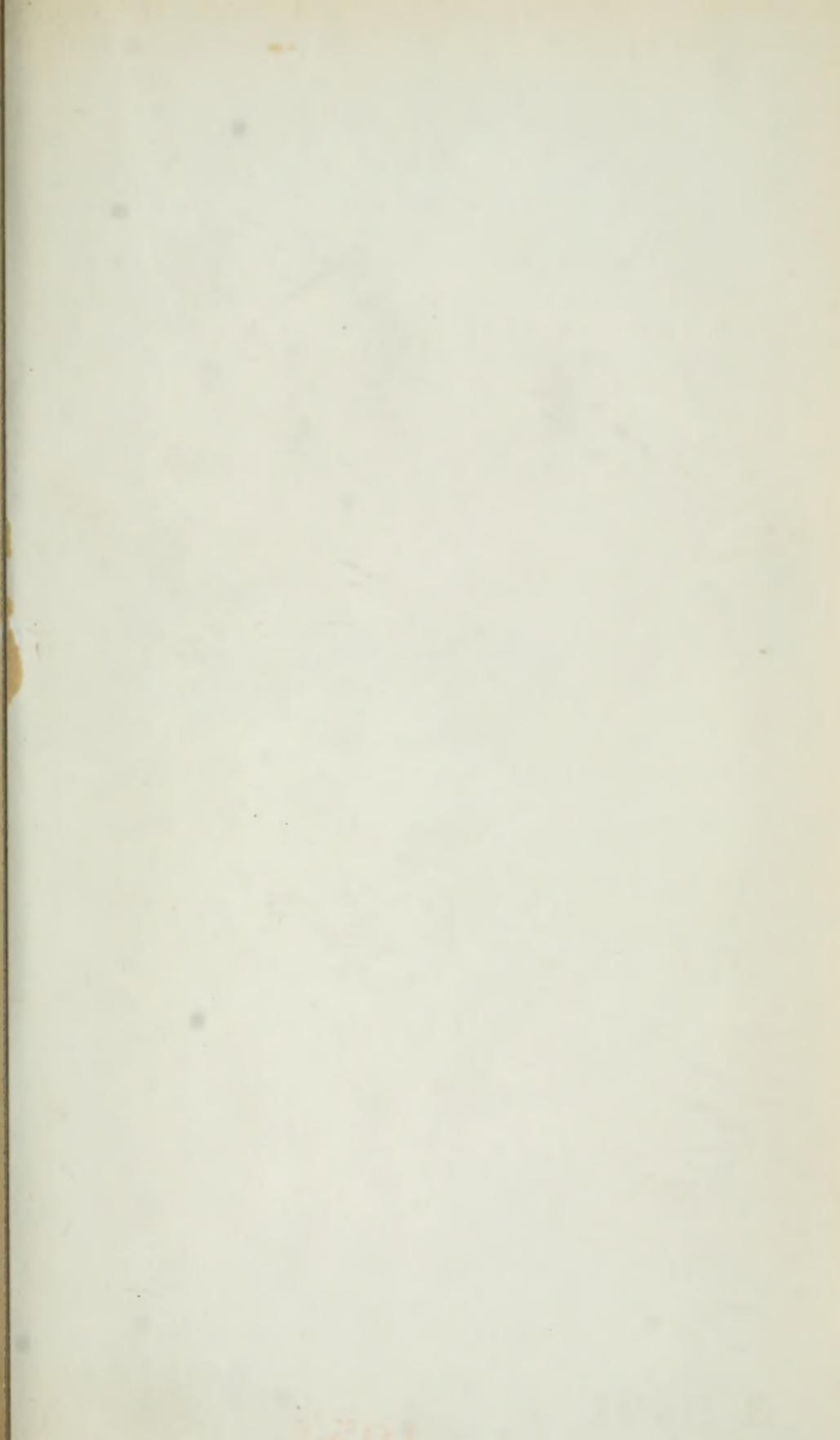
CONCLUSION

Les sociétés progressives de l'humanité sont mises en demeure de développer, en chaque individu, la valeur

morale, p. 436 ; — cette régénération morale ne sera possible que le jour où un accord suffisant aura été rétabli sur le fondement de la morale, p. 438 ; — ce jour là, le progrès moral serait rapide, p. 439 ; — les profits matériels et sociaux retirés seraient immenses, p. 442.

En France, la crise morale est particulièrement aiguë, p. 444 ; — et arrête l'expansion de la puissance nationale, p. 445 ; — le double devoir des croyants et des incroyants, p. 446.





Bureau

.HN
429
.B8

La crise morale des temps
nouveaux

- LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION**, commentaire théorique et pratique de la loi du 1^{er} juillet 1901, par LUCIEN CROUZIL, docteur en droit, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. 1 vol. in-16. *Prix* : 3 50; *franco*..... 4 »
- ANTICLÉRICALISME ET CATHOLICISME**, par VICTOR GIRAUD, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-16. *Prix* : 1 »; *franco*..... 1 20
-

Études de Sociologie

PAR

L. GARRIGUET

- Questions sociales et Écoles sociales, 1 vol. *Prix franco*..... » 60
- La Propriété privée, 1 vol. *Prix franco*..... » 60
- Le Salaire, 1 vol. *Prix franco*..... » 60
- Le Contrat de Travail, 1 vol. *Prix franco*..... » 60
- L'Association ouvrière, 1 vol. *Prix franco*... » 60
- Capital et Capitalisme, 1 vol. *Prix franco*..... » 60
- Production et Profit, 1 vol. *Prix franco*..... » 60
- Prêt, Intérêt, Usure, 1 vol. *Prix franco*..... » 60

DEMANDER LE CATALOGUE